ECOLO, L'ÉCOLOGIE DE L'ACTION POLITIQUE

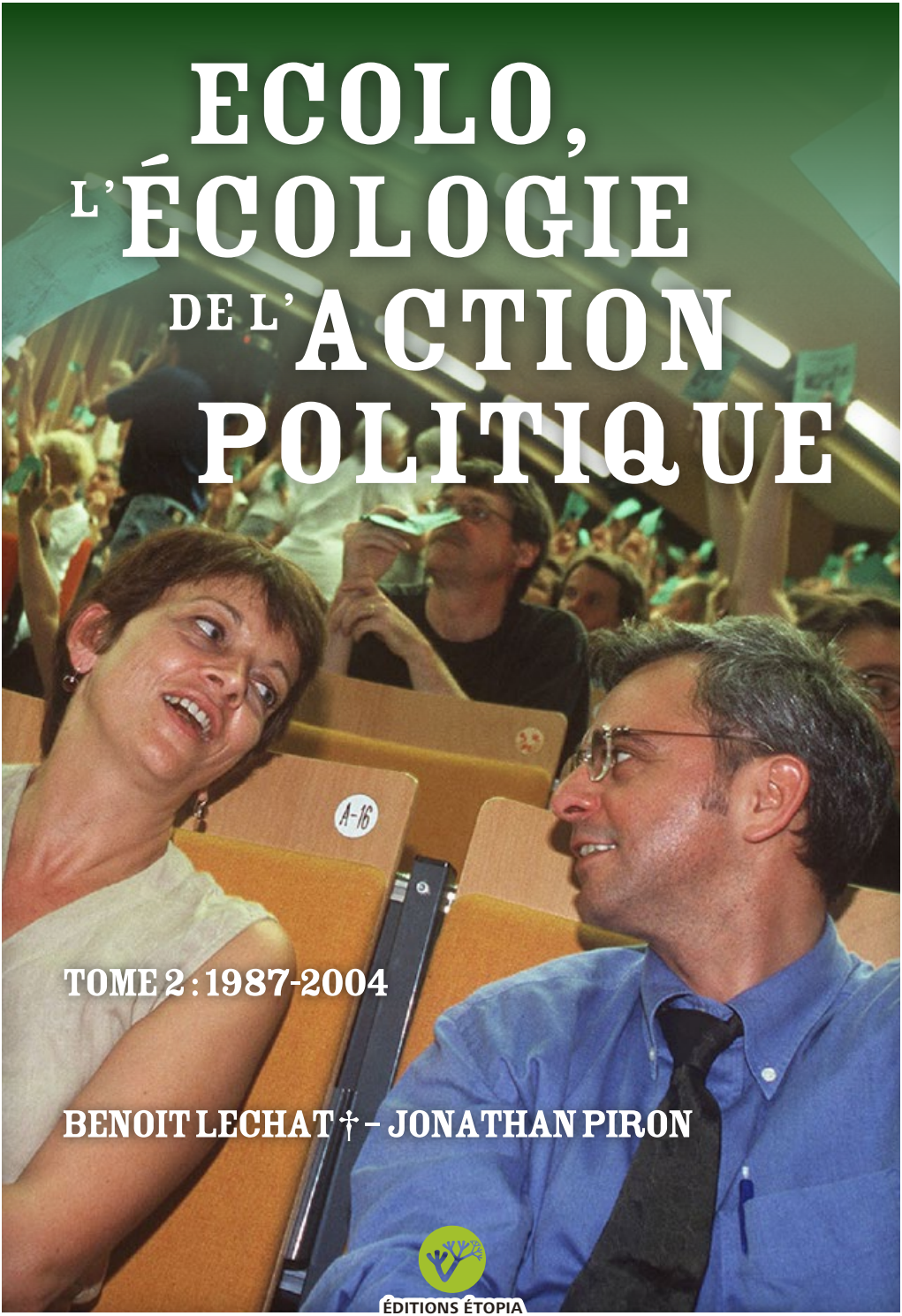

TOME 2 : 1987-2004

BENOIT LECHAT † – JONATHAN PIRON

ÉDITIONS ÉTOPIA

ECOLO, L'ÉCOLOGIE DE L'ACTION POLITIQUE

TOME 2 : 1987-2004

BENOIT LECHAT † - JONATHAN PIRON

« J'ai plus peur de nos propres erreurs
que des plans de nos ennemis »

Périclès

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 10

AVANT-PROPOS, par Isabelle Durant 12

INTRODUCTION 22

PARTIE 3 : LES LIMITES DE L'URGENCE (1987-1999) 34

Prélude aquatique 35

1. Un parti en mutation 40
2. Ecolo dans l'arène politique belge 62
3. La victoire de 1991 et ses suites 80
4. Du fédéralisme intégral au « point d'équilibre » fédéral 96
5. L'écologie en tension progressive avec le « monde vécu » 114
6. L'épreuve des écotaxes 132
7. Ecolo en quête d'identité 150
8. Ouvertures et réinvention 172
9. Ecolo entre partis et victimes. Du dimanche noir aux marches blanches 204

Brève conclusion de la 3e partie : le succès du « gouverner autrement » 222

PARTIE 4 : DANS LA BOITE NOIRE DU POLITIQUE (1999-2004) 224

10. En Belgique comme ailleurs, un contexte nouveau pour les Verts 225
11. « Quand c'est vert, on avance » 236
12. Le système d'action à l'épreuve 268
13. De nouvelles contraintes 290
14. Un vaisseau amiral à la dérive entre divers archipels 306
15. L'émergence de la culture de la gouvernance 328
16. Les transformations d'un pays qui se cherche 348
17. L'écologie dans le système politique belge : les sagas de la mobilité 360
18. L'écologie dans le système politique belge : l'énergie en transition 384
19. En quête du social des écologistes 404
20. Politiques vertes des fonctions collectives : les actions en région et en communauté 418
21. Ecolo, l'Europe et le monde après le 11 septembre 448
22. Le piège des convergences 462
23. Une sortie ratée 480
24. Après la défaite : Cap 2004-2006 504
25. Et pour les grands voisins allemands et français, la même chose ? 510

CONCLUSION GÉNÉRALE : RÉFORMER LE RÉFORMISME VERT 516

BIBLIOGRAPHIE 534

À Géraldine,
Lola, Jules et Lucien

À Benoît

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'aide et le soutien de nombreuses personnes. Christophe Derenne tout d'abord, dont les indications et conseils auront permis à cette recherche d'arriver à son terme. Le centre d'archives d'Etopia ensuite, dont le professionnalisme et la disponibilité sont particulièrement à souligner. Merci à Angela, Valentine, Gauthier et Szymon. Ce livre n'aurait pas non plus été possible sans les témoignages d'Isabelle Durant, Philippe Defeyt, José Daras, Nicole Maréchal, Jean-Marc Nollet, Thierry Detienne, Olivier Deleuze, Jean-Luc Roland, Hans Niessen, Emily Hoyos, Yaron Pesztat, Luc Barbé et Roald Wyckmans. Merci aux relecteurs à savoir Véronique Rousseaux, Marc Terwagne, Baptiste Erkes, Christophe Derenne et Alexandre Azer-Nessim. Merci également à Isabelle Durant pour sa préface, à laquelle Benoît tenait tant. Sans compter les échanges avec les témoins, permanents et élus d'Ecolo, d'hier à aujourd'hui, bref toutes ces personnes qui m'auront aidé à avancer dans ce voyage.

Enfin, merci à Benoît. Achever ce qu'il avait entamé fut une entreprise par moments difficile mais très enrichissante. Sans sa confiance, ce qui fut aussi une aventure personnelle n'aurait pas eu lieu.

Jonathan PIRON,
août 2021

AVANT-PROPOS

Dans le tome 1 de l'histoire d'Ecolo « La démocratie comme projet », paru en 2014 et sous-titré « 1970-1986, du fédéralisme à l'écologie », Benoit Lechat raconte comment, depuis les années 70 jusqu'en 1986, les écologistes wallons et bruxellois ont combiné, de façon empirique mais méthodique, les exigences démocratiques et écologiques, les jugeant indissociables l'une de l'autre. Dans les pages qui suivent, il reprend son récit qui s'arrête en 2004. Décédé début 2015, il n'a hélas pas pu l'achever, tâche dont Jonathan Piron s'est acquitté avec brio.

Leur écriture à quatre mains est cette fois un peu plus impliquante, dans la mesure où Benoît s'est lui même exposé en première ligne dans l'une des expériences gouvernementale. Mais c'est avec indépendance d'esprit qu'ils décortiquent les mécanismes de décision, mettent au jour les cercles concentriques d'acteurs qu'ils impliquent, et leurs ressorts parfois historiques. Rien n'est omis, et encore moins ce qui témoigne de cheminements tortueux ou de renoncements parfois difficiles, auxquels les instances d'Ecolo ont parfois du se résoudre. Il passe au crible le fédéralisme et l'évolution de l'Etat belge, la fiscalité, la Sécurité sociale, la société multiculturelle et la capacité des verts à allier radicalité démocratique et gestion de la chose publique.

UN DRÔLE D'OISEAU

Pour vous en parler, il m'est difficile de séparer le texte d'un de ses deux co-auteurs. En effet, les dernières années que Benoît relate et analyse, nous les avons vécues côte à côte, chacun dans des rôles et avec des profils très différents, mais dans la même aventure[1]. Je n'ai pas sa rigueur et son recul, il n'a pas mon goût du contact et mon côté intuitif. Mais nous partageons le même engagement et le même désir de faire bouger la société belge. Nous faisions le grand saut pour 4 ans un soir de juillet 1999.

Contrairement à la Suédoise ou la Vivaldi, la coalition Arc-en-ciel se met en place en un peu plus d'un mois après l'élection de juin 1999, qui a consacré la victoire éclatante des écologistes. Composer en quelques semaines un

1 Il fut mon porte-parole durant mon mandat de vice-première ministre et ministre de la mobilité et des transports, entre 1999 et 2003.

cabinet ministériel de vice-première fédérale pour une première fois est une opération aussi inédite que périlleuse, d'autant plus que je sens d'emblée que l'application stricte de l'accord de gouvernement ne sera pas une partie de plaisir : l'accord est assez vague sur certains sujets et en outre, il n'y a pas de vraie épure budgétaire. L'ère Verhofstadt rompt en effet avec les « bibles » dont Jean-Luc Dehaene était coutumier. Elle rompt aussi avec son « no comment-geen commentar » : sous l'Arc-en-ciel, ce que l'on dira, quand et comment on le dira deviendra aussi important que ce que l'on fera.

Dans ce contexte, choisir son porte-parole c'est donner le ton de sa communication. Le choix du Premier se porte sur Alain Gerlache, journaliste politique bilingue de la RTBF. Sans l'ombre d'une hésitation, le mien se porte sur Benoît Lechat, alors journaliste à l'Agence Belga. Je connais son professionnalisme, la façon dont il suit et analyse avec intelligence et rigueur les dossiers fédéraux. Je connais aussi sa plume, juste, intransigeante, quitte parfois à déplaire. Il n'est ni politicien, ni porté sur les seuls petits-coups-de-comm. C'est un analyste engagé, bosseur, lucide et loyal, même quand la loyauté se conjugue au pluriel.

Conscient du tournant que prendrait sa vie professionnelle et son engagement s'il me disait oui, il consulte, il hésite mais finit cependant par accepter. Comme moi et comme nous tous lancés dans l'aventure ministérielle fédérale, il choisit le risque. Jamais au cours de ces 4 années ni lui ni moi ne le regretterons. Il formera d'ailleurs avec Henri Monceau, chef de cabinet, un duo parfois explosif mais toujours complice, parfois raillé mais aussi respecté par les partenaires. Un duo dont Luc Barbé, alors chef de cabinet d'Olivier Deleuze, tempérera à l'occasion les ardeurs. Il est vrai que les exigences et engagements qu'avaient affichés les écologistes et qui leur avaient valu leur écrasante victoire électorale se sont régulièrement confrontées à la real politique, au rapport de force politique dur et brutal et à des militants et instances internes peu rodés à la responsabilité ministérielle.

Le rapport des écologistes au fédéralisme occupe une place importante dans le récit qu'il a co-écrit avec Jonathan Piron. Et pour cause, en terme d'identité culturelle, Benoit est un drôle d'oiseau : wallon mais germanophone et germanophile – ce n'est pas pour rien qu'il avait choisi le pseudo de

Simon Grenzman pour signer un texte pour La Revue Nouvelle –, devenu ensuite bruxellois, bilingue convaincu de la nécessité régionale et des ambiguïtés francophones, engagé dans le suivi de la gestion de sa commune de Schaerbeek, dont les Verts contribuent à la profonde transformation, fédéraliste européen et fédéraliste tout court. Tiens oui, j'aurais aimé l'entendre sur l'affaire Puidgemont par exemple, cet indépendantiste catalan exilé en Belgique, accueilli par la NVA mais vivant à Waterloo, sous mandat d'arrêt européen délivré par l'Espagne mais non exécuté par la justice belge, encore fédérale.

Car en effet, pour Benoit, la politique belge jusque dans ses déclinaisons les plus locales n'a de sens que si elle s'inscrit dans un horizon plus large, l'Europe en tant que destin et projet politique. Un projet dont il pense que les écologistes doivent l'investir, dans toutes ses dimensions. Non seulement parce que l'échelle est pertinente pour appréhender les questions structurantes telles que l'environnement, l'énergie, les transports, mais aussi le rapport au reste du monde, le croisement des identités, le dépassement du souverainisme et autres breloques nationalistes, le programme Erasmus…

Il était d'ailleurs comme un poisson dans l'eau à la rédaction en chef du Green European Journal, invitant les lecteurs et acteurs à pratiquer comme lui ce va-et-vient permanent du local à l'européen, de la résonance à la réflexion. C'est depuis ce point de vue volontairement croisé et métissé qu'il a repris la plume pour le tome 2 que vous avez sous les yeux et dont Jonathan Piron a repris au pied levé la rédaction. Son travail rigoureux et éclairé offre donc à qui s'aventurera dans les pages qui suivent une belle matière pour réfléchir l'avenir.

LA POLITIQUE AUTREMENT

À la fois cheval de bataille et de Troie durant toutes ces années, ce slogan n'a été absent d'aucun conseil de fédération, d'aucune assemblée générale ni d'aucune campagne électorale d'Ecolo durant toutes ces années. Mais au-delà du slogan, la démocratie interne parfois imparfaite ou même brutale, régulièrement corrigée par des mécanismes délibératifs et consultatifs, a toujours fait partie des fondamentaux. Elle a parfois irrité des partenaires,

habitués à une prise de décision rapide et réduite à l'autorité du président. Certains vieux routards de la politique se sont essayés à faire passer Ecolo pour une organisation imprévisible (ce n'était pas tout à fait faux à l'époque, il faut l'avouer…) voire sectaire, une organisation qui n'aime pas trop les partis politiques mais surtout leur manière de faire la politique. Ils en sont restés pour leurs frais et n'ont pu empêcher des décisions importantes en terme de moralisation de la vie politique.

Durant ces 20 années, la question de la participation à un exécutif a taraudé Ecolo à tous ses échelons, autant que l'ensemble du mouvement vert. Les années 90 sont plutôt marquées par une culture d'opposition, certes constructive, mais qui a la peau dure. La personnalisation n'y a pas droit de cité : on fait campagne sur un programme, peu doit importer aux électeurs de savoir qui l'incarne ou devra le mettre en oeuvre. Si les propositions sont étayées, la plupart des communiqués de presse commencent cependant par « Ecolo dénonce » ou « Ecolo exige ». L'accent est aussi mis avec force sur la moralisation de la vie politique. Il faut dire qu'il y a à faire, à l'époque du financement opaque des partis et des multiples « arrangements » qui s'en suivent. Le rôle d'aiguillon malin, conservant en permanence le contact avec « l'adversaire » et multipliant les propositions, incarné par Jacky Morael, aura été plus efficace que celui de « chevalier blanc » qui en irritera plus d'un. Par l'exemple et la négociation, les verts auront ainsi pesé sur des sujets aussi importants que le financement des partis, la transparence administrative, le cumul des mandats, la parité sur les listes électorales, les nominations politiques ou la démocratie interne aux partis.

Au fil des participations locales et régionales, on passera progressivement du « faire de la politique autrement » au « gouverner autrement », se traduisant en partie par la « particip-opposition » dont ce tome 2 raconte l'émergence dans les années 2000. La transparence en était la règle, avant pendant et après une négociation, avec pour corollaire automatique une société civile, forte, univoque et cohérente qui, de l'extérieur infléchit le rapport des forces et rassemble les progressistes. Inutile de dire que le modèle a montré ses limites, jusque et y compris dans les résultats électoraux suivants. Depuis, sans nier ses fondamentaux, Ecolo a progressivement adapté le fonctionnement de ses instances internes, développé ses réseaux, ses relais, sa méthode de travail.

GÉNÉRATION GRETA

Après s'être battu dans les années 90 pour sortir de la seule niche verte et être reconnu comme un parti généraliste, porteur aussi de nouvelles solidarités, les écologistes « classiques » n'apparaissent plus nécessairement aujourd'hui comme le maître achat sur le terrain environnemental. Pour la génération Greta, Ecolo a toujours fait partie du paysage et a sa part de responsabilité dans les retards pris en matière de lutte contre le changement climatique. Une génération qui a émergé spontanément un peu partout en Europe, y compris dans les pays en développement, et qui a fondé son engagement sur une conscience intuitive, et non seulement raisonnée, des désastres climatiques et des interdépendances du monde. De leur côté, les tenants de l'effondrement et d'une écologie à la fois plus austère et plus radicale considèrent les écologistes comme bien trop tièdes. D'autres encore, qui ont terminé de croire que les changements passeront par les institutions, ont choisi de faire eux-mêmes ce que les politiques ne font pas.

C'est dans ce contexte et à cause de lui que je crois qu'Ecolo, parti politique adulte et qui gouverne à tous les niveaux, doit reprendre une nouvelle grande respiration.

L'intersection des multiples luttes pour des causes certes justes et urgentes, un modèle qui semble s'être imposé au sein de la société civile comme la forme d'engagement social et politique de l'heure, suffira-t-elle pour faire face aux périls communs qu'ils soient économiques, nucléaires, écologiques ou technologiques ? L'addition de ces revendications aussi segmentées qu'incarnées par des porte-paroles qui doivent nécessairement en porter les stigmates apaisera-t-elle les colères et désappointements multiples ? En dépit de la légitimité et de l'importance de chacune de ces luttes et des avancées qu'elles permettent, je crains que non. Car ce que la pandémie nous rappelle cruellement, c'est que sans solutions pour tous, il n'y a d'issue pour personne. Cette approche universelle, et qui intègre les générations futures, fait partie de l'ADN des écologistes.

Il s'agit tout autant de résister à la polarisation grandissante dont les médias sociaux et les médias en général se délectent, d'être à la hauteur d'une société civile hétérogène et volatile, de pouvoir s'adresser sans détour aux « gilets jaunes » et à ceux qui réclament à cor et à cri d'être traités avec

dignité, ou dont la précarité persistante a nourri l'amertume et sapé ce qui leur restait de confiance dans la démocratie. Je ne crois pas plus dans les messages et campagnes sur chacun des nouveaux réseaux émergents, au prix pour certains et surtout pour certaines, d'un véritable déchainement des contradicteurs déversant leurs messages voire leurs menaces.

Le rapport à la gauche constitue lui aussi un marqueur difficile. La lecture rapide ou approfondie de tout ce qui est publié, adopté, défendu, mis en œuvre sur le terrain ne laisse bien entendu aucun doute sur les programmes et aspirations profondes en matière d'égalité, de solidarité sociale, de redistribution, de politiques publiques fortes. Ecolo se présente comme une gauche moderne, un peu trop urbaine pour les ruraux, ouverte sur les droits de tous les groupes minoritaires discriminés et sur les questions éthiques. Tout cela est consubstantiel de la transition écologique qui ne peut se concevoir que de façon juste et redistributive. La question est plutôt celle de la concurrence des gauches. Émancipation et sphère autonome, concepts clés de l'écologie, passent trop souvent à la trappe de ce débat raccourci, comme en témoigne la difficile discussion sur le revenu universel. La façon de se dire de gauche et progressiste devient plus importante que les contenus et propositions susceptibles de faire bouger les lignes. En ce sens, les coalitions rassemblant des forces de gauche, si elles apparaissent évidentes et quasi obligatoires pour les néophytes, ou pour ceux qui sont arrivés à l'écologie par ce seul chemin, ne sont pas les plus simples à vivre au quotidien. Les droits et libertés ne sont plus non plus un apanage ou une spécialité des verts. Et les questions de neutralité *versus* laïcité de l'Etat, sur fond de procès en lèse-communautarisme continuent de traverser le débat politique, y compris dans les rangs écologistes.

PIED DE BICHE ET FIL À PLOMB

Les multiples crises qui secouent et désorientent nos sociétés ont des racines communes, mais s'y attaquer plus efficacement implique de mieux définir son centre de gravité, celui à partir duquel on va rayonner, concentrer les forces, multiplier les leviers, inverser les tendances lourdes, vaincre les inerties. Chaque échelon de travail et d'engagement à sa cohérence,

ses raisons d'être, ses logiques et ses acteurs, qu'il s'agisse d'une petite commune rurale, d'une coalition d'associations, d'un parlement régional ou du parlement fédéral. Mais l'échelle pertinente des écologistes, c'est l'Europe. Pas celle des seuls élus européens, à qui l'on réserve un peu trop facilement le job. Pas seulement celle du Berlaymont, dont on peut partager ou contester les choix politiques, mais l'Europe comme une ambition, une chance, une façon de regarder et d'influencer le monde. Elle plonge ses racines dans la construction de la paix, elle se fonde sur les droits humains, elle croise et rassemble les identités, les langues et les cultures. Elle est dans nos vies, dans nos assiettes, dans nos films, dans nos livres. Elle offre aussi la possibilité de se projeter, de se frotter à d'autres expériences sociales et politiques. Elle trace un cadre qui intègre villes, régions, États, institutions. Elle procure des perspectives et moyens pour des politiques concrètes, ancrées dans les territoires.

En fait, elle sied parfaitement bien aux écologistes.

Ses institutions sont, à l'instar de beaucoup d'autres, imparfaites. Son fédéralisme est largement inachevé, ses politiques ni vertes ni toujours cohérentes, mais ce qu'elle peut offrir à 450 millions de citoyens, son rayonnement et ce qu'elle représente pour le reste du monde est capital.

L'aller-retour permanent entre tout ce qui fait cette Europe, la construit et la nourrit au travers de ses mouvements sociaux, ses produits culturels, ses réalisations technologiques ou sa coopération académique, ses médias, et finalement ses citoyens, pourrait devenir le quotidien des écologistes et d'Ecolo, un peu comme une seconde nature et dont la tâche n'incomberait pas aux seuls élus européens. Ces derniers ont la charge du travail législatif qui doit s'en inspirer, mais l'appartenance à des valeurs communes, à un univers commun, supranational, ne se limite pas aux institutions. Et une appartenance, cela se cultive.

Les expériences politiques, démocratiques, sociales, d'aménagement du territoire, de lutte contre les inégalités, de reconversion industrielle ou d'économie circulaire pour n'en citer que quelques unes peuvent constituer un formidable réservoir d'idées et de pratiques sur le mode du « oui si c'est possible ailleurs en Europe, pourquoi pas chez nous ». Elles constituent,

potentiellement, un excellent antidote à la polarisation grandissante des débats ou au découragement démocratique et citoyen. Mais il ne s'agit pas de se limiter à l'échange transnational. Là où les écologistes peuvent faire la différence, c'est en construisant des réseaux et coalitions au delà des cercles écologistes : rassembler, élargir la surface d'adhésion, tracer la route pour de meilleures décisions supranationales… et réciproquement ! En effet, depuis les années 80, les écologistes n'ont eu de cesse de s'appuyer sur les politiques environnementales et en matière de droits humains décidées au niveau européen pour faire pression sur les politiques nationales.

Offrir cette dimension à son mandat ou son engagement, c'est foncièrement vert et c'est ce que révèle indirectement la narration de Benoit et Jonathan : rendre accessible ce qui ne l'est pas d'emblée, emmener les électeurs (et même les autres) plus loin que la somme de leur préoccupations plus immédiates et locales, éclairer l'action faire du lien.

Voilà un beau défi pour la suite à donner à ce second tome de la saga d'Ecolo.

Les questions que posent cet ouvrage restent donc d'une grande actualité. Le passé éclaire le présent. Sans tomber dans l'anachronisme, ce tome 2 de l'histoire d'Ecolo aide à mieux comprendre comment fonctionne un parti porteur d'un message original au coeur d'un système politique belge – mais aussi au-delà – quelque peu essoufflé.

Isabelle DURANT,
Secrétaire générale ad interim de la Conférence
des Nations Unies sur le Commerce
et le Développement (CNUCED)

INTRODUCTION

« Et n'oublie pas : sujet, verbe, complément. Vous les jeunes, vous ne savez plus écrire. »

Quand Benoît me lance cette dernière phrase au moment où nous nous quittons, je n'imagine pas encore que c'est la dernière fois que je le vois. Nous sommes fin novembre, nous savons qu'il est condamné. L'espoir subsiste néanmoins d'avoir encore des contacts au début 2015. Il me l'a d'ailleurs promis, de larges pans du livre restant à préparer.

Le sort en décidera autrement.

Ce livre, c'est le sien. Benoît avait non seulement tout pensé mais aussi tout préparé, jusqu'au titre à donner à ce deuxième tome de l'histoire d'Ecolo : « L'écologie de l'action politique ». On pourrait le penser comme un seul exercice rhétorique. Ce serait une erreur. L'écologie de l'action politique dépasse la seule prise en compte des enjeux environnementaux dans l'action politique. Cette idée, provenant d'Edgar Morin, consiste à dire que l'on doit pouvoir « continuellement réadapter les décisions et l'action politique en fonction d'effets concrets ne correspondant pas, éventuellement, à ce qui était attendu et prévu. C'est une remise en question du progrès et l'introduction de la sagesse et de l'honnêteté dans le processus de la décision politique. L'idée d'interdépendance, des interactions, du systémisme appliqué à la gestion de la société découle très directement de l'écologie scientifique et de la notion d'écosystème. L'analyse en termes de cycle et le principe de rétroaction positive font partie des apports incontestables de la pensée verte »[1].

L'erreur, l'illusion, l'incertitude et le risque mais aussi l'inattendu sont des moments qui auront constitué la grosse quinzaine d'années de politique que couvre ce volume de l'histoire d'Ecolo. Si nous avons la chance de considérer ces événements de manière anachronique, en les jugeant au regard de notre futur et de leur passé, il est primordial de se remettre à la place des acteurs des années nonante. Le Mur vient de tomber, la guerre des blocs est clôturée, la question environnementale est encore un OVNI lointain dont on perçoit à peine, aux aléas des crises qui surviennent de-ci de-là, les dangers potentiels. Inséparables de l'action politique, ces moments sont pourtant nouveaux pour les écologistes. En 1988, au moment

1 « Ecologie politique : à la recherche des fondements », José Daras, ronéoté, 1996.

où cet ouvrage commence son récit, Ecolo n'a pas encore dix ans. Le parti achève à peine de se mettre sur ses deux pieds, commençant seulement à résoudre le choix entre participation ou opposition et entre structure politique ou militante. Les années nonante seront celles de l'aboutissement de la professionnalisation et de la montée dans l'arène politique belge.

Revenons tout d'abord sur les enseignements de la première décennie d'Ecolo. Le premier tome a permis de refaire l'histoire de ce qui était tout d'abord un petit groupe de militants politiques portés par une dynamique nouvelle : une force d'invention désirant bousculer les codes et les pratiques politiques, dans la foulée des années soixante. Du fédéralisme trouvant ses racines dans le Rassemblement Wallon à l'écologie portée par les débuts de la conscientisation environnementale dans les années septante, les débuts d'Ecolo sont marqués par un peu de hasard local. Ainsi, la participation à une première majorité communale à Liège en 1982 force d'emblée les verts à penser l'action politique au-delà du seul champ de l'opposition.

Mais Ecolo naît également de la rencontre de la revendication autogestionnaire et de la conscience écologique. Son ossature s'organise autour d'une identité et d'un projet originaux. Il serait toutefois naïf d'en nier ou minimiser les tensions et les insuffisances. Dès la fin des années septante, les débats s'installent entre les tenants d'une écologie lucide sur la pesanteur du social, indulgente pour les gens au risque de la complaisance, et les défenseurs d'une écologie rigoureuse voire rigoriste, cohérente et convaincue que l'autogestion correspond au désir de chacun[2]. Jusque dans les années 1990, il n'y a d'ailleurs pas de plus gros mot à Ecolo que celui d'environnementaliste. À l'époque, d'ailleurs, il n'est pas rare d'entendre dans les échanges au sein du parti et avec le monde extérieur que « les environnementalistes ne veulent que changer le système à la marge, les écologistes veulent le changer en profondeur ». En outre, le cadre belge offre des faiblesses par rapport à d'autres pays comme l'Allemagne, où l'éthique environnementale est bien plus importante. En témoignent les innombrables scandales de pollution qui égrèneront ces années-là. Enfin, le modèle politique belge présente des limites quant aux demandes et aux offres en matière de citoyenneté,

2 Cette tension naît au sein d'Ecolo au moment des échanges entre Michelle Beaujean et Paul Lannoye, en 1978, comme développé dans le Tome 1.

enfermé dans la pilarisation et la particratie, tandis que le cadre wallon est confronté à une agonie interminable de la société industrielle.

Progressivement dans les années 1980, une grande partie de la galaxie des associations environnementales tempère voire efface sa radicalité. De son côté, Ecolo se structure en assumant progressivement la dimension de parti intégré dans le système politique, tout en revendiquant sa différence. Les verts s'engagent dans la professionnalisation de leur structure, ce qui les amène à faire se confronter idéologie et réalité politique. Cette confrontation se réalise également avec l'espace public, obligeant à réfléchir à la stratégie de mise en œuvre du projet et aux bases sociales disponibles. Or, la base sociale environnementale entre elle-même en mutation. La dynamique interne des nouveaux mouvements sociaux amène ces derniers à de nouvelles formes d'institutionnalisations. La composante environnementale change de nature et prend tout autant sa place dans un monde organisationnel particulier, avec ses rapports de force codifiés et ses chaînes à traîner. La composante radicale-démocrate se retrouve contrainte par les jeux de pouvoirs dans lesquels la famille environnementale prend désormais pied.

La forte composante contre-démocratique, rêvée par Ecolo, ne passera pas la rampe des années quatre-vingt. La motion de Neufchâteau-Virton de 1986 marque une rupture, envisageant l'intégration progressive du jeune parti dans le système politique. Si cette force d'attraction des institutions réussit sur Ecolo, dans l'autre sens, le parti ne parvient pas encore à contaminer les autres forces politiques. C'est que le système politique en général, et la politique belge en particulier, sont marqués par des résistances et des inerties énormes. Le seul aspect durable du système belge, au final, en est la crise qui le caractérise depuis les réformes des années septante sans jamais l'amener à l'effondrement.

1987-2004 : L'ÉCOLOGIE DE L'ACTION POLITIQUE

Ce volume reprend donc le travail du premier tome et se penche sur les dix-sept années qui suivront. Cette période n'est pas anodine. 1987-2004 est un point de départ pour répondre aux questions contemporaines.

Restituer l'historicité de la montée d'Ecolo vers le pouvoir et de sa première participation gouvernementale est utile « pour mieux comprendre comment le passé pèse sur le présent[3] ». Les logiques de construction du parti durant cette période charnière seront ainsi mises à jour dans les 27 chapitres que compte ce second tome. En outre, ces dix-sept années sont importantes dans l'histoire de la Belgique contemporaine.

Au niveau global, la période est celle de plusieurs charnières : la fin de la Guerre froide, les victoires du néo-libéralisme, le reflux des idéologies de gauche, la construction européenne et la fédéralisation accélérée de la Belgique. Une idée communément partagée à cette époque est celle de « la Fin de l'histoire », popularisée par Francis Fukuyama[4]. L'époque serait celle de la fin des idéologies au profit d'un marché mondial ouvert. Le capitalisme serait désormais indépassable. Un autre ouvrage qui fera date, publié sous forme d'article en 1993 puis dans un livre en 1996 relativisera quant à lui la question sociale par rapport à la guerre, aux religions et aux identités : le « Choc des civilisations » de Samuel Huntington[5]. L'ouvrage, dont le titre seul sera abondamment exploité, propose une nouvelle vision du monde, centrée sur des conflits prétendument civilisationnels et évacuant tous les autres enjeux.

À cette lecture du monde se voit opposer un autre regard à partir de la fin des années nonante. D'une part, l'invention du concept de développement durable, comme tentative de régulation de la globalisation, mais aussi comme récupérateur de la notion de participation, permettra la mise à l'agenda des enjeux environnementaux. De l'autre, les mutations des mouvements sociaux vers l'antiracisme et l'altermondialisme contribueront à l'organisation de nouvelles luttes. De 1989 à 1999, la contestation des institutions internationales et de la mondialisation verra naître de nouvelles alliances autour des questions liées à l'environnement, aux luttes féministes, aux droits humains, à la lutte contre la globalisation néolibérale, etc[6]. De nouvelles dynamiques émergent pleinement dans l'espace public en 1999 à Seattle, à l'occasion de la conférence de l'Organisation mondiale

3 GÉRARD NOIRIEL, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006, p.

4 FRANCIS FUKUYAMA, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.

5 SAMUEL HUNTINGTON, *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 2000.

6 GUSTAVE MASSIAH, *Une stratégie altermondialiste*, Paris, La Découverte, 2011.

du commerce (OMC). En Europe, ces formes d'action s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle configuration européenne dont le ton est donné par le Traité de Maastricht de 1992. Instaurant une Union européenne, le traité fixe aussi le cadre d'une construction privilégiant la dimension économique et monétaire. L'espoir déçu de la relève du compromis fordiste et la promesse oubliée de l'Europe sociale déboussoleront une social-démocratie qui se cherchera dès lors un nouvel horizon autour d'une troisième voie[7] adaptant au mieux le discours socialiste à l'économie de marché : le social-libéralisme.

La Belgique n'échappe pas, elle aussi, à plusieurs mutations. Le pays est confronté, au tournant des années quatre-vingt et nonante, à une agonie interminable du néocorporatisme belge. Le processus de fédéralisation, bien qu'inachevé, bouleverse les rapports entre acteurs politiques. Un fédéralisme de dissociation s'installe, laissant poindre un « chagrin des francophones », cette minorité qui s'ignore[8]. Les piliers entament leur mue tandis que la décennie 1990 voit les débuts d'un zapping idéologique et politique, plus marqué en Flandre, qui montera en puissance dans les années 2000. De son côté, la Wallonie est confrontée à une interminable sortie de crise de la société industrielle, laissant poindre l'idée d'un second déclin wallon[9]. Les réformes de structures ont en effet été mises en œuvre trente ans trop tard et arrivent dans le contexte d'une société post-industrielle et de la connaissance. Elles témoignent de l'emprise du néocorporatisme et du conservatisme des élites en Wallonie. Enfin, si Bruxelles se voit reconnaître un statut institutionnel plus clair, la nouvelle région fait face à l'émergence de nouveaux phénomènes, comme l'enjeu multiculturel. De manière générale, la Belgique vit les prémisses du passage de l'ère des idéologies à l'ère de la communication.

C'est dans ce cadre mouvant qu'Ecolo évolue. Durant cette période naît une disjonction de la matrice radical-démocratique et écologique au sein du projet d'Ecolo. Les deux pôles fonctionneront de plus en plus

7 ANTHONY GIDDENS, *The Third Way: The Renewal of Social Democracy*, 1998.

8 GRENZMAN SIMON (BENOÎT LECHAT), « Belge et francophone, une *minorité qui s'ignore* », dans Belgique, disparition d'une nation européenne ?, ss. dir. C. Derenne et C. De Troy, Ed . Luc Pire & Egep, 1998.

9 BERNARD FRANCQ et DIDIER LAPEYRONNIE, *Les deux morts de la Wallonie sidérurgique*, Ciaco, 1990.

séparément. Les écologistes seront confrontés à l'échec de leur proposition d'écodéveloppement, qui souhaite repenser le modèle en profondeur, face à celui du développement durable, qui laisse en l'état les structures du système. Cette disjonction se matérialisera avec la saga des écotaxes : la tension avec le monde vécu de la société industrielle et de la société de consommation sera une expérience à la fois amère et fondatrice. Cet épisode verra émerger plusieurs questions autour du positionnement quant au *vivre autrement*, et de fortes tensions entre le parti et sa composante mouvement. Une politique cherchant à « éviter le blâme » se fait jour, résultant du « biais de négativité » : les électeurs ayant tendance à être plus sensibles aux pertes réelles ou potentielles de nouvelles politiques qu'à leurs gains[10].

Se pose dès lors la question suivante : la période 1987-2004 est-elle, pour Ecolo, celle du passage de l'alternative au consumérisme vert ? Cette idée pourrait poindre mais il est nécessaire de ne pas oublier l'émergence de la *modernisation écologique* entre 1995-2001. Un tournant idéologique se réalise, à la manière de la réforme entreprise fin des années quatre-vingt en Allemagne, au sein du parti écologiste par Antje Vollmer. L'impasse de la bataille entre *fundis* et *réalos* souligne la nécessité à la fois d'une position radicale et d'une réforme concrète, dépassant ce combat paralysant[11]. Vollmer cherchera à incorporer les membres de chaque courant idéologique en les réorganisant autour de la *modernisation écologique*. Au sein d'Ecolo, c'est Jacky Morael qui portera une certaine forme de réorganisation en professionnalisant la structure du parti. Jacky Morael, en bon communicateur, voulait également que « le discours corresponde au vécu du public » et en l'occurrence que les écologistes puissent se libérer d'une image trop critique par rapport au monde syndical, entretenue notamment par leur proposition d'allocation universelle. En travaillant sur ces perceptions et en les instrumentalisant, Morael cherche à faire entrer Ecolo dans un nouveau rapport politique. Parmi les moments-clefs, les *États généraux de l'écologie politique*, à la fin des années nonante, constitueront une entreprise profonde d'analyse de l'époque et de formulation des propositions de l'écologie politique. Le travail aboutira à une refonte

10 KENT WEAVER, « The Politics of Blame Avoidance », in *Journal of Public Policy, 6*(4), 1986, p. 371-398.

11 GAYIL TASHIR, *The Political Ideology of Green Parties. From the Politics of Nature to Redifining the Nature of Politics*, New York, Palgrave MacMillan, 2002, p. 258.

programmatique profonde. Il reste que l'expérience de gouvernement qui lui succédera enterrera la dynamique radicale-démocrate. En outre, tandis que l'écologie sera présentée comme l'avenir de l'économie, le social des écologistes deviendra un des grands impensés du mouvement, après l'abandon de l'allocation universelle. En restera l'individualisation des droits sociaux, autour de l'idée de l'autonomie contre le clientélisme, sans que ne soit réglées les différences parfois floues entre le libéralisme social et le social-écologisme.

Le fonctionnement interne connaîtra lui aussi de profonds changements. À la recherche de l'équilibre entre démocratie directe et démocratie représentative, les membres d'Ecolo défendront par moment une conception critique du pouvoir, multipliant les instruments de contre-pouvoirs. Les mutations des structures internes, du Secrétariat fédéral au Conseil de fédération, en passant par l'expérience du MPM (Mouvement Parlementaires Ministres, embryon de bureau politique restreint) durant l'Arc-en-ciel et l'existence de groupes informels antagoniques pèseront sur les processus de décisions.

Cette « longue marche à travers les institutions » se réalisera également à un autre niveau, belge cette fois-ci. La participation active des écologistes au combat pour le refinancement de l'enseignement fera verser les écolos dans le repli francophone. L'alternative du radical-démocratisme se déterritorialisera, s'éloignant du projet initial porté par les héritiers du fédéralisme intégral et du projet régional. Se succèdent au final deux générations politiques sans passage de témoin ou presque, tandis qu'arrivent de nouvelles militances à politisation variable.

L'APPROCHE SOCIO-HISTORIQUE

Deux tranches détailleront ces épisodes dans cet ouvrage.

La première partie, intitulée « Les limites de l'urgence », couvre la période allant de 1987 à 1999. La sortie de la motion de Neufchâteau-Virton, qui a opposé les *fundis* aux *réalos*, laisse Ecolo dans une situation difficile. Le parti se réinvente en interne et se repositionne à l'externe. Trois grands rendez-vous électoraux rythmeront cette mutation : en 1991, en 1995 et

en 1999. Durant cette période, ce sont plusieurs questions qui marqueront les membres et les directions d'un parti qui se positionne désormais comme candidat au pouvoir : quel réformisme écologique poursuivre ? Quels plans pour écologiser la Belgique ? Comment construire une société politique ? Comment penser la stratégie et la communication ?

La seconde partie, intitulée « Dans la boîte noire du politique », s'étendra sur les premières participations gouvernementales, de 1999 à 2004. L'expérience du pouvoir représente une aventure nouvelle pour un parti qui, en 1999, n'a pas encore vingt ans. Ces participations auront de nombreux impacts à la fois sur le parti, sur la politique belge et sur les propositions environnementales et radical-démocratiques. L'objectif du « gouverner autrement » sera mis en tension avec les réalités du système politico-administratif belge. Le ministère d'Isabelle Durant reste au coeur des esprits de ces rapports de force constants tant avec l'interne du parti qu'avec l'externe. Au final en ressortira une question qui demeure pertinente vingt ans plus tard : faire de la politique, pour les écologistes, qu'est-ce que ça veut dire ?

Ce deuxième tome de l'histoire d'Ecolo est original à plusieurs titres. Déjà, la séquence 1987-2004 n'a été abordée que par deux ouvrages[12], de manière incomplète cependant. Le premier, des universitaires Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele, « Ecolo. Les Verts en politique », sort en 1996 et étudie l'histoire du parti jusqu'alors[13]. Le second, du journaliste Christian de Bast, « Ecolo au pouvoir », publié en 2002, traite de l'arrivée au pouvoir des écologistes en 1999 jusqu'en 2002[14]. S'il se penche sur les étapes de l'histoire d'Ecolo, l'évolution de son programme et le profil de ses adhérents, le livre de Delwit et De Waele s'arrête au moment de la montée en puissance d'Ecolo, en 1995. De son côté, de Bast envisage surtout les relations entre personnes, mettant en évidences certaines alliances et tensions.

L'ambition du présent volume est d'aborder cette séquence historique à la fois sous l'angle de l'évolution des structures et des processus décisionnels individuels et collectifs. Ce travail utilisera la méthode socio-historique.

12 Il faut néanmoins indiquer que l'ouvrage de Benoit Rihoux, *Les partis politiques : organisations en changement : le test des écologistes*, sorti chez L'Harmattan en 2001, analyse également Ecolo, parmi d'autres partis verts en Europe.

13 PASCAL DELWIT, JEAN-MICHEL DE WAELE, *Ecolo. Les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck, 1996.

14 CHRISTIAN DE BAST, *Ecolo au pouvoir*, Liège, Luc Pire, 2001.

Cette approche permet de rappeler l'ampleur des contraintes qui pèsent sur l'action des individus, *a fortiori* lorsqu'ils occupent des fonctions dirigeantes, en raison de la multitude des interdépendances dans lesquelles ils sont pris[15]. Il ne s'agit cependant pas d'étudier les seules institutions. On y approchera également l'analyse des rapports des individus face à celles-ci ainsi que les interdépendances qui se créent et disparaissent. Ce regard permet non seulement d'aborder les mutations et transformations vécues par Ecolo, à un moment critique de son histoire, mais aussi de comprendre qu'elles s'inscrivent dans le temps long et rendent compte autant de continuités que de ruptures.

Le projet socio-historien vise à sortir d'une conception linéaire et évolutionniste de l'action politique pour mettre en évidence l'importance des contextes, des liens entre les acteurs et des processus qui les bousculent sur le temps long[16]. Pour y parvenir, la méthode de recherche doit donc connecter à la fois une démarche historienne et une démarche sociologique.

La recherche et l'analyse des sources reposent sur l'accès aux documents et objets rendant compte des interactions entre les acteurs. Si les magazines publiés par Ecolo durant la période analysée permettent de toucher aux positions défendues par le parti sur des dossiers divers, ces documents ne restituent pas la manière dont les décisions ont été prises. L'accès aux procès-verbaux, aux notes de synthèses des réunions stratégiques et aux notes manuscrites de personnalités comme Jacky Morael offrent une nouvelle compréhension des rapports de forces internes et externes. Pour bon nombre encore non archivés, ces documents ont dû être dépouillés afin de pouvoir être utilisés. Si les échanges verbaux sont, par leur nature, désormais perdus, les traces manuscrites et les échanges électroniques aident à « reconstituer ce qui a été à partir de ce qui est », comme le disait Raymond Aron. En liant ces traces, en les interrogeant, une première esquisse apparaît, dessinant les protagonistes et montrant leurs mouvements. Ce qui devient progressivement un large tableau aide à bien comprendre qu'il n'est pas possible d'étudier un tel sujet en se penchant seulement sur ses structures. L'acteur, résultat d'un processus tant social qu'individuel, est à aborder dans toute sa complexité[17].

15 GÉRARD NOIRIEL, *Introduction à la socio-histoire, op. cit.*, p. 111.

16 RENAUD PAYRE, GILLES POLLET. « Introduction / D'une science historique à une socio-histoire de l'action publique », Renaud Payre (dir.), *Socio-histoire de l'action publique*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 3-10.

17 RENAUD PAYRE, GILLES POLLET, « II. De la sociologie historique de l'État à la socio-histoire de l'action publique », Renaud Payre (dir.)., *Socio-histoire de l'action publique, op. cit.*,p. 28-42.

En effet, loin d'être complètement rationnels, ces acteurs, comme l'ont démontré Michel Crozier et Ehrard Friedberg[18], élaborent des stratégies en fonction de buts personnels pouvant entrer en contradiction avec ceux de l'organisation. Toutes ces interactions entre acteurs, la poursuite de leurs stratégies et l'utilisation des zones d'incertitude aboutissent à la constitution d'un système d'action[19], en l'occurrence ici celui d'un parti politique se présentant comme alternatif, en Belgique francophone. Loin d'être une structure homogène orientée autour d'un horizon clair et partagé par tous, Ecolo apparaît bien comme le fruit d'une lutte de pouvoirs entre différentes forces. Individuelles, collectives, formelles, informelles, ces luttes amènent ce bateau qu'est le parti politique à prendre tel ou tel cap, voire à se désorganiser entre ceux qui sont au gouvernail et ceux qui rament, si le cap donné n'est plus perçu comme correct par chacun.

L'objectif de cet ouvrage est donc aussi de s'interroger sur la construction de la décision politique et le processus qui suit sa mise en route. Ces questions se posent à la fois sur l'environnement interne d'Ecolo et sur son environnement externe. Elles trouvent également un sens particulier au regard d'un parti qui, en dix ans, se dégage d'une position contestataire à l'égard du pouvoir tout en continuant à entretenir avec lui des relations conflictuelles. Si la motion de Neufchâteau-Virton de 1986 met définitivement à l'ordre du jour l'objectif de prendre part à la gestion de la chose publique, l'idée d'assumer ce pouvoir continue à tirailler les verts durant les quinze années qui vont suivre. La naissance du concept de particip-opposition, lors des gouvernements Arc-en-ciel entre 1999 et 2004, illustrera à merveille cette tension. Inversement, les écologistes seront confrontés à l'incertitude de la décision publique. Il ne suffit pas d'arriver au pouvoir pour changer la société. Il ne suffit pas non plus d'avoir raison pour mettre la société en mouvement. Cette réalité est d'autant plus forte dans le contexte politique belge. « Pays des accords non-écrits », la Belgique dispose d'un fonctionnement politique particulier. Le poids de la particratie y est très important. Les tensions communautaires jouent également un rôle dans le processus de prise de décisions. Les rapports de

18 MICHEL CROZIER, EHRARD FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, Points Essais N°248, Paris, Le Seuil, 2000.

19 EVELYNE JARDIN, « L'acteur et le système », in *La sociologie,* Xavier Molénat (dir.), Paris, Éditions Sciences Humaines, 2009, p. 170.

force s'éprouvent, enfin, en fonction des contraintes jouées par des acteurs non politiques, à savoir des réseaux économiques, sociaux, culturels, etc., dont l'étude est à prendre en compte.

C'est le système d'action d'Ecolo qui sera étudié au plus près, questionnant la « marque » écologiste – son « radicalisme démocratique » et son évolution au gré des étapes de l'institutionnalisation du parti. Le mode de fonctionnement du parti écologiste francophone, déjà détaillé dans le premier tome, continuera à s'adapter au fur et à mesure de la présence des verts dans les parlements et, *in fine*, au cœur du pouvoir via les majorités gouvernementales.

Apprendre des périodes étudiées éclaire les temps présents. L'analyse des acteurs en situation met en lumière le poids des incertitudes et des imprévus dans l'action politique[20]. Dans ce cadre, l'analyse socio-historique permet de « faire émerger les possibles écartés par l'histoire[21] » et de sortir d'approches déterministes ou essentialistes des actions politiques. Cette méthode permet aussi d'aller au-delà des communiqués et positions officielles et de restituer les conflits qui ont amené telles ou telles prises de décisions. Le chantier est vaste mais aide à comprendre les logiques d'institutions tantôt disparues, tantôt existantes, et de restituer les rapports des individus à ces mêmes institutions. Bref, de savoir comment des acteurs politiques ont cheminé dans les institutions belges et ont cherché à les transformer. Sujet, verbe, complément donc.

Ce deuxième tome, écrit à quatre mains, est celui d'un journaliste qui aura travaillé comme un historien et d'un historien qui aura écrit comme un journaliste. Il pourra se lire à la fois comme un roman et un essai. Le reflet de la Belgique politique, en somme.

Jonathan PIRON

20 STÉPHANE VAN DAMME, « Histoire et sciences sociales : nouveaux cousinages », in *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXIe siècle*, Christophe Granger (dir.), Paris, Autrement, 2013, p. 52.

21 FRANÇOIS BUTON, « L'État et ses catégories comme objets d'analyse socio-historique : les "handicapés sensoriels" au XIXe siècle », in *Historicités de l'action publique*, Pascale Laborier et Danny Trom (dir.), Paris, PUF-CURAPP, 2003, p. 59.

PARTIE 3

LES LIMITES DE L'URGENCE (1987-1999)

PRÉLUDE AQUATIQUE

« Quand nous entreprenons une action, nous la maîtrisons au début. Mais après, dès qu'elle entre en interaction avec les éléments du milieu dans lequel elle intervient, elle nous échappe en grande partie. Le savoir ne doit pas nous décourager, mais nous amener à évaluer, corriger, voire torpiller les actions entreprises »[1]. Ces quelques lignes écrites par José Daras au sujet de la conception politique des écologistes, illustrent bien la période qui s'ouvre pour Ecolo au lendemain des élections législatives de décembre 1987 et qui se referme avec son entrée dans les gouvernements arc-en-ciel le 12 juillet 1999.

Ayant survécu aux premières crises qui ont suivi son irruption dans le paysage politique belge, le parti-mouvement aborde cette nouvelle phase de son existence avec une foi inentamée dans son projet de démocratisation et d'écologisation. Mais il commence aussi à adapter son organisation aux contraintes du système dans lequel il doit se déployer. La jeune formation fait l'expérience de la glorieuse incertitude de l'action politique : il ne suffit pas nécessairement d'avoir raison pour que ses idées triomphent, encore faut-il être en mesure de susciter l'adhésion et la participation active d'alliés. Or, les cadres internationaux et nationaux de l'engagement politique sont en plein bouleversement. Ce qui modifie profondément les conditions sociales de la participation politique.

La chute du Mur de Berlin en 1989 et l'effondrement des régimes communistes donnent l'impression d'une victoire généralisée de la démocratie libérale. Le rêve d'une réunification du continent européen semble à portée de main. Conçu au lendemain du traumatisme de la seconde guerre mondiale, le projet européen se concrétise par l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht, le 1er novembre 1993. Deux mois plus tard, le 1er janvier 1994, la Belgique devient officiellement un État fédéral. La réforme de la Constitution que négocient puis approuvent Ecolo et Agalev depuis les bancs de l'opposition n'apaise cependant pas les tendances centripètes qui fragilisent le pays. Quelques mois plus tôt, la mort du Roi Baudouin le 31 juillet 1993 a laissé les Belges « orphelins d'une grande famille qui n'existe que parce qu'elle est en larmes »[2].

1 JOSÉ DARAS, *Le Grand Chantier, Réflexions d'écologistes*, Liège, Luc Pire, 1994, p.24.

2 L'expression est de l'écrivain Jean-Luc Outers (Jacques Bauduin, *Confrontations*, Liège, Luc Pire, 1995, p. 118).

Le système belge entre dans une nouvelle dimension, rythmée notamment par les déclarations du Ministre-Président flamand, le CVP Luc Van den Brande. Défendant de nouvelles réformes institutionnelles, le responsable flamand souhaite la mise en place d'un État à deux composantes, flamande et wallonne, dotées de constitutions propres et de compétences renforcées. L'État belge n'y occuperait plus que le rôle de *go between* entre les deux entités et le niveau européen. Bruxelles et la Communauté germanophone n'y tiennent aucune place.

La participation du pays à la monnaie unique prévue par le Traité de Maastricht semble constituer le seul objectif vraiment partagé par les partis flamands et francophones. Sa mise en œuvre réclame une poursuite de la réduction du déficit public qui met sous pression les mécanismes de l'État-providence. Les efforts réclamés à la population contribuent à saper la légitimité des partis traditionnels, sans cependant remettre fondamentalement en question leur emprise sur le système politique belge. Durant les années nonante, cette légitimité sera progressivement entachée par plusieurs événements qui marqueront les Belges. La politique d'austérité du gouvernement Dehaene et les grèves étudiantes rythmeront le début de la décennie. La mort d'André Cools et les scandales de corruption qui entacheront surtout les partis socialistes contribueront à ébranler la confiance des électeurs envers les élus. Mais la principale secousse viendra avec l'onde de choc que provoque l'affaire Dutroux. La défiance des Belges atteint alors des sommets inégalés, les structures n'ayant pas été en mesure de protéger quelques-uns de ses membres les plus faibles. La litanie des affaires qui émaillent toute la décennie donnera d'ailleurs l'impression d'une fin de régime. Une demande de renforcement de l'efficacité de l'action publique sera portée par le mouvement étudiant et le « Mouvement blanc » qui émerge après l'affaire Dutroux. L'engagement d'Ecolo pour un approfondissement de la démocratie y trouve un nouveau public. Mais cet engagement n'est plus tellement justifié par la résistance à la société industrielle telle qu'elle avait été animée par les « nouveaux mouvements sociaux » des années 70 et 80.

Les années nonante et le début des années 2000 seront aussi celles de l'avènement de la démocratie d'opinion et de son poids grandissant sur la démocratie représentative. À l'image du « pouvoir enchaîné » analysé

par Alain Eraly[3], l'*homo politicus* finit par être enfermé dans la posture plutôt que dans le contenu. L'ère est celle du règne des sondages, des transformations télévisuelles faisant primer l'émotion, et des débuts d'une attitude de consommation vis-à-vis de la politique. Cette spectacularisation de la vie politique ne sera pas sans charrier des risques de manipulation des opinions, voire de populisme. Le phénomène, qui pointe d'abord en Flandre avec les Bekende Vlamingen et les Numero Uno comme Verhofstadt et Stevaert, transforme petit à petit les partis et les représentations qu'ils se font d'eux-mêmes, de leurs électeurs et des signes à leur envoyer. Loin d'être une fin de l'Histoire, ces deux décennies ouvrent les portes à une nouvelle séquence dont les effets bouleverseront les rapports entre les individus et les institutions.

La question environnementale entre elle aussi en mutation. À la fin des années 80, le traitement de la menace écologique devient davantage une affaire d'experts que de citoyens. Les écologistes ne sont désormais plus les seuls à tirer le signal d'alarme (pour peu qu'ils l'aient jamais été). Les États et les organisations internationales accélèrent la prise en compte de l'environnement dans un cadre institutionnel. Mais ni le concept de développement durable – officialisé par l'ONU à partir de 1987 –, ni celui d'éco-développement qu'Ecolo tente de populariser, ne parviennent à faire irruption dans le « monde vécu », à savoir le quotidien de l'immense majorité de la population.

Si l'exercice du pouvoir n'est encore une réalité qu'au niveau local, les écologistes sont cependant sollicités pour contribuer aux réformes de l'État. En participant aux négociations institutionnelles qui s'ouvrent après sa victoire aux élections de 1991, Ecolo affiche une volonté plus ou moins assumée de progresser dans l'articulation des réformes institutionnelles et des réformes écologiques. En réalité, cette participation entérine une disjonction entre la démocratisation et l'écologisation, comme on va le constater en revenant sur l'évolution du positionnement des verts francophones en matière de fédéralisme et d'environnement entre 1980 et 1999.

Cette évolution doctrinale, qui se fait presque insensiblement, est portée par une nouvelle génération de militants et de cadres qui ne partagent pas les

3 ALAIN ERALY, *Le Pouvoir enchaîné. Être ministre en Belgique*, Bruxelles, Labor, 2002.

références soixante-huitardes des fondateurs et n'a guère été engagée dans les nouveaux mouvements sociaux des années 70 et 80. Elle va réinventer à sa mode le projet de démocratisation des fondateurs tout en préparant activement l'entrée des verts dans les gouvernements. Cette génération qui arrive à Ecolo dans la foulée des mobilisations enseignantes et étudiantes du début des années 90 n'a que peu de lien avec la culture autogestionnaire et avec les luttes écologiques des origines. Ce qui l'attire à Ecolo, c'est précisément cette volonté de franchir les cloisonnements socio-politiques et de rendre aux citoyens une initiative confisquée par des organisations pilarisées, collées aux partis.

De 1987 à 2004, les Belges passeront d'une peur à l'autre. De Tchernobyl au World Trade Center, de la bombe aux disparitions d'enfants, du climat à la mondialisation, de nouvelles questions se posent à une société en crises. Face à ces vagues, le bateau Ecolo connaîtra de nombreux remous avant de se redonner une stabilité et voguer vers le cap électoral de 1999. La première partie de ce volume se penchera sur les transformations internes consécutives à la professionnalisation du parti et aux succès électoraux de la fin des années 90. Elle étudiera la manière dont les verts francophones se sont confrontés à leurs premières vraies négociations politiques, ainsi qu'aux apprentissages de ces échecs. Elle se conclura par une analyse de la nouvelle structure politique menée par un secrétariat fédéral pacifié et entouré d'une jeune génération de militants incarnant des choix stratégiques importants, réinterrogeant par là le système d'action porté par les anciens.

CHAPITRE 1

UN PARTI EN MUTATION

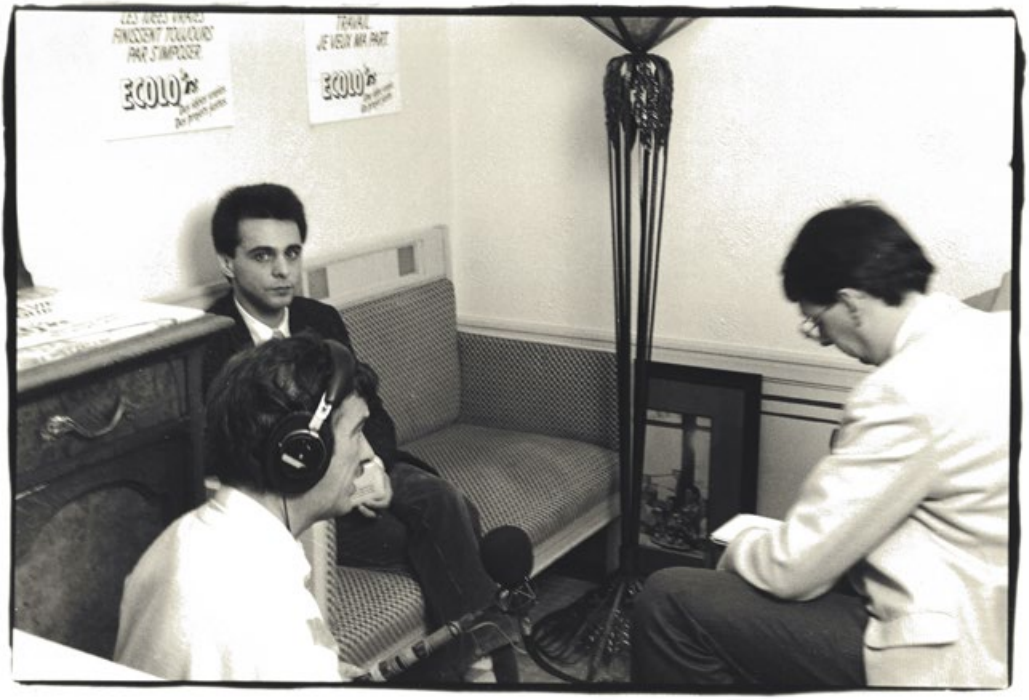

Jacky Morael, durant la campagne électorale de 1987. Ancien élève de José Daras, Morael, qui n'a alors que 28 ans, va faire émerger une nouvelle manière de communiquer au sein d'Ecolo (Centre d'archives privées Etopia).

En 1987, après les nombreux départs suscités par les désaccords idéologiques et politiques et… par la fatigue de certains de ses mandataires (voir Tome 1), Ecolo apparaît « totalement exsangue[1]. » La motion de Neufchâteau-Virton, votée d'extrême justesse en mai 1986, qui précise que « participer au pouvoir [est] un objectif qui peut être valable » a amené le départ de plusieurs militants. La tension est en outre vive avec la régionale de Bruxelles. Cette dernière affirme, dans une motion de synthèse, « ne pas approuver certaines orientations de stratégie politique nouvelle adoptées par la majorité du mouvement qui a soutenu la motion de Neufchâteau-Virton ». Le départ d'Olivier Deleuze illustre le fossé qui s'ouvre. En décembre 1986, au terme d'une patiente négociation, un accord intervient. La régionale de Bruxelles reçoit un statut spécifique (et des moyens supplémentaires) à l'intérieur d'Ecolo. Il s'agit de tenir compte du fait que si la région de Bruxelles-Capitale ne dispose pas encore d'institutions autonomes comme la région wallonne ou la communauté française, sa réalité politique et institutionnelle n'est pas identique. La régionale obtient formellement un droit de veto sur les choix fédéraux qui pourraient avoir des implications sur les matières que la région bruxelloise est appelée à assumer, ainsi que sur le futur statut de cette région[2]. Enfin, une place automatique est désormais réservée à un Bruxellois au sein du secrétariat fédéral.

C'est dans ce contexte instable qu'un nouveau secrétariat fédéral est élu les 13 et 14 décembre 1986. C'est Henri Simons qui y entrera pour les bruxellois, rejoignant Daniel Comblin, Martine Dardenne, Paul Lannoye et Jacky Morael. Sur le plan extérieur, le parti semble affaibli. Les sondages placent les verts francophones au plus bas, tandis que les finances entrent dans le rouge. Le départ vers le FDF du seul élu européen François Roelants du Vivier, en désaccord sur le montant de la rétrocession de son salaire au parti, ainsi que l'exclusion de Jacques Preumont, suppléant d'Olivier Deleuze, sont des coups durs pour le moral et pour le budget.

Ecolo sort donc meurtri des conflits internes de 1986. L'audit du mouvement, réalisé en octobre de la même année par Gaston Robillard, Pierre Van Roye et Olivier Bribosia est particulièrement cinglant : « Tout

1 PASCAL DELWIT, JEAN-MICHEL DE WAELE, *Ecolo. Les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck, 1996, p. 69.

2 BENOIT LECHAT, *Ecolo. La démocratie comme projet. Tome 1 : 1970-1986*, Namur, Etopia, 2014.

est lié. Le manque de moyens financiers est aussi dû au manque de moyens humains, lui-même dépendant de notre lourdeur […]. Le plus grave est sans doute notre dépendance absolue à l'égard des institutions parlementaires qui est une cause de vulnérabilité : si nous ratons une élection, on risque bien de ne plus parler de nous[3] ».

Les élections de décembre 1987 seront difficiles mais le parti sera loin de s'effondrer. Ce qui apparaîtra progressivement, c'est que l'épisode douloureux de 1986 lui a permis de se stabiliser. La démocratie interne a été réinventée et l'horizon politique est maintenant clair. Ecolo entrera même dans une nouvelle vague de succès qui rappelleront ceux des débuts, de 1979 à 1984. Le sursaut de 1987, suivi de la progression aux communales de 1988 et des victoires aux européennes de 1989 et aux législatives de 1991 solidifieront les positions de l'écologie dans le paysage politique belge. Cette grosse lame sera suivie par un ressac en 1994 et 1995, avant le raz de marée historique en 1999. Presque immanquablement suivis d'une profonde remise en question, ces résultats façonnent la prophétie auto-réalisatrice d'un yo-yo électoral auquel Ecolo semble condamné. Pourtant, c'est oublier que l'introspection fait partie presque naturellement de l'ADN du parti, tiraillé à la fois entre participation et opposition ainsi qu'entre parti et mouvement. La volonté de faire de la politique en dehors de l'histoire institutionnelle belge marquée par la pilarisation renforce ce phénomène de vagues et de ressacs verts. Les années nonante seront fondatrices pour les écologistes et leur structure, dont la professionnalisation et la présidentialisation iront en se renforçant, ce qui fera grincer de nombreuses dents.

Les départs qui ont suivi l'assemblée de Neufchâteau-Virton contribuent à lisser le profil d'Ecolo auprès du public belge francophone. Ils achèvent la consolidation du mouvement dans sa structure interne. La nouvelle équipe de secrétaires fédéraux représente l'équilibre entre les pôles géographiques historiques, tandis que le leadership intuitif de Paul Lannoye s'affirme en leadership formel. Enfin, la définition claire des missions confiées à l'équipe dirigeante parachève la transformation de la démocratie interne d'Ecolo : un régime d'équilibre entre démocratie directe et démocratie de représentation permet de sortir de la paralysie qui risquait de faire

3 *Ecolo info*, supplément au n° 77, octobre 1986, p. 13.

disparaître le mouvement, englué dans la crainte constante d'une oligarchie s'accaparant le pouvoir. Les départs ont permis de consolider le parti, lui permettant de se remettre, petit à petit, en ordre de marche. C'est en ce sens que Paul Lannoye, interrogé en mars 1990 par l'hebdomadaire Paris-Match, peut soutenir que le départ de l'extrême gauche en 1986 a renforcé le positionnement responsable d'Ecolo. À la question traditionnelle de savoir si Ecolo serait une pastèque (« verte au dehors et rouge à l'intérieur »), il peut répondre que le cliché avait, peut-être, un petit fond de vérité aux débuts : « C'est vrai que nous avons attiré une certaine frange gauchiste. Mais ils nous ont quittés, parce que leurs motivations n'étaient pas les nôtres. Je pense que nous avons prouvé, par notre sérieux, que cette comparaison, si plaisante qu'elle soit, n'est pas du tout fondée »[4].

L'ABSORPTION DE SEP

Bousculé en interne par les différents départs qui suivent Neufchâteau-Virton, Ecolo subit en outre des tensions externes avec une diversification de l'offre politique créant une concurrence électorale faible mais politiquement interpellante. Le cas le plus emblématique est celui de l'arrivée, en 1985, d'une nouvelle formation : Solidarité et Participation (SeP).

Créé au lendemain des élections législatives de 1981, d'abord en tant que mouvement, SeP se transforme en parti le 24 mars 1985. C'est une sorte de ballon d'essai, créé par le Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) en réaction à la « dérive droitière du PSC suite à sa participation au gouvernement Martens-Gol ». Il entend incarner un rassemblement des progressistes en Wallonie[5]. Le tout jeune parti rallie de nombreux sympathisants provenant de l'aile gauche du PSC et de la CSC.

Emmené par le jeune avocat bruxellois Vincent Lurquin, ancien président de l'Assemblée générale des étudiant de Louvain (AGL), SeP se présente comme une alternative souhaitant mettre en avant d'autres enjeux que le socio-économique. Il en va ainsi de l'élargissement de l'espace démocratique,

4 *Paris-Match*, 23-29 mars 1990.

5 COENEN BEERTEN, *Le rassemblement des progressistes : 1944-1976*, p. 232, 244.

de l'autogestion et du dynamisme régional[6]. Bref, autant de sujets portés également par les écologistes.

La nouvelle formation ne parvient cependant pas à percer aux élections législatives de 1985, ne rassemblant que 32.000 voix à la Chambre. Toutefois, bien qu'insuffisants pour obtenir des parlementaires, les scores de SeP sont perçus par Ecolo comme des voix perdues pour les écologistes[7].

C'est en ce sens que Jacky Morael, qui cumule la fonction d'attaché parlementaire de José Daras et de secrétaire fédéral, propose de définir, avec les membres de SeP, des convergences. Avec d'autres représentants du parti, il rencontre à Namur les négociateurs de SeP, parmi lesquels figure un certain Marcel Cheron.

Les premières rencontres sont d'abord consacrées à comparer les programmes, mais très rapidement il est convenu que des candidats SeP figureront en bonne place sur les listes Ecolo. Ce sera chose faite en décembre 1987. L'opération est tout au bénéfice d'Ecolo, qui accueille en son sein des cadres bien formés, disposant d'une solide colonne vertébrale idéologique. Mais la raison principale de cette négociation est en fait la disparition d'un concurrent direct sur le marché électoral. En outre, les verts apparaissent désormais moins fermés à l'égard du monde syndical, ce qui n'est pas rien pour une structure encore perçue comme doctrinaire. Vincent Lurquin souligne que cette alliance doit assurer « l'enracinement dans le monde du travail des listes Ecolo[8]. » Quant à Jean Verjans, militant du SeP et pilier du Mouvement Ouvrier Chrétien à Liège, il fait référence à l'esprit de l'appel de Coronmeuse de 1981, qui proposait une plate-forme de revendications communes entre partis progressistes et syndicats[9]. Son enthousiasme est toutefois tempéré par José Daras qui réplique (au cours d'une conférence de presse) « qu'il n'est pas question d'union des progressistes ou de vieilles lunes de ce genre[10] », démontrant par là une certaine divergence de vues sur

6 *Le Soir*, 24 septembre 1985.

7 JACKY MORAEL, *Générations vertes. Regards croisés sur 30 ans d'écologie politique*, Namur, Etopia, 2014, p. 316.

8 *Le Soir,*18 novembre 1987.

9 *Le Drapeau Rouge*, 20 novembre 1987.

10 *Ibid*.

le sens exact de l'accord : si, pour les membres de SeP, leurs idées vont faire évoluer les écologistes, pour les verts, SeP est bel et bien absorbé par Ecolo.

José Daras, Jacky Morael pour Ecolo, et Vincent Lurquin pour SeP, lors d'une conférence de presse en 1987.

Cette absorption voit de nouvelles figures entrer au sein du parti, et en particulier celle de Marcel Cheron. Né en 1957, il a fait des études d'historien à l'UCL qu'il terminera au tournant des années quatre-vingt après avoir consacré son mémoire à l'antimilitarisme au Parti Ouvrier Belge dans les années 20. Maniant un humour qui se transforme souvent en ironie, il fait un bref passage dans l'enseignement avant de devenir conseiller communal à Nivelles en 1987. Il figure d'abord en seconde place sur la liste pour la Chambre aux législatives de 1987 dans l'arrondissement de Nivelles et devient rapidement secrétaire fédéral à partir de 1988. Sa complicité avec Jacky Morael est très grande. Les deux hommes se comprennent et apprécient les mots bien placés, piquants quand il faut. Rapidement, le duo apparaît comme l'épine dorsale de la direction d'Ecolo. D'autant plus qu'à l'époque, le SF, qui reste pléthorique, est largement bénévole.

LES VAGUES DE L'ÉLECTORAT VERT

Politiquement, 1986 est pourtant une année difficile pour les écologistes. La présence du parti socialiste dans l'opposition les relègue au second plan. Poursuivant sa politique d'assainissement des finances publiques, le gouvernement Martens VI cabre contre lui de nombreux mouvements. Le conclave de Val Duchesse d'avril-mai 1986 et son plan de réduction des dépenses publiques touche toutes les composantes de l'État, y compris la Sécurité sociale, pour un montant total de 195 milliards de francs. Difficile de parvenir à exister dans ce cadre.

Ce seront deux événements externes qui permettront à Ecolo de retrouver ses couleurs : l'accident nucléaire de Tchernobyl, en 1986, qui remet les questions environnementales sur le devant de la scène, et la chute du gouvernement Martens VI sur la pierre d'achoppement des Fourons[11]. Les mises en garde solitaires des années 70 contre le danger nucléaire sont confirmées par les faits, même si l'événement survient dans un bloc communiste sur le point de s'effondrer[12]. À la fin de 1987, les retombées de la catastrophe nucléaire retiennent toujours l'attention de l'opinion lorsque le gouvernement Martens tombe. L'agenda politique belge va alors être dominé par l'enjeu communautaire. En réalité, la fin du gouvernement de centre-droit s'explique surtout par l'exaspération que le jeune ministre du Budget, le très néo-libéral Guy Verhofstadt, provoque au sein du Mouvement Ouvrier Chrétien flamand et francophone[13].

La convocation d'élections anticipées permet au parti socialiste de déployer ses ailes économiques et régionalistes. Après cinq ans d'opposition, le PS fait campagne sur la critique de la politique d'austérité du gouvernement de centre-droit et sur la défense de la Wallonie en plaçant sur ses listes des militants wallons comme José Happart, Jean Mottard ou Yves de Wasseige[14].

11 Les partis flamands et francophones se déchirent sur la question de savoir si un bourgmestre doit ou non parler la langue de la région dans laquelle se situe sa commune.

12 PASCAL DELWIT, JEAN-MICHEL DE WAELE, *Ecolo, op.cit.*, p. 71 ; *Ecolo-Info*, supplément au n°77, octobre 1986, p. 13.

13 MARNIX BEYEN, PHILIPPE DESTATTE, « Un autre pays, Nouvelle histoire de Belgique, 1970-2000 », in *Nouvelle Histoire politique de la Belgique contemporaine de 1830 à nos jours*, vol. 9, Michel Dumoulin, Vincent Dujardin et Mark Van den Wijngaert (dir.), Bruxelles, Le Cri, 2009, p. 179.

14 « Guy Spitaels », in *Encyclopédie du Mouvement Wallon*, t. 3, Paul Delforge, Philippe Destatte, Micheline Libon (dir.), Namur, Institut Jules Destrée, 2001, p. 1495.

Avec un score qui avoisine les 44 % dans les arrondissements wallons[15], il est le grand vainqueur des élections du 13 décembre 1987. Pour Ecolo, le coup est rude. Le parti perd ses deux députés hennuyers et doit se contenter de 6,7 % avec 157 988 voix à la Chambre (pour 152 483 en 1985). Trois députés au total sont élus : deux à Bruxelles (Xavier Winkel et Henri Simons) et un à Liège (José Daras). Au Sénat, les verts francophones envoient deux élus directs (Denise Nélis et Jean-François Vaes), tandis que Paul Lannoye entre dans la haute assemblée grâce à sa cooptation à Namur. Aux fondateurs que sont Lannoye, Daras et Vaes se joignent des personnalités comme Simons, Winkel et Nélis qui ont rejoint Ecolo en 1982 et 1983. Leur profil est résolument social : Henri Simons a été animateur en maison de jeunes avant de travailler pour *Food and Disarmament International* et le MRAX, Xavier Winkel est un des fondateurs des *Amis de la Terre-Belgique*, puis ouvre un café-restaurant écologique à Schaerbeek, *Le Gaspi,* tandis que Denise Nélis, militante syndicale longtemps courtisée par le PS, terminait une carrière d'assistante sociale dans la centrale électrique thermique de Monceau-sur-Sambre.

Denis Nélis, première élue écologiste issue des luttes sociales et du monde du travail.

15 MABILLE, XAVIER. « Le Parti socialiste. Évolution 1978-2005 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1867-1868, no. 2-3, 2005, p. 5-65.

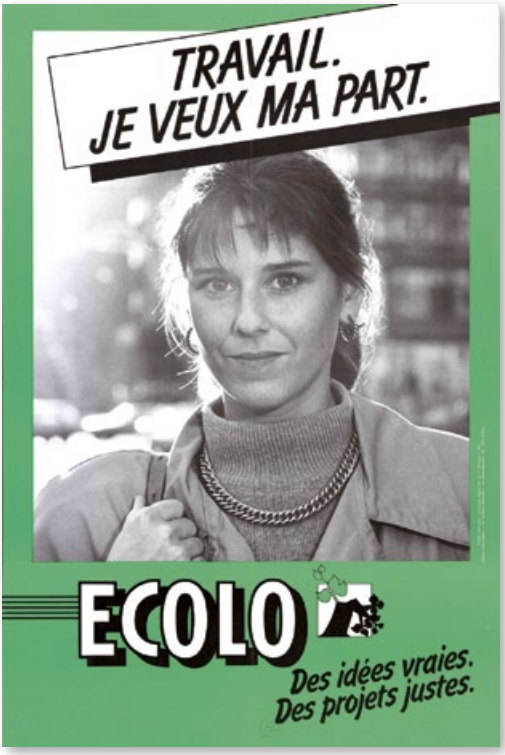

Affiches d'Ecolo pour la campagne électorale de 1987 (Centre d'archives privées Etopia).

Malgré le score, dès le lendemain du scrutin, les verts sont invités à participer à des négociations gouvernementales pour la Région wallonne et choisissent de ne pas se départir d'une attitude résolument constructive. Ce « pragmatisme » qui s'ancre d'abord et avant tout dans une conscience de l'urgence à mettre en place des réformes dans les domaines écologique et démocratique séduit nombre de déçus des partis traditionnels qui veulent à la fois exprimer leur grogne et soutenir un courant qui offre la perspective d'une évolution positive du système politique belge.

Parmi les multiples actions entreprises par les militants d'Ecolo à la suite de l'accident de Tchernobyl, figure le blocage en gare de Liège-Guillemins du train ralliant Moscou (Centre d'archives privées Etopia).

Ces négociations régionales de fin 1987 ne représentent pourtant pas encore une réelle opportunité de montée au pouvoir pour les écologistes. La manœuvre, ourdie par le PS, vise avant tout à appâter le PSC. Comprenant qu'ils sont manipulés, sentant qu'ils ne parviennent pas à peser sur les agendas, les écologistes quittent la table des négociations au début de l'année 1988, tandis que socialistes et sociaux-chrétiens parviennent à former des majorités aux différents niveaux de pouvoir.

Le « sauvetage » de l'élection de décembre 1987 permet de contester l'annonce de la disparition programmée d'Ecolo. L'arrivée de nouveaux membres, l'accession des socialistes au pouvoir et la prise en considération des enjeux environnementaux suite à Tchernobyl donnent également des atouts dont les verts doivent se saisir. C'est dans ce contexte que le parti

avance vers les élections communales de 1988. Celles-ci représentent une première étape de ce redéploiement.

Du 30 juin au 3 juillet 1988, 150 militants se réunissent durant plusieurs jours à Namur pour plancher sur ces élections. Ces quatre journées de formations intitulées « Des communes pour préparer le 21e siècle » permettent de développer une véritable « doctrine communale[16] ». La volonté est de présenter le plus possible des listes Ecolo homogènes et d'éviter les listes de rassemblement. Ne souhaitant pas rééditer certaines déconvenues survenues en 1982, les écologistes ont la volonté d'apparaître en tant que parti adulte et autonome, et non pas en tant que rassemblement de progressistes. Cette volonté se manifeste par des exigences post-électorales plus précises en cas de participation à de futures majorités. Les points d'entrée en négociation – et les points de rupture – sont définis en tenant compte des leçons tirées de la législature communale écoulée à Liège-Ville.

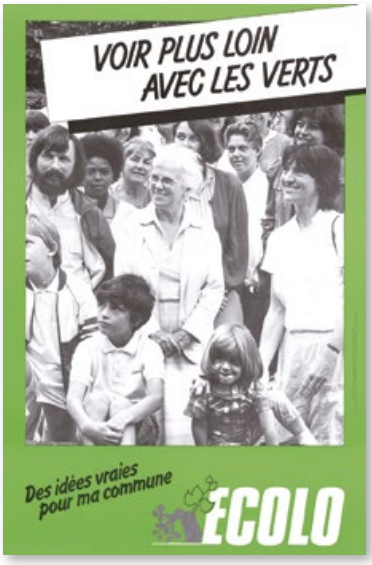

L'affiche électorale d'Ecolo pour les élections communales d'octobre 1988 (Centre d'archives privées Etopia).

16 BENOIT RIHOUX, « Le parti Ecolo aux élections communales de 1982 et 1988. Stratégies, résultats et perspectives », Colloque : « Les élections communales et leur impact sur la politique belge » (Spa, du 02/09/1992 au 04/09/1992), in *Crédit communal de Belgique*, Vol. 8, no. 87, 1992, p. 10.

Les élections qui se tiennent le 9 octobre 1988 voient la victoire des socialistes, majoritaires dans toutes les villes wallonnes de plus de 50 000 habitants à l'exception de Mouscron et de Verviers. Du côté d'Ecolo, les résultats permettent de renforcer progressivement son implantation locale. Bien que son taux de couverture passe modestement de 32,7 % en 1982 à 37,7 % en 1988[17], soit de 89 listes à 100, le nombre d'élus grimpe de 79 à 123. Les écologistes sont cependant exclus de la majorité historique de Liège-Ville, sans pour autant être sanctionnés dans les urnes. Bien que maintenant leurs six élus, les verts sont débarqués au profit d'une coalition entre socialistes et sociaux-chrétiens, ces derniers ayant rompu le cartel qui les unissait aux libéraux. Le bilan liégeois témoigne pourtant de plusieurs réalisations emblématiques, comme le plan d'aménagement définitif du chancre de la Place Saint-Lambert, mais aussi de retards dans les différents projets alors programmés. L'état des finances, calamiteux, a pesé sur les ambitions de la majorité. L'ambiance difficile au sein du collège joue tout autant : les écologistes avaient été imposés en 1982 par la force des choses au bourgmestre socialiste Edouard Close, qui n'a que peu d'estime pour ceux qu'il voit surtout comme des « trublions ». Le choc de deux cultures politiques différentes dans une ville marquée par les destructions urbaines et une faillite budgétaire ne favorise pas l'émulation entre les partenaires. Plusieurs projets portés par les écologistes aboutiront néanmoins, tels que la création d'outils de participation – comme les comités de quartier – et d'aménagement urbain, ce qui vaudra d'ailleurs ces mots à William Ancion, nouvel échevin de l'urbanisme en 1988 : « ne changez rien à ce qu'ont mis en place les écolos ! ».

À Bruxelles-Ville, c'est Michel Van Roye, fils de l'ancien sénateur Pierre Van Roye, qui est désigné au collège de la capitale en tant qu'échevin de l'Environnement et de la Participation. Le nouveau mandataire, soucieux de ne pas répéter les erreurs de la participation dans la Cité ardente, se voit octroyer l'Environnement dans une majorité hétéroclite rassemblant le PSC, le CVP, le PS et la Volksunie, et dirigée par le socialiste Hervé Brouhon. La locale bruxelloise d'Ecolo a assorti sa participation d'un calendrier très strict de mise en œuvre de ses priorités : collecte sélective

17 Soit le rapport entre le nombre de communes où Ecolo dépose des listes et le nombre total de communes (Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Ecolo, op.cit*. p. 141-146).

d'immondices, ouverture du journal communal à l'opposition, création d'un service d'éco-conseil, droit d'interpellation citoyen au conseil, consultation de la population concernant le plan de secteur, réduction de la publicité dans l'espace public et concertation avec les populations d'origine étrangère[18]. La réalisation la plus symbolique de cet échevinat restera la piétonisation définitive de la Grand Place de Bruxelles.

Enfin, les participations aux collèges échevinaux de Pont-à-Celles, Ham-sur-Heure, Ottignies-Louvain-la-Neuve et Court-Saint-Etienne viennent compléter les majorités marquées par une présence verte[19].

ECOLO PROFESSIONNALISE SA COMMUNICATION

Ces différents succès électoraux ne dépendent pas seulement d'opportunités politiques extérieures. Une nouvelle culture de la communication commence à prendre racine au sein du parti écologiste, jusqu'alors peu ouvert aux techniques de marketing politique. Pour les élections de 1987, Ecolo a fait appel à une agence de communication pour l'aider à concevoir ses campagnes. « Nous avons des ambitions démesurées avec un budget plus que mesuré : de 3 à 4,5 millions de francs », explique le secrétaire fédéral Jacky Morael chargé des relations avec l'agence JML (Jean-Marie Liesse) : « jusqu'à présent, Ecolo n'avait pas de visages sur ses affiches. Cette fois, nous aurons trois affiches, une par thème essentiel, avec trois personnages qui ne seront pas des candidats, mais des images dans lesquelles les gens pourront se reconnaître[20] ».

Cette inflexion dans la politique de communication d'Ecolo, qui entend ne pas sacrifier les principes de la « politique autrement », caractérise bien la montée en puissance d'un jeune loup dont le regard pénétrant de séducteur latin tranche singulièrement avec les lunettes et les barbes fleuries qui ont jusque-là incarné l'écologie politique en Wallonie et à Bruxelles.

18 *Le Soir*, 21 octobre 1988.

19 DANIEL BURNOTTE, PASCALE TOUSSAINT, *Ecolo : un système de pensée et une recherche de fonctionnement collectif démocratique*, Mémoire de fin d'études, Université Catholique de Louvain, Faculté Ouverte de Politique Economique et Sociale (FOPES), Septembre 1998, p. 229.

20 *La Cité,* 17 novembre 1987.

Le cou serré dans une cravate impeccable dépassant légèrement de son imperméable mastic, ce diplômé en journalisme se lance dans la visite d'entreprises industrielles que la presse locale rapporte avec un intérêt prononcé pour la dissonance cognitive qui est ainsi produite. Dès 1987, Ecolo entend montrer que l'économie et l'écologie peuvent faire très bon ménage, ce qui ne manque pas de susciter l'intérêt des médias qui aiment jouer sur les clichés qu'ils ont eux-mêmes entretenus. Progressivement, une nouvelle image d'Ecolo se développe, cherchant à se départir de l'image « Ecolo-folklo » qui lui colle comme de la glu[21]. Pour ce faire, Jacky Morael, qui incarne de plus en plus le parti aux yeux du « monde extérieur », ancre résolument son discours sur des thématiques plus généralistes, en n'ayant plus peur de recourir à des concepteurs professionnels pour les messages à porter.

À la fin des années 80, le trio Lannoye-Daras-Morael (ici en conférence de presse en 1987) sera à l'articulation des réformes internes d'Ecolo afin de permettre une meilleure communication pour le parti (Photo Belga).

21 *Le Soir*, 28 novembre 1991.

C'est qu'au milieu des années 80, la perception d'Ecolo reste associée à celle d'une contre-culture, d'un contre-pouvoir, d'un parti contestataire, représenté par de joyeux drilles à grosses moustaches et aux pulls qui grattent. L'image de Deleuze arrivant sur un tandem le premier jour de son mandat de député reste dans les esprits. Si l'image est sympathique, le sentiment demeure celui d'un parti centré sur les seuls enjeux environnementaux. Même s'il sait que la vérité en est éloignée, Morael va travailler sur cette perception pour la retourner. En bon communicateur, il veut que « le discours corresponde au vécu du public » et en l'occurrence qu'Ecolo puisse se libérer d'une image trop critique par rapport au monde syndical, entretenue notamment par la proposition verte d'allocation universelle. Ce travail sur la perception sera important dans la stratégie de communication voulue par celui qui est secrétaire fédéral du parti depuis décembre 1986.

Cette stratégie, évolutive, est portée entre 1986 et 1989 par le trio Lannoye-Morael-Daras. L'entente entre les trois hommes est réelle, et les objectifs en termes de réformes internes, de communication externe et de stratégie politique sont partagés. L'ambition est d'inscrire les écologistes dans l'héritage de la gauche tout en refusant d'être réduits à une vision de gauche traditionnelle voire conservatrice : « Seuls les Ecolos sont encore progressistes » lance d'ailleurs Morael dans Le Peuple, en juin 1989. Ecolo oriente ainsi sa communication sous un angle novateur et progressiste, insistant sur une ouverture aussi bien vers le monde économique (les patrons et les indépendants) que social (les syndicats). Petit à petit, la construction de la communication s'organisera sur une lisibilité plus grande tant en termes de fond que de forme. Les phrases chocs, les concepts clairs, comme la publication d'une « Lettre ouverte à ceux qui pensent que la crise est finie » en 1991, l'approche plus généraliste, et des prises de positions très politiques amènent un nouveau regard vers Ecolo, renforcé par les succès électoraux entre 1988 et 1991.

LETTRE OUVERTE

A CEUX

QUI PENSENT

QUE LA CRISE

EST FINIE

Septembre 1991

Publié en septembre 1991 sur un ton engagé voire virulent, la « Lettre ouverte à ceux qui pensent que la crise est finie » est rédigée par Jacky Morael. Présenté comme un pamphlet, le texte ambitionne de considérer les crises en cours sous tous les angles et de dénoncer « les mécanismes du système » (Centre d'archives privées Etopia).

Ce travail sur l'idée qu'Ecolo est désormais un parti généraliste ne s'impose pas de lui-même. La nouvelle stratégie de communication passe par une professionnalisation de cette communication. Morael le reconnaîtra d'ailleurs lui-même : « Je me bats depuis 1986 pour imposer le recours à des concepteurs professionnels pour nos messages, même si nous gardons évidemment la main sur le fond des discours[22]. » Comme le soulignera plus tard Eric Biérin, l'idée centrale est « la pertinence dans l'impertinence. » Ce dernier sera d'ailleurs un artisan de cette nouvelle manière d'organiser la parole d'Ecolo. Engagé en 1992 comme responsable du service de presse, sympathisant d'Ecolo sans être membre du parti, il va en bouleverser les pratiques. Jusqu'alors, les attachés de presse du parti étaient plus des boîtes aux lettres voire des techniciens de la communication, qui tenaient à jour le listing des journalistes. Or, dans la stratégie de Morael, une telle conception d'un service de presse n'était pas suffisante. En recrutant Biérin, Jacky Morael, qui est un boulimique des infos, trouve un complément qui structure la communication et l'organise de manière stratégique. Des points presse sont tenus presque quotidiennement, analysant les déclarations qui font l'actualité. Les communiqués sont repensés autour de slogans qui font mouche tandis que les débats sont organisés autour d'une vision ensuite conceptualisée par un message. Enfin, Biérin, tel un ambassadeur, fait le siège des rédactions et entretient des relations soutenues avec l'ensemble des journalistes politiques et des chefs de rédaction. À ce renforcement du service presse est accolée une nouvelle utilisation de la consultance et des études d'opinions. Une nouvelle relation de confiance s'instaure avec les médias. Morael, très à l'aise dans ce milieu, joue des « off » et des échanges informels, ce qui renforce sa crédibilité au sein d'un milieu qui continue à mal connaître des élus verts peu enclins à jouer avec les codes de la communication.

Cependant, en interne, les critiques acerbes existent à l'égard d'une présidentialisation en cours, renforcée par la mobilité horizontale des dirigeants au sommet du parti, passant d'un groupe parlementaire à l'autre quand ce n'est pas par la direction. La manière dont la communication se fait et se rapporte est pointée du doigt. Un mécontentement existe du fait que le SF n'informe pas de tout, tout le temps. Ce choix est volontaire. La tête du parti détaille sa stratégie visible dans les réunions internes mais

22 *Le Soir*, 28 novembre 1991.

garde pour elle sa stratégie plus confidentielle. En souhaitant développer des contacts informels et en organisant une manière de communiquer qui repose sur des intentions qui ne peuvent être dévoilées, le secrétariat fédéral souhaite protéger ses arrières. Car les craintes existent que tout déballer devant quarante ou cinquante personnes au « Secrétariat fédéral élargi » du vendredi soir ou au Conseil de Fédération entraîne un risque de retrouver les plans d'Ecolo étalés dans la presse quelques jours après. La cohésion politique n'est pas très élevée et les querelles d'egos sont assez présentes. Une situation qui offre peu de garanties de confidentialité. C'est ce que le couple Morael-Biérin résumera en affirmant qu'« avoir une stratégie de communication, ce n'est pas communiquer sa stratégie. » Cette manière de faire sera longtemps dénoncée par certains opposants internes, contribuant notamment à façonner l'image d'un leader qui joue *solo*.

UNE MODERNISATION DE LA STRUCTURE INTERNE

Cette tension s'explique par le rôle central et constant que Jacky Morael occupera entre 1987 et 1991, incarnant une certaine permanence du leadership dans une structure mouvante. En quatre ans, pas moins de six changements de secrétaires fédéraux (SF) seront réalisés, essentiellement à la suite de leur élection en tant que parlementaires. Au Conseil de Fédération d'octobre 1987, Pierre Jonckheer est chargé de remplacer Henri Simons, qui devient député à la Chambre en lieu et place de Jacques Preumont. Ce dernier, qui a cherché à organiser les mécontents de Neufchâteau/Virton, finit en effet par être exclu d'Ecolo en septembre 1986, pour non-respect des règles de réciprocité[23]. Il démissionnera de son poste de député en octobre 1987, ce qui ouvre la place à son suppléant, Henri Simons. Le turn-over des secrétaires fédéraux continue en 1988, avec le remplacement en janvier de Paul Lannoye, devenu sénateur coopté, par Georges Trussart. En mars 1988, une nouvelle Assemblée Générale élit Martine Dardenne, Pierre Jonckheer, Jacky Morael, Marie Nagy et Georges Trussart, qui resteront en place jusqu'en août 1989, moment où Marie Nagy et Martine Dardenne, devenues parlementaires, sont remplacées par Marcel Cheron et Bruno Thiéry. Avant une nouvelle

23 Le contrat de réciprocité signé entre chaque élu et Ecolo impose aux élus de reverser une partie de leurs rémunérations appelées rétrocessions.

modification, en novembre de la même année, qui voit l'élection d'un nouveau secrétariat fédéral, rassemblant Marcel Cheron, Jacky Morael, Claude Adriaen, Didier Paternotte et Salvatore Miraglia. De tous ces changements, seul Jacky Morael est rescapé de l'équipe de décembre 1986, situation qui lui donne le seul rôle stable dans l'instabilité. Lui et Marcel Cheron seront d'ailleurs les deux premiers secrétaires fédéraux rémunérés.

Outre ces changements de personnes, le poste de secrétaire fédéral connaît de nombreuses modifications au croisement des années quatre-vingt et nonante. Une révision des statuts, en 1989, prévoit que « la fonction de Secrétaire fédéral peut être une fonction à temps plein ou partiel et rémunérée comme telle par le Mouvement ». Un projet de professionnalisation du SF est également porté, envisageant notamment sa réduction à trois membres, mais finit par échouer. Ce n'est qu'en 1994, avec l'Assemblée générale de Huy-Burdinne que la structure de direction changera de manière décisive en passant à trois membres, élus en équipe (et non plus individuellement) tout en doublant la durée du mandat. Une réforme que les Grünen allemands avaient opérée quelques années auparavant mais que nombre de partis verts mettront encore des années avant d'adopter.

Outre la transformation de la direction, le parti se structure plus solidement à partir de 1987. L'impulsion donnée par Jacky Morael y contribue largement. Les rentrées financières sont réorientées pour soutenir la professionnalisation des cadres, tandis que la production idéologique, via la mise en place de nouvelles commissions, s'oriente vers des terres jusque-là inconnues ou délaissées. La professionnalisation se traduira par une augmentation du nombre des salariés. En 1990, Ecolo dispose de 31 postes à temps plein. La victoire de 1991, qui amène de nouveaux moyens financiers, fera grimper ce nombre. L'augmentation des ressources est également importante : alors qu'en 1989, Ecolo fonctionne avec un budget de 30 millions de francs, le parti passe en 1992 à 97 millions de francs. La croissance de la dotation publique ne s'explique pas seulement par la croissance du nombre de voix. À la même époque, une réforme profonde du financement des partis a considérablement restreint les dons privés, qui posaient de nombreux problèmes. La fin de ces possibilités de donation et l'implication plus grande des pouvoirs publics dans le financement des organisations politiques ayant des élus transformeront profondément les partis et leur comptabilité.

LES SECRÉTAIRES FÉDÉRAUX D'ECOLO DE DÉCEMBRE 1986 À FÉVRIER 1997

DÉCEMBRE 1986	Martine Dardenne, Daniel Comblin, Paul Lannoye, Jacky Morael et Henri Simons
OCTOBRE 1987	Au Conseil de fédération d'octobre, désignation de Pierre Jonckheer, en remplacement de Henri Simons (qui remplace Jacques Preumont à la Chambre).
JANVIER 1988	Au Conseil de fédération de janvier, remplacement de Paul Lannoye, devenu sénateur coopté, par Georges Trussart (*ad interim* jusqu'à l'AG de mars 1988)
MARS 1988	Martine Dardenne, Pierre Jonckheer, Jacky Morael, Marie Nagy et Georges Trussart
AOÛT 1989	Au Conseil de fédération d'août, remplacements de Marie Nagy et Martine Dardenne, devenues parlementaires, par Marcel Cheron et Bruno Thiéry
NOVEMBRE 1989	Marcel Cheron, Jacky Morael, Claude Adriaen, Didier Paternotte et Salvatore Miraglia
DÉCEMBRE 1991	Au Conseil de fédération, remplacement de Marcel Cheron et Jacky Morael, élus députés, par Daniel Burnotte et Vincent Decroly (ad interim jusqu'à l'AG de mai 1992)
MAI 1992	Daniel Burnotte, Vincent Decroly, Anne-Marie Latteur, Roland Libois
JUIN 1992	À l'Assemblée générale, élection d'un cinquième secrétaire fédéral : Gérard Lambert
JUIN 1993	À l'Assemblée générale, démission de Roland Libois remplacé par Denise Nélis
JANVIER 1994	Jacky Morael, Isabelle Durant et Dany Josse
FÉVRIER 1997	Au Conseil de fédération de février, remplacement de Dany Josse par Jean-Luc Roland

CHAPITRE 2

ECOLO DANS L'ARÈNE POLITIQUE BELGE

Marcel Cheron, Jacky Morael et Claude Adriaen. Par l'implication en particulier de Marcel Cheron, André Drouart et Jacques Liesenborghs, Ecolo sera particulièrement actif dans la défense de l'enseignement et du secteur non-marchand.

ECOLO ET LES RÉFORMES DE 1987-1989

Des négociations et des projets politiques, l'époque qui bouscule les gouvernements Martens n'en manque pas. Avec la crise des Fourons, la campagne électorale de 1987 a résolument mis l'accent sur le contentieux communautaire et la nécessité de nouvelles réformes institutionnelles, afin d'y répondre plus efficacement. Trois phases de négociations sont finalement proposées par Martens VIII : la première relative aux transferts de compétences, la seconde autour d'un nouveau système de financement, la dernière sur l'élection directe des parlements des entités fédérées et la réforme du système bicaméral.

Avec la réforme de l'État de 1988, l'enseignement, la recherche scientifique et l'aide à la presse sont transférés aux Communautés. Les transports et les travaux publics reviennent, eux, aux Régions. Ce transfert des compétences impliquait logiquement aussi celui des moyens financiers. En 1988, l'enseignement francophone coûte plus cher, par élève, que l'enseignement flamand. Alors que les élèves francophones représentent 42,45 % des jeunes en âge de scolarité obligatoire, 43,5 % du budget enseignement leur est dévolu. La différence entre les réseaux, le taux de redoublement, l'âge du corps enseignant marquent cette légère différence.

Les négociations sur le refinancement de l'enseignement aboutiront à une répartition tenant compte du nombre de jeunes en âge d'aller à l'école. Mais le calcul va vite s'avérer défavorable aux francophones. Tandis que Dehaene et les experts du CVP manient les premiers ordinateurs portables Toshiba, les francophones n'ont que papiers et crayons. Le déséquilibre financier en ressortira renforcé par différentes mesures comme la fusion de la Communauté et de la Région qui apporteront, à la Flandre, un peu de marge budgétaire. Rapidement, les francophones se rendront compte de l'impact catastrophique que ce refinancement, mal négocié, fait peser sur leurs structures. L'enseignement francophone entre dans la spirale du sous-financement chronique qui oblige soit à renforcer le poids des entités fédérées comme le réclament les Flamands, soit à entamer une politique d'austérité pour tenter de colmater les brèches. C'est la seconde option qui sera choisie, dans une situation telle que la gratuité de l'enseignement maternel sera, un temps, remise en cause.

Les verts, qui n'ont pas été conviés aux négociations, n'hésitent pas à faire part de leurs propositions de modification de la loi de financement tout en prenant part à la contestation qui monte dans la rue tout au long de l'année 1990. Cette action n'est pas seulement liée à la volonté des écologistes de sortir de leur « *core business* environnemental ». Dès ses origines, Ecolo a vu de nombreux enseignants rejoindre ses rangs. La volonté de s'inscrire dans le combat pour une meilleure école est aussi renforcée par la centralité que les écologistes accordent à l'apprentissage et à l'autonomie des individus.

L'autre grand volet des réformes institutionnelles est celui qui donne enfin naissance à la région de Bruxelles-capitale, jusque-là enfant abandonné du processus institutionnel. Fin 1987, Ecolo rend public son « Plan vert pour Bruxelles », rassemblant plusieurs propositions institutionnelles. Le plan met en avant l'idée d'une suppression des dix-neuf communes et du conseil d'agglomération et la mise en place d'une communauté urbaine organisée autour de quarante conseils de quartiers chargés des dossiers locaux et de la décentralisation administrative. Un conseil urbain bruxellois agirait en tant qu'assemblée élue, renforcé par une commission culturelle, tout autant élue, jouant le rôle de protectrice de la minorité flamande. Cette vision de Bruxelles s'insère dans une proposition générale sur la réforme de l'État, défendue également par Agalev, et qui dessine une nouvelle Belgique « à partir d'une vision fédéraliste, démocratique et intégrale[1] ». La communauté urbaine de Bruxelles y serait reconnue comme une région à part entière. Le projet n'aboutira cependant pas. La réforme de 1988 met fin à la perspective verte d'une Belgique bâtie sur les « contrées[2] ». Forcés de reconnaître les provinces « à titre transitoire[3] », les élus écolos tenteront d'infléchir la direction prise en proposant des réformes de gouvernance par leur activité parlementaire. À Namur, cette action revient au duo Daras-Nélis. Occupant le terrain de manière vigoureuse, les deux seuls élus verts permettent à Ecolo de s'imposer dans les débats. Le pilier de cette vision régionale sera José Daras. Menant le combat autour de la suppression du

1 *Proposition du groupe Ecolo/Agalev concernant la réforme de l'État*, 30 mars 1988.

2 Projet institutionnel des écologistes wallons et bruxellois depuis 1983, les contrées sont une fédération de communes, fédérées à leur tour à d'autres contrées pour former la région wallonne (Benoit Lechat, *Ecolo. La démocratie comme projet, op. cit.*, p. 272).

3 Ecolo, *Elections législatives de 1991, Le programme d'Ecolo*, Namur, Ecolo, 1991, p. 17.

cumul des mandats, de l'élection directe des députés régionaux et de la lutte contre le clientélisme, l'élu liégeois défend l'idée d'un fédéralisme belge construit sur base du principe de territorialité. S'il avait bénéficié d'un véritable soutien de la part d'une base sociale un peu large, ce refus des logiques communautaires aurait peut-être freiné la montée des tensions qui suivent les réformes de 1988 et 1989. Mais le fédéralisme intégral était comme un conducteur fantôme, roulant à sens inverse de toutes les réformes lancées depuis les années 70, sans pouvoir leur opposer un véritable mouvement dans la société. Il prenait à rebrousse-poil la logique du fédéralisme identitaire développé par le mouvement flamand et le régionalisme wallon à connotation réactive incarné alors par José Happart.

Peu à peu, l'évolution institutionnelle forçait insensiblement Ecolo à s'inscrire dans la configuration à la fois bipolaire et centrifuge du fédéralisme belge. Sans faire trop de bruit, les positions institutionnelles des verts furent modifiées dans le sens d'une reconnaissance croissante de l'institution communautaire. Ce virage s'accéléra avec le long conflit social que traversa l'enseignement francophone tout au long des années 1990.

LE TOURNANT DE LA CRISE DE L'ÉCOLE

Les francophones semblaient entrer à reculons dans la nouvelle Belgique fédérale. Jusqu'en 1987, l'enseignement catholique francophone avait résisté à la communautarisation de l'enseignement, en agitant le slogan « ni rouge, ni pauvre »[4] pour signifier sa peur de perdre la protection politique et financière du CVP dans une communauté française dominée par le PS. Le PSC avait fini par céder en obtenant l'inscription des garanties du Pacte scolaire dans la Constitution.

À la fin du printemps de 1988, Gérard Deprez et Guy Spitaels pensaient avoir sauvé l'essentiel. La loi spéciale de financement des communautés et des régions était censée combiner des mécanismes de responsabilité et de solidarité tout en contribuant à la réduction des déficits publics. Les francophones croyaient avoir obtenu une grande victoire avec le

4 PIERRE BOUILLON, BENOIT LECHAT, *Enseignement, de la grève à la négociation*, EPO, Bruxelles, 1991.

maintien du principe « un enfant = un enfant » qui assurait un financement égal à l'enseignement de chaque communauté en fonction du nombre d'élèves. Mais leur relative impréparation technique leur fit sous-estimer la croissance de la population scolaire en Wallonie et à Bruxelles. Face à eux, Jean-Luc Dehaene et ses sherpas qui jonglaient avec les chiffres finiront par faire accepter leur programmation budgétaire[5].

Le mécanisme de financement imposé entend consacrer les principes de responsabilité financière des entités fédérées et de solidarité au sein de l'État « fédéral ». Le principal problème est que le système proposé s'inscrit dans le cadre de la rigueur budgétaire. Si les Régions se voient dotées de la capacité de lever taxes et impôts, la réalité est toute autre pour les Communautés. Ces dernières dépendent de l'État qui leur octroie des ressources à partir de 75 % du produit de la TVA, de 22 % de l'impôt sur les personnes physiques et de 3 % de la redevance radio-télé. La base forfaitaire qui en organise la redistribution voit un partage de 57,55 % des moyens pour la Flandre et de 42,45 % pour la Communauté française.

Le principal problème de cette dernière, c'est que le coefficient de dénatalité qui affecte la part issue de la TVA lui est défavorable. En outre, il n'est prévu aucune liaison des dotations communautaires à l'évolution du PIB. Mettant en évidence ce point, Philippe Defeyt, dès 1990, pointe le cataclysme financier qui va arriver à courte échéance. Dans une publication à l'IRES, il détaille trois hypothèses réalistes qui montrent qu'en 1999 ce seront plusieurs milliards qui manqueront. Alors que Philippe Moureaux, négociateur du PS, pensait que les pertes de moyens seraient subies par l'enseignement libre, Defeyt et quelques libéraux mettent en évidence que c'est bien l'ensemble du secteur qui sera impacté. Le danger est d'autant plus grand que le nouveau mécanisme organise un régime de partage de la part issue de la TVA, qui est répartie sur le nombre d'élèves inscrits dans chacune des communautés en 1987. Ce régime doit s'éteindre en 1999 pour être remplacé par une répartition basée toujours sur le nombre d'élèves mais à partir de critères plus objectifs[6]. Au terme de ces dix ans, la Communauté française se retrouvera coincée par l'augmentation de

5 HUGO DE RIDDER, *Sire, donnez-moi cent jours*, Duculot, Paris-Louvain-la-Neuve, 1989, p. 137.

6 HENRY JULIEN, GEOFFREY FILLEUL, et GIUSEPPE PAGANO. « L'accord institutionnel dit de la Saint-Éloi », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1696, no. 31, 2000, p. 1-52.

son déficit avec deux seules portes de sortie : soit de nouveaux moyens devront être dégagés, soit une politique de réduction des dépenses devra être assurée.

Côté social, la situation se détériore progressivement au cours des mois qui suivent les négociations sur la révision de la loi. En mars 1989, deux mois à peine après le vote du texte, les syndicats des enseignants francophones entendent les représentants de leur ministre leur annoncer l'absence de moyens pour financer d'éventuelles augmentations des salaires. À l'automne de la même année, la Communauté française freine la conclusion d'un accord intersectoriel valable pour tous les fonctionnaires belges, tout simplement parce qu'elle ne dispose pas des moyens pour accorder une augmentation de 2 % à ses enseignants. Ce moment est le détonateur d'un conflit qui connaîtra cinq mois de grèves quasi ininterrompues et près de septante manifestations en Wallonie et à Bruxelles. Le climax viendra le dimanche 18 novembre 1990 avec une manifestation rassemblant plus de 40.000 parents et élèves à Bruxelles, derrière une banderole proclamant que l'enseignement doit être « la » priorité d'une démocratie. En plus de l'expression d'une sourde inquiétude pour l'avenir de leurs enfants, les manifestants témoignent de leur incompréhension qu'un refinancement de l'enseignement puisse être refusé simplement parce que la majorité politique flamande qui domine l'État belge ne veut pas en entendre parler. La réalité est toutefois aussi celle d'une différence structurelle entre les deux communautés. Contrairement à leurs homologues flamands, les responsables francophones ne peuvent compter sur l'apport de moyens en provenance des régions wallonne et bruxelloise. La région wallonne et la communauté n'ayant pas été fusionnées et la richesse régionale flamande étant supérieure à celle de la Wallonie, tant les outils que les moyens manquent pour améliorer la situation.

Dans ce conflit qui paralyse l'école francophone pendant presque toute l'année 1990, Ecolo se manifeste par sa proximité avec les revendications des enseignants. Le parti a la légitimité de ses avertissements adressés dès 1989 quant aux dangers de la loi de financement. En public, Ecolo soutient les demandes des acteurs de l'école et se mobilise pour la liaison des dotations communautaires avec le PIB. Le conflit scolaire s'achève provisoirement le 24 novembre 1990 non seulement par l'engagement des

présidents du PS et du PSC à financer l'application de l'accord intersectoriel, mais aussi par l'assurance d'une convention collective limitée aux seuls enseignants[7]. La longue tension laissera cependant des traces. Les partis traditionnels font les frais de la contestation scolaire. Comme l'illustre une phrase écrite sur un calicot au printemps 1990, « Le PSC a fourni l'arme et les munitions, le PRL a tiré sur l'enseignement. Et le PS cherche à camoufler le corps ». Cette méfiance profite à Ecolo, comme l'analyse alors le journaliste Pierre Bouillon dans Le Soir : « Très présent dans le débat scolaire (et dans les… cortèges) sur le thème 'Ecolo n'a pas attendu que ce soit à la mode pour se préoccuper de l'enseignement'. Relevons ses liens avec les collectifs enseignants. Et constatons qu'Ecolo saute joyeusement dans les flaques d'eau que contournent si prudemment les partis de la majorité : mettons le pacte scolaire sur la table, corrigeons sans délai la loi de financement… Tabous ! »[8].

Forts de cet engagement, les écologistes s'engagent résolument pour le refinancement de la Communauté française et des secteurs qui en dépendent. Les verts ne se contentent pas de demander plus d'argent pour l'enseignement. Ils en font un objet politique à part entière, en développant une réflexion en profondeur sur l'amélioration de sa qualité. Cette situation se matérialise à l'interne du parti. En 1990, Jacques Liesenborghs, jusque-là principal animateur de la Confédération Générale des Enseignants (CGE), rejoint Ecolo. Il en sera un des moteurs sur les enjeux scolaires, via notamment la Commission « Enseignement » qui se met en place et qui publiera jusqu'au début des années 2000 une petite revue « Ecoles en Vert » largement diffusée dans le monde scolaire. Cet engagement pour la question scolaire contribuera à la victoire de 1991 et sera l'un des principaux moteurs de la participation des écologistes au dialogue de communauté à communauté qui s'ouvre le 6 avril 1992.

Plus largement, les verts défendent également dans ces années le secteur non-marchand et ses travailleurs sous statuts précaires, notamment dans le cadre de la réforme des Programmes de Résorption de Chômage (PRC) qui met à mal le secteur associatif et suscite une forte mobilisation au

7 PIERRE BOUILLON, Benoît Lechat, *Enseignement, de la grève à la négociation*, *op. cit.*

8 *Le Soir,* 9 octobre 1990.

sein du monde chrétien en Wallonie et à Bruxelles[9]. Ces engagements contribuent à rafler au PSC et au PS une série de leurs électeurs traditionnels et à identifier durablement Ecolo comme « le » défenseur des travailleurs du secteur public et non-marchand. Les socialistes souffrent, en effet, de leur participation à une politique d'austérité qui ne s'interrompt pas, malgré la promesse du « retour du cœur » qui avait contribué à leur raz de marée de 1987. En outre, le PS est fortement divisé sur la réforme de l'État de 1988, nombre de militants wallons lui reprochant, comme en 1962, d'avoir trahi ses engagements wallons. Cette perception d'un PS mangeant sa parole reste en travers de la gorge de plusieurs acteurs sociaux qui se laisseront dès lors courtiser par des écologistes se présentant comme leurs meilleurs alliés dans les travées parlementaires.

DE 1989 À 1991 : DES SUCCÈS DÉCISIFS

La stabilisation aux élections de 1987 et 1988 permet à Ecolo de sortir de la période houleuse issue de Neufchâteau-Virton. Alors qu'entre 1986 et 1987, près de 35 % des membres décident de quitter le navire, la victoire aux législatives anticipées permet de combler le vide et de retrouver le niveau de 1986, soit plus de 900 membres. De plus, malgré la faiblesse de la représentation qu'ils ont arrachée aux élections de décembre 1987, les verts participent avec le PS, le PSC et le FDF aux négociations pour la formation des exécutifs de la Région wallonne et de la Communauté française.

Ils y sont surtout convoqués par le PS pour faire pression sur le PSC auquel le premier entend montrer qu'une majorité alternative « de gauche » est possible[10]. L'expérience est utile. « S'ils doivent encore participer à une négociation, ils éviteront sans doute, de publier avant l'ouverture des débats, le détail de leurs préalables… », écrit La Libre Belgique qui à l'époque se montre très sceptique sur la capacité collective d'Ecolo à participer au pouvoir.

9 PIERRE BOUILLON, BENOÎT LECHAT, *Enseignement, de la grève à la négociation*, *op. cit.*

10 Entretien avec José Daras.

Paul Lannoye pilote la délégation d'Ecolo au premier round de négociations gouvernementales de son histoire, avec Guy Spitaels (PS), Gérard Deprez (PSC) et Georges Clerfayt (FDF). Elles seront rapidement avortées (1987).

Ces progressions restent toutefois modestes au regard de la grande victoire que constitue l'élection européenne du 10 juin 1989. Ecolo y engrange pas moins de 371.053 voix soit 16 % en Wallonie et 10,6 % à Bruxelles (avec une pointe à 16,3 % dans la province de Liège). Ce record, qui tiendra jusqu'en 1999, permet à Paul Lannoye et Brigitte Ernst de faire leur entrée au Parlement européen[11]. Une fois encore, les élections européennes sourient aux verts, qui y enregistrent leurs meilleurs résultats. L'absence de poids lourds politiques, vu la limitation du nombre de candidats, et la distance subjective plus importante des instances européennes peuvent expliquer ces scores. Étant moins tenté d'y réaliser un vote traditionnel ou utile, l'électeur s'y sentirait plus libre dans son choix, portant de cette manière plus facilement sa sympathie pour le vote écolo[12]. La présence sur une liste FDF-ERE, de François Roelants du Vivier, l'ancien député européen en rupture, n'aura finalement pas eu d'incidence sur les résultats pour le parti.

11 PASCAL DELWIT, Jean-Michel De Waele, *Ecolo, op. cit.*, p. 73.

12 BENOIT RIHOUX, *Émergence et institutionnalisation des partis écologistes*, Mémoire de fin d'études, Louvain-la-neuve, UCL, 1991, p. 139

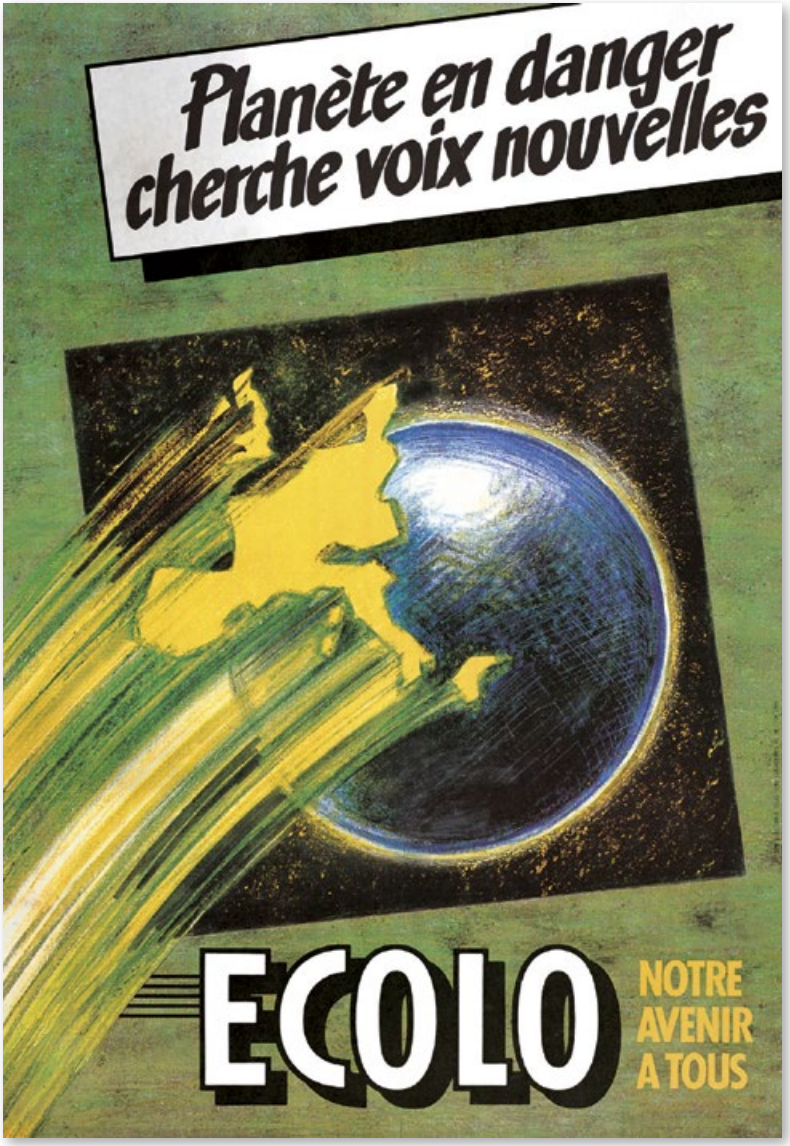

Affiche électorale d'Ecolo pour les élections européennes de 1989 (Centre d'archives privées Etopia).

Outre ce succès électoral, les élections européennes bousculent l'ordre interne. L'élection de Paul Lannoye, qui deviendra dans la foulée co-président du Groupe de Verts du Parlement européen, transforme le leadership. Son « éloignement » offre une place plus grande à Jacky Morael, qui devient le moteur du secrétariat fédéral ainsi que le porte-parole du parti. Dans un premier temps, l'essentiel de l'énergie est consacré aux élections de 1991, où tout doit être mis en place : organisation interne, stratégie, ressources humaines, communication, etc.

Le succès européen est reproduit dans une mesure un peu moindre lors de la première élection directe d'un Conseil régional bruxellois qui a lieu le même jour. Confirmant les progrès de son implantation bruxelloise, Ecolo engrange 10,2 % et huit élus directs : Annick de Ville, Marie Nagy, Evelyne Huytebroeck, Alain Adriaens, Philippe Debry, Michel Duponcelle, André Drouart et Paul Galand. Agalev, de son côté, envoie un élu au Conseil bruxellois.

Mais l'année suivante, le 28 octobre 1990, les Ecolos germanophones font bien mieux encore en arrachant 15 % et 4 élus à la première élection directe du Conseil de la Communauté germanophone. Cette élection est marquée par une sanction de la coalition libérale-chrétienne sortante, obligée d'ouvrir la majorité à une tripartite incluant les socialistes. Ecolo dépasse ses prévisions, en réalisant un score qui le dote du même nombre d'élus que le parti socialiste. Les verts germanophones semblent avoir profité des victoires obtenues par leurs voisins allemands, les Grünen, entrés en majorité à Aix-la-Chapelle l'année précédente. L'autre explication de la percée des écologistes tient dans l'influence exercée par les médias allemands, plus portés sur les questions environnementales que leurs voisins, et particulièrement suivis d'Eupen à Raeren[13].

13 *Le Soir*, 30 janvier 1990

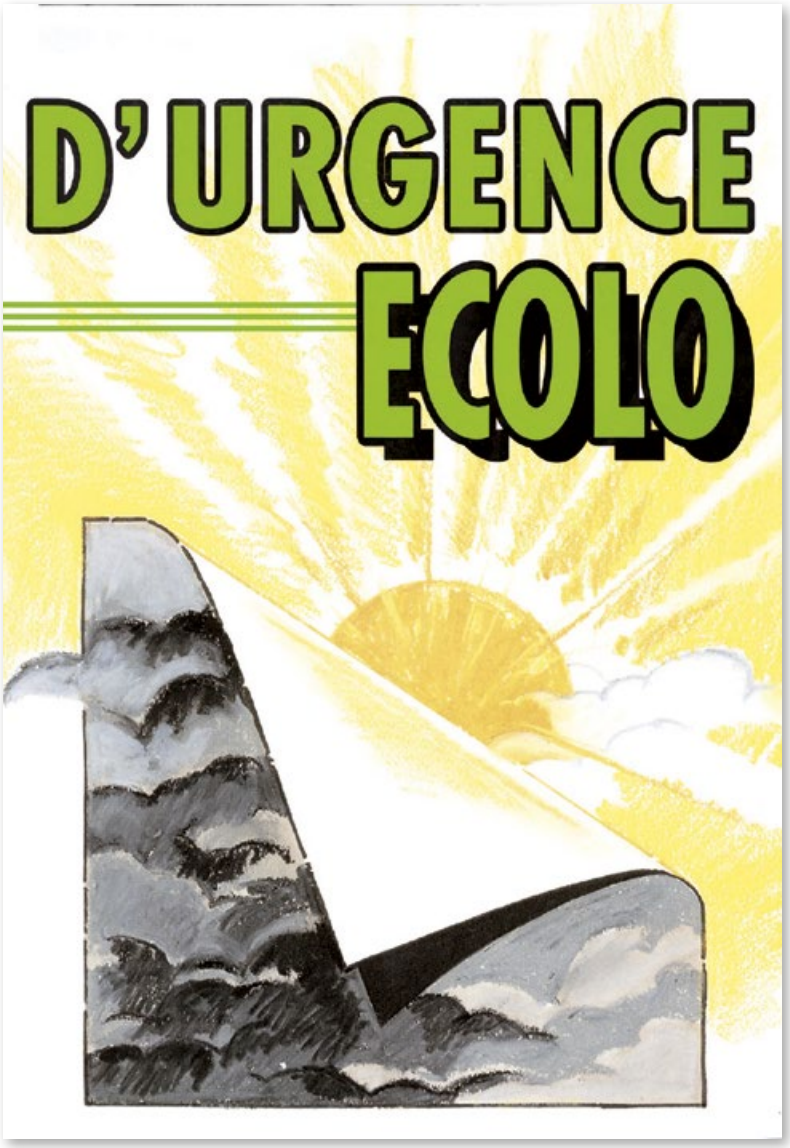

Affiche électorale d'Ecolo pour les élections de 1991 (Centre d'archives privées Etopia).

Les marches électorales, particulièrement rapprochées, sont franchies aisément par Ecolo, qui retrouve des couleurs et envisage avec optimisme le grand rendez-vous législatif de 1991. La victoire, en effet, est verte. Ayant placé leur campagne sous le slogan « D'urgence, Ecolo ! », les écologistes récoltent 312.370 voix[14] et envoient dix députés à la Chambre : José Brisart, Marcel Cheron, Philippe Dallons, Philippe Defeyt[15], René Dejonckheere, Thierry Detienne, Jacky Morael, Henri Simons, Jean-Pierre Viseur et Xavier Winkel. Au Sénat, Ecolo obtient six sénateurs élus directs : José Daras, Germain Dufour, Jacques Liesenborghs, Jan Meesters, Jean-Paul Snappe, Jean-François Vaes, ainsi que trois sénateurs provinciaux : Martine Dardenne, Pierre Jonckheer et Denise Nélis. En Flandre, Agalev obtient 7 sièges à la Chambre, et 5 au Sénat grâce à ses 314.360 voix. Les verts flamands poursuivent aussi leur progression, à un rythme moins rapide cependant. À eux deux, les partis écologistes rassemblent plus de 610.000 voix, soit la moitié du résultat de la famille libérale.

Une partie des nouveaux élus à la Chambre et au Sénat. En 1991, Ecolo obtient une de ses plus grandes victoires (Centre d'archives privées Etopia). De gauche à droite : JF Vaes, G. Dufour, J. Liesenborghs, J. Meesters, J. Daras, X. Winkel. Assis : R. Dejonckheere, T. Detienne, P. Defeyt, H. Simons, M. Cheron, J. Morael, J. Brisart, P. Dallons.

14 PASCAL DELWIT, JEAN-MICHEL DE WAELE, *Ecolo, op.cit.*, p. 73

15 C'est la première fois qu'Ecolo obtient un élu direct à Namur.

Mais le succès est occulté par un choc inattendu qui va durement frapper les opinions. Le dimanche 24 novembre 1991 va rester dans la mémoire des historiens flamands en tant que « zwarte zondag », un dimanche noir : le Vlaams Blok, parti trouvant ses racines dans la collaboration avec l'occupant nazi, effectue une percée impressionnante qui glace une intelligentsia qui n'a guère anticipé cette hypothèse. Ce retour de l'extrême-droite xénophobe au parlement moins de cinquante ans après la victoire sur le nazisme éclipse la percée des écologistes dans les trois régions. La croissance en sièges du Blok est importante, le parti passant de 2 à 12 sièges à la Chambre. Le Front National prend lui aussi un siège tandis que le parti libertaire de Jean-Pierre Van Rossem décroche trois sièges.

Les sondages n'avaient guère envisagé ce scénario voyant des partis extrémistes bousculer les résultats. Les réactions en Flandre vont vite dans le sens d'un ras-le-bol de la population à l'égard de la classe politique. Au soir des élections, le chrétien-démocrate Herman Van Rompuy parle d'un mouvement profond dans lequel « la Belgique et la Flandre sont de moins en moins gouvernables ». Pour Franck Vandenbroucke, « tout le monde a perdu.» Mais s'ils reconnaissent l'ampleur de la montée des extrémistes, les partis traditionnels, surtout en Flandre, ont du mal à comprendre l'ampleur du séisme. La victoire du Blok ne serait que passagère, « temporaire » comme le souligne le libéral Herman de Croo. Il n'y a que Magda Alvoet, chez Agalev, qui avertit du danger possible de diffusion des idées portées par le Blok : « J'ai peur des partis qui vont vouloir suivre le succès du Vlaams Blok en essayant d'imiter leur programme[16]. »

Le risque de voir l'extrême-droite arriver au pouvoir amène plusieurs associations et élus à demander l'instauration d'un cordon sanitaire afin de réduire leur influence. Diverses associations flamandes et francophones se mobilisent contre le racisme et se rassemblent autour de « Charte 91 », demandant entre autres que les partis démocratiques refusent de s'allier aux extrémistes. Du côté politique, en 1992, un accord inter-partis entre Agalev, CVP, PVV, SP, VU s'engage à refuser tout accord politique avec l'extrême-droite. Ce cordon sanitaire en est cependant à son deuxième essai. Dès 1989, c'est le député flamand Agalev Jos Geysels qui avait proposé

16 *RTBF*, 24 novembre 1991.

aux autres partis démocratiques d'isoler politiquement le Blok. Lancée au débat final du Congrès des jeunes socialistes le 4 février 1989, l'idée séduit dans un premier temps au sein du monde politique flamand, avant d'être finalement rejetée par Jaak Gabriëls, alors président de la Volksunie. Le séisme de 1991 remet l'idée en avant mais il faut attendre la publication par le Blok de son programme en 70 points, en 1992, pour que le déclic vienne enfin. Intitulé « Immigration : les solutions. 70 propositions pour résoudre le problème des étrangers », le document déclenche un tollé. En novembre, une motion du Conseil régional flamand condamne le texte et permet au cordon sanitaire flamand de se mettre en place. Du côté francophone, c'est en 1993 qu'une « charte de la démocratie » sera signée entre Écolo, FDF, PRL, PS et PSC, mettant semblablement en place un cordon sanitaire politique contre les partis d'extrême-droite.

Le 24 octobre 1992 ce sont près de 40.000 personnes venant de toute l'Europe qui défilent à Bruxelles contre le racisme et le fascisme. Ecolo sera largement présent.

Côté francophone, au soir du 24 novembre 1991, la victoire d'Ecolo est analysée par les partis traditionnels, sous le même angle de « succès temporaire ». Sur le plateau de la RTBF, c'est un président du PS pour le

moins nerveux qui lâche à Marcel Cheron que le succès des verts est plus dû à « un rejet assez significatif des partis qui ont géré plutôt que, excusez-moi, un attrait extraordinaire pour les propositions qu'Ecolo aurait présentées. » La victoire écologiste est mal comprise. Elle s'insère cependant dans une dynamique en cours depuis plusieurs années. Pour Ecolo, la vague de bons résultats de 1987 à 1991 est notamment imputable à l'apaisement des tensions internes. Le parti ne fait plus l'étalage de ses divisions, elles sont largement (mais provisoirement) effacées. Le secrétariat fédéral qui l'anime depuis décembre 1986 allie cohésion et ouverture. Les cadres « historiques » autour de Paul Lannoye sont complétés par Henri Simons et Jacky Morael, deux personnalités dynamiques, très réceptives aux nouveaux enjeux de communication. Un véritable passage de témoins est momentanément assuré entre une génération qui se concentre sur les préoccupations environnementales parce qu'elle les juge absolument prioritaires et des jeunes cadres davantage branchés sur les questions culturelles. Par ailleurs, la reprise de SeP a non seulement apporté un certain nombre de nouveaux militants et atténué l'image « anti-syndicale » des verts mais a aussi donné l'image d'un mouvement qui s'ouvre et qui grandit. Ces éléments n'expliquent toutefois pas à eux seuls cette montée en puissance. Avec le tournant des années nonante, Ecolo parvient à se déployer dans différents champs politiques, démontrant sa capacité à négocier et sortir des domaines environnementaux où une certaine idée préconçue finissait par l'enfermer. L'autre élément majeur est celui de la percolation des thématiques environnementales dans l'espace public politique. Les idées vertes sont davantage partagées au fur et à mesure des avertissements qui arrivent quant à la fragilité environnementale, aussi bien locale que mondiale.

Les élections législatives de novembre 1991 clôturent provisoirement cette vague de succès. L'usage de la métaphore maritime a toutefois quelque chose de trompeur. Si les fluctuations des prises de conscience environnementale ne restent pas sans répercussion sur l'évolution électorale et militante des partis verts, ce sont surtout les positionnements politiques des partis verts dans leurs contextes nationaux qui expliquent leurs résultats. Comme on a pu le voir avec les catastrophes de Three Mile Island et de Tchernobyl, ou avec les marées noires, les crises environnementales renforcent les dynamiques positives à l'œuvre au sein des partis verts sans s'y substituer.

CHAPITRE 3

LA VICTOIRE DE 1991 ET SES SUITES

25 M A R S 1992.

A Monsieur J. MORAEL
Président - ECOLO
Rue de la Sablonnière 9
1000 BRUXELLES.

Cher Collègue,

Vous savez que l'accord de gouvernement prévoit qu'un dialogue de communauté à communauté sur la problématique institutionnelle globale sera engagé entre les partis politiques francophones et néerlandophones dans un cadre suffisamment large pour qu'ils y associent des membres des Exécutifs dont ils estiment la présence nécessaire.

A cette fin, les présidents de parti soussignés ont l'honneur d'inviter le Parti ECOLO à participer à ce dialogue. Ils adressent la même invitation aux présidents d'AGALEV, du PRL, du PVV, du FDF et de la VU. Ils proposent que chaque parti soit représenté par une délégation de 4 personnes maximum, dirigée par le président du parti. Les délégations des soussignés comprendront des membres des Excutifs. Le Premier Ministre participera, au nom du Gouvernement, aux travaux du dialogue de Communauté à Communauté. Il est proposé que le dialogue de Communauté à Communauté soit présidé par le Président du PSC G. DEPOREZ et par le sénateur H. SCHILTZ. Il y aura un groupe dirigeant les travaux, composé d'un porte-parole par parti.

La première réunion, lors de laquelle les soussignés espèrent accueillir une délégation de votre parti, aura lieu le lundi 6 avril 1992 en la Salle Internationale (Chambre des Représentants).

Vos dévoués,

G. DEPREZ
Président PSC.

Ph. BUSQUIN
Président PS.

H. VAN ROMPUY
Président CVP.

Fr. VANDENBROUCKE
Président SP.

L'invitation officielle adressée à Ecolo pour participer au dialogue de communauté à communauté, signée par les présidents socialistes et sociaux-chrétiens (Centre d'archives privées Etopia).

ECOLO AU COEUR DU DIALOGUE DE COMMUNAUTÉ À COMMUNAUTÉ

Coup de tonnerre dans un ciel politique belgo-belge marqué jusqu'alors par une relative stabilité des comportements électoraux, les élections législatives de 1991 sont un moment de bascule politique. Même si la rupture n'est pas aussi forte qu'en 1965, les résultats font vaciller des partis jusque-là convaincus de leur immuabilité. Le « tournant électoral de 1991 » non seulement fragmente le paysage politique mais également accentue le contraste entre la Flandre et la Wallonie. L'affaiblissement des partis centraux (le PS perd pas moins de 100.000 voix[1] est tout profit pour des écologistes qui constituent une alternative démocratique aux yeux d'un électorat protestataire et nomade qui, du côté francophone, ne se porte pas massivement sur l'extrême droite comme en Flandre. Avec ses 13,5 %, Ecolo émerge comme un partenaire de majorité potentiel. Ce scénario est d'autant plus crédible que, pour la première fois depuis 1958, des coalitions sans le PSC et le CVP sont possibles.

Le 29 novembre 1991, le jour où le Roi nomme le libéral Frans Grootjans pour une mission d'information, Jacky Morael, Marcel Cheron et Henri Simons organisent une conférence de presse pour baliser une éventuelle participation gouvernementale[2]. Les trois écologistes mettent en avant deux outils censés protéger l'environnement et assurer « la transformation urgente de l'appareil industriel » : une écofiscalité couplée à une refonte de l'aide aux entreprises en fonction de la qualité écologique de leurs produits, ainsi qu'une révision de la fiscalité sur l'énergie qui doit permettre la sortie du nucléaire et la lutte contre l'effet de serre. Le refinancement des communautés comme des régions est également mis en avant. Pour les verts, les communautés ne disposent pas de moyens suffisants pour « faire face à leurs obligations en matière de politique d'intégration, de lutte contre l'exclusion (…), d'enseignement, de formation et de politique scientifique, de politique sociale et de santé, de réparation des dégâts écologiques du passé. » Il est temps de répondre à ces déséquilibres via l'octroi de nouveaux moyens.

1 MARNIX BEYEN, PHILIPPE DESTATTE, « Un autre pays, Nouvelle histoire de Belgique, 1970-2000 », in *Nouvelle Histoire politique de la Belgique contemporaine de 1830 à nos jours*, *op. cit.*, p. 183.

2 Conférence de presse « Ecolo avance une base minimale pour un programme de gouvernement »

Au-delà de l'auto-satisfecit qu'ils se décernent pour « la stratégie d'expertise et de proposition systématique appliquée depuis plusieurs années », les écologistes estiment que la progression de l'extrême droite implique un « sursaut démocratique ». Pour y répondre, l'élection directe des membres des parlements régionaux est à leurs yeux la voie à suivre. Mais ce n'est pas tout. La limitation des cumuls des parlementaires et la réduction des cabinets ministériels (souvent pléthoriques en Belgique) sont autant d'autres réformes à mener, et il faut assurer un financement public des partis et supprimer la déductibilité fiscale des dons qui leur sont effectués. Souhaitant rebondir après le choc du dimanche noir, les verts avancent leurs idées pour transformer le système politique.

Le 9 décembre, Guy Verhofstadt est désigné formateur. Celui qui se pressent comme futur Premier ministre effectue une première tentative de coalition excluant les sociaux-chrétiens et s'appuyant sur les socialistes. Cependant, ses contacts sont bien meilleurs avec le socialiste francophone Guy Spitaels qu'avec son collègue flamand Frank Vandenbroucke qui préside le SP. Ce dernier tente de faire monter les écologistes dans la négociation, au motif que la majorité flamande est trop étroite, ce qui gêne Verhofstadt. Les verts participent à des ébauches de discussion mais, rapidement la formation capote, notamment en raison de l'opposition de certains socialistes flamands à un refinancement de l'enseignement posé comme exigence par les écologistes et les socialistes francophones[3]. Le projet de programme social et économique particulièrement austère de Verhofstadt finit par enterrer toute idée d'une coalition avec les libéraux.

L'échec de Verhofstadt remet en selle les sociaux-chrétiens, avec la nomination d'un francophone, Melchior Wathelet senior, comme formateur. Dès le lendemain, celui-ci écarte tant les libéraux que les écologistes. Il reste que ses velléités de réformer les pratiques politiques n'ont pas l'heur de plaire au CVP qui considère qu'elles relèvent du « bac à sable ». Via Léo Tindemans puis Herman Van Rompuy, le CVP fera échouer la mission Wathelet en réclamant une nouvelle réforme de l'État. Le blocage ouvre la voie à Jean-Luc Dehaene nommé informateur début février, puis formateur. Le gouvernement verra le jour le 6 mars, autour d'une bipartite

3 OLIVIER MOUTON, BOUDEWIJN VAN PETEGHEM, *Numero Uno, Guy Verhofstadt, Itinéraire d'un Premier*, Bruxelles, Racine, 2003, p. 137.

socialiste/sociale-chrétienne. Le programme gouvernemental est axé sur trois grandes priorités : l'assainissement des finances publiques, l'achèvement de la réforme de l'État et la rencontre des préoccupations de l'électeur sous la forme d'un intitulé ambitieux : « Le contrat avec le citoyen ».

Si deux de ces grandes priorités peuvent se faire avec la coalition en place, la réforme institutionnelle oblige à trouver de nouveaux partenaires. Afin d'arriver aux deux tiers pour achever le processus de réformes institutionnelles, Dehaene amène la proposition d'un « dialogue de communauté à communauté » ouvert à tous les partis. Le groupe Ecolo-Agalev, qui rassemble 17 voix, peut permettre d'atteindre le chiffre magique. Le parti se montre ouvert au débat. Il faut donc s'y préparer.

Du 15 au 27 mars 1992, au cours de plusieurs réunions communes, Ecolo et Agalev accordent leurs instruments. Les partis écologistes se mettent d'accord pour revendiquer une écotaxe sur les produits énergétiques afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre[4]. Les régions, de leurs côtés, pourraient bénéficier d'un droit de tirage sur les recettes de cette écotaxe, qui pourraient également servir à financer des réductions de charges sociales[5]. Du côté institutionnel, Ecolo s'engage pour la scission de la province de Brabant et, sous certaines conditions, pour celle de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde[6]. L'élection directe des conseils régionaux et la suppression du double mandat sont logiquement défendues. Plus innovants, les écologistes soutiennent aussi la transformation du Sénat en assemblée composée de membres élus directement sur une base linguistique et de membres provenant des assemblées régionales et communautaires. En outre, sauf pour les matières relevant de la culture, de l'enseignement et de l'audiovisuel, les compétences communautaires devraient être transférées vers les Régions wallonne et bruxelloise tandis que les finances de la Communauté française devraient être rééquilibrées.

Fort de ces éléments, la délégation verte se met en place. Il est convenu qu'autour de Jacky Morael, le parti enverra Henri Simons, Paul Lannoye

4 BENOÎT RIHOUX, « Les écotaxes-produits sur la scène politique belge », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1427 et 1428, 1994, p. 4-5.

5 *Ibid*.

6 JACQUES BRASSINE, « Le dialogue de communauté à communauté. Avril-juillet 1992 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1369-1370, n°. 24-25, 1992, p. 1-73.

et José Daras. Du côté d'Agalev sont envoyés Magda Aelvoet, Jos Geysels et Wilfried Bervoets. Malgré des divergences de vues sur la question des Fourons et sur la périphérie bruxelloise, les deux partis écologistes décident de parler d'une seule et même voix. Les premières rencontres bilatérales avec Dehaene se tiennent au mois de mars afin de baliser la négociation qui doit commencer en avril. D'entrée de jeu, Dehaene refroidit les ardeurs des verts, qui viennent avec une « liste de courses » très dense. Le leader social-chrétien leur fait vite comprendre que les demandes, notamment d'argent pour la Communauté française, sont impayables. Même si la déconvenue est certaine, les écologistes réarticulent leurs demandes en liant la réforme de l'État aux avancées sur les écotaxes.

Le 24 mars, la presse annonce que le dialogue sera co-présidé par Hugo Schiltz, ancien vice-Premier ministre VU et par Gérard Deprez, président du PSC et député européen. Deux semaines plus tard, le 6 avril, le « dialogue » s'ouvre au Sénat. La discussion s'engage dans une atmosphère tendue. Déjà les libéraux flamands ne sont pas présents. Contestant la décision de l'exécutif de la Communauté française de lever des taxes, le PVV décide de jouer la politique de la chaise vide. De leur côté, des membres du Vlaams Blok tentent de forcer physiquement la porte d'entrée de la salle de réunion à laquelle ils ne sont pas conviés, obligeant la police militaire à intervenir pour les expulser. Les travaux se mettent néanmoins en route et s'organisent autour d'une structure de travail où s'impose la règle du consensus.

Le 22 avril, les travaux reprennent, cette fois en présence des libéraux flamands. Les revendications institutionnelles sont abordées. Si la suppression du double mandat et l'élection directe des Conseils font consensus, d'autres points sont plus longuement débattus voire âprement critiqués. Un front flamand apparaît, revendiquant un transfert de compétences voire même, comme le demandent la VU et le PVV, l'octroi du pouvoir résiduel aux entités fédérées.

Du côté francophone, PS, PSC et PRL s'engagent pour le refinancement des communautés ainsi que l'élection directe des conseils. Se distinguant, Ecolo et Agalev avancent ensemble. Outre le refinancement et l'élection directe, les écologistes revendiquent également des moyens financiers supplémentaires pour protéger l'environnement, ainsi que la création d'une circonscription

électorale unique pour la Chambre. Seul cette fois, Ecolo propose l'examen de la « problématique » des droits politiques des francophones de la périphérie bruxelloise, point défendu par les autres partis francophones.

Sur le fond, certaines revendications vertes passent mal. Les choses sont compliquées pour l'octroi de moyens financiers supplémentaires aux communautés. Les partis flamands rejettent la proposition si celle-ci n'est pas assortie de transferts supplémentaires de compétences. L'idée d'une taxe énergétique, dont le produit profiterait partiellement aux régions par l'introduction d'un droit de tirage, est tout autant recalée. Le CVP affirme d'emblée craindre qu'une partie du produit de ces écotaxes ne serve au refinancement de l'enseignement. En réalité, les sociaux-chrétiens flamands ne veulent pas d'une taxe CO_2 qui ne serait appliquée qu'au niveau belge. Toutefois, pour assurer le soutien des verts à la majorité des deux tiers, Jean-Luc Dehaene accepte de s'engager dans une négociation sur la mise en œuvre du principe d'écotaxe sur une série de produits non-réutilisables.

Les discussions durent plusieurs semaines. Certains points font consensus. D'autres voient les divergences perdurer. Les deux principales pierres d'achoppement sont la représentation des francophones de la périphérie bruxelloise et le refinancement de la Communauté française. Il est cependant temps d'atterrir. Le 22 juin, Deprez et Schiltz rendent leur « *proposition globale définissant les contours d'une plate-forme de négociation dont tous les points doivent être soumis à discussion.* » Cinq parties structurent cette proposition qui déterminera la suite ou non des réformes institutionnelles. Si la composition du Sénat reste en débat, la question de l'élection directe des Conseils est validée. Du côté des ressources octroyées aux Communautés, la redevance radio-télévision est reconnue comme un impôt communautaire et l'impôt des personnes physiques comme un impôt conjoint. Pour les écotaxes, leur affectation reste encore à préciser. La régionalisation de l'environnement et de l'agriculture, entres autres, seraient assurées. La province de Brabant serait scindée. Cerise sur le gâteau, la Constitution mentionnerait désormais explicitement que la Belgique est un État fédéral.

Passée la présentation des différents points, chaque parti est amené à se prononcer sur son accord ou non au texte. Les retours se font vite. Les libéraux et le FDF sont écartés, ne manifestant pas la disponibilité

nécessaire et la volonté d'aboutir. Sept partis[7] décident de continuer la négociation, rassemblant 147 députés sur les 142 nécessaires. Pour les verts, « les bases actuelles sont suffisantes pour que les négociations entrent enfin dans une phase concrète. » Même si tout reste encore à détailler, le principe des écotaxes a été validé et l'État fédéral devient une réalité.

Les discussions reprennent dès le 23 juin. Trois nœuds se dégagent : la réforme du Sénat, les modalités de refinancement des Communautés et la question des francophones de la périphérie. C'est ce dernier point qui va cristalliser les tensions dans les premiers jours de juillet. Le coup de Jarnac viendra des parlements régionaux. Le 9 juillet, le Conseil flamand vote une motion qui « s'oppose à l'attribution du droit de vote aux francophones de la périphérie flamande de Bruxelles pour les élections du Conseil de la Communauté française, de même qu'à la possibilité de coopter des francophones de la périphérie bruxelloise au Conseil de la Communauté française. » Le même jour, le Conseil wallon se prononce aussi sur le sort des francophones de la périphérie mais pour exiger qu'ils puissent choisir librement leurs représentants dans toutes les assemblées[8]. La machine cale. Le dialogue est rompu. La fin des travaux est officiellement actée le lendemain, 10 juillet, veille de la fête de la Communauté flamande. L'engagement est néanmoins pris de déposer au Parlement les propositions de textes qui ont fait l'objet d'un accord. Parmi ceux-ci figure l'écofiscalité. En échange, les écologistes s'engagent à appuyer les réformes institutionnelles de l'extérieur.

Si, de manière générale, le dialogue est jugé amèrement par la presse, la participation d'Ecolo à la négociation institutionnelle constitue un tournant capital dans sa jeune histoire. Elle accélère autant qu'elle manifeste les évolutions du positionnement du parti en matière de démocratie, de fédéralisme et d'écologie. Si le problème du refinancement reste entier, le parti s'est néanmoins confronté au jeu subtil des négociations institutionnelles. Venant avec des propositions de réformes de structures, les écologistes ont aussi détonné en s'organisant de manière groupée au sein d'une seule délégation Ecolo-Agalev. Le fédéralisme intégral s'est traduit dans la collaboration presque quotidienne avec Agalev. Nés d'emblée fédéralistes, les écologistes

7 À savoir les quatre partis socialistes et sociaux-chrétiens ainsi que Ecolo, Agalev et la VU.

8 JACQUES BRASSINE, « Le dialogue de communauté à communauté. Avril-juillet 1992 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, *op. cit.*, p. 1-73

sont parvenus à s'organiser de part et d'autre de la frontière linguistique, au moment où les partis traditionnels historiquement unitaires se divisaient les uns après les autres en deux ailes communautaires. C'est ce fédéralisme qui est à la base de la solidarité que les verts souhaitent développer entre les différentes parties du pays, sur la base de la reconnaissance des différences. Cependant, l'échec du dialogue est aussi le moment qui enterre le projet écologiste organisé autour du principe de territorialité.

LES TIRAILLEMENTS D'UN PARTI CENTAURE

La victoire de 1991 donne de nouveaux moyens à ce qui reste encore un parti émergent. Cette véritable explosion de sa représentation parlementaire a un impact en profondeur sur le fonctionnement interne. Si cette victoire s'explique d'abord par le positionnement d'Ecolo dans un paysage politique francophone qui a toutes les peines du monde à « digérer » le processus de fédéralisation, elle est aussi le résultat d'un travail de professionnalisation qui s'est accéléré après l'AG de Neufchâteau-Virton. Entre 1987 et 1994, Ecolo voit le nombre de ses permanents augmenter plus vite que celui de ses militants. Par conséquent, la tension entre militants et professionnels de la politique tend à se renforcer. Cette situation se retrouve à divers niveaux, comme entre les cinq secrétaires fédéraux toujours bénévoles (même si certains obtiennent progressivement des contrats à temps partiel) et les parlementaires de plus en plus nombreux. L'arrivée de nouveaux cadres au secrétariat fédéral entraîne plusieurs tensions avec « certains leaders naturels du mouvement[9] ». Pour y répondre, le Conseil de Fédération, en novembre 1991, donne pour mission à un groupe de réflexion de se pencher sur les priorités internes, en vue d'adapter l'organigramme aux nouveaux moyens. Mais les divergences entre les différents échelons du parti, sous-jacentes, éclatent au grand jour. La professionnalisation accrue et la prédominance des parlementaires sur l'appareil entraînent une rebuffade tant des Régionales que des délégués du Conseil de Fédération : « Quand certains parlementaires toussent, le vote est déjà fait[10] ». Le groupe de réflexion ouvre alors le débat non seulement sur les structures et leurs

9 *Ecolo Infos*, 1er janvier 94

10 PV du Conseil de Fédération du 3 janvier 1992.

besoins, mais également sur un renforcement de la culture politique des délégués, afin de redonner de la force au modèle de « démocratie de base ». C'est ainsi que le Bureau du Conseil de Fédération se voit renforcé d'un temps plein et demi pour mieux articuler la composante militante avec la composante professionnelle (permanents, élus…) qui s'est consolidée au fur et à mesure des succès électoraux. L'accroissement des moyens, et donc de leur contrôle, ainsi que la pesanteur administrative favorisent enfin la création d'une nouvelle instance chargée de veiller à la gestion administrative de la structure : le Conseil de gestion. Cette bureaucratisation naissante permet au Conseil de Fédération, qui reste l'instance interne principale, de conserver les questions politiques, toujours abordées au rythme mensuel.

La grande méfiance par rapport à l'appareil en place qui presque « par nature » concentrerait le pouvoir et se couperait de ses bases, amène des blocages sur l'évolution du Secrétariat fédéral. Entre 1986 et 1994, plusieurs propositions pour ramener le Secrétariat fédéral à trois membres, le professionnaliser et le faire élire en équipe solidaire disposant d'un programme commun, sont repoussées par l'AG. À chaque fois, la crainte d'un fonctionnement oligarchique l'emporte sur le souci d'efficacité politique, entretenant l'idée d'un parti ayant une culture de « coupeurs de tête ». Du coup, la prise de responsabilité n'est pas vraiment encouragée. Cette situation devient particulièrement problématique au lendemain de la victoire de 1991. Certes, les moyens du parti sont quasiment multipliés par trois (budget, nombre de parlementaires et de permanents[11]). Mais le secrétariat fédéral est considérablement affaibli par l'entrée à la chambre de Jacky Morael et de Marcel Cheron. Les deux hommes forts sont remplacés sans transition par Daniel Burnotte et par Vincent Decroly qui n'ont ni l'un ni l'autre beaucoup d'expérience politique. Les deux nouveaux secrétaires forment une équipe avec le biologiste co-fondateur du parti Roland Libois et Anne-Marie Lateur, équipe renforcée en juin 1992 par l'arrivée de Gérard Lambert. Au sein de ce SF un peu hétéroclite, les trois permanents sont Burnotte, Decroly et Lambert.

Légalité ne signifie pas légitimité. D'autant plus que les ténors du parti que sont Lannoye et Morael demeurent des secrétaires fédéraux *in petto*.

11 *Ecolo Infos*, 1er janvier 94

Rien ne se décide sans eux. Même s'ils siègent dans des parlements, ils continuent de suivre de près l'activité interne. Le scrutin de 1991 et les nouvelles responsabilités d'Ecolo mettent sa démocratie interne à rude épreuve. L'absence de direction forte se fait particulièrement ressentir durant toute la phase de négociation institutionnelle à laquelle les verts participent depuis les bancs de l'opposition en 1992 et 1993. La participation à l'achèvement de la réforme de l'État et les négociations relatives aux écotaxes soulignent le manque d'efficacité de la structure ainsi que son déficit de cohésion idéologique. Les tensions s'accroissent entre d'une part les délégués du Conseil de Fédération, déplorant que les informations relatives aux négociations ne leur parviennent pas en temps utile et, d'autre part, les négociateurs écologistes se plaignant de la pesanteur que représente le besoin de systématiquement rendre compte des négociations aux instances internes. De son côté, le Secrétariat fédéral semble en peine de s'imposer face aux parlementaires. Le rythme important des prises de positions extérieures, les contraintes internes et les tensions entre les différents groupes institués, mais inégaux, entraînent de nouveaux conflits. En juin 1993, Roland Libois claque la porte en dénonçant le déséquilibre qui ronge le SF, marqué par le rapport inégal entre « rémunérés » et « bénévoles ». De plus, déstabilisant une barque déjà suffisamment lourde, ou trop légère, le mandat de deux ans du SF empêche les secrétaires fédéraux de s'imposer durablement face aux parlementaires.

Différentes initiatives sont néanmoins entreprises par la direction afin de tenter une meilleure coordination des forces. À la mi-92, le Secrétariat Fédéral décide de renforcer les efforts de formation des futurs candidats en vue des prochaines élections communales, prévues en octobre 1994. Vincent Decroly signale qu'il connaît un spécialiste de la formation des adultes et contacte Gérard Pirotton, avec qui il est en lien depuis leur service civil comme objecteurs de conscience. Un groupe de travail Formation est constitué autour de Pirotton, chargé de réaliser une Analyse des Besoins en Formation (ABF, pour les intimes). Cette analyse fait ressortir l'intérêt d'un moment de rencontre annuel des militants : l'idée des « Rencontres Écologiques d'Été » (REE) est née. Une première édition a lieu dès la fin de l'été 1993. Elle comporte notamment un atelier visant la construction d'une politique de formation continue des membres, assurée par des relais

régionaux. Ce qui apparaît bien vite aussi, c'est l'esprit de famille qui naît de ce rendez-vous résidentiel. L'évaluation de cette première édition fait apparaître la nécessité de prolonger l'expérience, en prenant appui sur un groupe de préparation spécifique composé de bénévoles, la « Green Team ». Le rendez-vous devient annuel.

Les Rencontres Écologiques d'Été de 1993 se tiendront au collège Saint Paul de Godinne. À partir de 1994, elles se tiendront en résidentiel à Borzée, au centre de vacances propriété de la CGSP, dans des lieux plus adaptés aux formations proposées (Centre d'archives privées Etopia).

Match de football aux REE de 1993. Au centre, Philippe Gustot.

De gauche à droite : Pierre Jonckheer, Marie Nagy, Vincent Carton et José Daras, lors des premières REE (1993)

Néanmoins, malgré ces différentes initiatives, les dissensions au sein du Secrétariat fédéral s'accroissent, laissant transparaître le besoin d'une introspection profonde sur la manière dont Ecolo doit penser et agir. La période de négociation de la réforme de l'État en a été le dernier révélateur : la stratégie du parti pendant cette période cruciale n'a jamais été réellement débattue. Les forces centrifuges à l'œuvre ont empêché l'émergence d'une direction politique claire.

HUY-BURDINNE : NI CONTAGION CULTURELLE À L'ENVERS, NI RADICALISME SECTAIRE

Dès le début de 1993, ce besoin d'une réflexion interne est clairement exprimé par le Conseil de Fédération. Le 19 mai, celui-ci confie à Michel Somville et à Pierre Jonckheer le soin d'animer un « groupe de réflexion chargé de travailler sur le projet, les objectifs, les stratégies, les structures et le fonctionnement d'Ecolo ». Sur la base d'une note d'orientation

(une sorte de pré-rapport), les deux militants font le tour des Régionales et interrogent plus d'une centaine de personnes[12].

Ce qui s'appellera la « Mission Somville-Jonckheer » dure plus de six mois et se conclut le week-end des 22 et 23 janvier 1994 par une Assemblée Générale tenue à Huy et à Burdinne. Ce processus d'introspection est à la fois idéologique, stratégique et organisationnel. Pour bien illustrer à la fois l'ampleur du projet et la difficulté de la tâche, le rapport d'orientation cite une chanson d'Alain Souchon : « on avance, on avance, on avance, c'est une évidence, on n'a pas assez d'essence pour faire la route dans l'autre sens, on avance ; on avance, on avance, on avance, tu vois pas tout ce qu'on dépense, on avance, faut pas qu'on réfléchisse, ni qu'on pense. Il faut qu'on avance ».

En effet, la crise que traverse Ecolo s'expliquerait par « l'absence d'un consensus solide sur ce que nous nous apprêtons à faire[13] ». Le temps est venu de se remettre d'accord sur une base idéologique et une stratégie communes tout en ajustant les règles de fonctionnement et singulièrement celles qui ont trait au Secrétariat fédéral. Pierre Jonckheer et Michel Somville font republier les déclarations de Peruwelz-Louvain-la-Neuve et de Neufchâteau-Virton qui datent de 1985 et 1986. Comme environ 70 % des membres de 1993 n'étaient pas à Ecolo avant 1986, leur lecture est vivement recommandée afin que chacun puisse activement prendre part à la « grande révision quinquennale » qui a pris du retard.

Ce pré-rapport fait écho aux questions de fond que se posent les écologistes après plus de dix ans d'action dans un monde qui commence certes à prendre en compte le défi environnemental mais qui ne remet pas en question les fonctionnements néfastes. Pour contrer cette évolution, la conception même de l'action politique d'Ecolo n'est-elle pas ambivalente, voire naïve ? L'intention de disséminer le pouvoir par le fédéralisme intégral n'entre-t-elle pas en tension avec la demande de renforcement de l'action publique qui découle de la concentration du pouvoir en dehors des États, dans la science, la finance, les multinationales, les médias ? « La crise du politique

12 À l'époque, Pierre Jonckheer est sénateur et Michel Somville est responsable du Centre d'études et de formation en écologie (CEFE).

13 *Ecolo Info*, septembre 1993.

est aussi notre crise », disent les auteurs du pré-rapport qui se demandent encore si le martèlement du slogan « la politique autrement » ne revient pas à exorciser une série de questions sans réponse. Car en réalité, la présence dans les institutions expose les écologistes à une « contagion culturelle à l'envers » qui dénaturerait le projet écologiste à force de recherche de respectabilité auprès de l'establishment.

Par conséquent, l'AG de Huy-Burdinne renverra dos à dos cette « contagion culturelle à l'envers » et le « radicalisme sectaire » qui est la meilleure garantie d'une marginalisation durable de l'écologie politique. Les réformes statutaires auront dès lors pour objectif de renforcer le mouvement vert afin de « dialoguer, susciter des alliances, prendre des risques calculés cherchant à participer au pouvoir là où le changement est possible ». Car sur le plan stratégique, la perspective de plus en plus proche d'une participation au pouvoir repose la question des alliances. Doit-on continuer à renvoyer dos-à-dos la social-démocratie et les néo-libéraux ? Bien sûr, pas plus qu'en 1986, la tâche d'Ecolo n'est d'être « la bonne conscience de la gauche ». Mais la tension centrale qui traverse l'Europe n'oppose-t-elle pas l'individualisme et la solidarité sociale ? Les questions sont posées.

Sur ce plan, la motion de Huy-Burdinne ne sera guère très explicite. Si elle dénonce bien la montée des droites et la « faiblesse chronique de la social-démocratie », elle se contente de souligner le rôle d'Ecolo comme « catalyseur » pour approfondir la vie démocratique, sans donner plus de précisions. Le projet d'éco-développement – dans ses dimensions démocratiques, régionales et écologiques – est censé être « la » priorité politique d'Ecolo qui permet d'affirmer sa différence dans un monde où la notion de développement durable est en train de gagner du terrain, notamment sur le plan institutionnel.

Sur le plan interne, la réforme tant de fois reportée du Secrétariat Fédéral est enfin décidée. Deux façons de voir s'opposent. La première, porté notamment par Georges Trussart, un des fondateurs de Démocratie Nouvelle puis d'Ecolo, vise à réduire l'importance du SF pour la transférer au Conseil de fédération, y compris dans ses fonctions de porte-parole[14].

14 GEORGES TRUSSART, Note au Secrétariat fédéral et au Conseil de fédération. Mon évaluation d'ECOLO, juin 1993.

La seconde cherche au contraire à renforcer l'exécutif, comme chez les verts allemands. C'est cette dernière qui sera adoptée. Certes, la réduction du nombre de ses membres est moins forte que proposé. De cinq, celui-ci est ramené à trois et non à deux. Mais désormais, Ecolo dispose d'une vraie direction politique quotidienne « sans préjudice pour les compétences du Conseil[15] », composée uniquement de permanents payés par le parti. Elue en équipe pour un mandat de quatre ans, elle a désormais, sur papier, les moyens et le temps nécessaires pour que sa stratégie donne des effets. Toutefois, un amendement porté par Henri Simons va obliger ce trio à comporter nécessairement un bruxellois, comme dans la formule à cinq.

En revanche, la proposition de transformer l'Assemblée Générale fédérale (qui est ouverte à tous les membres) en un Congrès de délégués issus des régionales (en proportion du nombre de leurs membres) n'est pas retenue. L'argument utilisé par les opposants à cette réforme est que « l'équilibre entre démocratie directe (AG) et démocratie déléguée (CF) est un des atouts d'Ecolo ». Ils estiment que « dans un demi-pays où les distances réduites permettent à chacun de choisir librement d'exercer ou non son droit à être entendu », il vaut mieux d'abord envisager des formules de renforcement de la participation dans les AG, par exemple en organisant des « Assises » : un week-end tous les deux ans sur les grandes orientations politiques.

15 « Le secrétariat a une compétence générale d'initiative en matière de politique externe et interne. Il assure la direction politique quotidienne du parti sans préjudice pour les compétences du Conseil et prend toute décision à cette fin. Il propose annuellement au Conseil les priorités politiques et les axes de travail ainsi que le projet de budget. Il a autorité sur l'ensemble de l'administration centrale d'Ecolo. Il est responsable devant le Conseil de fédération et le Congrès ».

CHAPITRE 4

DU FÉDÉRALISME INTÉGRAL AU « POINT D'ÉQUILIBRE » FÉDÉRAL

Vote par le Conseil de Fédération de la réforme de l'État à laquelle les écologistes ont participé. Ecolo marque son entrée, avec succès, dans l'arène des partis oeuvrant à la transformation de la Belgique en un État fédéral (Centre d'archives privées Etopia). De dos, le Bureau du Conseil de fédération : Daniel Burnotte, Jean Thiel et André Verjans

La grosse décennie qui court entre les élections du 13 décembre 1987 et celles du 13 juin 1999 est marquée par l'accélération des transformations de la Belgique institutionnelle. Unitaire depuis sa création en 1830, l'État belge devient fédéral. Cette rapide mutation ne parvient pourtant pas, loin de là, à résoudre les tensions centrifuges qui traversent le pays, malgré l'apport des écologistes dont les conceptions fédéralistes s'en trouvent progressivement transformées. Guidés d'abord par une volonté sincère de renforcer le pouvoir des citoyens et de leurs représentants élus sur la vie démocratique et ensuite par un souci de réparer les dégâts causés par la loi de financement des communautés et des régions votée en janvier 1989, les écologistes font leur entrée dans la confrérie des « plombiers », ces experts en compromis institutionnels, bien incarnés par Jean-Luc Dehaene. Au risque de maintenir une pacification du pays « au prix de la désertion civique »[1], ceux-ci mettent en œuvre des solutions aussi ingénieuses que complexes et illisibles pour concilier des demandes souvent en tension : la demande flamande d'émancipation culturelle, la volonté wallonne d'obtenir des outils de reconversion économique adaptés à la Wallonie, l'aspiration des Bruxellois à voir leur région reconnue comme une région à part entière et l'attachement de nombreux belges à l'unité du pays [2].

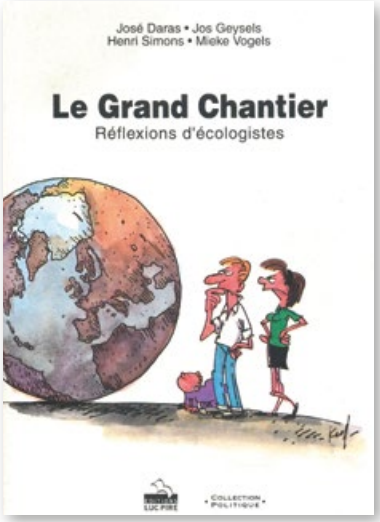

Publié en 1994, l'ouvrage collectif « Le grand chantier » offre à plusieurs écologistes Ecolo et Agalev l'occasion de lancer de nombreux débats (Centre d'archives privées Etopia).

1 JACQUES BAUDUIN, « Vous avez dit post-libéral ? » in *Confrontations*, Marc Jacquemain et Eric Biérin (dir.), Liège, Luc Pire, 1995, p. 85-123.

2 PAUL WYNANTS, « Origines, caractères et évaporation du fédéralisme en Belgique », in *Liber Amicorum J.P. De Bandt,* Bruxelles, Bruylandt, 2004, pp. 1007-1044.

LA PARTICIPATION À LA TROISIÈME PHASE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Le fédéralisme mis en place en 1988 (solution de la crise fouronnaise, communautarisation de l'enseignement et régionalisation des secteurs économiques nationaux) et en 1989 (loi spéciale financement des communautés, création du conseil régional bruxellois) est loin d'être abouti. Ce que le jargon institutionnel appelle la « troisième phase » de la réforme de l'État doit théoriquement parachever l'évolution fédérale de la Belgique en prévoyant l'élection directe des conseillers régionaux, en accordant des compétences internationales aux régions et en fixant la liste des compétences résiduelles qui subsisteraient au niveau fédéral. Mais, comme le dialogue de communauté à communauté l'a montré, cette troisième phase se fracassera sur des tensions politiques qui iront en s'exacerbant.

En y participant, les écologistes tentent de faire avancer leurs revendications institutionnelles, démocratiques et écologiques. À la fin du mois de juin et au début de juillet 1992, les négociations s'enlisent à la fois sur le volet proprement communautaire et sur celui des écotaxes. Les sept partis autour de la table s'affrontent tant sur l'affectation de leurs recettes que sur leurs montants. Le CVP défend le principe de la non-affectation des recettes et de l'universalité du budget tandis que les écologistes veulent qu'elles servent à financer les politiques environnementales menées par les Régions. En outre, d'autres partis de la majorité lorgnent sur elles pour les affecter à l'assainissement des finances publiques. Quant au montant de la taxe CO_2, les écologistes l'établissent à 10 $ par baril de pétrole, ce qui est accepté par certains partis, tandis que le CVP refuse d'aller au-delà d'1,5 $. Les socialistes, eux, commencent à évoquer l'impact d'une telle taxe sur l'emploi[3].

Le 10 juillet, les participants prennent acte de leurs désaccords. Parmi ceux-ci figure donc la taxe CO_2. En revanche, ils se mettent d'accord sur le principe d'écotaxes sur les produits (les emballages et produits à usage unique, le papier non-recyclé et les pesticides à usage non-agricole). La finalisation de ce volet s'étalera sur plusieurs années et fera l'objet de nombreuses péripéties qui le réduiront progressivement à néant.

3 BENOIT RIHOUX, « Les écotaxes-produits sur la scène politique belge », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1427 et 1428, 1994, p 5-10.

À la suite de l'échec des négociations de juillet, le débat est renvoyé à la rentrée politique. Une nouvelle procédure est établie par Dehaene : d'abord trouver un accord entre les partis de la coalition gouvernementale ; ensuite chercher à y rallier des partis de l'opposition. Sur le volet institutionnel, les négociations reprennent à la rentrée de septembre et aboutissent à deux accords, d'abord, le 29 septembre, entre partis de la majorité (accord de la Saint-Michel) et ensuite le 31 octobre avec Ecolo (accord de la Saint-Quentin). Ceux-ci font officiellement de la Belgique un État fédéral à part entière, ce qui se manifeste non seulement par le changement d'appellation, mais également par l'élection directe, pour un mandat de cinq ans, des parlementaires régionaux[4]. Les régions reçoivent les compétences en matière d'agriculture, de commerce extérieur et de relations internationales. La province du Brabant est scindée en trois, sans toucher cependant à l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde, qui reste entier. De plus, l'accord prévoit que la redevance radio-télévision soit ristournée aux Communautés. Le point problématique porte sur la partie de l'impôt des personnes physiques qui leur est attribuée. Dans un premier temps, la proposition est que le montant de cette liaison ne dépasse pas 1 % des moyens globaux transférés aux Communautés. Ce point reste difficile à accepter pour Ecolo. En Conseil de Fédération, le 7 octobre, un mandat est donné pour corriger cet élément. Conscient de leur position de force – leur soutien étant indispensable – les verts demandent des garanties quant au refinancement. Un accord est finalement scellé où les écologistes obtiennent qu'à partir de 1994 le montant global attribué aux Communautés soit lié à la croissance réelle du PIB. Avec les accords de la Saint-Quentin, une clef de transfert financier est également définie entre les Régions et la Communauté française, laissant des moyens aux institutions communautaires[5].

Si quelques critiques se feront jour au Conseil de Fédération du 4 novembre qui se penche sur les avancées obtenues, Ecolo se réjouira officiellement d'avoir obtenu une révision de la loi de financement des communautés.

4 C'était déjà le cas en communauté germanophone depuis 1974 et en région bruxelloise depuis 1989.

5 MARNIX BEYEN, PHILIPPE DESTATTE, « Un autre pays, Nouvelle histoire de Belgique, 1970-2000 », in *Nouvelle Histoire politique de la Belgique contemporaine de 1830 à nos jours*, *op. cit.*, p. 326 ; *Accord du PS - PSC,* Communiqué Ecolo du 31 octobre 1992.

« Pas suffisamment, mais structurellement et clairement », expliquera le député bruxellois Henri Simons[6]. L'apport d'Ecolo a été d'anticiper ce refinancement « pendant la période la plus difficile du plan de convergence pour entrer dans l'Union Economique et Monétaire européenne ».

Ecolo n'a pas raté sa grande entrée dans la confrérie des plombiers. Les verts n'ont pas démérité. Souvent isolés, ils sont parvenus à imposer la revendication du refinancement, même si celui-ci est loin d'être suffisant. Partenaires constructifs, ils ont su se montrer très pointus sur le plan technique. Mais la presse n'est pas toujours tendre avec eux. Si certains journalistes sont intéressés par l'attitude d'opposition constructive des écologistes, d'autres les accusent d'être devenus des politiciens « comme les autres ». Comme l'écrit alors Eric Biérin, le nouveau responsable de la communication d'Ecolo, « c'est la suggestion (que nous avons émise en négociation) d'un lien entre le produit des écotaxes énergie et le financement de l'enseignement qui aura, en Flandre, terni notre image »[7].

Le bilan en termes de démocratisation de la vie politique belge est moins évident. Si Henri Simons avait jugé en 1989 que les deux premières phases de la réforme de l'État avaient « transformé la Belgique en une grande intercommunale », en renforçant les pouvoirs des exécutifs (et des partis) au détriment du Parlement, trois ans plus tard, le même se réjouit de l'élection directe de tous les parlementaires de Région et de Communauté : « les institutions sont des outils à tailler pour réussir la démocratisation la plus large possible de la décision politique. Dans un pays complexe comme la Belgique, il est difficile de les imaginer toutes simples. On peut toutefois penser que les apports actuels vont dans le sens de la cohérence ».

FÉDÉRALISME ET ÉCOLOGIE : UN DUO ORIGINELLEMENT INSÉPARABLE

Les motivations qui président à la participation d'Ecolo à la transformation de la Belgique en état fédéral sont multiples. Au-delà de la volonté

6 *Ecolo en actions*, n°52, décembre 1992, p. 3.

7 *Ibid*., p.4. Il y dresse un bilan sans complaisance de l'attitude de la presse à l'égard d'Ecolo tout au long de la négociation.

« constructive » d'une organisation qui a constamment cherché à utiliser la voie parlementaire pour produire des ruptures avec le système productiviste et particratique, l'engagement dans l'achèvement de la fédéralisation apparaît naturel pour une organisation qui est née « fédéraliste ». Mais quelle est l'originalité de ce fédéralisme écologiste et en quoi les négociations de 1992 vont-elles contribuer à la modifier ? Car si toutes les conceptions du fédéralisme ont en commun « l'utilisation d'un mode d'organisation et de règlement des conflits »[8], elles se distinguent par les systèmes de valeurs sur lesquels elles s'appuient.

Les premiers écologistes n'entretiennent que peu de sympathie à l'égard d'un fédéralisme de type identitaire ou communautaire, comme celui que défend le mouvement wallon à ses origines, quand il émerge essentiellement en réaction au sentiment de minorisation linguistique et démographique des Wallons dans une Belgique de plus en plus dominée par la Flandre[9]. En revanche, ils sont directement influencés par la conception personnaliste que François Perin et le Rassemblement wallon tentent de développer au tournant des années 60 et 70[10] . Ce fédéralisme, qui se propose de concilier des identités et des appartenances multiples, est caractérisé par une plus grande volonté d'ouverture qu'un fédéralisme défensif visant à la protection d'une identité menacée : la « personne » ne se réduit pas à l'affrontement solitaire de l'individu et de l'État, mais elle se déploie dans son insertion sociale, sans jamais se noyer dans une totalité « nationale » ou « ethnique » qui la dépasse[11].

Dès le début des années 80, les premiers parlementaires écologistes Ecolo et Agalev se démarquèrent par leur refus résolu de positionnement communautaire et créèrent même un groupe chargé d'étudier les problèmes institutionnels, comme la question des limites de Bruxelles[12].

8 FRÉDÉRIC LEPINE, « Doctrines fédéralistes et mouvement wallon », in *L'idée fédéraliste dans les Etats-Nations, Regards croisés entre la Wallonie et le monde*, Bruxelles, Institut Jules Destrée, Presses Universitaires Européennes, 1999, p. 261-272.

9 *Ibid*., p. 264.

10 *Ibid*., p. 268. Voir aussi la notice consacrée au Fédéralisme dans l'Encyclopédie du Rassemblement Wallon.

11 Alexandre Marc et d'autres militants créeront le CIFE en 1954 et inspireront les fédéralistes wallons de la fin des années 60 (Benoit Lechat, *Ecolo. La démocratie comme projet, op. cit.*, p. 56s).

12 *Ecolo Info*, février 1982.

Le 21 janvier 1983, trois militants d'Agalev et deux militants d'Ecolo visitèrent les Fourons où ils entendirent que jusqu'à leur rattachement à la province du Limbourg en 1963, il n'y avait pas de problèmes linguistiques. Les problèmes « communautaires » y avaient donc été « importés » par les partis. Le 30 avril 1983, une Assemblée Générale fut convoquée à Marcinelle pour affiner le positionnement sur le fédéralisme. Le document préparatoire expliquait que l'histoire de la Belgique était celle d'un État-nation unitaire s'étant orienté « vers une solution de division », soit « le contraire d'un processus de fédération ». Ce même État belge avait progressivement réduit les pouvoirs des communes, historiquement puissantes en Belgique[13] : « ce centralisme qui n'est que la traduction du mépris envers l'individu, jugé incapable, ne peut que provoquer l'irresponsabilité de la base, empêcher le suffrage universel de remplir sa fonction première, qui est celle de donner aux citoyens le moyen de participation et de contrôle démocratique, et rendre l'engagement civique de plus en plus difficile »[14]. L'alternative institutionnelle d'Ecolo résidait dans la transformation de la Belgique en une fédération de contrées[15]. Sur le territoire wallon, cette douzaine de « contrées » correspondent peu ou prou aux arrondissement électoraux tels qu'ils sont aujourd'hui.

Fédéralisme et écologie restaient indissociables, comme l'expliquait encore Paul Lannoye dans les années quatre-vingt. « Pas de fédéralisme sans écologie ! » : le sentiment communautaire sans lequel la participation à la vie locale est impossible a été mis à mal par le bouleversement des territoires. Avec le développement de la société automobile, « la communauté de vie est devenue une simple communauté d'habitat et finalement un dortoir ». Lutter pour la préservation des territoires, c'est en quelque sorte défendre la capacité des collectivités qui y vivent à s'autogérer. Ou encore, pour paraphraser Lannoye, la société auto-mobile est l'ennemie de l'auto-gestion. « L'écologie a besoin du fédéralisme » : le fédéralisme intégral empêche l'imposition de

13 Cette puissance est la liberté « communale » et particulariste des villes et des cantons ruraux de l'Europe lotharingienne. Voir à ce propos « La Belgique telle qu'elle s'ignore », Jean-Marie Lacrosse, Le Débat, mars-avril 1997.

14 *Ecolo Info*, 21 mars 1983.

15 Hainaut occidental, Centre-Mons-Borinage, Entre-Sambre-et-Meuse, Namurois, Région de Dinant, Famenne et Ardenne-est, Ardenne centrale, Lorraine-Gaume, Pays de Liège, Région de Verviers et Cantons de l'Est auxquelles il faut ajouter soit le Brabant wallon et Bruxelles, soit un Brabant comprenant les 19 communes et les Brabant flamand et wallon.

projets « à fort impact écologique et dont l'utilité est discutable » tandis que l'obligation de consultation force les responsables politiques et économiques à concevoir des solutions écologiquement acceptables.

À l'époque, les écolos insistaient pour ne pas être confondus avec des unitaristes ou des tenants d'un fédéralisme provincial. « Les écolos n'ont aucune affection particulière pour la Belgique », martelait Paul Lannoye[16]. Mais souvent, leur volonté de maintenir des liens à l'intérieur de la famille politique verte fut saluée par la très belgicaine Libre Belgique tout autant qu'elle fut moquée par certains régionalistes wallons[17].

LE FÉDÉRALISME INTÉGRAL, REMÈDE AUX MALADIES COMMUNAUTAIRES

Durant les premières années de l'existence d'Ecolo, cette connexion étroite entre l'écologie et le fédéralisme qu'assurait la doctrine du fédéralisme intégral fut scrupuleusement entretenue. Les verts, qu'ils soient flamands ou francophones, s'opposèrent à toute forme de nationalisme ou de communautarisme, au sens de l'exacerbation des différences de nature communautaire entre flamands et francophones.

Au début de 1984, alors que le gouvernement de centre-droit avait tenté de mettre entre parenthèses les tensions communautaires pour se concentrer sur les enjeux socio-économiques, celles-ci revinrent au galop. Les partis flamands refusaient de continuer à soutenir la sidérurgie wallonne en pleine crise, tandis que la nomination de José Happart comme bourgmestre de Fourons était contestée par la minorité néerlandophone de la commune, appuyée par presque tous les partis flamands. Dans un document de presse baptisé « Face à l'escalade communautaire »[18], Ecolo tenta de prendre de la hauteur en jugeant que le « repli nationaliste » masquait les problèmes de

16 *La Libre Belgique,* 30 avril 1983.

17 Le n° 89 du « Foron », le bulletin de l'Action Fouronnaise, regrette l'absence d'Ecolo à la 13e fête du peuple fouronnais et affirme que « ce parti semble de plus en plus dominé par son aile flamande Agalev et par les belgicains de Bruxelles qui le dirigent ». Inversement, dans La Libre Belgique du 14 octobre 1989, Jean Daloze se réjouit du « bon exemple des Verts » qui ont annoncé la mise en place d'un bureau de coordination entre Ecolo et Agalev.

18 « Face à l'escalade communautaire », Conférence de presse d'Ecolo, le 9 février 1984.

fond, et notamment l'inadaptation de l'outil sidérurgique wallon qui devait être régionalisé pour être progressivement reconverti[19]. Quant au problème fouronnais, il découlait de la logique centralisatrice de deux « pseudo-mini-États » en direction desquels se poursuivait « la lente désagrégation de l'État belge ».

La Belgique idéale d'Ecolo était alors composée de trois régions, constituées par la fédération de contrées – au fond l'équivalent des cantons suisses –, résultant elles-mêmes de fédérations de communes. Aux yeux des écologistes, le problème des communes du long de la frontière linguistique devait être réglé sur base du droit des gens et du respect des minorités. À l'époque, Ecolo y défendait l'organisation du référendum et la mise en place d'un exécutif proportionnel de manière à empêcher qu'une minorité ne soit complètement mise au ban de la gestion de la commune. En septembre 1985, Ecolo resta sur cette ligne anti-communautaire en refusant de s'associer aux autres partis francophones qui voulaient actionner la sonnette d'alarme contre le projet de loi qui visait à intégrer une Haute École flamande au centre universitaire du Limbourg[20]. Un mois plus tard, ils s'opposèrent aussi à la piste défendue par le PRL et le PSC d'une fusion de la communauté française et de la région wallonne : « la fusion des exécutifs et le retour des cabinets et des administrations régionales à Bruxelles fait craindre une volonté de recentralisation déguisée et un retour en force de l'unitarisme belge »[21]. Défendre la fusion telle qu'elle avait été menée en Flandre, c'était défendre l'unitarisme et nier l'existence de Bruxelles, même si celle-ci ne répondait pas vraiment aux caractéristiques d'une région[22]. Dès 1985, Ecolo entendait donc maintenir une distinction nette entre le niveau régional et le niveau communautaire. Néanmoins ce niveau devait être strictement limité aux compétences de culture, d'enseignement et d'audiovisuel[23].

19 Jusqu'en 1989, la sidérurgie fait partie des cinq secteurs économiques qui restent sous la compétence du gouvernement national.

20 *La Cité*, 24 septembre 1985.

21 *La Cité*, 29 octobre 1985

22 « La région doit être une communauté qui se caractérise par son homogénéité, sa capacité d'une certaine autonomie économique » (on notera que Bruxelles ne répond pas bien à cette définition), *Le Soir*, 2 mai 1983.

23 Ecolo, *Propositions d'Ecolo pour les élections législatives d'octobre 1985. Le progrès, ça se choisit*, Namur, 1985, p. 109.

Trois ans plus tard, Ecolo affina son positionnement fédéraliste en concertation étroite avec son homologue flamand. En mars 1988[24], Jean-Luc Dehaene avait été désigné pour réformer en profondeur un pays déchiré par la crise fouronnaise. Celle-ci servit de levier pour une réforme qui transféra d'importantes compétences (et les moyens qui les accompagnaient) de l'État central vers les Communautés et les Régions (comme les travaux publics ou l'enseignement). Quant à la région bruxelloise, elle fut enfin sortie du « frigo » institutionnel où elle était enfermée depuis l'échec des négociations du pacte d'Egmont en 1978[25].

Le 30 mars 1988, alors que Jean-Luc Dehaene avait déjà bien avancé dans ses travaux de déminage, les parlementaires d'Ecolo et d'Agalev prophétisèrent « que le fédéralisme à deux ou à trois sera encore pendant des dizaines d'années, une source de tensions nationalistes, de sérieux conflits concernant Bruxelles, les communes à facilités, les compétences, les intérêts, les moyens financiers, les systèmes de financement, les dotations… Même si des dotations et des transferts de moyens diminuent, en volume, avec les années, ils resteront sources de grognes et de revendications interminables ».

Ramant désespérément à contre-courant de la logique communautaire, les écologistes tentaient encore de défendre un tout autre système fédéral. Leur alternative résidait dans le transfert d'un maximum de compétences (économie, énergie, tourisme, déchets, organisation de la santé, logement, emploi et enseignement jusqu'au niveau secondaire) à des « contrées » qui remplaceraient les provinces, à charge pour elles de se coordonner ensuite au niveau régional. Mais alors que dans la plate-forme fédéraliste approuvée en 1983[26] elles ne faisaient pas partie de l'édifice institutionnel proposé par Ecolo, les Communautés commençaient à y faire une apparition timide. Elles seraient chargées des matières culturelles et de l'enseignement. Au niveau de l'État central, un système bicaméral serait maintenu. Le Sénat serait composé de représentants désignés par les douze contrées tandis que la chambre compterait 150 députés, tous élus directement à la proportionnelle dans une circonscription nationale unique. Le niveau central conserverait toutes les compétences d'autorité, la fiscalité, la monnaie, les

24 HUGO DE RIDDER, *Sire, donnez-moi cent jours, op. cit.*

25 *Ibid.*

26 PV de l'Assemblée Générale de Marcinelle, 1983.

grands axes de transport nationaux et la Sécurité sociale. Bruxelles serait la seule Région dont le territoire correspondrait exactement à une contrée.

Au moment où la loi spéciale de financement des Communautés et des Régions se négociait sans eux entre Jean-Luc Dehaene, Guy Spitaels et Gérard Deprez, Ecolo et Agalev se mirent aussi d'accord sur les grandes lignes d'un financement des entités fédérées alliant la solidarité et la responsabilité et permettant aux pouvoirs subordonnés de prélever des centimes additionnels à l'impôt national de base. Toutefois en ce qui concerne les communes à statut linguistique spécial, la position commune des écologistes n'évoquait plus l'organisation d'un référendum, comme c'était encore défendu par Ecolo en 1984. Au reste, à partir de 1991[27] et jusqu'en 1999, Ecolo en limitera la revendication au niveau communal. Les écologistes francophones ne s'appesantissent guère plus sur le fait que les normes produites par le pouvoir fédéral n'ont pas de valeur supérieure à celles qui émanent des Communautés et des Régions, contrairement à ce qu'ils avaient demandé.

L'État belge a beau être officiellement un État fédéral, il compte maints traits confédéraux, comme la parité communautaire au conseil des ministres ou l'absence de circonscription fédérale[28].

UN FÉDÉRALISME BELGE INACHEVÉ

Le « dialogue de communauté à communauté » offre aux écologistes l'occasion de proposer directement leur vision des choses. Sur la réforme des institutions, le parti s'engage autour de la suppression des triples mandats ainsi que de la réforme des assemblées. Dès les premières réunions internes sur le sujet, l'enjeu est mis sur la pédagogie. Le sujet est bien perçu comme étant rebutant, difficile et complexe pour une grande partie de la population. Fixer un objectif clair aux questions institutionnelles est donc la trame proposée par le SF et les principaux référents institutionnels du parti. Pour les écologistes, le véritable projet fédéraliste est « un moyen efficace pour faire en sorte que l'on rencontre les préoccupations proches des gens. »

27 Fiche « démocratie institutionnelle » du programme pour les élections législatives de 1995.

28 VINCENT DE COOREBYTER, « Le fantôme du confédéralisme », in *La Revue Nouvelle*, janvier 2008.

Il faut donc s'en servir pour rattraper le décalage entre la classe politique et les citoyens. Tout l'inverse du PS, comme le souligne Henri Simons dans une note de février 1991, qui aurait régionalisé et communautarisé « surtout pour asseoir son pouvoir[29]. » Dans plusieurs notes internes, les écologistes insistent sur une « nouvelle culture politique » qui doit accompagner la transformation institutionnelle de la Belgique, et toucher toutes les institutions, de la commune à l'Europe. Elle passerait par une dépolitisation des administrations et de la magistrature ainsi que par une diminution du nombre de ministres et un renforcement de la loi sur le financement des partis politiques. L'importance d'une éthique et d'une déontologie ancrées dans des textes contraignants est soulignée. Sans cette approche, sans véritable amélioration pour le citoyen, les transformations institutionnelles sont perçues comme étant vouées à l'échec.

L'originalité du fédéralisme des verts réside dans le dialogue de communauté à communauté qu'ils pratiquent depuis toujours entre les deux moitiés du pays. Leur relative « jeunesse d'existence » a permis aux écolos du Nord comme du Sud de la Belgique d'éviter les affres de la dislocation d'un parti unitaire. Nés séparément, Ecolo et Agalev n'ont eu aucune difficulté psychologique à se parler et à travailler ensemble sur des matières communes parce que nationales : la fiscalité, les questions institutionnelles, la Sécurité sociale, etc., sont autant de sujets qui font l'objet de débats ponctuels. C'est ainsi que durant les négociations institutionnelles, les deux partis verts sont les seuls à avoir un accord commun qui propose un profond chamboulement des institutions belges vers un État réellement fédéral.

Mais alors que les partis francophones considèrent que la promulgation de la nouvelle constitution (le 17 février 1994) sonne l'achèvement du fédéralisme, leurs homologues flamands la réduisent à une étape dans un processus permanent de transformation. Les années 90 sont ainsi marquées par la montée en puissance du discours flamand sur les transferts Nord-Sud. Dès la conclusion des accords de la Saint-Michel, le ministre-président du gouvernement flamand Luc Van den Brande lance l'opération « Vlaanderen 2002 » destinée à préparer sa région à la prochaine réforme de l'État[30]. Cette prise de position est un point de départ qui sera suivi par de nombreuses

29 Débat 6/2/91 – Institutionnel – Communauté.

30 *Le Soir*, Soir 5 octobre 1992 ; *Le Soir*, 2 mars 1993

déclarations incendiaires durant la décennie. Le 16 décembre 1995, le président du CVP, Johan Van Hecke, affirmera par exemple que la Wallonie est « allaitée » par la Flandre, provoquant un tollé de protestations de la part des partis francophones. La polémique se déploie à plusieurs niveaux et remet en cause le fonctionnement des solidarités interpersonnelles, notamment dans le domaine des soins de santé. La presse flamande fait ses choux gras des différences en matière de consommation médicale entre régions. Le traitement d'une même pathologie coûte beaucoup plus cher dans certains hôpitaux wallons qu'en Flandre, notamment parce que les médecins wallons sont tentés de prescrire beaucoup plus d'examens de biologie clinique. Tout au long des années 90, les ministres socialistes francophones qui se succèdent au département des Affaires sociales s'attellent à la réduction de ces différences, notamment en faisant approuver en 1993 une loi de responsabilisation des mutuelles.

C'est également l'époque où émerge du côté flamand le discours sur les « paquets homogènes de compétences »[31]. La politique de santé relevant déjà des Communautés (la prévention notamment), il serait plus cohérent de leur confier l'ensemble des soins de santé, quitte à y appliquer un principe de financement comparable à celui en vigueur dans le domaine de l'enseignement. La Flandre est disposée à continuer à être solidaire avec la Wallonie, mais cette solidarité doit être limitée dans le temps et réversible[32].

Le 29 février 1996, Luc Van den Brande présente sa « note bissextile » à la Commission de la réforme de l'État du Parlement flamand[33]. Il y propose un renforcement de l'autonomie fiscale, la communautarisation des soins de santé et des allocations familiales. Durant trois ans, elle est débattue par tout ce que la Flandre compte d'associations et de fédérations. Sur la base de ce travail, le 3 mars 1999, le parlement flamand vote cinq résolutions. Le SP s'abstient sur la communautarisation de la santé et des allocations familiales, Agalev sur l'ensemble des résolutions[34].

31 MARNIX BEYEN, PHILIPPE DESTATTE, « Un autre pays, Nouvelle histoire de Belgique, 1970-2000 », in *Nouvelle Histoire politique de la Belgique contemporaine de 1830 à nos jours*, *op. cit.*

32 BENOIT LECHAT, « Solidarité, condescendance, estime. Sortir de la fosse aux Wallons », in *La Revue Nouvelle*, Août 2004.

33 La Revue Nouvelle, Elections : après une législature sans retours, Mai-Juin 1999, p. 58.

34 La Revue Nouvelle, Elections : après une législature sans retours, Mai-Juin 1999, p. 64.

Même s'ils sont contraints de tenir de plus en plus compte de leurs contextes communautaires, Ecolo et Agalev restent marqués par leurs communes origines fédéralistes. Entre 1995 et 1999, les écologistes de Flandre, de Wallonie et de Bruxelles répètent à plusieurs occasions leur volonté de travailler ensemble et de refuser toute forme de communautarisation de la Sécurité sociale. Ils le redisent encore juste après l'approbation des cinq résolutions du parlement flamand, même s'ils assument cette fois publiquement un certain nombre de désaccords[35].

En 1999, l'accord entre verts flamands et francophones ne portera plus sur une reconfiguration complète de l'édifice institutionnel vers une décentralisation radicale sur la base des communes, des contrées et des régions dans laquelle les communautés ne jouent qu'un rôle secondaire. Agalev dit pencher pour une « défédéralisation des dépenses de santé », selon la même méthode que pour la communautarisation de l'enseignement. Les verts divergent aussi sur le caractère définitif (Ecolo) ou temporaire (Agalev) des facilités linguistiques accordées aux habitants de certaines communes de la périphérie bruxelloise.

LE FÉDÉRALISME INTÉGRAL « POUR MÉMOIRE »

À la veille des élections de 1999, ces questions ne reçoivent pas de véritables réponses de la part des verts francophones. L'introduction du programme institutionnel d'Ecolo explique que « du côté francophone, il est généralement acquis et admis que les réformes adoptées représentent un point d'équilibre fédéral[36] » permettant de rencontrer les « spécificités de chacun ». Ecolo refuse dès lors tout nouveau transfert de compétences vers les entités fédérées et ne se prive pas de critiquer les « quelques cercles socialistes et régionalistes » qui le demandent. De même, les revendications exprimées par la commission des réformes institutionnelles du parlement flamand sont disqualifiées parce qu'elles préparent « un nouveau modèle institutionnel qui relève d'un fédéralisme déséquilibré et peu coopératif, du confédéralisme voire du séparatisme ».

35 *La Libre Belgique*, 8 mars 1999.

36 Ecolo, *Le Programme d'Ecolo pour renforcer la démocratie. Programme complet pour les élections de 1999*, Fiche 12, p. 2.

La volonté de défendre le système fédéral belge issu de la réforme de 1992 est donc à la base du rejet écologiste de demandes de régionalisation de compétences communautaires (enseignement, culture) qui émanent à l'époque de certains socialistes wallons[37] : « du point de vue des écologistes, l'avenir de la solidarité dans l'espace Wallonie-Bruxelles pose, en creux, l'avenir de la solidarité dans l'espace fédéral belge ». En l'occurrence, tout transfert de compétence de la Communauté française vers les Régions wallonne et bruxelloise est perçu comme un risque d'affaiblissement des liens entre Wallons et Bruxellois et partant, comme une menace sur l'équilibre fédéral belge. Le même programme de 1999 effectue une relecture du fédéralisme intégral – cité « pour mémoire »[38].

Si le rejet du « communautaire » et la volonté de disjoindre la nationalité et la citoyenneté (notamment via la revendication du droit de vote aux personnes étrangères) restent bien dans la ligne du positionnement vert des années 80, Ecolo a définitivement renoncé à réformer en profondeur les institutions dans le sens d'une application générale du principe de subsidiarité, comme le préconisait pourtant la position commune d'Ecolo et d'Agalev en 1988. En 1994, Pierre Jonckheer avait déjà exprimé presque mot pour mot ce virage en évoquant « le fédéralisme fonctionnel d'Agalev et d'Ecolo ». La participation des verts à la réforme de 1992 s'expliquait selon lui par une triple attitude : « une attitude décalée (au sens où les « priorités sont ailleurs »), une attitude unitaire (Agalev et Ecolo travaillent ensemble), une attitude pragmatique (par rapport à un fédéralisme radical) »[39]. À ses yeux, le projet d'éco-développement pouvait justifier que certaines compétences soient confiées au niveau le plus bas possible. Mais il ajoutait aussitôt « pour nous, il n'y a pas de 'combat wallon' à mener », l'adhésion militante des écologistes ne se construisant pas autour d'une appartenance régionale ou sous-régionale. Le fédéralisme intégral n'était plus qu'une référence obligée

37 La régionalisation de la culture et de l'enseignement est réclamée dans la foulée du Manifeste pour la Culture wallonne de 1983.

38 « Pour les écologistes, les véritables entrées des problèmes sont socio-économiques, démocratiques et environnementales. Les tensions entre Communautés flamande et francophone doivent être resituées à leur juste place et l'autonomie fonctionnelle, juridico-politique et économique établie par la fédéralisation du pays devrait rencontrer les spécificités de chacun » (Ecolo, *Le Programme d'Ecolo pour renforcer la démocratie. Programme complet pour les élections de 1999*, Fiche 12, p. 4).

39 PIERRE JONCKHEER, « Fédéralisme, la participation des écologistes », in *Confrontations*, Liège, Luc Pire, 1995, pp. 205-214.

et l'alliance entre le régionalisme et l'écologisme seulement une rencontre où les écologistes croisent le chemin des mouvements régionalistes parce qu'ils s'opposent tous deux aux Etats centralisés. Douze ans après l'AG de Marcinelle, on était loin de l'alliance naturelle entre l'écologie et le fédéralisme, sans parler des prises de position solennelles du Manifeste des Amis de la Terre au sujet du destin wallon[40].

Ce glissement est le résultat d'un changement de génération et de contexte. Alors que chez Paul Lannoye, l'engagement fédéraliste né de la prise de conscience wallonne des années 60 constituait un terreau propice pour l'écologisme, chez Pierre Jonckheer, Marcel Cheron ou Henri Simons, le fédéralisme intégral n'a, dans le dispositif institutionnel, pour ainsi dire plus de dimension affective. Alors que pour les militants de Démocratie Nouvelle et dans une moindre mesure des Amis de la Terre, le sentiment d'appartenance wallon n'était pas une donnée secondaire de l'engagement politique – sans pour autant jamais se confondre avec une forme de régionalisme wallon –, chez les écologistes des années 90, la référence wallonne est passée à l'arrière-plan et le fédéralisme intégral devient un instrument parmi d'autres de réalisation de l'éco-développement. Par ailleurs, l'évolution institutionnelle au niveau européen contribue à réduire l'attrait d'une « Europe des régions » qui constituait le terminus *ad quo* du fédéralisme intégral. Dans une Communauté européenne qui passe à 15 États-membres en 1995, un tel projet devient éminemment plus complexe à mettre en place que dans une Europe à neuf, d'autant que les transferts de souveraineté ne réduisent pas substantiellement la place des États-nations dans le dispositif institutionnel.

40 Voir Tome 1.

CHAPITRE 5

L'ÉCOLOGIE EN TENSION PROGRESSIVE AVEC LE « MONDE VÉCU »

Pierre Kroll caricaturera de manière truculente la récupération par les partis traditionnels du discours porté par les écologistes.

En 1991, Philippe Van Parijs exprime bien la distanciation qui s'opère à l'égard du fédéralisme intégral, quitte à en tronquer quelque peu le sens initial. Selon lui, entre les années 70 et les années 90, la nature et la portée des problèmes écologiques ont changé. Alors qu'aux origines de l'écologie, le local était le lieu le plus propice à la résistance à la société industrielle, vingt ans plus tard, il apparaît que la solution à la crise écologique requiert des interventions de plus en plus globales[1].

Ce n'est donc pas seulement son intégration progressive dans le système institutionnel, ni son engagement aux côtés des enseignants qui poussent Ecolo à penser son programme institutionnel au-delà de l'exigence initiale de couplage entre écologisation, démocratisation et fédéralisation. La manière dont les écologistes appréhendent les problèmes écologiques et les solutions qu'ils imaginent pour les mettre en place les incitent à changer d'angle de vue.

Au tournant des années 80 et 90, les luttes pour l'environnement ont tendance à ne plus être synonyme de défense du « monde vécu » de collectivités locales (quartiers, communes ou contrées) menacées par des projets conçus par des technocrates publics au service d'intérêts privés. Les écologistes luttent moins contre des projets ponctuels que contre des menaces globales, qu'il s'agisse des pluies acides ou de l'effet de serre. Leur critique n'en vise pas moins les modes de vie, de production et de consommation des populations. Du coup, ils s'exposent à leur tour au risque d'entrer en tension avec le « monde vécu » des personnes qui sont concernées par leurs réformes.

Les propositions d'écotaxes que les écologistes formulent dans le cadre de leur participation à la négociation institutionnelle de 1992 expriment bien ce risque. *A posteriori*, il est aisé de critiquer leur manque de vision stratégique, mais il importe de voir comment les écotaxes sont également le produit d'un sentiment d'urgence désormais exprimé par les institutions internationales elles-mêmes. Quand celles-ci rejoignent les alarmes des contestataires des mouvements environnementaux, il apparaît de plus en plus pressant d'agir, sans se poser préalablement la question de l'acceptation sociale.

1 PHILIPPE VAN PARIJS, *La Pensée écologiste. Essai d'inventaire à l'usage de ceux qui la pratiquent comme de ceux qui la craignent*, De Boeck Université, Bruxelles, 1991.

Autour de 1991 et de la préparation du premier « Sommet de la Terre » à Rio en 1992, l'émergence de la notion de développement durable, sa prise en compte progressive par les administrations internationales comme l'ONU ou la Communauté européenne, tout comme le retard pris par la Belgique et la Wallonie dans leur mise en œuvre, poussent les écologistes à vouloir « mettre le turbo » et à se servir du rapport de forces électoral dont ils disposent pour résorber la dette écologique et accélérer l'écologisation des modes de consommation et de production.

En marge des débats autour de Rio en 1992, la mobilisation continue sur les enjeux environnementaux, comme la lutte contre détérioration de la couche d'ozone. Les frigos usagés non traités sont notamment pointés du doigt. Ici, Jacky Morael à Liège.

Le projet d'éco-développement sur lequel les écologistes se fédèrent après l'épreuve des écotaxes aurait pu contribuer à réconcilier le « monde vécu » des Wallons et des Bruxellois avec l'écologie, en insistant sur l'importance de sa dimension culturelle, de la mobilisation des citoyens dans sa mise en œuvre. Mais ce ne fut pas le cas, sans doute en raison d'une forme de

« division du travail » entre les ancrages plus régionaux des uns, branchés sur les enjeux écologiques, et la sensibilité communautariste (au sens de la Communauté française) de ceux qui s'engageaient aux côtés des travailleurs du secteur non-marchand. Le concept d'éco-développement servit alors essentiellement à cacher les tensions que cette répartition des tâches officialisait alors qu'il aurait pu les intégrer[2]. Mais cela aurait sans doute nécessité de longs débats entre des cadres politiques par ailleurs engagés sur de multiples fronts.

L'ÉMERGENCE DU DÉFI CLIMATIQUE

Ces priorités émergent d'autant plus qu'à la charnière des années 80 et 90 un autre grand sujet de préoccupation est en train d'émerger : celui lié au changement climatique. Dès la fin des années 80, la presse quotidienne et la radio lui consacrent des articles approfondis, notamment suite au colloque organisé par la secrétaire d'État à l'Environnement Miet Smet, le 5 juin 1989, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement[3]. À cette occasion, le professeur André Berger y évoque le risque d'une augmentation de la température de 2°C à 4°C en Europe après 2030 si rien n'est fait pour changer la donne. Le 16 novembre, la Libre Belgique publie une brève dépêche d'agence relative à la publication dans la revue scientifique « Nature » de trois articles consacrés à des analyses glaciologiques menées par des scientifiques français et russes : « La comparaison des variations de température et de la concentration en CO_2 et de l'ensoleillement terrestre montrent que tous ces paramètres sont, la plupart du temps, liés ». La préoccupation climatique n'est plus seulement portée par les scientifiques et les écologistes. Le monde des médias s'en empare. Au début des années nonante, le sujet déboule dans les partis politiques en place. En octobre 1990, à la veille d'une convention du Parti Socialiste (qui sera finalement annulée pour cause de risque de chahut par les enseignants en grève), le président

2 Ce point de vue fut notamment exprimé par Xavier Winkel dans la perspective de l'AG de Huy-Burdinne : « Le consensus sur l'éco-développement masque en partie des divergences entre ceux qui estiment que notre priorité doit être axée sur les grands enjeux écologiques planétaires comme l'effet de serre, la pollution des sols et de l'eau, les déchets, l'énergie et d'autres qui privilégient l'enseignement, le social, la formation… matières importantes qui ne font pas partie de nos priorités historiques ». *Ecolo-Info*, janvier 1994.

3 *La Libre Belgique*, 5 juin 1989.

du PS Guy Spitaels évoque la responsabilité des communes en matière d'environnement : « Quand je dis qu'il faut des bilans de l'environnement dans les communes et les entreprises, ce n'est pas vague. Je m'excuse, le véritable problème, ce n'est pas la Dendre polluée, c'est l'effet de serre. Et si on dit qu'on n'y peut rien, mourons cocus et contents[4]. » Le choix du moment de cette déclaration n'est pas anodin. Le président du PS la lance à la veille de la seconde conférence mondiale sur le climat organisée à Genève du 29 octobre au 7 novembre 1990[5]. Elle est organisée en vue d'examiner les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Mais si le consensus scientifique sur les risques climatiques et sur leurs causes se renforce, la réponse politique reste bien modeste.

Les propositions des partis présents au gouvernement continuent à s'insérer dans l'idée du *business as usual*. Tout au plus l'engagement se porte sur des mesures superficielles, ce qui a le don d'irriter nombre de militants environnementaux. En novembre 1990, dans une carte blanche publiée par Le Soir, Paul Lannoye comparera l'intention de la CEE de stabiliser ses émissions de CO_2 pour l'an 2000 à l'attitude d'un fumeur décidant de stabiliser sa consommation à deux paquets de cigarettes par jour au moment où son médecin lui prédit un cancer du poumon : « De la même manière, maintenir la consommation d'énergie à son niveau actuel dans les pays industrialisés ne permettra pas d'enrayer l'emballement du processus de réchauffement ». Le vice-président du groupe des Verts au Parlement européen estimait que si on voulait stabiliser la concentration de CO_2 dans l'atmosphère, il fallait une réduction des émissions de 60 à 80 %. Lannoye raillait l'autosatisfaction affichée par Miet Smet qui avait annoncé quelques semaines plus tôt que la Belgique ferait mieux que l'objectif de la CEE en réduisant ses émissions de 5 % d'ici 2000[6]. Selon Lannoye, l'apparente stabilisation des émissions de CO_2 n'était que « la conséquence d'une conversion au nucléaire qui remplace une nuisance par une autre ».

À la faveur de la montée de la prise de conscience climatique, le nucléaire semblait en effet trouver une nouvelle légitimité. N'émettait-il pas peu

4 *Le Soir*, 23 octobre 1990.

5 ANDRÉ BERGER, *Le Climat de la Terre, Un passé pour quel avenir ?*, Bruxelles, De Boeck, 1992, p. 379.

6 *Le Soir*, 22 novembre 1990.

de CO_2 ? Pour les écologistes, si le gouvernement belge avait renoncé à construire une huitième centrale nucléaire, c'était aussi parce que l'offre de production d'électricité était largement suffisante. Les débuts d'efforts entamés en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie avaient été relâchés dès l'effondrement des prix du baril, après le second choc pétrolier déclenché en 1980 par la guerre entre l'Irak et l'Iran. La surabondance de l'offre d'électricité nucléaire renforçait cette tendance. « La grande poussée d'intérêt de l'après 1974 (ndlr : le premier choc pétrolier) qui avait vu chaque parti tenir des colloques, organiser des sessions d'études sur le sujet, s'est endormie avec la chute des prix des produits pétroliers de 1985. Seul Ecolo reste vraiment mobilisé sur le sujet en proposant un plan pluriannuel de désengagement du nucléaire. Est-ce à dire que les problèmes n'existent plus ? On est loin du compte. Le gouvernement n'ayant pas cru utile d'utiliser une part des baisses des produits pétroliers en vue de financer, par exemple, des programmes d'utilisation rationnelle de l'énergie, celle-ci est aussi confidentielle que par le passé et la Belgique reste aussi démunie aujourd'hui qu'il y a trois ans face à un nouveau choc pétrolier », analysait Jos Schoonbrodt dans La Cité en 1987[7].

La brusque hausse du prix du baril qui survint au lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990 confirma la justesse de son diagnostic et donna des arguments supplémentaires en faveur de l'introduction d'une fiscalité sur l'énergie fossile, afin de réduire drastiquement la consommation et les émissions de gaz à effet de serre.

LA BELGIQUE À L'HEURE (TARDIVE) DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au tournant des années 80 et 90, l'environnement recommence donc à être pris en compte par les partis traditionnels. La victoire écologiste de l'élection européenne de 1989 pousse le PSC[8] et le CVP à se mettre au vert.

7 *La Cité*, 2 décembre 1987.

8 Certains anciens candidats ou mandataires d'Ecolo comme Jean-Pierre Hannequart, François Roelants du Vivier ou Luc de Brabandère, se sont un moment rapprochés d'un PSC trop heureux de récupérer des transfuges d'un concurrent électoral de plus en plus gênant. Mais ils n'y prendront pas vraiment racine. Les deux premiers passeront finalement au FDF et le dernier renoncera progressivement à la politique.

« Dès après les élections européennes de juin dernier, les éminences francophones de la rue des Deux Églises savaient qu'il fallait désormais rencontrer une opinion publique de plus en plus sensibilisée à la problématique de l'environnement. Principale difficulté : être écologiste 'autrement' sans galvauder l'identité sociale-chrétienne », écrit dans La Libre Belgique, John Erler, le 23 avril 1990, au lendemain du congrès que le PSC a organisé à Marche sur le thème de l'environnement. Le journaliste note facétieusement que « même les hôtesses avaient troqué leur uniforme 'orange' pour un ensemble 'vert' et un canotier printanier enrubanné de … vert »[9]. Les quelque 250 mandataires communaux sociaux-chrétiens signent à cette occasion une « charte communale de l'environnement » dans laquelle ils s'engagent à organiser une sensibilisation à l'environnement dans leurs écoles primaires. Dans son discours, le président Gérard Deprez insiste de son côté sur « la recherche d'un équilibre entre le respect de l'environnement et les exigences du progrès économique et technique »[10].

Quelques mois plus tard, le CVP entreprend une opération similaire en organisant un Congrès « Écologie et Économie ». Là aussi la presse n'est pas dupe : « au moment où le parti Ecolo fête ses dix années d'existence, les partis traditionnels se mettent à l'heure verte. Et la couche de peinture écologique se veut lumineuse. Voyante », écrit Martine Dubuisson dans Le Soir. L'article est illustré d'une photo montrant trois poids lourds du parti (Jean-Luc Dehaene, Eric Van Rompuy et Luc Van den Brande) ayant visiblement délaissé leurs limousines avec chauffeur pour le train les conduisant au congrès à la Côte belge[11]. Le CVP tentera de faire de la complémentarité environnement-développement économique son cheval de bataille, tout en évoquant la possibilité d'une application belge du principe pollueur-payeur, via la fiscalité.

La verdurisation touche aussi les listes électorales, où des candidats « vitrines » viennent faire l'appoint. La journaliste Arlette Vincent, présentatrice du Jardin Extraordinaire, est courtisée à plusieurs reprises par Guy Spitaels qui lui propose une place pour les élections législatives, en vain. Le PRL aura plus de chance avec le commentateur de la même

9 *La Libre Belgique*, 23 avril 1990.

10 *Vers l'Avenir*, 23 avril 1990.

11 *Le Soir*, 8 octobre 1990.

émission, Edgar Kesteloot, qui prendra la quatrième place sur la liste européenne. Quand ce ne sont pas des élus locaux Ecolo qui se voient proposer des places ailleurs.

Le mot « durabilité » entre progressivement dans le vocabulaire politique belge. Le Premier ministre Wilfried Martens y a recours en février 1990 pour vanter l'approche globale de son gouvernement. En outre, après que la Belgique se soit fait tancer par le commissaire européen à l'environnement Carlo Ripa di Meana pour son retard dans l'application des directives européennes[12], un Conseil des ministres est intégralement consacré à l'environnement. Le gouvernement qui a doté la Belgique en octobre 1989 d'une Conférence interministérielle de l'Environnement, annonce qu'elle accorde désormais le droit d'ester en justice aux associations environnementales qui le réclamaient depuis longtemps.

Au niveau européen, le langage s'adapte également. Les chefs d'État de la CEE qui se réunissent à Dublin en juin 1990 y affirment leur adhésion au principe du développement durable[13.] Un peu moins de deux ans plus tard, en février 1992 le Traité de Maastricht (que rejetèrent les parlementaires verts) affichera l'objectif d'une « croissance durable (…) respectueuse de l'environnement ».

Cette émergence du concept de développement durable est reçue de manière ambivalente par les écologistes qui y voient tantôt une légitimation institutionnelle, tantôt un compromis mou, incapable d'agir sur la cause des problèmes. Le concept même de « développement durable » (« sustainable development », ou développement soutenable sans que le néologisme français ne parvienne à s'imposer durablement) fait d'ailleurs l'objet de nombreux débats. Le terme est, à ce moment-là, encore très neuf. Il est le fruit du travail entrepris depuis le début des années 70 par l'Assemblée Générale des Nations Unies et qui se concrétise le 19 décembre 1983 par l'adoption de la résolution 36/161 visant à la création de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED). Cette instance se voit chargée de formuler « un calendrier global de changement »

12 *Le Soir*, 11 février 1990.

13 BENOIT RIHOUX, « Ecolo et les « nouveaux mouvements sociaux » en Belgique francophone : frères de sang ou lointains cousins ? » in *Res Publica*, vol. 37, n° 3-4, janvier 1996, p.10.

ainsi que plusieurs propositions visant à mieux formaliser la question environnementale. La réflexion aboutit en 1987 avec la publication du rapport « Our common future », sous l'impulsion de la présidente de l'époque, Gro Harlem Brundtland[14]. Y apparaît pour la première fois le terme de « sustainable development ». La définition qui en est proposée voit le développement désormais durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs[15] . » La simplicité du terme fait qu'il entre facilement dans la vulgate des responsables politiques, notamment belges. Le problème cependant est que cette simplicité permet une utilisation malléable de ce que le terme sous-entend. Ainsi de nombreux représentants politiques, soit par choix volontaire soit par incompréhension de ce que l'idée sous-tend réellement, auront plutôt tendance à retenir une définition restrictive, limitée à un équilibre – généralement non défini – entre le développement économique et le respect de l'environnement, attitude qui leur permet d'esquiver un certain nombre de remises en question. Cette attitude est le revers de la médaille d'un rapport qui imposait par ailleurs de lier étroitement les questions de développement économique et d'environnement et qui constatait notamment que ce dernier avait fait les frais des tentatives de sortie de la crise des années 70. La relance de la production industrielle avait généré son cortège d'impacts négatifs sur l'environnement. Les pays pauvres avaient été contraints de brader leurs ressources naturelles pour rembourser leurs dettes extérieures, sans parvenir à combler leur retard.

De l'autre côté du spectre politique, tout en voyant ses acquis salués, le rapport Brundtland fera l'objet de nombreuses critiques de la part des mouvements et militants environnementaux[16]. Il est notamment reproché à ses auteurs, bien que formellement indépendants, de ne pas avoir usé de leur statut

14 Femme d'État norvégienne, membre du Parti travailliste, Gro Harlem Brundtland a notamment occupé la fonction de Première ministre de Norvège.

15 Dans la suite de la définition, le rapport souligne l'importance centrale de deux concepts : « le concept de 'besoin', et particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limites que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent à la capacité de l'environnement de répondre aux besoins actuels et à venir » (Commission Mondiale pour l'environnement et le développement (CMED), Notre avenir commun, 1987, [en ligne], https://fr.wikisource.org/wiki/Notre_avenir_%C3%A0_tous_-_Rapport_Brundtland).

16 BRUNO CARTON, PAUL DELMOTTE, « Le Rapport Brundtland : un bulletin de santé à l'épreuve », in *La Revue Nouvelle*, Février 1990, p.18-37 ; JEAN-PAUL HARROY, *Les vœux pieux du Rapport Brundtland*, Revue Générale, 1988.

d'experts pour prendre des positions courageuses et, par exemple, pointer les incompatibilités entre l'économie de marché et le développement durable[17]. L'utilisation du rapport par les gouvernements confortera ce diagnostic mitigé, à l'instar des réactions des gouvernements britannique et japonais qui rendront les pays en développement seuls responsables de leur situation. Pire, le gouvernement conservateur et néo-libéral de Margaret Thatcher utilisera le texte comme un argument soutenant le processus de libéralisation du commerce mondial dans le cadre des négociations du GATT (l'ancêtre de l'OMC). Selon ces mêmes critiques, si le rapport Brundtland finit par aider les gouvernements à prendre conscience de la finitude des ressources, le résultat sera que, loin d'en faire un enjeu collectif, ces éléments seront repris de manière opportune en tant que levier stratégique[18]. Si cette appropriation du texte se réalise à certains endroits, en Belgique les autorités politiques tardent à réagir. En 1990, le gouvernement Martens n'avait encore entrepris aucune initiative destinée à répondre positivement aux recommandations du rapport. La longue période de négociation institutionnelle qui avait suivi les élections de 1987 explique-t-elle ce nouvel exemple d'attentisme belge ? Ou était-ce la conviction qu'il lui suffisait de « suivre » les orientations générales européennes ? Car au même moment, d'autres États, comme le Danemark ou l'Allemagne, faisaient déjà usage du principe de subsidiarité pour prendre les devants et se lancer dans l'application de normes écologiques plus strictes, voire de programmes d'écofiscalité. Il faudra attendre l'accord de gouvernement social-chrétien/socialiste en 1992 pour voir enfin l'affirmation que « la notion de développement durable admise au niveau international est primordiale pour le gouvernement ». Au Sommet de la Terre à Rio, les 3 et 4 juin 1992, elle devint un objectif de l'ONU qui obligea la Belgique à se doter d'une stratégie de développement durable.

L'ENVIRONNEMENT SE SOCIALISE ET S'INSTITUTIONNALISE

Si le monde politique peine à s'approprier l'idée du développement durable, les militants environnementaux s'en emparent logiquement bien plus

17 BRUNO CARTON, PAUL DELMOTTE, *op. cit.* p. 26

18 *Ibid.* p. 31

rapidement, disposant désormais d'un fondement pour « les droits et responsabilités des citoyens et des États à l'environnement[19]. » En Belgique, les associations et groupes locaux n'ont pas attendu le Sommet de Rio pour commencer à s'engager vers les enjeux qu'on retrouve au sein du rapport. Un nouveau débat s'ouvre cependant sur la nécessité d'élargir la base sociale pour parvenir à sortir d'une réflexion encore perçue comme trop minoritaire. L'idée dès lors est de savoir comment engager le dialogue avec des milieux peu ouverts à ces questions, à l'image de celui des entreprises et des syndicats. Si l'intention n'est pas (encore) de tendre la main, il s'agit cependant de frapper à la porte et d'y mettre le pied.

En septembre 1988, le Centre d'études et de formation en écologie (CEFE), créé par Ecolo cinq ans plus tôt, contribue à l'organisation du salon « Ecotech 88 » qui se propose d'informer les collectivités locales sur les écotechnologies et leurs possibilités de financement. De manière audacieuse pour l'époque, le salon est sponsorisé par le Crédit Communal et soutenu par la Région wallonne, l'Union européenne, l'Union Wallonne des Entreprises, Fabrimétal, la Fondation Roi Baudouin et Inter-Environnement. Un début de dialogue s'esquisse au même moment entre les entreprises et les environnementalistes[20]. Par exemple, quand il devient secrétaire général d'IEW, après avoir été parmi les fondateurs d'Ecolo, Jean-Luc Roland milite pour l'intégration des partenaires sociaux dans le Conseil Wallon de l'Environnement qui avait été créé en 1988. Il plaida aussi pour la réciproque : l'entrée des associations environnementales au Conseil Économique et Social de la Région Wallonne[21].

L'évolution des esprits passe aussi par la conscientisation sur la consommation. En 1990, Colruyt, alors numéro trois de la grande distribution belge, décide de faire de l'environnement un argument commercial, lançant une gamme de produits verts sous le label « green line » tout en affirmant commencer à investir dans des mesures internes d'économie d'énergie. C'est à partir de ce moment que le rapport annuel de

19 BRUNO CARTON, PAUL DELMOTTE, « Le Rapport Brundtland : un bulletin de santé à l'épreuve », in *La Revue Nouvelle*, *op. cit* p. 32.

20 *La Libre Belgique*, 23 août 1988.

21 Entretien avec Jean-Luc Roland. Il faudra attendre 2017 pour que cette revendication aboutisse, par un gouvernement wallon à majorité CdH-MR.

la société comportera un volet « environnement »[22]. La chaîne sera progressivement suivie par d'autres grandes marques de la distribution.

Par ailleurs, si le bio commence à accroître lentement son audience auprès des ménages belges (il y restait cependant encore très marginal), l'environnement fait une entrée parfois moins bien accueillie au bout de la chaîne de consommation. « La problématique de l'environnement, il ne faut pas s'y tromper, elle se trouve dans la cuisine des gens. C'est là qu'il faudra se rendre compte que séparer les ordures dans deux poubelles, ce n'est pas un drame », explique en février 1991, Jean-Pierre Hannequart, le directeur de l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE) mis en place en 1990 par le nouvel exécutif régional bruxellois et, au sein de celui-ci, par le Secrétaire d'État à l'environnement Didier Gosuin (FDF)[23]. Hannequart, le militant écologiste qui citait encore Gorz dans L*a Feuille de Chou biologique*[24] en 1977 en dénonçant les risques de dérives réglementaires écologiques, devenait le patron d'une nouvelle administration qui se lançait dans l'éducation à la consommation responsable. Il avait du pain sur la planche. Ainsi, un tout autre son de cloche continue à se faire entendre en cette année 1991 : le directeur de l'incinérateur de Thumaide, Jean Evrard, par ailleurs attaché de cabinet du ministre socialiste Bernard Anselme, n'hésita pas à présenter le tri sélectif comme une forme contemporaine d'esclavage : « C'est Cayenne ! Même les repris de justice ne veulent plus manipuler huit heures par jour le contenu de nos poubelles. Sans faire preuve de mauvais goût, imaginez l'odeur dégagée par un « Doulange » ou un « Pampers » après avoir séjourné quelques jours dans un sac-poubelle… »[25]. La croissance des déchets produits en Belgique pouvait donc se poursuivre allégrement.

22 *Le Soir*, 21 février 1990.

23 Jean-Pierre Hannequart fait partie des transfuges d'Ecolo vers le FDF (voir chapitre 3.8.3. Bruxelles : l'émergence rapide du fait bruxellois, une capitale dominatrice aux yeux des Wallons).

24 *La Feuille de chou biologique* était la revue mensuelle des Amis de la Terre Belgique de mars 1977 à juillet 1979, année où elle change de nom pour devenir *L'Écologiste*.

25 Jean Evrard exprime cette opinion dans le quotidien *Vers l'Avenir* du 4 avril 1991 lorsqu'Ecolo se mobilise contre le projet d'installation d'un incinérateur de déchets à Andenne et qu'il fait valoir que l'incinérateur de Thumaide (dans le Hainaut occidental) pourrait rejeter de la dioxine. Sur le même sujet, les Verts se font brocarder par le bourgmestre d'Andenne Claude Eerdekens qui écrit dans La Wallonie du 31 janvier « il est évident que l'action obscurantiste de certains, si elle était suivie d'effets, ferait demain d'Andenne un désert économique, voire une immense réserve naturelle où il serait désormais interdit d'encore travailler ».

L'incinération était présentée comme l'alternative la plus commode à l'enfouissement dont ne voulaient plus les communes riveraines des décharges. Ecolo combattait d'ailleurs avec obstination le premier Plan wallon des Déchets proposés par Guy Lutgen (PSC) parce qu'il faisait la part trop belle à l'incinération[26]. Celle-ci y était d'ailleurs présentée par certains comme une énergie alternative au pétrole…

Ecolo de son côté choisit à plusieurs reprises de soutenir activement la mise en place de centres de formation et d'éducation aux questions environnementales. En octobre 1989, le parti fut à la base de la création de l'Institut Eco-conseil. Inspiré de l'exemple allemand, ce centre de formation visait à former des personnes capables d'aider des collectivités locales, des associations ou des entreprises à respecter l'environnement à travers l'ensemble de leurs activités.

Outre ces démarches, les militants écologistes continuèrent à s'engager sur le terrain via diverses actions. La mobilisation locale ne faiblit pas et trouve de nombreuses causes où s'investir. La qualité de l'air est souvent un thème de prédilection. Même si progressivement, l'Union européenne se dote d'une législation réduisant l'usage du soufre dans les carburants et imposant la mise en place de filtres dans les centrales thermiques à charbon, les écologistes veulent encore renforcer les normes d'émission des véhicules et réduire la pression automobile en ville. Dans cette ligne, en mars 1990, la Régionale de Bruxelles proposa la création d'une piste cyclable rue de la Loi. Le quotidien Le Soir ne manqua toutefois pas de railler la proposition verte : « Emporté dans sa cohérence verte jusqu'à l'utopie, Ecolo ne se contente pas de pédaler courageusement à contresens : il veut littéralement faire pédaler les cyclistes bruxellois à contresens, rien moins que rue de la Loi et rue Belliard, où des trottoirs élargis et une piste cyclable devraient remplacer l'une des bandes de circulation »[27]. Après avoir suscité d'ultimes résistances, cette proposition deviendra pourtant réalité en septembre 2003, après le passage d'Isabelle Durant au ministère des Transports. Autre moment de mobilisation, le 22 avril 1991, à l'occasion de la 21e Journée de la Terre, où quelques

26 « José Daras », in *Encyclopédie du mouvement wallon*, Paul Delforge, Philippe Destatte, Micheline Libon, (dir.),Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2010, 4 vol.

27 *Le Soir*, 10 mars 1990.

militants placent des parapluies au-dessus des lions de la Bourse de Bruxelles pour les protéger de la pollution atmosphérique[28].

LENTEURS BELGES ET WALLONNES SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

L'impression d'urgence qui commence à s'imposer auprès des milieux environnementalistes s'explique notamment par la lenteur de la Belgique et de la Wallonie à modifier leurs législations environnementales. Les années 80 ont vu la Belgique comme les autres pays industrialisés sortir trop lentement de la phase de dénégation des problèmes écologiques. En 1974, sous le gouvernement Tindemans, un secrétaire d'État à l'environnement a bien été désigné pour la première fois mais sans voir encore les enjeux environnementaux s'imposer à l'agenda[29]. En juin 1977, le gouvernement national mit bien sur pied une commission consultative de l'environnement dans laquelle la fédération Inter-Environnement était invitée à siéger mais les mesures tardaient à suivre. La réforme de l'État de 1980 ralentit encore un peu plus la déjà faible cadence en transférant la compétence environnementale aux Régions qui, du coup, mirent un temps certain à s'en emparer.

Alors que la catastrophe de Seveso s'était produite en 1976, les ministres européens de l'environnement attendirent jusqu'en 1982 pour s'accorder sur une directive destinée à empêcher la répétition de semblable catastrophe industrielle. Chaque État-membre fut alors chargé de définir ses zones à risques autour des entreprises utilisant des produits chimiques dangereux et d'établir des plans d'intervention en cas d'accident. Mais ce ne fut qu'en 1987 que la Belgique adopta sa propre loi Seveso et il fallut encore attendre 1990 pour que les arrêtés d'application de la loi soient publiés, soit pas moins de quatorze ans après la catastrophe.[30] À la fin de 1989, la Belgique faisait donc l'objet de pas moins de quarante-six procédures

28 *La Lanterne*, 23 avril 1991.

29 HENRY DORCHY, *Histoire des Belges, Des origines à 1991*, Septième Edition, Bruxelles, De Boeck, 1991, p. 315.

30 HENRY DORCHY, *Histoire des Belges…,* op. cit. p. 316.

devant la Cour européenne de justice, entre autres pour retard dans la transposition de directives européennes[31].

En Wallonie, le manque voire l'absence de contrôles efficaces de la part des pouvoirs publics permit des déversements illégaux de déchets dans de nombreux sites wallons. L'affaire de la sablière de Mellery fut emblématique de cette dérive. Des déchets toxiques en provenance des Pays-Bas y furent stockés durant de longues années, sans réaction de la part des autorités. Celles-ci ne se décidèrent à réagir que sous la pression des riverains, relayés par des élus écologistes[32]. En février 1991, Jean-Luc Roland, toujours avec sa casquette de secrétaire général d'Inter-Environnement, eut des mots extrêmement durs suite au scandale : « Si la Belgique a été taxée de 'poubelle de l'Europe', c'est bien parce que sa législation relative au transfert des déchets et à la définition de leur toxicité était plus laxiste que celle des pays voisins. La Belgique et la Wallonie ont fonctionné comme un vaste aspirateur des déchets des Pays-Bas et d'Allemagne »[33]. Il faudra attendre 1993 pour que le Conseil régional wallon se décide à créer une commission d'enquête parlementaire censée établir les responsabilités politiques dans ce dossier.

Tout au long des années 80 et 90, c'est donc un peu seuls que les écologistes déployèrent une activité impressionnante sur les questions environnementales. Toujours au Conseil régional wallon, entre 1985 et 1987, les quatre parlementaires verts posèrent 75 questions sur le sujet, soit plus à eux seuls que les 99 autres membres de l'assemblée réunis[34]. Ils déposèrent également des dizaines de propositions de décrets. Les matières couvertes allaient de la protection de l'Antarctique à la révision de la liste des espèces chassables, de la promotion de l'agriculture biologique à l'amélioration de la qualité des eaux, de l'interdiction de pesticides à la délivrance des permis d'environnement. Ecolo mit aussi la pression sur l'Exécutif régional wallon pour qu'il légifère en matière de protection des eaux souterraines. Mais son activisme se heurta souvent

31 *Ibid*., p. 317.

32 Le CADEV, Comité d'Action pour la Défense de l'Environnement à Villers-la-Ville, met en ligne sur son site l'ensemble des bulletins qu'il a édités depuis 1989.

33 *Le Soir*, 20 février 1991.

34 *La Cité*, 16 novembre 1987.

à l'inertie de la majorité. En 1985, le Conseil régional wallon avait bien adopté un décret relatif aux études d'impact, mais en novembre 1987, José Daras, l'auteur de la proposition reprochait au ministre de l'Environnement de n'avoir toujours pris aucun arrêté d'exécution.[35] La mise en œuvre du décret avait pourtant précisément pour but d'empêcher la survenue de scandales tels que celui de Mellery, en prenant des décisions bien informées en amont de l'ouverture d'une activité industrielle quelle qu'elle soit, plutôt qu'en tentant de gérer *a posteriori* les dommages causés à la santé et à l'environnement.

35 Interview de José Daras dans *Environnement*, n°8, novembre 1987. La mise en application du décret fera encore l'objet de vifs débats dans les années qui suivirent, les entreprises se plaignant des arrêtés d'application. À ce sujet, voir notamment L'impact des études d'impact dans le *Tendances* du 18 mars 1993.

CHAPITRE 6

L'ÉPREUVE DES ÉCOTAXES

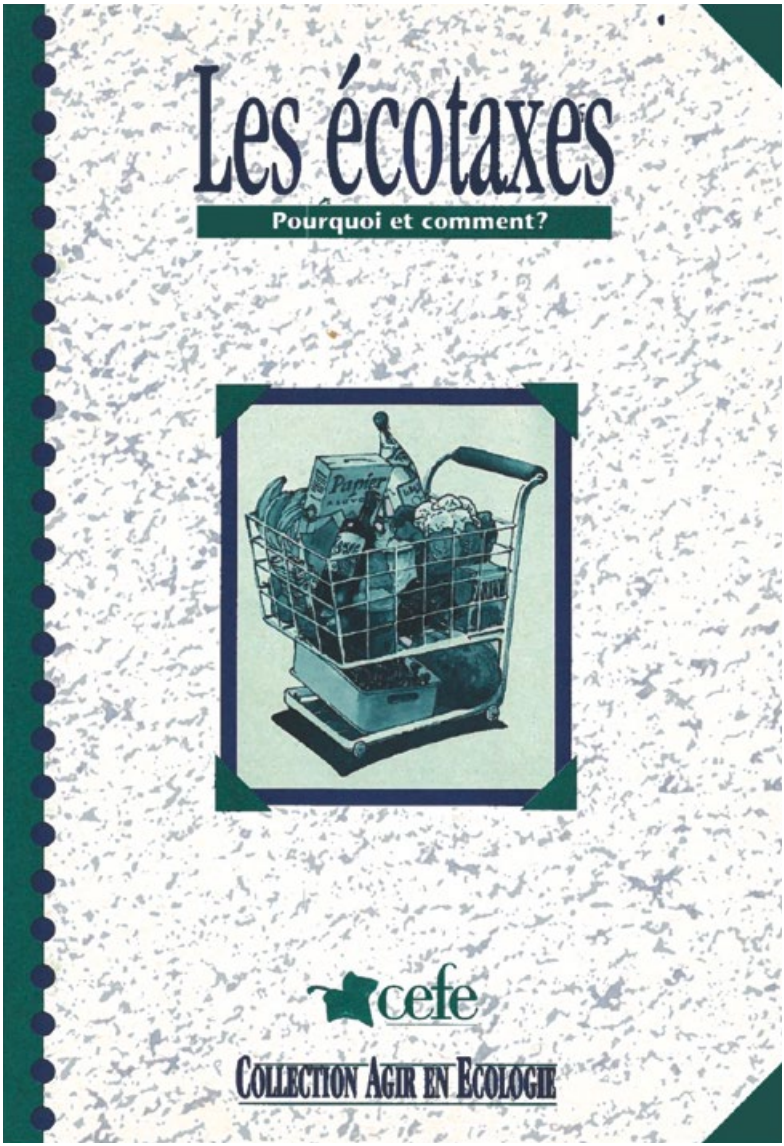

L'épisode douloureux des écotaxes maquera durablement Ecolo. L'épreuve, au-delà du rapport de force politique défavorable auxquels feront face les écologistes, montre aussi les failles d'un projet porté par les politiques, soufflé par les techniciens mais sans approche communicationnelle (Centre d'archives privées Etopia).

Cette nécessité d'accélérer l'institutionnalisation des enjeux environnementaux contribue à convaincre certains animateurs d'Ecolo que les temps sont mûrs pour imposer des mesures qui agiraient sur les causes de la crise écologique. Leur sentiment est renforcé par l'impression que le discours sur la réconciliation entre l'écologie et l'économie cache une réalité peu exaltante.

En 1990, Philippe Defeyt constate qu'entre 1973 et 1985, en pleine crise économique, la consommation totale de carburant de la zone OCDE a augmenté de 4 %, malgré une baisse d'un quart de la consommation annuelle d'essence par voiture. La raison en est simple : sur la même période, le parc automobile a augmenté de 45 %[1]. L'économiste namurois souligne que les rares victoires des environnementalistes ont été enregistrées sur des problèmes très précis, avec des agents nocifs bien identifiés comme les CFC et disposant de produits de substitution fabriqués généralement par les mêmes entreprises. Pour aller plus loin, « il faudrait désormais imposer des changements au-delà de ceux qui sont considérés comme acceptables par les producteurs et en arriver même à toucher à la liberté, jusqu'ici totale, des déplacements individuels ». Si on veut sérieusement concilier économie et environnement, il faut avoir le « courage politique » d'internaliser les coûts et faire porter toutes les dépenses induites par les choix de consommation et de production à celui qui les pose. La thématique fiscale entre dans la danse.

Les premières propositions en matière d'écofiscalité remontent à 1985. Cette année-là, le 31 août, l'Assemblée générale approuve le programme pour les élections de 1985 qui propose l'instauration d'une Taxe sur la Valeur Soustraite (TVS) destinée à faire payer par les pollueurs les dégâts causés par leurs consommations[2]. La proposition est reprise dans le programme pour les législatives anticipées de 1987. Comme le souligne ce programme, le but d'une telle mesure serait avant tout de « *favoriser ou pénaliser les productions en fonction de leur impact réel* [sur l'environnement] ». L'intention initiale des écologistes n'est donc pas de générer des rentrées financières mais plutôt de changer les comportements tant de production que de consommation.

1 PHILIPPE DEFEYT, « Ecologie et Economie : mariage de raison ? », in *La Revue Nouvelle*, février 1990, p. 45-53.

2 Ecolo, *Propositions d'Ecolo pour les élections législatives d'octobre 1985. Le progrès, ça se choisit*, Namur, 1985, p. 38 ; Ecolo, Des idées vraies. Elections législatives du 13 décembre 1987, Namur, 1987, p. 4.

Par la suite, les écologistes continuent d'affiner leurs propositions en matière d'écofiscalité. En novembre 1989, Ecolo propose d'y recourir pour financer un plan d'urgence qui affecterait 200 milliards de francs en dix ans à la restauration de l'environnement en Wallonie et à Bruxelles[3]. Enfin, en 1990, le parti produit un « *Plan d'urgence pour la restauration du patrimoine et la protection des écosystèmes » qui privilégie une logique de prévention avec des recettes potentielles basées sur une taxation d*es énergies non-renouvelables ainsi que des pesticides non-agricoles et des emballages perdus.

Le rapport Brundtland est un instrument utile pour faire avancer ces questions. En préconisant l'introduction d'une taxe carbone sur les combustibles fossiles, il contribue à la production d'une petite musique de fond favorable à l'introduction rapide de l'écofiscalité dans les pays industrialisés. En juin 1991, le Parlement européen adopte un rapport de sa Commission de l'Énergie proposant l'instauration d'une écotaxe sur les énergies fossiles pour rencontrer l'objectif de stabilisation des émissions de CO_2. Quelques semaines plus tard, Philippe Defeyt, qui a quitté la co-direction de l'IRES pour travailler comme collaborateur du Groupe des Verts au Parlement européen, contribue à la rédaction d'une proposition plus ambitieuse, visant à réduire les émissions de CO_2 de 20 % jusqu'en 2000 et de 50 % en 2050. Pour corriger l'impact d'une hausse du prix du baril estimée à 20 dollars en 2000, les verts proposent la mise en place d'une tarification progressive de l'énergie[4]. Si cet objectif n'est pas partagé par tous, il n'en reste pas moins que le sujet de la taxation de l'énergie est désormais sur le plan de travail. Ainsi, le 14 octobre 1991, la Commission européenne se l'approprie et préconise l'introduction d'une taxe communautaire sur l'énergie[5]. Cette proposition figure, du reste, dans presque tous les programmes des partis belges, à l'exception notoire des partis libéraux qui relaient le point de vue de la Fédération des Entreprises de Belgique, selon laquelle il faut privilégier les accords volontaires avec les entreprises. Le nouveau Premier ministre, Jean-Luc Dehaene, n'est-il pas lui-même partisan d'une écotaxe énergie/CO_2 ? De l'Europe, le débat atterrit en Belgique.

3 *La Dernière Heure*, 27 novembre 1989.

4 *La Libre Belgique*, 3 juillet 1991.

5 BENOIT RIHOUX, « Les écotaxes-produits sur la scène politique belge », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1427 et 1428, 1994, p. 7.

Dès le mois de novembre 1990, Ecolo pose comme condition à un soutien à la troisième phase de la réforme de l'État la mise en place d'une « écofiscalité incitative et dissuasive ». Si au début Ecolo n'est guère appelé par les négociateurs, les réformes institutionnelles finissent par imposer la participation des verts aux échanges menés par Jean-Luc Dehaene. Celui-ci les invite donc à venir le rencontrer à Val Duchesse pour sonder leurs propositions. Directement, Ecolo explique qu'il demande quatre types différents de taxes : une taxe européenne sur les énergies non-renouvelables qui servirait à financer des économies d'énergie et une réduction des charges sociales et trois taxes nationales sur les engrais, les emballages perdus et les produits à usage unique (comme les rasoirs jetables). Les Régions disposeraient d'un droit de tirage sur le produit de ces taxes afin de financer leur politique d'environnement.

Une double résistance s'exprime, essentiellement du côté du CVP. Le parti du Premier ministre est plus que réticent à l'idée d'une écotaxe sur l'énergie au seul niveau belge et par ailleurs, il redoute que le produit des écotaxes ne serve en réalité à refinancer l'enseignement francophone. Les points de vue divergent sur l'affectation : une baisse des cotisations sociales, le financement d'un plan de relance européen, les économies d'énergie, l'absence d'affectation au nom du principe de l'unicité du budget. Les débats portent aussi sur les modalités d'application et le niveau des taxes. Mais le dialogue s'interrompt en juillet sans accord global et singulièrement sur l'écotaxe énergie/CO_2 où le CVP refuse obstinément de dépasser la barre des 1,5 $ par baril[6]. Chez les verts, on dénonce aussitôt l'influence des lobbies des pétroliers et des électriciens[7]. Cependant, si l'écotaxe énergie disparaît du menu des négociations, un accord de principe prévoit d'en introduire une sur des produits pour lesquels existent des alternatives plus écologiques : les emballages et produits à usage unique, les papiers non-recyclés et les pesticides à usage non-agricole.

Avec la conclusion d'un accord le 17 juillet, le temps est venu d'avancer sur la rédaction des textes nécessaires à l'introduction de ces écotaxes sur les produits. C'est Philippe Defeyt qui est chargé de rédiger l'exposé

6 BENOIT RIHOUX, « Les écotaxes-produits sur la scène politique belge », in *Courrier hebdomadaire du CRISP, op. cit.*, p. 7.

7 Communiqué de presse du 14 juillet 1992.

des motifs du projet de loi. Se mettant au travail, l'économiste y explique que son objectif est de rencontrer le problème de la dette cachée « à savoir l'ensemble des problèmes de pollution, (…) accumulée, sans solution, depuis des dizaines d'années » ainsi que « la mise en place d'un développement soutenable ». Les écotaxes ne visent pas à faire entrer de l'argent dans les caisses de l'État mais à changer les comportements dans un sens plus favorable à l'environnement. La ligne semble tracée pour le second round de négociations.

LA RÉVOLTE DE LA BELGIQUE CONSOCIATIVE

Les discussions reprennent à la rentrée de septembre 1992. Un groupe de travail « écotaxes » est formalisé, dont la présidence est confiée à Philippe Defeyt.

Alors que les accords sur le plan institutionnel patinent, le monde des entreprises concernées par les écotaxes décide de se mobiliser contre le projet. Le 14 juillet, le groupe Delhaize déclare que les écotaxes sont « irréalistes » et qu'elles mènent au « chaos ». Le producteur de boissons Spadel évoque, pour sa part, une « dictature de l'écologie[8]. »

En décembre, le groupe Solvay entre à son tour en guerre contre les écotaxes sur le PVC. Le 15 janvier 1993, la direction de l'entreprise affrète des autocars pour transporter les travailleurs de son site de Jemeppe-sur-Sambre à Bruxelles. Du WTC à la gare du Midi, 4.000 travailleurs défilent sur les boulevards du centre de la capitale en scandant des slogans très durs contre Ecolo et le Premier ministre Jean-Luc Dehaene : « Ecolo à recycler, PVC recyclables » et autres « Ces verts nous rongent déjà »[9].

Le soir même de la manifestation, les sept partis impliqués dans la négociation sur les écotaxes et la réforme de l'Etat parviennent à un accord global. Celui-ci prévoit de taxer à partir du 1er janvier 1994 les emballages de boisson non réutilisables, de produits industriels (colles,

8 BENOIT RIHOUX, « Les écotaxes-produits sur la scène politique belge », in *Courrier hebdomadaire du CRISP, op. cit.*, p. 7.

9 *La Dernière Heure*, 16-17 janvier 1993.

solvants, pesticides), le papier (sauf pour le livre, l'emballage et les magazines, mais les quotidiens sont concernés, ce qui provoque la colère des éditeurs de journaux), les pesticides non agricoles, les piles, les rasoirs et appareils photos jetables. L'accord octroie des prérogatives importantes à une commission de suivi qui sera chargée d'effectuer des propositions de modification de certaines écotaxes, notamment en fonction de leur impact sur l'emploi. Le gouvernement pourrait sur cette base les modifier.

Le 9 février, la proposition de loi relative à l'achèvement de la réforme de l'État est déposée à la Chambre. Elle comporte une partie relative aux écotaxes qui fait l'objet de débats passionnés en Commission des finances. Au début du mois de mai, Philippe Defeyt y fait valoir que le coût de traitement des déchets risque de continuer à augmenter, ce qui imposera des hausses « antisociales » de la fiscalité au plan communal et régional. Quelques jours plus tard, la Commission reçoit une délégation de Fost Plus[10], l'initiative conjointe des industriels de l'emballage pour récolter les déchets et que le secteur développe comme une alternative à l'écotaxe. Philippe Stroobant, qui est administrateur directeur de Delhaize et président de Fost Plus, y déclare que « les partis Ecolo et Agalev ont forcé le secteur privé à aller beaucoup plus loin dans sa réflexion et dans son approche, en posant les véritables problèmes ». Après des mois de dures négociations, les verts voient leur volonté initiale de lutter contre le changement climatique via l'introduction d'une écotaxe énergie sur les émissions de CO_2 tournée en dérision par la décision du gouvernement de Jean-Luc Dehaene d'introduire une taxe sur l'énergie qui n'est en fait qu'une simple augmentation des accises à partir du 1er juillet 1993. Comme souvent en Belgique, la mesure n'a qu'une ambition budgétaire. Même si elle est habillée d'écologie, elle vise uniquement à financer une légère baisse des charges sociales et elle ne constitue en rien une préfiguration belge d'une taxe européenne sur l'énergie et le CO_2[11]. Finalement, les écotaxes « produits » sont votées par la Chambre le 11 juin 1993.

La charge reprend cependant dès le mois d'août. Fost Plus déclare son intention de mettre en place une équipe permanente de lobbying avant la fin de l'année, tandis qu'en octobre, la Commission consultative spéciale

10 BENOIT RIHOUX, *op. cit.*, p.44.

11 Conférence de presse de Philippe Defeyt et Jos Geysels, le 8 juillet 1993.

du secteur du papier du Conseil central de l'économie affirme que *la loi sur les écotaxes « n'est pas applicable pour les papiers et cartons »* et demande que « *sa mise en application soit reportée de deux ans* ». Lorsqu'à la fin décembre, Jean-Luc Dehaene retarde la première vague d'écotaxes, Philippe Defeyt dénonce avec violence le manquement du Premier Ministre envers sa parole : « Si croire que le gouvernement va respecter la loi et les accords, c'est être naïf, alors nous sommes décidément tombés très bas. C'est un grand recul de la démocratie[12] ».

C'est ainsi que le 31 janvier 1994, lorsque l'écofiscalité fait son entrée dans les magasins, seul le rasoir jetable est concerné, symbole et unique rescapé de la vague d'écotaxes annoncée en 1993. En revanche, l'écotaxe sur les produits est largement popularisée par plusieurs mois de négociations et de réactions de tout ce que la Belgique compte comme lobbies industriels. Mais le débat potentiel sur la consommation s'est enlisé dans une querelle casuistique sur le contenu des poubelles que les adversaires des verts ont pu aisément tourner en dérision. Quant à l'objectif de refinancer les Régions pour qu'elles puissent restaurer leur environnement, il paraît désormais inaccessible.

Le 18 janvier 1993, l'éditorialiste de la Nouvelle Gazette, Jean Guy, écrit que « l'étendue à peu près absolue des pouvoirs de la commission de suivi maintiendra en effet le débat ouvert en permanence. Les différents lobbies pourront maintenir la pression sur le gouvernement tandis que les écologistes, une fois votée la réforme de l'Etat, auront perdu le poids politique occasionnel qui armait leur résistance[13].»

Les verts auront beau expliquer et ré-expliquer que l'écofiscalité est la seule fiscalité que les citoyens sont libres de ne pas payer ou encore qu'elle permet

12 *Le Soir*, 24 décembre 1993.

13 *La Nouvelle Gazette*, le 18 janvier 1993. Le même jour, *La Libre Belgique* est encore plus critique pour la majorité et pour les écologistes : « La manière dont la négociation relative à l'écofiscalité s'est terminée démontre que ce gouvernement a décidé de tout sacrifier, ou presque, à la réforme de l'Etat. À moins que les présidents de parti n'aient conclu un accord tout en sachant très bien qu'il ne sera pas appliqué. Ce qui serait tout aussi grave pour la crédibilité politique que tous les élus affirment vouloir renforcer. (…) Les écologistes ont dévoilé un handicap majeur : l'incapacité d'écouter les autres, de prendre en considération des avis, d'accepter des amendements sérieux. Depuis le début, les écologistes sont persuadés d'avoir raison : c'est parfois une force. Quand ce comportement rend impossible le dialogue, c'est une faiblesse. La liaison de ce dossier avec celui de la réforme de l'État répondait peut-être aux yeux des écolos à la nécessité de permettre aux Régions de financer les politiques d'environnement. C'était aussi et surtout le moyen de faire accepter par leurs militants leur soutien à la réforme de l'État ».

d'éviter un renforcement de taxes communales ou régionales – forcément inégalitaires et injustes parce que forfaitaires et indépendantes de la consommation –, rien n'y fera. Les mots « taxe » et « écologie » resteront longtemps associés dans l'imaginaire du public belge. Les charges contre Ecolo auront ainsi été virulentes, l'accusant de dogmatisme et de naïveté économique : « on ne bâtit pas une société humaine, prospère et juste, au milieu du désert, fût-il vert », écrit notamment Pierre Bouillon fin 1993 dans Le Soir.

LE SOCIAL DES ÉCOLOGISTES ET LES ORPHELINS DU COMPROMIS PRODUCTIVISTE

La « saga » des écotaxes illustre à quel point le projet des écologistes peut entrer en tension avec le fonctionnement traditionnel de l'économie industrielle. Et la contradiction ne porte pas seulement sur les finalités de cette économie. Elle concerne également les relations entre les représentants politiques et ce qu'on appelle en Belgique les partenaires sociaux. Si tout au long de la négociation sur les écotaxes, les syndicats interprofessionnels ont apporté un soutien au moins implicite à l'idée d'écofiscalité, ils ont en revanche constamment insisté pour que les instances légales de la concertation sociale – comme le Conseil central de l'Économie – soient consultées de manière plus étroite. La logique volontariste des écologistes visant à rappeler le « primat du politique » heurtait de front la tradition belge de concertation sociale, solidement ancrée depuis le pacte social de 1945[14].

14 Interrogé par Philippe Lamotte dans *Le Vif* du 9 février 1996, Benoit Rihoux affine ce diagnostic qu'il rend directement responsable de l'échec des écotaxes : « À la mi-parcours, les écologistes eux-mêmes ont demandé un report de certaines écotaxes, pour laisser à l'industrie le temps de s'adapter. Sans doute ne croyaient-ils déjà plus, sans l'avouer, à l'application effective des écotaxes. Mais, en réalité, le détricotage s'explique surtout pour des raisons autres que techniques. C'est parce qu'elles frappaient au cœur même du système économique et politique « à la belge » que les écotaxes n'ont pas passé la rampe. Primo, leur logique est préventive, anticipative. Elle se heurte aux politiques environnementales menées chez nous depuis vingt ans, et qui sont davantage curatives ou réactives. Secundo, elles découlent d'une idéologie interventionniste, qui contraste avec l'option consensuelle (accords « de branche », accords sectoriels volontaires, etc.) adoptée par les pouvoirs publics chargés de l'environnement. L'interventionnisme refuse qu'un acteur – en l'occurrence, les industriels – soit capable d'identifier à lui seul les problèmes – la gestion des déchets – et d'y remédier. Enfin, les écologistes sont apparus comme une sorte de « corps étranger » dans le système néocorporatiste belge selon lequel toute décision se prend à l'intérieur d'un triangle : responsables politiques, syndicats, groupements économiques. Ce n'est pas un hasard si, au cœur des négociations, le Conseil central de l'Economie – non consulté initialement – a tiré la sonnette d'alarme, se sentant court-circuité par les négociations directes entre partis ».

Par ailleurs, la détermination d'Ecolo confinant parfois à l'obstination a pu nourrir l'impression d'un parti exclusivement centré sur les questions environnementales et peu ouvert aux considérations sociales, comme l'emploi. Or, on l'a vu, dès sa création, Ecolo a consacré beaucoup d'énergie à cet enjeu[15]. Mais le social des écologistes n'est pas celui des socialistes. Même s'ils dénoncent l'aggravation des inégalités consécutive à la réforme fiscale votée par les socialistes[16], les écologistes ne tiennent pas à défendre le pouvoir d'achat ou l'emploi en tant que tels, mais à réinterroger les finalités de l'économie et de la croissance, non seulement au nom de la défense d'un environnement qui serait menacé par l'activité industrielle, mais aussi au nom d'une conception différente du bien-être et de la vie en société.

Depuis 1985 et la motion de Péruwelz-Louvain-la-Neuve[17], l'élargissement de la part de la sphère autonome dans les activités humaines, c'est-à-dire le renforcement d'une économie basée sur la réciprocité, est au centre du projet des écologistes. En 1991, dans un texte qui a connu de nombreuses variantes et qui a été beaucoup lu par les cadres verts[18], Philippe Van Parijs a expliqué que ce n'est pas tant la défense de l'environnement que celle de la sphère autonome qui constitue le cœur du projet des écologistes. Si, aux yeux de ceux qu'on appelle les « économistes de l'environnement[19] », une internalisation des externalités négatives, autrement dit, une application généralisée du principe du « pollueur-payeur » pourrait suffire à régler la question environnementale, les écologistes, eux, doivent chercher ailleurs

15 Par exemple dès mai 1980 avec un premier congrès consacré au thème de l'emploi (BENOIT LECHAT, *Ecolo, la démocratie comme projet, op. cit.*, p. 205).

16 En novembre 1990, Philippe Defeyt explique qu'un tiers des réductions d'impôts décidées dans le cadre de la réforme fiscale va aux contribuables les plus riches alors qu'entre 1980 et 1989 l'écart entre les revenus du travail et ceux du capital n'a cessé de se creuser. Entre 1980 et 1989, les revenus réels déflationnés par l'indice des prix à la consommation, ont augmenté de 65 % pour les revenus de la propriété, de 40 % pour les professions libérales, de 7 % pour les autres indépendants, et de 1 % seulement pour les salariés. Ces derniers, en effet, viennent seulement de redépasser la barre de 1980, après des années de pertes (*Le Soir*, 11 juin 1990).

17 BENOIT LECHAT, *Ecolo, la démocratie comme projet, op. cit.*, p. 285

18 À l'époque, Philippe Van Parijs ne voyait pas de lien nécessaire entre cette défense de la sphère autonome et la protection de l'environnement (en dehors du fait que la croissance du PNB et donc indirectement la destruction de l'environnement équivalait au développement des activités marchandes et étatiques et donc au développement de la sphère hétéronome). Depuis, il a changé d'avis sur cette question : voir dossier revue Etopia n°3 (PHILIPPE VAN PARIJS, *La Pensée écologiste, op. cit.*).

19 C'est-à-dire la partie soucieuse des questions environnementales des économistes mainstream, se reconnaissant peu ou prou dans la théorie de l'équilibre général (le modèle dit « Standard »).

leur spécificité et en l'occurrence se définir comme une alternative au libéralisme et au socialisme. Cette posture se réalise en accordant une place prépondérante à toutes les activités et biens produits en dehors du marché et de l'État, parce qu'ils les jugent plus dignes d'assurer la justice et l'équité.

Le programme socio-économique des élections législatives de 1991 reste fidèle à cette conception et l'utilise pour revisiter le clivage gauche-droite. Alors que le libéralisme prône l'extension de la sphère du marché et le socialisme, celle de l'État, les écologistes, eux, défendent « la production non rémunérée de 'biens' et de 'services' pour soi-même, pour sa famille, pour sa communauté, qu'il s'agisse par exemple de mettre au monde un enfant, de cultiver son potager, d'aider sa grand-tante à déménager ou de siéger au conseil communal[20]. » Le système de transferts sociaux pourrait jouer un rôle capital dans la poursuite de cet objectif. Mais il est lourd sur le plan administratif et laisse passer de plus en plus de personnes à travers ses mailles.

L'écofiscalité n'est pas la seule proposition fiscale des écologistes. L'allocation universelle représente un autre morceau particulièrement présent au début des années nonante. En 1991, Ecolo défend « l'instauration, à terme, d'une allocation qui doterait chaque personne d'un revenu décent, dont le montant varierait selon l'âge et le degré d'éventuelle invalidité, et serait versée à chacun de manière entièrement indépendante : 1. des autres revenus ; 2. de la volonté d'accepter un emploi ; 3. du statut matrimonial et de la situation d'habitation ; 4. du fait d'avoir payé des cotisations de sécurité sociale dans le passé. » Le programme insiste en outre sur la gradualité de son entrée en vigueur, notamment afin de garantir les droits acquis des allocataires sociaux, par exemple en matière de pensions. Cette mise en place progressive, Ecolo entend la réaliser par une série de mesures comme l'individualisation intégrale de toutes les prestations sociales, la transformation des allocations familiales en un droit de l'enfant indépendant de la situation socio-professionnelle, la généralisation du droit à l'interruption de carrière, le droit pour les salariés au chômage de travailler comme indépendant tout en conservant une allocation de chômage… L'autre mesure fondamentale liée à l'allocation universelle est la réduction

20 Programme des législatives 91, – socio-économique –, n°18, « pour un découplage partiel du travail et des revenus ».

volontaire du temps de travail, qui doit être encouragée par un dispositif fiscal censé permettre aux salariés de passer à ¾ temps en leur octroyant une prime fiscale de 5000 francs par mois. L'embauche compensatoire d'un travailleur interviendrait chaque fois que trois travailleurs passent à ¾ temps.

La proposition est cependant vilipendée tant par les autres partis que par les partenaires sociaux qui y voient un détricotage du système de Sécurité sociale. En mars 1993, au sortir de la saga des écotaxes, les écologistes, par la voix de Philippe Defeyt, font une dernière communication en faveur de l'allocation universelle[21]. La sortie paraît avoir été dictée par une volonté de redorer le blason social d'Ecolo au sortir de la crise des écotaxes. Car, en réalité, la proposition de l'allocation universelle ne faisait pas partie de la « base minimale pour un programme de gouvernement » au sortir des législatives de 1991, à la différence de l'écofiscalité qui figurait tout en haut de la liste des priorités nationales[22] défendues en commun par Ecolo et Agalev. Cette base minimale s'est imposée par la force des choses. Les discussions se sont ainsi principalement portées sur les mesures ayant un effet immédiat, comme le décumul, ou celles dont l'effet est différé car reposant notamment sur des arrêtés d'exécution, à l'image des écotaxes. L'agenda écofiscalité s'imposera suivant la volonté de Paul Lannoye, qui la considère comme bien plus nécessaire d'un point de vue environnemental que l'allocation universelle.

Petit à petit l'idée est alors reléguée au second plan. De moins en moins débattue, elle ne figure plus en tant que telle dans le programme pour les élections législatives de 1995, ce qui n'est pas le cas de la réduction du temps de travail et de l'individualisation des droits sociaux, soit deux revendications qui placent Ecolo à l'avant-garde de la lutte pour les droits sociaux, notamment en ce qui concerne l'égalité entre les genres. La revendication de l'allocation universelle est dès lors clairement enterrée. En janvier 1996, lors d'un colloque organisé à l'ULB sur l'« allocation de citoyenneté », Jacky Morael, alors secrétaire fédéral, reprendra d'ailleurs pour son compte

21 Les propositions des écologistes pour une Sécurité sociale équitable, universelle et individualisée, Lignes directrices d'une réforme nécessaire, Conférence de presse du 16 mars 1993 à Bruxelles, Texte rédigé par Philippe Defeyt avec l'aide du groupe de travail « Sécurité sociale » de la Commission socio-économique.

22 Conférence de presse « Ecolo avance une base minimale pour un programme de gouvernement », le 29 novembre 1991.

l'essentiel des critiques syndicales : « L'allocation universelle, loin de résoudre les principales tares de notre système (redistribution à l'envers des richesses, exclusion par le chômage, redistribution inéquitable du temps libre), pourrait les conforter et même les amplifier. C'est un risque que nous ne sommes pas prêts à prendre[23].» La proposition disparaît des écrans écologistes, l'insistance sur l'individualisation étant maintenue, mais sans plus de référence à sa motivation originelle. La stratégie de rapprochement des syndicats oblige à ce renoncement.

UN CHANGEMENT D'ATTITUDE PAR RAPPORT AU MOUVEMENT SYNDICAL

Cette volonté de prendre voix avec le mouvement syndical fait l'objet d'intentions qui s'affirment plus franchement au tournant des années nonante. Marqué par sa confrontation avec les centrales industrielles lors de la saga des écotaxes, Ecolo entreprend de développer des positions plus proches de celles des organisations syndicales. La crise économique qui sévit après la première guerre du Golfe de 1991 est propice à une telle tentative. Les partis socialistes engagés dans la coalition gouvernementale sont progressivement mis en difficulté. Ce contexte est également marqué par les politiques budgétaires des années Martens-Gol, qui ont pesé sur le financement de la Sécurité sociale. Les subventions de l'État, qui y représentaient encore 36 % des recettes en 1981, n'en représentaient plus que 16 % 10 ans plus tard. Le système entre alors en tension entre les tenants d'une vision néolibérale, ne ménageant pas leurs critiques à l'encontre d'un système qui aurait fait son temps, et ceux qui, à gauche, dénoncent les glissements de l'assurance vers l'assistance et du public vers le privé. Le 1er décembre 1991, la CSC et la FGTB présentent à la presse un mémorandum commun où l'emploi apparaît comme "la priorité des priorités". Tout en reconnaissant le contexte d'assainissement des finances publiques, le front commun demande un renforcement de la solidarité sociale, notamment par un financement stable et transparent. Dans un premier temps, le Premier ministre Jean-Luc Dehaene promet une

23 JACKY MORAEL, Intervention au colloque « Allocation de citoyenneté » à l'ULB le 24 janvier 1996.

refondation du Pacte social de 1945. Mais rapidement la négociation avec les partenaires sociaux tourne à l'affrontement. Il n'est plus question de mener une politique d'inspiration néo-keynésienne de relance. La poursuite de l'austérité menée notamment dans le cadre des critères de convergence de Maastricht, devient la référence. Différentes pistes sont envisagées comme un report d'index, ce qui déclenche la fureur des syndicats.

Le nouveau Pacte social se transforme en « Plan Global » imposé par le gouvernement contre l'avis des syndicats. À l'automne 1993, le front commun organise plusieurs jours de grève générale. La participation de la Belgique à l'Union monétaire dicte un agenda d'inspiration néo-libérale à un Premier ministre qui s'était pourtant présenté comme aux antipodes des idées alors défendues par un Guy Verhofstadt encore sous influence thatchérienne[24] .

Comme l'explique alors l'économiste Michel Capron, « le monde du travail sent son pouvoir d'achat menacé à la fois par l'index 'santé', le gel des conventions collectives en 1995 et 1996, les ponctions opérées dans les allocations familiales, les restrictions des soins de santé, des allocations de chômage et des pensions, et l'accroissement de la fiscalité indirecte. En contrepartie de quoi les travailleurs ne perçoivent aucun acquis tangible en matière de création d'emplois et de possibilité d'avenir pour les jeunes. D'où des réactions que l'on a pu qualifier de néo-corporatistes : crispation de certaines centrales et secteurs sur les acquis sociaux, notamment l'index et les conventions collectives, qui ont sans doute comme fonction de recréer des identités collectives permettant de passer à l'action contre une double source de menaces, contre le gouvernement qui applique des mesures d'austérité sociale et contre le patronat qui se garde bien de tout engagement en matière de création d'emplois[25]. »

Lorsque surviennent les grèves contre le plan global, les écologistes ont déjà pris position contre un projet, à leurs yeux, simple « plan d'austérité sans perspective sociale, écologique et économique, sans même la garantie d'échapper à une nouvelle vague de mesures dans les prochains mois[26]. »

24 MARNIX BEYEN, PHILIPPE DESTATTE, « Un autre pays, Nouvelle histoire de Belgique, 1970-2000 », in *Nouvelle Histoire politique de la Belgique contemporaine de 1830 à nos jours*, *op. cit*., p.180

25 MICHEL CAPRON, « Plan Dehaene, Syndicats : grogne à la base, tactiques au sommet », in *La Revue Nouvelle*, Janvier 1994, p. 11-14.

26 *La Nouvelle Gazette*, 19 novembre 1993.

Tout en proposant leur propre plan d'assainissement de la dette et insistant sur la réduction du temps de travail, les verts participent aux manifestations de novembre. Néanmoins, l'importante mobilisation syndicale ne parvient pas à infléchir les intentions gouvernementales. Les divergences stratégiques entre la CSC et la FGTB mettent à mal le front commun, créant des brèches dont le gouvernement Dehaene profitera.

Le rapprochement entre écologie et cause syndicale est pourtant en route, dans une période de communication intense menée par le Secrétariat fédéral, à l'adresse des milieux syndicaux : « Ecologie/syndicalisme, chacun devrait se rendre compte que ce sont là deux facettes d'une même lutte, celle contre les dégâts d'un productivisme et d'un libre-échangisme effrénés. L'éco-développement implique pour nous la recherche d'emplois durables tournés vers la satisfaction des besoins des gens et vers la réduction des dégâts écologiques et sociaux.» Les écologistes renvoient aussi dos à dos libéraux et socialistes, considérés comme étant les deux faces de la même pièce appelée « austérité ». Pour les verts, l'État, via les politiques menées tant par les libéraux que les sociaux-chrétiens, est devenu à la fois victime et complice de la société mondialisée. Les écologistes pointent ainsi la vacuité de la recherche d'un salut dans des ajustements du système, la crise étant le système lui-même. Insistant sur l'avènement de la société duale et atomisée, qui nécessite des mesures sociales adaptées prenant également en compte les enjeux environnementaux, les verts s'engagent dans un discours social tentant d'attirer les orphelins du compromis fordiste. Pointant les mutations rapides modifiant l'ordre technique, économique et social en matière d'emploi et de sécurité sociale, ils dénoncent la refondation qui consiste à faire du nouveau avec de l'ancien[27]. Les négociations cent fois recommencées sur « le partage de la tarte » ne proposeraient qu'une impasse, là où le débat devrait plutôt s'engager sur de nouveaux indicateurs alternatifs au PIB, sur l'idée d'une croissance qualitative et un nouvel équilibre des forces sociales.

C'est ainsi qu'en mars 1993, Ecolo avance plusieurs propositions, le plus souvent partagées avec Agalev, en matière de Sécurité sociale[28].

27 Annales parlementaires, séance du 22 juillet 1996, annales n°1-61.

28 « Une Sécurité sociale équitable, universelle et individualisée », Conférence de presse Ecolo, Bruxelles, 15 mars 1993.

L'individualisation des droits est dorénavant mise en avant, tant pour les pensions que pour le chômage et les allocations familiales. Le congrès commun tenu avec les verts flamands, en mars 1995, a également permis d'insister sur la réduction des cotisations sociales lors de la réduction du temps de travail, autre mesure portée historiquement par Ecolo. Sans oublier une réforme fiscale d'intérêt général, réconciliant social et écologie.

Une rupture importante a lieu en 1995, avec l'abandon de l'allocation universelle dans le programme électoral. La stratégie de rapprochement vers les syndicats sacrifie l'idée, au nom du pragmatisme. Même si l'objectif lointain reste celui de découpler revenu et travail, l'horizon proche, à savoir la lutte contre la dualisation, en tempère la réalisation. C'est dorénavant sur la réduction du temps de travail et sur l'individualisation des droits qu'Ecolo engage son combat social. Les Rencontres écologiques d'été d'août 1995 sont une nouvelle occasion de semer les graines de l'écologie dans la planète syndicale. Les deux milieux se parlent, débattent et envisagent des synergies. Bien que le credo de la croissance reste inébranlable pour les syndicats, Ecolo offre, comme le souligne Albert Carton, secrétaire général de la CNE, une occasion unique de sortir du ghetto des « piliers » laïc et chrétien et d'offrir un vivier pluraliste.

À la déliquescence de l'État miné par l'austérité budgétaire et à son inertie bureaucratique, les écologistes veulent continuer d'opposer la mobilisation du dynamisme et de la créativité de la société. Dans une publication au sein des Cahiers Marxistes, en 1995, Jacky Morael reviendra sur le renouvellement de la gauche que projette l'écologie politique, notamment à travers l'enjeu social. Cette question sociale s'y pose au sens fort par la réintégration de la nature dans le politique et par le refus du mythe de la croissance[29].

Mais aux élections de 1995, Ecolo est loin de bénéficier d'un transfert de voix en provenance du PS. En Flandre comme en Wallonie, les socialistes parviennent à limiter la casse en se présentant comme les remparts d'une Sécurité sociale menacée par un éventuel retour des libéraux au pouvoir. Le rapport aux organisations syndicales et le positionnement d'Ecolo en matière sociale deviennent alors des enjeux importants de son débat interne.

29 JACKY MORAEL, « Je t'aime, moi non plus… Pour un positionnement des gauches face à leur société », in *Cahiers marxistes*, mai 1995, n°198.

De plus, face à la crise resurgissent les réflexes de « repli sur soi », favorisant la montée des droites. La tendance sécuritaire qui s'affirme laisse peu de champs aux écologistes, moins identifiés comme porteurs de solutions autour de ces thématiques.

CHAPITRE 7

ECOLO EN QUÊTE D'IDENTITÉ

Le 10 mai 1992, dans le cadre d'une assemblée générale statutaire, le concept d'éco-développement est débattu. Si le terme ne connaîtra pas le succès escompté, il marque néanmoins la volonté de différenciation du projet écologiste par rapport à l'environnementalisme. De gauche à droite : Pascale Toussain, Marcel Cheron et Hadelin de Beer.

ÉCO-DÉVELOPPEMENT CONTRE ENVIRONNEMENTALISME

Dès le début de 1993, le choc de l'affrontement avec la société industrielle et le système de décision politique belge amène Ecolo à se repencher sur son projet et son système d'action. La mission Somville-Jonckheer[1] entend non seulement améliorer le fonctionnement politique du parti-mouvement. Elle vise aussi à consolider son socle idéologique pour mieux avancer dans une société qui feint de se préoccuper enfin des enjeux écologiques. Visiblement, la prise de conscience environnementale ne facilite pas l'aboutissement des réformes écologiques, elle aurait même tendance à la rendre plus difficile. « Après les phases de refus et de prise en considération polie, c'est la troisième phase, celle de la récupération de l'écologie qui est en bonne voie actuellement. Avec ses aspects positifs (caution apportée par la classe politique mais aussi par les milieux économiques à nos thèses, mise sur le marché de produits propres) mais aussi avec son potentiel de diversion. Utiliser l'image positive de l'écologie politique pour justifier des politiques anti-écologiques (gel des terres, incinération), créer de nouveaux marchés (recyclage préféré à la prévention, faux produits propres) ou promouvoir des prothèses (pots catalytiques, biocarburants) permet de ne rien changer à la logique marchande », affirme la motion adoptée par l'assemblée générale de Huy-Burdinne[2].

Pour désigner ce que le XXIe siècle va appeler le « greenwashing », Ecolo utilise le concept d' « environnementalisme ». Le terme fait directement écho au discours que Démocratie Nouvelle et les Amis de la Terre développaient dans les années 70 dans leur critique des associations environnementales[3]. Pour contrer cette « menace pour l'écologie »[4], la motion de Huy-Burdinne invite à se regrouper sous la bannière de l'éco-développement. Celui-ci est défini, par opposition à la croissance des échanges marchands, comme un projet conçu « avec et pour les populations concernées ». La motion explique aussi qu'« il s'agit d'un processus global qui est fondamentalement culturel dans la mesure où l'identité régionale avec ses compétences, son savoir-faire, ses pratiques sociales, ses valeurs et sa diversité est à la base même de ce

1 Voir point 4.1

2 *Ecolo-Info*, N°1, janvier 1994, p. 26.

3 BENOIT LECHAT, *Ecolo, la démocratie comme projet, op. cit.*, p. 106s.

4 *Ecolo-Info*, N°1, janvier 1994, p. 26

processus[5]». Il reste que la motion n'est pas très loquace sur la manière de parvenir à organiser concrètement le changement politique pour parvenir à une société « éco-développée ». En dehors des balises qu'Ecolo doit se donner en interne pour participer à un Exécutif, et en dehors de l'action que les verts pourront mener à bien dans les gouvernements, le texte ne dit pas grand-chose des étapes à franchir pour gagner les élections et pour réussir les réformes écologiques en cas de participation gouvernementale, sans revivre les déconvenues de la saga des écotaxes.

Plusieurs intervenants mettent le doigt sur ce problème, à l'image d'Hadelin de Beer. Ce dernier souligne l'écart entre la situation prévalant en 1993 et les objectifs à atteindre en matière de changement climatique (pour ne pas dépasser la concentration de 400 ppm dans l'atmosphère, on ne pourra à terme consommer plus aucune énergie fossile). Pour lui, il est « urgent de progresser dans la définition des objectifs » et de le faire en fonction des valeurs (ou des normes) des écologistes. C'est ainsi que l'éco-développement se doit de tenir compte de l'exigence de la démocratie réelle, qui reconnaît des droits aux gens et leur donne les moyens de les assumer[6].

DES ASSISES SANS TERRITOIRE

Au cours de l'année académique 1994-1995, cette volonté de renouveler la participation politique est particulièrement présente dans la lutte contre la réforme de l'enseignement supérieur non-universitaire qu'a préparée le ministre social-chrétien Michel Lebrun. Alors que la loi de financement de 1989 a figé les moyens de la Communauté française, les écoles supérieures francophones sont confrontées à une croissance moyenne de 5 % de leur nombre d'étudiants. Intenable ! La majorité confie donc à Michel Lebrun le soin de confectionner un plan de regroupement qui permettra des économies d'échelle tout en renforçant l'autonomie des écoles. La Fédération des Étudiants Francophones (FEF) met un certain temps à mobiliser les étudiants. Mais progressivement ceux-ci perçoivent que leurs écoles sont concernées. Le « Décret Lebrun » est vécu comme une agression par

5 *Ecolo-Info,* N°1, janvier 1994, p. 32.

6 *Ecolo-Info,* N°1, janvier 1994, p. 33

une génération qui a le sentiment que son avenir est bouché (la première guerre du Golfe a provoqué la récession et l'économie wallonne est loin d'être redressée). Les grèves et les manifestations – les plus grandes que la Belgique francophone ait connues depuis 68 – se poursuivent après l'approbation du décret par le Parlement de la Communauté française et font douter les directions de partis de la majorité. Finalement, le 16 novembre, Laurette Onkelinx, la ministre-présidente de la Communauté française, annonce officiellement la suspension du décret.

Cette suspension est directement suivie de l'ouverture de négociations avec les étudiants. Le gouvernement de la Communauté française propose d'organiser des Assises sur le financement de l'enseignement, au travers de quelques tables-rondes décentralisées en Wallonie et à Bruxelles. Le gouvernement veut répondre par là à la demande étudiante de remettre à plat le système d'enseignement. Mais la FEF, alors présidée par Philippe Henry et dont le « premier permanent » n'est autre qu'un de ses prédécesseurs, Jean-Marc Nollet, va exiger un processus beaucoup plus vaste. Ils confient alors à Christophe Derenne, ancien président des étudiants de l'UCL (l'AGL), le soin de concevoir cette contre-proposition.

Il en sort un processus participatif original que le gouvernement finit par accepter. Il se clôturera mi-mai 1995, à Charleroi, où un bon millier de personnes discuteront durant deux journées de l'avenir de l'enseignement en Communauté française. Ce seront là, à proprement parler, les *Assises de l'Enseignement*. Mais ce 'grand débat de société' n'est, en réalité, que le deuxième étage d'une délibération plus vaste et décentralisée. En effet, cet événement ne prend son sens qu'avec sa phase de préparation. L'objectif visé n'est plus, comme dans la proposition gouvernementale, d'organiser une rencontre au sommet entre experts, représentants d'organisations et classe politique, mais « de créer un espace de parole avec des délégués temporaires provenant d'établissements scolaires ayant organisé préalablement une délibération en leur sein : les Agoras. Et qu'est-ce qu'une Agora ? C'est une invitation à débattre librement, démarrant à partir d'un groupe pluraliste et autonome qui en prend l'initiative. Cet espace de discussion libre sur l'enseignement (ses finalités, ses méthodes, son organisation, sa répartition du pouvoir de décision et, *in fine*, son financement) est ouvert à tous ceux qui le désirent. Il peut se situer aussi bien dans le système scolaire (dans

une école, tout en s'ouvrant à ses partenaires extérieurs) qu'en dehors de lui (n'importe quelle association pouvait s'ériger en Agora). »[7]

Le caractère informel des Agoras et leur accessibilité inconditionnelle sont vus par les étudiants comme étant les conditions d'expression d'une parole collective propre, qui pourra « remonter » jusqu'aux Assises, permettant de mettre en évidence des aspects du système éducatif souvent laissés dans l'ombre. Mais il s'agit aussi par là de stimuler l'élaboration de projets concrets et innovants. « La consigne était claire », dit Christophe Derenne, qui coordonnera le processus au départ du Conseil de l'Education et de la Formation (CEF) : « Vous discutez des grands objectifs en Agora ? Profitez-en pour agir dans la foulée, et changer les choses concrètement, à votre niveau ».

Dès février furent donc conviés à une délibération élargie, traversant l'ensemble du système scolaire, tous les acteurs se sentant concernés. Lorsqu'elle est menée à bien, une telle délibération « soumet progressivement les décisions locales ou globales concernant l'enseignement à des contraintes de légitimation plus fortes. En effet, l'hypothèse qui sous-tend cette conception de la délibération énonce que c'est par la multiplication d'espaces publics[8] et de procédures innovantes où interpellations, discussions et mise en projets s'entrelacent que peut s'exercer une nouvelle culture politique, approfondissant la démocratie. Fondamentalement, une telle 'délibération par Agora' permet de donner sens à la visée d'un exercice collectif de la responsabilité, non pas au sens de l'autogestion, mais au sens où le partage institué des responsabilités peut faire l'objet d'une redéfinition réfléchie collectivement. »[9]. Hannah Arendt n'est jamais loin…

C'est peu dire que la nouveauté de la démarche n'enchante guère les syndicats enseignants. Dans Le Soir, Robert Manchon, responsable de la CGSP-Enseignement bruxelloise accuse carrément les Assises d'être le spectre du fascisme et du corporatisme : « Profiter d'une pseudo démocratie directe à l'athénienne pour permettre l'érection au sein des partenaires sociaux et des

7 « À la recherche de nouvelles formes de citoyenneté », Christophe Derenne et Olivier Petit, revue du MAUSS, n°6, 1995.

8 Faisant écho au titre de la revue du MAUSS n°14 (1991) : « Que des milliers d'espaces politiques fleurissent ».

9 *Ibid.*

relations sociales, du catégorialisme, du corporatisme, de l'individualisme et du poujadisme, c'est préparer la mise en place d'une concertation de type fascisant comme Mussolini l'a appliquée[10] ». Christophe Derenne réagit en expliquant qu'il faut dépasser la concertation sociale traditionnelle et prendre des risques : « Les syndicats enseignants tiennent un discours de citadelle assiégée : 'tout fout le camp, résistons !'. Mais on ne pourra pas désamorcer le poujadisme, la désimplication, sans responsabiliser les gens sur le terrain[11]. » Plus de 650 agoras sont organisées[12], mobilisant plusieurs dizaines de milliers d'élèves, d'enseignants, de parents, de militants associatifs, d'intervenants pédagogiques et sociaux, etc.

Mais le vent démocratique qui souffle durant ces assemblées sera cependant stoppé net quelques mois plus tard. En effet, les conclusions de ces Assises sont remises en mai 1995 sur le bureau d'un gouvernement en partance. Les élections législatives de juin voient la même coalition PS-PSC rempiler à la Communauté française, et Laurette Onkelinx, devenir Ministre de l'Enseignement. Elle débute son mandat en imposant immédiatement comme contrepartie à l'accord sur le refinancement de l'enseignement, une restructuration de l'école secondaire qui entraînera d'importantes pertes d'emploi. C'est la stupéfaction. Ce froid polaire ne se dissipera que bien plus tard dans la législature, lorsqu'elle ressortira les conclusions des Assises pour les traduire en « Décret Missions ». Néanmoins, la dynamique des agoras et des débats participatifs aura posé les jalons d'une démocratie à la base, tournée vers l'action, qui peu à peu s'installe dans les esprits étudiants.

Cette ouverture étudiante concerne d'ailleurs Ecolo. Parmi les jeunes du parti qui bousculent les codes des institutions scolaires et universitaires figure précisément Christophe Derenne. Carolo, cultivant ce souci de la démocratie délibérative que ses racines suisses lui ont transmis, fils d'une militante Ecolo, il a adhéré à Ecolo en 1992. Au printemps 1994, avec Boris Libois et Olivier Petit, qui achèvent leurs études de philosophie, il fait partie d'un « Groupe de Prospective politique » dépendant du CEFE.

10 *Le Soir*, 18 janvier 1995.

11 *Le Soir*, 19 janvier 1995.

12 Qui représentèrent 80 % de l'enseignement supérieur, un quart des écoles secondaires et un huitième des écoles fondamentales.

Les jeunes intellectuels effectuent une analyse critique de la notion d'éco-développement qui est alors « le » projet phare d'Ecolo. Le trio ne craint pas d'y identifier une série de traits technocratiques : « la dynamique de l'éco-développement se présente sous la forme d'un schéma rationnel d'une raideur quasi-géométrique : élaboration d'indicateurs, évaluation des besoins, évaluation des ressources, satisfaction des besoins sous de nouvelles contraintes spécifiques (développement endogène et écologie)[13]. » A leurs yeux, l'invocation de l'identité régionale (wallonne ou bruxelloise) ne suffira pas à mobiliser les gens pour mettre en œuvre cet éco-développement. Si Ecolo ne s'attaque pas à la racine de la désertion civique, « il ne resterait plus guère comme solution qu'une participation au pouvoir sur base d'une légitimité électorale dont on connaît toutes les faiblesses (adhésion relative et sélective au programme, hétérogénéité des motivations, acte solitaire et silencieux)[14]. »

Le trio estime que « le rôle d'un parti comme Ecolo n'est pas de défendre un projet qui se présente comme global, mais plutôt de promouvoir des actions partielles sur base d'un principe général, en l'occurrence la redistribution du pouvoir ». Sans avoir jamais lu ni Guy Héraud, ni Alexandre Marc, ils redécouvrent le fédéralisme intégral et l'autogestion, mais avec des accents moins institutionnels. Leur désir de repolitiser la société se fonde sur la lecture d'auteurs en vogue à la fin des années 80 comme André Gorz, Michel Serres, Marcel Gauchet, Jurgen Habermas ou Hannah Arendt. Ces analystes du phénomène totalitaire les amènent à identifier dans le projet d'éco-développement « un fantasme de réconciliation de la société avec elle-même : des groupes sociaux entre eux, de chacun avec tous, de chacun avec lui-même ». Or, l'heure n'est plus aux discours totalisants, même si leur absence contribue à la désertion civique et prive l'écologie d'un récit capable de faire contrepoids à l'interminable fin de la société industrielle.

La stratégie préconisée est « mixte ». D'une part, il faut renoncer à trouver « LE projet de société », singulièrement s'il vient des pouvoirs publics, et d'autre part, il faut réunir les conditions pour que « les individus

13 « Démocratie et (éco-développement). Analyse du document Ecolo intitulé « plan d'urgence pour une économie alternative », ronéoté, 3 mai 1994.

14 *Ibid.*

transforment eux-mêmes leur revendication de plus de droits en plus d'initiative et de créativité dans leurs relations sociales ».

À une époque où les réseaux sociaux (et Internet) n'existent pas, cette nouvelle génération joint la parole aux actes en lançant un concept entièrement novateur pour l'époque : les *Cafés politiques*. Ils développent également des bourses d'échanges de savoirs. Bref, autant de lieux dans lesquels la discussion interpersonnelle et la notion de projet sont essentiels.

Les *Cafés politiques* démarrent en 1994 à Ixelles, dans une salle du restaurant *Le Quartier Latin*, au coin du Boulevard Général Jacques et de l'avenue de la Couronne. À l'initiative d'un petit groupe de jeunes tout juste entrés dans la vie active – Christophe Derenne, Patrick Dupriez, Christos Doulkéridis, Stéphane Vanden Eede ou Cédric Losange – une vingtaine de personnes réunies autour d'un verre discutent à bâtons rompus de politique, sans thème précis, ni animateur. Progressivement, le processus se formalise : un animateur, des intervenants extérieurs, un bulletin de liaison. À leurs yeux, c'est une vraie invention démocratique. Ils ne découvriront l'existence du premier « café philo », lancé en France à la même époque, que quelques mois plus tard. Puis, le phénomène prend de l'ampleur. Des liens se créent avec des gens de tous horizons, comme Benoit Lechat, Manu Abramowicz, Théo Hachez ou Zoé Genot, puis essaime un peu partout en Wallonie et même en Flandre où un certain Vincent Van Quickenborne lance les *Politiek café*[15].Les formules associant « café » à un autre mot militant feront ensuite florès. L'époque est propice aux échanges. Les Cafés politiques, comme les Assises de l'Enseignement, permettent de mettre en œuvre cette nouvelle « capacité d'action collective » que Derenne appelle de ses vœux.

L'époque est tendue sur les questions de représentation. À la veille des élections de mai 1995, la spirale des affaires semble sur le point de bouleverser le paysage politique. Mais ce qui s'y joue, estime alors Jacques Bauduin, est moins une dérive de nature morale ou individuelle qu'un épuisement complet du modèle belge. Derrière les affaires, il y a une « particratie hyperbolique » qui, du côté francophone, s'est déployée à la faveur de la fédéralisation. Et il y a une organisation de la société cloisonnée en mondes

15 Centres d'Archives privées Etopia : collection complète des bulletins de liaison des Cafés Politiques.

idéologiques et culturels (les piliers), un « État mangé par la société[16]. » Le producteur de la RTBF et fondateur de la librairie Tropismes, qui est engagé à Ecolo depuis 1986 (après avoir entendu Marcel Gauchet parler d'écologie dans son émission), ne digère pas que la Belgique ait été transformée en État fédéral sans qu'il y ait eu un référendum : « Si la 'méthode belge' a permis de fédéraliser le pays, le revers de son pragmatisme excessif réside dans son impuissance à créer le minimum de sentiment historique sans lequel une « culture politique fédérale », une « citoyenneté fédérale », un « patriotisme constitutionnel fédéral » sont inconcevables. Il est possible que les réformes votées en 1993 permettent finalement à la communauté politique belge de survivre vaille que vaille aux remous qui menacent son existence. Nous y aurons gagné la pacification au prix de la désertion civique[17] . »

Les diagnostics de Bauduin et de Derenne convergent. La confiscation de la délibération par les partis plonge ses racines dans un apolitisme que partagent le libéralisme et le socialisme. Précisément, depuis que la liberté des Modernes a été définie négativement comme « la liberté individuelle de ne pas se mêler de la chose publique » et la liberté des Anciens, collective, a été confiée aux seuls représentants élus. Là où Derenne, grand lecteur d'Arendt, cultive le projet d'une « troisième vague démocratique », portant sur une « réappropriation de la dimension collective de l'exercice de notre liberté[18] », sans perdre cependant la protection moderne des libertés individuelles, Bauduin entend revenir à une conception « positive » de la liberté, caractérisée par une valorisation de la participation du plus grand nombre à l'activité politique.

Le producteur de radio reproche au socialisme de ne pas avoir fondamentalement remis en question l'utopie capitaliste d'une société gouvernée par l'économie, le « gouvernement des choses » se substituant au « gouvernement des hommes ». Pour lui, les partis socialistes ont renoncé à ce que le philosophe et sociologue allemand Jürgen Habermas appelle

16 Jacques Bauduin reprend une expression de Xavier Mabille. Celle-ci pourrait être complétée par celle d'André Molitor : la Belgique est un État très peu gouverné et sur-administré.

17 JACQUES BAUDUIN, « Vous avez dit post-libéral ?, in *Confrontations*, Marc Jacquemain, Eric Biérin (dir.), Liège, Luc Pire, 1995, p. 85-123.

18 « À la recherche de nouvelles formes de citoyenneté », Christophe Derenne & Olivier Petit, in *La Revue du MAUSS*, n°6, 2e semestre 1995.

l'acquittement de la promesse radicale-démocratique, c'est-à-dire à une société où chacun participe réellement à la vie politique.

Ce n'est pas le cas de l'écologie politique dont la culture de l'engagement pour la démocratie est prioritaire. Bauduin est influencé en ce sens par les économistes américains Bowles et Gintis, qui voient dans la démocratie « le principe fondamental, ordonnateur des processus par lesquels nous devenons ce que nous sommes et par lesquels les règles qui dirigent notre existence sont constamment renouvelées et transformées ». En substance, il faut cesser de considérer la démocratie comme un moyen, que ce soit en vue de la bonne gestion de l'économie (dans le scénario libéral qui limite le rôle de l'État dans l'économie et permet aux citoyens de s'y consacrer tout entiers) ou de l'émancipation de la classe ouvrière, dans le projet socialiste. Mais en faire une fin, un objectif à part entière dans des sociétés modernes caractérisées par leur complexité, est tout sauf une sinécure.

Dans l'autre sens, Bauduin récuse le rêve gauchiste ou anarchiste d'une mobilisation permanente des citoyens organisés dans une république des conseils. Et plus largement, il ne rêve pas d'élargir à toute la politique le modèle du fonctionnement associatif et autogestionnaire. L'« option conviviale », dont c'était l'objectif sous-jacent, du moins dans la version initiale qu'André Gorz en donnait dans les années 70, ne lui semble pas une piste réaliste. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille pour autant renoncer à renforcer la participation, à démocratiser les espaces publics et à desserrer l'étau particratique qui s'exerce jusque dans les instances de concertation dont la Belgique est la championne.

La mise en œuvre de l'éco-développement est précisément pour Bauduin le projet qui réclame la création d'une « société politique » où se multiplient les lieux de démocratie participative : « Le thème de l'éco-développement sur lequel les écologistes travaillent repose sur cette capacité de reconquête d'un espace politique par des acteurs sociaux pour définir un horizon de développement et de pluralisation de l'économie autre que la gestion des contraintes de la mondialisation. Il réclame un renouvellement des rapports entre l'État et la société « civile » qui inscrive au cœur des politiques publiques les initiatives des acteurs sociaux. L'éco-développement, ce changement culturel, social, économique, pragmatique, ne se conçoit

pas sans mettre la population au centre de la définition des projets de développement sur un territoire donné et au centre de l'interrogation sur leur utilité sociale. Il réclame que des populations exercent, aux divers niveaux appropriés, le contrôle démocratique de la mise en œuvre des ressources des territoires concernés, de la commune à l'échelle fédérale et, au-delà, européenne. C'est dire que de tels projets sont inséparables d'une repolitisation de la société qui n'exige pas de chacun qu'il devienne un professionnel de la politique mais qui reconnaît en chacun un acteur politique virtuel, un citoyen ».

Inspiré par le sociologue français Bruno Latour et la philosophe belge Isabelle Stengers, Bauduin préconise la création d'instances publiques de controverses où les citoyens seraient invités à contribuer au développement d'une manière pertinente de poser les problèmes. Il suggère par exemple la mise en place d'un conseil fédéral de l'énergie dans lequel les usagers viendraient contester le monopole des représentants des producteurs, qu'ils soient patronaux ou syndicaux. Bauduin ne sous-estime cependant pas les résistances qu'un tel projet ne manquera pas de susciter. Cinq ans avant l'expérience de l'arc-en-ciel, il termine son analyse sur « l'inconnue du cadre belge », en ne cachant pas son scepticisme quant à la capacité d'un pays de vivre « avec une identité négative[19]. »

Tout au long des années 90, le discours sur le point d'équilibre auquel le fédéralisme belge serait parvenu et la revendication du refinancement des compétences de la Communauté française orientent la créativité institutionnelle des écologistes vers la production de très nombreuses propositions[20] permettant d'augmenter les moyens financiers de la Communauté française sans transfert de compétences du fédéral vers les communautés et sans remettre fondamentalement en cause la coupure institutionnelle entre les compétences culturelles et les compétences économiques. C'est précisément sur ce point qu'insistent les régionalistes wallons qui estiment que l'on ne peut relancer l'économie wallonne sans disposer du levier de l'enseignement et de la culture, comme l'a développé le Manifeste wallon de 1984. La création de la Région bruxelloise en 1989 réactive d'ailleurs ce débat sur l'inutilité de la Communauté française.

19 JACQUES BAUDUIN, « Vous avez dit post-libéral ?, in *Confrontations*, *op. cit.*, p. 119.

20 Ecolo, *L'avenir est ouvert. Elections du 21 mai 1995. Programme synthétique*, Namur, 1995, p. 32s.

À la rentrée, le Soir lance un brûlot en titrant : « Faut-il brûler la Communauté française ? », brûlot qui fait cependant long feu. Les oppositions restent fortes face aux velléités défendues par les quelques régionalistes en place. Pas question de soumettre l'enseignement aux impératifs des entreprises, leur répliquent notamment les syndicats chrétiens[21] de l'enseignement qui entendent dénoncer, comme les écologistes, les positions « adéquationnistes » défendues par les fédérations d'employeurs.

Ce débat absolument fondamental pour les Wallons et les Bruxellois n'est pas mené à son terme. Les Assises de l'Enseignement organisées au printemps de 1995 sous la pression du mouvement étudiant débattent des finalités de l'enseignement, mais ne posent pas les enjeux de l'école en termes institutionnels. Les quatre objectifs généraux de l'enseignement qui sont approuvés par le « Décret Missions » de la Communauté française en 1997[22] sont de portée purement individuelle. La responsabilité de l'école par rapport à la société n'y a pas été abordée, sans doute parce qu'il eût fallu préciser à quelle société ou à quel pays elle s'adressait[23]. Le débat sur l'intégration de l'école dans la société comme celui sur son écologisation est mené distinctement de celui sur les espaces politiques réels (régions, communautés, États-nations…). La fédéralisation n'est plus une affaire de projet collectif mais de partis qui la négocient et de gouvernements qui l'appliquent. Les enseignants francophones, qui sont pourtant appelés à jouer un rôle clé en matière d'apprentissage citoyen, n'en retiennent que l'aspect budgétaire et en l'occurrence les restrictions auxquelles ils sont soumis tout au long de la décennie. Hasard ou nécessité, cette décennie de mise en place des institutions fédérales correspond à ce que Jean-Yves Huwart a appelé

21 Sans être le moins du monde « adéquationniste », la CGSP-Enseignement wallonne se prononce clairement pour la régionalisation de l'enseignement, à la différence de son aile bruxelloise et de l'ensemble des syndicats chrétiens de l'enseignement.

22 « 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves; 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle; 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures; 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ». Article 6 du « Décret Mission définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre ».

23 CHARLES MOUSBY (alias Benoit Lechat), « Différences et répétitions », in *La Revue Nouvelle,* Septembre 1996.

« le second déclin wallon[24] ». Alors que le premier déclin avait précédé et justifié la mise en place du fédéralisme, le second est consécutif à cette mise en place et est marqué par la poursuite de la détérioration de la situation économique wallonne. Entre 1986 et 2003, la moyenne du PIB wallon par habitant recule d'ailleurs de 10 % par rapport à la moyenne européenne[25].

C'est François Martou, le président du MOC qui, dès les années quatre-vingt, avait bien vu que le contexte d'émergence de la revendication de la régionalisation économique n'avait plus grand-chose à voir avec celui de sa mise en œuvre. Le monde avait changé. Or, la Wallonie continuait à revendiquer des recettes dépassées. La régionalisation économique avait, tout au plus, permis de mieux supporter les chocs vécus durant les années septante et quatre-vingt. Mais le déséquilibre structurel restait présent. L'erreur historique d'un redéploiement wallon pensé sans la culture allait, pour longtemps, peser sur l'incapacité wallonne à sortir de son marasme. Prise en otage dans son propre carcan mental, la Wallonie allait accuser le coup et laisser prospérer ses nouveaux démons. C'est l'époque où la fédéralisation donne lieu, en tous cas du côté francophone, à un lotissement particratique de l'administration absolument sans précédent.

De Démocratie Nouvelle en 1973 à Namur jusqu'à la création d'Ecolo en 1980 en passant par les Amis de la Terre en 1976, la doctrine du fédéralisme intégral a traduit la double préoccupation se trouvant à la racine de la plupart des partis écologistes apparus dans les années 70 : la volonté « radical-démocratique » de renforcer la participation de chacun à la vie politique et le projet de transformation de l'économie dans un sens écologique. L'inachèvement du fédéralisme au tournant des années nonante est concomitant à la mutation qui se produit à la même époque au sein d'Ecolo, à savoir celle de la disjonction progressive des programmes institutionnels et du programme écologique. Le concept d'éco-développement auquel Ecolo s'attachait comme alternative à l'environnementalisme tablait sur la valorisation des « ressources culturelles régionales » pour permettre un développement endogène des économies wallonne et régionales. Cependant, le programme institutionnel ne disait quasiment rien de cette mise en valeur de la culture au niveau régional. Et pour cause, il était de plus en plus

24 JEAN-YVES HUWART, *Le second déclin de la Wallonie*, Bruxelles, Racine, 2007.

25 JEAN-YVES HUWART, *Le second déclin de la Wallonie, op. cit.*, p.10.

centré sur le sauvetage de la Communauté française et de ses travailleurs, les enseignants, qu'Ecolo n'allait pas cesser de soutenir au travers de la revendication du refinancement. Les Communautés qui, initialement, ne faisaient pas partie du programme institutionnel d'Ecolo, allaient y occuper une place de plus en plus grande, au nom de la défense de leurs compétences et du secteur non-marchand. À la fin des années 90, le lien entre le fédéralisme intégral, la décentralisation maximale au niveau des communes et des régions, et l'écologie est clairement distendu.

L'ÉMERGENCE RAPIDE DU FAIT BRUXELLOIS, LA CAPITALE DOMINATRICE AUX YEUX DES WALLONS

Un autre fait qui s'impose au tournant des années quatre-vingt et nonante est celui lié à Bruxelles et à son identité politique. Le 10 janvier 1989, après vingt ans dans les limbes, la Région bruxelloise voit enfin le jour après un vote à 147 voix contre 48 et 10 abstentions à la Chambre des représentants. La Loi spéciale qui suit deux jours plus tard institutionnalise ce qui devient la troisième Région du pays en lui donnant un Conseil, rassemblant 75 députés élus au suffrage universel, et un exécutif comprenant cinq ministres et trois secrétaires d'État. Les compétences de l'Agglomération sont confiées au nouveau-né qui s'étend sur le territoire des 19 communes.

La sortie de la « mise au frigo », qui aura longtemps accompagné le non-statut de la région, parachève la transformation de l'État Belgique en un État fédéral. Il aura fallu un changement de mentalité politique pour que l'émergence du « fait » bruxellois devienne réalité. Le statut de plus en plus international de la ville-région a joué, stoppant une francisation longtemps considérée, par des Flamands qui lui sont résolument hostiles, comme inéluctable. Surtout, le recul politique du FDF, longtemps premier parti bruxellois, aura atténué la crispation flamande à l'égard d'une entité perçue comme rebelle et incontrôlable. Enfin, les « Flamands de Bruxelles » sont devenus des « Bruxellois flamands », jouant dorénavant de leurs propres revendications.

« Cette fois ça y est », annonce d'ailleurs Philippe Moureaux, ministre des réformes institutionnelles et qui aura été au four et au moulin dans

le dossier bruxellois. Les Bruxellois sont *« enfin maîtres chez eux »* affirme-t-il, reprenant ce qui a longtemps été le principal slogan du FDF. Du coté écologiste, l'affirmation du fait bruxellois est aussi saluée. Durant la campagne pour les élections régionales de 1989, les verts misent fortement sur l'idée de Bruxelles en tant que région à part entière et où le fait régional s'inscrit dans une solidarité francophone et flamande. Le lien avec les écologistes flamands de la capitale est perçu comme important à développer. La Région peut prendre son destin en main et s'affirmer pleinement, avec ses spécificités. Les élections régionales facilitent également cette émergence du fait bruxellois. Avant 1989, l'entité était principalement gérée par des ministres et secrétaires d'État certes Bruxellois mais actifs au niveau national. Si une Agglomération bruxelloise existe bien depuis 1971, disposant de compétences en matière d'aménagement du territoire ou de transports, sa marge de manœuvre reste limitée. En outre, et c'est ce que dénonçaient nombre d'écologistes, Bruxelles, dans son aspect urbain, n'était pas du tout pensée comme une région pour ses habitants. Le principe qui prévaut reste celui d'une capitale vivant sous une tutelle informelle. Cet état d'esprit est plus présent en Flandre, où les revendications sur Bruxelles sont plus fortes que celles provenant de la Wallonie.

En conséquence, la région doit être cogérée et ses infrastructures adaptées. Un exemple illustratif est le dossier de la mobilité autour du boulevard Léopold II. Dès 1984-85, l'axe routier est un combat d'Ecolo. Les verts s'opposent à l'idée d'autoroutes qui entreraient jusque dans le centre de Bruxelles. Hors de question pour eux de trouer la ville pour permettre aux habitants extérieurs de venir dans le centre. S'appropriant l'enjeu de l'espace public, les écologistes proposent divers aménagements autour de parkings de dissuasion en-dehors de la ville ou en bout de ligne. C'est dans ce cadre que l'histoire de la mobilité devient un grand dossier pour avancer sur le fait bruxellois.

Concernant les participations aux prises de décision avant 1989, Ecolo avait déjà eu l'occasion de se frotter aux majorités communales comme à Bruxelles-ville, dès 1988. Même si celle-ci reste limitée, une culture de négociation existe déjà. Autour de figures comme Evelyne Huytebroeck, Marie Nagy et Henri Simons, une dynamique s'installe. Nombre de militants Ecolo sont aussi engagés de longue date dans divers combats associatifs.

Les comités de quartier sont un vivier duquel proviennent de nombreux membres, ayant acquis les codes d'une lutte urbaine alors très forte face à la bruxellisation. Des structures comme l'ARAU (Atelier de recherche et d'action urbaines), IEB (Inter-Environnement Bruxelles) et des associations de jeunes fournissent le parti à Bruxelles en idées, en militants et en cadres.

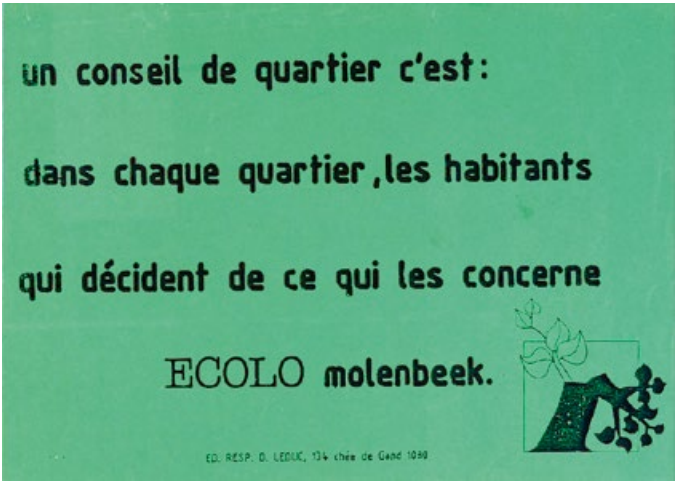

À Bruxelles, Ecolo s'est impliqué dans la promotion des conseils de quartier, notamment par des campagnes d'affichage, comme ici à Molenbeek.

Les luttes urbaines sont une source de réflexions idéologiques et de positionnement politiques importantes pour les écologistes bruxellois. C'est du vivier associatif que nombre de futurs mandataires viendront. L'ARAU et IEB font quasi office de bureau d'études pour Ecolo. Les idées nourries au sein de ces deux structures sont, dès leur diffusion, portées par le parti dans les instances politiques. Une convergence autour de Bruxelles en tant qu'enjeu urbain existe entre le mouvement et le parti. Tout au long des années quatre-vingt et nonante, les rencontres et passages seront constants entre les deux espaces. Cette convergence n'est pas seulement le fait du partage d'une même vision. Les liens personnels renforcent les contacts.

Plusieurs personnes joueront un rôle important, formateur presque, de la conscience urbaine des militants écologistes. Membre fondateur d'IEB et cheville ouvrière du combat associatif bruxellois, Pierre Van Roye sera un des premiers sénateurs Ecolo bruxellois en 1981. Vincent Carton, membre actif de l'ARAU, deviendra le patron de la Délégation au développement du Pentagone (DDP), cellule stratégique mise en place en 1995 au sein de l'administration de la Ville de Bruxelles par Henri Simons, alors échevin. La DDP sera un outil important dans la mise en œuvre du programme des luttes urbaines bruxelloises. Elle portera de nombreux projets de réaménagement des espaces publics, et l'inventaire des locaux industriels vacants. Ce dernier, original à sa création, verra la création d'une bourse d'achat collectif de bâtiments vides en vue d'une revalorisation en logements. Une idée qui trouve son origine chez IEB.

Un dossier illustre ces contacts et rencontres entre les mouvements urbains et Ecolo : celui de l'Hôtel Central. Situé près de la Bourse, le pâté de maison désigné sous ce nom se voit, au milieu des années nonante, racheté par un promoteur immobilier qui souhaite le raser. Tandis que le bourgmestre libéral François-Xavier de Donnea affiche son soutien à projet, Henri Simons fait part de son hostilité. En coulisses, l'opposition contre la destruction se met en place, secteur associatif et échevinat vert se consultant sans en informer de Donnea. À partir du Beursschouwburg, pôle culturel flamand important, un mouvement se structure avec IEB en back office idéologique. Les militants, qui s'engagent contre le projet de démolition et demandent la rénovation du bâti, iront jusqu'à occuper physiquement le bâtiment. Cette articulation du combat permet à Simons de s'appuyer sur le réseau associatif pour demander au sein de la majorité communale la préservation de l'îlot. Ce qui sera obtenu, le promoteur finissant par renoncer à la destruction.

Ecolo n'est cependant pas le seul à entretenir des relations avec le mouvement associatif urbain. Le FDF parviendra aussi à capitaliser sur ces militants, profitant d'ailleurs parfois des déceptions existant entre les verts et le secteur associatif. Paul Duvigneaud, professeur à la faculté des sciences à l'ULB et auteur d'études sur le modèle métabolique appliqué aux villes, en sera une pierre angulaire. Membre du FDF, Duvigneaud formera de nombreux étudiants qui occuperont, par la suite, des fonctions

centrales dans l'appareil public bruxellois. Entre le parti amarante et Ecolo, des passages se feront ainsi entre personnes, formées aux questions environnementales urbaines et tentées par la politique. Jean-Michel Mary, ancien secrétaire général d'IEB, passera ainsi d'Ecolo au FDF pour intégrer le cabinet ministériel de Didier Gosuin dans les années nonante. Autre transfuge, Jean-Pierre Hannequart. Présent sur la liste sénatoriale d'Ecolo en 1981, il échouera de peu à devenir sénateur suite à un ballotage défavorable. Ce sera pour finir José Daras. Passant au FDF, Hannequart deviendra le premier directeur de l'administration bruxelloise de l'environnement, créée en 1989. Le FDF peut également compter sur Serge Kempeneers, élève de Duvigneaud et qui deviendra patron des espaces verts bruxellois. C'est notamment grâce à la longue présence de Didier Gosuin au gouvernement bruxellois, en charge de l'environnement et de la rénovation urbaine, que le FDF pourra rassembler autour de lui différents acteurs des enjeux verts. Le lien se réalise ainsi entre deux idées : la gestion de l'écosystème bruxellois, à la fois biologique et socio-économique, à l'échelle des 19 communes, et l'attribution à Bruxelles de moyens politiques autonomes pour gérer ses besoins.

Les luttes urbaines, la question environnementale et l'enjeu régional se lieront pour façonner le fait bruxellois porté par les écologistes. À la différence des Amis de la terre en Wallonie, la vision environnementale portée par les militants bruxellois s'articule davantage avec la dimension locale. Les réflexions sur la circulation des déchets, de l'eau, sur l'écosystème et sa stabilité en lien avec la ville sont principalement portées par les militants bruxellois. Sur la dimension institutionnelle, l'idée de sortir Bruxelles du frigo a été pensée une première fois dans le cadre d'une école urbaine de l'ARAU. Sous le titre « Unifier les institutions bruxelloises », la réflexion s'affine sur le rôle des institutions bruxelloises, leur fonctionnement, leurs articulations avec les communes, etc. Même si les associations tenteront régulièrement d'éviter que les collusions entre elles et Ecolo n'apparaissent au grand jour, ces liens contribueront à forger l'identité des verts de la capitale. Le fait régional bruxellois se connecte avec la question environnementale.

Les liens sont moins évidents avec le PSC et le PS. Si certains édiles sociaux-chrétiens comme Michel Demaret, vouent aux gémonies la vision

de la ville des écologistes[26], tous ne sont pas nécessairement hostiles à une autre vision de la ville. Sur les enjeux de mobilité, Jean-Louis Thys, PSC lui aussi, était même plutôt proche des positions vertes. Les tensions avec les autres partis sont bien plus franches sur le conflit gauche-droite ainsi que sur les débats de société. De nombreux quartiers restent marqués par le déclin des industries et par une population immigrée fragilisée, laissée en marge. Le mal-être qui va éclater violemment en mai 1991 à Forest, durant plusieurs journées d'émeutes, trouve son origine dans une jeunesse défavorisée, « qui s'emmerde » comme le déclarera le directeur de l'école des Etangs Noirs, Yvan Vandenbergh, quelques temps plus tard[27]. Sur cette question de l'inclusion des communautés, Ecolo se démarque des autres partis et est le plus avancé. Face à lui, le PS aligne diverses tendances, de Charles Piqué qui bloque sur les questions communautaires à Philippe Moureaux, parachuté en 1982 à Molenbeek pour attirer l'électorat des quartiers populaires.

Le débat sur Bruxelles n'est toutefois guère apaisé au sein d'Ecolo. Aux yeux des écologistes wallons, la ville-région fait l'objet de jugements particuliers. Certes, le fait bruxellois est reconnu. Les Wallons ne s'opposent pas à la représentation institutionnelle bruxelloise. L'idée d'une région pleine et entière, dotée de ses propres pouvoirs, autonome dans ses décisions, est même acceptée par l'ensemble des écologistes. Des tensions existent, par contre, sur la reconnaissance des spécificités autres que celles liées aux enjeux urbains d'une grande ville. Pour les militants bruxellois, ce n'est pas le fait régional qui est difficile à faire comprendre à nombre de militants wallons mais plutôt ses spécificités : la réalité d'une ville dense, capitale, bicommunautaire, multiculturelle. Deux sujets cristallisent ces différences de perception : la mobilité, qui a toujours été une pierre d'achoppement, et les enjeux de société. Ce dernier aspect s'incarne tout particulièrement autour des débats liés à l'immigration. La question communautaire crispe les relations entre Ecolos wallons et bruxellois. Région cosmopolite avec 19 communes dont les composantes socio-

26 Une vidéo de Michel Demaret dénonçant des trottoirs trop larges et une volonté des Ecolos de faire mourir Bruxelles reste un monument audiovisuel (Youtube, « Où est-ce que tu dois encore mettre ta voiture maintenant ici ? », début des années 90', [en ligne le 5 mars 2020], https://www.youtube.com/watch?v=9F1cXVcyV4U).

27 *Le Soir*, 14 mai 1991.

culturelles sont très différentes sur une distance assez courte, Bruxelles est confrontée à des enjeux qui échappent aux villes moyennes en Wallonie. Une perception finit par s'insinuer, celle d'une fracture entre deux postures opposées. D'un côté, les militants de Liège, entraînés par José Daras et Jacky Morael, se présentent comme le courant laïc au sein du parti. De l'autre, les Bruxellois défendant une « laïcité inclusive ». Entre les deux, un certain flou existerait quant aux mesures à prendre. Si ces deux tendances se retrouvent auprès de figures importantes des deux villes, il reste qu'elles créent une image parfois fantasmée d'une Wallonie universaliste face à un Bruxelles communautariste. Si l'enjeu bruxellois est bien compris par nombre d'écologistes wallons, le côté perçu parfois comme arrogant des militants de la capitale reste parfois l'élément mis en avant pour faire état d'un sentiment de domination de la ville-région à l'égard de la Wallonie. Une perception qui finira par se passer entre générations, amenant son lot d'incompréhensions et de frustrations. Les Bruxellois sont, en effet, loin d'être homogènes dans leur approche régionale. Si les revendications autour d'une plus grande autonomie avec une poursuite des transferts de compétences vers les régions est une idée partagée largement, les tensions opposent les défenseurs de la Communauté française aux partisans d'une région bicommunautaire.

L'entente est néanmoins certaine entre Ecolos de Bruxelles et de Wallonie. De la même manière, la connexion est forte entre Ecolo et Agalev à Bruxelles. Les deux partis frères se distinguent au niveau bruxellois par les liens étroits qu'ils entretiennent. Il est vrai que les contacts et prises de positions sont communes depuis les années 80. En mars 1988, un accord est d'ailleurs signé entre les deux partis prévoyant notamment, dans les communes à facilités, le droit pour les minorités des deux côtés de participer à l'élection directe de l'autre Conseil de communauté. Pour Henri Simons, seul le « fédéralisme multipolaire », qui donnerait à Bruxelles les mêmes moyens que les autres Régions, est la voie à suivre[28]. Au sein d'Ecolo, ce dernier souligne la spécificité bruxelloise[29]. Selon lui, les Bruxellois flamands demandent aussi de plus en plus d'autonomie. Soutenir le

28 *La Wallonie*, 15 décembre 1989.

29 C'est d'ailleurs sous son impulsion que l'Assemblée générale de 1994 transformera la composition du Secrétariat fédéral, en adoptant comme règle d'avoir au moins un Bruxellois dans l'équipe du SF.

développement des régions, permettre que ces entités deviennent maîtresses des compétences résiduelles de l'État belge et assurer une solidarité entre les différentes entités sont considérés comme des enjeux essentiels.

Aux premières élections directes du Parlement bruxellois, en juin 1989, les verts réaliseront un score dépassant les 10 % leur permettant d'obtenir 8 élus. S'ils ne sont pas conviés au gouvernement de la nouvelle Région, ils s'affirment comme défendant une « opposition constructive », comme le souligne Marie Nagy, leur cheffe de file, qui déclare d'ailleurs être « à la tête d'une véritable PME ». Charles Picqué ne se prive cependant pas de piquer les verts, considérant que leurs intentions, confuses et maladroitement exprimées, effraient : « Nous rejoignons les Ecolos dans leur souci de rénovation urbaine, de logement et de protection de l'environnement. Nous déplorons qu'ils veuillent accorder le droit de vote aux immigrés et leurs vues absolutistes, notamment leur rejet total ou presque de la voiture[30]… ».

30 *Le Soir*, 20 juin 1989.

CHAPITRE 8

OUVERTURES ET RÉINVENTION

Jacky Morael, Isabelle Durant et Dany Josse, posant comme nouveaux secrétaires fédéraux d'Ecolo en 1994.

1994-1995 : NOUVEAUX REFLUX ET NOUVELLES IMPULSIONS

Alors que la mission Somville-Jonckheer est en cours, l'AG de juin 1993 voit la démission de Roland Libois et un coup de gueule de Daniel Burnotte. Le secrétariat fédéral implose, tiraillé par les tensions internes et externes. Comme le souligne Burnotte, « le processus identitaire s'est étiolé parce qu'il n'y a eu ni assimilation à, ni codification de. […] Les repères sont restés externes. […] Il n'y a pas eu de construction d'un nouveau projet politique puisque le contexte empêchait tout débat stratégique interne ».

La ligne politique du SF est remise en cause. Le débat s'enclenche en coulisses sur la mise en place d'une nouvelle direction, à la faveur de la fin du mandat de l'actuelle prévue pour avril de l'année suivante. Une rencontre informelle est organisée à Namur, sur une péniche à quai le long de la Sambre. La rencontre, qui rassemble une trentaine de personnes, fait le constat d'une direction ne parvenant pas à assurer la dynamique collective. La question de l'élection d'un nouveau secrétariat fédéral émerge et les regards se tournent rapidement vers Jacky Morael, qui a été convié à la réunion. Dans un premier temps, Morael rechigne. Son mandat parlementaire lui plaît et le quitter en cours de route ne lui semble pas opportun. Il finit cependant par accepter de le lâcher et monte une équipe qui se présente au suffrage des militants en avril 1994.

Le député et candidat Morael replace alors la communication du parti sur la voie de l'alternance en matière socio-économique et tire à boulets rouges sur l'austérité du Gouvernement fédéral. De nouveau, le positionnement étonne hors Ecolo. « Au secours, Ecolo serait-il devenu un parti de gauche ? » titre La Wallonie le 4 mars 1994. Jacky Morael y donne une interview « synthèse » de la posture du parti qu'il entend afficher : « Ecologie/syndicalisme, chacun devrait se rendre compte que ce sont là deux facettes d'une même lutte, celle contre les dégâts d'un productivisme et d'un libre-échangisme effréné. L'écodéveloppement implique pour nous la recherche d'emplois durables tournés vers la satisfaction des besoins des gens et vers la réduction des dégâts écologiques et sociaux. » Pour celui qui va reprendre les rênes du parti, une chose est certaine : « Ecolo est candidat au pouvoir ».

Le 23 avril 1994, un nouveau secrétariat fédéral est formellement désigné sur une nouvelle base statutaire. Il est composé de Jacky Morael, du Montois Dany Josse et de la Schaerbeekoise Isabelle Durant. Le trio se présente en équipe avec un projet commun. Mais sa désignation n'est pas sans provoquer certaines résistances, notamment dans le chef de Paul Lannoye qui dit alors redouter que la combinaison entre la forte personnalité de Morael et le caractère néophyte de ses deux condisciples ne se traduise par une dérive présidentialiste[1].

Isabelle Durant est la nouvelle figure du trio. Sollicitée suite au refus de Marie Nagy, celle qui va fêter ses quarante ans début septembre est alors attachée au groupe parlementaire bruxellois depuis 1991. Infirmière graduée, et licenciée en politique économique et sociale de la Fopes, la nouvelle secrétaire fédérale a commencé sa carrière dans l'enseignement professionnel. Elle garde de cette expérience le côté de la prof positive vers qui on aime se tourner, avec une faculté d'aller sur le terrain qui deviendra un modèle avec le temps. Même si elle arrive en politique sur le tard, Durant sera le versant complémentaire de Morael, jouant le côté rassurant là où le Liégeois apparaît comme cynique voire cassant.

Cette nouvelle équipe a beau être infiniment plus cohérente et professionnelle que toutes celles qui l'ont précédée, elle doit accuser le coup de trois reculs électoraux successifs et gérer trois autres campagnes dans une courte période.

1 *Le Soir,* 25 avril 1994.

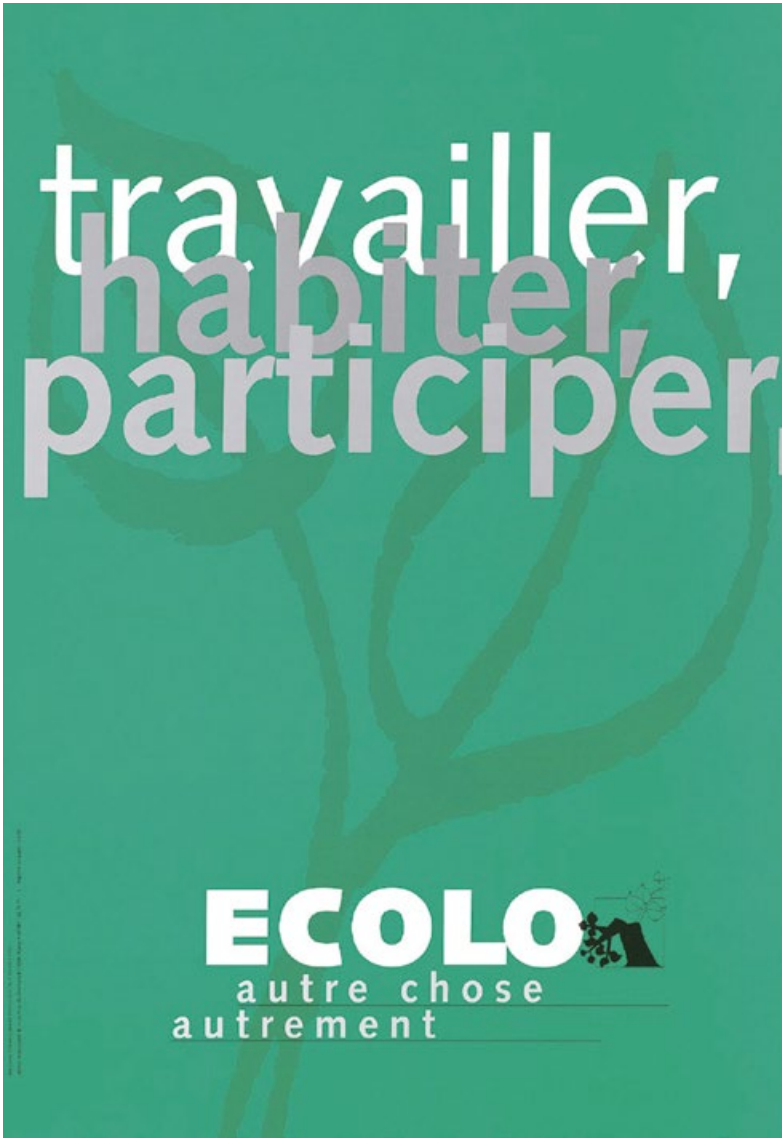

Affiche électorale d'Ecolo pour les élections européennes de 1994.

En effet, moins de deux mois après son élection, le 12 juin 1994, se tiennent les élections européennes. Le nouveau SF a tout juste le temps de constater qu'Ecolo passe de 371.053 voix en 1989 à 296.573 voix[2], ce qui lui fait perdre son second mandat de député européen. La tendance baissière est confirmée dès les élections communales qui se tiennent quelques mois plus tard, en octobre. Bien que présent dans plus d'une commune sur deux (contre un peu plus d'une sur trois en 1988), Ecolo se contente de porter ses conseillers communaux de 123 à 184 et en perd dans certaines communes où il était déjà présent[3]. Les verts ne se maintiennent en majorité que dans huit communes : Bruxelles, Ottignies/Louvain-la-Neuve, Rixensart, Ecaussines, Oupeye, Schaerbeek, Pont-à-Celles et Welkenraedt. Les résultats, étudiés de manière globale, témoignent d'un recul en pourcentages de voix par rapport aux législatives de 1991 et aux Européennes qui ont eu lieu trois mois plus tôt.

La croissance du taux de couverture, qui passe à 54,5 % en 1994, compense certains reculs locaux qui s'expliquent notamment par une tendance à la démission précoce chez de nombreux élus écologistes. L'implantation locale reste fragile. Les verts déménagent souvent et certains suppléants ne sont pas toujours très pressés de siéger. En avril 1993, un rapport réalisé par Jean Thiel et Bernard Wesphael indiquait que sur les 285 communes que comptent la Wallonie et Bruxelles, seules 40 locales Ecolo fonctionnaient correctement. 65 étaient en gestation, 38 posaient problème. Et surtout, Ecolo était absent de 142 communes[4]. Les meilleures implantations se retrouvaient autour des locales historiques bruxelloises, brabançonnes, liégeoises et namuroises.

Mais ces résultats ne sont rien par rapport au reflux que représentent les élections législatives du 21 mai 1995. Ecolo enregistre un recul sec par rapport au résultat record de 1991 : la perte est de 3 % en moyenne en Wallonie, avec un score à 10,3 % et de 1 % à Bruxelles, avec un résultat pointant à 6,5 %. À la Chambre, Ecolo passe sous la barre des 250.000 voix avec 243.293 suffrages. Le groupe rétrograde de 10 à 6 députés avec, comme élus : Philippe Dallons, Vincent Decroly, Olivier Deleuze, Thierry Detienne, Martine Schüttringer et Jean-Pierre Viseur. Au Sénat (dont la composition a été réformée), seuls Martine Dardenne et Pierre Jonckheer sont élus.

2 PIERRE BLAISE, EVELYNE LENTZEN. « Les élections européennes de juin 1994 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1443-1444, no. 18-19, 1994, pp. 1-54.

3 PASCAL DELWIT, JEAN-MICHEL DE WAELE, *Ecolo, op.cit.,* p. 141.

4 *Ecolo-Info,* n°3, avril 1993.

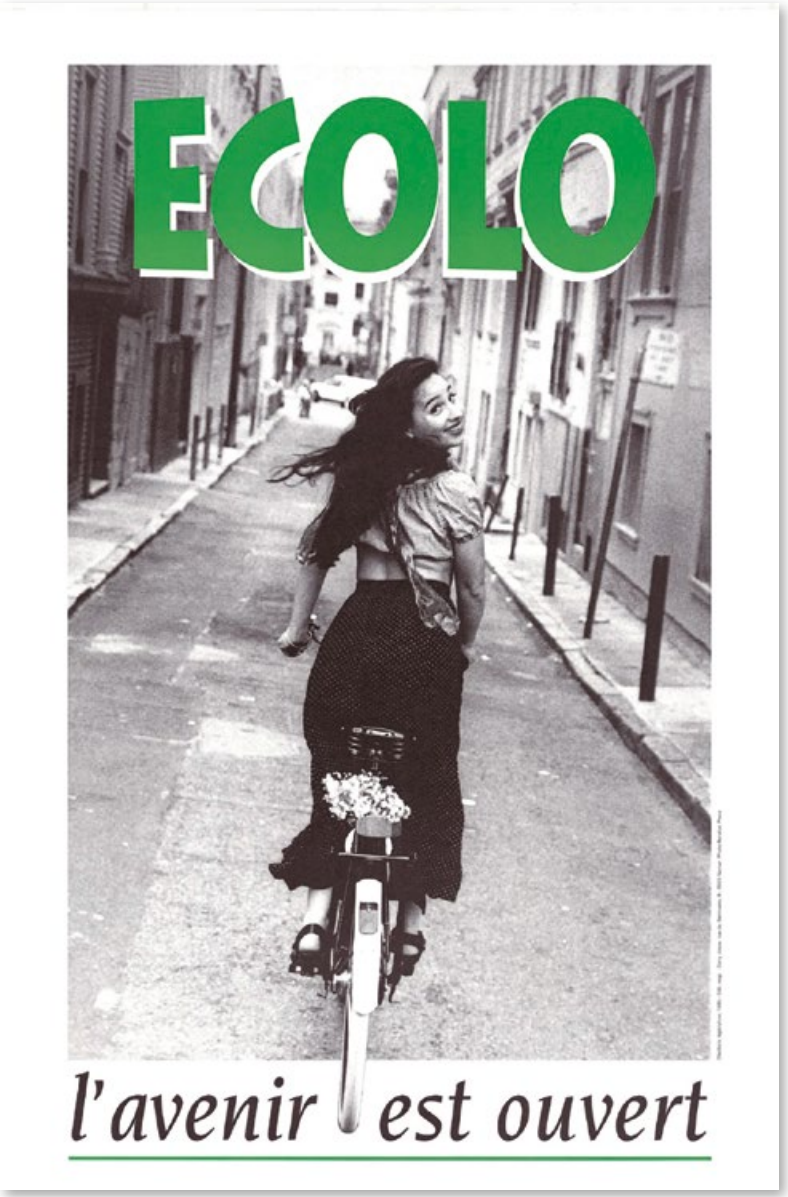

Affiche électorale d'Ecolo pour les élections de 1995.

Les élections régionales, se tenant le même jour, voient la première élection directe en Wallonie et à Bruxelles. Au Conseil régional bruxellois, le groupe Ecolo passe de 8 à 7 élus : Alain Adriaens, Philippe Debry, André Drouart, Paul Galand, Evelyne Huytebroeck, Marie Nagy et Mostafa Ouezekhti. Quant à la première élection directe du Conseil régional wallon, elle permet de désigner huit écolos : Bernard Baille, Marcel Cheron, José Daras, Xavier Desgain, Daniel Marchant, Nicole Maréchal, Dany Smeets et Jean-Pol Snappe.

Dans leurs études des résultats de l'époque, les politologues de l'ULB Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele attribuent ces reculs électoraux à la participation aux négociations institutionnelles ainsi qu'à la saga des écotaxes. Comme l'indiqueraient les résultats dans le Hainaut, Ecolo aurait perdu une partie de l'électorat protestataire qu'il avait su attirer en 1991[5]. En outre, le PS, qui était pourtant à la fois emporté dans la spirale des scandales[6] et englué dans une participation fédérale pourtant très peu confortable, réussit une campagne habile centrée sur la défense de la Sécurité sociale. Mais il faut ajouter à ces explications l'image parfois brouillée qu'a pu donner un parti sans leadership clair.

Cette vague de défaites, qui survient au moment où il s'approche des rives de la maturité, ne décourage pas Ecolo mais lui donne l'énergie de se relancer et de réactualiser son projet. À partir de 1995, les expériences acquises dans la participation à la négociation sur la réforme de l'État de 1992 et singulièrement l'épisode malheureux des écotaxes servent d'arrière-fond à une réinvention du radical-démocratisme écologiste.

De 1987 à 1999, le parcours politique d'Ecolo l'a souvent amené à revisiter l'ensemble de ses conceptions, que ce soit sur le plan institutionnel ou sur le plan écologique. La succession de victoires et de ressacs électoraux atteste que le parti est lui-même affecté par la crise de l'action politique. Progressivement, le positionnement institutionnel s'émancipe du positionnement proprement écologique. La volonté de renforcer les mécanismes démocratiques dans un État que les grands partis sont employés à reconfigurer se déploie de plus en

5 ANDRÉ-PAUL FROGNIER, « Le vote écologiste et d'extrême-droite en Wallonie », in *La Revue Nouvelle*, Novembre 1992, pp. 114-126.

6 À la suite de l'assassinat d'André Cools le 18 juillet 1991.

plus indépendamment de la construction d'une société conviviale, maîtrisant ses outils dans le sens d'un développement écologique. La difficile mise en place du fédéralisme à la belge à laquelle Ecolo participe activement change ses propres conceptions fédéralistes et l'éloigne de son projet écologiste initial. Celui-ci, de son côté, subit aussi une évolution interne. L'apparition de la notion de développement durable, l'institutionnalisation de l'enjeu environnemental dont elle témoigne et la prise de conscience de l'aggravation des menaces justifient la mise en œuvre de solutions de plus en plus globales et centralisées. Les écologistes belges défendent, eux, le projet de l'écodéveloppement qui apparaît comme une tentative inaboutie de réconcilier les deux pôles de la matrice radical-démocratique de l'écologie politique. Mais il est poursuivi indépendamment de la réflexion et de l'action institutionnelle dans laquelle Ecolo s'engage tout au long des années nonante, non plus tellement pour reconvertir la Wallonie et Bruxelles dans un sens écologique, mais pour assurer le refinancement des secteurs non-marchand de ces deux régions, en commençant par l'enseignement.

Le texte de la mission Somville-Jonckheer fera d'ailleurs l'objet de mises en garde face aux dangers de ces écarts. Lors de l'Assemblée générale de Huy-Burdinne, plusieurs militants dénonceront les risques qui pèsent sur Ecolo, face aux compromissions, à l'illusion médiatique et à l'auto-censure. Ce qui est révélé, c'est l'écart entre deux pôles fondamentaux : celui qui place Ecolo comme parti tribunicien, se condamnant à ne jouer que dans l'espace de la représentation parlementaire, mais porteur d'espoir et de vision à long terme, et celui qui fait d'Ecolo une structure politique capable de digérer les exigences de la gestion et du pouvoir. Pour Vincent Decroly, « les écologistes n'ont que faire d'un changement qui se bornerait à ce que les pions changent de place sans que les règles du jeu soient modifiées ». L'absence d'une véritable base sociale pour Ecolo est encore une fois soulignée. Soutenue par des nouveaux militants comme Philippe Lamberts, Christos Doulkeridis, Jacques Liesenborghs et Marc Terwagne, cette situation est « due autant au contenu peu conformiste de son message qu'à la montée générale de l'individualisme et au reflux concomitant de tous les mouvements sociaux, y compris ceux qui ont alimenté Ecolo : anti-nucléaires, féministes, pacifistes, tiers-mondistes ». Pour eux, « plus que d'une réforme des structures internes, par ailleurs nécessaire sous

certains aspects, c'est d'une reformulation claire et mobilisatrice de notre vision de l'homme, de notre projet de société, et de notre conception du rôle que doit y jouer Ecolo que doit venir l'impulsion d'un nouveau départ ». De leur côté, Daniel Burnotte, Christophe Derenne et Patrick Dupriez insistent sur la structuration d'Ecolo en parti et sur l'importance de la formation et du « rayonnement intellectuel par la création d'un vrai centre d'études sur l'écologie politique ».

Ce qui rassemble d'ailleurs la nouvelle génération est cette prise de conscience du rôle de l'image et de la nécessité d'une adhésion large aux propositions vertes. Son articulation avec d'autres enjeux (la démocratie réelle et la qualité de vie) est pointée comme primordiale, afin que l'éco-développement « puisse être senti et raconté comme une histoire [7]», sinon « dans 10 ou 20 ans, soit la population sera découragée de faire les efforts qu'on lui aura demandés sans en voir les résultats, soit le problème écologique sera tellement important que les solutions résulteront plus du fascisme vert ». Les idées se bousculent, reste cependant à les mettre en œuvre. La défaite de 1995 en offrira l'opportunité.

CAP 2000 : CHOC INTERGÉNÉRATIONNEL ET STRATÉGIQUE

Le piètre résultat des élections du 21 mai 1995 plonge à nouveau Ecolo dans une période intense de débats internes. Paul Lannoye est particulièrement virulent contre la nouvelle direction. Ancré dans une culture hyper-politique, le fondateur d'Ecolo considère que les changements auraient dû être plus rapides. N'étant pas parvenu à gagner les élections, Jacky Morael devrait donc changer de ligne. Autour de Lannoye, d'autres militants partagent cette approche exigeante, marquée par une impatience vis-à-vis de l'organisation et de ses résultats.

Jusqu'à la fin du mois de janvier 1996, le parti-mouvement se livrera avec application à un exercice d'introspection qui lui permet de se remettre en ordre de marche. Il a beaucoup de choses à digérer. Les évolutions auxquelles il est confronté sont aussi bien internes qu'externes. En externe,

7 *Ecolo-Info*, n°3, avril 1993.

l'épreuve des écotaxes et la participation aux réformes institutionnelles de 1993 ont en partie brouillé son image alternative. Avant le scrutin, les partis de la coalition sociale-chrétienne-socialiste, en place aux niveaux fédéral et régional, semblaient fragilisés autant par les scandales mis à jour dans la foulée de l'assassinat d'André Cools que par la poursuite de la réduction du déficit public destinée à faire entrer la Belgique dans l'euro. Mais ils ont résisté bien mieux que prévu. En Flandre, la peur d'un retour des libéraux et d'une fragilisation de la Sécurité sociale a été habilement exploitée par les socialistes. Le parti de Guy Verhofstadt – le VLD – et les écologistes, qui partagent une ambition comparable de remise en question du système politique belge, n'ont pas effectué la percée qu'ils espéraient. Les socialistes et sociaux-chrétiens belges ne connaissent pas le sort de leurs homologues italiens, emportés par l'ouragan des scandales judiciaires dans une recomposition complète de leur paysage politique[8].

En interne, une nouvelle génération de militants venant notamment du mouvement étudiant s'engage à Ecolo. Son bagage n'est pas le même que celui des membres entrés dans les années quatre-vingt à l'apogée des nouveaux mouvements sociaux. La différence est encore plus importante avec la génération des fondateurs des années 70. Le hiatus n'est pas seulement générationnel, il est aussi stratégique. Les débats qui ont lieu tout au long du second semestre de 1995 mettent en scène des conceptions à la fois proches et lointaines de l'action à mener pour élargir la base sociale d'un parti écologiste que le secrétariat fédéral, désormais professionnalisé, entend bien imposer dans la compétition avec les autres partis.

Un premier pavé est lancé dès le 29 mai, par quatre figures du parti. Dans une lettre envoyée aux responsables des régionales et au bureau du Conseil de Fédération, Dardenne, Lannoye, Jonckheer et Liesenborghs souhaitent qu'Ecolo fasse son auto-critique sur la ligne et la stratégie suivies. Les quatre parlementaires posent le débat sur la prise de décision elle-même : « Elle ne peut être le fruit de discussions confinées à un cénacle de responsables ». Le secrétariat fédéral, visé ici, ne reçoit d'ailleurs qu'une copie de la lettre, preuve s'il en est de la défiance qui s'installe

8 En Italie, l'opération « mains propres » (Mani pulite) mit au jour un système de corruption et de financement illicite des partis qui ébranla considérablement le monde politique italien. Les partis traditionnels en sortiront profondément ébranlés.

entre ce dernier et les signataires. La lettre conclut sur le fait qu'Ecolo doit essentiellement communiquer sur les sujets sur lesquels il est crédible : santé, environnement, mobilité.

En haut, le message est bien reçu. Le 2 juin 1995, le bureau du Conseil de Fédération, désormais présidé par Daniel Burnotte, invite l'ensemble du parti à la réflexion[9]. Le processus, intitulé Cap 2000, souhaite ouvrir un large débat de fond sur ce qui doit devenir la nouvelle dynamique politique d'Ecolo. S'inscrivant dans le prolongement des débats historiques du mouvement, tels que Neufchâteau-Virton en 1986 et Huy-Burdinne en 1994, les questions de Cap 2000 portent non seulement sur la place d'Ecolo sur l'échiquier politique mais également sur le positionnement du parti par rapport à lui-même.

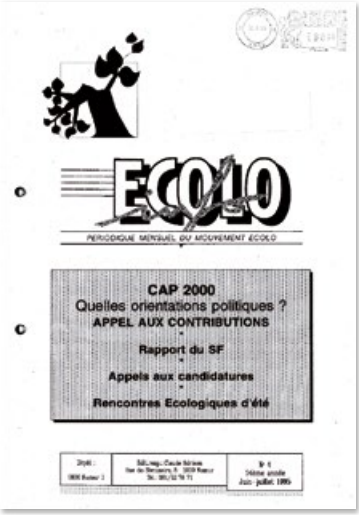
ECOLO

PÉRIODIQUE MENSUEL DU MOUVEMENT ÉCOLO

CAP 2000
Quelles orientations politiques ?
APPEL AUX CONTRIBUTIONS
Rapport du SF
Appels aux candidatures
Rencontres Ecologiques d'été

En juillet, les membres Ecolo recevront un appel à contributions via leur Ecolo-info. Dans l'éditorial, Daniel Burnotte insiste sur la réflexion en profondeur suite aux mauvais résultats électoraux.

Dans la perspective d'une Assemblée Générale qui aura lieu à l'automne, chacun est invité à donner son avis sur les résultats électoraux et sur les orientations politiques pour les quatre prochaines années. Une centaine

9 *Ecolo-Info* n°6, septembre 1995, p.6, « Cap 2000 – Quelles orientations politiques ? Grille de lecture du Bureau du Conseil de Fédération (BCF) »

de personnes signent un total de plus de 300 pages de « contributions au débat ». Des débats ont lieu dans les régionales, notamment sur la base de synthèses des contributions, et des textes collectifs sont élaborés. Au terme de cette procédure, douze motions seront soumises au vote.

Parmi les « contributions », une longue de douze pages baptisée « Pour un développement durable d'Ecolo » attire très rapidement l'attention et polarise autour d'elle. Elle est signée par un groupe de vingt-six militants[10] issus de générations, de régionales et de milieux professionnels différents. Sur un plan sociologique, ses auteurs ont en commun d'être tous universitaires ou de disposer d'un solide bagage intellectuel, davantage dans les sciences humaines que dans celles de la nature. On y trouve le philosophe François Ost, le journaliste Jacques Bauduin, le banquier Eric De Keuleneer, l'ingénieur Philippe Lamberts, cadre chez IBM, l'architecte Henri Goldman, futur animateur de la Revue Politique, l'inspectrice de la culture Anne Depuydt, et une série de jeunes militants qui sortent tout juste de l'université et/ou du mouvement étudiant comme Jean-Marc Nollet, Christophe Derenne, Olivier Petit, Boris Libois, Patrick Dupriez, Pascal Fenaux ou Christos Doulkeridis. La proximité avec le secrétariat fédéral est incarnée par le liégeois Eric Biérin, toujours attaché de presse du parti.

Le noyau dur de cette contribution est un groupe de réflexion né au début des années 1990 et s'appelant « Corto – Groupe d'intellectuels pour l'écologie politique », porté par Jacques Bauduin, Eric de Keuleneer, Christophe Derenne, Olivier Petit, Henri Goldman et Boris Libois. Leur constat est le suivant : alors qu'Ecolo devrait rassembler autour de lui les acteurs socio-culturels alternatifs, force est de constater que ces derniers sont laissés en déshérence. Pour les membres de Corto, Ecolo fonctionne comme un petit groupe fermé sur lui-même, ce qui ne peut que l'amener à végéter et à louper le coche de sa nécessaire progression. De sensibilité radical-démocratique, Corto n'hésite pas à prendre la parole dans l'espace public, à coup de cartes blanches et autres interventions médiatiques, passant cependant souvent sous le radar.

10 Chantal Bastin, Jacques Bauduin, Eric Biérin, Antoinette Brouyaux, Didier Castagne, Alain Daems, Eric De Keuleneer, Nathalie Delchambre, Anne Depuydt, Christophe Derenne, André Dewez, Christos Doulkeridis, Patrick Dupriez, Pascal Fenaux, Henri Goldman, Philippe Ohsé, Philippe Lamberts, Boris Libois, Jean-Marc Nollet, François Ost, Olivier Petit, Gérard Pirotton, Smaïl Sandjakedine, Béatrice Veldeman, Dominique Wautier.

Aux yeux de cette nouvelle génération, si l'entreprise historique de dépassement des piliers marque le pas, c'est notamment parce qu'Ecolo a perdu une partie de l'électorat protestataire qu'il avait attiré en 1991. Son image de parti alternatif « porteur d'une conception nouvelle de la démocratie et de la vie politique » a été érodée, non seulement par l'impression « que nous avons donnée d'avoir échangé notre appui à la réforme de l'Etat 'contre des taxes sur des bouteilles en plastique' », mais aussi par les dysfonctionnements internes générés par sa volonté de faire de la politique autrement. Il ne faut pas pour autant vouloir revenir aux origines de « la politique autrement », mais renouveler la conception écologiste de la démocratie politique et par ce biais, élargir les publics d'Ecolo, au-delà de ceux traditionnellement sensibles aux enjeux environnementaux.

Le déclencheur de cette contribution, c'est le passage de la lettre de Lannoye & consorts réclamant un changement de ligne politique par un recentrage de la communication d'Ecolo vers les enjeux où il est déjà crédible (environnement, mobilité, santé). Les verts ne peuvent pas se laisser uniquement porter par les crises écologiques et les prises de conscience trop ponctuelles qu'elles suscitent : « A moins de miser sur des Tchernobyl répétés, ce serait une erreur d'escompter notre relance du seul accroissement des votes environnementaux ». Même si cela ne correspond pas à la réalité, l'image d'Ecolo est trop centrée sur l'environnement. Il convient de lui donner un tour résolument plus généraliste, sans pour autant être obligé de se positionner à gauche, dans l'orbite d'un PS hégémonique.

Dans un positionnement tout en subtilité voire carrément jésuitique, Ecolo est donc invité à la fois à affirmer son indépendance par rapport au PS et à jouer un rôle-clé dans « l'émergence à terme, à l'échelle européenne, de la nouvelle gauche de la société post-industrielle ». L'ambition des auteurs de la contribution est d'ouvrir Ecolo à de nouveaux publics dans les syndicats, les associations, les milieux intellectuels et artistiques, en lançant des « Assises de l'écologie politique », un processus participatif ouvert qui serait co-piloté par des proches, mais non-membres d'Ecolo et des membres dont une série de cadres. Ce processus devrait « manifester aux yeux du public la transmutation d'Ecolo en force politique généraliste et constituer un moment décisif de son élargissement ». Et par là, contribuer à ce que l'écologie politique soit plus clairement identifiée comme un

courant politique à part entière, sur le même pied que le libéralisme, le socialisme ou le christianisme social. Pas question toutefois de fixer à l'avance une réponse doctrinaire de nature à affirmer une fois pour toutes la spécificité écologiste et à sortir l'écologie politique de ses « approximations programmatiques » : « nos valeurs restent ouvertes, latentes, en recherche, indéterminées, elles ne peuvent s'inscrire dans le réel qu'à travers le processus démocratique, 'fondé sur la légitimité d'un débat sur le légitime et l'illégitime – débat nécessairement sans garant et sans terme' et non sur des lois transcendantes ou scientifiques »[11].

Une telle prise de position ne manque pas de susciter une réaction véhémente de la part de ceux qu'elle critique implicitement, avec un tantinet de mauvaise foi. Même si les fondateurs d'Ecolo comme Paul Lannoye et Philippe Defeyt ne sont pas ouvertement accusés d'être des environnementalistes, ils se sentent bel et bien visés. Le reproche feutré qui leur est adressé nie en l'occurrence tout le travail de différenciation auquel un Paul Lannoye s'était adonné dans les années 70 et 80. Un an plus tôt, en 1994, l'AG de Huy-Burdinne ne vient-elle pas d'élever l'accusation d'environnementalisme au rang de péché capital, en l'assimilant à une forme précoce de « greenwashing » ? La contribution « Pour un développement durable d'Ecolo » trahit donc une certaine méconnaissance de l'histoire d'Ecolo et en l'occurrence de la cohérence doctrinale de l'écologie politique des années 70 et 80, en la réduisant à un « catalogue de luttes, dont ils formaient eux-mêmes (…) le principe unificateur »[12].

11 Motion « Pour un Développement durable d'Ecolo », 1995, p. 9.

12 « Ecolo est né de la prise de conscience d'une conjonction d'intérêts et des limites de l'action associative des nouveaux mouvements sociaux de l'époque (environnementaux, pacifistes, tiers-mondistes, féministes et étudiants). Partageant une série de valeurs, des militants de ces mouvements se sont joints dans ce qui a été plutôt la défense d'un catalogue de luttes, dont ils formaient eux-mêmes – si l'on peut dire – le principe unificateur. Les intuitions unificatrices étaient certes là, mais elles en sont, tout au moins pour une part d'entre elles, restées…là. Quoi d'étonnant alors à ce qu'on soit identifié « par morceaux » par les électeurs ? ». La contribution reprenait en l'occurrence le récit (développé, il est vrai, par Ecolo lui-même comme par les politologues) d'un mouvement émanant directement des nouveaux mouvements sociaux, sans relever ni l'origine fédéraliste d'Ecolo, ni la quasi-simultanéité entre l'action électorale des écologistes et la création des Amis de la Terre qui allaient former au moins jusqu'en 1981 la seule colonne vertébrale idéologique et militante de l'écologie politique wallonne et bruxelloise. Si elle évoquait bien l'AG de Neufchateau-Virton, elle passait complètement sous silence la déclaration de Peruwelz – Louvain la Neuve de 1985 et son insistance sur la promotion de la sphère autonome.

Qu'elle soit voulue ou non, cette méconnaissance est vertement reçue par Paul Lannoye : « les deux premiers considérants de la résolution Bauduin *et al*. laissent entendre que l'on serait sorti d'une période 'environnementaliste' favorable sans nous montrer capables de passer à une étape 'généraliste'. C'est faire fi de toute l'histoire qui est la nôtre. Ecolo a, dès l'origine, affiché une volonté généraliste permanente et a refusé clairement l'environnementalisme. Tous les textes publiés de 1976 à 1980 par les fondateurs d'Ecolo et après 1980 par Ecolo le démontrent. Les questions de société ont été de tous temps au cœur de la démarche écologiste ; c'est même le plus souvent cette démarche qui a permis de montrer l'existence de nombreux enjeux ignorés. La question écologique est au cœur même des problèmes sociaux, dans les pays riches et plus encore dans les pays pauvres ».

Mais au-delà du procès historique, plusieurs points de désaccord fondamentaux opposent les auteurs de « Pour un développement durable d'Ecolo » et une série de représentants « historiques » d'Ecolo. Ceux-ci entreprennent de les traduire dans le texte d'une motion qu'ils déposent dans la perspective d'une AG convoquée le 29 octobre 1995 et qui doit décider de la marche à suivre. Leur première critique porte précisément sur l'absence… de critique de la ligne du secrétariat fédéral dans la contribution « Pour un développement durable d'Ecolo ». Alors que le triumvirat Morael, Durant et Josse n'est entré en fonction qu'en 1994, il se voit imputer par la motion Lannoye tout ou partie des trois échecs électoraux consécutifs. Sans s'appesantir sur leur propre responsabilité dans l'épisode des écotaxes, les auteurs de la motion considèrent que « la stratégie (ou l'absence de stratégie), les tentatives d'ouverture et le ton adopté ont contribué à accréditer l'image d'Ecolo de plus en plus embourbé dans le marécage institutionnel et politicien, et à la recherche de respectabilité auprès de l'establishment politique et médiatique ».

La crainte d'une « dérive présidentielle » vers une « culture du pouvoir » est une critique non-voilée à l'attention de Jacky Morael – que plusieurs signataires de la motion ont pourtant pressé un an plus tôt d'abandonner son mandat de député pour occuper le secrétariat fédéral. Mais plutôt que d'intégrer Ecolo au jeu politique traditionnel, notamment par le biais d'une personnalisation de la communication, la motion préférerait qu'Ecolo s'en tienne à une attitude plus « anti-establishment ». La conviction « contre-

démocratique » solidement ancrée dans la première époque du système d'action d'Ecolo, selon laquelle le politique est seul responsable de son rejet est toujours bien présente chez nombre de cadres et de militants.

La motion signée par Paul Lannoye exprime aussi la crainte viscérale à l'égard de toute forme d'entrisme que d'anciens gauchistes seraient tentés d'exercer à Ecolo, qui s'était déjà manifestée au moment de Neufchâteau-Virton. La perspective de voir le projet écologiste redéfini par un processus qui serait co-piloté par des non-membres ne laisse pas de l'inquiéter : « approfondir la base idéologique et s'allier des acteurs collectifs (sic) c'est bien, mais il n'est pas pensable d'opérer un retour de 15 ans en arrière pour réinventer avec d'autres la conception généraliste de l'écologie[13]. » Dans la conception de Lannoye, la qualité de membre définit l'écologiste : ne pas oser l'être jette un soupçon radical sur les convictions réelles des non-membres. De même, l'ambition du texte « Pour un développement durable d'Ecolo » de contribuer à l'émergence d'une nouvelle gauche post-productiviste fait craindre que les États Généraux ne visent en réalité à faire de l'écologie politique « une phase transitoire dans la constitution d'un projet de rénovation de la gauche »…

La motion Lannoye trahit une sorte de peur du créateur qui refuse de voir son œuvre détournée, utilisée par d'autres à des fins qu'il n'a pas prévues. Grande est en particulier sa crainte de voir des syndicalistes squatter Ecolo pour faire pression sur les partis au pouvoir, d'autant qu'il n'a guère d'estime pour des organisations qu'il continue d'assimiler à des compagnies d'assurance.

À ses yeux, comme de tous ceux qui le soutiennent[14], plutôt que de redéfinir une énième fois le projet d'Ecolo, ce qu'il faut, c'est traduire concrètement l'éco-développement : organiser des campagnes de sensibilisation aux enjeux environnementaux, dégager des moyens budgétaires pour mener à bien des projets concrets d'éco-développement « qui serviront de vitrines politiques ». Proposition est également faite d'instituer au sein du CEFE un service d'éco-consommation et un « observatoire du bien-être »

13 *Ecolo-Info,* n° 6, 1995, p.33.

14 On trouve parmi la grosse centaine de signataires de la motion de nombreux mandataires présents ou à venir comme Martine Dardenne, Philippe Defeyt, Denise Nélis, Bernard Wesphael, Arnaud Gavroy, Xavier Desgain, Xavier Winkel, Brigitte Ernst, Pierre Jonckheer, Muriel Gerkens, etc.

qui serait chargé de publier chaque année un rapport sur le niveau de vie, les conditions de vie et la qualité de la vie en Belgique, Wallonie et Bruxelles ».

Dans la perspective de l'AG qui se tiendra à La Louvière le 25 octobre, le bureau du Conseil de Fédération résume le débat au choix entre deux stratégies de communication qui se superposent à deux stratégies politiques : 1. Faut-il insister sur les domaines où Ecolo est le plus crédible (les questions environnementales) ou faut-il renforcer la crédibilité sur le reste des enjeux ? 2. Faut-il donner la priorité à l'écologisation des débats ou à celle des publics ? Autrement dit, faut-il comme l'illustrera Jacky Morael, suivre « la stratégie de l'aimant ou celle de la tache d'huile » ?

C'est à la motion déposée par un militant de la région du Centre, Jean-François Hogne, que reviendra d'endosser le rôle de motion alternative à celle de Lannoye, les auteurs de la contribution « Pour un développement durable d'Ecolo » ne déposant pas de motion. Tactiquement, ils se rangent derrière celle-ci, arguant que l'essentiel de leur proposition consiste au fond dans le seul dispositif des « Assises » et que leur contribution n'a pas vocation à rentrer dans le débat d'orientation de fond. La cristallisation des débats fait naître un dur conflit entre les partisans de l'une ou l'autre motion. L'assemblée générale qui s'ouvre fin octobre voit un face à face entre deux pôles du mouvement, sans que les enjeux ne soient réellement compris par l'ensemble des militants. Comme le dit Henri Simons, qui co-préside l'Assemblée générale, « les mêmes applaudissent aux mêmes passages ». Le résultat est un vote à une égalité parfaite : 188 voix contre 188. Certains soupçonnent une manipulation légère du dépouillement par la présidence de l'assemblée pour annoncer cette égalité et quitter, par la symbolique forte de l'égalité des votes, une situation conflictuelle insoluble à ce stade. Les motions 1 (Lannoye) et 2 (Hogne & consorts) sont ainsi renvoyés dos à dos, avec mission pour le BCF d'apaiser les tensions et de réaliser la synthèse des textes lors d'une prochaine Assemblée générale. Le choix cornélien à réaliser incarnait la difficulté à trancher dans un sens plutôt que dans l'autre. La mise en place d'un groupe de travail chargé d'établir une motion commune permet dès lors de sortir de la crise par le haut, chacun estimant avoir obtenu ce qu'il voulait.

Les négociations menées entre les auteurs des deux motions par le BCF aboutissent à une synthèse et une mise en avant des points qui restent divergents. Parmi ceux-ci, un profond désaccord se maintient entre les auteurs de la motion Dardenne-Lannoye sur la question de la démocratie interne. Ces derniers affirment leur volonté de débattre des pratiques de gestion interne, estimant que le secrétariat fédéral dispose de trop de pouvoirs. C'est sur cette synthèse et cette nouvelle opposition qu'une assemblée générale est reconvoquée, à Louvain-la-Neuve, les 27 et 28 janvier 1996. Toute l'attention se concentre dans un premier temps sur le travail de synthèse, qui est finalement adopté. Dans la foulée, d'autres motions sont également adoptées, dont celle reprenant au fond l'essentiel de la contribution « Pour un développement durable d'Ecolo » : deux petites pages qui définissent le processus même des Assises, rebaptisé pour l'occasion « Pour des États Généraux de l'Ecologie Politique ».

Le débat sur cette motion voit resurgir l'opposition vigoureuse de Lannoye, Defeyt et Dardenne. Ils seront contrés par José Daras qui affirmera qu'elle constitue « le défi le plus important qui nous soit adressé ». La situation sera parfaitement résumée par Pierre Sondag, alors administrateur général du parti, à la fin de l'AG : « le divorce est rejeté par consentement mutuel ». C'est, cependant, une défaite pour Lannoye.

Au terme de plusieurs mois de négociations, Ecolo finit par se remettre en ordre de bataille. Les 8 mois qui ont suivi les élections auront cependant constitué un cocktail détonnant de tensions, marqué notamment par la peur de l'intellectualisme. Les méfiances réciproques qui se sont installées, notamment entre ancienne et jeune génération, sont en grande partie due à une absence de références culturelles communes.

LE TOURNANT DES EGEP : CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ POLITIQUE

Dans son appel aux contributions pour Cap 2000, en juin 1995, le Bureau du Conseil de Fédération pointait comme enjeu la crédibilité à acquérir via une stratégie précise. La diffusion progressive des idées, les alliances avec les acteurs sociaux et économiques et une présence accrue sur le

terrain sont alors considérés comme les seuls moyens à même de faire aboutir le projet écologiste.

C'est dans ce cadre que les États généraux de l'écologie politique (EGEP) vont se construire, en s'articulant autour d'un projet de longue haleine, structuré par une nouvelle génération de militants. Après l'adoption de la motion par l'AG du 28 janvier 1996, les objectifs de démarche et d'organisation seront affinés, avec le soutien de la direction politique. Ce soutien n'est cependant pas acquis dès le départ. Déjà, le vote de la motion EGEP n'était pas gagné. En AG, Paul Lannoye et Philippe Defeyt s'opposent au processus. C'est l'intervention de José Daras qui aide à faire basculer l'assemblée : « c'est le coup de pied au cul qu'il nous faut. Il faut y aller ». Ensuite, Jacky Morael n'est pas convaincu du succès du processus. L'idée qu'il soutient en premier lieu est surtout de faire perdre tactiquement Paul Lannoye. À Christophe Derenne, qui défend le projet, le Liégeois manifeste un scepticisme certain quant à la réussite de la démarche.

Dès le lendemain du vote, le secrétaire fédéral convoque néanmoins Derenne, lui faisant part de ses impressions et lui proposant ceci : le Carolo sera le co-pilote des EGEP avec Isabelle Durant. Les moyens seront donnés pour soutenir le processus mais s'il échoue, Ecolo ne se mettra pas en danger. Pour Morael, les EGEP sont une opportunité pour que Durant incarne le lien entre Ecolo et la société civile. Les EGEP peuvent également jouer le rôle d'une école de formation politique, permettant à des compagnons de route éloignés et à une nouvelle génération de prendre du poids politique. Le choix est donc d'abord tactique.

Logo du processus des États généraux de l'écologie politique (1996-1998) réalisé par Charly Case

Dans un contexte marqué par la crise de confiance provoquée par l'affaire Dutroux et les scandales de corruption, l'organisation des EGEP permet à Ecolo de rester à la pointe de l'innovation politique. L'intention est de brasser et réactualiser les idées de l'écologie politique via l'élargissement du mouvement par le rassemblement d'un maximum d'acteurs. La motion qui lance le projet prévoit deux phases successives et articulées : les forums décentralisés et thématiques (en réalité des colloques et des tables-rondes) dans un premier temps, suivis de synthèses lors de « Journées de l'écologie politique ». Ce sont ces dernières qui sont chargées de déboucher sur des conclusions, en vue de la préparation d'une assemblée générale approuvant le programme avant les prochaines élections législatives[15]. L'ensemble du processus est piloté par un groupe de travail rassemblant à la fois des membres d'Ecolo et des non-membres, dans une parité symbolique[16].

L'ambition des EGEP est de sortir du terrain des appareils politiques et de chercher à impliquer les citoyens dans la définition et la mise en œuvre des politiques. Il s'agit, pour les organisateurs, de mettre en place « un espace tiers où une société civile peut se « politiser » au constat d'une société politique rendue par la même occasion plus « civile[17] ». La volonté de ce dialogue avec le « monde vécu » est de sortir de la logique des piliers qui déconnectent les partis du réel. Cette affirmation est d'autant plus aisée pour Ecolo que jamais les verts n'ont eu ce souhait de créer leur propre pilier. Cette nouvelle dimension permet à Ecolo, qui n'a jamais été un parti de masse, d'ouvrir un dialogue large et sans contraintes avec les acteurs à soutenir ou à impliquer dans le cadre de la mise en œuvre de ces nouvelles

15 Le processus des EGEP s'inspire largement des Agoras et Assises de l'enseignement qui viennent de se terminer. Il en tire également les leçons, en particulier le fait de combiner la liberté dans l'exploration décentralisée des questions et l'obligation par l'instance finale (ici, Ecolo) d'au moins se pencher sur les résultats, lors d'une AG programmatique. Dans les Assises de l'enseignement cette étape a été ratée : ni le gouvernement ni le parlement n'ayant d'obligation quelconque.

16 Le comité de pilotage, qui inquiétait tant ses opposants, était composé, outre son duo de pilotes Durant-Derenne des non-membres suivants : Marc Moulin, Dominique Nalpas, Jean-Pierre Luxen, Luc Carton, Philippe Grombeer, Claude Semal, Anne Herscovici, Micheline Créteur, Nathalie Delbrassine, Catherine Kestelyn, Anne Dombrecht, Gabrielle Lefèbvre, Silvana Panciera, Gaby Clotuche, Diane Hennebert et Emily Hoyos. Et des membres suivants : Jean-Luc Roland, Thierry Laureys, Pierre Jonckheer, Jacques Liesenborghes, Christos Doulkéridis, Bernard Antoine, Gérard Jadoul, Eric De Keuleneer, François Ost, Paul Timmermans, Henri Simons, Jacques Bauduin, Claudine Drion, Dominique Wautier, Anne Depuydt, Sylvana Balleto, Eric Hellendorf, et Michel Somville.

17 « Les Etats-Généraux de l'Ecologie avec C.Derenne », in *Toudi*, n°21, juin-juillet 1999.

politiques publiques. Cette ambition radicale-démocratique s'inscrit ainsi à la fois dans un dépassement des structures traditionnelles verticales et dans une volonté non plus de gérer les contraintes, mais de les orienter.

Concrètement, tant le SF que Christophe Derenne et les auteurs de la motion ambitionnent de structurer les liens entre le parti et la société civile autour de deux espaces d'échanges et de médiations : tout d'abord via l'organisation de forums de confrontations et de mobilisations d'acteurs sociaux, d'experts et de personnes ressources en vue d'aider les parlementaires; et, réciproquement, via un moment d'écoute par Ecolo de ce que la société civile a à lui dire.

Entre novembre 1996 et avril 1998, 76 forums thématiques seront organisés partout en Belgique francophone, soit un par semaine en moyenne. L'ensemble des synthèses de ces rendez-vous aboutiront à 8 textes transversaux, adoptés durant les Journées de l'écologie politique les 16 et 17 mai 1998. Un logo est créé pour favoriser la diffusion vers des relais d'opinions de même qu'un site web, ce qui est innovant pour l'époque où le nombre de surfeurs sur le web dépasse à peine 20.000 personnes en Belgique.

Les EGEP permettent une remise en jeu de plusieurs questions qui avaient été peu à peu recouvertes par les poussières de la normalisation d'Ecolo. Les questions institutionnelles mais aussi les réflexions sur le vivre autrement et la promotion d'une nouvelle orientation sociale connaîtront une nouvelle fraîcheur, amplifiée qui plus est par la posture radicale-démocrate portée par le processus. L'institutionnel ne sera pas oublié. C'est ainsi qu'au printemps 1997 se tient le tout premier forum des EGEP. Il est consacré au thème « Belgique, disparition d'une nation européenne ? ». Deleuze, emballé par le projet, se propose comme organisateur de l'évènement. Il prend avec lui son ami Wilfried Bervoets, qui est alors secrétaire politique d'Agalev, ainsi qu'Henri Simons. Les échanges sont clairement ouverts. Bervoets y pose plusieurs questions « pour la Belgique au 21e siècle ». Celles-ci expriment bien l'état d'inachèvement d'un fédéralisme belge de plus en plus marqué par des tendances centripètes. L'éventail est large. De la question de la « volonté politique de la population de rester ensemble au sein d'une nation belge » à celle du changement du « système électoral, pour qu'il y ait élection ou sanction des personnes qui prennent des

responsabilités au niveau fédéral » en passant par la reconnaissance du multiculturalisme via le droit de vote pour tous, Bervoets replace l'enjeu institutionnel au cœur du projet de l'écologie politique. Le secrétaire politique des verts flamands conclura son intervention en affirmant que « si, à ces six questions, il y a une majorité de réponses positives, nous pouvons continuer à faire vivre un État fédéral. Dans le cas contraire, il faudra regarder la réalité en face[18]. » Le forum accouchera d'un livre au titre évocateur : « Belgique, disparition d'une nation européenne ? »[19].

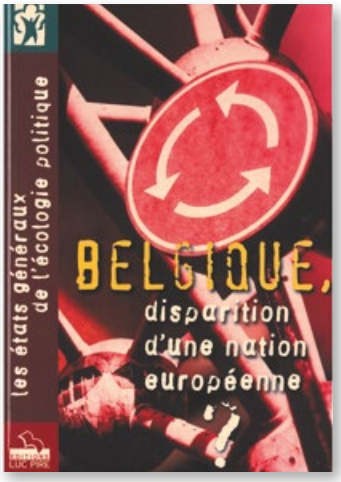

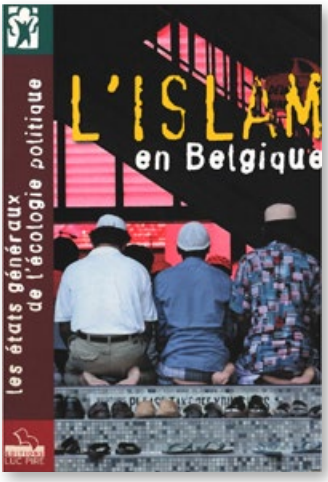

Plusieurs ouvrages seront publiés dans le cadre du processus des EGEP, dont « Belgique, disparition d'une nation européenne ? » et « L'islam en Belgique » (Centre d'archives privées Etopia).

18 Ces questions posées en guise de diagnostic de l'inachèvement du fédéralisme par Wilfried Bervoets en 1997 correspondent à la liste des traits centrifuges du fédéralisme belge établie par Paul Wynants en 2004 : l'absence de hiérarchie des normes entre le fédéral, les communautés et les régions, l'absence de définition « positive » du fédéral qui serait acceptée par les entités fédérées, un fédéralisme dual (à deux communautés) qui déresponsabilise chaque communauté et renvoie sur l'autre la responsabilité de ses propres difficultés et qui favorise le sous-nationalisme économique, au sens de la défense du « juste retour », un fédéralisme qui se prive d'instruments fédérateurs réellement démocratiques (comme une circonscription fédérale et des partis fédéraux), un fédéralisme qui conserve un malentendu sur le caractère absolu de l'homogénéité linguistique des territoires. Paul Wynants, « Origines, caractères et évaporation du fédéralisme en Belgique », in *Liber Amicorum J.P. De Bandt*, *op. cit.*, p. 1007-1044.

19 Belgique, disparition d'une nation européenne, Christophe Derenne et Colette de Troy (ss dir), EGEP & Ed. Luc Pire, 1998.

Les débats sur l'évolution des structures du pays ne sont pas les seuls sujets abordés. Même Paul Lannoye y va de sa proposition de forum (« Vers une chimie douce : réconcilier l'emploi, la santé et l'environnement »). Mais c'est l'enseignement qui trouve une place de choix dans la dynamique des EGEP. L'organisation de plusieurs rendez-vous consacrés à la thématique de l'éducation, pas seulement sur son angle de financement ou de la pédagogie, mais aussi sur les contenus, replace au centre du jeu le rôle de la culture et de ses dérivés. La participation nombreuse des enseignants permet à nouveau aux écologistes d'accentuer leur attention par rapport aux questions d'enseignement. Il ne faut pas oublier que le travail de positionnement vers l'enseignement se réalise depuis plusieurs années au sein d'Ecolo, notamment grâce à Jacques Liesenborghs en tant que parlementaire et qui a déjà réalisé plusieurs « forums Enseignement » avec l'aide de son assistant parlementaire, Christos Doulkéridis, et du jeune secrétaire politique du groupe parlementaire à la Communauté française, Jean-Marc Nollet. Le travail dégagé est intégré et prolongé. Les propositions tournent principalement autour de l'innovation pédagogique et de la mobilisation des acteurs présents en dehors de l'école avec les écoles. Les forums enseignement débouchent également sur un livre : « Désenclaver l'école » qui rassemble plusieurs acteurs de terrain et intellectuels du milieu scolaire[20].

À côté de ces sujets plus classiques, de nouveaux enjeux, jamais abordés par Ecolo, sont aussi ouverts, comme celui de l'islam et de sa place, à l'initiative d'Henri Goldman. Il débouchera lui aussi sur un ouvrage, intitulé « L'Islam en Belgique »[21]. La citoyenneté multiculturelle et la synthèse des forums seront traduites dans le programme de 1999. Pour la première fois également, Ecolo aborde frontalement la question homosexuelle. Un groupe de travail se réunit et propose un colloque aboutissant aux revendications défendues par la suite par Ecolo, comme celle du mariage pour les personnes de même sexe. De cette dynamique naîtra également la première Fédération francophone des associations gays et lesbiennes. Car un des constats qui ressort est que sur de nombreux sujets,

20 Désenclaver l'école. Initiatives éducatives pour un monde responsable et solidaire. Christophe Derenne, Anne-Françoise Gailly, Jacques Liesenborghs, Ed. Charles Leopold Mayer, 1998.

21 L'Islam en Belgique, Christophe Derenne et Joëlle Kwashin (ss dir), EGEP & Ed. Luc Pire, 1998.

les associations ne se réunissent pas entre elles, voire ne se connaissent pas, et travaillent dès lors de manière fort disparate. L'ambition de rassembler ces différents acteurs est donc pointée comme une priorité. Ecolo peut et doit être cette plate-forme de rencontre de la société civile.

Pour la première fois également, Ecolo parlera d'alimentation en abordant le sujet par une dimension alors complètement originale : la question du goût. Il ne s'agit plus de définir l'agriculture uniquement par la production (bio) mais aussi via une nouvelle culture de l'alimentation, qui sera mieux connue des années plus tard sous le terme de « Slow Food ». Là aussi, la volonté de réunir des acteurs qui n'ont pas l'habitude de se parler se concrétise par la création de la *Coalition wallonne pour une alimentation et une agriculture de qualité*.

Un concept nouveau fait également son apparition : les panels de citoyens, suite aux nombreux échanges internationaux entre les EGEP et l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, un processus lancé par la Fondation Charles Leopold Mayer. Ceux-ci soutiennent ce qui deviendra à partir de 2001 les Forums Sociaux Mondiaux (FSM), au départ de Porte Alegre au Brésil. C'est dans les prémices de la préparation des FSM de là-bas, au milieu des années 90, que cette idée émerge. Ecolo sera le premier parti à l'inscrire dans son programme, dès 1999.

Tous les thèmes sociaux sont de même abordés. Un forum important se tient sur la question de la réduction du temps de travail. Jacky Morael tapera d'ailleurs sur le clou, le sujet lui permettant de pousser encore plus loin les contacts avec les syndicats. L'aide à la jeunesse, la justice, la fonction publique, etc., sont autant de thèmes qui permettent à Ecolo de sortir des simples positionnements de principe et de remplir la bibliothèque politique du parti de façon beaucoup plus fine. Jusqu'alors, ce sont surtout des députés de référence qui portent un dossier politique, avec des propositions parfois laissées à la portion congrue. Les EGEP permettent d'une part de « boucher les trous » mais surtout d'aboutir au programme le plus complet de l'histoire du parti.

Dépliants d'invitation à des forums des Etats généraux de l'écologie politique

Tout le processus se met en place et passe sous le radar des médias. Pour les pilotes, l'important n'est pas là : « c'est l'intelligentsia qu'il nous faut toucher d'abord ».

La dynamique des rencontres met en lumière les tensions à résoudre entre l'affirmation de l'individu ou des groupes communautaires porteurs d'un projet politique. Se concentrer sur la question de l'affirmation de l'autonomie sans la concilier avec celle de la reformation de lien social est pointé comme une demi-démarche, ne permettant seulement qu'une démocratie des droits de l'Homme « vitaminée » mais échouant à transformer efficacement la société. La représentation politique du social, les sociétés multigénérationnelles et la question multiculturelle sont clairement mises en évidence comme une plus-value dont les besoins politiques sont encore à définir.

En fin de parcours, les EGEP auront mobilisé un large éventail de personnes-ressources, contribuant à élargir fortement le réseau d'Ecolo. Ils réuniront d'ailleurs plus de 6000 personnes dans des activités organisées partout en Communauté française, alors qu'au même moment Ecolo ne compte que 2000 membres. Ce nouveau réseau servira de base importante dans laquelle les écologistes pourront aller puiser, aussi bien pour la formation de cabinets ministériels que pour l'enrichissement continu et « l'écologisation des publics ».

Parmi les personnes impliquées dans le processus, certaines choisiront, par la suite, de faire de la politique et se présenteront sur les listes vertes, comme Anne Herscovici ou Paul Timmermans. D'autres, comme François Ost ou Eric De Keuleneer, qui ne souhaitent pas intégrer la logique des partis, iront nourrir les structures d'institutions proches comme la Fondation des Générations Futures. Cette volonté constante d'allers-retours entre le parti et les mouvements permettra d'aboutir à la naissance de toutes une série de nouveaux acteurs engagés. Les EGEP auront permis de créer plusieurs réseaux d'action autonomisés : le Groupe de Réflexion des Artistes en Actions (grrAAl), la Coordination Wallonne pour une agriculture et une alimentation de qualité (CWAAD), la Fédération francophone des Associations Gayes et Lesbiennes[22], le Réseau des Consommateurs Responsables (RCR), la section belge de l'Observatoire des prisons, etc. Le processus aura également contribué au lancement d'une action institutionnelle : l'Observatoire de la pauvreté à Anderlecht, un outil communal d'évaluation.

Du côté du fond politique, l'ensemble du processus accouche d'un millier de propositions qui iront nourrir le programme de 1999, coordonné par Christos Doulkéridis.

Mastodonte de 1500 pages, le programme de 1999 est le fruit de plusieurs années de rencontres et de débats, en partie liée aux échanges réalisés durant les EGEP. Fruit de son époque, le programme est également disponible sur CD-ROM. Une première en Belgique (Centre d'archives privées Etopia).

22 Elle s'étiolera avec le temps. La Rainbow House sera créée sur ses cendres.

Dans une note remise au Conseil de Fédération le 19 juin 1998, Isabelle Durant et Christophe Derenne, les deux copilotes de EGEP, recommandent en outre la mise sur pied d'une interface de dialogue permanent entre Ecolo et les partenaires rencontrés durant les deux années de la dynamique d'ouverture et de réflexion avec le « monde vécu ». Le planning va d'ailleurs au-delà des échéances électorales de 1999, preuve s'il en est de la volonté de rendre pérenne cette interaction[23]. La note propose également à Ecolo de continuer à « donner la parole aux mouvements sociaux et citoyens et participer à leur structuration, c'est-à-dire en redistribuant le pouvoir par la création de contre-pouvoirs citoyens face aux Etats et aux gouvernements ». Il s'agirait ainsi de transformer les forums des EGEP en groupes de réflexion et d'action pluralistes, voire en observatoires des politiques publiques.

Via le levier des EGEP, le radical-démocratisme est réinventé par une nouvelle génération de militants qui n'entretient quasiment plus de rapport avec le contexte d'émergence de l'écologie politique. Mais les États généraux ont aussi permis de doter Ecolo d'un outil d'enracinement de l'écologie politique dans la société. Le processus de rencontres aura été, pour Ecolo en tant que parti, une manière de se « civiliser » au contact accru des associations et des citoyens, d'augmenter sa capacité d'identifier les politiques à appliquer, et la manière de les élaborer. De mieux cerner les acteurs sur lesquels compter, aussi. Le mythe, parfois un peu forcé, qui pendant plusieurs années entourera le souvenir de ces rencontres, représente bien l'idée que les écologistes se feront de l'importance de « l'écologie de l'action ».

RETOUR À LA PROMESSE RADICAL-DÉMOCRATIQUE

Le débat est d'autant plus passionné que, comme de coutume, il mélange les enjeux de personnes et de fond. Car contrairement au discours officiel, ce n'est pas que l'emballage ou le rapport aux autres partis et aux mouvements sociaux qui est en cause. L'enjeu voulu par CAP 2000 est plus profond.

23 Il faudra cependant attendre les sévères défaites de 2003 et 2004 pour voir se concrétiser cette volonté sous la forme d'Etopia.

Il concerne le cœur du système d'action d'Ecolo, à savoir sa conception du changement politique. Au-delà de l'affrontement entre générations de militance et entre réseaux d'affinités, c'est l'idée qu'Ecolo se fait de la démocratie et de l'écologie qui est en débat. Paradoxalement, sans que les protagonistes ne le comprennent eux-mêmes, la nouvelle génération qui émerge du mouvement étudiant des années nonante se réapproprie le projet démocratique original de l'écologie, tout en mettant bien le doigt sur les tensions inhérentes à un courant politique où la frontière entre la dénonciation de la technique et la technocratie est parfois ténue.

Cependant au début des années nonante la faiblesse sociologique de l'écologie politique est encore sa force. Comme dans les années septante et quatre-vingt, elle continue à devoir la compenser par une ambition démocratique qui séduit les jeunes générations engagées dans le mouvement étudiant. Avec les grèves étudiantes, des contacts ont été tissés avec des militants de la Fédération des Etudiants Francophones (FEF). Marcel Cheron, député wallon, prend par exemple l'initiative de rencontrer régulièrement à Louvain-la-Neuve celui qui est alors président de la FEF, un certain Jean-Marc Nollet. Il viendra rapidement remplacer Boris Libois, parti terminer une thèse en philosophie à l'ULB, comme secrétaire politique du groupe parlementaire à la Communauté française. C'est le début d'une longue complicité politique qui, à travers Nollet, s'étendra à de nombreux cadres de la structure étudiante. Les présidents qui s'y succèdent sont pour ainsi dire contraints d'entretenir des liens permanents avec Ecolo, qui sont encore renforcés par l'engagement dans les luttes nombreuses qui émaillent la décennie. De manière quasiment naturelle, un « milieu » se crée. Ses affinités avec Ecolo sont importantes. Même si beaucoup de cadres de la FEF s'engagent dans d'autres partis[24], un nombre appréciable de ses présidents vont devenir des professionnels de la politique à Ecolo[25].

La « génération FEF » des années 90 se forge progressivement une identité politique autonome, distincte de celle des nouveaux mouvements sociaux

24 Ainsi, Jean-Jacques De Paoli, Pierre Verbeeren, Fabrizio Bucella et Gregor Chapelle au PS, Jean-Philippe Rousseau au MR.

25 Outre Jean-Marc Nollet (président en 1990-1991), Henri Monceau (futur chef de cabinet de la Vice-première ministre verte Isabelle Durant), Jean Leblon, Philippe Lesne, Philippe Henry, Emily Hoyos. Ils seront rejoints par d'autres militants actifs de la FEF comme Ronny Balcaen, Stéphane Hazée, Laurent Monnier, etc.

des années quatre-vingt. Ce qui la fascine dans le mouvement de Mai 68, ce ne sont pas tant les utopies que la capacité de mobilisation d'une génération dont la flamme a bien vite disparu : « En vingt années, du mouvement étudiant utopique au mouvement étudiant bureaucratique, la sclérose fut rapide », écrivent en 1994 Christophe Derenne et Frédéric Thiry, dans un dossier de la Revue Nouvelle consacré au mouvement étudiant. Pour eux, c'est une interrogation fondamentale : par quels moyens stimuler l'implication au long cours des citoyens dans la vie publique ?[26].

Christophe Derenne a été président de l'Association Générale des Etudiants de Louvain (AGL) en 1991-1992 sur une liste baptisée ironiquement « POM », pour désigner sa rupture avec la bureaucratisation du mouvement étudiant de la fin des années quatre-vingt. Issue des kots-à-projets et du mouvement contre l'implication de la Belgique dans la première guerre du Golfe, elle participe d'un milieu bouillonnant où se rencontrent Patrick Dupriez, Marie-Hélène Ska, Jean-Marc Nollet, Françoise Ansay, Christos Doulkéridis et bien d'autres. Derenne, comme président, commence son mandat en se retirant des instances de concertation officielle de l'université. Il y laisse néanmoins son principal adjoint, Jean-Marc Nollet, pour que celui-ci assure les négociations sur les matières sociales et académiques. Une manière de marquer symboliquement que la participation des étudiants dans les instances officielles des universités – un des résultats concrets de 68 en Belgique – est inefficace si la représentation étudiante n'est pas d'abord « habitée » par des projets propres. Ce très symbolique « retrait institutionnel » permet donc d'épargner de précieuses énergies que les étudiants peuvent consacrer à agir d'une autre manière sur l'université.

C'est en effet sur la transmission du savoir qu'ils vont se concentrer. L'enseignement *ex cathedra* de savoirs compartimentés en disciplines étanches les unes aux autres, ne trouve pas grâce à leurs yeux[27]. Mais

26 CHRISTOPHE DERENNE, FRÉDÉRIC THIRY, « Repolitiser la société », in *La Revue Nouvelle*, octobre 1994.

27 Interviewé par Pierre Bouillon, Christophe Derenne résumera l'enseignement au fait « d'enseigner des trucs dont les étudiants ne voient pas le sens [tandis] que l'on développe de moins en moins l'esprit critique. On fourgue un savoir, à avaler, à restituer, pur et bête. Cela fait hurler les étudiants étrangers que les échanges européens amènent chez nous. Ils disent : 'Depuis qu'on est chez vous, on n'a jamais aussi peu réfléchi'. Notre système par rapport à certains pays voisins est archaïque » (*Le Soir*, le 19 janvier 1995).

plutôt que de simplement revendiquer dans les instances de concertation de l'université un changement dans la manière de donner les cours, ils préparent un grand colloque sur l'enseignement universitaire à partir de la question suivante : « Comment former des intellectuels universitaires ? ». Un comité organisateur composé d'étudiants, de jeunes chercheurs et de profs[28] planche de manière informelle sur le projet et dégage trois axes de travail : épistémologie, éthique et pédagogie. « L'intention est double : réformer contenus et méthodes des cours, et créer des espaces de débat au cœur de l'université. Quant à leur mise en œuvre, il semble clair pour tous que la seule chance de produire des effets concrets est de porter ce colloque jusque dans les auditoires, là où se trouvent les profs et les étudiants. Cette initiative doit précéder et incarner les propositions qui seront ensuite mises sur la table de l'université. C'est ainsi que naît une idée neuve : les cours *méta* (concrètement, un enseignant invite dans son cours une ou plusieurs personnes (collègues d'une même discipline ou non, extérieurs, etc.) à intervenir et débattre avec lui et ses étudiants) et les cours *métis* (la même chose qu'un cours méta, sauf que l'accent y est mis sur la confrontation de regards culturellement différents).

Action, projet, réseau, pluralisme, ces mots vont électriser cette génération, qui va les peaufiner tout au long des années 90, dans les Assises de l'enseignement puis les Etats généraux de l'écologie politique. En cette époque de reflux de l'engagement[29], ce n'est pas rien. Mais pas question d'utopie lointaine : « on s'occupe du politique, c'est-à-dire de la gestion de la Cité ici et maintenant, aujourd'hui à l'université, sans arrière-pensée idéologique ou arriviste[30]. » La recherche de la « juste et précise utopie » dissocie trop souvent l'idéal de l'action. Elle pousse à vouloir d'abord se mettre d'accord sur l'objectif, quitte à ne passer son temps qu'à cela, avant d'agir. Au contraire, il faut se garder de pinailler pendant des mois dans

28 Le comité d'organisation de ces cours méta était composé notamment de Michelange Baudoux, Christophe Derenne, Philippe Baret, Geoffroy De Schutter, Sabine De Corte, Hervé Capart, Marc Thioux et Tom Dedeurwaerdere.

29 « Pour la majorité silencieuse sur le site (de Louvain-la-Neuve), est gauchiste toute personne qui cherche à faire bouger les choses en quelque sens que ce soit. Le simple fait d'organiser une conférence est catalogué de gauchiste », Paul Géradin, Joëlle Kwaschin, « Etudiants des années 90, Entretien avec Ch. Derenne, Patrick Balcaen, Frédéric Lepine et Cédric Losange », in *La Revue Nouvelle,* juin 1992, p. 86-90.

30 *Ibid*., p. 89.

les débats sur les objectifs et ne jamais se mettre en route. « Il n'est plus nécessaire de penser tous dans la même direction pour agir ensemble[31]. »

Un peu comme celle de 68, cette génération va réaffirmer qu'il faut prendre conscience de la dimension politique « dans toutes les sphères de la vie sociale[32]. » La société a trop tendance à se distancier de la politique et le politique de la société. Retrouver le sens du politique ne passe plus donc par la patiente mise en œuvre d'un programme pré-établi, mais par l'engagement *hic et nunc* dans la vie sociale et politique. La formule « politiser la société civile » et « civiliser la société politique » résume l'ambition d'une génération qui craint autant l'idéologie stérile que la fossilisation des procédures de représentation et de concertation qui caractérisent la démocratie belge. Au moment où la Belgique est secouée par les affaires, cette affirmation de l'action et de la participation démocratique entrera en résonance avec Ecolo mais aussi avec une société en proie aux doutes et aux peurs.

31 CHRISTOPHE DERENNE, FRÉDÉRIC THIRY, « Repolitiser la société », in *La Revue Nouvelle, op. cit.*, p. 74.

32 *Ibid.*, p. 77.

CHAPITRE 9

ECOLO ENTRE PARTIS ET VICTIMES. DU DIMANCHE NOIR AUX MARCHES BLANCHES

Présent sur tous les fronts, organisant sa communication de manière stratégique, Ecolo se profile, dans la deuxième moitié des années nonante, comme le parti du « gouverner autrement ». Des marches blanches aux drames sociaux, les écologistes se posent en alternative aux partis traditionnels, considérés comme dépassés par les enjeux (Photo Belga).

ECOLO ENTRE PARTIS ET VICTIMES

Le jeudi 15 août 1996, les émissions de la télévision privée RTL affichent, peu après 20 heures, un bandeau inédit, annonçant la libération des jeunes Sabine Dardenne et Laetitia Delhez, disparues depuis le 28 mai et le 9 août. C'est la disparition de Laetitia qui a mis les enquêteurs sur la piste d'un certain Marc Dutroux, connu pour des faits de mœurs. L'opération Obélix, lancée le 12 août par la gendarmerie, permet son arrestation ainsi que celle de son épouse, Michèle Martin, et d'un complice, Michel Lelièvre.

La libération de Sabine et Laetitia redonne espoir à de nombreux parents d'enfants disparus, dont le nombre s'est lourdement allongé depuis plusieurs années. Mais la découverte des corps de Julie Lejeune et Mélissa Russo suivie de celle des dépouilles d'An Marchal et d'Eefje Lambrecks ruinent tout espoir.

L'éclatement de l'affaire Dutroux ébranle la Belgique. Les révélations sur les « dysfonctionnements » de la police et de la justice vont faire tanguer les bases de l'État belge. Dès le 19 août, le ministre de la Justice Stefaan De Clerck reconnaît, devant la Chambre, l'échec des services de police. Deux mois plus tard, le dessaisissement du juge d'instruction Jean-Marc Connerotte fait vaciller, à son tour, le monde judiciaire. Des manifestations spontanées s'organisent dans le pays, dont la plus emblématique a lieu à Bruxelles, le 20 octobre. La Marche blanche, qui rassemble plusieurs centaines de milliers de personnes (du jamais vu) forge pour certains l'image d'un « pays réel » opposé à un « pays légal ». Cette perception est entretenue notamment par les médias, qui relaient presque sans discontinuer les informations sur les carences publiques et judiciaires. La Belgique est frappée alors par les « Affaires ». La découverte, le 5 mars 1997, du corps de Loubna Benaïssa, disparue depuis 1992, replonge la population dans l'effroi. À la même époque, les vagues de l'affaire Agusta-Dassault, qui a éclaté en 1995, touchent de plein fouet les partis socialistes francophone et flamand. Cette simultanéité des affaires de pédophilie avec les affaires politiques finit par placer les partis traditionnels dans la tourmente.

Des différents partis politiques, Ecolo est le seul qui parvient à échapper à la vindicte générale. À l'abri du soupçon, les verts proposent toute

une série de mesures pour plus de transparence politique : « Pour éviter une brèche durable dans le contrat de confiance, il faudrait réagir. Et vite ». Les militants des mouvements blancs s'alignent volontiers sur les propositions portées par les écologistes[1]. La critique forte des institutions et la demande de renouvellement des pratiques politiques sont partagées par les deux mouvements. Ensuite, l'accent placé par les écologistes sur la base et le citoyen autonome leur permet d'entrer en phase avec une partie des citoyens désabusés. Les écologistes ont d'ailleurs été présents autour des familles des victimes, créant notamment des liens personnels forts. La phase est cependant délicate, le risque de dérapage et d'accusation de récupération étant présent. Ce que les écologistes vont dénoncer s'inscrira dès lors dans une vision plus générale : la Belgique est une société bloquée, incapable de produire les changements de politique permettant de faire face aux crises qui la touche. L'action politique doit donc s'enclencher pour la sortir de sa crise de régime.

Au sein de la commission Dutroux qui se met en place le 17 octobre, Vincent Decroly se distingue par son mordant et sa volonté d'ouvrir toutes les portes du dossier. Son constat est clair : « aujourd'hui, la politique belge n'est plus qu'une juxtaposition d'intérêts privés et de lobbies corporatistes. Il est temps de rétablir un État trop longtemps affaibli dans son rôle d'arbitre et dans ses fonctions de solidarité et de sécurité ». Mais des tensions éclatent en interne, opposant Decroly à Jacky Morael. Le premier tient de plus en plus un discours qui s'éloigne des propositions soutenues par Ecolo. Dénonçant les « puissants qui voudraient museler tout le monde », Decroly s'identifie à un autre public que celui qui se retrouve proche d'Ecolo. Pour Morael, le député fédéral joue trop en solo et s'enferme dans une vision du dossier de plus en plus complotiste. La fracture ira croissant entre les deux hommes.

Au terme des travaux de la commission d'enquête, la déception se fait autour des conclusions. Pour les parents des enfants disparus, les responsabilités ne sont pas assez précisées. Pire, des doutes restent sur d'éventuelles autres complicités et dossiers cachés. Pour Vincent Decroly, la pilule est difficile à avaler : « Nulle sanction, nul blâme : la culture d'impunité de l'appareil

1 BENOIT RIHOUX, STEFAAN WALGRAVE, *L'année blanche : un million de citoyens blancs : qui sont-ils ? que veulent-ils ?*, Charleroi, EVO, 1997, p. 112-113.

d'État s'en retrouve renforcée ». Le « malaise belge » se transforme en « malaise citoyen ». Il est d'autant plus perceptible qu'une vaste enquête sociologique révèle une profonde désillusion de la population à l'égard de ses institutions. Intitulée « Noir, jaune, blues », et diffusée dans les pages du Soir, la radioscopie de la Belgique francophone fait état non seulement du bourdon profond marquant la population, mais également de sa méfiance envers ses « représentants ». En 1998, à la question « Êtes-vous satisfait du fonctionnement de la démocratie dans votre pays ? », posée par l'Eurobaromètre, seuls 17 % des Belges répondent « très ou assez ». En 1996, ils étaient 59 %.

L'étude se révèle cependant une mine d'informations allant au-delà d'un simple sondage d'opinion. Rapidement, des contacts sont pris entre la direction d'Ecolo et l'équipe de « Survey and Action », dirigée par Benoît Scheuer, pour aller plus en profondeur dans l'analyse des résultats. De ces réunions, le quatuor écolo composé de Morael, Doulkeridis, Nollet et Biérin identifie dans le corpus programmatique et idéologique ce qui s'inscrit comme les réponses aux attentes et aux inquiétudes de la population belge francophone. Au vu des résultats, l'intention de la direction sera de rendre du sens à la société et de présenter les écologistes comme le seul recours face aux blocages profonds[2].

L'horizon est cependant loin d'être dégagé. Dans ce jeu politique où ils perturbent les passes, les écologistes subissent de plus en plus les tentatives de hors-jeu des autres partis, quand ils ne sont pas carrément accusés d'aller à la faute, en étant vus comme surfant sur le mécontentement. Cette image du football est d'ailleurs utilisée par le secrétariat fédéral qui voit dans les attitudes des socialistes et des libéraux la volonté d'écarter Ecolo de la finale, quand les majorités se joueront[3]. Par la voix d'Isabelle Durant, la direction du parti dénonce ces manœuvres politiciennes : « délibérément, on a choisi de travailler avec ceux qui négociaient déjà leur ticket dans la prochaine majorité, les libéraux en l'occurrence. Le message est clair : quand on peut se passer des écologistes, on s'en passe[4] ». Les critiques des écologistes contre les conclusions de la commission Dutroux passent mal,

2 PV du Conseil de Fédération du 21 novembre 1997.

3 *Situation politique du 15 mai 98,* Note du secrétariat fédéral au Secrétariat Fédéral Élargi

4 *Le Matin*, 26 août 1998.

en effet, tout comme celles sur les réformes de la justice. Ecolo apparaît comme l'ennemi commun, accusé de s'enfoncer dans une opposition radicale qui récupère les mouvements blancs.

Cette volonté de récupération n'est pourtant pas un objectif recherché par la direction du parti. En février 1997, Jacky Morael distinguait clairement les rôles portés par les mouvements blancs, et celui que devait occuper Ecolo : « Ils portent sur une revendication citoyenne, pas sur un projet de société. Nous sommes un parti, pas une association[5] ». Sans s'opposer à l'émergence des listes blanches, les écologistes font remarquer que nombre d'entre elles rassembleraient des individus « bizarres », sans programme politique et non soutenues par les parents des victimes.

C'est surtout avec Gino et Carine Russo qu'un rapprochement se réalisera. La participation en mars 1998 des parents de Mélissa à l'assemblée générale tenue à Liège marque les esprits. Le but de l'AG, qui vote, à l'unanimité, une motion sur l'après-commission Dutroux, est d'ailleurs d'ancrer Ecolo comme un acteur de changement. « La Belgique a assez pleuré : elle doit maintenant organiser sa mutation de société » y déclare Jacky Morael, en présence notamment de Jean Guy et Ernest Glinne, transfuges carolos du PS, respectivement ancien rédacteur en chef du Journal et Indépendance – Le Peuple, et candidat malheureux à la présidence du PS face à Guy Spitaels. L'accent est mis sur la refonte en profondeur du pouvoir judiciaire ainsi que sur le contrôle des structures policières. L'ouverture et le dialogue avec les citoyens sont placés au cœur des priorités des écologistes[6]. L'AG lance la campagne, dans laquelle les écologistes se placent résolument comme candidats au pouvoir. Bénéficiant de sondages favorables, apparaissant comme soudés et renforcés par de nombreux soutiens extérieurs, les verts se positionnent comme le recours pour une mutation profonde de la société. « La justice est un pilier de la démocratie, explique Gino Russo. Quand ce pilier se fissure, c'est la démocratie qui est en péril. Et la démocratie, ça veut dire tout le monde, et d'abord les plus faibles. Seul Ecolo l'a compris, seuls ils tentent de restaurer la confiance des citoyens par le dialogue ».

5 PV du Conseil de Fédération du 21 février 1997.

6 *Ecolo Info*, n° 17, 29 mars 1998

À la différence de Paul Marchal, le père d'An, une autre victime de Dutroux, les Russo n'auront pas fondé un parti politique. Si Carine et Gino sont reconnaissants à Vincent Decroly pour son action, une proximité personnelle existe aussi avec Jacky Morael (Photo Belga).

ECOLO, « COMPLÈTEMENT PARTI »[7]

Aux affaires de mœurs se joignent d'autres affaires de corruption qui contribuent à faire tanguer les partis traditionnels et les majorités en place. Le parti socialiste est particulièrement déstabilisé. Dès février 1997, plusieurs scénarios de renversement de majorité commencent à circuler, alimentés tant par le PSC que par le PRL. Pour Louis Michel, alors président des libéraux, la sortie de dix ans d'opposition est une question de vie ou de mort politique. C'est ainsi qu'il se retrouve au cœur d'échanges avec tant les sociaux-chrétiens que les socialistes, ainsi que les écologistes.

Fin janvier 1997, Louis Michel déclare non seulement que le PRL est prêt à entrer dans une majorité renversant le PS, considéré comme étant en pleine déliquescence, mais aussi que la nouvelle majorité pourrait comprendre les écologistes. Le soir même, après une réunion du secrétariat fédéral et des chefs de groupe, les verts publient un communiqué selon lequel la priorité est aux commissions d'enquêtes en cours, qui doivent aboutir à la

7 Titre d'un dossier de la Revue Nouvelle sur Ecolo, 1999.

vérité. Mais, souligne le communiqué, en cas d'accident gouvernemental, Ecolo se déclare prêt à prendre ses responsabilités.

Les résultats sont rapides puisque dès le… 2 février, une première rencontre a lieu entre les écologistes et les libéraux, réunissant Isabelle Durant, Jacky Morael, Louis Michel, Didier Reynders, Daniel Ducarme et Richard Miller. Les libéraux y exposent leurs intentions, autour d'une volonté de changer l'image de la Wallonie ainsi que de préparer une réponse au chantage communautaire. Louis Michel souhaite tester des alternatives au parti socialiste, et affirme s'en être ouvert à Charles-Ferdinand Nothomb. Jacky et Isabelle répondent que, pour les verts, il n'est pas possible de mettre en place un tel scénario sans passer par des élections. Les deux membres du SF affirment également que des accords pré-électoraux n'entrent pas non plus dans leurs conceptions. Ce refus représente une incertitude pour Louis Michel, qui craint qu'en cas d'élections anticipées, les deux vainqueurs ne soient les socialistes et les écologistes. Néanmoins, chacun s'accorde sur la poursuite des discussions en commun, via la création de groupes de travail comparant les programmes, afin de cimenter les relations.

Au départ invités, les écologistes parviennent à utiliser à leur avantage les rencontres et discussions organisées avec les libéraux. Dans une interview accordée au Soir à la fin février, Morael révèle qu'Ecolo et PRL ont des contacts bilatéraux. L'annonce de ces contacts au sommet fait du bruit. Ni une ni deux, profitant de l'instant médiatique, Morael se déclare tout aussi ouvert à des rencontres avec les socialistes, sur les enjeux de fond. Profitant d'un appel du pied lancé par le PRL, les écologistes se sont mis au centre du jeu, se posant en arbitres des tensions entre les trois partis traditionnels. Jacky Morael va d'ailleurs jusqu'à revendiquer que c'est grâce à Ecolo que la mutinerie libérale, qui cherchait à renverser le gouvernement sans passer par les urnes, a été empêchée. Le pot aux roses est dévoilé, ce qui entraîne le courroux de la direction libérale. Le sondage de printemps de La Libre Belgique, qui voit Ecolo devancer le PS à Bruxelles, contribue à donner confiance aux ténors du parti, alors « sur un petit nuage[8] ».

La stratégie portée par le secrétariat fédéral se dessine au fur et à mesure de l'année 1997. La préférence porte, tout d'abord, sur un refus de soutenir des

8 *Le Peuple*, 26 mars 1997.

élections anticipées avant la remise de rapport des commissions d'enquête. À ce moment-là, Ecolo n'a pas de partenaire privilégié de coalition. Pour la direction du parti, la priorité réside « dans les changements profonds à imprimer dans les politiques menées. Les contingences d'alliance et de calendrier sont subsidiaires[9]». Ce que souhaite Morael, c'est éviter de s'enfermer dans une logique où un partenaire serait exclu, ce qui isolerait Ecolo : « C'est le twist contre le tango. Le twist peut se danser seul, mais en démocratie c'est sur le modèle du tango et en politique il y a également des quadrilles[10] .» L'autre volonté, portée par les secrétaires fédéraux, est d'achever le processus des EGEP à la date prévue : « Si nous voulons une réelle alternative, il faut pouvoir confronter nos idées et les discuter avec tous les partenaires aussi bien citoyens qu'acteurs sociaux, économiques, culturels et politiques. C'est le sens des initiatives comme les EGEP. Il n'est donc pas possible de les boucler avant janvier 1998, ce serait trop brutal vis-à-vis des partenaires ». En septembre 1997, le secrétariat fédéral organise une mise au vert importante à Auderghem afin de plancher sur la stratégie à suivre. Cette réunion rassemble autour des secrétaires fédéraux, les parlementaires et les membres du Bureau du Conseil de fédération. Les débats portent notamment sur les scénarios possibles de majorités alternatives, soit avec le PS soit avec le PRL. Mais l'idée, à ce moment, est qu'Ecolo est encore loin d'être incontournable.

Ces contacts entre les partis traditionnels et Ecolo ne sont pas neufs. Dès 1991, via Guy Verhofstadt, des rencontres incluant les écologistes ont été mises sur pied, autour d'une majorité gouvernementale sans les sociaux-chrétiens. Les verts sont, à ce moment, déjà considérés comme des partenaires potentiels sérieux, mais encore perçus comme un appoint. Ce que Jacky Morael tente en 1997 est donc différent et rappelle le judo, dont il est féru : parvenir à utiliser, à son avantage, la force de l'adversaire pour le faire changer de trajectoire. D'abord avec le PRL, ensuite avec le PSC et le PS. Morael s'affirme comme « politicien roublard[11] », ce qui détonne aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement.

9 Archives privées de Jacky Morael.

10 PV du Conseil de Fédération du 21 février 1997.

11 *Le Soir*, 6 juin 1997.

Si les contacts sont réguliers en débats ou en plateaux télés, l'intention de Jacky Morael est aussi de rencontrer de manière individuelle les représentants des autres partis afin de leur détailler les propositions des écologistes et de « briser la glace » (Photo Belga). De gauche à droite : Jacky Morael, Didier Reynders et Philippe Busquin.

Cette stratégie de l'absence de choix s'affirme dans l'espace public. À chaque interview, les écologistes agitent comme un mantra le fait qu'ils n'ont aucun partenaire privilégié, à l'exception de l'extrême-droite avec qui tout accord est impossible. « Il n'y a pas de partenaires privilégiés, il ne faut rien exclure » déclare ainsi Marcel Cheron, alors chef de groupe au Parlement de la Communauté française, tout en soulignant que « a priori, on nous imagine plutôt dans un front de progressistes. Mais où sont-ils ces « progressistes[12] ? » Au-delà de la posture programmatique, le fait est que les leaders d'Ecolo refusent de se faire piéger en remettant toutes les cartes dans les mains d'un partenaire défini comme tel.

Dans leur première époque, les écologistes étaient vus avec mépris ou royalement ignorés par les autres partis. Le tournant des années nonante, amenant un *trend* positif pour Ecolo et une participation à la réforme de

12 PASCAL DELWIT, JEAN-MICHEL DE WAELE, *Ecolo, op.cit.*, p. 271.

l'État, permettent de casser le plafond de verre qui maintenait les écologistes dans l'image de « doux rêveurs ». La vista stratégique de leur figure de proue leur donne une place sur l'échiquier politique. Mais les relations personnelles contribuent grandement à faire évoluer l'image que les autres partis ont vis-à-vis d'Ecolo. Une connivence se crée entre Jacky Morael et Jean Gol, poursuivie avec Louis Michel et Didier Reynders, au fur et à mesure des rencontres au sommet et des repas en duo. Et puis, Didier Reynders et Jacky Morael ne sont-ils pas assis l'un à côté de l'autre au Conseil communal de la Ville de Liège durant cette législature ? De l'autre côté, les relations avec Gérard Deprez et Philippe Busquin sont exécrables. Le président du parti socialiste considère les écologistes en général, et Jacky Morael en particulier, comme des perturbateurs mordant sur ses flancs. En mars 1994, les verts n'ont ainsi guère hésité à publier une carte blanche[13], à l'occasion du centenaire de la Charte de Quaregnon, texte fondateur du Parti Ouvrier Belge, dont ils se revendiquent comme héritiers, ce que le PS a ressenti comme une pure provocation. Ce sentiment est exacerbé dans les années qui suivent par l'affichage dont Morael joue via sa présence dans certaines Maisons du Peuple, notamment à Seraing, où il tient un discours clair et populaire. Ne souhaitant pas perdre la main, le PS oscille ainsi entre critiques acerbes et flirts poussés, notamment à Bruxelles, où Philippe Moreaux propose une liste commune rouge-verte, vite repoussée par les instances écologistes.

En juin 1997, une note reprenant le résultat des discussions avec les sociaux-chrétiens est remise au Conseil de Fédération. Bien que les écologistes ne souhaitent pas lancer des réunions formelles avec le PSC afin de ne pas « le crédibiliser là où il a le plus mal », des rencontres informelles se tiennent tout au long de l'année, notamment entre Jacky Morael et Joëlle Milquet. Le 9 octobre, le secrétaire fédéral d'Ecolo rencontre la vice-présidente du PSC qui lui livre les inquiétudes et tensions qui traversent le parti social-chrétien. Pour Joëlle Milquet, la stratégie suivie par Charles-Ferdinand Nothomb mène à l'échec et à l'opposition. De plus, les craintes d'un départ de son mentor Gérard Deprez, l'ancien président, vers le PRL sont de plus en plus fortes. Elles vont se révéler fondées : Gérard Deprez créé en 1998

13 « Nous, héritiers de la Charte de Quaregnon », Philippe Defeyt, Gérard Lambert, Jacky Morael et Michel Somville.

le MCC (le Mouvement des Citoyens pour le Changement), qui vient immédiatement renforcer la fédération PRL-FDF. D'autres rencontres entre les deux directions auront lieu durant l'année 1998, intégrant Philippe Maystadt, qui finit par remplacer Nothomb à la présidence. Maystadt ne suivra toutefois pas la proposition émise en décembre d'appeler à des majorités progressistes après les élections, afin de casser la dynamique qui s'est créée entre le PS et le MR.

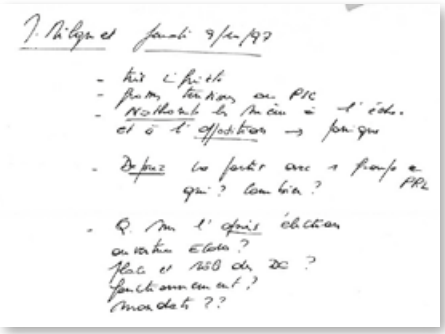

Notes rédigées par Jacky Morael à la suite d'échanges individuels avec des représentants d'autres partis. Ici, Joëlle Milquet en octobre 1997, pointant les tensions au sein du PSC (Centre d'archives privées Etopia).

Les tractations avec les autres partis se jouent également grâce au renforcement des contacts avec le monde associatif et la société civile. Les nombreux contacts avec François Martou, président du MOC, donnent à Ecolo les moyens de peser sur les négociations en cours entre PS et MR. En 1997-1998, Martou craint la volonté de certains socialistes de s'associer avec les libéraux aux prochaines élections. Début décembre, le président du MOC rencontre Isabelle Durant et Jacky Morael, leur faisant part de son souhait d'empêcher l'émergence d'une coalition violette. Un coup médiatique s'organise entre les différents protagonistes. Le MOC se charge de prendre l'initiative d'un appel à un Olivier, explicitement lancé au PS et à Ecolo. Le secrétariat fédéral élargi donne son accord au projet et se prépare, en avance, à y répondre. « L'appel solennel à définir un socle commun des forces de centre-gauche pour former un contrepoids à la fédération PRL-FDF-MCC » est lancé par François Martou le 12 décembre dans Le Soir. Contacté le jour même, Jacky Morael fait part

de son soutien à l'idée d'un Olivier, tout en s'en prenant à la fédération PRL-FDF-MCC, qu'il affuble du nom de « Fédération Berlusconi ». Le PSC, via Joëlle Milquet, se déclare ouvert à la discussion sans toutefois « se laisser dicter la loi par l'extérieur » tandis que Philippe Busquin émet des conditions par lesquelles le PS démontre son envie de garder la main[14]. Les contacts et rapprochements ont également lieu avec la FGTB, à la grande fureur des instances du parti socialiste. Que ce soit via une invitation à s'exprimer dans le journal des jeunes de la FGTB ou par des contacts avec leur président Michel Nollet ou les représentants de la FGTB wallonne, les échanges entre les deux instances s'accroissent.

Ces différentes tractations, menées à la suite de CAP 2000, ont pour objectifs de montrer non seulement que les écologistes ont un programme général et crédible mais aussi qu'ils sont prêts à gouverner. La multiplication des contacts avec les autres partis et les organisations extérieures, comme les syndicats et le monde patronal, permettent de briser la glace et de sortir des caricatures. Mais malgré ces contacts et appels, notamment via la presse, tant Louis Michel que Philippe Busquin ne semblent pas considérer les écologistes comme indispensables à une future majorité gouvernementale. L'idée d'une coalition violette – socialiste-libérale – s'impose à leur esprit, concrétisée par un accord pré-électoral signé le 17 novembre 1997. Le texte, assez précis, va jusqu'à détailler les répartitions d'influence : le plus grand parti aura la présidence du gouvernement wallon, l'autre la présidence du Parlement. L'accord pour une future majorité bruxelloise rouge et bleue sera signé, lui, le 21 juillet 1998 par Philippe Busquin, Philippe Moureaux, Louis Michel et François-Xavier de Donnea. Enfin, pour le niveau fédéral, l'accord prévoit que les deux partis se parleront en priorité. Lorsque, le 13 juin 1999, les écologistes réaliseront une percée inattendue, déboulant dans des négociations auxquelles ils n'étaient pas invités, ces accords pré-électoraux pèseront lourd dans les négociations visant à mettre sur pied les coalitions Arc-en-ciel.

14 *Le Soir*, 16 décembre 1997.

LE « CONTRAT POUR GOUVERNER AUTREMENT »

À la fin des années 90, c'est le profil résolument « non-traditionnel » d'Ecolo qui explique sa montée dans les sondages, bien plus que la croissance du nombre d'électeurs attirés par les thèmes post-matérialistes classiques des écologistes. En développant une critique constructive du système politique belge, basée sur le renforcement de la participation démocratique en dehors des périodes électorales, Ecolo capitalise sur les crises inédites que traverse une Belgique dirigée par une coalition entre chrétiens-démocrates et socialistes sans interruption depuis 1988.

L'affaire Dutroux, plus encore que les scandales de financement illicite des partis concernant singulièrement les partis socialistes, ou encore les mesures d'économies imposées par la participation de la Belgique à la monnaie unique européenne, ébranlent en profondeur la confiance que les Belges placent dans leurs responsables politiques et leurs institutions. Comble de guigne pour la coalition, à la veille des élections, à la fin du mois de mai 1999, les médias et l'opposition découvrent que les autorités belges ont passé sous silence une importante contamination de la chaîne de production d'animaux d'élevage par de la dioxine et des PCBs survenue entre le 19 et le 26 janvier de la même année[15]. Ce qui est au départ une crise sanitaire devient au fur et à mesure des révélations, une crise politique et économique. Entre la connaissance des faits, en mars, et l'annonce du retrait des poulets et œufs du marché, ce sont plus de deux mois qui se seront écoulés. Ce qui apparaît au grand jour, ce sont les défaillances des services publics de contrôles sanitaires. Tandis que, début juin, 350 sociétés d'élevage ne peuvent plus commercialiser leurs produits, l'opposition tire à boulets rouge sur les ministres en charge du dossier, le socialiste Marcel Colla à la santé publique et le social-chrétien Karel Pinxten à l'agriculture. Soupçonnés de ne pas avoir informé ni le gouvernement ni l'Union européenne de ce qu'ils semblaient déjà savoir depuis fin avril, les deux ministres finissent par démissionner le 1er juin. La crise devient européenne le 4 juin avec l'arrêt demandé par la Commission européenne des importations de viandes et produits provenant des élevages belges

15 JEAN-FRANÇOIS FOCANT *et alii*, « Le point, trois ans après, sur « la crise belge de la dioxine » Impact probable sur la santé de la population belge », in *Annuaire de Médecine Vétérinaire*, 146, Ulg, 2002, p. 321-327.

vers les autres pays de l'Union. La communication de crise désastreuse du Premier ministre Jean-Luc Dehaene confirme jusqu'à l'absurde l'image d'un chef de gouvernement dont la maxime est de « régler les problèmes quand ils se posent »[16].

ECOLO
8 rue du Séminaire
5000 Namur
Tél. 081/22 78 71

dioxines

une grave menace pour la santé publique !

Les dioxines sont beaucoup plus répandues dans l'environnement que l'on ne l'avait initialement pensé. Dès lors, il semble important de répondre de manière claire à quelques questions que chacun d'entre nous est amené à se poser.

Que sont les dioxines ?

Les dioxines ne se trouvent pas comme telles dans la nature ou sur le marché (médicaments), mais elles sont des impuretés qui se forment inévitablement au cours des différents processus de fabrication et d'incinération qui incluent du chlore ou qui produisent, utilisent ou dégagent de dérivés chimiques chlorés.

Ainsi le trichlorophénol ($C_6H_3O_3Cl_3$), produit chimique servant à la fabrication de nombreux désherbants (2,4D; 2,4,5T...) est en lui-même un produit dont la toxicité aiguë n'est pas très élevée, mais il contient toujours en quantité variable cette impureté, la dioxine, qui elle est hautement toxique.

Où les trouve-t-on ?

Les dioxines constituent l'un des plus redoutables contaminants de l'environnement en raison de leur toxicité, de leur persistance, de leur capacité de bioaccumulation* et de la contamination générale des écosystèmes qu'elles engendrent au départ de sources bien précises.

Ces sources sont :

- divers processus industriels, comme l'industrie chimique du chlore, le blanchiment et la fabrication de la pâte à papier et du papier, certains processus de la métallurgie;
- la combustion et l'incinération des déchets ménagers, industriels, hospitaliers, déchets dangereux entre autres dans les cimenteries, produits pétroliers, vieux pneus...;
- les incendies accidentels ; combustion de transformateurs électriques enfermant des PCB (pyralène ou askarel);
- la combustion d'essence contenant du plomb, ceci étant dû à l'addition de dichloroéthane.

Par ailleurs, l'EPA (Agence Américaine de Protection de l'Environnement) reconnaît que d'importantes sources de dioxines ne sont pas encore identifiées.

Les dioxines sont rabattues de l'atmosphère sur les sols et dans les eaux et s'accumulent dans les chaînes alimentaires. Elles sont également directement émises dans les eaux et se bioconcentrent dans les organismes aquatiques. L'EPA estime qu'environ 90% des dioxines que nous ingérons (l'est via notre nourriture (viandes, poissons et surtout produits laitiers).
Une absorption par inhalation via les poussières près des sources d'émissions peut également se produire.

Quelle est la durée de vie des dioxines ?

Le temps de demi-vie (temps pendant lequel elle est active à 50%) de la TCDD (dioxine de Seveso) au niveau du sol est de plus ou moins 10 ans. On doit compter 10 demi-vies pour voir l'activité réduite à un millième de sa valeur initiale, soit 100 ans pour la TCDD.

* Bioaccumulation : processus par lequel certaines substances présentes en faible quantité vont leur accumulation auprès dans un organe, un organisme vivant, une chaîne alimentaire...

À l'initiative du CEFE (Centre d'études et de formation en écologie), les écologistes sensibilisent la population aux dangers de la dioxine par une note pédagogique (Centre d'archives privées Etopia).

À quinze jours des élections, la « crise de la dioxine » bouscule la campagne. Le cadre est éminemment propice pour Ecolo qui fait campagne sur sa volonté de « débloquer la société ». Les États Généraux de l'Écologie Politique ont permis aux verts d'élargir leurs réseaux et de se construire – presque de toutes pièces – le récit d'un parti qui serait devenu « généraliste », en phase avec les attentes citoyennes que la Marche blanche a manifestées.

16 MARNIX BEYEN, PHILIPPE DESTATTE, « Un autre pays, Nouvelle histoire de Belgique, 1970-2000 », in *Nouvelle Histoire politique de la Belgique contemporaine de 1830 à nos jours*, *op. cit.*

Comme l'explique alors Jacky Morael, en tant qu'héritier des nouveaux mouvements sociaux, « Ecolo a été le parti le moins surpris par le mouvement social né de la crise d'août 96 »[17]. Les écologistes n'ont pas pour autant succombé à la tentation de reprendre certaines des revendications qui ont pu être portées en tout ou en partie par ce mouvement, comme la mise en place de peines incompressibles pour les délinquants sexuels ou les auteurs de meurtres d'enfants, à la différence de certains libéraux francophones. La réponse d'Ecolo à ce qu'on appelle alors la « crise citoyenne » ne passe pas par des mesures qu'on qualifierait de « populistes », mais par un renforcement du dialogue entre le monde politique, l'État et « la société civile ».

Les 1500 pages d'un programme politique qui comprend pas moins de 1800 propositions, produites sur la base des EGEP, sont prolongées par plusieurs outils politiques : le programme économique, qui sera diffusée sous la forme d'un livre, un document de « lignes de forces pour la législature 1999-2003/2004 », censé baliser de futures négociations, et un « Contrat entre Ecolo et la société pour gouverner autrement ».

Thérèse Snoy (IEW), Thierry Jacques (MOC), Mario Gotto (Ciré), et Anne-Marie Appelmans (FGTB Bruxelles) lors de la présentation publique du « Contrat pour gouverner autrement » (1999).

17 *Le Soir*, 7 mars 1999.

Présenté le 29 mai au Théâtre « Le Public » à Bruxelles, en présence d'un panel de personnalités de la société civile, ce document d'une petite dizaine de pages décrit le comment de l'action des futurs ministres écologistes[18]. Il s'inspire du nouveau programme sur la démocratie, tiré des EGEP, et fait écho à la contribution de 1995 « Pour un développement durable d'Ecolo ». Son ambition « historique » n'est pas mince. Il s'agit de contrer à la fois la domination de la logique économique sur la logique publique et partant, de remettre en question « la prise de pouvoir par les contraintes budgétaires sur les besoins de la société ». Pour y parvenir, Ecolo s'engage à renforcer la concertation à tous les étages de l'action publique. « L'intérêt général se forge dans le dialogue avec la société civile, empreint d'un respect mutuel, en rompant avec les pratiques clientélistes, l'infantilisation des citoyens et le cloisonnement des piliers[19]. »

Les verts n'entendent pas seulement respecter l'éthique en se comportant de manière irréprochable dans l'utilisation des deniers publics, ils veulent aussi créer de « nouvelles dynamiques de changement » en ouvrant les mécanismes de concertation « à de nouveaux enjeux et à de nouveaux acteurs ». Plus classiquement, ils proposent d'avancer dans la mise en œuvre de référendums d'initiative populaire et de renforcer la parité homme/femme.

Enfin, Ecolo y annonce son intention de pérenniser le dispositif des EGEP et, dans ce cadre, d'ouvrir avec la société civile des espaces pour l'évaluation des politiques gouvernementales. Cette intention se matérialisera sous plusieurs formes tout au long de la période Arc-en-ciel, que ce soit par la création de cellules « gouverner autrement » dans les cabinets Ecolo, ou encore par la mise en œuvre de procédures complexes mais publiques d'évaluation des politiques menées par Ecolo.

18 Le document aurait dû être signé avec les Russo. La présence de Carine Russo sur la liste était également pressentie. (Entretien avec Isabelle Durant).

19 Engagement à gouverner autrement, 1999, [en ligne], http://www.etopia.be/spip.php?article78

BRÈVE CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

LE SUCCÈS DE LA PROMESSE DE « GOUVERNER AUTREMENT »

Dans une grande interview accordée au Soir, durant la campagne électorale de 1999, Jacky Morael soutient l'ambition de rupture portée par Ecolo : « notre vocation, c'est de faire sauter les verrous qui bloquent la démocratie. Pour débloquer la société ». « Quand c'est vert, on avance », clame le slogan choisi par Ecolo et sous-titré « Des solutions existent, mettons-les en pratique ! ». La vague est lancée, Ecolo se sent prêt à monter en majorité. Le fil rouge est clair, il s'agit de « faire de la politique avec les gens […]. Nous mettons en place une construction collective démocratique ».

La vague positive qui porte Ecolo fait croire au renouveau. Face à la contestation des partis traditionnels, l'usure, la politisation à outrance, les dysfonctionnements, l'austérité, les verts apparaissent comme une bouffée d'air frais dans un système de plus en plus étouffant.

Pour la sphère verte, les liens semblent exister entre la problématique citoyenne et les crises sociales et écologiques. La crise de régime qui secoue le pays depuis le début des années nonante achève de créer un ensemble cohérent au sein duquel les propositions de transformations démocratiques portées par Ecolo ne pourront que rencontrer un écho positif au sein de la population. Quelques semaines avant le scrutin, malgré les insistances de la presse, Jacky Morael refuse de donner ses tabous. En effet, pour éviter d'être piégé par une liste de « points de rupture » qui ferait monter les enchères à l'interne et dévoilerait notre jeu vis-à-vis des adversaires politiques, il a fait adopter, sur base du très vaste programme, 250 lignes de forces. Préparées par Jean-Marc Nollet et bien dans la ligne du méga-programme de 1500 propositions, elles noient complètement la lisibilité des priorités d'Ecolo. Les négociateurs auront dès lors les mains relativement libres. Et Jacky Morael pourra annoncer qu'Ecolo veut « amorcer des mutations de société par rapport aux trois crises majeures que nous vivons : sociale, citoyenne, écologique. Il faut y répondre par une triple politique : solidarité, participation, développement durable ». Mais l'articulation est, au final, peu claire pour un grand public qui voit surtout en Ecolo un vote de contestation plutôt que d'adhésion, un parti citoyen plutôt qu'un parti écologiste. Le parti, qui semble rassemblé et uni au moment d'aller au scrutin, verra ressurgir rapidement les tensions qui le traversent depuis le début de son existence quand la vague verte se fracassera sur les rochers des nécessaires consensus politiques et des désillusions sociétales.

PARTIE 4

DANS LA BOÎTE NOIRE DU POLITIQUE (1999-2004)

CHAPITRE 10

EN BELGIQUE COMME AILLEURS, UN CONTEXTE NOUVEAU POUR LES VERTS

SEPTEMBRE 2001

Le samedi 15 septembre 2001, vers 10 heures du matin, le centre de Louvain-la-Neuve, d'habitude morne le week-end, est animé d'une activité inhabituelle. Malgré la pluie, des centaines de cyclistes mobilisés par l'émission populaire de radio « le beau vélo de Ravel » y forment une garde d'honneur pour accueillir les 34 ministres européens des transports et de l'environnement qui avaient été conviés dans la ville universitaire à participer à un Conseil informel. La veille, ceux-ci s'étaient réunis une première fois à Bruxelles puis à Louvain qu'ils venaient de quitter en train. Selon les désirs de deux ministres vertes, Isabelle Durant (mobilité) et Magda Aelvoet (environnement), l'événement était symbolique à plus d'un titre. Il s'agissait non seulement de rallier les deux sites universitaires séparés au lendemain de la crise communautaire de 1968, mais également de mettre en avant l'importance d'intégrer les politiques de mobilité et d'environnement.

Cependant, si le choix du train avait beau manifester la préférence verte pour un moyen de transport plus écologique, c'est la situation d'un autre mode qui préoccupait les ministres des transports, qu'ils soient écologistes ou non. La veille, réunis en Conseil européen des ministres des Transports présidé par Isabelle Durant – la Belgique assurant la présidence de l'Union européenne – ils avaient entériné un renforcement drastique des contrôles de sécurité dans les aéroports. Tout juste quelques heures plus tôt, l'ancienne secrétaire fédérale d'Ecolo était rentrée des États-Unis à bord d'un avion C-130 de la Force aérienne belge, transportant des missiles, sans doute l'un des premiers appareils à quitter un espace aérien américain fermé à toute circulation à la suite des attentats du 11 septembre.

En effet, la ministre écologiste était à Washington en pleine discussion avec son homologue américain lorsque les tours du World Trade Center avaient été frappées, l'une après l'autre. La réunion avait été interrompue en catastrophe juste avant que le Pentagone ne soit attaqué à son tour, à quelques kilomètres de là[1]. Rapidement, Isabelle Durant avait pris contact avec la Commissaire européenne des Transports Loyola De Palacio et avait convenu qu'une partie du Conseil informel prévu de longue date

1 ISABELLE DURANT, *À ciel ouvert*, Liège, Luc Pire, 2003, . 85-88.

serait destinée à rassurer aussi rapidement que possible les compagnies aériennes européennes et leurs clients par des consignes renforcées dans les aéroports.

Trois jours plus tard donc, dans l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve, la discussion sur l'internalisation des coûts externes du transport – l'application du principe du pollueur-payeur – que présidait une Isabelle Durant quelque peu exténuée par le manque de sommeil, avait beau être cruciale, elle paraissait se situer à des années-lumières de la crise qui guettait le transport aérien. Comme à d'autres moments de cette première participation gouvernementale des écologistes, le souci du long terme semblait encore écarté sous la pression de l'urgence.

Desserrer son emprise, faire des crises des opportunités d'évolution, voire de mutation, était un défi permanent pour les ministres verts. La résistance au changement était le premier obstacle auquel ils étaient confrontés. Elle se manifestait d'abord au travers de la guerre sourde que leur faisaient des « partenaires » de la coalition gouvernementale fédérale, très soucieux de ne pas leur laisser la moindre occasion de marquer des points. Au lendemain du 11 septembre, des collègues – et notamment le ministre du Budget – n'avaient-ils pas été jusqu'à mettre en question la nécessité d'organiser ce Conseil extraordinaire relatif à la sécurité aérienne, tant grande était la crainte de voir les verts démontrer leur capacité à prendre des mesures d'urgence dans un contexte de crise mondiale, au centre de l'attention médiatique la plus large ?

Cela faisait vingt ans qu'Ecolo avait été créé et un peu plus de deux ans qu'Ecolo était entré au gouvernement. Qui parmi les membres fondateurs réunis par un dimanche de mars 1980 à Opheylissem pour adopter des statuts marqués par une volonté de démocratie radicale aurait imaginé qu'un jour une ministre verte présiderait un Conseil européen dans lequel siégeraient d'autres collègues écologistes ? L'écologie politique leur apparaissait sans doute comme le projet le plus porteur d'avenir mais, de là à imaginer qu'un jour leur projet implique que des ministres Ecolo doivent traverser l'Atlantique à bord d'un avion militaire pour s'occuper d'enjeux aussi pratiques que la fouille des passagers et de leurs bagages, il y avait une sacrée marge…

Le choix de la « longue marche dans les institutions » avait décidément des implications inattendues. Toutefois, en 1980 comme en 2001, ceux qui y étaient engagés n'avaient ni le temps, ni l'envie de regarder le chemin parcouru, tout occupés qu'ils étaient à éprouver dans leurs cœurs et dans leurs corps la réalité de l'exercice du pouvoir. En 2003, Isabelle Durant reviendra sur son expérience de ministre au sein du gouvernement Arc-en-ciel, écrivant à chaud et de manière quasiment thérapeutique son récit de cette première participation[2]. Comme l'avait souvent été son expérience ministérielle, son évaluation fut un travail essentiellement solitaire.

Presque vingt ans après la fin de leur première participation gouvernementale, les écologistes ne semblent toujours pas avoir pris collectivement la juste mesure de la césure qu'elle a représenté au milieu de leur histoire. Il semble en particulier que les lourdes défaites électorales de 2003 et de 2004 n'aient pas été propices à une évaluation sereine et approfondie des implications de cette période sur leur conception de la démocratie et sur le rapport intime que celle-ci entretient avec l'écologie politique. Il s'agit, dès lors, de prendre le temps de revenir sur cette période, avec la distance froide nécessaire à cette réflexion.

PANORAMA DE LA PÉRIODE

Le présent chapitre n'ambitionne pas de faire le récit détaillé de tout ce qu'Ecolo, ses mandataires et ses militants ont réalisé entre 1999 et 2004. Le propos est à la fois plus modeste et plus audacieux. En effet, il envisage de décrire les interactions entre la volonté verte d'approfondir la participation démocratique pour résoudre les crises écologiques, et les conditions complexes, pas forcément occultes mais en réalité largement inintelligibles, dans lesquelles la décision politique est produite en Belgique au tournant des XXe et XXIe siècles. Plus précisément, il s'agit de tenter de décrypter comment dans ce pays, le bon fonctionnement de la sphère publique indispensable à la mise en place d'une véritable démocratie écologique, porteuse de justice pour les générations présentes et futures,

2 ISABELLE DURANT, *À ciel ouvert*, Luc Pire, 2003.

est constamment parasité par la lourdeur des processus institutionnels et par la confusion fréquente entre les intérêts publics, partisans et privés.

Si la période étudiée s'ouvre et se referme sur la tension entre les attentes citoyennes et les contraintes du système politique, il serait faux d'en conclure que les premières étaient nécessairement destinées à être trompées. Autant que possible, il faut en effet tenter de résister à la tentation de relire l'histoire de la participation d'Ecolo au gouvernement Arc-en-ciel comme celle d'un drame du destin, joué d'avance, celui des espoirs forcément déçus, mais qui devait être joué jusqu'au bout. Si le 10 juillet 1999, les membres d'Ecolo réunis en assemblée générale à Louvain-la-Neuve avait pris la décision de ne pas entrer au gouvernement, celle-ci aurait été interprétée « comme une non-volonté ou une incapacité à transformer, fût-ce de manière partielle et insatisfaisante, les exigences éthiques, les mobilisations sociales, les attentes de justice dont Ecolo a[vait] été investi »[3].

Dans une certaine mesure, ce chapitre est le plus « engagé »[4] de ce livre : Benoit Lechat a non seulement participé de près à l'aventure qui sera résumée, il en a, en outre, gardé le sentiment de nombreuses injustices, la moins importante n'étant pas celle que les écologistes ont commise à leur propre encontre en ne poussant pas assez loin un travail réellement collectif de réflexion politique sur cette période charnière de leur histoire.

Le récit qu'il est proposé d'effectuer ici se nourrit à la fois de souvenirs personnels et de l'approfondissement qu'il est possible d'effectuer en parcourant un ensemble de sources, en commençant par la revue de la presse de la période concernée, mais aussi en s'appuyant sur les fonds des cabinets ministériels laissés aux archives d'Etopia, ainsi que sur les archives internes d'Ecolo, certaines inédites.

Cette partie s'articule à la fois sur une approche synchronique (l'état d'un certain nombre de dossiers phares durant la période étudiée) et diachronique (l'évolution dans le temps de la position d'Ecolo dans la coalition). Même

3 ABRAHAM FRANSSEN, « Ecolo entre monde vécu et système », in *La Revue Nouvelle*, septembre 1999, p.49.

4 De septembre 1999 à juin 2003, Benoit Lechat a exercé la fonction de porte-parole d'Isabelle Durant dans ses fonctions de Vice-première ministre et de ministre de la Mobilité au sein du gouvernement fédéral belge, après une longue carrière comme journaliste pour l'agence de presse Belga.

si, comme durant la période 1986-1999, la relation entre écologisation et démocratisation a tendance à se détendre, elle restera au centre de notre attention. Dans ce cadre, il s'agira aussi d'examiner comment évoluent ces deux pôles, fût-ce séparément. Les contextes institutionnels et idéologiques devraient permettre de mieux situer les inflexions – généralement insensibles et largement involontaires – que subit alors le système d'action d'Ecolo, son fonctionnement et sa démocratie internes. Une attention particulière sera accordée au rôle de plus en plus grand joué par la communication politique et son impact considérable sur la mise en œuvre des politiques écologistes.

Cette partie traitera, dans un premier temps, de la vague verte de juin 1999 et de son ampleur. Le succès des élections sera marqué par un échec des négociations qui se ressentira tout au long de la législature. Le système d'action d'Ecolo, mis à l'épreuve, sera analysé aussi bien dans ses rapports de force avec les partenaires de majorité qu'à l'interne du parti. Plusieurs épisodes marqueront les dossiers portés au fédéral, dans différentes sagas dont certaines seront des succès et d'autres des échecs. L'approche prendra aussi le cap des majorités dans les régions et communautés où Ecolo se retrouve en majorité. Les Convergences des gauches seront analysées de façon approfondie pour déconstruire leur genèse et leurs impacts. Enfin, un retour sera réalisé sur la fin des législatures et les dossiers qui feront trébucher Ecolo dans les derniers mois de ses participations. Cette partie s'achèvera sur les débuts du travail de reconstruction qui animera le parti à partir de 2003.

L'EUROPE VERTE : ENTRE LA GAUCHE PLURIELLE ET LA TROISIÈME GAUCHE VERTE

Les écologistes belges ne sont pas les seuls à avoir le vent en poupe à la fin des années nonante. Chez leurs voisins allemands et français, les résultats électoraux amènent les écologistes à entrer, pour la première fois, au pouvoir.

En Allemagne, le ton est donné dès le début de l'année 1998. « Grün ist der Wechsel », le vert est le changement. En se présentant sous ce slogan aux élections fédérales qui doivent se tenir en septembre de la même année, les Verts de Bündnis 90/Die Grünen affichent clairement leur posture

visant à se présenter comme une alternative politique. Quand ils lancent leur campagne, les écologistes allemands sont déjà en majorité dans cinq länder, à chaque fois partageant le pouvoir avec les socialistes du SPD.

La campagne s'avère cependant difficile, marquée par des erreurs de communication et de coordination. Alors qu'au début de l'année, les écologistes flirtaient aux alentours de 10 % dans les sondages, l'été les voit tomber à 5 %. C'est donc avec surprise que les Verts parviennent à intégrer leur premier gouvernement, suite aux élections du 27 septembre. La coalition est essentiellement assurée par le score élevé du SPD qui gagne 5 % par rapport aux précédentes élections, alors que les écologistes reculent de 1 %, à 6,7 %. Incontestablement, c'est Joschka Fischer qui emmène la troupe. Membre de Die Grünen depuis 1982, ayant exercé les fonctions de ministre de l'Environnement et de l'Énergie du Land de Hesse, il est considéré, dès son élection au Bundestag en 1994, comme un des leaders de l'opposition. Malgré ce score en recul, les écologistes sont appelés à intégrer la coalition fédérale. Au sein de la nouvelle coalition, Fischer se voit octroyer le poste éminemment symbolique de ministre des Affaires étrangères, surprenant nombre d'observateurs qui n'auraient jamais imaginé un écologiste à une fonction aussi régalienne. C'est cependant en position de faiblesse que Bündnis 90/Die Grünen entre dans sa première majorité fédérale, la coalition étant dominée par le SPD.

Cette entrée au gouvernement se fait à l'issue d'un processus entamé au début des années nonante et qui aura vu les Verts allemands s'affirmer comme « normalisés ». Considérés, à leur origine, comme un parti anti-participationniste, les écologistes de Bündnis 90/Die Grünen subissent une sévère défaite en 1990 qui les oblige à entreprendre des réformes de structures et à mieux professionnaliser leur communication. La stratégie fonctionne petit à petit. Intégrant nombre d'exécutifs locaux et régionaux, les écologistes entrent dans la conscience politique collective à partir du niveau local et du quotidien des gens. Alors que les partis traditionnels voient le nombre de leurs membres diminuer, Bündnis 90/Die Grünen connaît au long de la décennie une augmentation significative, passant de 44 000 membres en 1994 à 50 000 en 1998. La tranche d'âge des moins de 30 ans, représentant un tiers de ces nouveaux arrivants, démontre l'attrait que les Verts allemands représentent pour la jeune génération.

L'émergence de cette Troisième gauche verte (TGV), défendue en France par Cohn-Bendit et en Allemagne par Fischer s'articule autour de l'idée que « loin des gesticulations inefficaces de l'extrême gauche ou des écolos new age, nous sommes pour la participation à l'exercice du pouvoir et nous en avons désormais l'expérience[5] .» Ce que les tenants de la TGV revendiquent est le dépassement de la base sociale des partis écologistes, jusque là essentiellement représentée par les catégories minoritaires de classes moyennes à fort capital culturel. Ce dépassement seul permettant d'entrevoir l'accès au pouvoir, oblige cependant à des renoncements idéologiques et à un nécessaire pragmatisme.

Résolument européenne, cette Troisième gauche tente d'incarner un courant éco-responsable face à la Troisième voie défendue, au même moment, par le tandem Blair-Schröder. L'idée de base est moins une logique de protection qu'une logique de responsabilisation, s'inspirant notamment des travaux portés par le sociologue allemand Ulrich Beck autour de la « société du risque »[6]. De cette vision de la société émerge une nouvelle défiance à l'égard des institutions traditionnelles de la modernité, à savoir l'État, les industries et les techno-sciences, productrices de menaces à l'encontre du « monde vécu ». La question reste cependant celle de l'autonomie encore laissée aux partis verts, dont le risque de n'être que des partis d'appoint aux socialistes est pointé de toutes parts. En outre, les adaptations du discours pour mieux faire « coller » un électorat par trop volatile, amène à des recentrages idéologiques qui passent parfois mal. Résumé par le clivage « fundi-realo », les tensions internes en Allemagne se cristalliseront autour des enjeux sociaux et internationaux[7] ainsi que de l'opportunité ou non d'entrer au gouvernement fédéral. C'est qu'une alliance avec Schröder, considéré comme social-libéral, est vue comme un risque par nombre de militants écologistes. Lui préférant un Oskar Lafontaine, plus marqué à gauche, une frange du parti affirme résolument se sentir plus à l'aise dans l'opposition au fédéral, préférant le maintien au pouvoir dans les Länder.

5 DANIEL COHN-BENDIT, « La Troisième Gauche Verte existe … Penser et vivre la politique autrement », in *Libération*, 23 février 2000.

6 ULRICH BECK, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par L. Bernardi, Paris, Aubier, 2001.

7 La participation allemande à la guerre du Kosovo, approuvée par les instances fédérales, provoqueront le départ d'une partie importante des fundis.

La campagne fédérale de 1999 se manifeste par une « américanisation » de la communication des écologistes. Des portraits individuels des candidats les plus connus sont réalisés tandis que l'image générale des Verts est réorientée. Considérés, dans l'opinion publique, comme un parti essentiellement engagé autour des enjeux environnementaux, Bündnis 90/Die Grünen choisit d'engager sa communication autour d'une posture généraliste axée sur l'idée d'alternative politique. Ce recentrage est confirmé d'un point de vue programmatique à la conférence de Magdeburg, tenue en mars 1998, qui voit les écolos allemands prôner une réforme de l'État providence (*Sozialstaat*), une modernisation écologique et l'extension de la démocratie[8]. En reliant chômage et protection environnementale, l'ambition proclamée est celle d'un « nouveau départ » pour l'Allemagne autour d'une coalition rouge-verte clairement affirmée.

Alors que les sondages leur donnent 10 % au début de l'année, les Verts voient leur capital sympathie s'étioler au fur et à mesure de l'année 1998. C'est que des déclarations en solo plombent leur image de pragmatiques : une comparaison entre l'armée fédérale et les nazis et une proposition de mettre l'hymne national aux oubliettes de l'histoire entachent leur approche des classes moyennes. Tandis que la proposition de taxer le litre d'essence ouvre la porte aux sociaux-chrétiens qui profitent de l'occasion pour agiter la menace économique que représentent les écolos. Le résultat électoral sera donc moins important qu'espéré. C'est en position de faiblesse que la négociation avec le SPD commence.

Plusieurs compromis sont toutefois obtenus, notamment autour de la sortie du nucléaire et d'une fiscalité verte. Outre le ministère des Affaires étrangères, attribué à Fischer, les écologistes obtiennent les compétences de l'environnement et de la santé, où ils sont plus logiquement attendus. Il reste que la campagne laisse perplexe de nombreux militants. Les Verts allemands sont tiraillés entre leurs piliers idéologiques (la démocratie de base et la décentralisation), et les contraintes de la politique contemporaine (qui demandent personnification et art du compromis).

8 DAVID CONRADS *et alii*, *Power Shift in Germany: The 1998 Election and the End of the Kohl Era*, New York, Berghahn Books, 1999, p. 86.

Avant l'arrivée au pouvoir des Verts allemands, ce sont leurs homologues français qui sont parvenus à se hisser au gouvernement de la France. Aux élections législatives qui se tiennent le 25 mai et le 1er juin 1997, les écologistes obtiennent 6,8 % des voix, derrière les communistes avec 9,9 % et les socialistes avec 23,5 %. Dominique Voynet devient Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et sera rejointe en 2000 par Guy Hascoët en tant que Secrétaire d'État à l'Économie solidaire.

La gauche plurielle qui gouverne la République entre 1997 et 2002 est une coalition inédite dans un contexte de cohabitation. Comme en Allemagne, le contexte général est celui d'une montée de la défiance envers les partis politiques traditionnels. Cependant, la Gauche plurielle ne rappelle en rien l'Union de la gauche qui émergea en 1973. Tant les communistes que les socialistes sont confrontés à un déclin de leurs membres. De plus, il n'est guère question non plus d'un candidat commun pour les élections présidentielles ni même de programme commun. Face à la crainte d'un PS emmené par un Lionel Jospin dominant la coalition et tenté par les sirènes sociales-libérales, communistes et écologistes s'engagent autour de la promotion du « mouvement social » pour obtenir des mesures « réclamées par les gens » (comme l'augmentation du SMIC et des allocations chômage[9]). Enfin, l'arrivée au pouvoir des Verts, une première, trouble le jeu des relations traditionnelles entre partis de la gauche. Communistes et socialistes ont déjà vécu l'expérience d'œuvrer ensemble dans un gouvernement. Les Verts, de leur côté, souhaitent s'affirmer comme la « gauche de la gauche » et marquer leur différence au sein du gouvernement. Dominique Voynet se positionne ainsi non seulement comme ministre de l'Environnement mais aussi comme représentante des Verts : « Il faut bien le reconnaître, sans les Verts, la majorité plurielle est l'union de la gauche » déclare-t-elle à ainsi à *France 3* en janvier 1998. Pour les écologistes, leur participation au gouvernement se réalise en gardant toute leur autonomie. Le droit de s'opposer aux socialistes et aux communistes est d'ailleurs un gage de santé démocratique. « Pas de pluralité sans débat » affirme d'ailleurs Voynet dans Le Monde en novembre 1998. Des débats, la gauche plurielle en connaîtra de nombreux tout au long de son parcours…

9 DANIEL BOY *et alii*, *C'était la gauche plurielle,* Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

CHAPITRE 11

« QUAND C'EST VERT, ON AVANCE »

L'emblématique affiche électorale d'Ecolo pour les élections de 1999 (Centre d'archives privées Etopia).

LA VAGUE VERTE

Du côté des écologistes belges, le grand rendez-vous a lieu en 1999. Le dimanche 13 juin, dès la fin de l'après-midi, les militants et les cadres d'Ecolo prennent la direction du Centre culturel gallicéen « La Tentation » situé dans la rue de Laeken, en plein centre de Bruxelles. Ils sont conscients que quelque chose d'historique est en train de se produire. Les premiers résultats des cantons ruraux des Ardennes (Fauvillers, Nassogne…) viennent de tomber. Ils annoncent des scores mirobolants autour de 18 %. Chacun tente de se raisonner : « Il ne s'agit que de résultats partiels… », « il faut rester prudent ». Mais rapidement, la tendance est confirmée. C'est une victoire historique, une véritable vague verte sans précédent. Au fur et à mesure de l'avancement de la soirée, les médias se pressent dans une « Tentation » de plus en plus euphorique pour récolter les réactions des Écolos.

« Qu'est-ce qu'il nous arrive ? », se demande un José Daras incrédule. L'ancien reporter de la RTBF Josy Dubié, qui a couvert la Révolution des Œillets au Portugal, compare carrément la victoire à la « chute du régime de Salazar ». « La Tentation est forte, l'écologisme sent bon le houblon. Nuit noire, rêves verts. Les militants planent : l'histoire est en marche », écrit Hugues Dorzée pour l'édition du Soir du lundi matin[1]. Alors qu'assis sur les escaliers de l'entrée, les secrétaires fédéraux Isabelle Durant et Jacky Morael sont déjà au téléphone avec le président du PRL Louis Michel, les militants continuent d'acclamer les résultats qui tombent les uns après les autres.

À la Chambre, Ecolo est le parti dont la variation de voix est la plus importante, devant Agalev et le Vlaams Blok. Avec un gain de 214.000 voix, Ecolo augmente son score de 85 %. Ensemble, les écologistes francophones et flamands rassemblent 14,4 % des votes valables à l'échelle du pays. En Wallonie, Ecolo obtient 18,3 % des voix tandis qu'à Bruxelles le parti atteint un score de 21,4 %. Le tout fera un total de 457.281 votes en sa faveur. Les écologistes francophones envoient, en conséquence, 11 députés sur 150 à la Chambre des Représentants, soit 5 de plus que sous la législature précédente. Michèle Gilkinet, Vincent Decroly (champion des voix de préférence avec 31.331 voix à Bruxelles), Olivier Deleuze (26.710 voix),

1 *Le Soir*, 14 juin 1999.

Mirella Minne, Paul Timmermans, Martine Dardenne, Marie-Thérèse Coenen, Thierry Detienne, Claudine Drion et Jean-Pierre Viseur partent ainsi garnir les rangs de l'assemblée. Au Sénat, Ecolo décroche trois sièges d'élus directs, soit un de plus que sous la législature précédente. Ceux-ci vont, dans l'ordre des voix, à Jacky Morael (78.214), Marie Nagy (66.678) et Josy Dubié (36.006). En Wallonie, pour l'élection des 75 membres du Parlement wallon, Ecolo passe de 10,4 % à 18,2 % et devient le troisième parti de la région, devant le PSC. Le parti remporte 14 sièges, soit 6 de plus. Marc Hordies, Michel Guilbert, Philippe Henry, Jean-Michel Javaux, Marcel Cheron, Philippe Defeyt, Xavier Desgain, Pierre Hardy, Nicole Maréchal, Dany Smeets, Luc Tiberghien, Monique Vlaminck, Bernard Wesphael et Dany Josse sont élus pour siéger à Namur.

L'élection régionale bruxelloise voit également Ecolo augmenter son résultat. Le parti double son score entre 1995 et 1999, pour atteindre 18,3 % des voix. Agalev, de son côté, se retrouve dans une liste de cartel avec le SP : Spaga. Ce « petit olivier » rassemble, lui, 3,1 % des voix. Dans la région, la fédération PRL-FDF-MCC reste la première formation politique, avec 34 % tandis que les socialistes francophones passent de 21 % à 16 %, devenant de ce fait le 3ème parti de la région, derrière les écologistes. Parmi ces derniers, partent siéger au Parlement bruxellois Evelyne Huytebroeck, Isabelle Durant, Paul Galand, Anne Herscovici, Bernadette Wynants, Alain Daems, Geneviève Meunier, Fouad Lahssaini, Anne-Françoise Theunissen, Yaron Pesztat, Dominique Braeckman, Alain Adriaens, Philippe Debry et Fatiha Saidi soit quatorze députés, un de plus que le PS.

Enfin, au Conseil de la Communauté germanophone, les écologistes passent de 13,8 % à 12,7 %, maintenant leur 3 sièges, avec Lambert Jaegers, Anne-Marie Schoffers et Leonie Kirschfink

Quant au niveau européen, Ecolo augmente son score de 10 % et rassemble 22,7 % des voix du collège électoral français, obtenant 3 sièges qui reviennent à Paul Lannoye, Pierre Jonckheer et l'italienne Monica Frassoni. L'élection de cette dernière, jusque là conseillère pour le Groupe des Verts au Parlement européen et militante de longue date du mouvement fédéraliste européen, surprend d'ailleurs plusieurs journalistes, certains

semblant visiblement troublé par cette nouvelle élue « dont l'accent italien est tout bonnement craquant ».

Le scrutin est une gifle pour la coalition des sociaux-chrétiens et des socialistes qui perd sa majorité. Cependant, il ne représente pas le raz de marée que les libéraux, dans l'opposition depuis 1987, attendaient. Le PRL est même en léger recul par rapport aux législatives de 1995, année où les bleus avaient beaucoup progressé. Mais ensemble, les libéraux du Nord et du Sud représentent la première force politique du pays, une première depuis l'introduction du suffrage universel en Belgique. Comme le veut l'usage, ils sont dès lors en droit de réclamer le poste de Premier ministre. La défaite est surtout cuisante pour les sociaux-chrétiens flamands. Le CVP passe sous la barre des 25 %. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le parti a été de presque toutes les coalitions et a livré la plupart des Premiers ministres. Pour le dernier d'entre eux, Jean-Luc Dehaene, le désaveu est cinglant. Voyant son poids électoral diminuer de 18 %, le CVP est en retrait dans toutes les circonscriptions. Et alors qu'en 1995, les sociaux-chrétiens flamands réunissaient près de 250.000 électeurs de plus que leurs concurrents libéraux, ils se voient désormais dépassés par ces derniers, avec un retard de 13.000 voix.

La défaite est moins cruelle pour le PS qui reste de justesse le premier parti francophone à la Chambre et qui maintient son emprise en Wallonie. À Bruxelles, au parlement régional en revanche, Ecolo le dépasse nettement (18,2 % contre 16 %), ce qui représente un camouflet pour le chef de file des socialistes bruxellois, Philippe Moureaux, qui avait promis d'aller dans l'opposition s'il était dépassé par les écologistes.

De manière générale, l'élection confirme la tendance longue (depuis 1978) de l'érosion des grands partis, sauf pour ce qui concerne les libéraux qui progressent mais certainement pas en proportion du recul des socialistes et des sociaux-chrétiens. Le politologue Christian Franck écrit dans son analyse du scrutin qu'« il faut remonter à 1971 pour voir une formation non-traditionnelle dépasser la barre des 20 % en Communauté française. C'était le Rassemblement Wallon. À présent, c'est Ecolo »[2]. Surtout, contrairement à ce que certains observateurs leur avaient prédit, les verts

2 *La Libre Belgique*, 14 juin 1999.

ne semblent décidément pas connaître le même sort que les partis fédéralistes et s'ancrent durablement dans le paysage politique, au lieu de disparaître après une bonne décennie.

Dans l'ensemble, les commentaires de la presse sont élogieux : « Ecolo palperait les bénéfices d'un parti qui… n'a jamais géré. Mais il profite aussi de sa capacité à se faire le relais des citoyens, de leurs indignations comme de leurs préoccupations quotidiennes concrètes », analyse Pierre Bouillon. La discussion bat déjà son plein sur l'impact de la crise de la dioxine : « Dioxine ? Bien sûr : dioxine. Mais pas seulement. (…) De l'affaire Dutroux à la dioxine, Ecolo a réussi à se profiler comme une « réelle » alternative aux formations politiques traditionnelles qui incarnent cette gestion de l'État », ajoute le même commentateur[3]. Ce qui ressort aussi, c'est le constat d'une stratégie de campagne bien organisée. Confiée à un opérateur extérieur, la communication d'Ecolo s'est organisée autour d'une gradation dans l'affichage public des préférences des verts : progressistes, altruistes, novateurs. En outre, la logique de campagne des écologistes est d'affirmer sans ambiguïté leur préférence pour une majorité progressiste. Cet objectif progressiste, outre le fait qu'il vise à rafler des électeurs au centre-droit, a pour but de ne pas laisser le PS seul dans l'opposition. La clarté de la communication est aussi mise en avant comme ayant été profitable à Ecolo. Suivant les prescriptions de la boîte de communication, le SF aura respecté la ligne édictée en défendant un maximum de trois priorités, pas plus.

L'analyse des résultats oblige à se pencher sur les nouveaux électeurs raflés par les verts. La sociologie du vote écologiste n'intéresse pas que les politologues. Pour les cadres d'Ecolo, elle constitue un enjeu crucial. De sa connaissance exacte dépend la conduite à suivre pour éviter que le soufflé du 13 juin ne retombe. Rapidement, la direction du parti est consciente que la percée verte s'explique par la capacité à aller chercher des voix au-delà du socle historique des fidèles, même si ce socle à tendance à s'élargir. C'est ce que plusieurs quotidiens vont mettre en avant dès le lendemain des élections. *Le Soir* publie plusieurs cartes montrant – sans surprise – qu'il y a bel et bien un parallèle entre le vote écologiste et

3 *Le Soir*, 14 juin 1999.

la concentration de personnes détenant un diplôme universitaire. C'est singulièrement vrai dans le Sud-Est de Bruxelles, le Brabant wallon et la province de Namur. En revanche, dans les cantons ruraux de la Communauté germanophone et du sud de la province du Luxembourg, la vague verte semble correspondre au déclin du PSC. Enfin, la poussée Ecolo dans le Hainaut – où réside la plus grosse part des électeurs wallons – est attribuée à une forme de défiance par rapport au PS[4]. La croissance verte est proportionnellement plus forte en Wallonie-Bruxelles qu'en Flandre. De 7,2 % des électeurs en Flandre en 1995, Agalev passe en 1999 à 11,3 % des suffrages. Alors qu'en 1995, les écologistes flamands devançaient leurs équivalents francophones, désormais la dynamique s'inverse. Les verts flamands n'ont pas, il est vrai, développé autant d'énergie à se mettre en phase avec le mécontentement citoyen qui s'est exprimé dans la foulée de l'affaire Dutroux que leurs homologues francophones. En outre, Agalev n'a pas lancé de processus comparable à celui des États généraux de l'écologie politique (EGEP) et a un profil « radical-démocratique » nettement moins développé qu'Ecolo.

L'impact joué par la crise de la dioxine reste, cependant, le principal élément sur lequel les commentateurs basent leurs analyses. Dans le numéro de septembre de la Revue Nouvelle, le futur secrétaire fédéral Jacques Bauduin, estime que « sans le coup de pouce de la dioxine, le score d'Ecolo aurait été remarquable, mais il aurait été moins spectaculaire[5]. » Ecolo a dépassé les limites de son électorat traditionnel pour mordre sur des franges de l'électorat populaire et récupérer « une partie de l'électorat protestataire perdu en 1995 au profit de l'extrême droite. » Bauduin continue : « Quoi qu'il en soit, le 13 juin a bouleversé les conforts de l'entre-soi du noyau vert. Un certain nombre de cadres écologistes craignaient, si Ecolo lorgnait trop vers le mouvement blanc, un soufflé électoral, un 'effet EPO'. Pas question de ramasser les voix, déclaraient-ils, c'est un électorat d'adhésion, de conviction qu'il faut rassembler. Depuis

4 *Le Soir*, 17 juin 1999.

5 JACQUES BAUDUIN, Ecolo, « Après un raccourci », in *La Revue Nouvelle*, Septembre 1999. Les analyses plus scientifiques effectuées ultérieurement par les politologues confirmeront largement ce diagnostic. Ils estimeront que pour près de 4,8 % sur les 8 % de progression de l'électorat d'Ecolo en 1999 l'affaire Dutroux ou la crise de la dioxine avaient enclenché une modification de leur comportement électoral. (André-Paul Frognier, Anne-Marie Aish, *Élections, la rupture ?*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 203).

le raccourci du 13 juin, Ecolo n'a plus le choix : le soufflé est là, il doit éviter qu'il retombe. Comme pour tous les partis d'un certain poids, l'avenir électoral d'Ecolo dépendra de sa capacité à dégager des synthèses entre une pluralité d'électorats. À partir de ses options programmatiques, il lui faudra tisser des réseaux et des coalitions basées sur des motivations multiples et un fort pluralisme interne qui, dans une certaine mesure, s'abstrairont de leur inscription sociale concrète. »

Dans le même numéro, le sociologue Abraham Franssen précise que le succès d'Ecolo dépendra de sa capacité à établir de nouvelles alliances entre ce qu'il appelle « les agents d'intégration » (les militants et professionnels de l'associatif) et les « usagers dés-intégrés », en bref les diverses victimes de la crise, à concilier « innovation culturelle et mobilisation populaire, plutôt que de les opposer. » Mais prévenait-il aussitôt, la tension entre ces deux pôles du « système » et du « monde vécu », dans la mesure où elle ne serait pas assumée et explicitée, risquait de mettre le parti « au bord de la crise de nerf permanente. » Franssen prophétisait sur l'opposition à venir entre un Deleuze, ancré dans la participation et dans la défense du programme de gouvernement et un Decroly, porté avant tout sur la défiance et le seul projet politique vert.

VERS L'ARC-EN-CIEL

Le soir du 13 juin, sur les plateaux de télévision, ce sont les représentants d'Ecolo qui attirent l'attention. Laurette Onkelinx est la première à faire une déclaration d'ouverture à Jacky Morael. Dans les coulisses, Louis Michel lui demande de ne pas se lancer dans un anathème anti-libéral[6]. Jacky Morael a la meilleure place : il est au centre du jeu. L'artisan de la victoire d'Ecolo est d'autant plus comblé qu'il sait qu'en Belgique, négocier la formation d'un gouvernement, c'est comme jouer une partie de ping-pong avec quatre balles. La complexité des combinaisons imposées par la dispersion des voix, la superposition des niveaux de pouvoir et le caractère opaque des discussions, confèrent à ce moment-clé de la vie démocratique une dimension carrément hermétique.

6 CHRISTIAN DE BAST, *Ecolo au pouvoir*, Liège, Luc Pire, 2001, p. 12.

Au lendemain du 13 juin, la rapidité s'impose, dans un souci nouveau de transparence. La déroute des sociaux-chrétiens ouvre la perspective de coalitions « laïques », inédites depuis 1957. Première famille politique du pays, les libéraux sont à la manœuvre, en dépit du fait qu'ils n'ont pas progressé par rapport à 1995. Très vite, le président du PRL, Louis Michel, qui a été désigné informateur par le Roi, prend contact avec Jacky Morael. Les deux hommes ont déjà eu, à plusieurs reprises, l'occasion de se parler et de discuter en off. Sans être désirés, les écologistes sont, depuis plusieurs années, considérés comme des partenaires potentiels.

Plusieurs arguments plaident en faveur d'une participation écologiste, même si les verts ne sont arithmétiquement indispensables que du côté flamand. Primo, les écologistes sont les seuls véritables vainqueurs du scrutin. Il paraît donc difficile de les laisser sur les bancs de l'opposition. Une majorité bleue-rouge-verte n'est pas mathématiquement nécessaire mais « souhaitable psychologiquement », écrit le quotidien flamand De Morgen au lendemain des élections. Secundo, la crise de la dioxine a fortement entaché l'image internationale de la Belgique. Ses exportations agricoles sont fragilisées, ce qui lui cause un préjudice économique réel[7]. La présence des verts donnerait un gage de prise au sérieux de cette problématique. Très rapidement, une bonne partie des négociations gouvernementales seront d'ailleurs consacrées à ce sujet. Tertio, tant les libéraux que les socialistes sont conscients qu'il serait extrêmement risqué de laisser les verts sur les bancs de l'opposition jusqu'aux élections communales d'octobre 2000 où, tout auréolés de leur victoire et d'un éventuel rejet, ils pourraient faire un malheur. Le débat est surtout vif au sein du parti socialiste francophone qui redoute d'être menacé dans une série de bastions en Wallonie, sans parler de Bruxelles où la menace s'est déjà concrétisée par le « sorpasso historique » d'Ecolo[8].

7 JEAN-FRANÇOIS FOCANT *et alii*, « Le point, trois ans après, sur « la crise belge de la dioxine » Impact probable sur la santé de la population belge », in *Annuaire de Médecine Vétérinaire, op. cit.*

8 « Le renvoi des Verts dans l'opposition serait sans doute à terme une sale affaire pour le PS, pour qui la prochaine échéance électorale n'est pas 2004 mais les communales de l'an prochain », écrit le 17 juin Fabrice Jacquemart éditorialiste du *Matin* proche du PS et de la FGTB.

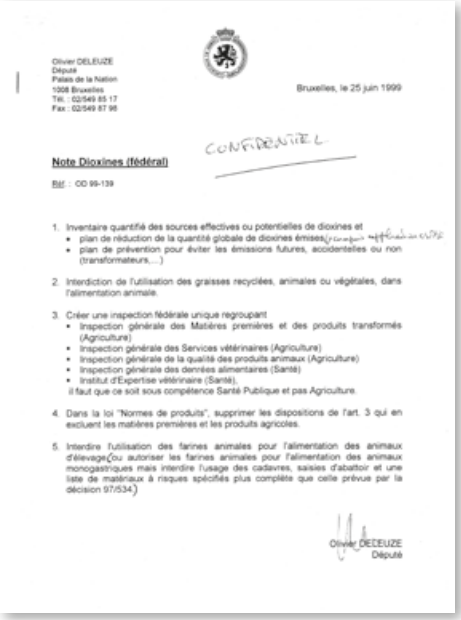

Olivier DELEUZE
Député
Palais de la Nation
1008 Bruxelles
Tél. : 02/549 85 17
Fax : 02/549 87 98

Bruxelles, le 25 juin 1999

CONFIDENTIEL

Note Dioxines (fédéral)

Réf. : OD 99-139

1. Inventaire quantifié des sources effectives ou potentielles de dioxines et
   - plan de réduction de la quantité globale de dioxines émises
   - plan de prévention pour éviter les émissions futures, accidentelles ou non (transformateurs,...)
2. Interdiction de l'utilisation des graisses recyclées, animales ou végétales, dans l'alimentation animale.
3. Créer une inspection fédérale unique regroupant
   - Inspection générale des Matières premières et des produits transformés (Agriculture)
   - Inspection générale des Services vétérinaires (Agriculture)
   - Inspection générale de la qualité des produits animaux (Agriculture)
   - Inspection générale des denrées alimentaires (Santé)
   - Institut d'Expertise vétérinaire (Santé),

   il faut que ce soit sous compétence Santé Publique et pas Agriculture.
4. Dans la loi "Normes de produits", supprimer les dispositions de l'art. 3 qui en excluent les matières premières et les produits agricoles.
5. Interdire l'utilisation des farines animales pour l'alimentation des animaux d'élevage (ou autoriser les farines animales pour l'alimentation des animaux monogastriques mais interdire l'usage des cadavres, saisies d'abattoir et une liste de matériaux à risques spécifiés plus complète que celle prévue par la décision 97/534.)

Olivier DELEUZE
Député

De nombreuses notes seront rédigées au cours des négociations, traitant aussi bien des points du programme à mettre en avant que des sujets sensibles à traiter. Ici, une note d'Olivier Deleuze sur la gestion des suites de la crise de la dioxine (Centre d'archives privées Etopia).

En outre, du côté du PS, les « crocodiles » wallons (Van Cauwenberghe, Eerdekens, Happart, etc.) estiment que la présence d'Ecolo aiderait à contrebalancer le poids des libéraux, avec lesquels le président Philippe Busquin a conclu un pré-accord secret avant les élections. Côté syndical, même son de cloche : « Une partie de notre base n'a pas accepté les accords pré-électoraux avec les bleus. En revanche, le programme des verts nous intéresse. C'est eux qui ont gagné. Comme syndicalistes, nous ne voulons pas qu'on les banalise », déclare alors le président de la FGTB, Michel Nollet[9].

Enfin et surtout, tant chez les libéraux que chez les socialistes, on ne fait pas beaucoup mystère de l'intention de « mouiller » les écologistes en les mettant à l'épreuve d'une participation. Avec le secret espoir de les voir aller à la faute et de disparaître aux prochaines échéances électorales.

9 *Le Soir*, 16 juin 1999.

Du côté d'Ecolo, la perspective de monter dans une coalition avec les libéraux fait renâcler. Le Conseil de Fédération du 18 juin rechigne sur l'élimination d'une alliance de type « Olivier » avec les socialistes et les sociaux-chrétiens. Les syndicats chrétiens de l'enseignement, dont les écologistes sont alors plus proches ont, en effet, pris publiquement position en faveur d'une alliance rouge-orange-verte. En outre, sur les questions sociales, une majorité avec le PRL est vue comme potentiellement néfaste. Un autre élément, plutôt tenu en coulisses, renforce cette défiance envers les libéraux : la proximité du secrétaire fédéral Jacky Morael avec certains élus PRL – et singulièrement avec Didier Reynders – suscite la suspicion. Mais au moment du vote final, conscient du fait qu'il n'y a pas de réelle alternative, le Conseil de Fédération donne son feu vert à des négociations avec les bleus et les rouges.

Les écologistes s'engagent dans la négociation avec une application d'autodidactes. Ce ne sont certes pas les premières grandes négociations auxquelles ils participent, mais cette fois, la perspective d'entrer dans les gouvernements paraît tenir la route. Le 4 juin 1999, juste avant les élections, le Conseil de Fédération a d'ailleurs adopté la feuille de route des futurs négociateurs. Les « lignes de forces pour la législature 1999-2003/2004 » sont censées reprendre la substantifique moelle des 1500 pages du programme tirées des EGEP. Sous le chapeau général d'une alternative « durable, solidaire et citoyenne », le document reprend une longue liste d'« avancées prioritaires » à réaliser à chaque niveau de pouvoir (fédéral, régional, communautaire). Ce délicat exercice vise à respecter les règles de transparence et de démocratie internes sans permettre aux autres partis de lire totalement dans ses cartes et sans mettre en avant des exigences qui n'auraient que peu de chances d'aboutir. Quelques semaines avant les élections, le document est présenté à la presse, qui semble avoir quelques difficultés à le synthétiser, tant la liste d'avancées prioritaires est longue, peu hiérarchisée et n'offre pas de véritable « récit », simple et cohérent, permettant d'identifier au premier abord quelles seraient les spécificités d'une politique écologiste.

Munies de cette très vaste « feuille de route », quatre délégations de négociateurs écologistes (une par niveau de pouvoir) sont formées. Chacune d'entre elles compte un secrétaire fédéral, un conseiller faisant le relais

avec les experts du parti et un secrétaire chargé de prendre des notes. Le dispositif prévoit que des liens permanents avec le Conseil de Fédération et les régionales seront entretenus par email, entré dans les pratiques d'Ecolo. Ce fonctionnement collectif bien réglé suscite parfois des commentaires narquois dans les autres partis. « C'est comme au parti communiste : il y en a un qui parle et les autres qui surveillent », affirme un négociateur anonyme cité par la Libre Belgique[10].

« GAGNER LES ÉLECTIONS, PERDRE LES NÉGOCIATIONS »

Toute la difficulté de l'exercice, pour ces négociateurs qui sentent d'emblée peser le poids du monde sur leurs épaules, consiste à faire entrer un maximum de ces « avancées prioritaires » dans les textes de base qu'ont rédigé chaque chef de file de négociation par niveau de pouvoir. Guy Verhofstadt, qui a été désigné formateur fédéral, fonce dans la concoction d'un programme gouvernemental « light ». La note de base que le formateur remet tient en 10 pages, synthétiques. « Le travail s'apparente à un puzzle, auquel il manquera des pièces jusqu'à la fin », notera Isabelle Durant[11]. Les jeunes loups écolos qui travaillent en coulisses dans la salle F du Sénat, rebaptisée par certans « la salle FEF » tentent d'abreuver leurs négociateurs d'arguments porteurs. Parmi eux se retrouvent Jean-Marc Nollet qui fait fonction de chef de cabinet du SF, ainsi qu'Henri Monceau, vétéran des anciens présidents de la FEF, auquel Jacky Morael pense déjà comme chef de cabinet, Christophe Derenne, l'homme des réseaux et Ronny Balcaen, en charge de la communication interne. Lors d'une nuit de négociation, ils auront la surprise de tomber nez à nez avec Johan Vande Lanotte dans les couloirs qui, rigolard, leur fera la leçon en voyant leurs mines sceptiques sur les avancées vertes : « C'est trop tard pour douter ou pour partir : quand on a accepté de commencer une négociation, on la termine, quel que soit le résultat, c'est comme ça la politique… ».

La volonté de rupture du leader libéral flamand passe bien sûr par l'éviction des sociaux-chrétiens, mais aussi par la mise en œuvre du concept

10 *La Libre Belgique*, 25 juin 1999.

11 ISABELLE DURANT, *À ciel ouvert*, *op. cit.*

d'« État social actif » sur lequel il entend baser son compromis avec les socialistes, clairement dans l'esprit de la « 3e voie » de Tony Blair et de Gerhardt Schröder. Provenant du monde anglo-saxon, ce concept est en vogue à la fin des années nonante. La crise que traversent aussi bien la social-démocratie que le néolibéralisme amène de nombreux penseurs et leaders politiques à rêver d'un autre modèle, qui parviendrait à réunir et transcender les divisions. La première cible visée par cette transformation est l'État-providence. Depuis la fin des années 80, il est traversé par des tensions remettant aussi bien en question sa légitimité que son efficacité. La mondialisation, la montée des individualismes et la transformation du marché du travail ont, pour les théoriciens de la 3ème voie, bouleversé les structures de fonctionnement des États. Constatant le déplacement du social vers l'individu, l'objectif est de mettre en place de nouveaux mécanismes de solidarité, en échange d'une responsabilisation accrue des individus. Bref, c'est la grande synthèse sociale-libérale. En Belgique, Guy Verhofstadt (VLD) trouve en Frank Vandenbroucke (SP), un partenaire pour ce nouveau projet. Pour ces deux élus, l*a créativité économique et l'emploi d'une part, et la protection et la justice sociale* d'autre part, ne doivent plus s'opposer mais s'additionner. L'État social actif consacre également l'idée selon laquelle *les citoyens ont non seulement des droits mais aussi des devoirs. En échange de la protection sociale, ils doivent participer à la société et être « utiles », d'un point de vue productif ou d'un point de vue social.*

Face à ce projet, Ecolo vient avec ses propres propositions mais apparaît isolé. Le document « lignes de force » a beau ressembler à un catalogue « à la Prévert » d'où aucune priorité n'émerge nettement, les véritables points d'achoppement – en néerlandais les « knelpunten » – apparaissent rapidement. Ecolo doit d'abord faire son deuil d'une véritable réduction du temps de travail sur le modèle français des 35 heures. En revanche, il est question de l'ouverture d'un cadre incitatif pour la semaine de quatre jours, plus proche de la revendication des socialistes francophones. Par ailleurs, les verts demandent en vain une ébauche d'individualisation des droits sociaux, une de leurs revendications historiques, héritée à la fois du combat pour une allocation universelle (entre-temps jetée aux oubliettes) et du combat féministe. À l'inverse, les réductions des charges

sociales voulues à toute force par les libéraux ne sont pas assorties de suffisamment de garanties en matière de création d'emplois. La lutte est dure sur la poursuite des privatisations (notamment de Belgacom) et surtout sur l'affectation de leurs produits. Mais dans l'ensemble, l'embellie de la situation économique et les coupes menées à bien par la majorité précédente facilitent le dessin de l'épure budgétaire. Le partage des « fruits de la croissance » sera bientôt l'enjeu de luttes intenses.

Jacky Morael, durant les négociations pour la mise en place de l'Arc-en-Ciel avec Louis Michel, Philippe Busquin et Guy Verhofstadt (photos Belga).

Les socialistes vivent très mal l'insistance des verts à se profiler sur les thèmes sociaux. Le président du PS Philippe Busquin réagit durement à la petite phrase lancée face à la presse par un Jacky Morael souhaitant faire pression sur les négociations : « J'ai l'impression qu'on va se retrouver avec une grosse limousine bleue avec un petit autocollant vert et un petit autocollant rouge ». L'animosité que Busquin témoigne envers le négociateur vert est réelle. Les socialistes sont profondément gênés par l'intrusion d'un partenaire non souhaité. Et ils ne soutiennent pas les écologistes quand ceux-ci avancent leurs propositions originales sur les thèmes sociaux. Quand, au moment des négociations de la répartition des compétences ministérielle, le secrétaire fédéral demande la compétence de l'emploi pour Ecolo, le Président du PS entre d'ailleurs dans une colère homérique : « le social, c'est moi, toi c'est les petits oiseaux[12]. »

Ecolo n'obtiendra pas de compétence à caractère social. En revanche, les écologistes francophones se voient attribuer les transports et la mobilité, ainsi que l'énergie et le développement durable. De leur côté, les écologistes flamands obtiennent l'environnement, la protection du consommateur, la santé ainsi que la coopération au développement. À l'inverse des écologistes francophones, les négociateurs d'Agalev ont suivi, comme les autres partis de la future majorité, une logique de territoire dans les négociations. Défendant leur pré carré autour des seuls enjeux environnementaux, de mobilité, de transport et de santé, Agalev délaisse les autres questions. La déception est amère chez les négociateurs verts du Sud du pays. La confrontation entre le milieu fermé des négociations gouvernementales et les exigences de la transparence à l'égard de l'interne crée des frustrations et des tensions. Deux mondes entrent en collision.

La lumière apparaît cependant au fur et à mesure des discussions. Reste à trouver un terme pour définir cette coalition hétéroclite qui s'apprête à prendre les rênes du pays. La subtilité du système institutionnel belge se révélera encore à travers cet effort de « conceptualisation ». Du côté francophone, c'est le terme d'« Arc-en-ciel » qui s'impose. Non seulement, l'arc-en-ciel renvoie au grand nombre des couleurs politiques représentées par la nouvelle majorité (le bleu des libéraux, le rouge des socialistes et

12 Entretien avec l'auteur.

le vert des écologistes) mais également à celle d'une nouvelle dynamique, après une domination de la scène politique par les sociaux-chrétiens. Du côté flamand, toutefois, c'est « paars-groen » qui est préféré, à savoir « violet-vert », matérialisant implicitement l'arrivée d'un petit nouveau perturbant l'ordre naturel des choses de la politique belge.

Le texte de l'accord de la majorité VLD, PS, PRL, SP, Ecolo et Agalev, conclu le 7 juillet 1999, et la déclaration gouvernementale, présentée au parlement une semaine plus tard, le 14, se résument en un mot : la rupture. Intitulé « La voie vers le XXIe siècle », l'accord de gouvernement est présenté, par Guy Verhofstadt, comme un « *projet qui vise à rompre avec le passé tant au niveau de la forme que du contenu*[13] ». Cette rupture doit être articulée en trois priorités. Primo, il s'agit de rétablir un « pouvoir attentif et efficace ». Secundo, de mettre en place l'État social actif et tertio de renforcer l'attention au développement durable.

En apparence, chaque famille politique de la coalition semble devoir y trouver son compte. Le texte court et sensiblement plus percutant que ceux produits par les gouvernements précédents ambitionne d'abord de restaurer la confiance dans l'État qui sort fortement ébranlée par la législature précédente, en faisant de la Belgique « un État modèle ». Cette intention doit se traduire par une réforme de l'administration qui doit pouvoir « tenir la comparaison avec les meilleures entreprises privées ou administrations publiques à l'étranger », une « amélioration du caractère démocratique des processus de décision », une amélioration du fonctionnement de la justice, un renforcement de la sécurité et une meilleure intégration des personnes de nationalité étrangère. Sur le plan économique et social, le concept d'État social actif (« Un État social actif ne se contente pas de distribuer des allocations, mais il investit surtout dans les êtres humains, dans leur formation, leur travail ») prétend lever l'opposition entre croissance et protection sociale. À travers ce concept, le gouvernement Verhofstadt articule l'ensemble des politiques sociales et fiscales (les mesures pour l'emploi jeunes, l'intégration des minimexés au marché du travail, une réduction du temps de travail sur base individuelle, la

13 Services du Premier ministre, *La voie vers le XXIe siècle, Déclaration gouvernementale prononcée devant le Parlement le 14 juillet 1999 par le Premier ministre, Monsieur Guy Verhofstadt et Accord de gouvernement*, Bruxelles, Service Fédéral d'Information, 1999.

réforme fiscale, la « modernisation » de la Sécurité sociale…). Enfin, le concept de développement durable est traduit de manière relativement vague en annonçant que « la durabilité écologique sera le cadre de tout développement futur de la législation ». Il est bien question d'une écologisation de la fiscalité, mais comme sous le gouvernement Dehaene, celle-ci est rendue tributaire d'un accord européen[14]. C'est finalement sur le volet de la mobilité et de l'énergie que se trouvent les avancées les plus vertes. L'accord Arc-en-ciel annonce « une politique intégrée de mobilité » destinée à empêcher que la croissance des déplacements ne se porte massivement sur la route. Mais il n'est pas très explicite sur les moyens pour y parvenir… Sur ce point, comme sur d'autres, l'Arc-en-ciel devra remettre son ouvrage sur le métier, négocier et renégocier encore durant la première moitié de son existence la manière dont il entendra mettre en œuvre l'ébauche conclue dans une certaine précipitation en juillet 1999.

Parmi les engagements les plus clairs qui sont pris, figure la promesse, certes très encadrée mais néanmoins présente, d'une sortie du nucléaire[15]. Au moins, au niveau fédéral, Ecolo et Agalev obtiennent un engagement sur cette sortie, certes moins rapide que celle obtenue par leurs collègues écologistes allemands, mais infiniment plus ambitieuse que les petits pas promis aux Verts français par le gouvernement Jospin. Au lendemain de

14 « Cette modification de la structure fiscale devra aussi contribuer à la réalisation des objectifs en matière de développement durable qui ont été conclus sur le plan international. À cette fin, dans le cadre de cette réforme générale, nous réaliserons un transfert d'une fiscalité sur le travail vers une fiscalité qui poursuit ces objectifs comme par exemple un prélèvement sur le CO_2-énergie. Afin de ne pas mettre en danger la position concurrentielle de la Belgique, il est nécessaire d'aboutir à un accord dans le cadre européen. C'est pourquoi dès la participation belge à la Troïka, le gouvernement prendra ses responsabilités et fera des propositions relatives à l'introduction de ces nouvelles formes d'impôts qui devront être compensées par une réduction des taxes sur le travail. Indépendamment, l'introduction unilatérale de tels prélèvements sera étudiée afin de mesurer leur impact éventuel sur la position concurrentielle de notre économie » (Services du Premier ministre, *La voie vers le XXIe siècle, op. cit.*, p. 21).

15 « Le gouvernement mettra l'accent sur le développement de sources d'énergie alternatives et encouragera les économies d'énergie. Un moratoire sera respecté sur la production d'énergie nucléaire (électrique) y compris le retraitement en MOX. Le gouvernement est prêt à s'engager dans la sortie progressive de l'énergie nucléaire à terme et ce, en respectant les objectifs fixés par la conférence de Rio et le protocole de Kyoto quant aux émissions de CO_2. Afin de laisser aux scientifiques le temps nécessaire à la mise au point de nouvelles sources massives d'énergie, alternatives, renouvelables et propres, la Belgique s'inscrit dans un scénario au terme duquel la désactivation des centrales nucléaires sera entamée dès qu'elles auront atteint l'âge de 40 ans. Le gouvernement consultera l'Agence Européenne pour l'Environnement et interrogera une commission d'experts internationaux désignés par lui sur la faisabilité et la mise en oeuvre de ce scénario » (Services du Premier ministre, *La voie vers le XXIe siècle, op. cit.* p. 28).

la négociation, le porte-parole d'Electrabel, Philippe Massart déclare d'ailleurs que « cet accord introduit une incertitude qui est fatale au secteur [nucléaire][16] ». C'était l'effet recherché.

Si ce résultat est inespéré (ce qui n'apparaît pas vraiment à l'époque, du moins si on en juge par les commentaires de la presse), on ne peut pas en dire autant des faibles garanties arrachées en matière de refinancement de la Communauté française et de ses compétences d'enseignement et de culture pour lequel Ecolo s'engage corps et âme, jusqu'au bout du bout de la discussion. De son résultat dépendent en effet les marges de mise en œuvre d'un accord politique ambitieux qui doit rencontrer les nombreuses attentes d'acteurs aux côtés desquels Ecolo s'est résolument engagé, qu'il s'agisse des enseignants, des étudiants ou des travailleurs du secteur non-marchand en général. Ecolo exprime son mécontentement dans la presse en affirmant que « la marge de manœuvre pour réinvestir dans l'enseignement frôle le zéro »[17]. Sur ce point, les autres partis francophones refusent de le suivre et de mettre la pression sur leurs homologues flamands qui ont tous – à l'exception d'Agalev – voté quelques mois plus tôt les résolutions du Parlement flamand demandant un renforcement de la responsabilité fiscale des entités fédérées[18]. Comme la Communauté française reste structurellement désargentée, les Régions, et en particulier la Région wallonne, sont appelées à se montrer solidaires en ristournant une partie substantielle des moyens que la Communauté française leur verse dans le cadre des transferts de compétences.

Au bilan, les négociations s'avèrent nettement plus aisées aux niveaux wallon et et de la Communauté française, même si tout au long de la législature subsisteront une série de points d'achoppements. Une exception de poids est Bruxelles.

Fort de son score, Ecolo entre dans le round des négociations bruxelloises avec une délégation menée par Evelyne Huytebroeck, Henri Simons et Isabelle Durant. Ces premières négociations menées à l'échelon régional

16 *Le Soir*, 6 juillet 1999.

17 *Le Soir*, 26 juin 1999.

18 Jacky Morael ne pourra pas en faire publiquement état au cours de l'AG de participation du 10 juillet.

bruxellois vont être intenses et terribles. L'exercice est, déjà, soutenu : les écologistes régionaux doivent se coordonner avec les autres délégations en négociations, à la fois sur le programme et sur le timing des discussions en cours en Flandre, en Wallonie et au fédéral. L'exercice est, ensuite, terrible. En face de la délégation verte, le duo Philippe Moureaux et François-Xavier de Donnéa apparaît comme particulièrement soudé. Les deux hommes se connaissent bien, sont de fins connaisseurs de la politique régionale et des ficelles politiciennes. Le ressenti des négociatrices est aussi celui d'un machisme de leur part vis-à-vis d'un duo de jeunes femmes. Le jeu des négociations sera donc aussi celui des meilleures « gueulantes ». Henri Simons, qui avait négocié la participation des écologistes à Bruxelles-ville, aide à tenir le choc. Il reste que les tensions peuvent éclater. Souhaitant jouer de la pression, les négociateurs écologistes tentent à un moment un coup d'éclat en sortant des négociations. Le problème, comme le reconnaîtra Evelyne Huytebroeck, c'est que « quand tu sors d'une négociation, tu dois savoir comment y re-rentrer » et le faire sans perdre la face. Or, le duo Moureaux-De Donnéa reste solide face à certaines revendications, ne laissant que peu d'ouvertures aux verts. Les retours à la table sont d'autant plus difficiles que les négociations ailleurs mobilisent les ressources. Dans ce cadre, il est essentiel pour les négociateurs verts de rester en contact les uns avec les autres et de bien calculer les « coups ».

Alors que c'est dans la région bruxelloise qu'Ecolo pèse le plus électoralement et que la négociation y a intégré le mieux leur programme, les écologistes, qui ne sont pas indispensables à la majorité, sont relégués à l'arrière-plan dans l'attribution des maroquins. Deuxième parti dans la région, Ecolo ne se voit proposer qu'un simple secrétariat d'État, avec des compétences minimes. Dénonçant le fait que les socialistes et les libéraux veulent leur faire passer « un baptême politique », Evelyne Huytebroeck fustige un « pas de porte trop élevé » considéré comme une humiliation. Le risque de refuser d'embarquer dans la majorité est à peine voilé. C'est que, en face, le ton est distant voire glacial. Malgré quelques déclarations, tant le PS que le PRL ne semblent guère pressés de retenir Ecolo.

Pourtant, arithmétiquement, les verts s'estiment dans leur bon droit. En recourant à la clef d'Hondt, ils dénoncent la gourmandise trop grande des socialistes et le déséquilibre en défaveur des verts. Ainsi, suivant la

répartition des sièges, le souhait d'Ecolo d'obtenir un ministre est justifié. De plus, en comptabilisant les deux présidents d'assemblée (CRB et COCOF), c'est Ecolo qui aurait dû pouvoir choisir le premier, ce qui impliquait que les verts pouvaient exiger l'assemblée la plus importante, c'est-à-dire le Conseil régional bruxellois. Considérant qu'il s'agit d'un marché de dupes, nombre de militants bruxellois verront la participation à Bruxelles comme impossible en l'état. Jacky Morael tentera de faire infléchir les futurs possibles partenaires, sans en faire pour autant un point de rupture pour les négociations des autres niveaux. En vain, dès lors. Philippe Busquin affirme que Philippe Moureaux est maître à Bruxelles. Louis Michel, lui, déclare que ne rien accorder au FDF mettrait la fédération libérale en péril. De ce qu'ils perçoivent comme un renoncement, certains élus bruxellois garderont un ressentiment profond à l'égard du secrétaire fédéral, ce qui ne sera pas sans conséquence pour la suite, comme nous le verrons.

Au niveau wallon, les discussions sont plus apaisées. c'est José Daras qui mène les négociations avec Nicole Maréchal, Philippe Defeyt, Xavier Desgain et Jean-Luc Roland. Face à eux, le PRL envoie noamment Serge Kubla et le PS, Elio di Rupo, qui assure la fonction de formateur. Au terme des premières réunions, un premier bilan se dégage autour d'un programme commun. Mais, après d'âpres tractations, deux points restent problématiques entre les futurs partenaires wallons.

La question environnementale, tout d'abord, fait l'objet d'une relative incompréhension de la part des autres parties. Ainsi, par exemple, un point difficile est celui de la promotion de l'agriculture biologique, face à un José Happart qui n'y voit aucun intérêt. Ou du côté du soutien aux énergies renouvelables, où tout est à mettre en place. Des accords de principes sont bien actés, par lesquels le gouvernement wallon décide de s'engager dans la promotion du renouvelable avec des objectifs réalisables par filières. Mais les négociateurs n'arrivent pas à s'entendre sur des objectifs clairs. Les intentions tant des libéraux que des socialistes restent inexistantes.

L'autre tension porte sur l'avenir des aéroports, en particulier celui de Bierset. Depuis 1998, la compagnie de courrier express TNT s'est installée dans l'aéroport liégeois, après avoir été attirée par la Région wallonne et

sa Société de gestion de l'Aéroport de Liège-Bierset (SAB). Au grand dam des riverains, cette arrivée s'est réalisée en l'absence de prise en compte des nuisances des vols de nuit. Il y eut bien de petites réductions envisagée par le gouvernement sortant de Robert Collignon, mais rien de significatif. Particulièrement engagés sur le terrain, les écologistes ont fait de Bierset un de leur champs de bataille durant la législature précédente, proposant, en plus de l'abandon du découpage en zones, des plans d'indemnisation des riverains. Mais bien vite dans la négociation, les verts comprennent que le blocage des socialistes va être permanent. Elio Di Rupo refuse de prendre en considération les chiffres avancés par Nicole Maréchal, démontrant l'ampleur des moyens que la Région aurait à débourser pour les riverains. Pour les socialistes, toucher à l'aéroport représente un « niet » catégorique. Le négociateur montois n'hésite d'ailleurs pas à monter dans les tours face aux demandes des écologistes, quitte à passer pour un dogmatique. Tout au plus les verts parviennent-ils à obtenir des aides aux riverains ainsi que la mise en place de comités de concertation avec les communes et de soutien à l'isolation des maisons proches des pistes. Les dégâts sont certes limités mais les riverains, chauffés à blanc par un Bernard Wesphael qui en faisait un point de rupture pour une entrée dans le gouvernement, manifestent leur frustration à l'égard des écolos liégeois.

L'ambiance de travail est cependant plus facile qu'au fédéral, les négociateurs se connaissant les uns les autres. Les Liégeois des différents partis ont ainsi eu souvent l'occasion de se rencontrer par le passé. Sans être cependant dans la complicité, des Daerden, Happart et Daras ont eu l'occasion de se frotter les uns aux autres, ce qui facilite les échanges. De l'avis général, les acquis obtenus seront de bonne tenue. Étant donné le contexte, les négociateurs wallons affirment ne pas avoir à rougir du résultat final. Sur les 89 « lignes de force » définies, seuls trois points sont affublés du signe « - » par les négociateurs d'Ecolo, c'est-à-dire reconnus comme des défaites. En relisant la Déclaration de politique régionale (DPR) de 1999, ce qui émerge surtout est une formulation permettant au plus grand nombre de vivre avec le texte. Ce que les écologistes apprendront toutefois, c'est que la négociation ne s'arrête pas avec l'obtention d'une DPR : elle va durer … cinq ans. Cependant, au soir de l'AG qui validera l'accord, les négociateurs wallons veulent sortir avec une communication forte.

Le comparatif se fait notamment avec Agalev qui a axé sa communication sur 3 axes majeurs, positifs et qui réorientent la politique de la Flandre. Dans les notes de préparation de la communication d'Ecolo, on affirme qu'« il est impératif que se dégage un puissant souffle écolo de notre présentation de la DPR[19]. » Il reste que, sur le dossier des aéroports, la déception est là. Elle se concrétisera d'ailleurs dans l'attribution des mandats : bien que nommé ministre des Transports, José Daras ne reçoit pas la compétence liée aux aéroports, qui échoit à Serge Kubla.

Différent est le cas d'Écolo en Communauté germanophone. Bien que maintenant leurs trois sièges au Conseil, les verts sont en recul par rapport à 1995, ce qui constitue une exception à la progression généralisée dans le reste du pays. La victoire revient surtout aux libéraux du PFF, gagnant un siège au détriment des sociaux-chrétiens de Joseph Maraite, Ministre-président sortant. Un Arc-en-ciel s'installe ainsi à Eupen, piloté par le socialiste Karl-Heinz Lambertz, disposant d'une majorité de treize sièges sur vingt-cinq. Parmi les trois ministres du Gouvernement, Hans Niessen, jusque là conseiller communal à Eupen, obtient les compétences de la Jeunesse et de la Famille, des Monuments et Sites, de la Santé et des Affaires sociales. Le gouvernement germanophone étant le premier à se mettre en place, Hans Niessen est, historiquement, le premier écolo à devenir ministre en Belgique.

« LE SACRIFICE DE JACKY »

Au cœur de l'été 1999, Ecolo est amené à effectuer une série de choix inédits qui soumettent son système d'action à rude épreuve. De l'Assemblée générale du 10 juillet, qui approuve l'entrée dans les gouvernements Arc-en-ciel, au 28 novembre où un nouveau secrétariat fédéral est désigné, le dispositif politique écologiste subit une série de pressions qui l'affecteront durablement. La volonté affichée de maintenir un fonctionnement collectif et de gouverner autrement s'accordent mal avec les contraintes du système particratique belge. Soumettre ses choix politiques les plus sensibles au

19 Note issue de la réunion d'un groupe de personnes-ressources dans le cadre de la Déclaration de politique régionale pour la Wallonie, 9 juillet 1999.

débat public de l'ensemble de ses membres, sous le regard souvent passionné des médias, a pour premier résultat de faire supporter une pression énorme sur ceux qui sont chargés de représenter Ecolo à l'intérieur de ce système. Du coup, le « pas de porte » pour y entrer est d'abord payé solitairement, d'autant que la volonté affichée de jouer collectivement coexiste, comme dans n'importe quelle organisation, avec des stratégies et des ambitions personnelles le plus souvent concurrentes.

Les débats qui sont menés à l'été 1999 sont marqués par un mélange complexe de tensions humaines, organisationnelles et idéologiques qu'il n'est pas toujours facile de démêler. L'accélération que représente l'arrivée au pouvoir impose une mue rapide à un parti qui a certes eu la volonté de s'y préparer, mais qui est désormais beaucoup moins maître de son sort que lorsqu'il était dans l'opposition. Les contraintes de l'actualité et les choix souvent cornéliens imposés par les partenaires de la majorité doivent être rapidement digérés, sans guère laisser de recul. En l'espace de quelques mois, la PME écologiste connaît une croissance fulgurante, sans doute trop rapide. L'urgence gouvernementale n'est propice ni à une réflexion en profondeur sur le mode de fonctionnement du parti, ni à une « socialisation écologiste » des centaines de nouveaux collaborateurs qui sont engagés dans les cabinets Ecolo, mais qui ne deviennent pas membres pour autant.

Même s'il ne s'agit pas de la première négociation à laquelle les verts participent, les discussions pour la formation de l'Arc-en-ciel ont quelque chose d'initiatique. En ce début de grandes vacances, la rapidité avec laquelle Guy Verhofstadt a voulu les conclure laisse les cadres d'Ecolo comme désemparés : ils ne sont pas complètement certains que les résultats des négociations soient à la hauteur des énergies déployées et des attentes politiques qu'ils ont soulevées tout au long de la campagne. Mais par ailleurs, ils sont pour la plupart d'entre eux intimement convaincus qu'il faut « y aller » car une telle opportunité historique risque bien de ne pas se représenter de sitôt… L'expérience de ce hiatus entre les espoirs et les résultats marque leur véritable entrée en politique. Leur première tâche est d'amener l'ensemble du parti à partager ce nouveau savoir de la politique comme un art du possible. Mais cette conviction n'est pas celle de tous les militants et cadres d'Ecolo. La partie de ceux que la presse va appeler les « participationnistes » est loin d'être gagnée.

Le soir du 8 juillet, les journalistes interrogent les délégués régionaux à la sortie du Conseil de fédération qui a lieu à Namur où ils ont assisté à une première présentation des résultats de la négociation par le Secrétariat fédéral. La presse contribue à produire une ligne de partage entre « participationnistes » et « anti-participationnistes ». La journaliste Annick Hovine confronte ainsi le point de vue d'un délégué de la régionale de Mons pour lequel « c'est le moment ou jamais de se mouiller et de répondre aux attentes des électeurs » à celui de Paul Lannoye qui juge le projet d'accord « insupportable, parce que les orientations socio-économiques vont à l'encontre de ce que veulent les Verts[20] ».

Il revient à l'Assemblée générale d'Ecolo de se prononcer définitivement sur la participation ou non aux majorités en négociation. Une première convocation a été envoyée le 2 juillet pour une AG devant se prononcer sur l'accord obtenu en Communauté germanophone. Intitulé « Oser le changement », le programme de la coalition PRL/PFF, PS et Ecolo met en tête de ses priorités le renforcement de la démocratie et des mécanismes de solidarité. La participation est votée sans difficulté par le Conseil de fédération.

C'est pour le 10 juillet, à Louvain-la-Neuve, que les instances du parti convient l'ensemble des membres à venir se prononcer sur le gros morceau, à savoir les participations, ou non, aux gouvernements fédéral, de la Communauté française, et des Régions wallonne et bruxelloise. *Le Soir,* qui paraît le matin même de l'Assemblée générale, fait écho aux interrogations des délégués du Conseil de fédération de l'avant-veille. Louis Genet, secrétaire de la régionale de Liège, spécule sur une renégociation « pour obtenir des garanties plus fortes sur certains aspects de nos compétences chères ». Pour le Brabant wallon, Dominique Junne balance entre désillusion (« la note gouvernementale est floue, peu détaillée et largement teintée de bleu ») et volontarisme (« Ecolo a démontré qu'il était capable d'agir de façon constructive »). Quant à Marie-Rose Cavalier, déléguée namuroise, elle prophétise qu'« approuver ce compromis, c'est accepter de vivre une législature épuisante. C'est accepter de résister continuellement. Va-t-on tenir le coup ? Les autres vont-ils nous supporter ? ».

20 *La Libre Belgique*, 10-11 juillet 1999.

Dans l'ensemble, la presse estime que les verts n'ont pas vraiment le choix, même si elle juge que leur marque n'est pas très forte dans les accords de gouvernement : « refuser aujourd'hui la participation d'Ecolo au gouvernement, ce serait démontrer que l'écologie ne peut être conçue qu'en théorie (…) », écrit ainsi Francis Van de Woestyne dans La Libre Belgique[21].

Les journaux alimentent le suspense – et l'hésitation des militants : « Ecolo, ce samedi, n'aura pas que des comptes à rendre à ses environnementalistes ou aux riverains de Bierset. Il doit aussi rendre des comptes aux enseignants, aux étudiants, aux travailleurs du non-marchand, aux militants syndicaux, aux chômeurs, aux sans-papiers. (…). Ces derniers mois, Ecolo a mené croisade aux côtés des sans-papiers. Il a bataillé sur le thème des 32 heures par semaine. Il s'est fait le relais des chômeurs humiliés par les visites domiciliaires. Dans ces trois dossiers (…) et outre une certaine mollesse en matière d'environnement (la sortie du nucléaire en 2014 fait sourire), l'accord n'apporte rien. Cela n'a pas échappé à certains ténors du parti (comme Paul Lannoye ou Josy Dubié) dont l'avis va compter ce samedi[22]. » Les négociateurs Ecolo, le Secrétariat fédéral, leurs conseillers politiques qui ont eu l'occasion de mesurer la difficulté de la négociation, ne partagent pas ce scepticisme, mais ils sentent bien qu'arracher le soutien de l'Assemblée générale ne sera pas chose aisée. Aussi choisissent-ils de ne pas défendre les accords mais de les présenter de manière « neutre » en présentant leurs résultats au regard du document « lignes de forces » approuvé par le Conseil de fédération avant les élections.

Au matin du 10 juillet, ce sont 700 membres d'Ecolo qui se réunissent dans l'auditoire Socrate de Louvain-la-neuve. Les premiers comptes-rendus débutent à 10 heures. Tandis que Jean-Marc Nollet détaille le fonctionnement du refinancement de la Communauté française, Philippe Defeyt présente l'épure budgétaire au niveau fédéral. C'est ensuite à Isabelle Durant que revient de présenter les avancées obtenues. La Secrétaire fédérale classe les résultats en quatre paquets : les « avancées prioritaires », les points où « la vigilance est nécessaire », « les points où presque tout encore reste à faire » et les « points noirs ». Parmi les « avancées prioritaires », elle relève notamment la mobilité, l'énergie,

21 *La Libre Belgique*, 10-11 juillet 1999.

22 *Le Soir*, 10-11 juillet 1999.

la sécurité alimentaire, la coopération au développement, le refinancement de la Communauté française[23]… La liste des points de vigilance comporte, de son côté, les crédits d'impôts, la question des sans-papiers… Quant à la mise en œuvre d'une taxe CO_2 et plus globalement d'une fiscalité environnementale, la réduction du temps de travail, le moratoire sur les OGM ou le droit de vote des étrangers, autant de thèmes centraux pour Ecolo, ils figurent dans la liste où « presque tout est à faire ». Enfin, *last but not least*, le maintien des centres fermés pour les demandeurs d'asile et l'absence d'une fiscalité sur les revenus mobiliers et d'individualisation des droits sociaux font partie de ce que la secrétaire fédérale considère comme les « points noirs » des accords. Le SF présente ensuite les compétences qui seront dévolues aux écologistes. Il ne mentionne cependant pas l'inflation des postes ministériels qui passent de 19 à 26 dans les entités fédérées francophones, ce qui lui sera reproché par la suite. Comme le pré-accord entre le PS et le PRL avait déjà réparti les mandats ministériels, les portefeuilles accordés aux verts viennent en surcroît. C'est d'ailleurs Gérard Deprez qui aura la formule la plus cinglante, pour dénigrer le gouvernement de la Communauté française, composé de 8 ministres : « Je n'irai pas dans ce gouvernement de pygmées ».

Marcel Cheron, qui a dirigé les négociations à la Communauté française, précise qu'il est important de mesurer les acquis par rapport aux objectifs, c'est-à-dire aux lignes de forces. Mais ce que le chef de file des verts veut mettre en évidence, c'est qu'une négociation ne suffit pas à faire évoluer une culture politique. En outre, même si les influences d'Ecolo sont manifestes dans le texte de l'accord, l'hypothèque principale tient à la question du financement de la Communauté.

À la différence de ce qui a été obtenu au fédéral, jugé décevant, les négociations en Wallonie sont considérées comme « buvables ». José Daras insiste sur ce qu'Ecolo a obtenu, en revenant notamment sur l'accord de Bierset. Si ce dernier est pointé comme un échec, le négociateur wallon insiste sur ce qui a été obtenu notamment du côté de l'énergie, du social et de la santé.

23 Ce point n'est pas repris dans le texte des accords qui sera rendu public. Mais il a fait l'objet d'un accord informel de la part du Premier ministre Guy Verhofstadt (entretien avec Isabelle Durant et Jacky Morael).

Passé ces rapports, le temps des débats s'ouvre. Ceux-ci s'annoncent cruciaux. De 14h à 17h15, des dizaines de militants et de parlementaires se succèdent à la tribune. Magda Alvoet, négociatrice Agalev, fait partie des premières à s'exprimer. Déclarant qu'il faut « oser le changement », elle informe la salle qu'Agalev a voté, massivement, en faveur de la participation. Les journalistes tentent d'apprécier la tendance des votes en fonction des applaudissements. En vain. Les interventions pour ou contre la participation se font toutes acclamer pourvu qu'elles soient éloquentes. *Le Soir* rapporte fidèlement les plus marquantes d'entre elles : « Nous n'avons pas été élus pour offrir un cadeau de septante milliards aux entreprises sans garantie pour l'emploi. Nous n'avons pas été élus pour continuer les visites domiciliaires (des chômeurs), pour maintenir un système fiscal qui favorise les plus riches », déclare le député wallon Pierre Hardy. « Nous avons gagné les élections et perdu les négociations. Mais nous devons être le poil à gratter de la majorité », soutient Christophe Derenne qui fait partie de l'équipe de proches collaborateurs du Secrétariat fédéral. Le député fédéral Olivier Deleuze demande, lui, la participation à tous les niveaux : « Nous sommes entrés par effraction dans la maison d'un vieux couple qui avait tout choisi – qu'est-ce qu'on mange et sur quels fauteuils s'asseoir ». Réplique de son collègue carolo, Paul Timmermans : « je pense plutôt à un dîner chez ma belle-mère, qui m'impose le menu et qui me demande de bien me tenir à table ». José Daras intervient : « si nous n'y allons pas, nous ne pourrons rien empêcher. Nous ne devons pas être le parti qui négocie sans jamais dire oui ». L'intervention d'Henri Simons, enfin, est perçue comme hostile à l'égard de Jacky Morael : « Ecolo doit désigner une vice-Première au fédéral qui dispose d'un recul critique ». Les prises de parole finissent cependant par tirer en longueur. À 17h15, remarquant que le temps finit par lui échapper, Daniel Burnotte, le président du Bureau du Conseil de Fédération, et constatant qu'il reste encore une quarantaine de prises de parole, demande d'y renoncer afin de procéder au vote.

Isabelle Durant se dirige alors à la tribune. Soutenant que la participation se fera partout ou nulle part, elle laisse entendre que le chef de file du parti au sein du Gouvernement fédéral pourrait très bien être « une vice-première plutôt qu'un vice-premier ». La discussion s'engage autour de la

question des ministres, dans une ambiance électrique. Dans un premier temps, le Secrétariat fédéral se retranche derrière la Constitution qui attribue formellement au Roi le pouvoir de les nommer, du moins au fédéral. « Albert, c'est Albert, nous, c'est nous », fulmine quelqu'un dans la salle. C'est alors que Daniel Burnotte, sur proposition de Jean-Marc Nollet, décide finalement d'identifier les « ministrables » par un appel à candidatures… En tout, huit personnes lèvent leur doigt : Olivier Deleuze, Isabelle Durant, Jean-Marc Nollet, Thierry Detienne, Evelyne Huytebroeck, Nicole Maréchal, José Daras et Martine Dardenne. À l'exception de cette dernière, les noms de toutes ces personnes ont été évoqués au cours d'une réunion informelle qui s'est tenue la veille au siège bruxellois d'Ecolo, rue Charles VI à Saint Josse.

Officiellement, le Conseil de Fédération a mandaté le SF pour proposer des noms de ministres. Ce dernier est, dès lors, libre de consulter qui il veut. C'est ainsi que la veille de l'AG de participation, une trentaine de personnes s'étaient ainsi réunies dans les locaux bruxellois, s'entassant dans la salle de réunion plutôt étroite. C'est durant cette réunion, à laquelle Henri Simons n'a pas été convié, que les premiers choix se sont faits. L'objectif de la rencontre était également de mettre Paul Lannoye et Philippe Defeyt face à leurs responsabilités. À ce moment, leur volonté de briguer ou non un mandat ministériel restait toujours une inconnue. Critiquant les accords obtenus, Lannoye, qui avait fait part à Morael quelques mois plus tôt de sa disponibilité pour un poste de ministre fédéral[24], finit par se rétracter, imité par Defeyt. Initialement pressenti comme ministre, Marcel Cheron annoncera à son tour son souhait de ne pas le devenir, mais pour des raisons personnelles et non politiques. Ces renoncements en cascade ouvrent la voie à Jean-Marc Nollet, qui se donne vingt-quatre heures pour réfléchir.

Dans la foulée, d'autres noms sont ajoutés, qui composeront l'essentiel des doigts qui se lèveront, le lendemain, à l'appel lancé par Daniel Burnotte. Il ne reste qu'un seul doute, celui de la candidature de Jacky Morael. Sa décision, Jacky la prendra le lendemain.

Alors que son sens aigu de la politique a mis Ecolo sur les rails de la victoire, le sénateur liégeois accepte finalement, le samedi 10 juillet 1999,

24 Courrier échangé entre Paul Lannoye et Jacky Morael, 8 juillet 1999.

dans un restaurant italien de Louvain-la-Neuve, de renoncer à devenir le premier vice-premier ministre écologiste de l'histoire de Belgique. Pourquoi ? « Le sacrifice de Jacky », selon l'expression formulée en septembre 1999 par Jacques Bauduin, est le résultat d'une accumulation de facteurs. Le premier réside dans les résultats de la négociation. Morael, qui a su faire entrer Ecolo dans le jeu des partis et se faire respecter par ses pairs présidents de parti, est en quelque sorte identifié à un système que les verts tout à la fois abhorrent et jalousent, parce qu'ils savent que s'ils ne veulent pas lui ressembler tout à fait, ils doivent en adopter au moins une partie des codes et des méthodes, qu'elles leur plaisent ou surtout qu'elles ne leur plaisent pas. Dans la dernière ligne droite des négociations, le secrétaire fédéral a par ailleurs lui-même admis que leurs résultats n'étaient pas satisfaisants pour les verts. Communication maladroitement destinée à faire pression une dernière fois sur les partenaires ou acte manqué ? Le résultat est là : Jacky Morael est tenu comme un des premiers responsables de la maigreur des avancées vertes. Le priver d'un poste de vice-premier et lui préférer une femme, sa colistière Isabelle Durant, c'est aussi donner des gages de « politique autrement » aux militants qui risquent de voter contre la participation. Une idée chaudement défendue en coulisses par un certain bruxellois : Jacques Bauduin. C'est le second facteur. Enfin, il s'agit également de calmer la régionale de Bruxelles qui est en pleine ébullition. La veille, son Assemblée générale a exprimé sa colère contre le fait que les socialistes et les libéraux bruxellois n'ont consenti qu'un secrétaire d'État aux écologistes bruxellois, alors qu'Ecolo est désormais le deuxième parti de la capitale, devant le Parti socialiste de Philippe Moureaux qui a mangé sa parole de rester dans l'opposition au cas où il serait dépassé par les verts[25]. Jacky Morael est suspecté de n'avoir pas suffisamment protesté contre le « pas de porte » exigé par les socialistes et les libéraux bruxellois. Le matin de l'AG, c'est un Olivier Deleuze éminemment troublé qui fait part à Jacky Morael du mécontentement bruxellois et des risques qu'il fait courir à la participation d'Ecolo[26].

25 Dans *Le Soir* du 12 juillet, le journaliste Luc Delfosse rapporte que devant le congrès de participation du PS, Philippe Moureaux concède « j'ai dû jouer les mauvais rôles. C'est vrai j'ai enfoncé la porte, François-Xavier de Donnéa a mis la vaseline et c'est Isabelle Durant qui est passée ».

26 Entretien avec Jacky Morael. Christian de Bast rapporte les mêmes éléments (Christian de Bast, *Ecolo au pouvoir*, *op. cit.*, p. 10).

À midi donc, ce 10 juillet, en déjeunant avec ses collègues secrétaires fédéraux Isabelle Durant et Jean-Luc Roland, le coordinateur du Conseil de Fédération, Daniel Burnotte et Magda Aelvoet, la future ministre Agalev de l'Environnement, il lance cinq mots, sans doute parmi les plus lourds de son existence, à Isabelle Durant : « vas-y, ce sera toi »[27]. Et lorsque trois heures plus tard, il voit sa voisine lever son carton pour signifier sa candidature, son regard « trahit un intérieur broyé[28]. »

Le « sacrifice de Jacky » est-il déterminant ? Difficile à établir avec certitude. Quoi qu'il en soit, la participation est acceptée par l'AG. D'abord dans leur ensemble, dans un vote indicatif : 393 oui et 296 non. Ensuite, de manière décisionnelle pour le fédéral (413 oui, 272 non), la Communauté française (492 oui, 155 non) et la Région wallonne (340 oui, 140 non). Survient la rebuffade des membres bruxellois qui de justesse rejettent la participation au gouvernement bruxellois. L'Assemblée générale exulte un moment de la fierté manifestée à l'égard des socialistes et des libéraux, « parce que l'incident bruxellois a passé pour l'indice définitif, visible (et ressenti par tous les verts), que tout était scellé entre PS et PRL, et qu'Ecolo, l'intrus, l'invité surprise du 13 juin, n'aurait pu retrouver que des plans esquissés d'avant scrutin[29] .» D'aucuns nourrissent l'espoir d'une renégociation. Mais très vite, celui-ci se dégonfle. Morael juge « indéfendable, de renoncer à participer à des gouvernements, de nous y battre pour faire passer nos idées, pour un poste de ministre que nous n'avions pas dans le gouvernement bruxellois », comme il le dira en septembre 2001[30]. C'est Henri Simons que Jacky vise, en filigrane, estimant qu'il est est derrière la cabale montée contre lui, afin d'éviter que Durant ne devienne ministre bruxelloise à sa place. Il est 19 heures, les militants se dispersent dans les restaurants de Louvain-la-Neuve tandis que les secrétaires fédéraux interviennent en direct dans les JT. Les délégués au Conseil de Fédération ne s'éloignent pas. Ils vont devoir désigner les ministres régionaux et communautaires dans la soirée.

27 CHRISTIAN DE BAST, *Ecolo au pouvoir*, *op. cit.*, p. 10 , p. 9.

28 *Ibid.*, p. 20.

29 *Le Soir*, 12 juillet 1999.

30 CHRISTIAN DE BAST, *Ecolo au pouvoir*, *op. cit.*, p.21.

Jacky Morael et Isabelle Durant, lors du vote de participation par l'AG du 10 juillet 1999 (Photo Belga).

Dans les interviews qui suivront la mise en place de la coalition Arc-en-ciel, Jacky Morael reviendra sur l'AG du 10 juillet, et son renoncement à un poste ministériel. Malgré ses dénégations, l'homme est blessé. Un drame familial – le décès inopiné de sa fille – l'a encore un peu plus meurtri en août. Estimant avoir capté sur lui les ressentiments et insatisfactions accumulées avec les négociations, il hésite à se représenter à un nouveau mandat de SF, l'actuel arrivant à son terme le 28 novembre. Finalement, le 29 octobre 1999, Jacky annonce qu'il ne se représentera pas, « pour des raisons qui sont strictement personnelles, à 80 % ».

L'assemblée générale de juillet 1999 laissera beaucoup de traces. L'apprentissage de la participation gouvernementale et de tout ce que cela implique comme négociations, compromis et renoncements, est difficile pour Ecolo, ce parti « qui n'était pas attendu ». L'assemblée cristallise ces tensions, dont les échos résonnent dans la presse, les journalistes étant présents dans la salle durant les débats. C'est d'ailleurs le journaliste du Soir, Pierre Bouillon, qui en septembre résumera le mieux la chose :

« La démocratie directe a toutes les vertus du monde. Et les écologistes ont sans doute procédé à une analyse honnête et attentive des textes. Mais il y a dans toute réflexion collective, une part d'émotionnel qui peut dévier vers l'imprévu ou l'improbable un pronostic que l'on jurait en béton a priori[31] .» Des inimitiés naîtront de ce moment sur lequel l'histoire interne entretiendra une mémoire troublée. Loin d'être pourtant le fruit d'un travail anticipé, les résultats de l'AG et les décisions personnelles sont avant tout les conséquences d'un moment où des chocs non prémédités se réalisent.

31 *Le Soir*, 17 juillet 1999.

CHAPITRE 12

LE SYSTÈME D'ACTION À L'ÉPREUVE

Isabelle Durant et Guy Verhofstadt sur les bancs du Parlement. L'entrée en matière des écologistes au sein de la coalition Arc-en-ciel portera d'entrée de jeu sur des dossiers difficiles comme l'asile et l'immigration (Photo Belga).

ENTRE SYSTÈME ET MONDE VÉCU. DIOXINE, ASILE : LA SOCIÉTÉ DU RISQUE EST INÉGALITAIRE

Ecolo se lance dans l'expérience du pouvoir. Mais le déroulé de l'AG contribue à instaurer d'emblée un climat de méfiance dans la coalition. Comme le note *Le Soir*, les « partenaires » ont été vilipendés, notamment comme « porteurs de comportements politiques d'un autre âge » et comme autant « de menaces ouvertes sur les secteurs 'faibles' (profs, sans-papiers, chômeurs, etc.) dont Ecolo s'est fait le bouclier ». L'analyse de Pierre Bouillon est prémonitoire : « On y va, donc. Mais… méfiants. Et cette méfiance, vive, déclarée, porte sur les partenaires comme sur cette poignée d'écolos qui vont s'intégrer dans ces trois (ou quatre) exécutifs. Si Jacky Morael ne s'est pas déclaré ministrable, samedi, c'est parce qu'il savait que les siens allaient renâcler. Négociateur pour le fédéral, il est coauteur (…) d'un texte jugé faible. Il le paye cash, à la manière d'un paratonnerre, et dans la foulée, il paie son label de pragmatique d'entre les pragmatiques, de participationniste d'entre les participationnistes. Ceci pour dire que pour les ministres verts, l'exercice d'équilibre entre les commandements écologistes et la solidarité gouvernementale sera difficile, périlleux et, à l'occasion, fatal. »

Verhofstadt tient cependant sa majorité. Le dimanche 11 juillet, celui qui est encore formateur se rend au château de Laeken pour soumettre au Roi une liste de ministres fédéraux que celui-ci nommera officiellement dès le lendemain. Isabelle Durant devient la première vice-première ministre écologiste de l'histoire de Belgique. La compétence de la mobilité est créée pour chapeauter les secteurs traditionnels des transports et de la sécurité routière. Oliver Deleuze est nommé secrétaire d'État à l'Énergie et au Développement durable. Pour Agalev, Magda Aelvoet deviendra ministre de l'environnement et de la santé, et est accompagnée par Eddy Boutmans, secrétaire d'État à la coopération au développement. Les verts flamands ont accepté que le titre de vice-première soit porté par Isabelle Durant en échange de la présence de Magda Aelvoet au « kern », qui réunit les vice-premiers ministres autour du premier ministre et qui effectue les principaux arbitrages politiques du gouvernement fédéral.

À la Région wallonne, José Daras reçoit la responsabilité de vice-président du gouvernement wallon ainsi que les portefeuilles de la mobilité et de l'énergie. Son collègue liégeois Thierry Detienne est ministre des affaires sociales et de la santé. Nicole Maréchal, une troisième liégeoise, siège au gouvernement de la Communauté française comme ministre de la jeunesse et de la santé, tandis que le jeune Jean-Marc Nollet (il vient d'avoir 29 ans) est ministre de l'enseignement fondamental et de l'enfance. Ces appellations officielles – au demeurant déjà fort longues – ne résument que l'essentiel de leurs attributions qui, au niveau fédéral, font par ailleurs l'objet d'un arrêté royal. En ce qui concerne Isabelle Durant, il fera l'objet d'une longue bataille politique qui ne sera clôturée qu'en décembre.

En plein mois de juillet, la priorité de ces ministres est de constituer leurs équipes de collaborateurs rassemblés au sein des cabinets. Ceux-ci, en fonction du niveau de pouvoir et des compétences exercées, peuvent être plus ou moins bien fournis. L'équipe d'Isabelle Durant comptera pas moins de 80 personnes, celle d'Olivier Deleuze en aura bien moins. Pour recruter ce personnel, chaque ministre peut faire appel à son administration ou aux parastataux et entreprises publiques autonomes de sa compétence, qui « détachent » des collaborateurs au sein des cabinets. Il peut également recruter directement en dehors de l'administration. En tout, près de 280 personnes sont ainsi engagées de juillet à décembre 1999. Le défi n'est pas mince. Pour le relever, les ministres verts peuvent compter sur l'appui d'une cellule « Ressources humaines » coordonnée par Christophe Derenne, France D'Hollander et Laurent Collet. Ils gèrent les candidatures spontanée et les fichiers de personnes repérées en fonction de leurs compétences, notamment dans le cadre des États Généraux de l'Écologie Politique. Les membres d'Ecolo n'y sont pas majoritaires, loin de là, ce qui nourrira en grande partie injustement l'idée de « cabinettards » prenant le pouvoir sur la démocratie interne[1].

Face à cette expérience inédite pour eux, les écologistes apprennent en marchant. Quelques mois auparavant, Christophe Derenne et Jean-Marc Nollet se sont rendus au cabinet de la ministre française Dominique Voynet qui les a conseillés sur la structuration des cabinets. La mise en

1 Selon une estimation effectuée par les auteurs, au cours de l'AG de mars 2002, pas plus de 10 % des membres participants à l'AG œuvraient dans un cabinet Ecolo.

route des dispositifs belges est menée tambour battant durant le mois d'août 1999. Le nombre de candidats qui postulent spontanément est immense : 5000 candidatures sont reçues. Surtout, les besoins ne se révèlent vraiment qu'au fur et mesure. Les profils de postes sont définis en cours de route tandis que les premiers dossiers arrivent dans des cabinets parfois à peine formés, voire pas du tout. L'objectif affiché est de jouer la pluralité. Les cabinets fédéraux d'Ecolo sont plurilingues. Au moins 1/3 chez Durant, plus de la moitié chez Deleuze. Mais les femmes y sont insuffisamment représentées (moins d'un tiers) sauf dans les cabinets Agalev, proches de l'équilibre entre genres. Lorsqu'en octobre la cellule est dissoute, les personnes non retenues rejoignent la réserve de recrutement d'Ecolo tandis qu'un réseau de personnes-ressources des commissions du parti est mis en place afin d'assurer un échange continu.

Jacky Morael et Dominique Voynet. La participation des écologistes français au gouvernement Jospin aura permis aux écologistes belges d'aller découvrir, in situ, le fonctionnement d'un cabinet ministériel (Photo Belga).

DE LA « FIN DES IDÉOLOGIES » À « L'IDÉOLOGIE DE LA COMMUNICATION »

Les premiers pas des ministres sont l'occasion pour eux de se rendre compte que derrière les ors des façades officielles se trouvent des couloirs aux placards encombrés. Le 12 juillet 1999, Isabelle Durant découvre les locaux de ce qui sera son cabinet, au 63-65 rue de la Loi. Son prédécesseur, le socialiste liégeois Michel Daerden, l'y accueille avec un bouquet de fleurs et un vibrant « ça va aller, Madame » dont la chaleur contraste avec le vide des armoires du cabinet. Dans cet ancien hôtel particulier du roi Léopold II, rare témoin de la splendeur passée du Quartier Léopold, il ne reste en tout et pour tout que sept ordinateurs en ordre de marche, aux disques durs vides. Les dossiers sont inexistants, même si dans un tiroir, un collaborateur découvre le texte d'un accord pré-électoral, « répartissant les influences entre le PS et le PRL, poste par poste, nom par nom, dûment signé pour la province de Liège[2]. »

Pour Olivier Deleuze, le tout frais émoulu secrétaire d'État à l'Énergie et au Développement durable, la participation commence sur les chapeaux de roue, par une décision apparemment anodine. Le 14 juillet, deux jours après la prestation de serment du nouveau gouvernement fédéral, Deleuze et son chef de cabinet, Luc Barbé, apprennent de leur administration qu'au dernier jour de son mandat, Elio Di Rupo, qui était encore ministre de l'économie du gouvernement Dehaene en affaires courantes, avait chargé celle-ci d'octroyer à l'entreprise carolorégienne Alstom une licence d'exportation de matériel nucléaire vers le Pakistan. Le socialiste montois avait lui-même reçu deux jours plus tôt, le 9 juillet, le dossier du prédécesseur d'Olivier Deleuze au secrétariat d'État à l'Énergie, le social-chrétien Jean-Pol Poncelet. Deleuze et Barbé découvrent que celui-ci a laissé dormir la demande de licence depuis le 1er avril, date à laquelle la Commission d'avis pour la non-prolifération des armes nucléaires (CANPAN), une commission administrative d'experts, l'avait sanctionnée d'un avis positif, suite à un lobby intensif d'Alstom, alors que deux mois plus tôt, le 19 février, la même commission s'y était opposée. Le dossier sent le soufre. L'appareillage produit par Alstom est destiné à une centrale nucléaire pakistanaise.

2 ISABELLE DURANT, *À ciel ouvert., op. cit.*, p.18.

Or, n'étant quasiment plus utilisée pour produire de l'électricité, cette centrale offrait de nombreux atouts pour la production de plutonium militaire. Le risque de double usage civil et militaire apparaît donc comme réel. Aux yeux d'Olivier Deleuze, et comme la loi le prévoit, il ne peut être question de livrer de la technologie nucléaire à double usage à un pays qui vient de se doter de l'arme atomique. Pays, qui plus est, en conflit larvé avec son voisin indien.

Face aux informations reçues, la décision de suspendre la licence vers le Pakistan est rapidement prise. Cependant, le cabinet n'est pas encore formé. Et ne dispose pas non plus de locaux. Qu'à cela ne tienne. Luc Barbé se rend à ce qui est devenu son ancien bureau, au sein du groupe Agalev-Ecolo à la Chambre et y rédige la première instruction adressée par le secrétaire d'Etat à son administration. Le coup d'envoi est donné[3].

Comme Deleuze se doute que la partie ne sera pas facile avec les autres partis de la majorité, mais que personne ne pourra publiquement lui reprocher de ne pas autoriser cette exportation vers une zone à risques, il prend la décision de porter le dossier à la connaissance de la presse. C'est ainsi que le 20 août 1999, la « Une » du Soir annonce la décision d'Olivier Deleuze de suspendre la licence, information qui lui a été apportée par un « vent favorable ». En pleine période de vacances, les médias se délectent du « premier contentieux idéologique[4]» du nouveau gouvernement. Dans la majorité, le PS gêné aux entournures par la décision tardive de Di Rupo en pleine période d'affaires courantes, ne siffle mot. En revanche, les libéraux francophones montent au créneau pour défendre une entreprise wallonne implantée dans une zone économiquement sinistrée[5]. Le président du PRL, le hennuyer Daniel Ducarme, parle de motivation de nature « symbolique[6]. » Le responsable de la rubrique économique de La Libre Belgique, Pierre Loppe, fait valoir que « le gouvernement précédent a pris des précautions avant de dire oui, s'assurant notamment de l'avis favorable de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique ». L'éditorialiste affirme

3 LUC BARBÉ, *La Belgique et la bombe*, Namur, Etopia, 2014, p. 177.

4 *Le Soir*, 20 août 1999.

5 Il s'agit en réalité d'un département des Ateliers de constructions électriques de Charleroi (ACEC), ancien fleuron de l'industrie wallonne, vendu à Alstom.

6 *La Libre Belgique*, 24 août 1999.

que dans le chef d'Olivier Deleuze, « cette impulsivité faussement angélique a trahi (…) une méconnaissance des mécanismes du pouvoir et un mépris de la responsabilité ministérielle ». Les jours qui suivent l'annonce de la suspension, plusieurs ambassades (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Suède, Allemagne, Australie…) invitent discrètement Olivier Deleuze à ne pas revenir sur sa décision[7]. Initialement prévu au 3 septembre, le Conseil des ministres chargé de se pencher sur cette question est repoussé à la semaine suivante. Le 10 septembre, lorsqu'il se réunit, la discussion est tendue. Après quelques passes d'armes, la décision finale tombe : la licence est accordée à condition que le Pakistan respecte les conditions les plus strictes de l'AIEA qui, de surcroît, seront désormais appliquées à l'ensemble des exportations de matériel nucléaire belge. Sur le fond, la victoire est totale pour l'écologiste : le matériel ne sera jamais exporté, parce que le Pakistan refusera toujours de se soumettre aux conditions de l'AIEA. Mais elle a un prix symbolique élevé : la responsabilité de l'octroi des licences est désormais attribuée conjointement aux ministres de l'économie et des affaires étrangères. Sur le moment, Olivier Deleuze pense que seul importe le résultat. Mais la presse flamande considère qu'il s'agit du premier camouflet infligé à un ministre vert, privé d'une partie de ses compétences, alors que ce dernier a raison sur le fond. En 2004, la presse internationale fera d'ailleurs ses gros titres sur la manière dont Abdul Qaader Khan, le père du programme nucléaire pakistanais, est parvenu à importer du matériel dans le plus grand secret, en tablant sur des complicités à plusieurs niveaux, notamment belges[8]. Mais dans la presse belge, on ne trouvera guère de rappel de l'intervention alors jugée donquichottesque du secrétaire d'État écologiste à l'énergie[9].

De son côté, le premier dossier que doit traiter la nouvelle ministre de la Mobilité est… l'éclipse solaire annoncée pour le 11 août et qui doit plonger dans l'obscurité une partie de la province du Luxembourg. Un plan de mobilité privilégiant l'information et la concertation est mis en place en coordination entre le cabinet Durant, le ministère des transports et la SNCB. Les fédérations de camionneurs sont heureusement surprises

7 LUC BARBÉ, *Kernenergie in de Wetstraat, dissectie van de deals*, 2011, p. 5-9, [en ligne], https://www.lucbarbe.be/nl/boeken/kernenergie-de-wetstraat.

8 Pour plus de détails, voir LUC BARBÉ, *La Belgique et la bombe*, Namur, Etopia, 2014.

9 *La Libre Belgique*, 26 août 1999.

par le refus de la nouvelle ministre d'interdire la circulation des poids lourds dans cette région. « Cette femme, c'est un homme », affirme tout en finesse un communiqué d'une fédération de camionneurs repris par la presse[10]. Ce qu'Isabelle Durant ne sait pas, c'est que dès le lendemain matin de sa désignation, une réunion de crise a été organisée en urgence au sommet de la SNCB.

Le démarrage de sa collègue Magda Aelvoet est plus difficile. La ministre de l'Environnement et de la Santé publique doit gérer la sortie de la crise de la dioxine. En plein mois d'août, la presse l'accuse de mettre à mal l'économie belge à la suite de sa signature d'un arrêté ministériel imposant une interdiction d'exportation des produits contenant plus de 2 % de graisses animales et non pourvu d'un certificat attestant qu'ils ne contiennent pas de trace de dioxine[11]. Deux jours plus tard, elle porte ce seuil à 20 %, mais le mal est fait. La ministre verte est accusée de cafouillage, alors qu'elle cherche à rassurer les autorités européennes qui redoutent que la Belgique continue d'exporter des produits contaminés. La mise en place de l'Agence pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) mobilise d'emblée toute son énergie ainsi que celle de ses collaborateurs.

Le clivage entre les médias du Nord et du Sud apparaît encore plus crûment dans le dossier éminemment sensible de l'asile. En cette fin de millénaire, des dizaines de milliers de réfugiés affluent vers la Belgique chaque année, que ce soit pour échapper à des dictatures ou tout simplement pour connaître une vie meilleure[12]. En 1998, Semira Adamu, une jeune Nigériane, qui a été déboutée de sa demande, est morte étouffée par des policiers durant le vol qui la renvoie vers son pays d'origine. Une fois encore, l'État a été placé au pilori pour son incapacité à protéger des personnes incapables de se défendre. Face à ces situations, Ecolo n'a pas manqué d'être présent aux côtés des nouvelles organisations de sans-papiers réclamant une modification de la politique d'asile de la Belgique. Tout au long des années nonante, les écologistes n'ont jamais cessé de témoigner d'une sensibilité particulière sur les enjeux liés aux réfugiés, à leur accueil et à leur expulsion. Lors de l'AG de participation de juillet, Isabelle Durant avait d'ailleurs pointé la

10 *Le Matin*, 6 août 1999.

11 *La Libre Belgique*, 9 août 1999.

12 En 1999, la Belgique a accueilli plus de 35.000 réfugiés et plus de 42.000 en 2000.

question des centres fermés comme étant un point noir subsistant entre Ecolo et ses futurs partenaires de majorité.

La question des réfugiés fait donc l'objet d'âpres discussions au moment de la négociation gouvernementale et dès les premières semaines du gouvernement fédéral. Les verts n'ont certes pas obtenu la fin des centres fermés pour demandeurs d'asile, mais bien une promesse de régularisation des sans-papiers ainsi que de révision de la procédure d'asile. Le 23 septembre 1999, Ecolo et le PS doivent se serrer les coudes pour arracher des libéraux ainsi que des socialistes flamands un accord prometteur, à défaut d'être pleinement satisfaisant. Il prévoit que la procédure d'asile sera simplifiée et qu'une grande opération de régularisation sera organisée. C'est ainsi qu'au bout de trois ans, pas moins de 50.000 sans-papiers pourront sortir de la clandestinité (une réforme attendue depuis des décennies), mais la grande réforme de l'asile ne verra pas le jour. Elle ne sera réalisée que par à-coups, par la voie d'arrêtés royaux. En revanche, les centres fermés – dont Ecolo a demandé en vain la fermeture – seront maintenus et l'aide sociale versée par les CPAS transformée en aide en nature, délivrée dans les centres ouverts pour demandeurs d'asile qui seront implantés sur l'ensemble du territoire.

Le 30 septembre, les associations de défense des sans-papiers ont tout juste le temps d'exprimer une satisfaction mitigée[13] qu'elles apprennent que la police a effectué dans l'urgence un renvoi par avion militaire de septante-quatre Tziganes à destination de la Slovaquie. Les ministres verts sont mis devant le fait accompli par leur collègue de l'Intérieur, le libéral francophone, Antoine Duquesne. Pour l'aile flamande et libérale de la majorité, à l'exception d'Agalev, il s'agit simplement d'appliquer la loi. Les médias flamands ne partagent pas la commotion de leurs collègues francophones qui relaient l'émoi des associations humanitaires et de défense des sans-papiers. Au sein du Kern, l'ambiance est mauvaise. Ecolo, qui a diffusé un communiqué demandant un arrêt de toute expulsion, est au centre du maelström. Tandis que le PS veut l'objectivation et non le report, le SP est furieux sur l'agitation des verts tandis que le PRL refuse de bouger d'un poil. C'est Jacky Morael qui téléphone à Guy Verhofstadt pour tenter de trouver une solution à un problème qui prend de l'ampleur au

13 *Le Soir,* 25 septembre 1999. Le quotidien parle de la satisfaction du Centre pour l'Egalité des Chances et de la Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers (CIRÉ).

sein d'Ecolo[14]. Ce que Morael constate, c'est que Verhofstadt est avant tout calé sur l'opinion publique flamande. Pour le Premier ministre, personne ne s'offusque de ces expulsions. Comme il n'y a pas de mobilisation ou de protestation, c'est qu'il n'y a aucun problème. Morael entreprend alors, aidé en cela par Alain Gerlache qui est le porte-parole du libéral flamand, de faire en sorte que celui-ci ne puisse se couper de ce qui se dit aussi en Wallonie et à Bruxelles, où les réactions sont très différentes. Morael sera très clair à l'égard de l'hôte du 16 : « Ok, le premier avion est parti, on ne va pas le faire revenir, c'est irréversible. Mais si les deux autres partent, le gouvernement saute[15]. ». Verhofstadt finit par lui donner son accord, à la condition qu'Ecolo se taise à ce sujet.

En interne d'Ecolo, le débat est tendu. Un Conseil de Fédération extraordinaire est convoqué le 4 octobre. Les associations de défense des sans-papiers s'invitent à l'Arsenal à Namur où celui-ci se tient. Elles accusent Ecolo de complicité passive avec une opération de police assimilée à une « rafle » qui rappelle, selon elles, les pires heures de l'histoire européenne. Il est vrai que la police fédérale a usé de motifs fallacieux pour convoquer les familles dans ce qui semblait être un contrôle de routine… Pour Isabelle Durant et Olivier Deleuze, l'épreuve est d'autant plus cruelle que dès le début de leurs parcours militants, ils se sont engagés dans la lutte pour la reconnaissance des droits des étrangers. Inversement, au sein du gouvernement, certains n'hésitent pas à les accuser de complicité passive avec les soi-disant réseaux de passeurs qui véhiculent les réfugiés en Belgique : « tu veux les chiffres ? Tu vas les défendre ! Tu trouves ça normal des Afghans ou des Kazakhs qui arrivent par centaines ? Tu es complice de ces réseaux ! », leurs lancent leurs collègues au gouvernement[16]. Au fil des mois, le dossier de l'asile met d'autant plus les ministres verts dans une situation délicate qu'ils sont amenés par leur parti à prendre publiquement position en faveur des thèses des associations, sans se désolidariser de l'action de la majorité. Dès le mois d'octobre 1999, la Vice-première ministre socialiste Laurette Onkelinx commence à suspecter publiquement sa collègue écologiste de manquer de solidarité

14 *Le Soir*, 7 mars 2003.

15 JACKY MORAEL, *Conversations au bord du précipice. Entretiens entre Jacky Morael et Marc Oschinsky*, Liège, Luc Pire, 2003

16 ISABELLE DURANT, *À ciel ouvert, op. cit.* p.102.

gouvernementale et de s'exprimer davantage à l'extérieur du gouvernement, en relais des associations, qu'à l'intérieur, dans la confrontation avec les autres partis de la majorité.

Tout au long de la législature, la politique d'asile et d'immigration sera un point sensible créant frictions et tensions entre les partenaires. Ecolo identifie clairement le sujet comme emblématique du renouveau que les verts souhaitent apporter : « On ne peut pas parler de nouvelle culture politique si l'on rate l'opération de régularisation. Elle est capitale tant pour les principes que pour l'image qu'on donne de notre État » résume, début 2000, Philippe Defeyt alors secrétaire fédéral[17].

Au départ, la « société ouverte » envisagée par l'Arc-en-ciel vise à protéger les personnes exposées à des violences. Dans les mois qui suivent, la « Note d'orientation relative à une politique globale en matière d'immigration » du ministre de l'Intérieur Duquesne, complétée par les propositions du ministre de l'Intégration sociale Vande Lanotte, approfondit l'approche notamment autour du statut des mineurs en exil non accompagnés (MENA) et de l'expulsion des étrangers en situation irrégulière sur le territoire belge. L'émotion suscitée par la mort de Semira Adamu en 1998 a ouvert le débat sur les méthodes d'expulsion employées par les policiers. Souhaitant sortir de circulaires plus ou moins secrètes où l'usage de la force n'était pas un tabou, le cabinet Durant propose, en avril 2000, une nouvelle circulaire ministérielle encadrant les modalités d'expulsion, organisée autour de deux axes majeurs à savoir la primauté du commandant de bord et l'utilisation exceptionnelle de la contrainte. Un terme est donc mis à l'usage qui voyait l'utilisation d'un coussin, placé sur les voies respiratoires, pour forcer à calmer les expulsés se rebellant. L'administration de calmants se voit également désormais interdite.

L'autre dossier lié à la justice qui émaille les premiers mois de la coalition Arc-en-ciel est celui de la procédure de comparution immédiate. En novembre 99, Ecolo se heurte au Ministre de la Justice Marc Verwilghen autour du projet de « snelrecht » ou « justice rapide ». Visant principalement à réprimer rapidement les actes de petite délinquance, sur le modèle d'un tribunal des flagrants délits, cette procédure est voulue d'autant plus

17 *Le Soir*, 17-18 juin 2000.

rapidement par le Ministre qu'elle viendrait aider au maintien de l'ordre durant l'Euro 2000 de football, se déroulant en Belgique. Or, pour les écologistes, le projet du ministre de la Justice « ne correspond pas à l'accord de coalition ».

Avant le passage en Conseil des Ministres, l'objectif d'Ecolo est de faire monter la pression tout en œuvrant à la concertation et à la mise en place d'auditions au Sénat. En terme de communication, c'est à Isabelle Durant qu'échoit la responsabilité de faire part des inquiétudes de fond.

Le dossier est d'autant plus difficile que la rhétorique, les affrontements symboliques et le climat détestable créés autour du dossier contrastent avec le fond du dossier, où des avancées significatives pourraient éventuellement se dégager des compromis recherchés. La succession et l'alternance d'inter-cabinets, de kerns et de conseils restreints en novembre attestent de cette volonté d'avancer. Des rencontres informelles, où plusieurs points sont abordés, permettent aussi de comprendre les positions de chacun.

Rencontrant en avril 2000 Louis Michel, Isabelle Durant et Jacky Morael profitent d'ailleurs de l'occasion pour mettre le point de la régularisation des sans-papiers sur la table. Dans les négociations sur ce terrain tendu, le PRL n'apparaît pas aussi rigide que le VLD. Louis Michel, qui est demandeur de contacts nourris autour d'options « non conservatrices », déclare notamment aux deux écolos son intention de relancer l'objectif du droit de vote de tous les étrangers, après les élections communales. La difficulté est cependant accentuée par les propositions non concertées de Verhofstadt, en matière d'accueil à la frontière et de liste de pays sûrs. Enfin, la tonalité des débats en inter-cabinets et en gouvernement suppose de la part des écologistes une capacité de réplique et de proposition de nature technique et pragmatique, vu les impérieux et indéniables problèmes de gestion : « il ne s'agit pas d'une joute idéologique ». Pour les verts, il est capital d'obtenir des avancées sur l'effectivité de l'opération de régularisation, la sortie des MENA des centres fermés, l'application effective de la législation en matière de naturalisation, l'observatoire des migrations, l'ouverture de la question d'une politique d'immigration…, face au probable recadrage de la politique d'asile. Mais les verts sont aussi confrontés, de par leurs partenaires, à l'exigence d'une éthique de la responsabilité, vu les

impératifs de la gestion publique de flux importants de population. S'agit-il ou non de rechercher une rupture de la majorité fédérale à l'occasion des compromis envisagés en matière d'asile et dossiers connexes ? De manière pragmatique, la direction verte doit choisir où placer la barre : très haut, hors d'atteinte des compromis envisageables ou, suffisamment bas pour trouver un compromis, permettant en particulier la bonne fin de l'opération de régularisation et la préservation de la politique d'asile ? C'est ce dernier objectif qui fera le consensus.

En termes de rapports de force, les écologistes souhaitent éviter d'apparaître seuls. D'autant plus qu'Agalev, pour sa part, ne semble pas avoir de problèmes avec le principe de la justice rapide. Le PS, de son côté, se place dans une optique de spectateur : « si Ecolo prend l'initiative, on le laisse faire et on le regarde se débrouiller ». Les auditions sont chargées de faire émerger l'unanimité du secteur tout en essayant d'*éviter la possibilité de majorité alternative qui, en outre, pourrait se voir augmentée du Vlaams Blok*.

Cependant pour la direction écolo, sur ce type de sujet comme sur d'autres, les relations avec les « relais d'opinion » deviennent de plus en plus tendues au fur et à mesure que ces derniers s'engagent dans la critique radicale de l'action des gouvernements. Or, ce sont précisément ces relais qui sont considérés comme pouvant aider à modifier le rapport de force. Les effets de cette radicalisation du discours sont donc perçus négativement par le parti, ce qui soulève la question classique que rencontre un parti-mouvement au gouvernement : « A-t-on perdu le contact structurel ? A-t-on cru trop vite qu'ils étaient nos partenaires et alliés naturels dans nos stratégies? ». Dès lors, l'espoir est mis dans un projet de « refondation-remobilisation-recomposition », sur lequel nous reviendrons et qui vise à créer un lieu de contact avec la société civile, pour la définition de stratégies communes.

Ces premières escarmouches mettent au grand jour les multiples conflits de loyauté dans lesquels sont pris les ministres verts et particulièrement, la Vice-première ministre Isabelle Durant qui doit relayer les positions écologistes – et indirectement celle des associations – au sein du « kern ». En l'espace de quelques semaines, elle quitte le rôle consensuel et accessible qu'elle jouait au secrétariat fédéral pour occuper une fonction lointaine et conflictuelle dans le gouvernement fédéral. Le gouvernement, ce n'est pas

le parti. Le premier représente les membres, le second représente l'Etat, comme le découvre un peu surpris, un militant qui, un vendredi soir, se voit refuser le droit d'accompagner la ministre verte dans sa voiture de fonction sur le chemin du Secrétariat fédéral élargi qui se réunit à Namur[18]. Cette anecdote est cependant représentative d'un état d'esprit qui n'a pas changé avec la participation. Nombreux sont encore ceux chez Ecolo qui conçoivent la participation des verts sous l'angle d'une rupture radicale avec un vieux monde. Ainsi, dès octobre 1999, Jacques Bauduin et Jacques Liesenborghs mettent en avant non pas la « crise de la représentation » qui frapperait le système belge, mais avant tout la crise de la démocratie de partis. Pour ces derniers, même si Ecolo s'inscrit dans une culture de gouvernement, il ne renonce en rien à sa conception de l'action politique, au contraire : la participation des verts doit même engager une nouvelle forme de communication : « cela exige que les partis engagés dans une coalition ne la ferment pas et ne soient pas cadenassés, cela implique qu'on ne crie pas à la déloyauté dès qu'un accent nouveau est apporté dans un débat, cela devrait inciter les médias à se calmer et à ne pas faire comme si chaque conflit engageait l'existence du gouvernement. Double jeu ? Non, pluralité des jeux démocratiques[19] ! ». Ils appeleront cela la « particip-opposition ».

Les débats sont cependant intenses en interne. Dès le début de l'an 2000, la question de la stratégie de communication est abordée dans le MPM, structure qui fait office de bureau politique restreint. Les « petites phrases » sorties de leur contexte et épinglées par certains quotidiens sont perçues comme pouvant donner une tonalité plutôt agressive à la communication d'Ecolo, notamment vis-à-vis du PS, attitude pouvant être contre-productive[20]. Des discussions internes, il ressort à ce moment qu'il est préférable de laisser tomber ce type de communication, à savoir dire en quoi les autres sont mauvais et apparaître comme l'adversaire principal du PS. Le SF et les ministres s'entendent sur le fait qu'en rajouter sur le caractère archaïsant du PS dans la presse ne sert pas Ecolo, à terme. À la place, le parti aurait plus d'intérêt à recentrer ses prises de position sur ses idées et projets.

18 Souvenir de Benoit Lechat.

19 *La Quinzaine*, 12 octobre 1999, p. 1-2.

20 PV du MPM du 5 mars 2000.

Véritable bureau politique, le MPM permet les échanges stratégiques et les suivis des dossiers tant au sein des cabinets que dans les parlements. Le premier MPM se tient dès juillet 1999. En tournant dans le sens des aiguilles d'une montre : Olivier Deleuze, Marcel Cheron, Benoit Lechat, Eric Biérin, Henri Monceau, José Daras, Christophe Derenne, François Antoine, Jean-Marc Nollet. Evelyne Huytebroeck, Anne Herscovici, Brigitte Ernst et Phiilppe Defeyt. Jacques Bauduin est à gauche de ce dernier (Centre d'archives privées Etopia).

LES « FRUITS DE LA CROISSANCE » ET LES DEALS DE L'ARC-EN-CIEL

L'autre gros sujet de la première année de la coalition est celui de la redistribution des moyens financiers et du premier budget à négocier à la rentrée. En février 99, Le Conseil Supérieur des Finances (CSF), guide et gardien de la politique budgétaire, remettait ses prévisions budgétaires pour les années à venir. Si l'impact de la crise de la dioxine retranchait des points de croissance à l'économie belge, les perspectives allaient en s'éclairant au fur et à mesure des années à venir. Longtemps plombé par des mesures d'austérité, le budget belge retrouvait des marges de manœuvre. Pour 2002, les prévisions voyaient un budget en équilibre. Au fur et à mesure des années, de nouvelles marges arriveraient et ne cesseraient de prendre de l'importance.

Le débat, durant la première année du gouvernement fédéral, sera celui de la distribution des « fruits de la croissance » qui pourra être réalisée au prochain exercice budgétaire. La confection du budget 2001 fera l'objet de nombreuses demandes des partenaires de la coalition. En effet, pour la première fois depuis cinquante ans, un surplus est disponible. L'enjeu est de taille. Que faire des suppléments de recette et à quoi les affecter ? Chaque partenaire affûte ses propositions. Ce qui ressort des échanges est d'abord la volonté de Verhofstadt de solder tous les comptes de la crise dioxine. Le retour de l'embellie, prévue en 2000, verra alors l'Arc-en-ciel mettre en mouvement ses projets financiers.

Lorsque les négociations commencent à l'automne 2000, les différents membres de l'Arc-en-ciel sont dans les starting-blocks. Le travail est important car les négociations pour la mise en place de la majorité fédérale n'avaient rien balisé de ce côté là. Il faut partir de zéro. Un « embouteillage d'intercabinets » aide à baliser la voie à suivre et à organiser des discussions qui promettent d'être ardues aussi bien dans le domaine de la réforme fiscale qu'en matière de créations d'emplois ou d'investissements dans la mobilité.

Les écologistes alignent leurs demandes à la fin de l'été. Pour suivre le calendrier serré des négociations gouvernementales, un dispositif interne se met en place autour des marges à affecter, définissant les priorités et les stratégies. Un contact permanent est mis sur pied entre le SF et le cabinet Durant. Un « stand-by » de tous les collaborateurs du parti, des cabinets et des parlementaires de référence est demandé. Un bureau politique spécial est aussi envisagé « au cas où ».

Après une évaluation rapide de l'état d'avancement des négociations en intercabinets, les priorités sont identifiées au sein de trois paquets. Le refinancement des Communautés tout d'abord, considéré comme la principale priorité. La question sera de savoir si celui-ci pourra se faire à un coût supportable pour les Régions. Dans l'analyse du rapport de force, le PS est vu comme un allié fort, le PRL aussi, en principe. La chose est par contre moins évidente avec Agalev. L'autre priorité est le plan mobilité. Des investissements de poids et une fiscalité incitative sont considérés comme incontournables pour la réussite des politiques de transport à la sauce verte. Il s'agira donc d'être intraitable sur les déductibilités et les

conditions de contrôle des réinvestissements. Enfin, la redistribution des revenus est la troisième priorité. Il est temps pour les verts d'engager une réforme fiscale rééquilibrée entre les hauts revenus et les autres.

D'autres éléments sont présentés comme étant chers aux yeux des écologistes : la Sécu, avec les pensions, le relèvement des minima sociaux et la réduction du temps de travail ; la fiscalité écologique et le crédit d'impôt pour les bas revenus. Pour y parvenir, le MPM réfléchit à une stratégie qui repose sur deux alliés de principe : Agalev et le PS (qui fonctionne habituellement au travers d'un deal simple avec les libéraux : « 1 fr pour le fiscal, 1 fr pour le social[21] »). A contrario, le SP apparaît comme trop éloigné des priorités de redistribution du parti. L'obsession budgétaire et de remise forcée au travail prônée notamment par Franck Vandenbroucke ont refroidi la direction verte qui estime que ce serait dépenser trop d'énergie que d'essayer de s'en faire un allié.

Dans son interview de rentrée comme secrétaire fédéral, Philippe Defeyt insiste sur une vision budgétaire à moyen terme, qui prend en compte les moyens financiers allant jusqu'à la fin de la législature au moins. Pour l'économiste le budget doit prendre en compte de larges aspects à refinancer, comme la mobilité, le service public, la culture et la santé : « Grâce à cela, on peut planifier. Une réforme fiscale peut se mettre en place progressivement. Un refinancement de la mobilité aussi, en fonction du gonflement, année après année, des marges disponibles. » Defeyt propose de penser la réforme fiscale sur la même temporalité, en dégageant une enveloppe de 100 milliards de francs à redistribuer également vers ceux qui ne cotisent plus ou qui cotisent moins. Ainsi, 20 milliards seraient octroyés aux minimexés via une augmentation des pensions, des allocations minimales et la liaison au bien-être. Ce premier ballon d'essai est cependant très mal reçu par les divers partenaires, dont le PS. Defeyt ne reçoit pas non plus beaucoup de soutien de l'interne d'Ecolo, certains comme Isabelle Durant craignant que le prix ne soit trop lourd à payer au fédéral tandis que d'autres, comme Lannoye, se désintéressent en fait des enjeux fiscaux sociaux.

21 PV du MPM du 4 octobre 2000.

Le pivot de l'accord budgétaire est celui de la réforme fiscale, lourde de 134,5 milliards de francs en 2006. L'augmentation du pouvoir d'achat veut apaiser à l'avance les tensions avec les syndicats, un accord interprofessionnel visant la compétitivité des entreprises étant en point de mire. Les socialistes, de leur côté, engrangent des points sur une réduction du temps de travail ainsi que dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, via la réinsertion sur le marché du travail et l'augmentation des allocations programmée dès 2001. L'objectif poursuivi est de réduire de moitié les 300.000 ménages contraints de vivre avec moins de la moitié du revenu de la famille belge moyenne.

Les écologistes, eux, obtiennent un accord en matière de mobilité. Du côté des investissements, le RER se verrait octroyer les restes d'une réserve financière de l'État issue de la vente de la CGER, à savoir 40 milliards de francs, dont une partie irait également à une politique de la ville. Quant au budget d'investissement de la SNCB, de 25 milliards, il serait augmenté d'un milliard (avec indexation) par an pendant les cinq années à venir. Enfin, dans le cas où les projections économiques ne se réaliseraient pas, chaque projet serait censé être réduit dans une même proportion. L'exercice se boucle donc par un accord qui satisfait tout le monde.

LES RÉCITS DE L'ARC-EN-CIEL : MÉDIAS ET POLITIQUES

Dans ce nouveau monde qui s'ouvre à eux, les écologistes continuent de se voir comme une sorte de prolongement d'une société pour laquelle ils pensent constituer un espace public en miniature. Ce qui n'est au départ qu'une ambition démocratique peut tourner au narcissisme voire à l'impression qu'Ecolo ne s'occupe que de lui-même. La transparence que les verts revendiquent comme une valeur intrinsèque devient, sans qu'ils s'en rendent compte, leur meilleur ennemi, singulièrement quand elle les expose aux stratégies de leurs adversaires. Dans l'opposition, Ecolo maîtrisait sa communication. Dans les gouvernements, elle lui échappe largement. Ce qu'on pense et dit d'Ecolo dépend désormais de ce que font et disent ses partenaires. La soumission à des agendas extérieurs est d'autant plus grande que les compétences que les ministres verts ont reçues (la santé, l'environnement, l'énergie, la mobilité…) concernent

par excellence les secteurs de « la société du risque », où les problèmes – imprévisibles – sont produits par les techniques censées apporter des solutions, mais qui peuvent aussi générer des risques imprévisibles. D'un accident de train en Wallonie à une marée noire qui se produit sur les côtes de Galice à la veille d'une présidence de l'Union européenne, les écologistes doivent rapidement apprendre à gérer la communication de crise. Et l'expérience qu'ils accumulent sur ce plan est utile pour franchir les nombreux aléas d'une première participation où le manque d'expérience n'est pas nécessairement compensé par la qualité des personnes et de leur expertise.

La communication est un enjeu crucial du gouvernement Arc-en-ciel. Sur ce plan, il entend bien se distinguer de ses prédécesseurs. La gestion désastreuse de la crise de la dioxine par l'équipe Dehaene a montré les limites d'une communication verticale, hiérarchisée, basée sur le souci du contrôle et sur la rétention de l'information, incarnée par le lapidaire « pas de commentaire », éructé à la sortie des négociations dans les années 1990. La caricature qu'a complaisamment offerte Jean-Luc Dehaene constitue un repoussoir dont il est facile de se distinguer. Au rebours du « no comment », le conseiller en communication de Guy Verhofstadt, Noël Slangen, invente le concept de « opendebatcultuur », la « culture du débat ouvert » qui autorise les partis de la majorité à exprimer clairement leurs désaccords dans les médias.

Paradoxalement, cette stratégie d'ouverture sert aussi une volonté de prévention des conflits, clairement revendiquée par le préambule de la déclaration gouvernementale du gouvernement Verhofstadt : « Les autorités modernes soutiennent, planifient et communiquent plutôt qu'elles dirigent. La relation autorités-citoyens est de plus en plus une relation d'interaction et de moins en moins une relation de tutelle et d'ordre. L'action gouvernementale ne repose plus uniquement sur la loi ou le budget. Elle se fonde aujourd'hui plutôt sur une capacité à détecter les problèmes concrets et à dégager des solutions adéquates avec tous les instruments disponibles ». L'alliance entre socialistes et libéraux qui s'appuie sur la doctrine de la « Troisième voie » entretient l'idée d'une synthèse permettant l'effacement des différences entre les idéologies. À leur place émerge une véritable idéologie de la communication, selon laquelle le politique est appelé à

répondre immédiatement aux problèmes des gens, sans qu'aucune distinction de classes ou de cultures ne soit plus clairement assumée, comme l'illustrera la formule du futur président du SP, Steve Stevaert : « le socialisme est ce qui est bon pour les gens ».

Cette évolution politique trouve un écho dans le monde médiatique. À la fin des années 90, le journalisme a lui aussi tendance à brouiller les repères idéologiques. L'évolution économique des médias, la disparition inéluctable des journaux ancrés dans une tradition politique[22], ainsi que la course à l'audimat, accélèrent la transformation de l'information politique. Un mélange de culture de marketing et de vulgate marxiste, pour laquelle ce qui est exigeant et élitaire est forcément mauvais (« chiant », dit-on alors dans les rédactions), réduit l'information politique à un divertissement. Le concept d'« infotainment » traduit bien cette évolution qui tend à disjoindre les conflits politiques des enjeux sociaux et qui juge les responsables politiques en fonction de la qualité de leurs stratégies de communication.

Sous l'Arc-en-ciel, médias et politiques forment un couple infernal dans lequel chacun tend à instrumentaliser l'autre. Après les années Dehaene, les journalistes espèrent accéder plus facilement à l'information. En réalité, ils doivent désormais presque toujours passer par des services de presse composés souvent d'anciens collègues, chargés de suivre au plus près tout ce qui se dit et s'écrit sur leurs employeurs[23]. Les journaux et les télévisions sont en permanence sollicités pour relayer les points de vue, susciter l'adhésion, décrier les adversaires, donner une impression de maîtrise, surtout en période de sondages. Dès ses débuts, la coalition fédérale est marquée par l'annonce de « plans » de réformes globales de la fiscalité, de l'emploi, de la fonction publique, de la mobilité… Attachés de presse et journalistes négocient parfois âprement l'exclusivité de leurs annonces.

22 Les raisons de l'échec du journal Le Matin n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation politique un peu fine.

23 C'est le cas de Benoit Lechat, reporter en charge de l'information sociale au sein de l'Agence Belga entre 1990 et 1999.

CHAPITRE 13

DE NOUVELLES CONTRAINTES

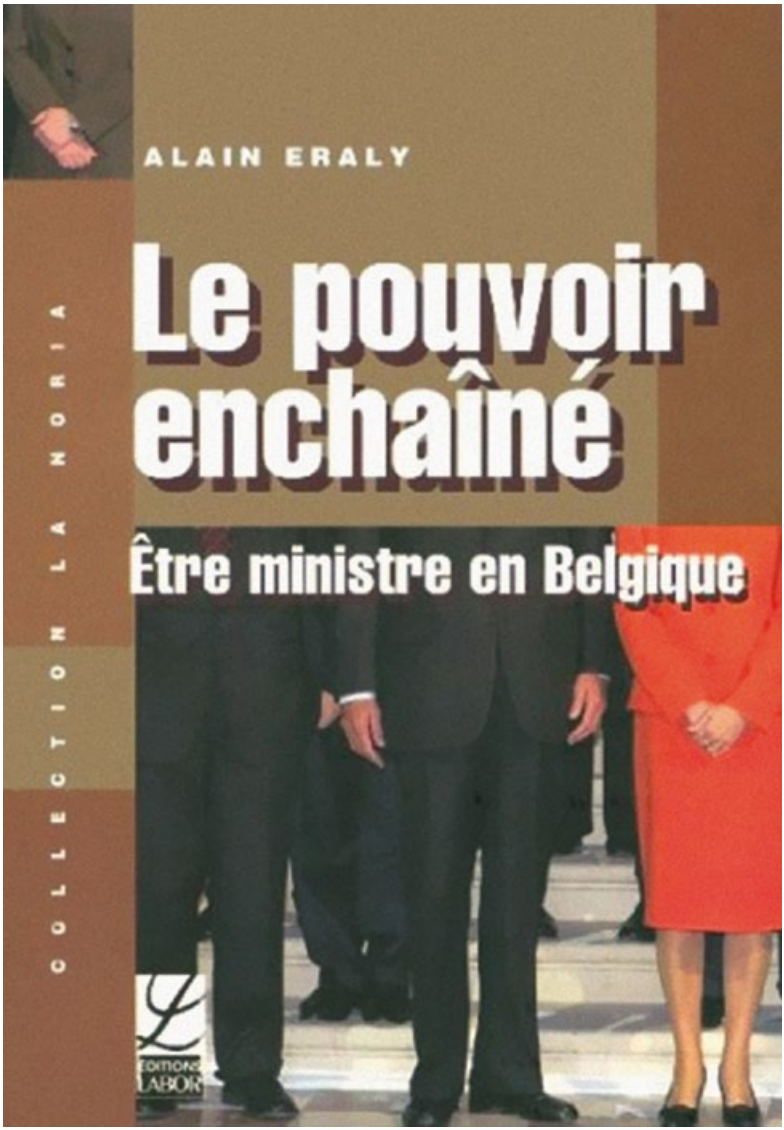

Ancien directeur de cabinet d'Hervé Hasquin et professeur de sociologie à l'ULB, Alain Eraly dévoile dans « Le pouvoir enchaîné » la réalité de la vie politique en Belgique, analysant le rapport avec les médias, le travail ministériel et la prise de décisions au sein des gouvernements. Le livre marquera bien des membres des cabinets Ecolo.

LA DÉCOUVERTE DU « POUVOIR ENCHAÎNÉ »

En s'installant au pouvoir, l'ambition des écologistes n'est pas seulement de proposer des solutions aux crises vécues par la société mais aussi de renouveler la forme de l'action politique, désignée dans le jargon vert par le projet du « gouverner autrement ». Scellé dans la déclaration de campagne du 29 mai 1999, ce projet se veut une tentative ambitieuse de réconciliation de la société civile et du monde politique. Pour parvenir à répondre à la méfiance croissante à l'égard de la démocratie représentative, une participation de plus en plus grande de la société civile (organisée ou non) au débat public est considérée comme la meilleure voie. La question de départ est assez simple : « vous, les écologistes, quand vous serez au pouvoir, qu'est-ce qui nous garantit que vous allez résister aux écueils de la responsabilité gouvernementale ?[1] ».

Cette volonté de réconcilier société civile et partis politiques n'est évidemment pas neuve. À la fin des années nonante, elle traverse quasiment l'ensemble des structures belges. Chez les verts, ces retrouvailles à concrétiser sont abordées au sein des EGEP. Le passage de la théorie à la pratique se révèle toutefois conflictuel, les intérêts entre mouvements, parti et exécutif n'étant pas tout le temps convergents. Les temporalités différentes, la nécessité de complémentarité entre intérêts particuliers et intérêts collectifs et la lourdeur d'une certaine bureaucratie impactent ces processus. Toutefois, les verts parviennent quand même à lancer quelques formes nouvelles de participation au départ des exécutifs, comme les États Généraux de la Sécurité Routière, organisés avec l'Association des parents des victimes de la route, la réforme de l'Awiph ou encore le lancement des Plans communaux de déplacement[2].

Cette ambition se voit confrontée à un autre projet, interne, qui vise à évaluer continuellement les différentes politiques prises par les cabinets verts. Au « gouverner autrement » se joint le « gouverner tout court » vis-à-vis duquel les militants souhaitent exercer une forme de contrôle démocratique. Mais de la théorie, même positive, à la pratique, le pas peut être très grand.

1 Engagement à gouverner autrement, 1999 [en ligne], www.etopia.be/spip.php?article78

2 BENOIT LECHAT, « Ecolo, après trois ans d'une législature sans retour », in *La Revue Nouvelle*, 12, décembre 2002, p. 26.

La confrontation avec la logique du pouvoir, que ce soit avec des partenaires de majorités retors ou une administration rétive au changement, amène les cabinets à considérer avec suspicion voire lassitude ces demandes internes qui alourdissent un travail déjà particulièrement énergivore. D'autant plus que les effectifs qui composent les cabinets écologistes sont loin d'être à 100 % membres du parti. La sensation désagréable d'être entre le marteau des partenaires et l'enclume des militants pèse parfois sur les motivations de ceux qui sont en première ligne. D'autant plus que jusqu'en mars 2002 au moins, la question de la sortie du gouvernement est restée d'actualité tant en raison de la critique des politiques gouvernementales que des résistances rencontrées par les projets des écologistes. Toutefois, tout au long de la législature, les verts ont obstinément défendu la ligne d'une gouvernance publique impartiale indispensable à la restauration de la légitimité de l'action publique.

Particulièrement lu dans les cabinets écologistes, le livre du sociologue Alain Eraly, « Le pouvoir enchaîné », pointe les dysfonctionnements et dérapages dans la gestion publique dus, non pas à trop de dogmatisme, mais au poids démesuré des stratégies des acteurs[3]. Ancien chef de cabinet d'un ministre libéral de la région bruxelloise, Eraly met en évidence est le faible pouvoir réel des ministres, qui doivent sans cesse développer des stratégies compliquées pour avancer un chouïa dans leurs projets. Contraints à la fois par l'interne (comment faire avancer une telle proposition sans mettre en danger le parti) et l'externe (comment faire accepter cette proposition par les autres partis et par les autres secteurs économiques/sociaux/culturels, etc.), les élus, au sens général, se retrouveraient enchaînés bien malgré eux.

Au printemps 2001, suite à une note très critique de Didier Castagne, conseiller au cabinet Durant, sur le fonctionnement de celui-ci, le MPM décide de lancer une démarche d'évaluation du fonctionnement des cabinets verts, afin de tirer les leçons de la nouvelle expérience en la matière. S'étalant sur plusieurs mois, le travail aboutit, en novembre, à une grille de travail « martyre », produite par Anne-Françoise Gailly, secrétaire de cabinet d'Aelvoet. Divers entretiens sont réalisés avec les membres des cabinets écologistes.

3 ALAIN ERALY, *Le pouvoir enchaîné, op. cit.*

Dans ce règne des entourages, les militants Ecolo et le secteur associatif occupent une place importante. Les écologistes sont, de longue date, confrontés à un problème de légitimité entre parti et électeurs. Une « double allégeance » existe chez certains militants, qui en plus d'être membres d'Ecolo sont actifs dans le secteur associatif. Faisant pression parfois au-delà de leur poids réel, ces « doubles militants » comprennent difficilement qu'ils ne peuvent avoir gain de cause à chaque fois.

De l'autre côté, la « méthode Verhofstadt » crispe assez rapidement. Le mode de gestion du gouvernement fédéral auquel le Premier Ministre a recours repose sur une utilisation régulière de « l'urgence tactique » sur des dossiers longs (comme la fonction publique, le plan de sécurité, etc.). Ce qui signifie que les points les plus importants se discutent ailleurs qu'en kern ou en Conseil des Ministres, et sans Ecolo ; soit que de plus en plus de dossiers sont traités en direct entre le *Numero Uno* et le ministre fonctionnel, dans le dos des vice-premiers. En outre, cette « méthode » déteint sur le fonctionnement interne des partis. Pour les verts, le cabinet Durant est ainsi souvent mis dans la difficulté de diffuser l'information à temps vers la direction politique. Quand ce n'est pas l'attitude de Luc Coene, omnipotent chef de cabinet du Premier, et sa manière de réécrire de façon assez personnelle les notifications du Conseil des ministres, qui suscite des tensions.

Début 2000, plusieurs débats s'animent en interne d'Ecolo. Les uns défendent le point de vue selon lequel il faut utiliser cette dénonciation de la méthode Verhofstadt pour positionner Ecolo dans un rôle à part. Les autres souhaitent éviter la focalisation excessive de ce qui n'est jamais « qu'un déguisement médiatique de la loi du plus fort », « qui ne fonctionne qu'au travers de pré-accords dont nous ne sommes jamais » et « qui est le signe de notre faiblesse : elle existe parce que nous ne sommes pas les bienvenus ». Tout s'accordent néanmoins sur l'impact négatif qu'a sur Ecolo la manière du Premier Ministre de gérer les dossiers. Les poids lourds du gouvernement ont d'ailleurs d'autres canaux d'échanges d'informations. Le fait qu'une bonne partie du kern soit composée d'ex-présidents de partis ayant négocié l'accord (ce qui n'est pas le cas d'Isabelle Durant) facilite l'exclusion d'Ecolo des caucus restreints tout en le rendant responsable de tous les maux. Le double rôle d'Isabelle Durant (entre « ministre » et

« parti ») devient dès lors progressivement intenable. Plusieurs pistes pour se dégager de cette situation reléguant les verts des cercles de décision sont envisagées. Ainsi, un rôle actif et formalisé par le SF, est envisagé pour Jacky Morael, en tant que « garant des accords », formule permettant de relâcher la pression sur Isabelle Durant. Le négociateur est vu comme la personne utile pour apaiser les tensions lors des crises aigües.

Le gros problème de l'Arc-en-ciel est que, vu le minimalisme des accords gouvernementaux réduits à de grandes lignes, tous les rapports de force sont reportés en cours de législature. La technique qui gagne est donc celle qui consiste à arracher des accords brutaux sur des textes vagues et à négocier les détails en bilatérale avec le Premier. Or, les grandes lignes cachent les détails. Et le diable se cache parmi ceux-ci.

Le débat sur le *snelrecht* et ses conséquences sont vécus comme un sérieux avertissement pour des écologistes qui comprennent que tout ne peut pas être gagné dans les caucus gouvernementaux. La volonté, dès lors, est de tenter d'obtenir un accord politique qui définisse les indispensables marges de liberté du travail parlementaire. Par ailleurs, quand l'interprétation de l'accord de majorité donne lieu à d'évidents détournements de sens, les verts souhaitent retrouver leur libre expression publique.

Pour chacun des partis de l'Arc-en-ciel, la séduction des médias est une priorité absolue. *Primo*, le renvoi des partis chrétiens dans l'opposition doit être bétonné. Il faut montrer qu'il est possible de gérer la Belgique sans eux. *Secundo*, chaque parti de la coalition doit s'affirmer comme un acteur de poids dans un paysage politique de plus en plus éclaté. Après plus d'une dizaine d'années d'absence, les libéraux veulent s'installer durablement au pouvoir. Quant aux socialistes, leur ambition est de récupérer ce qu'ils ont perdu lors des deux derniers scrutins, a priori principalement sur le dos des écologistes. Les écologistes, eux, doivent prouver qu'ils sont capables de gérer une participation. « Imposer son image, sa compétence et son rôle, et pour ce faire commenter celle des autres, était une nécessité pour chacun, autant que l'affirmation ou la confirmation de son leadership dans son propre parti », écrira Isabelle Durant[4]. *Tertio*, la perspective des élections communales d'octobre 2000

4 ISABELLE DURANT, *À ciel ouvert, op. cit.* p. 21.

exacerbe la compétition politique à mesure que l'échéance approche, comme le manifeste la multiplication des attaques visant les écologistes dès l'automne 1999.

Les médias sont ainsi convoqués au cœur du fonctionnement politique. Pour Guy Verhofstadt, une bonne négociation est une négociation qui se termine à l'heure des journaux télévisés[5]. Cette gestion du timing permet tantôt de montrer aux électeurs que le gouvernement avance, tantôt de faire pression sur un partenaire récalcitrant… Aux risques et périls d'un Premier ministre qui abuse parfois de cette arme qui pourrait se retourner contre lui, par exemple lorsque son service de presse annonce un accord en pleine négociation sur la sortie du nucléaire, ce qui permet aux écologistes d'obtenir des conditions meilleures qu'espéré. Il faut dire qu'à partir du gouvernement Arc-en-ciel, les effets d'annonce se multiplient dans le champ politique. Ils vont d'ailleurs survivre à la coalition. La demande de nouveautés est forte et pousse à la surenchère. Des mesures sont annoncées plusieurs fois, alors qu'elles sont déjà acquises. Du coup, une posture plus prudente permet de nuire à un partenaire ayant annoncé trop tôt des décisions qui, comme par hasard, seront remises en question dans la dernière ligne droite des discussions. Mais la dimension quantitative de ces annonces pèse moins que la dimension qualitative, à savoir leur emballage narratif et stylistique. Celui-ci permet d'imposer une perception dans le récit journalistique qui, s'il n'est pas nécessairement fallacieux, ne correspond pas toujours aux exigences de la critique historique.

Les verts apprennent à leurs dépens que s'ils peuvent orienter leur communication, ils sont aussi victimes à la fois de l'image qu'ils donnent et de la manière dont celle-ci est construite par leurs adversaires. Les quatre années de l'Arc-en-ciel fédéral sont en effet marquées par une série de « cadrages[6]» de la réalité qui conditionnent fortement la manière dont l'opinion publique perçoit l'action des verts. Ceux-ci en sont parfois les premiers responsables, comme lorsque Jacques Bauduin inventera le concept de « particip-opposition » (et que celui-ci fait l'objet d'une lecture réductrice : un parti tantôt dans tantôt en dehors de la majorité) ou lorsqu'en pleine négociation gouvernementale, Jacky Morael comparera la coalition

5 *Ibid*., p. 22.

6 La littérature anglo-saxonne a recourt à la notion de « framing ».

à une « limousine bleue avec des autocollants verts[7]. » En outre, l'octroi de compétences essentiellement environnementales conforte cette image que l'écologie politique se réduit à l'environnement, le social étant réservé aux socialistes et la fiscalité et l'économie, aux libéraux.

Les premiers soubresauts des dossiers Alstom, de la dioxine, de l'asile et bientôt des vols de nuit consolident rapidement l'idée que les verts peuvent certes avoir raison sur le fond, mais que leur manque d'expérience et de réseaux les conduit à être maladroits, voire gaffeurs. À la rentrée de septembre 2000, juste avant les élections communales, quelques petites phrases assassines savamment lancées par quelques cadors adverses permettent d'ailleurs d'instiller l'idée qu'Isabelle Durant n'a ni vision politique, ni projets concrets en matière de mobilité…[8] Les journalistes qui répercutent de tels propos n'enfreignent certes pas leur déontologie, mais en se réfugiant derrière leurs sources, ils contribuent volontairement ou involontairement à nourrir des perceptions pas nécessairement conformes à la réalité. Cette tendance est dramatiquement renforcée par la « déspécialisation » à l'œuvre dans les rédactions. L'accent mis sur la polyvalence des journalistes les rend de plus en plus dépendants des services de presse chargés d'expliquer et de ré-expliquer sans cesse des dossiers parfois complexes. En l'absence de possibilité de vérifier par eux-mêmes l'information, les médias sont réduits à faire un peu trop confiance à leurs sources, ce qui n'est pas toujours un gage d'objectivité. Et même quand le service de presse d'un ministre écologiste transmet l'ensemble des documents de nature à établir des faits, certains journalistes se contentent de les répercuter comme des opinions du ministre ou de son entourage…

Dans ce contexte où l'on ne prête qu'aux riches, la désidéologisation de l'information, sa réduction à un jeu de perdants-gagnants, ne laissent guère de champ à l'approche globale des écologistes. Il est par exemple plus difficile d'expliquer pourquoi les écologistes veulent « réformer la SNCB pour que les trains arrivent à l'heure » – un des grands dossiers de Durant – que de relater que la ministre en charge du dossier en a été « dessaisie » par le Premier ministre. Le camouflet symboliquement infligé (la mise sous tutelle, fût-ce temporaire) masque le problème de fond

7 *Le Soir,* 3 juillet 1999.

8 *La Libre Belgique*, 24 août 2000.

(les multiples résistances à une réforme légitime). Mais les écologistes eux-mêmes sacrifient aussi à cette réduction, par exemple quand ils entendent assumer crânement auprès de leurs électeurs leurs défaites autant que leur victoire[9]. Si cette volonté de résistance à la langue de bois n'est pas dénuée de noblesse, elle contribue à produire l'image d'un parti qui « souffre » de sa présence au gouvernement, au lieu d'assumer sereinement ses propres réalisations, même si la hauteur des attentes programmait en quelque sorte l'ampleur de certaines désillusions. Au printemps 2003, il manquera encore aux écologistes un récit global permettant de prendre la juste mesure de l'exercice du pouvoir, de se rendre compte collectivement qu'il n'est ni une stérile pénitence, ni un miracle démiurgique, mais un travail modeste et patient qui permet de changer les choses.

LA DÉMOCRATIE ET L'ÉTAT SOUS L'ARC-EN-CIEL : LES COMPLEXITÉS DE LA « POLITIQUE AUTREMENT »

Ce à quoi seront également confrontés les écologistes durant une bonne partie de leurs participations, c'est à la réalité du poto-poto particratique belge et des digues que peuvent représenter certains pouvoirs administratifs. Le slogan « faire de la politique autrement », partagé également par les Verts français, renvoie à l'idée d'organiser l'action politique en sortant du cadre vertical, représentatif, centralisé. De la constitution des listes à l'exercice du mandat en passant par la mise en route des politiques et ce à tous les niveaux, il importe pour les écologistes de changer le modèle décisionnel. Basta les décisions dans l'entre-soi. Le discours d'Ecolo est celui de la critique « d'institutions au service d'elles-mêmes ». Si noble soit-il, ce projet se heurte cependant à une vision parcellaire de l'état des forces et de leur répartition.

Dans le cadre des participations gouvernementales, l'ambition des écologistes est de réformer les fameux cabinets ministériels qui ont si mauvaise presse auprès de la population. C'est que les années quatre-vingt et nonante ont été celles de nombreux abus, copinage et clientélisme chez certains

9 Voir par exemple comment pour Jacques Bauduin, il est possible de « fidéliser l'électeur en expliquant qu'on a perdu quand on a perdu » (*Le Soir*, 17 novembre 1999).

ministres. Il n'était ainsi pas exceptionnel, dans la dernière décennie du XXe siècle, de voir des cabinets tournant avec 130 collaborateurs dont certains se retrouvaient affectés à des missions très peu claires. Le blocage de la fonction publique était une autre réalité, avec des « cabinettards » méprisant parfois l'administration publique qui ne se privait pas, en retour, de manifester son énervement en ralentissant la mise en place des politiques. Le tout sans compter sur des situations kafkaïennes où les détachés de l'administration, évoluant dans les cabinets, étaient susceptibles de réintégrer après la législature leur ancienne fonction. Bref, les écuries d'Augias se devaient d'être nettoyées.

Cette idée de réformer l'État est en vogue à la fin des années nonante. « Transparence », « efficacité », « gouvernance » deviennent des mots à la mode que tout élu politique se doit de manier. La lourde machine bureaucratique et politisée est de plus en plus discréditée. Un peu partout, des États-Unis au Canada en passant par les Pays-Bas et la Suède, l'heure est à la réforme. De nouvelles méthodes de gestion de l'administration publique sont proposées. Si les écologistes s'engagent dans cette idée au nom de la dépolitisation de la fonction publique, les libéraux de leur côté y adhèrent en vue d'alléger le poids que cette fonction publique fait peser sur le budget de l'État. Les deux familles se rejoignent sur l'intention de réforme, moins sur les objectifs.

De longue date, la fonction publique est restée le parent pauvre des politiques gouvernementales. Souvent mal considérée, l'administration fédérale belge charrie des clichés sur des fonctionnaires oisifs, nommés à vie, trimbalant leur thermos de café dans des couloirs enfumés. Si cette image d'Épinal a la vie dure, il reste que l'administration fédérale est un pilier indispensable dans la bonne marche de l'État. Les années nonante reléguerontnéanmoins sa modernisation bien loin des priorités institutionnelles. L'intérêt politique se concentre avant tout sur les transferts de compétences et la concrétisation de la Belgique fédérale.

Il faut attendre la crise de la dioxine pour qu'un électrochoc secoue le système politico-administratif. La crise qui fait tanguer les derniers mois du gouvernement Dehaene va jouer un rôle non négligeable dans la volonté de réformer la fonction publique. L'administration sort ébranlée

des révélations et de la gestion du scandale. Avec la mise sur pied de l'Arc-en-ciel, la volonté de modernisation s'impose d'autant plus naturellement que les partenaires ne cachent pas leur intention de rafraîchir la maison Belgique. La déclaration gouvernementale trace d'ailleurs directement la voie à suivre pour parvenir à cette modernisation.

Au sein du gouvernement fédéral, c'est au socialiste flamand Luc Van den Bossche, bombardé ministre de la Modernisation de l'Administration, que revient ce vaste chantier. Celui qui a été ministre de la Fonction publique en Flandre entre 1992 et 1998 se met progressivement à la tâche. Il prépare un bouleversement autour d'une nouvelle vision en matière de ressources humaines, d'une nouvelle façon de travailler et de nouvelles structures[10]. L'idée est de sortir du statut Camu[11] qui organise les choses depuis… 1937. Il s'agit de donner un électrochoc à la fonction publique en s'inspirant des méthodes de management du privé.

Face à ces projets, pour Ecolo qui s'est fait le chantre de la modernisation des institutions, il s'agit de ne pas apparaître comme des conservateurs. Les verts veulent se montrer plus revendicatifs encore sur la modernisation, d'un point de vue « qualitatif » et de « redéfinition des missions ». Les débats internes sont assez clairs à ce sujet. En MPM, la réforme de l'administration n'est pas vue de manière négative, à condition toutefois que l'efficacité économique ne soit pas le seul critère de traitement des dossiers. Il faut le mixer avec la qualité du service rendu (du point de vue de l'agent comme de l'usager) et la protection des agents contre l'arbitraire politique.

À la veille de Noël 1999, le Conseil des ministres donne son feu vert à ce qui va devenir le plan Copernic. Dès mars, le cabinet Van den Bossche lance les premiers intercabinets destinés à se pencher sur la modernisation, en particulier les points sur la suppression quasi-totale des cabinets et la réorganisation complète des ministères. Discutée en kern début juin 2000, l'idée centrale de Van den Bossche est de restructurer les ministères selon le principe « un ministre, un ministère », à appliquer déjà en partie

10 ALEXANDRE PIRAUX, *Que reste-t'il de « Copernic » ?*, Crisp, 2 février 2017.

11 Du nom de Louis Camu, nommé en 1936 Commissaire royal à la réforme administrative, le statut Camu organisait les règles applicables à l'ensemble des membres de la fonction publique, de leur entrée dans les structures de l'État à leur évolution de carrière.

durant la législature. En outre, soucieux de transcrire cette volonté de modernisation dans la manière dont la réforme sera entreprise, le Conseil des ministres décide de prendre le pouls de la population. Une consultation populaire devra être organisée par un formulaire envoyé à la population. Soutenue par Guy Verhofstadt et Louis Michel, l'initiative est vue avec plus de scepticisme de la part de Luc Van den Bossche qui déclare, à propos de l'ouverture démocratique, qu'il « aime mais pas trop[12] .»

Du côté des Ecolos, il y a loin de la coupe aux lèvres. Si la volonté de modernisation de l'administration est vue comme une nécessité, la manière dont les libéraux et Luc Van den Bossche gèrent le dossier est considérée de manière critique tant sur le fond que sur la forme. Les différents partis de la majorité ont d'ailleurs des approches contrastées. Tandis qu'Ecolo et Agalev bataillent, que le SP et le VLD foncent, le PRL est méfiant et le PS est freinant, lui qui « tient » l'administration. Les écologistes demandent des éclaircissements, comme sur la pré-sélection par le Selor des recrutements externes et des ex-cabinettards, et sont particulièrement vigilants pour tous les arrêtés d'application. Les verts poursuivent cette logique sur la consultation populaire. Alors qu'on aurait pu les penser partisan du processus, ils pointent d'entrée de jeu les grands risques de décrédibilisation de la première consultation depuis la Question royale. C'est que le texte rassemble de nombreuses tares : un texte-valise peu débattu au sein des partenaires de majorité ; une procédure accélérée alors que l'intérêt serait d'approfondir le débat public ; et enfin une absence de base juridique. En ressort l'impression d'une consultation tenant plus d'un plébiscite qu'autre chose, risquant d'accoucher d'un flop ridiculisant la majorité. Mais ce n'est pas tout. À travers la manière dont la réforme de la fonction publique est entreprise, c'est à nouveau la « méthode Verhofstadt » qui fait l'objet de critiques : le cabinet Durant se retrouve souvent mis dans la difficulté de diffuser l'information à temps, ce qui ne va pas sans créer des frustrations au sein du parti.

Lancée à grand renfort de communication, la consultation aura un succès mitigé. Il est vrai que la méthodologie a laissé plus d'un perplexe voire furieux. Sans surprise, les syndicats qui n'ont pas été impliqués n'ont guère

12 *Le Soir*, 19 juillet 2000.

eu d'hésitation à torpiller une enquête perçue comme un contournement de la concertation sociale et « un coup de pub pour hussards en goguette ». D'ailleurs, une mobilisation originale sera lancée par la Centrale chrétienne des Services publics (C.C.S.P.) sous la forme de stickers. Ceux-ci, destinés à être apposés sur les boîtes aux lettres, annonçaient clairement la couleur sur le ton de l'humour : « Pas de publicité S.V.P., même pas celle du gouvernement ». Sur un total de 8.200.000 formulaires envoyés, seules 757.810 réponses seront réceptionnées soit à peine 9,2 %.

La phase de consultation passée, Luc Van den Bossche enclenche la vitesse supérieure pour réaliser la réforme. Notamment sur la transformation des ministères en Services publics fédéraux (SPF) et la distinction entre SPF dits verticaux (Justice, Intérieur, Finances) et horizontaux (Budget et Contrôle de gestion, Personnel et Organisation). Entre la fin 2000 et le début 2001, plusieurs textes sont adoptés pour aboutir à la mise en place de nouvelles structures. Les plus hauts fonctionnaires fédéraux sont dorénavant nommés pour un mandat à durée déterminée de six ans et encadrés par des plans de management composés d'objectifs explicites et d'indicateurs de performance. La transformation des cabinets ministériels est également en ligne de mire. Toujours en février 2001, les ministres entérinent la décision de les réduire et de les remplacer par un « secrétariat politique » se limitant désormais à treize collaborateurs, chauffeurs compris. L'ensemble aboutit, en mai 2001, à l'adoption d'un socle de base qui fixe les règles relatives à la désignation et à l'exercice des fonctions des top-managers des services publics fédéraux. Les écologistes s'inscrivent dans cette vision de la transformation du système des cabinets. En mars 1998, les EGEP avaient en effet abordé la question des rapports entre les cabinets et l'administration au travers d'un forum sur la fonction publique. Divers fonctionnaires comme Eugène Mommen, y avaient amené des réflexions sur les cabinets et y avaient proposé un système de mandat. L'idée principale de Mommen, portée également par Christophe Derenne, vise à réformer l'administration publique, la sortir du clientélisme et s'attaquer à l'hypertrophie des cabinets ministériels, considérés comme étant une cause importante des carences des administrations. Le tout faisant « système ». La suppression des cabinets est d'ailleurs portée par plusieurs écologistes qui préféreront voir le ministre entouré d'un cercle

restreint de conseillers, la mise en place des politiques devant relever des administrations « nouvelle formule ». Mais face à la résistance des administrations fortement politisées à l'encontre des projets des écologistes, ceux-ci reviendront sur leur idée de suppression…

Les syndicats continuent cependant à faire part de leur hostilité à l'ambition de la réforme. Les manifestations qui se succèdent n'effleurent pourtant pas un Luc Van den Bossche qui ne les considère que comme des incidents de parcours : « C'est le cas dans chaque grand processus de changement. Les fonctionnaires sont inquiets. Ils ont des questions. Les réponses arrivent[13]. » Mais les fortes réserves du PS ouvrent la brèche à des actions contre le socle de base de la réforme. Et, patatras, en septembre 2001, le Conseil d'État suspend l'exécution du socle suite à un recours introduit par Michel Jadot, secrétaire général du ministère de l'Emploi et du Travail, soutenu par la CGSP.

Le fédéral ne fut pas le seul à se lancer dans une modernisation de son administration. Les entités fédérées ont également embrayé. Leur tâche fut d'ailleurs initiée par le Gouvernement fédéral avec l'adoption, en décembre 2000, d'un arrêté royal, dénommé « l'ARPG 2000 », qui donne une plus large autonomie aux entités fédérées à propos des techniques modernes de gestion et d'organisation du personnel.

Le diagnostic que les écologistes wallons portent sur le travail mené à la Région est, dans un premier temps, assez tranché. La crainte qui émerge est que les thèses défendues par les verts n'avancent pas et que les écologistes finissent par perdre sur une série de désignations politiques de hauts fonctionnaires. Dans les faits, le projet de réforme wallon patine en raison de la reprise en main par le PS. Cet enlisement contraste avec l'emballement qui règne au fédéral. Mais le maintien des délais rend prévisible une accélération vers la fin, soulevant des craintes, chez les verts, d'un accord dans leur dos.

Afin de ne pas se laisser dépasser, les verts wallons décident d'orienter leur travail parlementaire autour de plusieurs points : déjà, il s'agit de réaffirmer les accents Ecolo sur cette réforme. Ensuite, de manifester

13 *La Libre Belgique*, 16 février 2001

le soutien des verts au Contrat d'avenir et à une charte wallonne des utilisateurs du service public. Enfin, d'éviter d'apparaître comme les porteurs des bons principes et des bonnes idées, et de se faire enfermer dans une image de donneurs de leçons ou de gentils idéalistes qui n'ont pas de poids réel. Le but est donc clair : il faut créer les conditions d'un rapport de force en faveur de la réforme.

En Région wallonne, le gouvernement aboutit, en décembre 2003, à un nouveau « Code de la fonction publique wallonne » mettant en œuvre les principes de l'ARPG 2000. De son côté, la Communauté française, moins ambitieuse, s'est dotée d'un Code de déontologie applicable à l'ensemble de ses agents, qu'ils soient statutaires ou contractuels. Enfin, la Région de Bruxelles-Capitale adopte un nouveau statut administratif de son personnel.

Au final, le projet de réforme accouche d'une frustration. Si des avancées sont réalisées dans la modernisation de la fonction publique, des chantiers restent inachevés. Ce que Copernic n'aura pas réussi, c'est d'arriver à la réduction des pouvoirs des cabinets ministériels. Si la réforme Copernic s'était engagée à les supprimer à terme, le gouvernement qui succédera à l'Arc-en-ciel aura tôt fait d'assouplir des règles jugées trop strictes. L'entrée en majorité aura cependant confronté le parti à une réalité inattendue : celle d'une administration qui ne connaît pas Ecolo et en a une mauvaise impression. Des contradictions surviennent d'ailleurs entre l'ambition de transformation du système administratif et la réalité où des ministres comme José Daras souhaitent des cabinets bien fournis, car devant assurer un rôle d'impulsion de nouvelles politiques face à des administrations soit fort peu développées sur les compétences qu'ils portent (par exemple celle de l'énergie en région wallonne, composée de trois fonctionnaires), soit politiquement hostiles à leurs projets. Car dès le départ, les relations avec l'administration publique sont tendues aussi bien au fédéral qu'en Wallonie. Les cadres supérieurs, en majorité issus des cabinets PS ou PSC des gouvernements précédents, n'attendent qu'une chose : qu'Ecolo dégage des majorités. Face à un parti perçu comme un épiphénomène, beaucoup pratiquent la stratégie du gros dos, en freinant ce qu'il y a moyen de freiner. Cette hostilité à leur égard est vite perçue par les écologistes. Dès la rentrée 1999 et la mise en place des cabinets, la phrase qui revient avec insistance à l'oreille des collaborateurs verts est la suivante : « Vous ne

passerez pas l'hiver ». Les autres partis considèrent qu'Ecolo sera incapable de tenir la longueur face à l'ampleur des dossiers qui s'accumuleront puisque, ne proposant pas de parachutes dorés pour l'après-cabinet, les verts n'arriveront pas à recruter du personnel en suffisance. Cette idée restera longtemps ancrée dans les mémoires.

CHAPITRE 14

UN VAISSEAU AMIRAL À LA DÉRIVE ENTRE DIVERS ARCHIPELS

Jacques Bauduin et Philippe Defeyt. Devenus secrétaires fédéraux à la fin de l'année 1999 avec Brigitte Ernst, les nouveaux élus seront confrontés à de multiples tensions internes, tant de la part de structures entrant en opposition que de rivalités personnelles (Photo Belga).

UN NOUVEAU SF ET L'INVENTION D'UN CLICHÉ : LA « PARTICIP-OPPOSITION »

À la suite de l'AG de juillet 1999 et de la fin programmée du mandat du SF Morael-Roland, Ecolo doit renouveler l'équipe de ses capitaines. Avec plusieurs figures quittant le navire-amiral pour les eaux tumultueuses des gouvernements, le gouvernail est à reprendre en main. À l'inverse des élections précédentes, le nouveau SF se doit de réfléchir différemment au cap à donner. Le rapport du parti au gouvernement et aux ministres verts est, en effet, le principal enjeu de l'élection de la nouvelle équipe qui se tient le dimanche 28 novembre 1999. Au-delà du choix des personnes qui sont appelées à assumer la direction politique d'Ecolo, cette élection reprend la question de la participation là où l'avait laissée l'Assemblée générale de juillet. L'expulsion des Tziganes et le dossier Alstom ont quelque peu radicalisé les interrogations d'un parti qui donne l'impression de n'accepter que du bout des lèvres les conséquences d'une participation gouvernementale.

Aux Rencontres Écologiques d'Été à Borzée, fin août, le secrétaire fédéral sortant Jean-Luc Roland a dressé les contours du double défi d'Ecolo : « réussir sa participation au pouvoir, accomplir un travail de démocratie interne pour évaluer l'action du gouvernement et tracer les grandes lignes prospectives du mouvement écologiste »[1]. Deux équipes déclarent leur candidature et s'opposent sur la meilleure manière de le relever. C'est la première fois qu'un vrai duel a lieu depuis que les statuts imposent aux secrétaires fédéraux de se présenter en équipe et non plus individuellement. Dans un premier temps, Jacky Morael envisage de concourir avec la bruxelloise Marie-Thérèse Coenen et le brabançon Daniel Burnotte. Mais le 29 octobre, à la surprise de ses colistiers, il renonce. Morael est doublement meurtri : par son éviction de la liste des ministrables et par le décès inopiné de sa fille. « Je suis fatigué », déclare-t-il sobrement dans la presse[2]. Le drame personnel cache mal le dysfonctionnement collectif d'un parti qui ne parvient pas à gérer la torsion que lui impose sa première participation.

1 *L'Écho*, 25 août 1999.

2 « Je ne me présente plus pour des raisons qui sont strictement personnelles à 80 %… Aucun élément de nature politique ne fonde ma décision. Mon retrait permettra à Ecolo de tenir un débat dépersonnalisé » (*Le Soir*, 30 octobre – 1er novembre 1999).

Dans l'équipe qui se présente, Morael est remplacé dans l'urgence par un autre liégeois, l'ancien président de la FEF, Philippe Henry.

En face, un trio de candidats plus âgés se constitue. Philippe Defeyt, Jacques Bauduin et Brigitte Ernst sont poussés par Jacques Liesenborghs, Henri Simons et Paul Lannoye. Le point de départ de leur candidature a pour cadre une réunion chez Martine Dardenne. Ce qui les réunit, c'est l'inquiétude de voir les ministres Ecolo manquer de fermeté. Jacques Bauduin s'inquiète notamment de la « stratégie de respectabilité[3]» qui a été déployée pour forcer l'entrée dans l'alliance pré-électorale entre le PS et le PRL. Même s'il n'est pas le plus saillant, le différend est aussi idéologique : le second trio redoute que la ligne de l'écologie politique se dissolve dans la troisième voie à la belge de Guy Verhofstadt.

Tout ne réunit pas nécessairement Philippe Defeyt et Jacques Bauduin : le premier est un militant « historique », co-fondateur du parti et proche de Paul Lannoye. Le second a été l'un des moteurs du « renouveau radical-démocratique » des EGEP. Defeyt s'est précisément opposé à Bauduin dans ce cadre, par crainte déjà de voir l'identité écologiste – encore insuffisamment consolidée – se dissoudre dans le bain du renouveau citoyen des années nonante. Un point essentiel cependant les rassemble : aucun des deux n'a voté « oui » à la participation.

La campagne qui se déroule tout au long du mois d'octobre 1999, en huit étapes régionales, sous les yeux avides des médias, est parfois féroce, au point que certains commentaires de presse s'en émeuvent, reprochant à la liste Bauduin-Defeyt-Ernst (BDE) de noircir ses adversaires et de jouer sur un clivage laïc/chrétien auquel Ecolo avait traditionnellement échappé[4]. La liste BDE joue aussi de manière non feutrée sur le clivage appareil/base : « Je crois qu'il y a des gens de l'appareil qui se sentent bousculés par notre candidature. Ecolo est plus démocratique que dans les années quatre-vingt quand quelques grands formats faisaient sa politique. De l'époque, il a gardé un fonctionnement un peu familial. Il est temps de rompre », déclare ainsi Jacques Bauduin[5].

3 JACQUES BAUDUIN, Ecolo, « Après un raccourci », in *La Revue Nouvelle*, Septembre 1999.

4 *Le Matin*, 4 novembre 1999.

5 *Le Soir*, 17 novembre 1999.

Les soutiens de l'équipe Burnotte-Henry-Coenen (BHC), parmi lesquels figure le député wallon Marcel Cheron, répliquent en attaquant le profil intellectuel de leurs adversaires qui ne serait pas propice à leur intégration dans le milieu politique. Il est vrai que leur acte de candidature affirme vouloir « éviter qu'Ecolo ne tombe dans le piège de la fascination du pouvoir[6]. » Dans un souci de consensus, et parce qu'ils savent que Jacky Morael reste une figure très populaire, singulièrement dans les médias, l'équipe BDE lui propose d'occuper la fonction de « porte-parole » qui n'est pas prévue dans les statuts.

Le 28 novembre 1999, dans le plus grand auditoire de la VUB à Bruxelles, près de 1000 militants écoutent pendant de longues heures pas moins de quarante intervenants prendre la parole (quinze par équipe et dix « non apparentés »). Paul Lannoye soutient logiquement l'équipe BDE : « Il faut une équipe qui a de l'autorité ». Tandis que Jacky Morael se prononce en faveur de BHC. Les critiques se font jour notamment sur le *distinguo* fait par Jacques Bauduin entre les participationnistes et les ultra-participationnistes. Pour ce dernier, une évaluation de la participation sera d'ailleurs nécessaire avant l'été. C'est Thierry Detienne, désormais ministre, qui ferme le bal des interventions : « On a donc inventé de nouvelles catégories. Chez BHC, je repère un souci de la synthèse. Chez BDE, un goût de la revanche ». Le suspense, réel, prendra fin peu avant 18 heures. Sur les 916 suffrages exprimés (soit 200 de plus que lors de l'AG du 10 juillet), 510 (soit 55,7 %) vont à la liste BDE tandis que l'équipe BHC ne recueille que 401 voix (43,8 %). Le vote à bulletin secret n'est pas une répétition de celui du 10 juillet. Des participationnistes de juillet ont aussi voté pour l'équipe DBE, qui leur a sans doute paru plus solide que la liste BHC qui pâtit fortement du désistement de sa figure principale : Morael. Après la confirmation individuelle du second tour, Philippe Defeyt s'autorisera quelques considérations personnelles : « Cette campagne m'a permis de me rendre compte qu'à certains moments, je pouvais apparaître cassant, donner de moi une image différente de ce que je suis vraiment ». Insistant sur la nécessité de la libre parole, il conclut en lançant une invitation forte aux membres : « Corrigez-nous. Faites-nous des remarques ! ». La déclaration sera applaudie.

6 *Vers l'Avenir*, 4 novembre 1999.

Même si les deux équipes s'en défendent, le rapport à la participation est le véritable moteur du vote. Au final, l'adhésion à la participation gouvernementale en ressort affaiblie. Tous les ministres Ecolo se sont exprimés en faveur de l'équipe perdante. Les gagnants ont beau ne pas ménager leurs efforts pour ne pas apparaître anti-participationniste, l'image est forgée. Pour Pierre Bouillon, dans le Soir, « le match a opposé une bonne équipe faible à une mauvaise équipe forte ». « Ecolo en particip-opposition », titre de son côté, au lendemain de l'élection, La Libre Belgique, en reprenant un concept forgé par Jacques Bauduin dans La Revue Nouvelle. Si pour ce dernier, il s'agit bien d'autre chose que de faire de l'opposition à l'intérieur de la majorité, l'éditorialiste Paul Piret retient de la nouvelle équipe « ses mises en garde morales contre la 'fascination' du pouvoir, son insistance sur le besoin d'un débat permanent sur les conditions de réussite de la participation, de sorte que celle-ci deviendrait objet unique de ressentiment… ». Loin d'être un dispositif permettant d'articuler la participation au pouvoir d'un parti et ses liens avec le « monde vécu » des citoyens et des associations, permettant d'éviter que le soufflé du 13 juin ne retombe rapidement, « la particip-opposition » (…) risque d'être moins 'une autre manière de faire de la politique'… qu'une méthode pour la désorganiser[7] .»

LES COMMUNALES DE 2000 : UNE VICTOIRE EN QUESTION

Outre la gestion de la participation, la tâche qui revient à la nouvelle équipe de secrétaires fédéraux est de préparer la campagne pour les élections communales et provinciales programmées en octobre 2000. L'objectif affiché est clair : il s'agit de prolonger la vague verte par une victoire locale, faisant entrer Ecolo dans des majorités supplémentaires. Le 7 mai 2000, à Barvaux-sur-Ourthe, le parti réunit ses membres pour une Assemblée Générale destinée à lancer la Plate-forme programmatique en vue des élections d'octobre. L'enjeu est de taille pour la nouvelle direction qui doit réussir ce rendez-vous afin de démontrer la pertinence de son projet, voire de marquer le coup face à ses détracteurs.

7 *La Libre Belgique*, 29 novembre 1999.

Le problème qui se pose cependant, dès le mois de mai, est la démobilisation vis-à-vis de l'enjeu des élections provinciales. De l'avis général de la tête du parti, ce manque d'intérêt des candidats est un jeu d'autant plus dangereux que ces élections constituent un référent imposé de l'évaluation de l'évolution électorale des partis en place, puisqu'à ce niveau la présence se fait partout avec des circonscriptions plus larges que le niveau communal. C'est que les écologistes entretiennent une relation passablement compliquée avec l'institution provinciale. La volonté de supprimer les provinces et même – chez certains – la « haine chevillée au corps » de celles-ci, démotivent largement des candidats possibles qui estiment n'y avoir que peu à y faire ou tout à y perdre. L'idée de la province comme voie de garage est présente à l'esprit de beaucoup. Or, pour le SF, impossible de louper le coche de ce rendez-vous électoral. L'idée est de faire passer un message positif sur ce que les écologistes veulent que la province fasse, tant qu'elle existe. Vaste projet, d'autant plus qu'en mai 2000, au sein du MPM, est lâchée une phrase révélatrice de la difficulté à surmonter : « Mais où diable est notre programme provincial ?[8] »

Un programme est finalement défini et les militants battent le pavé à la fin de l'été. Ecolo augmente le nombre de listes se présentant aux élections communales à 204 (221 en comptant également les listes de rassemblement ou de cartel) sur les 280 que compte la Communauté Wallonie-Bruxelles. C'est 53 de plus qu'en 1994.

Les élections communales présentent une nouveauté originale, en permettant pour la première fois aux ressortissants des États de l'Union européenne de participer au scrutin. Prévue par le Traité de Maastricht de 1993, la mesure aura mis longtemps à être adoptée. La crainte de plusieurs personnalités néerlandophones de voir ces nouveaux électeurs voter, en périphérie, pour des élus francophones, joue à plein dans le blocage législatif. Il faut attendre la condamnation de la Belgique par la Cour de justice européenne en juillet 1998 pour que les choses se débloquent enfin. Avec Agalev et le PSC, les écologistes défendent une version dite « ouverte », qui va jusqu'à intégrer dans les listes des Belges d'origine étrangère. Cette position permet le soutien d'Ecolo et Agalev à la révision de la Constitution qui autorise les ressortissants européens à voter aux élections communales.

8 PV du MPM du 15 mai 2000.

L'affiche électorale d'Ecolo pour les élections communale de 2000 (Centre d'archives privées Etopia).

Le 8 octobre, ce sont donc 7.447.728 électeurs qui se déplacent pour renouveler les conseils communaux et provinciaux du pays. Les résultats sont un succès pour les verts. Au total, Ecolo multiplie par 2,5 le nombre de ses conseillers communaux, passant de 186 à 466 élus. Les écologistes font aussi leur entrée dans 30 majorités et décrochent leurs trois premiers mayorats : Jean-Luc Roland (Ottignies-LLN), Bruno Deroubaix (Honnelles) et Paul Colson (Chimay) qui seront rejoints à mi-mandat en 2004 par Brigitte Simal (Villers-Le-Bouillet) suite à un accord de majorité. Les résultats sont particulièrement positifs à Bruxelles. Avec un score moyen de 20 % et des pointes à 29,2 % à Ixelles et 25,7 % à Watermael-Boitsfort, Ecolo intègre 10 majorités sur les 18 communes de la région : déjà présent dans les exécutifs à Bruxelles et à Schaerbeek, le parti vert entre à Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Evere, Ganshoren, Ixelles, Jette, Molenbeek, Uccle et Watermael-Boitsfort. Il faut dire qu'en région bruxelloise, Jacques Bauduin, élu depuis un an, a négocié un « grand accord » avec Philippe Moureaux (PS), qui permet nombre de ces entrées en majorité, mais au prix du PS, c'est-à-dire là où il l'entend, y compris dans des communes où Ecolo est très faible. Ce qui ne sera pas sans poser des problèmes dans le courant de la législature.

Parmi les communes où Ecolo entre en majorité apparaissent des groupes géographiques pour plusieurs d'entre elles : Quiévrain, Honnelles et Quévy font partie du Pays des collines, à la frontière française ; Gembloux, Perwez et Sombreffe sont limitrophes, tout comme Braives et Villers-Le-Bouillet, ou Visé et Oupeye.

Même si la victoire verte est évidente, les résultats globaux montrent, toutefois, un recul par rapport à 1999. Bruxelles reste, à nouveau, la région où les écologistes font leurs meilleurs scores et nouent des accords de majorité privilégiés avec le PS. En Wallonie, aucune grande ville n'est décrochée par Ecolo. Ce sont principalement dans les villes moyennes que les écolos tirent leur épingle du jeu. D'ailleurs, ils y apparaissent comme le parti pivot pour la composition des alliances communales, avançant libres dans le choix de leurs partenaires de majorité.

Le climat post-électoral n'est cependant pas celui que les verts espéraient. En Flandre, les principaux partis persistent sur leur diagnostic de la montée

du Vlaams Blok et sur la stratégie de course-poursuite à l'égard des partis extrémistes, d'autant plus que le courant droitier du VLD a gagné sur le Blok dans leurs communes. Bref, le déséquilibre des accords en matière d'asile et d'immigration risque bien de devenir persistant. C'est ainsi que, dès la rentrée politique d'octobre, Verhofstadt adresse à la Chambre un passage musclé sur la politique d'expulsion lors de sa Déclaration gouvernementale. Ce discours fait des vagues. Pour les partis de gauche francophone, cette annonce brutale est inacceptable, d'autant plus que Durant et Onkelinx n'étaient ni l'une ni l'autre au courant.

UN SYSTÈME D'ACTION EN MOSAÏQUE : LE PARTI ET SES PÔLES

Rassuré par la victoire aux communales et aux provinciales, la nouvelle direction d'Ecolo a l'horizon dégagé pour considérer la principale mission qui s'impose à elle : gérer les participations tout en gardant un rôle politique critique. Il reste cependant à harmoniser les différentes composantes qui constituent ce qui ressemble plus à un archipel qu'à un continent. Depuis la victoire de 1999, le parti a déployé une grande énergie pour articuler les différentes composantes de son système d'action, mais le résultat de ce travail se lit plus en pointillés qu'en grands traits immédiatement appréhendables. Chaque pièce de la mosaïque fait l'objet d'une attention scrupuleuse et la conception de l'ensemble n'est pas dépourvue de vision, cependant, même avec le recul des années, l'image globale, le sens général de l'action des écologistes dans les gouvernements Arc-en-ciel, ne paraissent pas aisément résumables. C'est autant le résultat de la distance qui se creuse entre les pôles d'une galaxie en pleine croissance que la conséquence d'un manque de lisibilité des objectifs et des réalisations écologistes.

D'un côté, le pôle « gouvernemental » s'organise avec des ministres et leurs collaborateurs qui sont enfoncés dans l'épaisseur du système politique belge. Durant la première moitié de la législature, le flou de la déclaration gouvernementale fédérale impose une renégociation permanente de réformes dont la mise en œuvre se heurte, elle aussi, à

une résistance protéiforme. Pour désigner ces processus complexes et en apparence interminables, les écologistes à l'œuvre dans les gouvernements inventent le concept de « sagas » (des vols de nuit, de la SNCB, de la sortie du nucléaire, du refinancement, de la libéralisation de l'électricité, des réformes de l'AWIPH ou de l'ONE…).

De l'autre côté, le parti, ses militants, ses permanents et ses parlementaires tentent de s'adapter à leur nouvelle situation. En l'espace de quelques semaines, la victoire de juin 1999 a chamboulé la PME écologiste : le gonflement de la dotation (qui passe de 43 millions de francs en 1998 à 73 millions en 2000)[9] et l'augmentation du nombre de permanents ne compensent pas complètement les transferts de ressources humaines vers les cabinets ou les parlements, ce qui n'assure pas nécessairement un lien efficace avec le parti. Car au même moment, les responsables des cabinets verts claironnent à leurs collaborateurs que « le parti, c'est le parti, les cabinets, c'est le gouvernement et l'État ». Il s'agit d'éviter tout risque de confusion et de particratie, et par exemple empêcher autant que possible que des membres de cabinets se retrouvent dans une manifestation contre la politique gouvernementale… Le tout dans une situation où des centaines de nouveaux militants arrivent chez Ecolo. Les différentes victoires font en effet affluer de nouveaux membres vers le parti. Ceux-ci passent de 1760 en 1998 à 3740 en 2002. Cet afflux important soulève à nouveau la question de l'accueil de ces membres aux itinéraires diversifiés, et de leur intégration dans une structure qui refuse de manière épidermique tout fonctionnement pyramidal.

9 L'acquisition du bâtiment de Kegeljan à Salzinnes est décidée en novembre 2000 par le Conseil de Fédération (*Le Soir*, 30 novembre 2000).

Les plans de transformation de l'ancien hospice Kegeljan à Salzinnes. Le bâtiment deviendra le siège namurois d'Ecolo. En 2005, Ecolo et plusieurs associations fonderont l'Espace Kegeljan, coopérative assurant la gestion du site (Centre d'archives privées Etopia).

Pour assurer la coordination au jour le jour entre les ministres, les parlementaires et Ecolo, le Secrétariat Fédéral Élargi du vendredi soir ne suffit bientôt plus. Une coordination entre les différentes instances où se retrouvent des écologistes est nécessaire, afin de « mettre de l'huile dans les rouages » et de faciliter le travail politique d'Ecolo. Dès le mois de juillet 1999, une nouvelle instance – non prévue par les statuts – voit le jour. Le MPM, pour Mouvement-Parlementaires-Ministres. Ce nouvel espace d'échange se réunit généralement le lundi matin, presque comme un traditionnel bureau de parti, le plus souvent dans les locaux du cabinet d'Isabelle Durant, au 63, rue de la Loi à Bruxelles. Censé produire les ajustements nécessaires entre cabinets et mouvement (parti), il doit souvent concevoir dans l'urgence des réponses aux aléas imprévus des quatre participations gouvernementales et en particulier à la « méthode Verhofstadt » qui finit par rendre le travail d'Isabelle Durant intenable.

Cette nouvelle structuration pèse cependant sur le fonctionnement démocratique du parti. En juin 2000, le Bureau du Conseil de Fédération rédige un rapport dans lequel celui-ci estime qu'il est « hors-jeu ». Daniel Burnotte, son président et par ailleurs candidat malheureux à l'élection du SF, choisit d'ailleurs de démissionner pour devenir chef de cabinet de José Daras pour ses compétences fonctionnelles (énergie et mobilité). Au moment de son départ, Burnotte juge que le fonctionnement collectif à l'œuvre jusque-là au sein d'Ecolo est menacé. La démocratie représentative est en train de prendre le dessus sur la démocratie directe. Or, la spécificité d'Ecolo reposait, selon lui, dans la recherche permanente d'un équilibre entre ces deux instruments. Alors que comme son nom l'indique, le Conseil de Fédération a toujours joué un rôle fédérateur, l'instance ne traite plus désormais que d'affaires internes (budget, listes…) et ne débat quasiment plus de politique[10]. Le BCF entrevoit le risque de dissociation entre les pôles qui composent Ecolo : « tout le travail du parti a été centré sur l'accompagnement des ministres alors que la priorité aurait dû être la définition d'une ambition et d'une stratégie pour le mouvement en tant que tel[11]. » Autre signe de cet infléchissement, le MPM se réunit à huis clos, ce qui soulève des critiques. Face à elles, Bauduin se sent obligé de se justifier : « Nous n'avons pas la culture du secret. Mais il ne faut pas céder au fantasme d'une transparence qui évacuerait la discrétion aussi nécessaire à la vie sociale qu'à la vie politique[12]. »

L'invention de cette distinction que propose le MPM n'était sans doute pas la meilleure au moment où le bateau Ecolo prenait le départ de son port d'attache vers la flottille de l'Arc-en-ciel. Trois mondes finissent par avancer sans partager le même élan. Pire, les tensions, encore naissantes, sont perçues comme un possible risque de désarticulation où chacun pourrait commencer à percevoir l'autre comme encombrant. Dans cette évolution, le pôle « Mouvement », pourtant berceau et condition d'existence des deux autres, est le plus en risque de largage par les deux autres ; le pôle « Ministres » est le plus en risque de basculement dans « l'autre monde », celui où les logiques institutionnelles et politiques

10 *Le Soir*, 26 juin 2000.

11 *Ibid*.

12 *Le Soir*, 3 juillet 2000.

priment toujours sur l'humain, et le pôle « Parlementaires » est le plus en danger d'être réduit à l'impuissance, à l'arrêt, démotivé, entre le marteau des aspirations de la société civile et l'enclume des contraintes des participations.

La perception, largement partagée, est que la dynamique collective semble enrayée, avec des instances de délibération au bord de la panne. Depuis la mise en place de l'Arc-en-ciel, Ecolo est en fait en surchauffe. Le surcroît d'informations à traiter ainsi que la distribution des rôles à gérer emballent la machine fédérale. Le décalage est particulièrement flagrant à l'approche des élections communales de 2000 qui voient certes une victoire pour le parti mais que beaucoup considèrent comme en demi-teinte.

Les quarante-huit parlementaires Ecolo ont aussi quelque peu de mal à exister dans cette nouvelle configuration. Certains d'entre eux connaissent leur première expérience parlementaire, situation qui les aide sans doute plus facilement à s'adapter. Mais pour d'autres, qui n'ont connu que les bancs de l'opposition où ils ont la plupart du temps agi en toute autonomie – et sous l'œil attentif des médias – la discipline de la coalition et l'obligation quasi générale qui est faite de voter l'ensemble des projets de loi de la majorité sont parfois des choses très dures à avaler. « Certains mandataires n'assument pas encore pleinement le fait d'appartenir à un parti au pouvoir », observe le politologue Pascal Delwit[13]. Tout au long de la législature, nombre d'entre eux exprimeront plus ou moins ouvertement leurs critiques à l'égard de certaines politiques de l'Arc-en-ciel, surtout au niveau fédéral. Des dossiers délicats, comme la justice accélérée, voient des élus verts défendre plutôt le programme électoral que l'accord gouvernemental. C'est ainsi que des mandataires comme Josy Dubié refuseront de voter certains textes, ce qui suscitera la colère du Premier ministre. C'est qu'à partir de 2000, la pression monte au sein des écologistes, avec un risque de partir dans tous les sens. Une personnalité se retrouve comme catalyseur de ces tensions, rassemblant toutes les frustrations collectives et individuelles : Vincent Decroly.

« Monsieur le Premier ministre, vous ne me convainquez pas, vous ne me convaincrez plus ». Le 11 octobre 2001, en s'exprimant de la sorte en

13 *Le Matin*, 9 décembre 2000.

séance de la Chambre, Decroly vient d'acter son divorce avec la majorité. Huit jours plus tard, le 19 octobre, il quittera avec fracas Ecolo. L'épisode Decroly, ou le « Vert solitaire » comme l'a surnommé l'émission Strip Tease dans un de ses numéros en janvier 2000, est à la fois un révélateur et un épiphénomène des tensions qui secouent Ecolo dans la première moitié de l'Arc-en-ciel. Révélateur, car le clash à la Chambre est l'expression publique de nombreux écologistes estimant qu'Ecolo se fait flouer par sa participation au fédéral, et que le parti ferait mieux de s'en aller. Épiphénomène, car le seul départ sera celui du député trublion, qui n'emportera finalement personne avec lui. C'est ce que nous allons voir en détails.

Depuis l'entrée en majorité fédérale, Decroly se fait le chantre du programme d'Ecolo contre le programme du gouvernement. Rétif à tout compromis, qu'il envisage avant tout comme des renonciations, il s'inscrit dans une vision pure et intransigeante de la défense de la « cause » programmatique. Proche de Paul Lannoye et de Paul Timmermans, Decroly est régulièrement critique à l'égard d'Isabelle Durant et d'Olivier Deleuze, qu'il accuse de se soumettre à Verhofstadt. Malgré ses liens avec le groupe qui s'organise autour de Lannoye, le député de Bruxelles se met progressivement en rade du parti, qui lui rend bien son inimitié. Il est vu comme peu fiable, insoumis, jouant régulièrement solo. Après avoir trouvé sa place dans la Commission Dutroux, à l'aise dans l'opposition, il a repris des études de droit et peine à s'inscrire, et c'est peu de le dire, dans le jeu imposé à un parti de majorité.

Le clash final viendra à la suite d'un coup d'éclat mené par les sénateurs Ecolo le 9 octobre 2001. Les écologistes sont remontés contre un Guy Verhofstadt qui a recalé la demande d'Isabelle Durant d'augmenter les allocations sociales. Le Premier, qui vient dans la haute assemblée faire son discours de rentrée, a la désagréable surprise, au moment où il détaille son projet, de voir les sénateurs verts emmenés par Josy Dubié quitter l'hémicycle avec l'opposition. Tandis que le chef du gouvernement tance la tête du parti, demandant s'il peut ou non compter encore sur leur soutien gouvernemental, le groupe fédéral se réunit pour évaluer la situation. L'analyse du discours du Premier ministre est partagée : celui-ci est mauvais, tant sur la forme que sur le ton. Mais les divergences s'expriment quant à l'action à mener. Pour Decroly et Timmermans, il faut voter contre la déclaration, quitte à quitter la coalition. Tentant d'arbitrer les conflits,

Muriel Gerkens, cheffe de groupe, propose de se revoir le lendemain autour d'une proposition de communication. Celle-ci, soumise en réunion, mettra hors de lui Decroly : le texte, pour lui, ne va pas assez loin. Ce qu'il veut, c'est acter le désaccord profond entre les verts et le reste de la majorité. Basta les avancées obtenues par les ministres, il faut quitter le gouvernement. Refusant de s'aligner sur la logique du groupe, Decroly décide de se désolidariser. Le clash devient public en plénière, le jeudi. Decroly n'a pas de mots assez durs à l'égard du gouvernement fédéral, qu'il accuse d'immobilisme, de néo-libéralisme et d'eurocentrisme[14]. Du haut de la tribune, l'élu en rupture déclare quitter la majorité, lançant une dernière claque à ses collègues de parti : « Oh, je crois qu'elle ne s'en portera pas plus mal puisque les écologistes francophones ne sont d'aucun poids dans cette majorité. »

La rupture de Decroly traduit-elle un sentiment partagé largement au sein d'Ecolo, comme il le prétend ? La réalité est plus compliquée. Au sein du groupe fédéral, le député rebelle était de plus en plus perçu comme totalement incapable de jouer collectif. Sa présence devenait d'ailleurs irrégulière, seulement marquée par des affirmations personnelles, limite dogmatiques. « L'information, ce serait qu'il entre dans le groupe écologiste », reprendra d'ailleurs devant les médias un de ses collègues verts. Le coup d'éclat sert-il alors d'électrochoc ? Il met plutôt en difficulté ceux qui, comme lui, pensent qu'Ecolo avale trop de couleuvres dans la majorité fédérale. Autour de Paul Lannoye, la sortie individuelle de Decroly est vue avec consternation et énervement. Impossible, dans ce cadre, de secouer le cocotier fédéral. La marge de manœuvre s'est réduite. L'énervement est d'autant plus fort que Decroly a préparé son coup sans en informer les partisans de la défiance à l'égard de l'Arc-en-ciel.

Le 19 octobre, un Conseil de Fédération est réuni pour se pencher sur le « cas Decroly ». Nombreux sont les échanges qui reconnaissent le caractère bien trop libéral du discours de Verhofstadt. Mais personne ne suit le député dans sa diatribe qui insiste sur la pureté militante à défendre envers et contre tout. À deux heures du matin, sentant qu'il ne parvient pas à fédérer autour de lui, Vincent Decroly écarte les bras et

14 *La Libre Belgique*, 11 octobre 2001.

lance un mémorable : « Je vous laisse seuls » à l'assemblée qui, médusée, le voit traverser la salle d'une traite et claquer la porte. Le divorce est définitivement consommé le 26 octobre. Désormais député indépendant, dans l'opposition, il refuse de rendre son mandat et se démarquera par la suite par d'autres coups d'éclat, allant même jusqu'à se faire expulser *manu militari* de l'hémicycle en mars 2002.

Il reste que pour ses anciens partenaires de parti, son action aura affaibli Ecolo de tous les côtés. L'affaire Decroly est celle d'une personne se percevant comme investie d'une mission au-dessus des « contingences politiques ». Sa règle est qu'il n'y a de compromis politique acceptable que celui qui n'altère pas le programme. Le problème de ce principe est qu'il ne peut que séduire ceux qui méconnaissent les réalités de l'action politique en démocratie, la confondant avec une démarche de pouvoir absolu et croyant qu'un changement radical de société serait possible avec 18 % de l'électorat francophone. Le moment Decroly soulignera cependant en interne que l'action des verts au gouvernement n'est pas parfaite et que les expériences gouvernementales sont aussi un processus d'apprentissage par essais et erreurs. Decroly est aussi le symptôme et le catalyseur de ces difficultés et des faiblesses des écologistes.

UNE SOCIÉTÉ CIVILE INTROUVABLE ?

Un autre enjeu qui amène plusieurs cadres d'Ecolo à prendre position est celui des relations entre Ecolo et la société civile. Pour des personnes comme Christophe Derenne et Luc Carton (intellectuel du MOC, très actif durant les EGEP et engagé à Ecolo en juillet 1999 par le SF de Morael), la question est de savoir comment le parti pourra « marcher sur deux jambes », à savoir maintenir le contact avec la société civile, tout en gérant les participations. « Il est impossible de gouverner pour le changement sans gouverner autrement, c'est-à-dire sans mobilisations civiles sur les dossiers politiques et sans animation politique de la société civile », affirme ainsi une note baptisée « Refondation » écrite en juillet 2000[15].

15 ERIC BIÉRIN, LUC CARTON, CHRISTOPHE DERENNE, ABRAHAM FRANSSEN, *Refondation : Un peu de méthode pour marcher sur deux jambes*, juillet 2000.

La crainte est double : d'une part, qu'Ecolo soit tout entier aspiré par ses participations gouvernementales et d'autre part, qu'il adopte un mode de fonctionnement classique d'instrumentalisation de la société civile, comme c'est le cas dans d'autres familles politiques à travers le système des piliers. Le dispositif complexe qu'ils imaginent doit non seulement remobiliser le mouvement, mais également assurer le lien entre les participations gouvernementales et la « société civile » sur laquelle Ecolo a pu s'appuyer dans le cadre des EGEP.

Dans un premier temps, le parti développerait une collaboration structurée avec un ensemble d'organisations, qu'elles soient traditionnelles (les syndicats) ou plus récentes (les associations environnementales, culturelles…), voire de contribuer à terme à une recomposition du paysage politique. Le renvoi du PSC dans l'opposition paraît propice à une telle entreprise.

L'idée est lancée d'appuyer le projet d'un « Syndicat de la Vie Quotidienne » (SVQ). Une note débattue au Conseil de Fédération du 9 juin 2000 affirme qu'un syndicalisme nouveau doit naître « non à la place, mais à côté et en face du syndicalisme salarié ». À l'été 2000, un appel à la constitution d'un tel « Syndicat de la Vie quotidienne » est lancé par des figures associatives comme Mario Gotto, le secrétaire général du Ciré, Philippe Laurent, dirigeant historique de la Croix-Rouge et le sociologue Benoît Scheuer. Rêvant de lancer un nouveau mouvement social, le SVQ entend structurer l'ensemble des actions sociales émergentes sur le terrain de la vie quotidienne. L'ambition est d'inscrire son action en-dehors des piliers traditionnels. Comme l'explique Mario Gotto au Soir : « *Nous voulons offrir une plate-forme structurante à des gens qui veulent rester libres. Leur permettre de défendre leurs intérêts, sans que la « structure » ne les récupère*[16] *». Au-delà de la défense de thèmes liés « au quotidien des gens » comme la lutte contre le cancer, la malbouffe ou les nuisances environnementales, l'objectif du SVQ est d'*assurer l'indépendance du secteur associatif et de fédérer les luttes sur les enjeux émergents de la société post-industrielle.

Les liens avec les partis politiques, sans être rejetés, font cependant l'objet d'une certaine réflexion. Déjà, les partis de droite sont clairement

16 *Le Soir*, 3 août 2000.

rejetés. Pour le reste, un groupe de contact politique permanent est chargé d'assurer le rôle de passerelle entre les écolos, les socialistes et les sociaux-chrétiens prêts à « soutenir au-delà du clivage gauche-droite ». Toutefois, les médias, comme le journal *Le Matin*, évoquent la perspective d'une refondation politique dans laquelle Ecolo récupérerait des personnalités issues du monde chrétien… C'est que le Syndicat apparaît comme une création (ou *créature*) des verts. Ces derniers, qui démentent calmement, ne nient toutefois pas les proximités, au contraire. L'existence et l'action autonomes d'un « Syndicat de la Vie Quotidienne » et le dialogue, voire la coopération entre Ecolo et la nouvelle structure sont perçus comme des facteurs positifs de la remobilisation civile qu'Ecolo appelle de ses vœux.

Mais il est particulièrement important que ces démarches ne soient pas interprétées comme une volonté de concurrence ou une occasion de déstabilisation des organisations syndicales représentatives des travailleurs. En effet, dans les milieux syndicaux, Ecolo est rapidement suspecté de vouloir créer un « syndicat vert » qui pourrait leur faire concurrence. Les syndicats ne s'occupent pas seulement des relations professionnelles, leur action interprofessionnelle concerne aussi la vie quotidienne, souligne Josly Piette, le secrétaire général de la CSC[17]. Celui-ci exprime la crainte du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) de voir émerger une forme inédite de concurrence. Le MOC prend en charge non seulement les questions de relations de travail (via la CSC et ses centrales) mais aussi les enjeux de santé (via les mutuelles), d'éducation permanente, de culture voire d'environnement (via les associations d'éducation permanente), souligne-t-il. Et s'il dit saluer une articulation entre anciens et nouveaux mouvements sociaux, le MOC redoute, comme la plupart des organisations ancrées dans le système consociatif belge, que la démocratie participative revendiquée par ce nouveau mouvement « vide de sa substance les modes de décision contractuels (…), avec comme conséquence l'affaiblissement du rôle de contre-pouvoir des 'syndicats dits traditionnels' et donc de leur capacité de négociation ».

Le sommet d'Ecolo, qui craint de s'aliéner les syndicats en pleine participation gouvernementale, dément vouloir créer un syndicat

17 *Le Matin*, 1er septembre 2000.

écologiste : « un tel projet ne correspondrait ni aux nouvelles formes d'adhésion et de mobilisation, ni plus généralement aux mutations sociétales[18]. » Même si elle ne correspond pas à la réalité, l'idée de créer un syndicat vert ne fait pas recette. « Ce serait catastrophique que le parti écologiste recrée un pilier. Il devrait au contraire avoir un comportement exemplaire : démontrer aux associations qu'elles peuvent être traitées sans discrimination, et rompre avec le clientélisme », déclare le constitutionnaliste Hugues Dumont au *Soir*[19]. Une ligne de parfaite équidistance sera d'ailleurs appliquée par les ministres Ecolo à l'égard des associations qui leur sont considérées comme proches, ce qui aura plutôt tendance à les pénaliser par rapport aux organisations affiliées à des familles politiques traditionnelles[20].

Rapidement, le projet de SVQ tourne court. Mais la question des relations entre Ecolo et la société civile sera approfondie à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les cellules « gouverner autrement » des cabinets Ecolo seront invitées à lancer des procédures originales de concertation et de participation, allant au-delà de celles qui sont légalement instaurées dans le système belge de concertation. Ensuite, le processus des « Alliances pour un Développement durable » (ADD) tentera de poursuivre l'élan des EGEP. Lancé par l'AG du 24 juin 2001 sous le slogan « si vous bougez, ça va bouger », le projet piloté par Christophe Derenne a pour ambition affichée de favoriser des alliances avec toutes les associations qui veulent œuvrer au développement durable, qu'elles soient écologistes ou non. Elle a aussi pour projet de développer « la démocratie technique[21]» que Jacques Bauduin appelle de ses vœux depuis le milieu des années 90, en instituant des lieux de débat où confronter les points de vue des citoyens sur une série de choix technologiques comme les OGM…

18 *Le Matin*, 31 août 2000.

19 *Le Soir*, 20 septembre 2000.

20 Benoit Lechat rapporte que des associations ont pâti de leur proximité avec Ecolo dans leurs demandes de subsides. Des cabinets écologistes ayant refusé de soutenir leurs demandes, au motif qu'ils n'étaient pas les ministres compétents, tandis que les cabinets socialistes, dont c'étaient les compétences, ont refusé de les accorderé considérant qu'il revenait aux écologistes de le faire. Ainsi, par exemple, José Happart, ministre de l'agriculture et de la ruralité en Wallonie, n'hésitait pas à dire aux associations actives dans ses compétences « mais allez donc voir vos amis écolos, maintenant qu'ils sont au gouvernement ».

21 Documents annexes à l'AG du 10 mars 2002.

Plus traditionnellement, il s'agit de renforcer le rapport de forces des ministres écologistes dans leurs projets de réforme, en tablant notamment sur des alliances d'un type nouveau entre usagers et travailleurs des services publics. L'objectif est ici plus clairement partisan : tenter de casser l'axe entre socialistes et libéraux qui tout en se disant opposés l'un à l'autre, bloquent surtout les réformes voulues par les écologistes. « Dans ces gouvernements, il y a des modernisateurs de droite qui se croient encore dans les années 80 et 90 et qui voudraient se comporter comme des éléphants dans la porcelaine sociale, et des progressistes qui préfèrent à la modernisation de notre pays la défense de leurs forteresses », écrivent à cet égard les secrétaires fédéraux au printemps 2000 en ouverture des évaluations qu'ils soumettent à l'AG des membres[22].

Le processus des ADD est lancé trop tardivement pour espérer infléchir l'action des gouvernements Arc-en-ciel. L'essai apparaît à la fois comme trop ambitieux (infléchir les mécanismes de la décision politique en Belgique) et un brin trop paternaliste, dans sa confiance dans la disposition *a priori* favorable au vert supposée chez les associations. Surtout, le surinvestissement procédural cache mal le sous-investissement d'Ecolo dans les débats politico-idéologiques, avant comme après 1999. Quelle était la « contradiction principale » à laquelle se heurtaient les écologistes? Le néo-libéralisme et ses partisans libéraux au sein du gouvernement ou le conservatisme clientéliste avec ses accointances privées des socialistes? Le débat qui n'avait été ni mené, ni tranché, allait se précipiter dans l'improvisation générale avec les négociations en vue des « Convergences de gauche ».

Plus pragmatiquement, les contacts avec les associations seront surtout développés dans l'énorme travail d'évaluation continue que le parti allait organiser tout au long de la législature. Mais les contacts seront bien moins poussés qu'avant 1999. De plus, le « Contrat pour gouverner autrement », qui voulait que la société civile et Ecolo avancent ensemble, montre également ses limites.

22 *Ibid*. p.7

Affiche des Alliances pour le développent durable. Piloté par Christophe Derenne, le processus ne parviendra pas à rééditer l'ampleur des EGEP de part le poids des participations et d'un intérêt moins marqué du secrétariat fédéral (Centre d'archives privées Etopia).

CHAPITRE 15

L'ÉMERGENCE DE LA CULTURE DE LA GOUVERNANCE

L'évaluation des participations gouvernementales se retrouve au coeur des ambitions d'Ecolo. Plusieurs outils seront mis en place, à l'image du Tableau de bord des participations, sur le web. Si l'intention reflète la volonté de « gouverner autrement », les contraintes du processus provoqueront son abandon au fur et à mesure de la législature (Centre d'archives privées Etopia).

L'OUBLI DE LA DIMENSION RADICAL-DÉMOCRATIQUE

Longtemps les écologistes auront défendu l'idéal radical-démocrate dans leurs objectifs et leurs propositions politiques. Au moment de l'entrée au pouvoir, ces principes continuent à jouer un rôle moteur, dans la droite ligne de l'intention de faire de la politique autrement. Deux personnalités contribuent à matérialiser ces principes à la fois de transparence et de restitution : Patrick Viveret et Gérard Lambert.

En 1989, Patrick Viveret, dans le cadre d'un rapport commandé par le Premier ministre français Michel Rocard, pose les jalons d'une politique d'évaluation des politiques publiques. Pour le philosophe français, l'évaluation est l'occasion de construire un lieu de délibération dans lequel la société civile peut faire valoir sa propre expertise, insuffisamment mobilisée. L'intervention des citoyens dans le champ des politiques publiques est à même de renforcer le caractère démocratique des institutions et de casser le « monopole d'expertise » des cadres de l'administration, trop habitués à décider entre eux, de manière verticale et parfois déconnectée de la réalité. Proche d'Ecolo dans les années 90, au travers des EGEP et des contacts avec la Fondation franco-suisse Charles Leopold Mayer, Viveret interviendra plus d'une fois sur ce sujet lors des Rencontres écologiques d'été et ses idées infuseront largement dans le chapitre « démocratie » du programme d'Ecolo de 1999.

Gérard Lambert, de son côté, défend l'idée que pour gouverner autrement il est nécessaire de d'abord desserrer l'étreinte de l'exécutif. Le membre fondateur d'Ecolo insiste sur l'idée de transparence des décisions et de l'importance d'« un gouvernement qui libère, pas un gouvernement qui libéralise[1]. »

Ces deux visions pèsent dans la manière dont une nouvelle génération d'Ecolo, autour de Christophe Derenne, et d'intellectuels comme Luc Carton, envisagent les participations. Elles inspireront l'idée du Contrat pour gouverner autrement. Dans la logique des EGEP, la participation citoyenne non seulement doit être injectée aux différents niveaux de pouvoir mais doit être en outre facilitée par la transparence des décisions prises par les exécutifs. La boîte noire du politique doit être ouverte, l'exécutif, tout comme les partis,

1 ALEXANDRE PIRAUX, GÉRARD LAMBERT, « Rencontre avec Gérard Lambert, à propos des services publics et de la place de l'Etat », in *Pyramides*, 7, 2003, 203-211.

devant rendre des comptes. C'est pourquoi Ecolo propose de passer un contrat public, devant la société civile, sur ses pratiques comme parti et sur les pratiques de ses ministres. Mais la démarche va aussi dans l'autre sens, en demandant à la société civile d'apporter son soutien aux initiatives qui vont dans le sens de ces engagements, tout en restant vigilante vis-à-vis d'Ecolo.

Pour Ecolo, l'enjeu est donc de gouverner mais « autrement », en renforçant la concertation entre les pouvoirs publics et la société : « Accroître la concertation, ce n'est pas éviter les contraintes, ni dénier au politique sa fonction d'arbitrage. Mais retisser le lien entre représentants et représentés, entre politique et société civile. C'est, du coup, renforcer la légitimité des décisions des pouvoirs publics, donc leur efficacité. Par cette voie, on pourra renouer avec une des fonctions fondamentales du politique : trouver des réponses aux besoins. Non pas au nom d'une avant-garde éclairée, mais en s'inspirant des réalités de terrain[2] ». La matrice du « gouverner autrement » est que l'intérêt général se forge dans le dialogue avec la société civile, empreint d'un respect mutuel, en rompant avec les pratiques clientélistes, l'infantilisation des citoyens et le cloisonnement des piliers.

Mais la période des participations gouvernementales fait entrer Ecolo dans une nouvelle sphère de la politique où son ambition autonome est contrainte par les aléas de la négociation et du compromis. Si cette idée est intériorisée par certains caciques du partis, sa transformation en principe de suivi et d'évaluation démocratique reste encore à créer.

Rapidement, quand les cabinets se lancent, des cellules « gouverner autrement » sont installées, pilotées par Christophe Derenne. L'intention est simple : tout ce que le cabinet va produire doit avoir une dimension participative. Les politiques mises en place doivent aussi faire l'objet d'une restitution vers le citoyen, identifiant là où les choses avancent et là où elles calent. L'engagement d'Ecolo à « gouverner autrement » se voit cependant rapidement confronté à la réalité des contraintes du pouvoir. L'entrée dans les cabinets, la réalité des négociations et l'hostilité à l'égard des écologistes entraînent des reconsidérations à l'égard de l'ambition radical-démocratique. Face au discours du « gouverner autrement », les membres des cabinets finissent par rétorquer : « gouverner d'abord ». Pour ces derniers, il faut

2 *Engagement à gouverner autrement, op. cit.*

d'abord apprendre à gouverner, à comprendre les mécanismes de décision et à parvenir à s'imposer dans celles-ci, avant de vouloir aller plus loin. La conséquence est immédiate : au fur et à mesure de la législature, celle-ci devenant d'ailleurs chaque jour de plus en plus dure au fédéral, les dispositifs mis en place seront mis de côté. L'incompréhension réciproque entre les divers acteurs joue à fond dans cette relégation.

Il reste que quelques projets se mettent en place, bousculant la gestion traditionnelle de la « chose publique ». Les écologistes innovent en introduisant des panels citoyens, outil alors inconnu dans le pays. L'idée est d'aller à la rencontre de citoyens concernés par les projets politiques et de leur demander leur avis au travers d'une méthodologie particulièrement rigoureuse mais très innovante. Une première initiative est lancée par le cabinet Deleuze, autour du Plan d'investissement électrique de la Belgique. L'idée est simple : via le Sénat, des panels citoyens seraient constitués autour de questions comme l'avenir des centrales nucléaires, des investissements de nouvelles lignes à haute-tension, du déploiement des énergies renouvelables, etc. Un débat serait ainsi créé entre représentants et représentés, dont l'avis serait pris en compte dans le processus de décision politique. La proposition tourne cependant court : les sénateurs socialistes Yvan Mayeur et Philippe Mahoux bloquent la proposition, la jugeant inconcevable. Impossible, en effet, de déléguer à des non-élus ne fut-ce qu'une partie du pouvoir politique. Celui-ci, dans leur schéma, ne peut revenir qu'aux seuls représentants.

Qu'à cela ne tienne. Si le blocage se fait au fédéral, il reste encore les entités fédérées. Via sa cellule « gouverner autrement », José Daras entreprend, à son tour, de se lancer dans la mise sur pied d'un panel. Constatant l'échec du projet fédéral en raison de son caractère politiquement trop isolé, il se met d'accord avec Michel Foret, ministre libéral de l'aménagement du territoire, pour développer l'initiative. Confiée à la Fondation pour les Générations Futures et à la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon, la consultation portera sur l'aménagement du territoire et la mobilité en Brabant wallon. Loin de la bronca sénatoriale, le panel brabançon se mettra en place et constituera une grande première.

Si progressivement les cellules « Gouverner autrement » sont démantelées (il en restera des cellules « société civile »), il n'en reste pas moins qu'elles ont

représenté une nouvelle manière d'envisager la transparence des politiques publiques et la méthode pour les concevoir. Ce qui a aussi été mal compris à l'époque était leur utilité dans la recherche de nouveaux rapports de forces, sortant des jeux classiques du pouvoir en Belgique : c'était aussi une manière pour les ministres écologistes de se trouver des alliés dans la société.

L'autre volet de l'engagement à gouverner autrement est celui de l'évaluation. Il est confié à une cellule dénommée Service politique et composée de Derenne, Carton et Audrey Lohest, et son outil de base sera celui des « tableaux de bord ». L'idée est d'évaluer les décisions adoptées par les cabinets et de délivrer ces informations auprès des citoyens et du secteur associatif. Ce que veut Ecolo, c'est sortir d'une politique d'évaluation de ses participations laissée à des AG pléthoriques dont ne pourraient sortir que des décisions frustres du genre « stop ou encore ». Il s'agit donc de lancer des processus rigoureux d'évaluation avec la société civile, tels que voulus durant les EGEP. Pour permettre ce travail de « reddition des comptes », les « tableaux de bords » sont constitués de fiches analytiques expliquant les projets portés par les cabinets, leurs objectifs, les avancées obtenues et les blocages auxquels ils font face. Chose inédite alors, la restitution, assurée par la mise en ligne des fiches sur le site web d'Ecolo, pointe les responsabilités des adversaires dans le blocage des projets. Des centaines de fiches sont ainsi rédigées et mises en accès libre sur le web belge, encore balbutiant.

Le site web d'Ecolo en 1999, pionnier dans le monde politique. Le parti est en pointe sur les nouvelles technologies. (Centre d'archives privées Etopia).

Si l'initiative est innovante du point de vue démocratique, et ouvre la boîte noire de la décision politique, elle est vite pointée comme particulièrement énergivore par les cabinets. Ces derniers critiquent la charge de travail supplémentaire qui leur incombe, dans un contexte où ils sont déjà mis sous pression dans tous les sens. Mais ce qui sera surtout dénoncé par la suite est la trop grande quantité d'informations mises en ligne et qui finit par desservir le travail porté par les écologistes dans les diverses instances de pouvoir. En effet, si les fiches sont peu lues par les citoyens lambda et la société civile, les membres des autres partis politiques, eux, ne s'en privent pas. Ils sont d'ailleurs « ravis » de découvrir ce que pensent leur partenaire écologiste quant aux responsables des blocages, nommément désignés… Pouvant lire quasiment à livre ouvert les intentions des écologistes, les partenaires de coalition finissent par retourner l'outil démocratique contre son créateur, en vilipendant les conseillers de cabinet écologistes lors des négociations intercabinets, ce qui affaiblira régulièrement ces derniers. Les tableaux de bords seront cependant utilisés pour préparer les AG d'évaluation des participations et contribueront par là à exposer au grand jour les mécanismes de la décision politique en Belgique, geste audacieux qui reste encore pour le moins inédit.

L'approche du gouverner autrement, tant vantée au moment de la montée au pouvoir, se heurtera cependant à une autre réalité aussi simple que nette : la société civile n'est pas fort intéressée par la participation politique des verts dans les gouvernements. Elle a son propre agenda et son propre timing. Si l'écoute et l'entretien des réseaux est évidemment bien perçue, les priorités divergent cependant rapidement. Les associations avancent ainsi plus vite sur leurs sujets : là où Ecolo porte au combat politique des enjeux qui, pour certains, remontent à plusieurs années, le secteur associatif est lui déjà sur des nouveaux enjeux, ce qui provoque une incompréhension entre les priorités des uns et des autres. Les outils tels que les tableaux de bords et évaluations amenés par les écologistes sont également mal compris par une société civile qui y voit un processus à la fois bureaucratique et politique. Ecolo essaie pourtant de synthétiser tout ce travail en « Treize batailles rangées », afin de resserrer les priorités sur lesquelles se battre dans les gouvernements, avec l'appui de la société civile. De la « bataille du rail » à celle du « ciel calme » en passant par la

« bataille des libertés » ou celle de « l'emploi »[3], tout ce qui a été obtenu par les ministres écologistes est décrit en fiches facilement accessibles sur le net. Ce qui n'a pas été obtenu par rapport au programme de 1999 est aussi mentionné. Mais le secteur associatif rechigne désormais à trop s'afficher avec les verts. À trop se mouiller avec Ecolo, certains y perçoivent un risque de noyade. Bref, une distance se creuse.

Ainsi, certaines collaborations prendront fin. Ecolo, qui a créé la revue Imagine à l'automne 1996 et la soutient financièrement depuis, réclame en 2002 un plan de relance pour le magazine, afin d'assurer la pérennité de son titre. Son Conseil d'Administration propose alors un projet de collaboration avec le magazine Traverse et le Journal du Mardi, dans l'idée de créer, ultérieurement, un groupe de presse alternatif. De son côté, l'équipe rédactionnelle d'Imagine, sous la houlette de son rédacteur en chef André Ruwet, souhaite une restructuration éditoriale. La négociation n'aboutit pas. Le partenariat s'arrêtera en 2004, l'affaiblissement financier consécutif à la défaite empêchant Ecolo de continuer à financer le magazine. Celui-ci prendra alors son indépendance et continuera à prospérer par la suite.

Lancée en 1996 par Ecolo, la revue « Imagine – le monde allant vert » mettra en évidence les enjeux de l'écologie et de société. Dans la logique de contagion culturelle, l'occupation de l'espace public via des magazines grand public est aussi un horizon qu'Ecolo souhaite atteindre. (Centre d'archives privées Etopia).

3 « Première évaluation intermédiaire de la législature », in *Note de synthèse des 17 notes d'évaluation, proposée aux débats dans les régionales en vue du Conseil de Fédération du 30 juin*, 2000 p. 8.

ÉVALUER LES PARTICIPATIONS EN INTERNE

De l'autre côté, l'énorme travail permanent de « reddition des comptes » prépare le terrain, en interne, aux demandes d'évaluation formulées par les membres. Bien que la reddition des comptes s'inscrive dans l'idée radical-démocratique, nombreux sont ceux qui l'interprètent comme un droit de jugement plutôt qu'un droit de regard. L'idée qui demeure ancrée chez de nombreux militants, c'est qu'en entrant au pouvoir, les écologistes doivent rapidement changer le monde. Si la réorientation n'est pas réalisée par les cabinets ministériels écologistes, le fer doit donc être porté par les membres eux-mêmes. L'impatience de la transformation obnubile beaucoup d'entre eux, et au premier plan Paul Lannoye, qui demande régulièrement pourquoi les résultats ne suivent pas. Et s'ils ne suivent pas, pourquoi faut-il encore rester dans les majorités. Même l'idée du « tableau de bord » ne trouve pas grâce à ses yeux. Pour lui, cet objectif d'évaluation continue vise surtout à noyer le poisson, « les petites victoires partielles servant à masquer les grandes défaites ». Avec d'autres mandataires critiques à l'égard de la participation, il considère que le parti tente, via ce genre de manœuvres, de cacher son manque de poids au sein, en particulier, de la coalition fédérale.

Cette attitude n'est pas seulement liée aux tenants de l'hostilité à toute entrée au gouvernement. Elle tient aussi à une culture politique historique. À ce stade de son histoire, Ecolo est encore un parti dont l'ADN est celui d'une culture parlementaire. Son histoire est celle d'un parti qui n'a vécu que dans l'opposition, ce qui génère à la fois une attitude impatiente et fondamentalement critique. Mais également un biais de perception : le changement y est d'abord vu par les parlementaires comme l'affaire de simples votes de textes de lois. « L'épaisseur du réel », la résistance des partenaires de coalition, mais aussi celle de la société aux décisions des exécutifs, la lenteur des processus administratifs et de concertation nécessaires à toute préparation et implémentation des politiques publiques, sont largement sous-estimées. La fracture s'ouvre ainsi avec des cabinets pris en tenaille, sermonnés par l'interne alors que la découverte de la culture des gouvernements montre que les changements, s'ils sont possibles, sont beaucoup plus lents.

L'autre dimension qui occupe les réflexions de la tête du parti dès le début des participations, est celui du rôle alloué aux AG. Pour la direction,

le nombre record de nouveaux participants intégrant les structures d'Ecolo change leur physionomie. L'enjeu, est d'éviter le « régime d'assemblée » qui leur pend au nez à cause de structures inadaptées au grand nombre. Un système où tout le monde peut prendre la parole sur tout, avec des séquences répétitives d'huées ou d'applaudissements, atteint clairement ses limites.

Le processus d'évaluation des participations gouvernementales est néanmoins lancé. Un grand rendez-vous est pris, le 10 mars 2000. À Louvain-la-Neuve, 820 membres d'Ecolo se rassemblent dans une atmosphère ensoleillée et conviviale pour procéder à une première évaluation des participations du parti. L'AG s'organise en deux parties : la matinée voit l'exposé des évaluations rédigées par des comités composés notamment de parlementaires, sur la base de 260 fiches des tableaux de bord. L'après-midi est réservé aux débats sur les motions politiques déposées par les uns et les autres. La première étape a été laborieuse : près de trente évaluations thématiques et six évaluations transversales ont été produites, envoyées aux membres et mises en ligne sur le site web d'Ecolo. Elles constituent le matériau essentiel de la préparation de l'AG : les motions politiques sont censées avoir été rédigées sur la base de leur lecture.

CABINET NOLLET Politique générale	TABLEAU DE BORD DES PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES *Fiche Autriche*
Date	Février 00
Secteur	Relations internationales
Dossier	Arrivée en Autriche d'un gouvernement à participation extrême droite
Mesure/Initiative	Rejet de tout contact bilatéral Suspension de la Commission mixte permanente, de l'accord culturel, des missions des enseignants Interdiction des classes de découverte et de dépaysement en Autriche pour les écoles organisées par la Communauté française et invitation aux écoles des autres réseaux à faire de même
Nature	Communication du Gouvernement et circulaire adressé à tous les établissements scolaires
Caractère	Ponctuel (il fallait marquer le coup, certaines mesures ont été levées)
Objectifs	Maintien du cordon sanitaire autour de l'extrême droite Susciter un débat citoyen dans les écoles
Positionnement des autres acteurs	Idem dans leur compétences
Rapport à la DPG	/
Rapport à la DPM	Pas de DPM
Rapport au programme	/
Résultats	La Communauté française s'est profilée à la pointe du combat contre l'arrivée de l'extrême droite en Autriche. Elle a depuis autorisé à nouveau les classes de dépaysement et de découverte en Autriche.
Effets induits	Débats et réflexions dans les écoles autour du thème de la démocratie
Remarques politiques	/
Points cruciaux à suivre	/
Documents de référence	/

Exemple d'une fiche du Tableau de bord des participations gouvernementales, ici concernant l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite en Autriche (Centre d'archives privées Etopia).

L'intention affirmée n'est pas de se positionner quant à la poursuite ou non de la présence d'Ecolo dans les gouvernements, mais de faire le point sur ce que le bateau vert a obtenu depuis le début de son voyage. Jean-Marc Nollet déclare d'ailleurs que « l'enjeu ne sera pas de savoir s'il faut quitter le pouvoir ou y rester, la question débattue est bien : comment construire une action politique dans laquelle on pèse davantage qu'aujourd'hui? ». La crainte du stop aux participations flotte néanmoins dans l'atmosphère. Si les « indicateurs de changement de régime » sont nombreux, les « indicateurs d'inertie », analysés dans les textes d'évaluation de la matinée, témoignent du travail qui reste à faire. Entre autres, l'AG revient sur la très douteuse consultation populaire sur le Plan Copernic, sur le « brol » de la réforme de la politique d'asile et sur l'enlisement du projet de taxe CO_2.

Deux motions principales sont sélectionnées pour être soumises au vote. La première – dite « Horizon » – est signée par la plupart des ministres et des parlementaires. Sur un ton globalement positif, elle pointe les éléments à mettre en place dans l'immédiat pour poursuivre le travail entamé. L'autre motion dite « Pour une alternative verte » est, à l'inverse, très critique. Ne mettant en avant aucun des résultats obtenus, elle établit une liste précise et exigeante des objectifs à atteindre, sous peine de sortie rapide des gouvernements. Le moment du vote voit la tension monter. Tandis que les résultats tombent, validant la motion Horizon à seulement 52 %, pour 48 % à la motion concurrente, Philippe Defeyt prend la parole pour soumettre une motion de synthèse à l'applaudimètre. Celle-ci tente de faire la fusion entre les deux textes. Soumise aux membres, la motion finale est adoptée à 88 %. Elle déclare qu'« au terme du processus d'évaluation et des débats en AG, ECOLO décide de continuer son travail dans les gouvernements pour, tous ensemble, consolider les acquis, achever les chantiers entamés, concrétiser les engagements et projets, lancer de nouveaux chantiers dans le champ sociétal et politique et, ainsi, se rendre incontournable pour construire une alternative forte et crédible au social-libéralisme et au libéralisme social. »

À la fin de l'AG, Jacques Bauduin, même s'il se dit apaisé, rapporte que le SF reste attentif à la volonté d'en « découdre » de certains : « Nous craignions de voir deux blocs prédéterminés, séparés par un rideau de fer, se présenter devant vous, risquer de geler le libre exercice, par l'AG,

de son jugement politique et donner d'Ecolo l'image d'un parti divisé. » Si le clash a été évité, il n'en reste pas moins que le parti doit s'atteler à démontrer son unité.

Le processus d'évaluation sera jugé par le MPM comme un beau coup d'essai mené avec assez de rigueur. Il reste cependant que cette évaluation est considérée comme arrivant trop tôt pour qu'elle puisse être véritablement politique. Deux difficultés seront également soulevées : le temps qui manque pour produire une évaluation sérieuse et la différenciation peu claire pour certains avec le tableau de bord (considéré comme trop « technocratique »). L'analyse de la manière dont le mouvement a reçu l'évaluation reste à faire. Le sentiment qui domine est que celle-ci a été faite dans un agenda très chargé et en focalisant, comme l'opinion publique du reste, sur le fédéral. Une des difficultés de ce genre de processus réside aussi dans la manière de pondérer les avis exprimés en assemblée, où les avis négatifs dominent facilement. Enfin, demeure la question du suivi de l'évaluation, dont l'importance est capitale pour la crédibilité de l'opération et de la culture d'évaluation.

Il reste qu'en juillet 2000, le MPM dresse ses propres évaluations internes, plus critiques quant à la manière dont le parti s'organise. L'impression s'amplifie qu'un certain état de grâce médiatique touche à sa fin. Le MPM constate aussi le manque de rigueur de la part de nombre de parlementaires (notamment des absences, alors que le contrat d'une majorité se traduit aussi dans le fait de devoir « faire le nombre » à certains moments). Ce manque s'explique en partie par le faible intérêt d'une fonction devenue trop « presse-boutons »[4]. Il est dès lors proposé de donner du poids aux parlementaires en leur donnant de l'espace pour jouer collectif avec le pôle ministériel.

Le remous de la motion « Pour une alternative verte » n'est cependant pas encore passé. Peu avant une nouvelle AG qui se tient le 17 décembre 2000, douze parlementaires prennent la plume pour dénoncer « la lecture systématiquement néo-libérale des accords de gouvernement ainsi que la non concrétisation des objectifs de développement durable et de réduction des inégalités ». Parmi ces parlementaires se retrouvent Paul Lannoye et

4 PV du MPM du 17 juillet 2000.

Martine Dardenne, ainsi que le sénateur Josy Dubié ; les députés fédéraux Jean-Pierre Viseur, Paul Timmermans et Vincent Decroly ; les députés bruxellois Alain Daems, Fouad Lahssani et les députés wallons Marie-Rose Cavalier, Pierre Hardy, Michel Guilbert et Bernard Wesphael. La connotation antiparticipationniste se retrouve, à nouveau, dans cette critique adressée par le groupe d'élus. Malgré la satisfaction affichée autour du refinancement programmé de la Communauté française et du rail, le ras-le-bol s'exprime autour de la contre-contagion culturelle qui voit s'imposer « dérégulation, privatisation, priorité à la compétitivité et au marché, ignorance ou non prise en compte des coûts écologiques et sociaux ». La charge vaut également pour la participation wallonne, avec des décisions considérées comme prises « à l'emporte-pièce » et « qui engageront pour des décennies la Wallonie sur une mauvaise voie ». C'est presque un ultimatum qui est adressé, au final. Alors que le secrétariat fédéral demandait des politiques plus vertes à moyen terme, sans réellement fixer un délai, les signataires précisent leur volonté de voir la rupture apparaître au plus tard à la confection des budgets de l'année 2002.

UNE STRUCTURE ENTRE DÉFIANCES ET FRACTURES

Si le système d'action est malmené par un fonctionnement structurel instable, il est aussi travaillé par des interconnexions personnelles qui dressent des obstacles dans le champ politique des écologistes. En quatre ans de participation gouvernementale, quatre secrétariats fédéraux se succéderont à la tête du parti[5]. Jamais la confiance nécessaire au défi que représentait une première participation n'a pu s'assurer entre le secrétariat de Philippe Defeyt, Jacques Bauduin et Brigitte Ernst et les ministres en place.

Au sommet, les tensions persistent entre la nouvelle équipe dirigeante et Jacky Morael. L'ancien secrétaire fédéral reste populaire, a ses relais dans le monde politique et ses entrées dans la presse. La question qui se pose début 2000 de savoir s'il ne faudrait pas redonner au principal négociateur des Arc-en-ciel un rôle actif et formel de « garant des accords » est

5 Après Morael-Roland, viendront Defeyt-Bauduin-Ernst (1999), puis Defeyt-Hordies-Huytebroeck (2002) et enfin Javaux-Huytebroeck-Brouir (2003).

d'ailleurs mort-née. Car entre Morael et le SF, les relations sont mauvaises voire exécrables. L'avis de l'ancien secrétaire fédéral à l'égard de la tête d'Ecolo est particulièrement négatif. Il ne se prive guère, d'ailleurs, de tacler publiquement le trio Defeyt-Bauduin-Ernst dès que l'occasion se présente. Dans une interview accordée à *La Libre* en mai 2000, Morael défend l'idée d'une transformation de la société via un nouveau projet politique. Pour lui, Ecolo doit s'ouvrir plus largement. De manière sous-entendue, c'est du débauchage du PSC dont il est question.

Ce travail, Jacky Morael le réalisera en mode « perso », dans ce que les médias appelleront le « sas », à savoir un processus d'intégration progressive des membres en déshérence d'autres partis. La question des transfuges revient avec d'autant plus d'acuité que le PSC est en plein marasme. En avril 2000, Jacky Morael, Eric Biérin, Christophe Derenne et Luc Carton rédigent un texte intitulé « De la recomposition à la refondation » censé ouvrir le débat au sein du parti. Parlant de décomposition politique, les quatre auteurs repèrent une tendance à l'uniformisation entre les trois partis traditionnels. L'autre tendance qui y est pointée est la volonté, à peine masquée, du PS et du PRL d'aboutir à un scrutin majoritaire, organisant le paysage politique suivant le modèle français, voire américain. Face à ces scénarios, le danger pour les verts serait de rester au balcon devant ce paysage en recomposition. Bien que se défendant de « vouloir la mort du PSC », Jacky Morael ne peut que constater la crise vécue par ce parti « par l'incapacité à se redéfinir dans la course du PRL et du PS vers le centre de l'échiquier. » Confrontés à ce doute existentiel, nombre de mandataires PSC pourraient être tentés de quitter le navire à l'approche des élections communales d'octobre 2000. Parvenir à les attirer serait donc une stratégie à suivre pour Ecolo. Toutefois, les écologistes ne peuvent, à la manière des autres partis, lancer une OPA hostile à l'égard du PSC, au risque de donner l'image d'un « Yalta entre appareils partisans, fondés sur les seuls appétits électoraux. » C'est donc autour du projet de société qu'il convient de battre le rassemblement.

Pour parvenir à cet élargissement, trois formes sont proposées : soit l'adhésion pure et simple à Ecolo, soit la mise en place d'une structure plus large de rassemblement, soit encore la création d'un sas apparenté au parti, mais distinct de lui, pour gérer le processus d'ouverture.

Le projet finit toutefois par capoter. Le secrétariat fédéral envisage le projet Morael et consorts avec suspicion. Déjà, la figure de Jacky lui apparaît encore trop comme celle d'un électron libre. Ce projet apparaît d'autant plus comme un coup de force que la nouvelle direction est à l'opposé du projet de participation gouvernementale voulu par l'ancien secrétaire fédéral. Pas question donc de laisser revenir l'ancienne direction par une porte dérobée. En outre, la tendance plus laïque, en interne, reste hostile à l'arrivée de « cathos » au sein de la structure Ecolo. Le coup fatal est donné à l'assemblée générale de mai. Le SF, qui finalement accepte qu'un groupe de travail se mette en place, fixe des balises qui vont rendre le projet irréalisable. Il s'agit, dorénavant, de « toucher aussi les forces politiques, sociales, syndicales, associatives qui s'identifient à la gauche laïque[6] ». Devenu beaucoup plus large, le sas devient inexploitable. La réaction de Joëlle Milquet, deux jours plus tôt, avait déjà fait tanguer l'idée de Morael : « Nous ne sommes pas dupes lorsqu'ils présentent comme de la recomposition politique ce qui n'est qu'un plan d'expansion d'Ecolo[7] ».

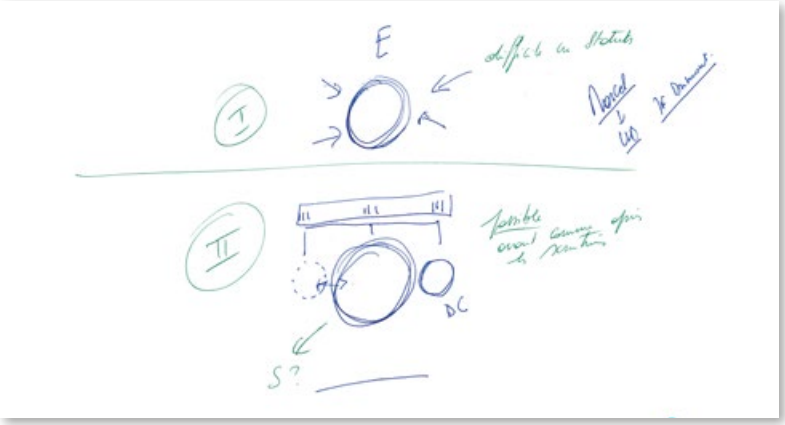

Le brouillon d'évolution des structures proposé en 2000 par Jacky Morael à Joëlle Milquet, en vue de l'intégration des mandataires PSC. Deux pistes sont envisagées, de l'intégration pure à la création de nouvelles structures. Le projet restera mort-né (Centre d'archives privées Etopia).

6 *Le Soir,* 8 mai 2000.

7 *Le Soir*, 6 mai 2000.

Pour couronner le tout, Ecolo est confronté, en interne, à des réseaux parallèles et souvent changeants pour établir des lignes d'action. Ces différentes tendances ont toujours existé au sein des partis verts. Tantôt ces familles sont largement informelles, peu organisées et se recomposent de façon fluide lors des assemblées générales afin de déterminer une ligne politique majoritaire à laquelle l'ensemble du parti se ralliera peu ou prou. C'est le cas d'Ecolo. Tantôt, ces groupes sont tellement institutionnalisés et rigidifiés qu'ils empêchent toute émergence d'une direction stable et majoritaire, comme chez les Verts français, qui s'apparentent davantage à une collection de sous-partis se bloquant les uns les autres. Tantôt, leur existence est institutionnalisée de façon relativement apaisée, à la manière des Grünen allemands qui vont jusqu'à mettre sur pied de réunions entre « fundis » et « réalos », séparées puis ensemble, afin de produire des arbitrages sur la ligne politique.

Au sein d'Ecolo, ces apôtres de la résistance se révèlent pleinement le 17 décembre 2000 à l'AG de Louvain-la-Neuve. Les douze parlementaires qui s'affirment clairement, autour de Paul Lannoye, contre le gouvernement fédéral et le manque de fermeté des ministres écologistes face à Verhofstadt constituent un groupe informel qui recevra le nom de « Groupe Citadelle[8] ». De ces douze noms, un trio de tête s'impose : Lannoye, Dubié et Timmermans. Outre l'opposition à ce qu'il assimile comme une soumission à la vision néolibérale du Premier Ministre, ce groupe des douze défend bec et ongles le rôle important devant être alloué aux parlementaires.

En face, c'est un autre groupe informel qui se verra lui aussi affublé d'un nom censé représenter ses traits caractéristiques. Désigné sous le vocable de « Groupe Nokia » par Vincent Decroly, cette autre chapelle rassemble les héritiers de Jacky Morael, ouverts à la participation et prêts à en continuer l'expérience. Branchés sur leur Nokia Communicator, Marcel Cheron, Henri Monceau, Jean-Marc Nollet, Olivier Deleuze ou Eric Biérin, considèrent qu'Ecolo doit dorénavant devenir un influent acteur de la politique belge. Ce qui les rassemble, c'est aussi une critique constante du secrétariat fédéral, considéré comme incapable de gérer le

8 La Citadelle fait référence, pour les uns, au Café de la Citadelle à Namur où Paul Lannoye, dans les années 80, avait l'habitude de réunir ses troupes, et pour les autres à la vieille forteresse namuroise assiégée (Christian de Bast, *Ecolo au pouvoir, op. cit.*, p. 77).

navire Ecolo. « Il manque aux secrétaires fédéraux quelque chose qui ne se commande pas : l'adhésion » affirme même José Daras en 2001.

S'ils ne s'apparentent pas à des courants, ces groupes informels cherchent à défendre leurs intérêts là où ils peuvent, activant l'un ou l'autre de leurs relais dans les différentes instances. La ligne de front se retrouve autour du secrétariat fédéral, parfois marqué par des offensives ou des retraits des combattants. La démission, en octobre 2001, d'Eric Biérin de son poste de responsable de la communication (lâchant « je suis un prisme que plus rien ne traverse ») est ainsi vue comme une victoire par le SF qui éloigne un conseiller critique avec lequel le désaccord se creuse. Pour les autres, le départ de celui qui a construit la stratégie de communication qui a amené à la victoire de 1999 reflète une incapacité de la direction à assurer une campagne électorale victorieuse.

L'IMPASSE DU RENOUVEAU POLITIQUE

La participation, et ce qu'elle amène de compromis politique, bouleverse nombre de militants voire de mandataires verts. Le malaise vécu en interne est celui du passage d'une écologie de lutte associative et d'opposition parlementaire à une écologie de gouvernement, qui ne débouche pas que sur la splendeur des réalisations mais aussi sur des contraintes difficiles à surmonter. Les reproches et les craintes de ceux qui critiquent la participation sont que la présence au cœur des institutions gouvernementales crée une énorme distance avec les changements radicaux du projet politique écologiste et implique une mise en œuvre (trop) lente du changement. Ensuite, la zone grise des jeux tactiques reste mal perçue, assimilée à la politique de papa que les écologistes affirmaient précisément vouloir rejeter aux oubliettes de l'histoire. La question du renouveau politique y sera aussi confrontée.

À la demande de jeunes députés, une commission du Renouveau politique s'installe à la Chambre le 17 janvier 2000. Réunissant 15 sénateurs et 15 députés, elle est chargée de réviser un système électoral inchangé depuis le vote des femmes en 1948 et de renforcer la participation politique. La démarche n'est pas une nouveauté. Sous le précédent gouvernement,

le groupe « Langendries » avait déjà défriché le terrain sans, toutefois, finaliser les options prises notamment en termes de décumul de mandats. Il restait donc du pain sur la planche pour moderniser les mécanismes de représentation des citoyen-nes et rendre plus clair et accessible le travail politique.

Représentés par Zoé Genot et Jacky Morael, les écologistes se démarquent par des ambitions qui tranchent avec les autres partis. Les verts souhaitent renforcer la limitation du cumul des mandats (politiques ou privés) en établissant en particulier un régime plus sévère d'incompatibilités, incluant la notion de conflit d'intérêts. Et cela en plus de la parité hommes/femmes, de l'élargissement du droit de vote aux populations d'origine étrangère et de la création de « panels de citoyens » à mettre sur pied pour aider le pouvoir législatif à trancher sur les grands choix de société. Ces exigences des écologistes passent mal auprès des autres partenaires de majorité. Pour les socialistes, la fin du cumul ne peut se réaliser sans dispositions permettant notamment de se mettre en congé de fonctions exécutives. Ce qui, immanquablement, crée une distance entre les socialistes et les écologistes. La polyphonie politique joue alors à plein, avec des personnalités comme Jean-Claude Van Cauwenberghe qui déclare que les Ecolos « agissent comme des intégristes ». Le départ de Bart Somers de la Chambre vers l'Hôtel de ville de Malines coupera les jambes de l'initiative de renouveau politique. Motivé par la question, Somers, qui est alors le bras droit politique de Verhofstadt et son ancien conseiller, permet à l'axe vert-bleu d'exister et d'avancer sur ces enjeux démocratiques. Avec son départ, les écologistes perdent un allié de poids et le moteur finit par s'essouffler, puis s'éteindre.

Dans le cadre de la double loyauté des Ministres qui caractérise toute participation gouvernementale et d'une action écologiste politiquement « une », les verts ont, dès juillet 1999, cherché à concilier au mieux les structures de décision et l'impératif démocratique qu'ils poursuivent depuis leur origine. L'objectif affiché est d'une part d'éviter la stérilisation des parlementaires, la mise en difficulté des ministres et la trop grande prégnance des contraintes de loyauté vis-à-vis des autres partis, le tout paralysant l'action d'Ecolo. D'autre part, l'intention reste de transformer la vie démocratique et de sortir d'une particratie qui a atteint ses limites.

La confrontation à des rapports de forces difficiles aussi bien à l'interne que dans les coalitions gouvernementales obscurcira cet horizon. Le départ de collaborateurs des cabinets – et les commentaires, discussions ou rumeurs que ces départs suscitent parfois – est d'ailleurs l'occasion de larges échanges de vues sur « l'impensé des participations », la diversité des pratiques de gestion des cabinets et la méconnaissance mutuelle des « mondes séparés » que constituent tendanciellement parti et cabinets. Loin d'un « tout baigne » et d'un « ça va enfin bouger », la volonté radicale-démocratique tend peu à peu à être supplantée par la nécessité de la gouvernance. Les tableaux de bord des participations, dont l'objectif initial était de démocratiser la politique par l'introduction d'une culture de l'évaluation, sont dénoncés par Paul Lannoye comme un trompe-l'oeil masquant le désert des transformations essentielles. Dans les autres dossiers, les écologistes continuent de n'envisager les choses que sous l'angle du verre à moitié vide, ce qui obscurcit leur regard sur les avancées réalisées.

CHAPITRE 16

LES TRANSFORMATIONS D'UN PAYS QUI SE CHERCHE

Marcel Cheron et Laurette Onkelinx. Cheron sera au coeur des négociations sur la réforme de la Loi de financement des Communautés. Pour les verts, l'accord est un verre aux trois quarts plein : la direction politique en revendique une partie du succès, au vu du rôle de pionnier opiniâtre – et longtemps solitaire – d'Ecolo.

DU GRAAL DU REFINANCEMENT À LA « PENSÉE UNIQUE FLAMANDE »

Si la question communautaire n'a pas été à l'avant-plan de la campagne de 1999, le naturel revient au galop après la mise en place des gouvernements. Avec un CVP dans l'opposition partout et une Volksunie dans l'opposition au fédéral, le fer à chauffer était bien gardé. Afin de ne pas se laisser dépasser et trouver des solutions aux tensions entre communautés, une « Conférence intergouvernementale et interparlementaire de réformes institutionnelles » est rapidement établie. Belgique oblige, la structure de négociation se verra vite affublée de divers acronymes tels que CIIRI, COREE ou COSTA (en partant du flamand). Confiée au socialiste Philippe Moureaux et au président de la Volksunie, Patrick Vankrunkelsven, la commission se réunit dès l'été 1999. Les écologistes, grands vainqueurs des élections, y sont logiquement invités. Le refinancement de la Communauté française figure dans leurs exigences de participation aux majorités. Il s'agit dès lors de faire avancer les débats.

La commission accouche cependant d'une souris, les poids lourds faisant la pluie et le beau temps étant ailleurs. À l'automne, Guy Verhofstadt reprend la main et le gouvernement fédéral décide de mettre fin au régime transitoire relatif à la loi de financement des Communautés de 1989, tentant de trouver une solution là où le précédent gouvernement avait échoué.

Alors que la croissance économique reprend, l'anomalie des mécanismes de financement des Communautés devient encore plus criante. La loi spéciale de financement des Communautés et des Régions de 1989 prévoyait que la répartition de la dotation aux Communautés soit adaptée, dès l'année budgétaire 1999, en fonction de la répartition du nombre des élèves. Dans les rangs de la majorité, tant socialistes que libéraux se prononcent pour un refinancement structurel. Mais l'agenda est loin d'être partagé. Hervé Hasquin, président du gouvernement de la Communauté française, souhaite reporter la discussion finale sur le refinancement des Communautés après la présidence belge de l'Union européenne, soit en 2002. Ce que les libéraux veulent, c'est faire monter les enchères avec les Flamands qui finiront par être demandeurs d'une réforme fiscale. Or, pour Ecolo, la discussion sur l'affectation des marges et le refinancement

doit intervenir dès que possible, au regard de l'état dans lequel se trouve l'enseignement francophone. Leur victoire permet aux écologistes, qui se sont fait les défenseurs de l'enseignement au cours de la décennie écoulée, d'imposer le dossier du refinancement de la Communauté sur la table des négociations. La méthode validée par les autres partis voit la mise en place d'une coupole de négociations intrafrancophones composée des présidents de partis, l'idée étant de permettre une réflexion d'ensemble sur les moyens à trouver. Pour les écologistes, l'enjeu est clair : pas question de réaliser de nouvelles économies. Afin de faire pression sur les autres négociateurs, les verts parviennent à prouver que le déficit, structurel, continuera à plomber les finances communautaires pour les années à venir. Il faut donc s'engager dans un refinancement.

En matière de refinancement des Communautés, à côté du volet officiel, c'est-à-dire du courrier d'Hasquin « où-tous-les-mots-sont-pesés », le volet officieux se met en route. Celui-ci ne vient pas de nulle part. Durant les négociations de juillet 99, quelques échanges avaient déjà permis de mettre le sujet sur la table. Philippe Defeyt notamment avait évoqué l'idée de refinancer les Communautés en passant par un développement du régime Maribel, sans devoir passer par une révision de la Loi spéciale de financement. La proposition sera vite retoquée par un Philippe Busquin qui refuse de voir les verts poser une patte sur un territoire considéré par les socialistes comme leur chasse gardée. Exit donc l'idée. Il faut attendre la dernière nuit de négociations fédérales pour qu'un accord soit enfin dégagé. Consigné par Louis Michel sur un bout de papier rédigé avec son Mont-Blanc, celui-ci autorise un premier refinancement à hauteur de 6,8 milliards de francs récurrents et versés directement à la Communauté française par la Région Wallonne et par la Cocof. Seuls les francophones sont donc concernés. Pour le reste, le dossier du refinancement structurel par une modification de la loi de 1989 est renvoyé, avec les revendications flamandes sur des transferts de compétences, à la CIRII.

Que dit l'accord issu des négociations gouvernementales de 1999 ? Tout d'abord, qu'un refinancement structurel de 6,8 milliards de francs doit se réaliser au plus vite. 4,4 milliards seront inscrits dans le budget 2000 tandis que 2,4 milliards seront légalement prévus pour l'année 1999. Afin de tout boucler, il convient donc de se mettre au travail le plus vite possible.

Le problème est que la Cocof, qui doit avancer 1,1 milliard, est à l'os. Impossible donc pour elle de mettre sur la table la somme demandée pour l'an 2000. Face à ce recul, Di Rupo annonce, dès le 16 juillet 1999, qu'il baisse également le transfert financier wallon suivant les mêmes proportions que la réduction bruxelloise. Les calculs sont vite faits : ce sont 1,4 milliard de francs au total qui viennent de disparaître d'un seul coup. Marcel Cheron a d'ailleurs des mots très durs contre ces actions, considérant que « chaque jour qui passe fait perdre 100 millions de francs » à la Communauté[1].

Dans ce cadre, rendu glissant par l'ambiguïté des accords verbaux de juillet 99, la marge de négociation des négociateurs Ecolo se réduit aux critères tels que l'âge des élèves et leur comptage, dans le cadre d'un mécanisme de financement particulièrement illisible. Face aux émissaires flamands, les verts francophones escomptent qu'Agalev « tiendra la ligne » en intégrant le risque qu'en cas d'échec, l'une des parties devra clairement s'aplatir. Cet enjeu du lien avec Agalev est d'autant plus important qu'au même moment, les différences avec le parti frère flamand sont de plus en plus visibles. Avec les participations, les personnes comme Isabelle Durant, Luc Barbé et Olivier Deleuze qui faisaient le lien systématique entre les deux structures, n'ont plus guère le temps de remplir ce rôle. Tant pour Agalev que pour Ecolo, les échos ne se font plus que d'un seul côté. Certains d'entre eux font d'ailleurs état d'une crainte d'Agalev de se faire instrumentaliser par Ecolo.

Apprenant la promesse de Verhofstadt de répondre à la demande de la Volksunie de régionaliser l'agriculture et le commerce extérieur pour Pâques 2000, Cheron et Durant vont tenter de forcer le débat sur la réforme de la Loi spéciale de financement. Mais directement, tant Louis Michel que Laurette Onkelinx bloquent tout ajout du point à l'ordre du jour du Kern : pour eux, de manière intolérable, Ecolo déforce la solidarité intra-francophone en jouant solo. Particulièrement énervé comme il peut l'être dans de telles occasions, Louis Michel va jusqu'à menacer Isabelle Durant d'une motion de défiance constructive, afin de jeter Ecolo hors de la majorité en cas d'obstination des verts. Il faut négocier toute une nuit

1 *Le Soir*, 20 juillet 1999.

pour calmer le jeu et rallier chacun autour d'un accord actant la priorité que représente la révision de la loi spéciale. Les travaux peuvent enfin commencer. Ils dureront plusieurs mois.

Le conclave institutionnel des 15 et 16 octobre 2000 doit aboutir à un accord. L'enjeu porte essentiellement sur l'après 2007, date butoir à partir de laquelle la dotation de refinancement sera liée à la croissance économique. Pour les verts, ce sont Marcel Cheron et Philippe Defeyt qui piloteront les négociations. Les premiers débats sont particulièrement durs avec Luc Coene, qui présente un accroissement de la dotation fédérale suivant des perspectives de croissance faible. Ce sont les calculs de Defeyt qui démontreront que Coene a basé ses chiffres uniquement à partir de deux années défavorables et non sur une perspective plus longue. Après des heures de débats sur les mécanismes de financement et sur le pourcentage par rapport au PIB, un accord est finalement conclu sur base de la proposition de Johan Vande Lanotte d'un mécanisme à 91 %. « J'achète, à condition que ce soit garanti » déclare Marcel Cheron, qui se battait pour un pourcentage quasi équivalent. C'est ainsi que le 16 octobre, l'Arc-en-ciel conclut l'accord général dit de la Sainte-Thérèse (ou de la Saint-Eloi, ou de la Sainte-Perlette), conformément à la tradition de coller le nom du saint du jour à l'accord politique obtenu. Pour les verts, dans l'ensemble, l'accord représente un compromis pouvant être résumé comme un verre aux trois quarts plein, sans « ouvrir les portes du paradis » pour autant. La direction politique en revendique une partie du succès, au vu du rôle de pionnier opiniâtre – et longtemps solitaire – d'Ecolo. Le compromis est une belle conquête historique d'un mécanisme de financement structurel et croissant, mais dont les effets seront surtout sensibles lors des législatures suivantes. L'accord obtenu permet un allégement de l'impôt régional flamand à hauteur de 3,2 milliards de francs et un refinancement, certes provisoire et limité, mais néanmoins non négligeable, des Communautés française, germanophone et flamande[2].

Ces négociations, qui constituent les premiers pas du gouvernement Verhofstadt sur le sentier toujours difficile des relations communautaires,

2 JULIEN HENRY, GEOFFREY FILLEUL, et GIUSEPPE PAGANO. « L'accord institutionnel dit de la Saint-Éloi », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1696, no. 31, 2000, pp. 1-52.

laissent cependant ouverts des doutes sur les interprétations divergentes des différents partis, doutes qui ne seront définitivement levés que lorsque la Loi spéciale de financement sera rédigée[3]. Ces imprécisions mènent à un psychodrame à la Chambre, au moment de la présentation de l'accord, autour de la clarification vis-à-vis du Premier et entre francophones. Révélatrices de la tension potentielle entre communautés linguistiques et entre partenaires du gouvernement, ces crispations témoignent également de la prudence nécessaire et de la faiblesse du front francophone face à un dossier particulièrement sensible.

Il reste à mettre Sainte-Thérèse en forme. Un nouveau round de négociations est lancé qui aboutit, le 23 janvier 2001, à la conclusion des Accords de la Saint-Polycarpe (ou Accord dit du Lambermont). Le nouveau texte met en forme les lois spéciales à faire voter et uniformise les diverses interprétations en présence, ce qui n'est pas une mince affaire. Concrètement, Saint-Polycarpe organise le refinancement des Communautés sur une base forfaitaire. Les régions auront la possibilité de lever des centimes additionnels ou soustractionnels à l'IPP. Cette mesure est toutefois encadrée dans une marge : de 3,25 % jusqu'en 2003, de 6,75 % à partir de 2004. Par ailleurs, l'agriculture et le commerce extérieur, de même que la tutelle des communes et des provinces, sont régionalisés. La conclusion de l'accord est célébrée par les différents groupes politiques. À Bruxelles, les partis francophones voient dans le refinancement des Communautés l'un des points forts des accords du Lambermont. Pour Christos Doulkeridis, le refinancement des Communautés est une « *victoire pour les Bruxellois* ».

La conclusion des accords satisfait en effet les verts. Le refinancement est une conquête Ecolo. Restent en jeu les réformes institutionnelles de Bruxelles à bâtir autour d'une position commune Ecolo/Agalev, tout en menant de front un travail entre francophones à inscrire dans le cadre de la philosophie fédéraliste verte. C'est ainsi qu'est programmée la mise sur pied d'une structure dénommée « Brusselmont », codirigée par Evelyne Huytebroeck et Marcel Cheron. Parmi ses premières missions figurent des préparations techniques sur la représentation flamande, la double

3 *Ibid.*

majorité bicommunautaire, le refinancement des entités bruxelloises, et la voie vers l'établissement réel d'une troisième Région grâce, notamment, à l'autonomie constitutive. Tout semble donc non seulement être mis sur les rails mais en plus filer bon train.

Le round de négociations est cependant loin d'être terminé. Pour parvenir à la mise en place des accords via le vote des lois spéciales, une majorité au deux tiers est nécessaire. Chaque groupe linguistique part donc à la conquête des voix qu'il faut rassembler. C'est à partir de ce moment que les choses vont coincer. Rapidement, la conclusion de l'accord Saint-Polycarpe voit grandir une dramatisation dans les médias, car elle met en difficulté les partis qui vivent de la surenchère communautaire. Y figure, au premier plan, la Volksunie. Le problème devient épineux : si la VU est dans l'opposition au fédéral, le parti nationaliste flamand est dans la majorité en Flandre.

Dès janvier 2001, le clash devient public entre les négociateurs de la VU et ses membres, comme Geert Bourgeois, qui estiment que Saint-Polycarpe ne va pas assez loin et laisse en rade d'autres enjeux comme la représentation des Flamands de Bruxelles. Les tensions rappellent l'enterrement douloureux du pacte d'Egmont, en 1978, par la faute déjà du même parti. Emmenée par Geert Bourgeois, la délégation des nationalistes flamands s'oppose durement aux éléments qui arrivent sur la table. « On ne peut rien obtenir d'eux » lâchera Daniel Ducarme en aparté des rencontres. L'aile dure de la VU n'est pas seule en cause. L'autre débat qui surgit et qui crispe plusieurs partis du Nord du pays porte sur la ratification de la Convention européenne sur le respect des minorités. Impossible à réaliser dans ce cadre, tonnent plusieurs ténors flamands. Enfin, pour le social-chrétien Van Rompuy, la Saint-Polycarpe « est un bien trop bon accord pour les francophones car ils ne seront plus jamais demandeurs. Les flamands auraient dû mettre la Sécu sur la table ». Le psychodrame est tel que, pour des raisons objectives (l'état de la VU) et subjectives (dès qu'on parle de communautaire, en Belgique, les crispations montent), tant le PS que le PRL préparent un scénario « au cas où le gouvernement tombe ». Verhofstadt, qui croyait qu'en associant la VU aux discussions d'élaboration des textes, il se ménagerait le soutien du petit parti flamand, se retrouve face à un scénario qui prend l'eau.

Mais ce n'est pas tout. Du côté francophone, le FDF, qui était envisagé comme parti à courtiser pour atteindre les 2/3, exprime lui aussi ses réticences. Le PRL tente alors de rallier le parti amarante : « Un poste de ministre est proposé à Olivier Maingain (devenu président du parti), mais cela n'est pas de nature à influencer sa détermination », précisera un PV de bureau du FDF. Le constat d'échec est acté également du côté francophone. Bref, le risque de ne pas atteindre la majorité requise à la Chambre est devenu une réalité. Il faut donc repartir à la recherche d'une nouvelle majorité.

Les semaines qui suivent voient d'intenses négociations débuter, à deux niveaux : à l'échelle bruxelloise tout d'abord et fédérale ensuite. Les regards se tournent vers le seul parti encore capable de faire atteindre les ⅔ : le PSC.

Dans la négociation qui s'annonce, chaque camp affûte ses armes. Le tandem PS-PSC retrouve ses marques, avec un duo Di Rupo-Milquet qui fonctionne sur la confiance. Cette dernière se sent à la fois en position de force par rapport aux partis de la majorité, qui ont besoin d'elle, et en position fragile par rapport à l'interne de son parti, où des ultras pourraient tenter de la bousculer. Il faut donc venir avec des résultats, ce que Di Rupo va lui permettre d'engranger.

En face, le PRL aligne un Gérard Deprez qui doit permettre de déstabiliser la présidente du PSC, dont il a été le mentor. Au final, les trois partis retrouvent presque un malin plaisir à renégocier ensemble. Il reste, sur le côté, les écologistes, que Di Rupo n'apprécie guère. Au niveau bruxellois, malgré le fait qu'ils sont dans l'opposition, les écologistes sont amenés à prendre part aux négociations. Les atermoiements du FDF ont ouvert la porte à un trio PRL-PS-Ecolo emmené par Daniel Ducarme, Philippe Moureaux et Evelyne Huytebroeck. L'entente est bonne entre les trois partenaires qui partagent la même conception des intérêts bruxellois. L'entente est également de mise entre les écologistes bruxellois flamands et francophones. L'idée d'une représentation flamande plus forte à Bruxelles ne fait guère l'objet de crispations, étant vue comme un donnant-donnant pour que les francophones puissent garder au fédéral une représentation allant au-delà de l'exacte représentation démographique. Cependant,

les écologistes sont mis dans le coin, commettant parfois des erreurs qui les desservent comme en venant avec de nouvelles propositions à 4 heures du matin.

Plusieurs rencontres se tiendront à Val Duchesse, destinées à conclure un pacte intra-francophone qui soutiendra les Accords du Lambermont. Le 5 juin, le jour de la Saint-Boniface, un deal est conclu. Celui-ci prévoit un refinancement important de la Communauté française, le tout avec des garanties pour l'enseignement libre, revendication du PSC. L'accord établit une revalorisation progressive de ses subventions de fonctionnement. En échange, le PSC soutiendra Saint-Polycarpe. Elio Di Rupo sort gagnant, le PS apparaissant comme le parti maître du jeu francophone, choisissant avec qui négocier.

Dans la nuit du 28 au 29 juin 2001, la Chambre est en session plénière pour voter la Loi spéciale. Les parlementaires Ecolo soulignent la victoire tant attendue, après dix ans d'engagement pour un refinancement de la Communauté. Si la crispation des dernières semaines a vu le PS émerger en meneur de jeu, il reste que la volonté de porter le sujet au coeur de l'arène belge était un combat des verts. La patate chaude est désormais refilée à l'exécutif communautaire pour planifier les réinvestissements.

UN FÉDÉRALISME DE PLUS EN PLUS CONFÉDÉRAL – LES SUITES DE L'ASILE

La crispation entre francophones et flamands n'est toutefois guère restée confinée au sein du seul enjeu du refinancement. D'autres dossiers auront vu des tensions communautaires, parfois utilisées de manière opportuniste, prendre le dessus. C'est le cas de la délicate question de la politique d'asile. La rhétorique, les affrontements symboliques et le climat détestable, notamment médiatique, créés autour du dossier contrastent avec le fond, où des avancées significatives parviennent à se dégager des compromis recherchés. À la suite des élections communales d'octobre 2000, l'Arc-en-ciel connaît une succession d'intercabinets, de Kern et Conseils restreints. Mais la difficulté d'obtenir un accord est accentuée par les propositions non concertées de Verhofstadt, en matière d'accueil à la frontière et de

liste de pays sûrs. Enfin, la tonalité des débats en intercabinets et en gouvernement suppose de la part des écologistes une capacité de réplique et de proposition de nature technique et pragmatique, vu les impérieux et indéniables problèmes de gestion. Il ne s'agit pas d'une joute idéologique.

À l'automne 2000, l'établissement d'une convergence Ecolo/PS/Agalev et surtout PRL, autour d'un socle de type « humaniste » autorise à penser que le dossier peut encore être équilibré. Mais les points à régler sont encore nombreux. Au-delà de certaines régressions déjà actées (comme la privatisation éventuellement marchande, y compris de la gestion de l'accueil), un ensemble de « knelpunten » (points cruciaux) sont en débat : la liste des pays sûrs tout d'abord, la question des centres fermés et des mineurs ensuite, de même que celle de la régularisation.

Le dossier est emblématique pour les verts, qui sont constamment sur la brèche et se coordonnent entre le cabinet Durant et le parti. Tous conviennent qu'au-delà du dossier politique, il est incontournable de prendre le temps du recadrage global de la problématique « asile & immigration ». La cause morale, l'étendard symbolique et humanitariste « planétariste » ne suffisent pas à définir une politique en situation. L'exigence d'une éthique de responsabilité, notamment face aux impératifs de la gestion publique de flux importants de population, amène à se pencher sur des positions de négociations plus réalistes qu'idéologiques. Sans cela, le risque est grand de se voir délesté de toute marge d'action et finalement repoussé dans les limbes politiques.

C'est ainsi que d'un commun accord entre ministre, parlementaires et secrétariat fédéral, une « ligne de flottaison » est définie, en-dessous de laquelle Ecolo ne peut descendre. Si cette ligne n'est pas atteinte, Isabelle Durant et le SF décideront de concert de la rupture des négociations et de leur dramatisation. Le débat interne est abordé de manière pragmatique : il s'agit de savoir s'il faut placer la barre très haut, hors d'atteinte des compromis envisageables ou s'il est préférable de chercher les termes d'un compromis, permettant en particulier la bonne fin de l'opération de régularisation et la préservation de la politique d'asile. C'est cette deuxième option qui rassemble un large consensus, d'autant que le SF et le cabinet Durant ont défini avec précision le mandat de négociation

de la vice-première. Ce consensus est d'autant plus large qu'il n'apparaît raisonnable à personne d'envisager de quitter la majorité sur ce seul enjeu. Par ailleurs, l'hypothèse d'une rupture sur ce dossier ouvrirait la porte à une recomposition fort droitière des positions et forces politiques.

La politique d'asile aura crispé l'Arc-en-ciel durant toute la législature. Dès la rédaction de la déclaration gouvernementale, les clivages sont présents. La revendication de base d'Ecolo, à savoir une régularisation sur la base d'une durée de séjour, se heurtait aux blocages des libéraux des deux côtés de la frontière linguistique, dont la position se résumait par le mantra : « ferme et humaine, au cas par cas ». L'intention des verts, avant tout, est de revoir et d'améliorer la procédure de demande d'asile. La complexité, la lourdeur et la lenteur d'une procédure à plusieurs étages sont dénoncées comme autant de mécanismes plaçant les demandeurs d'asile dans le précaire et le provisoire. Fustigeant des situations mettant en difficulté tant les familles concernées que l'autorité publique, les écologistes défendent l'idée d'une réforme simplifiant les procédures et réglant un maximum de problèmes.

CHAPITRE 17

L'ÉCOLOGIE DANS LE SYSTÈME POLITIQUE BELGE : LES SAGAS DE LA MOBILITÉ

José Damilot, responsable du syndicat CGSP-Cheminot, Karel Vinck, administrateur délégué de la SNCB et Isabelle Durant. La « saga du rail » montre les nombreux blocages auxquels la ministre aura été confrontée, tout en parvenant à implanter un autre modèle de gestion (Photo Photonews).

Dans les dossiers portés par la majorité fédérale, trois dossiers seront emblématiques des politiques visant au développement durable en Belgique : celui lié à la SNCB, celui lié aux vols de nuit et enfin celui concernant l'avenir du nucléaire. Ces débats sont au cœur du système belge et de la décision publique, mélangeant à la fois intérêts publics, partisans et privés. Au coeur de cette logique réside l'approche productiviste de l'État. Les enjeux sociaux et environnementaux sont toujours compartimentés au sein des besoins de la croissance du PIB. Le combat est idéologique. Il se double également d'une concurrence entre les partis. Enfin, des rapports de force personnels émergeront entre des personnalités comme Isabelle Durant, Etienne Schouppe, Daniel Ducarme et Elio di Rupo, ce à quoi la plupart des journaux se cantonneront.

Sur les questions de mobilité, les écolos accusent cependant du retard. Entre 1999 et 2004, le projet écologiste se donne à lire davantage comme une image reconstruite *a posteriori* à partir de l'exercice des compétences des ministres verts que d'un dessein global et articulé, clairement pré-établi. Le programme de mobilité d'Ecolo avait beau être aussi détaillé qu'ambitieux, et les transports avoir suscité maintes mobilisations depuis la création d'Ecolo en Belgique[1], le parti vert n'était finalement guère préparé à prendre en charge les départements de la mobilité. Une grande partie de son investissement n'avait-il pas été orienté vers les matières sociales, histoire de casser l'image d'un parti enfermé dans la niche verte ? Au sortir du scrutin de juin 1999, quasiment aucun des onze députés fédéraux d'Ecolo n'avait marqué de véritable intérêt pour cette compétence. La constitution d'une équipe de collaborateurs spécialisés ne paraissait donc pas une mince affaire. Le salut est trouvé dans les carnets de Christophe Derenne où figuraient, grâce aux EGEP, les noms d'une série de passionnés de la mobilité dont le savoir technique allait s'avérer rapidement précieux. En l'espace de quelques semaines, les équipes d'Isabelle Durant et de José Daras sont mises en place. Mais les nouveaux ministres découvrent rapidement que si l'expertise technique est cruciale, la capacité de négociation est sans doute encore plus importante. Celle-ci allait être constamment mobilisée tout au long des épiques années des législatures Arc-en-ciel.

1 BENOIT LECHAT, *Ecolo. La démocratie comme projet, tome 1, op. cit.*

La première chose que les collaborateurs des cabinets écologistes doivent apprendre, c'est qu'il faut se battre autant contre des clichés que contre des adversaires politiques. Ainsi par exemple, une infirmière de 45 ans – qui était pourtant porteuse d'une licence de sciences politiques et économiques de la FOPES – et qui avait été professeure dans une école en milieu populaire, pouvait-elle diriger un département dominé par les hommes et les machines ? N'était-ce pas plutôt un travail taillé pour un ingénieur mâle ou pour un homme de réseaux et de pouvoirs occultes, comme Etienne Schouppe ou Michel Daerden ? Le système des transports, ses codes culturels et politiques, son machisme plus ou moins larvé étaient bien au cœur du « libéral-productivisme » belge. Souhaitant, au nom de la rentabilité, vider de leur substance publique les entreprises de l'État, ce libéral-productivisme ne mise que sur la croissance et voit l'enjeu environnemental comme une contrainte pesant sur elle, dont il convient de gommer au maximum les effets. Ainsi, le projet de Note de Politique Générale transmis fin de l'été 1999 par l'administration à la nouvelle Ministre afin de lui permettre d'expliquer sa politique au parlement en témoignait : il s'agissait d'assurer la poursuite de la croissance indifférenciée de chaque mode de transport – routier y compris –, approché séparément, sans vision d'ensemble et sans prise en compte de leurs impacts environnementaux… Chaque opérateur et chaque secteur du transport avait eu tendance à considérer son ministre de tutelle comme une sorte de notaire chargé de garantir ses intérêts, plutôt que d'imposer un cadre global d'arbitrage entre les différents modes de transport. Cette conception « notariale » se manifestait notamment par le fait que certains des plus gros opérateurs publics, comme la SNCB ou la SABENA, transmettaient simplement pour approbation leurs propres projets de textes réglementaires les concernant, laissant le soin au ministre de les signer… On était donc très loin d'une politique de régulation de la mobilité, comme les écologistes entendaient la développer.

L'idée qui perdure dans l'esprit des partenaires de l'Arc-en-ciel est qu'Ecolo non seulement s'est invité tout seul dans la majorité mais, qu'en plus, les verts sont ingrats : « Vous êtes les petits nouveaux, donc taisez-vous et contentez-vous de ce que nous vous avons consenti ». Le PS est le plus retors envers les écologistes. Sur bien des sujets, les écolos considèrent

qu'ils pourraient être en convergence objective avec les socialistes. Mais la concurrence électorale entre les deux formations et une vraie inimitié se placent au milieu du chemin. Or, à l'interne d'Ecolo, des mises en garde sont adressées contre un petit jeu perçu comme extrêmement dangereux, pointant la possible incompréhension des citoyens envers la somme des occasions manquées, du fait de la désalliance des progressistes.

DANS LA BOITE NOIRE DES VOLS DE NUIT

La politique de connivence des autorités belges servait bien l'approche productiviste au cœur des choix qui présidaient depuis plusieurs décennies à l'exploitation de l'aéroport de Bruxelles-National. Elle pouvait s'appuyer sur de solides convergences entre intérêts privés (ceux des entreprises), partisans (représentés par les administrateurs désignés par les partis au conseil d'administration de la BIAC, la société publique exploitant l'aéroport) et régionaux (en l'occurrence ceux de la Région flamande, sur le territoire de laquelle l'aéroport est situé). Au-delà de l'écume médiatique, ce sont ces convergences que les écologistes eurent à combattre tout au long de la « saga des vols de nuit », au terme de laquelle ils quitteront abruptement le gouvernement fédéral en avril 2003, précipitant par là la défaite électorale d'Ecolo.

Construit du mauvais côté de la ville en 1940 par l'occupant allemand, l'aéroport avait vu son développement s'accélérer à la fin du XXe siècle, notamment avec l'arrivée de DHL, entreprise aéropostale, activement encouragée par les ministres De Croo et Dehaene dès 1984[2]. Mais l'activité en grande partie nocturne de l'opérateur suscita rapidement une opposition croissante de la part des riverains confrontés à la multiplication des vols de nuit et aux nuisances sonores que ceux-ci engendraient. Plusieurs associations de riverains s'étaient constituées pour les combattre. Elles étaient pour la plupart situées dans l'Est de la périphérie bruxelloise. Parmi les plus emblématique, se trouvait l'Union Belge Contre les Nuisances

2 DAVE GELDERS, PEDRO FACON, Het nachtvluchtendossier: een complexe materie voor beleid en communicatie", in *Burger, bestuur & beleid: Tijdschrift voor bestuurskunde en bestuursrecht,* 1 (4), 2004, p. 317-363.

des Avions (UBCNA) fondée le 25 septembre 1991 par plusieurs mandataires communaux très actifs dans la défense de l'environnement sonore.

En mai 1999, la Région bruxelloise avait édicté des normes de réception réduisant le niveau de bruit auquel ses habitants pouvaient être exposés. Mais pour être efficaces, elles devaient être impérativement complétées par un renforcement des normes d'émission des avions, qui relevaient, elles, du niveau fédéral. Mais qui était compétent pour les édicter ? À la fin de l'année 1999, le gouvernement Arc-en-ciel n'avait toujours pas tranché. Était-ce le libéral flamand, Rik Daems, ministre des Entreprises publiques et donc en charge de la tutelle sur l'exploitant de l'aéroport, BIAC ? Ou alors l'écologiste Isabelle Durant, responsable de la tutelle sur l'infrastructure d'un aéroport appartenant alors encore à l'État fédéral ? Alors que les collaborateurs des ministres avaient multiplié les réunions pour délimiter les responsabilités respectives de leurs patrons, le président de BIAC, Pierre Klees, important franc-maçon et proche des socialistes, avait, lui, marqué sa préférence. Sachant que le contrat de gestion liant BIAC et l'État belge laissait à celui-ci le soin de fixer les normes d'émission (en volume total et en unités) avant le 31 décembre 1999 (date au-delà de laquelle les dispositions antérieures devaient être reconduites), il avait diligenté au ministre Daems une proposition d'arrêté ministériel qui assurait à son entreprise une croissance modeste mais continue de la quantité de bruit produite par l'aéroport.

En l'espace de quelques jours, son scénario fut cependant jeté aux oubliettes. En effet, contre l'attente des milieux aériens, la fameuse compétence échut finalement le 23 décembre 1999 à Isabelle Durant, soit une semaine avant la date butoir du 31 décembre. La ministre mit alors à profit la trêve des confiseurs pour ficeler un arrêté ministériel qu'elle signait le 31 décembre, juste avant de passer le réveillon dans sa commune de Schaerbeek.

Dès le début du mois de janvier, les quotidiens La Lanterne et De Morgen en publiaient les grandes lignes et déclenchaient immédiatement une tempête médiatique et politique. Pour l'essentiel, ce texte, passé dans la mémoire comme « l'arrêté Durant », imposait dans un délai d'un an l'élimination des pics de bruit les plus grands et partant, le remplacement de la partie la plus bruyante des avions opérant la nuit à Zaventem. Il exigeait en outre

une réduction sur quatre ans de 20 % du bruit total émis entre 23h et 7h et surtout, la suppression totale pour 2003 du bruit total durant la « petite nuit », entre 1h et 5h du matin. C'est cette dernière disposition qui suscitera l'émoi… de la part de DHL, des responsables de l'aéroport et des autres partis de la majorité, outrés d'avoir été mis devant le fait accompli, même si *stricto sensu*, l'arrêté ministériel ne devait pas être débattu en Conseil des ministres, à la différence d'un arrêté royal.

Le 4 janvier, à peine rentré de vacances, le kern impose à Isabelle Durant le retrait de son arrêté et la constitution d'un groupe de travail présidé par le chef de cabinet du Premier ministre. C'est un tournant majeur dans l'histoire de la coalition qui contribue à accroître radicalement la méfiance entre les partenaires. Pendant trois longues semaines, le groupe de travail discute quotidiennement d'une refonte globale de la politique de réduction des nuisances aériennes. Visiblement échaudés, les libéraux et les socialistes n'entendent pas voir les écologistes marquer des points, même si les mesures qu'ils défendent peuvent être tout à fait compatibles avec les intérêts économiques des opérateurs, notamment en termes de renouvellement de leurs flottes aériennes. Un débat de société est ouvert : le développement économique peut-il se faire sur le dos de la santé et de la qualité de vie ? Rapidement, le président de la FGTB Michel Nollet vole à la rescousse d'Isabelle Durant en rejetant le chantage à l'emploi exercé par DHL. Faisant état de la volonté du syndicat socialiste de se profiler davantage sur le thème du développement durable, le syndicaliste disait ne pas privilégier l'emploi au détriment de la qualité de vie : « Les écologistes présentent un avantage que certains considèrent comme un inconvénient : ils ouvrent des débats de société que l'on ne peut pas éluder ». Il n'empêche que dans les semaines qui suivent, plusieurs milliers de travailleurs de l'entreprise manifestent rue de la Loi pour demander le retrait de l'arrêté Durant[3].

3 Il faut noter que le 21 janvier 2000, le magazine *Le Vif* qui interroge Michel Nollet effectue un parallèle entre l'épisode des écotaxes et le dossier des Vols de Nuit. Le journaliste Philippe Lamotte citait des syndicalistes chrétiens selon lesquels l'application des écotaxes sur le PVC n'aurait guère coûté que quelques emplois à l'entreprise Solvay, à des années lumières des 10 à 15.000 emplois agités par les slogans syndicaux. Les syndicats se seraient laissés emporter par « un emballement médiatique orchestré par les employeurs ». Au même moment, le quotidien *Vers l'Avenir* ravive le souvenir des écotaxes en exhumant un article de la revue de l'UCL, *Louvain*, dans lequel Philippe Defeyt, avant sa désignation de Secrétaire fédéral, préconisait l'instauration d'un système de péage sur les autoroutes, fonctionnant au moyen de cartes magnétiques (Vers l'Avenir, 10 janvier 2000).

Après une ultime nuit de négociations, le 11 février, un accord global est conclu. Il dépasse le cadre de la lutte contre les nuisances sonores et concerne toute la politique de développement aéroportuaire. Si Isabelle Durant doit renoncer à son projet de « petite nuit », elle engrange une série de mesures permettant de diviser par trois le nombre des personnes les plus gênées par le bruit des avions. « On a fait davantage de progrès en quarante jours que pendant les quarante dernières années », déclare alors Philippe Touwaide, l'administrateur-délégué de l'UBCNA[4].

Il s'agissait cependant de ne pas crier victoire trop vite. Pendant plus de trois ans, la mise en œuvre de l'accord se heurte à de multiples résistances. Il y a d'abord celle des opérateurs privés qui rechignent à renouveler plus rapidement leur flotte, mais qui finalement sont peut-être les plus rapides à s'exécuter. Ensuite, celle des autres partis de l'Arc-en-ciel. BIAC peut compter sur ses relais politiques. P&V, la banque du pilier socialiste, est l'un des plus gros actionnaires privés de la BIAC. Un renforcement des contraintes environnementales pourrait réduire sa valeur, du moins à court terme. Or, une privatisation complète est envisagée par la coalition. Dans cette perspective, BIAC bénéficie de la complaisance des libéraux et des socialistes d'abord dans le principe de la vente (plutôt qu'une concession) et ensuite dans la fixation du prix des terrains de l'aéroport.

La résistance vient ensuite des partis flamands. Le 22 février 2002, ceux-ci apportent leur soutien à un accord entre le fédéral et les Régions flamande et bruxelloise. Le compromis prévoit que l'ensemble des atterrissages et des décollages seront concentrés dans deux couloirs où des travaux d'isolation seront réalisés grâce à une redevance prélevée sur les avions. Le principe est simple : il s'agit de survoler les zones les moins densément peuplées et de permettre aux avions de prendre plus rapidement de l'altitude afin de gêner le moins de personnes possible. Verhofstadt soutient Durant. Le consensus semble trouvé et, à partir de la fin de 2002, cette concentration est mise en œuvre. Mais rapidement, une nouvelle contestation d'un groupe d'action représentant les habitants de la périphérie Nord de Bruxelles, le « noordrand », éclate. Composé au départ de divers comités de riverains, ce mouvement prend de l'ampleur

4 Philippe Touwaide est alors proche de Louis Michel. Ayant été secrétaire communal de Jodoigne, il deviendra le premier médiateur fédéral de l'aéroport.

et finit par toucher plus largement en Flandre. Le fond de leur position est que « tout le monde profite de l'aéroport de Bruxelles-National. À chacun d'assumer sa part des nuisances ! » Bref, hors de question de laisser Bruxelles sans les vols qui lui reviennent. L'opposition citoyenne, peut-être infiltrée par le Vlaams Blok[5], met la pression, non seulement sur Isabelle Durant, mais également sur les partis flamands qui progressivement remettent en cause leur soutien à l'accord du 22 février 2002. Le dossier commence à pourrir la fin de la législature de la ministre Ecolo. Elle ne sait pas encore qu'il va la pousser à la démission.

LA SAGA DU RAIL

L'autre dossier emblématique porté par Isabelle Durant est celui lié à la SNCB. Dans les années 1970 et 1980, trois grandes décisions avaient scellé le sort du rail : la priorité absolue donnée au programme autoroutier, les économies aveugles imposées par l'austérité consécutive à l'échec des plans de relance de la fin des années septante et la déductibilité fiscale des frais des déplacements domicile-travail effectué en voiture. Depuis vingt ans, cette politique n'était pas remise en question. Il constituait, en quelque sorte, le socle minimal du compromis libéral-productiviste en matière de transport. Chaque citoyen belge devait avoir accès à la mobilité automobile, garante à la fois d'une certaine idée de la liberté et du confort matériel, le service public de transport ferroviaire n'exerçant plus qu'une fonction résiduaire. En l'espace de trente ans, le volume de transport de personnes et de marchandises avait quasiment doublé, en se concentrant presque intégralement sur la route. Celle-ci détenait quasiment un « monopole radical » au sens d'Ivan Illich : il était difficile d'en sortir sans remettre en cause tout un système social, une économie, une industrie, une fiscalité, une culture… L'administration que découvraient les écologistes témoignait de cette emprise productiviste. Étroitement cloisonnée, elle avait beau disposer d'une riche expertise, elle n'était pas en mesure de contrebalancer des tendances aussi solidement ancrées, que les écologistes avaient tenté de combattre de manière souvent plus spectaculaire qu'efficace.

5 *Le Vif*, 9 mai 2003.

Le seul véritable outil sur lequel la puissance publique pouvait éventuellement compter pour combattre le tout-à-la-route était la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, l'un des premiers employeurs du pays, avec 40.000 travailleurs. Mais la part du rail n'avait cessé de fondre depuis la fin de la seconde guerre mondiale. À la fin du XXe siècle, l'arrivée du TGV en Belgique représentait le seul projet novateur du rail et il avait été longtemps combattu par les écologistes parce qu'il privait le service du trafic intérieur des moyens indispensables à son redéploiement.

Comme le prêchait la déclaration gouvernementale[6], la route ne pouvait capter toute la croissance attendue de la mobilité. Pour y parvenir, il fallait simultanément agir sur la demande (en particulier via la fiscalité) et sur l'offre. Pour une ministre verte de la mobilité, la SNCB devait être une alliée. Mais très vite, il apparut que les choses étaient loin d'être aussi simples. Le libéral-productivisme automobile pouvait compter sur la résistance au changement de l'entreprise publique de transport ferroviaire et plus particulièrement de ses responsables, fidèles serviteurs des intérêts des partis socialistes et sociaux-chrétiens au cœur de l'État belge.

Très rapidement, les écologistes se rendirent compte qu'il ne « suffit » pas de disposer de la légitimité démocratique et de faire partie du gouvernement pour mener à bien une politique de développement durable. En l'occurrence, il ne suffisait pas de « demander » au service public de bien vouloir la mettre en œuvre, mais il fallait d'abord compter avec des structures de décision qui servaient bien la continuation de politiques antérieures, résolument non durables et non transparentes.

Dès le mois d'octobre 1999, Isabelle Durant tente de négocier avec la SNCB un avenant à son Contrat de gestion, afin d'apporter une série d'améliorations concrètes au service à la clientèle. La ministre demande ainsi d'étudier la réouverture de six petites lignes inexploitées, le renforcement de l'information donnée aux voyageurs, l'inter-modalité entre le train et le vélo, l'octroi de la gratuité aux enfants de moins de douze ans,

6 « Le gouvernement s'attaquera intensivement à la question de la mobilité (…), il entamera une valorisation importante, au niveau qualitatif et quantitatif, des transports en commun et du transport de marchandises (…). La SNCB doit plus particulièrement recevoir une nouvelle dynamique, avec de nouveaux investissements permettant notamment un partenariat public/privé. Pour résoudre le problème de l'engorgement de Bruxelles, on entamera la réalisation d'un réseau express régional ».

etc. Mais d'emblée, elle se heurte à la résistance de l'entreprise publique. L'estimation du coût de ces mesures qu'elle était disposée à financer par une augmentation de la dotation de la SNCB variait énormément, parfois du simple au double, selon les interlocuteurs, simple technicien ou administrateur-délégué, auxquels elle ou ses collaborateurs s'adressaient. D'entrée de jeu, le cabinet se rend compte qu'en réalité, ce qu'ils demandent à l'entreprise publique revient à bouleverser sa manière traditionnelle d'appréhender ses relations avec son autorité de tutelle. Depuis 1991, celles-ci étaient réglées par une loi ayant transformé la SNCB en entreprise publique autonome dotée, d'une part, de missions de services publics, et, d'autre part, de missions commerciales. Les premières étaient réglées par un Contrat de gestion qui, en échange de subventions, assignait à la SNCB leur accomplissement. L'entreprise ne risquait cependant aucune sanction véritable, en dehors du retrait – inenvisageable – de la subvention. Au motif officiel de préparer la SNCB à la libéralisation du rail prônée par les autorités européennes et de renforcer l'indépendance du service public, les gouvernements Dehaene des années 90 étaient en réalité parvenus à y asseoir solidement l'emprise des deux principales familles politiques belges. Le Premier ministre sortant avait installé aux commandes un proche, Etienne Schouppe, qui à son tour avait soigné ses relations avec les prédécesseurs socialistes wallons d'Isabelle Durant, qu'il s'agisse du montois Elio Di Rupo ou du liégeois Michel Daerden. L'administrateur-délégué dirigeait l'entreprise entouré d'une équipe de cinq directeurs qui portaient tous une étiquette socialiste ou social-chrétienne. Ceux-ci siégeaient par ailleurs au conseil d'administration où ils constituaient une minorité de blocage, à côté des représentants des deux grandes organisations syndicales dont les poids respectifs étaient établis en fonction du nombre de leurs affiliés (il n'y avait, en effet, pas d'élections sociales à la SNCB). Le reste du CA de la SNCB était à l'image de la majorité sortante et, sans surprise, aucun membre apparenté aux écologistes. Un commissaire du gouvernement veillait bien à la légalité des décisions de la SNCB, mais son rôle était extrêmement réduit. Il n'avait, par exemple, quasiment rien à dire sur la politique très ambitieuse d'acquisitions que réalisait ABX, l'ex-filiale « petits colis » de la SNCB, qu'Etienne Schouppe s'était imaginé transformer en grande entreprise européenne de transports… routiers. Cela faisait partie des

« missions commerciales » de la SNCB et l'autorité de tutelle avait beau être l'actionnaire ultra-majoritaire de l'entreprise, elle n'avait quasiment rien à dire sur cette politique d'acquisition qui était pourtant réalisée, pour l'essentiel, avec les fonds publics que la SNCB recevait pour l'exercice de ses missions de services publics et, sans doute, pour la construction des lignes du TGV. Or, aux demandes formulées par la ministre verte dans le cadre de la renégociation du contrat de gestion, la direction de la SNCB répondait à chaque fois que l'Etat ne payait pas assez pour les missions de service public…

C'est dans ce cadre que la ministre souhaita aller au contact. En avril 2000, Isabelle Durant fut de très longue date la première ministre des Transports à représenter elle-même l'État à l'Assemblée Générale de l'entreprise. Elle y réclama un renforcement de la transparence financière sans laquelle, disait-elle, « la dynamique de l'autonomie risquerait de se transformer rapidement en jeu de dupes ». C'était en réalité un bel euphémisme qui sous-estimait la réalité d'une mauvaise gestion, pourtant cautionnée par le partenaire socialiste de la majorité Arc-en-ciel.

Assez vite, la conviction de Durant est faite : il ne sert à rien de vouloir augmenter la part du rail dans l'offre de transports, si la SNCB ne bénéficie pas d'une nouvelle dynamique, en l'occurrence si la transparence financière n'est pas renforcée et si, pour employer un vocabulaire qui fleurit à l'époque, « la corporate governance » n'y est pas radicalement améliorée[7]. À la rentrée 2000, la ministre obtient d'ailleurs l'aval de ses partenaires gouvernementaux pour entreprendre une réforme de structure de l'institution qui vise, entre autres, à séparer les rôles de directeurs et d'administrateurs et étendre les compétences du commissaire du gouvernement, tout en donnant une meilleure capacité de contrôle au conseil d'administration.

Cette intention de réforme ne pourra être menée à bien qu'au bout d'une lutte épuisante. Il faudra près de trois ans avant que l'intention de réformer les structures de la SNCB « pour que les trains arrivent à l'heure » ne soit traduite dans les faits… Trois ans pendant lesquels la direction

7 Le 21 mai 2001, le rapport de la Cour des Comptes sur « le bon usage des deniers publics » par la SNCB confirme le diagnostic d'Isabelle Durant sur le manque de transparence et l'absence de véritable stratégie d'entreprise de la SNCB, en particulier en ce qui concerne les acquisitions de filiales par ABX.

de l'entreprise se sera cramponnée à ses prérogatives avec l'appui des socialistes de la majorité, engagés dans un travail de sape permanent. Les motivations de l'obstruction socialiste sont multiples. Il s'agit à la fois de défendre une direction qui leur est entièrement dévoué, de faire valoir leurs positions et aussi d'empêcher que le partenaire écologiste puisse marquer des points et mettre en lumière les failles de la gestion antérieure des socialistes. En avril 2000, la Vice-Première socialiste Laurette Onkelinx demande ainsi à lire le discours qu'Isabelle Durant doit prononcer à l'AG de la SNCB. En vain. En mai 2000, les socialistes relaient une demande du sommet de la SNCB en conditionnant leur approbation de l'avenant au Contrat de gestion à un engagement d'Isabelle Durant sur la construction d'un second terminal TGV sur le site de Schaerbeek-formation, un projet immobilier coûteux à l'utilité non-avérée. Le goût socialiste pour le béton et les travaux pharaoniques se manifeste encore en 2001 au moment de la négociation du plan d'investissements, quand les ministres PS relaient le projet de la SNCB de construire une LGV, une Ligne à Grande Vitesse intégralement nouvelle, entre Bruxelles et Namur le long de l'autoroute E411, ce qui implique notamment de traverser de part en part le village de Rosières. Fort heureusement, ces projets sont chaque fois reportés aux calendes grecques. L'obstruction socialiste (parfois relayée par les libéraux) redouble après les élections communales d'octobre 2000 et l'arrivée d'Elio Di Rupo à la présidence du PS. Isabelle Durant présente à ce moment un plan complet de mobilité : « Choisir une autre mobilité » est le premier plan structuré de politique globale de mobilité durable conçu en Belgique. Il vise à « inverser la tendance » du tout à la route en améliorant l'offre de transports alternatifs à la route et en agissant sur la demande de mobilité. Le premier volet s'articule sur la réforme de la gestion de la SNCB qui doit la rendre plus transparente et plus efficace, sur un réinvestissement dans l'infrastructure du rail et sur un contrat de gestion améliorant la qualité du service. Le second comporte notamment une réforme fiscale destinée à encourager le recours aux alternatives à la route, ainsi que le soutien aux plans de transport des entreprises. L'ensemble de ce plan sera mis en œuvre jusqu'à la mi-2003. Son objectif central est d'accroître le nombre de personnes transportées de 50 % en dix ans. Alors que ses grandes lignes ont été approuvées par le Conseil des ministres dans la perspective de la déclaration de rentrée

du Premier ministre au parlement, Di Rupo insinue que la ministre n'a pas de véritable plan. Début janvier, il ira même jusqu'à déclarer qu'à la place d'Isabelle Durant, il démissionnerait.

C'est sur les libéraux que les écologistes peuvent compter pour un appui, mais de manière limitée (pas jusqu'au point de mettre à mal leur alliance privilégiée avec les socialistes) et intéressée. Pour le PRL et le VLD, il est tentant de faire creuser par d'autres des brèches dans la citadelle ferroviaire. Les libéraux flamands voudraient ainsi en profiter pour faire avancer la libéralisation et la régionalisation, en renforçant le poids des Régions et du secteur privé au sein de la SNCB[8].

Au début de 2001, le blocage est complet et il est commode de faire peser toute la pression du désaccord sur la ministre verte. En janvier, un Conseil des ministres décide de créer un groupe de travail placé sous la présidence du chef du cabinet du Premier ministre Luc Coene. C'est un camouflet pour Isabelle Durant. La presse souligne que c'est la seconde fois en un an, qu'elle est dessaisie d'un dossier central. Mais forte de l'appui de son parti, la ministre verte ne se décourage pas. Le même mois, elle affirme vouloir éviter deux écueils majeurs, l'idéologie et le conservatisme : « Le conservatisme, ce serait de croire que nous pourrions garder le système actuel qui est à la base du déclin du rail dans notre pays. (…) L'idéologie, ce serait de croire, par exemple, que le modèle privé est un modèle miracle qui peut résoudre tous les problèmes de la mobilité ferroviaire (…) ».

Le 14 février, Ecolo lance sa « bataille du rail ». C'est la première opération « Saint Valentrain » par laquelle les écologistes wallons et bruxellois entendent informer les voyageurs et les travailleurs de leur volonté d'« ouvrir la boîte noire de la SNCB, créer la transparence de la gestion et le respect des missions de service public, faire naître des rapports sociaux de service où l'usager soit au centre de l'action ». Si le compromis qui sera négocié avant la date butoir du 30 mars n'est pas conforme aux grandes lignes tracées dans le cadre du 17 octobre 2000, les verts quitteront le Gouvernement.

8 Selon Paul Huybrechts, le dépôt d'une note par le cabinet du Premier ministre – voulant faire avancer la régionalisation et la privatisation d'une partie du rail – s'inscrit dans une stratégie destinée à faire bouger les socialistes, en les forçant à entrer dans une négociation globale.

Pendant de longues semaines, les négociations s'éternisent jusqu'à ce que le 27 mars 2001, la catastrophe ferroviaire de Pécrot[9] pousse toute la majorité à se mettre finalement d'accord. Mais il faudra encore près d'un an de parcours parlementaire et pas moins de dix votes différents avant que l'ensemble des réformes de la SNCB n'entre en vigueur. Jusqu'au bout, le PS maintient son exigence de « simultanéité » entre le vote de la loi réformant les structures de la SNCB et la ratification de l'accord de coopération entre l'État fédéral et les Régions au sujet de la mise en œuvre du plan d'investissements.

Enfin, en mars 2002, la SNCB est légalement dotée de nouvelles règles de fonctionnement : la transparence financière est renforcée afin de mieux vérifier le financement des missions de service public (et non le financement public des missions commerciales), les directeurs ne siègent plus au conseil d'administration, de même que les organisations syndicales. Cette disposition voulue à toute force par les libéraux donne lieu à une énième prise de bec entre socialistes et écologistes, chacun se renvoyant la responsabilité de l'éviction. Mais si les syndicats ne sont plus associés à la gestion de l'entreprise, ils siègent toutefois au sein d'un Comité stratégique appelé notamment à négocier le… Contrat de gestion.

Au printemps 2002, au moment où Isabelle Durant voit enfin son obstination sur le point d'être récompensée, elle doit affronter les péripéties de la succession d'Etienne Schouppe. Quelques jours après avoir été désigné sur la base d'un appel public aux candidatures, Christian Heinzmann, un manager luxembourgeois réputé, renonce à sa désignation, malgré les efforts d'Isabelle Durant et de Guy Verhofstadt pour le faire revenir sur sa décision. Il met en cause la politisation de l'entreprise et fait état de pressions qu'il aurait subies. Mis personnellement en cause, le président de la CGSP Cheminots, militant socialiste par ailleurs, annonce le dépôt d'une plainte en diffamation. À la Chambre, l'opposition flamande, CD&V en tête, réclame la démission de la ministre. Celle-ci tient bon, une fois encore, même si elle s'éloigne pendant quelques heures où elle envisage

9 La collision frontale de deux trains fait huit morts et douze blessés. La SNCB en sera jugée responsable (*Le Soir*, 16 septembre 2004).

très brièvement de démissionner[10]. Son image est sérieusement écornée, singulièrement dans les médias flamands.

En 2006, le journaliste économique Paul Huybrechts reviendra sur la saga de la SNCB. « Rien que pour ce qu'elle a pu quand même empêcher, Durant mérite plus que les moqueries qu'elle allait devoir affronter. Que serait-il arrivé à la SNCB si les verts n'avaient pas gagné les élections de 1999 ? Que se serait-il passé si Durant n'avait pas été désignée ministre de la Mobilité ? Entre 1999 et 2003, nous assistons à une passionnante arrivée de sang neuf au sein de l'élite établie belge. On pose à nouveau des questions pertinentes. L'intégrité, ce n'est pas pour les naïfs. Le système fait tout pour assimiler rapidement les nouveaux-venus. La particratie et la nomenklatura existantes finissent par gagner le combat d'usure[11]. » Il reconnaîtra par là le rôle positif joué par Isabelle Durant. Le bilan de cette dernière peut tenir en quelques chiffres et faits. Le nombre de personnes transportées aura connu – plus rapidement que prévu – une croissance de 50 %, mais la tendance du tout à la route n'aura pas été inversée, la part des déplacements routiers continuera de croître. L'aventure industrielle ABX sera progressivement interrompue par Karel Vinck, le successeur d'Etienne Schouppe, non sans d'ultimes résistances de la part de la composante socialiste de l'Arc-en-ciel. L'ex-CEO de la SNCB ne sera jamais réellement inquiété pour sa responsabilité dans la dilapidation d'1,5 milliard d'euros (le montant minimal estimé des fonds de la SNCB investis dans les acquisitions et les recapitalisations de l'entreprise de transport routier)[12]. Mieux, son parti, le CD&V, le désignera Secrétaire d'État en charge de… la Mobilité en mars 2008 dans le premier gouvernement Leterme. Comme l'avait souhaité Isabelle Durant – soutenue il est vrai sur ce point par le PS – la SNCB verra une grande partie de sa dette reprise par l'État (à savoir 7,2 milliards d'euros).

10 ISABELLE DURANT, *À ciel ouvert*, *op. cit.*

11 „Alleen om wat ze toch heeft kunnen beletten, verdient Durant meer dan de hoon waarmee ze later zou worden bejegend. Wat zou er met de NMBS zijn geeurd als de Groenen in 1999 de verkiezingen niet hadden gewonnen? Wat als Durant geen minister van mobiliteit was geworden? We hebben van 1999 tot 2003 te maken met een boeiende irruptie van nieuw bloed in de gevestigde Belgische elite. Er worden weer pertinente vragen gesteld. Integriteit is even niet iets voor naievelingen. Het systeem doet er alles aan om de nieuwkomers snel te assimileren. De bestaande particratie en politieke nomenklatura winnen uiteindelijk de uitputtingslag » (VINCK DE HUYBRECHT, *SOS NMBS. In het spoor van Karel Vinck*, Houtekiet, 2006).

12 1,847 milliard d'euros, selon le député libéral Jean-Luc Crucke.

Un sacré ballon d'oxygène qui lui épargnera de connaître le sort de la SABENA disparue dramatiquement le 7 novembre 2001.

La volonté verte de réduire l'emprise de la particratie sur la SNCB sera balayée par le gouvernement violet qui, en janvier 2005, désignera Jannie Haek, l'ancien chef de cabinet de Johan Vande Lanotte, à la tête de l'entreprise en remplacement de Karel Vinck[13]. Plus grave, le modèle de transposition des directives européennes relatives à la libéralisation, qui avait été préparé par Isabelle Durant, ne sera pas repris au motif fallacieux qu'il n'était pas accepté par les autorités européennes. En janvier 2005 encore, l'entreprise sera scindée en trois entités : un holding chapeautant un gestionnaire de réseau et une entreprise chargée de l'exploitation de celui-ci. Une architecture complexe qui sera à la base de nombreux dysfonctionnements.

Il reste que les écologistes ont allègrement tapé dans la fourmilière qu'était la SNCB, l'obligeant à sortir de son ronron conservateur. Déjà, sous l'impulsion de Patrick Balcaen, alors chef de cabinet adjoint, les pratiques changent. Une gouvernance avec des objectifs chiffrés se met en place. Une consultation est également menée avec les usagers à propos du nouveau matériel roulant. Entreprise pour la première fois dans l'histoire de la SNCB, cette démarche surprend des opérateurs qui ont jusque-là l'habitude d'être intégrés dans les cabinets et d'opérer leurs choix sans tenir compte de l'avis des usagers. La surprise est encore plus forte quand, à la suite de la consultation, le cabinet écolo demande une modification du cahier des charges. D'autres initiatives personnelles bousculent aussi les habitudes. Olivier Colla, le chef de cabinet de la compétence mobilité, décidera un jour d'emmener les directeurs de la SNCB dans la gare de Bruxelles-Schuman, afin de leur faire comprendre, *de visu*, l'état déplorable dans lequel les infrastructures ferroviaires se trouvent. Il insistera, auprès de dirigeants médusés, sur l'importance d'avoir un réseau intérieur et des installations fonctionnelles avant de vouloir se lancer dans des aventures hasardeuses, comme ABX. Les écologistes insistent sur la nécessité de changer de vision, ce qui se traduit aussi par une bataille de terrain.

13 Nonobstant les qualités professionnelles des personnes ainsi désignées, l'absence d'une culture de recrutement et de formation des managers publics qui ne passe pas par les partis caractérise la sélection des élites managériales au niveau fédéral belge.

Une nette différence se marque concernant la vision du développement du rail wallon entre les écologistes et la SNCB. Deux projets expliquent parfaitement cette opposition. Le premier, voulu par l'entreprise publique, concerne la Ligne à Grande Vitesse reliant Bruxelles à Namur en partant au niveau de Daussoulx vers les aéroports de Charleroi et de Liège. Le chef de cabinet d'Isabelle Durant a tôt fait d'appeler ce projet « Stabilo-De Roeck », tant l'idée semble être celle d'un grand trait à travers tout, le long d'une carte routière et dont la faisabilité du tracé est peu développée. Or, rien que les permis d'expropriation pour sortir de Bruxelles ou le passage à réaliser à l'intérieur de la forêt de Soignes rendent le projet pour le moins long et tortueux d'un point de vue administratif. Pas mûr, pas prêt, peu chiffré, pas sûr en termes de succès : voilà l'analyse qui en est faite au sein du cabinet de la ministre. Ce qui est également dénoncé, c'est la vision presque archaïque de la mobilité des Wallons qui y est proposée. L'idée qui prédomine au sein de la SNCB est celle de transports de masse de navetteurs wallons à heures fixes (de même d'ailleurs au niveau de la Flandre). Il s'agit donc, pour elle, de faciliter ces flux entre Bruxelles et Namur. L'avenir du rail intérieur se limite à ses yeux à des liaisons cadencées entre les grandes villes belges et la capitale. Or, la mobilité des Wallons est en train de se modifier. Non seulement ce ne sont plus uniquement les travailleurs qui utilisent le train mais, en outre, les flux vont bien au-delà des seules heures de pointe. Pour les verts, le projet est bien trop éloigné des enjeux de mobilité à moyen et à court terme.

Par ailleurs, souhaitant penser le transport sur rail comme effet de levier en matière de mobilité, les écologistes proposent, de leur côté, le projet Eurocap Rail. Celui-ci vise non seulement à moderniser la liaison entre Bruxelles et Luxembourg mais également à la transformer en ligne à (relative) grande vitesse qui va jusque Strasbourg et relie les trois sièges des institutions européennes. Ouvrant des possibilités de connexion vers la France et l'Italie, le projet se veut un embryon de modernisation du réseau, à portée transnationale. Porté par le cabinet de José Daras et soutenu par Laurette Onkelinx, qui a entretemps remplacé Isabelle Durant, démissionnaire, le plan est proposé début juin 2003 au groupe de travail dirigé par le commissaire européen Karel Van Miert (socialiste flamand), chargé par la Commission européenne de lister les projets prioritaires des

réseaux transeuropéens de transport. Une analyse chiffrée est également déposée : devant engranger des recettes financières de 105 millions d'euros (contre 33,3 millions sur la ligne existante), l'Eurocap Rail projette 6,82 millions de voyageurs contre 3,18 millions de passagers à l'époque. En outre, les écologistes se sont ménagé les soutiens du Grand-Duché de Luxembourg, de la France, des Pays-Bas et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). C'est donc avec un certain étonnement et une bonne déception que les écologistes apprennent le refus de Van Miert de reconnaître la ligne comme projet prioritaire. Pour ce dernier, qui ne cache d'ailleurs pas sa préférence à une autre ligne, celle du Rhin d'acier, Eurocap n'a qu'un intérêt purement régional, sans aucune incidence européenne[14].

Reprenant son bâton de pèlerin, José Daras décide d'en appeler directement à la Commission, et en particulier à la Commissaire en charge des transports, Loyola de Palacio, pour qu'elle prenne en compte « l'intérêt du seul axe ferroviaire qui relie les trois sièges des institutions européennes ». La démarche est gagnante puisque le 1er octobre 2003, soit 4 mois après, la Commission européenne s'engage à soutenir le projet Eurocap Rail. Pour José Daras, la nouvelle est plus que positive, car si « Eurocap Rail constitue une excellente opportunité à saisir pour créer une relation ferroviaire de haute qualité entre les trois villes-sièges de l'Union européenne, Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg », le sens du projet permet aussi de répondre à des besoins wallons « en améliorant les dessertes locales et régionales ». D'ailleurs, 15 jours plus tôt, le 18 septembre, la mise à jour du plan d'investissement de la SNCB avait donné au gouvernement wallon des garanties quant à la réalisation d'aménagements ferroviaires indispensables. Déjà, les travaux du RER ne seraient pas retardés. Ensuite, la modernisation complète du tronçon entre Ciney et Libramont deviendrait une priorité. Enfin, la capacité de la ligne 130 entre Namur et Auvelais serait renforcée pour éviter que ce tronçon, où se croisent le trafic-voyageur et le trafic marchandises de la ligne Athus-Meuse, ne devienne un goulet d'étranglement. En outre, une nouvelle dorsale wallonne serait mise à l'étude pour répondre aux besoins futurs. Certains engagements répondent

14 Le Rhin d'acier (IJzeren Rijn en néerlandais) est une liaison ferroviaire dédiée au transport de marchandises entre Anvers et la Ruhr (Mönchengladbach).

aux attentes des écologistes, comme le RER et son financement. D'autres moins. Là où des lignes nouvelles sont envisagées, les verts auraient préféré voir l'élargissement de lignes existantes, comme celles de Bruxelles vers Nivelles (ligne 142) et Ottignies (ligne 161). Mais, au final, la politique wallonne du rail en sort renforcée, les Wallons pouvant affirmer que la crainte d'une Belgique du rail à deux vitesses a été écartée. En 2002, le débat estival sur les alternatives à la mise à quatre voies des lignes 142 et 161 et l'avenir du RER appellera à un resserrement des coopérations entre les cabinets Durant et Daras afin de tenter de maîtriser le risque d'enlisement du RER.

POLITIQUES ÉCOLOGIQUES EN WALLONIE : DES TRAINS ET DES BUS QUI ROULENT

Comparativement au fédéral, l'ambiance est tout autre au sein des entités fédérées. En ce début de législature, le gouvernement wallon connaît moins de tensions que le fédéral. Si les engueulades sont néanmoins présentes, elles restent le plus souvent cantonnées aux seuls murs de l'Élysette, le siège du gouvernement. Comme l'affirme José Daras, l'exercice collectif qu'a représenté la conception du « Contrat d'avenir pour la Wallonie » a permis d'engendrer une culture du débat interne.

Sur la mobilité, Daras se retrouve avec une *deadline* : le 31 décembre 2000 est la date d'expiration du contrat de gestion de la Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT- devenue depuis l'OTW – Opérateur de Transport de Wallonie), la société faitière rassemblant les cinq TEC wallons. La tâche n'est guère simple, d'autant plus que des tensions existent entre la base des TEC et la direction, incarnée par le socialiste Jean-Claude Phlypo. L'autre enjeu est celui de la libéralisation du secteur.

À la fin de l'été 2000, un débrayage général des chauffeurs des TEC, non soutenu par leurs syndicats, crée de profondes crispations à l'égard de la société de transport. Demandant une hausse des salaires en raison de l'augmentation des prix pétroliers, les chauffeurs entrent en grève au moment où le contrat de gestion va être renégocié. La grève des chauffeurs, qui va durer 35 interminables journées, oblige à une nouvelle approche

dans la résolution du conflit. Et dès la fin de celui-ci, Daras veut rapidement engager la négociation du contrat de gestion 2001-2004. Une première « Rencontre de la mobilité » est organisée à l'automne 2000 à Namur, en présence d'associations et de groupements représentants les usagers. La volonté est d'élaborer une politique de mobilité durable embarquant tout le monde dans le même bateau. Daras innove en incluant syndicats et usagers dans les premières réunions. Pour l'écolo, il s'agit de sortir des tensions et des conflits. Rien de mieux dès lors que de faire travailler tout le monde ensemble : « Nous avons payé l'addition d'un mécontentement de nombreuses années d'insatisfaction. Mais aujourd'hui que la grève est terminée, on peut affirmer que l'ambiance est positive. À nous de capitaliser sur ce bon moral ». La méthode est cependant expérimentale. À des journalistes l'interrogeant sur le procédé et ses chances de succès, le ministre se réfugie lui-même derrière un laconique : « Je ne sais pas[15] ».

Alors que la grève avait vu un durcissement des positions entre usagers et chauffeurs, la rencontre permet à chacun de mieux comprendre l'autre : « Nous avons pu nous expliquer et présenter quel était notre métier, à quelles réalités de terrain nous avions à faire. Les gens ont compris que le problème était plus complexe qu'il n'y paraissait. On a également pu voir que les personnes extérieures au métier sont mal informées » rapporte Patrick Gierche, porte-parole des conducteurs carolos.

Les négociations vont bon train durant les mois de novembre et décembre. Pour le ministre Ecolo, l'enjeu est d'assurer au mieux la stabilité du secteur. Pour y parvenir, Daras met sur la table une proposition d'augmentation des budgets des TEC (+ 13,3 %) et de la SRWT (+ 3,5 %), le tout représentant un total d'un milliard de francs pour le budget 2001. La première moitié serait consacrée à l'amélioration de l'offre, tandis que l'autre serait affectée à la revalorisation barémique et à la sécurité[16].

Un second dossier emblématique, celui des aéroports wallons, est tout aussi délicat pour les écologistes. Comme il n'est pas possible d'avoir une majorité pour mettre fin aux vols de nuit, l'objectif du cabinet Daras est d'obtenir le plus d'améliorations possibles pour les riverains. Dans un

15 *La Dernière Heure*, 5 novembre 2000.

16 *La Dernière Heure*, 30 novembre 2000.

dossier où la volonté du ministre libéral Kubla, en charge des aéroports, est d'aller vite, l'objectif des verts est de ne pas se laisser distancer tout en évitant la posture purement idéologique. Lorsque le dossier arrive en Conseil des ministres, José Daras demande directement à ouvrir le débat, en abordant notamment la question de la possibilité d'un organe de contrôle indépendant. Conscients que Kubla cherche à saucissonner les dossiers, les écologistes tentent de s'adapter aux différents scénarios en axant leur stratégique sur l'anticipation. Le travail commence donc, avec une attention particulière sur la communication à porter à Liège, où l'on va vers une amélioration potentielle, et à Charleroi, où l'on se précipite vers une détérioration de la situation. Pour les écologistes, il s'agit de redéfinir la stratégie vis-à-vis des comités de riverains. C'est que depuis 1996, les régionales du parti se sont particulièrement mobilisées auprès des comités de riverains. Or, la marge de manœuvre qui était disponible avant 1999 s'est réduite depuis l'entrée dans les majorités. Ce que redoute la direction du parti, c'est que le compromis obtenu ne soit pas porté par tous.

Au sein du kern wallon, les débats deviennent idéologiques, avec notamment un Van Cauwenberghe qui réitère sa volonté d'allongement de la piste de Gosselies. Des échanges ne ressort aucune validation des zonages, ce que critique Daras. Il faut donc repartir en intercabinets. Or, la plupart des cabinets wallons n'ont pas de capacités d'expertise aéroportuaire. Dès lors, pour sortir du seul débat idéologique, il faut renforcer ces capacités. Ou mieux : attacher un expert à l'intercabinet. Les verts s'engagent dès lors pour l'harmonisation des quotas de bruit par mouvement, pour tous les aéroports, ainsi que pour encadrer leurs heures d'ouverture et garantir le financement des indemnisations.

Les intercabinets se succèdent en juin et juillet 2000. Après de longues passes d'armes, un compromis finit par se profiler avant la trêve estivale. Le timing est important. Avec les élections communales en octobre, la pression risque de s'accroître à la rentrée. Il faut donc atterrir. Le cabinet Daras vient alors avec une hypothèse de combat : à Charleroi, 400 mètres d'allongement de piste et une ouverture de 7 à 22h. L'intérêt des quotas par mouvement est également mis sur le tapis tandis que sont ajoutés les vols Nord-Est, les oubliés du plan d'exposition au bruit.

La proposition de Kubla de privatiser de BSCA (la société publique de gestion de l'aéroport de Charleroi) via son absorption par BIAC est aussi durement combattue. Hors de question pour Ecolo d'arriver à une socialisation des coûts et une privatisation des bénéfices. Enfin, pour les verts, il est nécessaire de coupler ce dossier avec celui de Zaventem. En reliant Daras à Durant, l'objectif est de pousser l'idée d'harmonisation de quotas de bruit par mouvement pour tous les aéroports.

Le 20 juillet 2000, tout juste avant les vacances parlementaires, le gouvernement s'entend sur une nouvelle politique aéroportuaire, accompagnant le développement économique voulu par le MR et le PS d'un plan d'indemnisation des riverains comme demandé par Ecolo. Le compromis a été difficile à atteindre. L'accord est d'ailleurs mal reçu en Conseil de Fédération d'Ecolo, estimant que trop de lest a été accordé dans un dossier emblématique au niveau local.

De nouveaux intercabinets se tiennent en novembre, portant notamment sur les plages horaires à Charleroi. Les risques sont présents de voir des « assouplissements » des aspects positifs de l'accord de juillet, ce qui constituerait un recul. Restent plusieurs problèmes, pointés par le cabinet Daras, autour de l'évolution différenciée de Bierset et de Charleroi, ainsi que de l'absence de contrainte sur les bruits de jour. Face aux contradictions potentielles entre les normes fédérales et régionales, l'idée d'un comité de concertation est avancée.

Ce débat n'est pas seulement politique, mais aussi judiciaire. Depuis le début de l'été, le dossier des riverains de l'aéroport de Bierset se retrouve devant les tribunaux. Défendus par Me Luc Misson et soutenus par Inter Environnement Wallonie, plus de 400 opposants réclament la suspension des vols de nuit. En décembre, Luc Misson, qui signale qu'il a de « fortes chances de gagner », déclare qu'il serait bien qu'il n'y ait plus de décision du gouvernement avant l'arrêt attendu quelques mois plus tard.

En février 2001, la justice finit par condamner la Région, la SAB (la société publique qui gère l'aéroport de Liège) et TNT, le concurrent de DHL, pour leur lenteur à réagir. La faute reprochée à la Région est de ne s'être préoccupée des riverains qu'après l'installation de TNT. Pour José Daras,

la responsabilité reconnue du gouvernement précédent (Collignon) laisse cependant entier le problème autour de la question des nuisances. En outre, il agite le landerneau politique, pressentant une crise politique avec l'appel de la décision voulu par Serge Kubla. Le malaise est perceptible au sein d'Ecolo. Se fendant d'un communiqué, le Secrétariat fédéral n'estime-t-il pas que « le jugement confirme la justesse des options défendues depuis 1996 » et que, dès lors, « il trouverait incompréhensible que les ministres écolos s'associent à un appel de ce jugement » ?

Au sein du gouvernement wallon, le débat se porte alors sur la finalisation des avancées obtenues en 2000 et sur la question des indemnisations. En mai, trois décrets seront finalement proposés au parlement. Le premier porte sur l'autorité indépendante de contrôle ; le deuxième sur un dispositif fixant des normes maximum de bruit la nuit ; le troisième concerne les heures d'ouverture des aéroports. En Conseil de Fédération, les écologistes avaient fixé des exigences qui se retrouvent dans les textes proposés, sauf sur les redevances à lier au bruit. Le principal regret reste celui du plafond des indemnisations qui est, de l'avis général, insuffisant. Le blocage vient du PS qui ne veut toucher à rien. De son côté, Serge Kubla veut un dispositif qui permette de le relever, sans qu'il faille le mettre dans le décret.

Enfin, concernant l'alignement des normes de bruit entre Fédéral et Régions, une réunion interministérielle est prévue dans le courant de 2001, afin de parvenir à un accord. Celui-ci tombe en mars 2002, mettant sur pied un accord de coopération sur Zaventem entre les Régions flamande et bruxelloise et le fédéral sur les niveaux de bruit acceptables. Le texte obtenu prévoit une concertation entre Flamands et Wallons sur différents dossiers comme les nuisances en Flandre de Bierset.

CHAPITRE 18

L'ÉCOLOGIE DANS LE SYSTÈME POLITIQUE BELGE : L'ÉNERGIE EN TRANSITION

Outre la sortie du nucléaire, les écologistes seront à la manœuvre pour lancer le renouvelable en Belgique. Par l'entremise de José Daras, la Wallonie se dote de plusieurs plans, tout en gérant le dossier épineux de la libéralisation de l'énergie (Photo Michel Gronemberger).

LANCER LE RENOUVELABLE

Dès le 8 septembre 1999, le tout frais secrétaire d'État à l'Energie et au Développement durable annonce ses intentions énergétiques pour le pays. Le lancement du renouvelable est un des premiers grands dossiers du cabinet Deleuze. Et le développement durable est au coeur de son projet. D'ailleurs, Deleuze est le premier membre d'un gouvernement en Belgique à se voir joindre ce double mot, alors à la mode. Les attentes sont nombreuses, peu d'années après Kyoto et ses objectifs qui imposent une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre. Si cette volonté de lancer la Belgique dans les bras du renouvelable est présente dans l'accord de majorité, peu d'éléments concrets sont développés. La sortie du nucléaire est proposée de même que la libéralisation de l'électricité, voulue par l'Europe. Tout reste cependant à faire.

Dans un premier temps, le cabinet Deleuze va s'appuyer sur les éléments développés par le Bureau du Plan pour concocter le « Plan fédéral de développement durable ». L'organisme a, en effet, mis en place une task force Développement Durable qui a accouché d'un projet de texte. L'initiative étonne à l'extérieur. En effet, pour une fois ce n'est pas un cabinet politique qui est à l'initiative mais une entité extérieure et indépendante. L'étonnement va encore plus loin quand Deleuze annonce qu'il reprend le projet du Bureau du Plan tel quel, sans le réécrire. Cherchant à faire avancer le projet, le cabinet se tourne vers les socialistes du SP.A et du PS pour approuver le plan. La stratégie est d'organiser un soutien extérieur qui permettra de passer la rampe des intercabinets sans trop d'encombres.

Sous l'impulsion du chef de cabinet-adjoint Marc Pallemaerts, l'entente se réalise assez rapidement. En effet, ce qui devient un projet de loi-cadre sur le développement durable ne comporte rien de préjudiciable pour les socialistes : au-delà des mesures classiques en faveur de la protection de l'environnement, le projet comporte un chapitre sur le *gendermainstreaming* ainsi que sur la question de la pauvreté, de la jeunesse, de la protection de l'enfance, etc. Différents principes mettent en avant le besoin de « renforcer le rôle des grands groupes sociaux » et de proposer des conseils consultatifs sur ces sujets, ce qui rejoint la vision des socialistes. Le plan est d'autant moins une menace pour ces derniers que

le Bureau du Plan, d'où il sort, est lui-même truffé de socialistes. Le seul point qui bloque est celui qui propose des « inspecteurs du développement durable » permettant de vérifier la mise en application des dispositions du plan : « On ne va quand même pas avoir des commissaires du peuple vert » sifflera une édile socialiste en inter-cabinet. Passé ce point, une alliance se noue entre les écologistes et les socialistes pour soutenir le projet de loi.

Lorsque le plan est présenté au premier inter-cabinet qui doit l'examiner, les libéraux tombent des nues. Sidéré, l'Open VLD constate que les socialistes et les écolos font front commun. Alors que l'axe socialistes-libéraux était considéré comme structurant pour le gouvernement fédéral, les écologistes, invités surprise, font prendre conscience que cet axe peut être brisé et qu'ils sont capables de jouer de leurs réseaux pour arriver à bétonner des accords. Considérés comme des petits Poucet dans l'arène des négociations, les Ecolos viennent de débouler sans crier gare. La colère des libéraux s'explique en outre par le fait que la définition qui est donnée du développement durable touche à des sujets très larges. La mauvaise surprise réside donc dans le fait que les Ecolos ne traitent pas seulement de biodiversité, comme il était presque convenu de s'y attendre, mais aussi de sujets comme l'économie. Or, ce dossier, pour les libéraux, fait partie de leur chasse gardée. Même si le plan final n'est pas particulièrement radical, les écolos viennent sur leur terrain, ce qui ne peut être accepté sans combattre. La réaction libérale sera donc de bloquer le projet voire le torpiller si la possibilité s'offre à eux. Ils déposeront cinq cent amendements et quinze inter-cabinets seront organisés pour tenter de modifier le projet et il est vrai, de punir les écologistes. Chapitre par chapitre, tout est débattu. Néanmoins, les écolos tiennent. Quelques amendements sont bien acceptés mais l'essentiel reste intact.

En juillet 2000, avant le passage du plan fédéral en Conseil des ministres, le MPM d'Ecolo se réunit pour débattre du projet et de ce qu'il permet d'un point de vue politique. Si le plan n'est pas vu comme permettant à Olivier Deleuze de devenir l'équivalent du ministre du budget pour le développement durable, il n'est pas non plus considéré comme étant « rien » pour autant. Le fait qu'il soit très mal reçu par les libéraux est ainsi analysé comme une victoire, Ecolo ayant tapé là où ça dérange.

L'existence du plan est alors perçue comme une étape non négligeable qui pourrait permettre de penser un repositionnement de la compétence « développement durable » du secrétaire d'État vert.

C'est ainsi qu'en MPM est soulevée la question de l'utilité que le plan peut apporter à Ecolo dans les différents espaces politiques : tout d'abord un outil pour Olivier Deleuze vis-à-vis de ses collègues gouvernementaux, mais aussi un levier au service des parlementaires verts pour questionner les autres ministres sur l'application du plan, ainsi qu'un outil pour permettre à Ecolo de se positionner plus durement dans ce domaine considéré comme crucial par les associations environnementales. Bref, émerge l'idée d'une stratégie « ministre – parlementaires – mouvement » à mettre en place avant la rentrée. Une stratégie de communication comportera même la traduction du plan en anglais et en espagnol afin d'être diffusé en Europe et servir d'exemple.

Le plan est finalement approuvé au dernier Conseil des ministres de juillet 2000, sans encombre. Ne reste plus maintenant qu'à veiller à son application. Forcément, c'est là que le bât blesse. Si sa mise en œuvre est respectée par les partenaires socialistes, du côté des libéraux c'est une autre affaire. Ces derniers n'hésiteront pas à rappeler à Deleuze qu'il n'est qu'un secrétaire d'État qui ne dispose guère de pouvoirs contraignants à l'égard de ceux qui sont au-dessus de lui. Deleuze ne peut qu'inciter les ministres. Rik Daems, d'ailleurs, ne fera rien des demandes provenant du cabinet vert. Face à cet état de fait, Deleuze considérera vite qu'il ne sert à rien de dépenser plus d'énergie et mettra en œuvre ce qu'il pourra.

Car du travail, il en reste. Si le plan fédéral de développement durable donne un cadre, il reste à réaliser de très nombreuses mesures dans les autres compétences du secrétaire d'Etat. Celle qui prendra le plus de temps, à savoir presque la totalité de la législature, et qui sera la plus technique, vise à mettre fin au monopole de fait d'Electrabel. Cette action était une des conditions pour obtenir non seulement des prix d'électricité plus bas (l'objectif de la libéralisation voulue par l'Europe) mais également pour donner une chance aux énergies renouvelables de se déployer. En effet, le monopole du principal opérateur énergétique « flingue » la portée et la possibilité des nouveaux projets, surtout issus du renouvelable. Face

au mastodonte Electrabel et à ses moyens, difficile pour les petits projets centrés sur la production d'énergie renouvelable de pouvoir s'imposer. Il est donc crucial de diminuer le pouvoir du grand pour permettre aux petits projets innovants, moins coûteux en investissements, de pouvoir se lancer.

Pour y parvenir, le cabinet Deleuze dispose déjà de deux directives européennes qui autorisent les États membres à s'engager dans cette réforme. L'opportunité est donc saisie. Ces éléments sont d'autant plus utiles que rompre avec le quasi-monopole d'Electrabel est un énorme chantier technique avec des étapes précises à suivre.

L'enjeu sémantique est cependant défavorable aux écologistes. Si, cette fois, les libéraux sont plus ouverts à la proposition de réforme, Guy Verhofstadt et Luc Coene parviennent à imposer l'idée de « libéralisation » de l'électricité, là où les verts voient plutôt une « organisation du marché » de l'électricité, comme le mentionnait d'ailleurs la loi du 29 avril 1999 votée par le gouvernement Dehaene. C'est cette idée de libéralisation qui sera traînée comme un boulet par les verts, le fond du dossier n'étant pas particulièrement valorisable d'un point de vue électoral.

Lorsque le cabinet s'attelle à la tâche, les premières mesures visent à mettre d'abord en place un système de régulation : qui a accès au réseau et comment ? Une dizaine d'arrêtés royaux sont nécessaires pour, petit à petit, poser les jalons de cette ouverture du marché, entre 2000 et 2003. Plusieurs nouveaux organismes sont créés : parmi les plus connus figurent la CREG – le régulateur – ainsi qu'Elia – le gestionnaire de l'infrastructure de transport, alors simple département d'Electrabel. Le fonctionnement d'Elia suit d'ailleurs les principes chers aux écologistes, à savoir l'autonomie et la dépolitisation. Ainsi, au sein du Conseil d'administration, la moitié des administrateurs sont indépendants afin d'éviter la soumission à Electrabel. Cet élément est fondamental pour que d'autres producteurs, notamment en énergies renouvelables, puissent se lancer. Même chose dans le secteur gazier. Le cabinet Deleuze va d'ailleurs plus loin que les obligations prévues dans les directives européennes.

Il ne manque qu'une structure chargée d'être l'interlocuteur des producteurs d'énergie renouvelable. En Wallonie, ce sera chose faite fin novembre 2003

avec le lancement, par José Daras, d'Edora. Rassemblant vingt membres fondateurs, la nouvelle plate-forme se donne comme mission de « défendre les intérêts des sociétés commerciales » qui se lancent dans la production d'énergie renouvelable. Outre son rôle de partenaire des pouvoirs publics, la nouvelle fédération devra donc assurer le lien avec les fédérations d'entreprises internationales, européennes, belges et régionales. Confiée à Frédéric Dawans, la structure se pense d'entrée de jeu comme étant au service de l'ensemble des producteurs, notamment les plus petits, pour lesquels la cotisation est peu élevée.

Pour parvenir à mettre sur pied ce long chantier, les écologistes ont dû à nouveau batailler contre le poids de lobbies importants, relayés jusqu'au sein du gouvernement fédéral. Si, dans un premier temps, le VLD se montre ouvert à la réforme, les choses changent avec la faillite de la SABENA. Le Premier ministre, qui cherche des fonds pour soutenir le lancement d'une nouvelle compagnie aérienne belge, accepte l'aide d'Electrabel. En retour, les libéraux flamands acceptent de mettre la pédale douce sur le processus de réorganisation du marché, ce qui se ressent dans les inter-cabinets. Le VLD n'est cependant pas le seul à avoir l'oreille attentive aux demandes d'Electrabel. Le MR suit la même ligne, parfois sans s'en cacher, en soumettant, dans les négociations entre les partenaires de la coalition, des amendements aux textes, rédigés par l'opérateur électrique. Ailleurs, au-delà de l'espace gouvernemental, la Fédération des Entreprises de Belgique se pose aussi en défenseur des intérêts d'Electrabel. L'idée que des écologistes fassent des cadeaux aux PME, en réduisant certains tarifs, passe d'ailleurs assez mal. Les libéraux restent d'ailleurs les plus conservateurs quant aux enjeux économiques, assurant le plus souvent la protection des grands groupes et non des PME. Les écologistes découvrent ainsi, à leur grand étonnement, des discours vantant la défense des actionnaires avant les consommateurs, les libéraux n'hésitant pas à considérer la perte de valeurs boursières comme la pire des choses en terme de « destruction de valeurs ».

Passée l'ouverture du marché électrique aux petits opérateurs, il reste maintenant à engager la sortie de la Belgique du nucléaire.

SORTIR DU NUCLÉAIRE

Dans sa déclaration gouvernementale de juillet 1999, le gouvernement Verhofstadt avait annoncé une sortie progressive du nucléaire civil, largement présent dans la filière électrique belge. Sous l'impulsion d'Ecolo, la Belgique s'engagerait à ne plus construire de nouvelles centrales et à veiller à ce que la durée de vie des centrales existantes soit limitée à 40 ans maximum. Suivant ce principe, les sept réacteurs belges seraient progressivement désactivés entre 2014 (pour Doel 1) et 2025 (pour Tihange 3). Dès le départ, des critiques émergent du mouvement environnemental pour critiquer la politique des petits pas sur cette sortie programmée dans le temps. Selon Greenpeace, cette durée est finalement un cadeau à Electrabel, qui reçoit de belles garanties pour le maintien en fonction de ses centrales.

En février 2002, fidèle à l'accord de gouvernement, Olivier Deleuze lance officiellement le processus visant à faire disparaître le nucléaire du paysage énergétique belge. À la surprise du cabinet, le dossier avance vite. Electrabel, semble-t-il, ne cherche pas à créer un débat public clivant sur cet enjeu. Un accord global est en vue, à une question pendante près : comment inscrire dans la loi la possibilité de faire face à une éventuelle menace sur la sécurité d'approvisionnement en électricité ? La solution s'oriente vers l'intégration d'une disposition permettant au gouvernement d'apprécier souverainement ce type de situation par toute action appropriée, à l'exception d'une modification de la date de fermeture des centrales nucléaires et, bien sûr, de toute ouverture de nouvelle centrale. Ce dernier point fait l'objet d'âpres débats en Kern. L'idée défendue par les écologistes est d'empêcher que cette disposition soit contournée si le boulot n'est pas fait, et d'éviter les exceptions.

Outre la question de la fin de vie des centrales nucléaires, l'avenir des déchets débarque sur le devant de la scène politique en 2002. C'est au fédéral qu'incombe la gestion des stocks des déchets faiblement radioactifs. Dans les approches préliminaires, l'idée la plus simple est d'entreposer ceux-ci dans les 4 sites nucléarisés. Mais rapidement, la proposition cale, Huy et Tihange refusant de les accepter. Seuls restent en lice Fleurus et Mol. Le site de Fleurus est d'autant plus courtisé qu'un rapport de

l'ONDRAF indique qu'il est possible d'y stocker des déchets même si des problèmes (surtout relatifs à la stabilité du sol) demeurent.

Des démarches sont donc entreprises pour étudier la faisabilité du projet à Fleurus. Avant qu'un accord pour procéder à la deuxième phase de l'étude ne soit donné, les autorités locales doivent consulter la population. Une décision doit être prise en 2005 au plus tard pour permettre le stockage dès 2008. L'enjeu est d'autant plus important que si aucune solution ne se dégage, les déchets resteront là où ils sont, à savoir à Mol.

Pour le cabinet Deleuze, il est important de bien cadrer le débat, notamment avec l'ONDRAF. Selon le secrétaire d'État, il est plus judicieux de concentrer les déchets nucléaires sur un seul site plutôt que de les disperser. Au moment où le gouvernement a programmé un plan de sortie du nucléaire, il ne s'agirait pas de multiplier les zones à risques. Plus sûr, le lieu de stockage unique est aussi beaucoup plus économique. En laissant les déchets sur des sites nucléarisés, la question des garanties de sûreté (aux secousses sismiques, notamment) est déjà traitée. D'autre part, les milliards épargnés par la non-construction d'un site d'hébergement des déchets trouveront une affectation plus utile pour d'autres budgets.

La lutte est difficile avec le cabinet de Verhofstadt et surtout Luc Coene, résolument contre la loi. À certains moments, durant les inter-cabinets, le VLD déboule avec un expert de la KUL pour les assister dans leurs travaux, ce qui est vu comme une provocation. Plus libéral que Verhofstadt, défenseur de l'atome, Coene tente de ralentir et malmener au maximum le projet de sortie du nucléaire. Les écolos représentent d'ailleurs tout ce qu'il déteste. Le ressenti est à la fois politique et personnel. Il faut attendre le passage final au Kern pour que l'attitude du chef de cabinet du Premier ministre change, après une ultime réunion au Lambermont où, dans le couloir, Luc Coene tentera encore d'amender le projet. Sans y parvenir. Le projet de loi sera finalement approuvé et ne sera plus retouché avant son renvoi au Parlement.

La sortie du nucléaire est une étape symbolique et politique importante pour Ecolo. Tous les autres partis au sein de la coalition Arc-en-ciel savaient que pour les écologistes, la sortie du nucléaire était existentielle.

Pour les verts, outre un accord engrangé sur un trait majeur de leur ADN, une porte s'est ouverte, permettant dans leur esprit d'ouvrir les portes suivantes. Le jalon de la sortie du nucléaire les met en position de responsabilité : le combat s'installe sur le temps long, à savoir 10 ans. Même si certains – notamment à Agalev – considèrent que les conditions mises à la sortie fragilisent l'accord, l'obtention de cette sortie représente à l'époque une grande victoire verte.

Au final, le cabinet Deleuze, moins exposé que celui d'Isabelle Durant, aura réussi à passer entre les mailles du filet des poids lourds énergétiques. Au grand étonnement des écologistes, le dossier « sera allé assez vite ». Malgré les diverses tentatives de blocages, les projets sont menés à bien. Les partenaires de la coalition comprennent d'ailleurs que le dossier du développement durable est éminemment important pour les verts, qui en font leur ADN. De son côté, Electrabel semble avoir opté pour le refus de confrontation publique sur le sujet. Il reste que, pour beaucoup, la différence culturelle entre eux et les écolos reste béante. Pour certains, devoir négocier avec un ministre en moustache et sans cravate demeure une étrangeté. Les Ecolos sont aussi des personnages qui troublent la quiétude séculaire d'institutions au coeur de la décision. Il reste que des mesures sont prises avec pour objectif de s'installer durablement dans le paysage énergétique belge.

LIBÉRALISER L'ÉNERGIE

Décidée en 1996 par les autorités européennes, la libéralisation du marché de l'énergie s'inscrit dans une démarche de fond qui vise à ouvrir à la concurrence les opérateurs publics tant dans le secteur de l'électricité que du gaz. La période est celle qui voit les avancées technologiques rejoindre la globalisation de l'économie souhaitée par l'Europe. La transposition, en avril 1999, de la directive européenne imposant la libéralisation du marché de l'électricité amène la Wallonie à devoir réglementer la libéralisation et définir son cadre.

Au sein de l'Arc-en-ciel wallon, l'accord de gouvernement prévoit un point sur l'énergie et le secteur de l'électricité où chacun des partenaires

vient avec sa vision. Obligée de réglementer l'ouverture du marché, la majorité a l'intention d'ouvrir rapidement celui-ci et d'en faire profiter un maximum de consommateurs par la voie de diminutions tarifaires, tout en respectant l'environnement par la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE)[1]. Le compromis rouge-bleu-vert est retranscrit car chacune des Régions devait, avant le 19 février 2000, prendre les mesures de transposition des directives européennes appropriées à ses compétences. La régulation des gestionnaires de réseaux de distribution devait également être réglée pour cette date.

C'est au cabinet Daras qu'incombe la tâche de rédiger les textes. L'intention des verts n'est pas la libéralisation du marché, mais bien sa régulation. En 1999, le quasi-monopole d'Electrabel est dénoncé par les écologistes pour sa pratique de prix excessifs, destinés à amortir plus rapidement ses centrales nucléaires, véritables vaches à lait de ses actionnaires, et pour son désintérêt profond pour les énergies renouvelables. En affirmant que l'obligation qu'il a de libéraliser le secteur ne lui donne « aucun mal de tête idéologique puisqu'il est actuellement monopolisé à hauteur de 88 % par ce groupe privé », José Daras veut mettre en place un marché régulé permettant de sortir de cette domination. L'autre versant du projet porté par le cabinet Daras vise à ce que les réseaux de distribution (appartenant très majoritairement à des intercommunales mixtes, c'est-à-dire associant des communes et Electrabel) soient dorénavant entièrement contrôlés par les pouvoirs publics.

Au début de l'année 2000, José Daras lance des consultations sur les lignes directrices du futur décret wallon sur la libéralisation de l'électricité. Dès le départ, une concertation Deleuze-Daras s'organise sur les enjeux majeurs du dossier. Parmi ceux-ci figurent le partage des compétences entre la Wallonie et le fédéral, les modalités de la tarification sociale ainsi que les relations avec Electrabel. Du côté des tarifs généraux, d'entrée de jeu les écologistes manifestent leur préférence à l'abaissement des coûts fixes facturés aux ménages. Ce qui leur importe c'est d'être cohérents en matière de communication. Les écologistes ne tardent pas à comprendre qu'ils ont un avantage sur les autres partis : travaillant sur les questions

1 CHRISTINE DECLERCQ, ANNE VINCENT. « L'ouverture du marché de l'électricité. I. Le cadre institutionnel », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1684, no. 19, 2000, p. 1-53.

énergétiques depuis longtemps, ils sont davantage conscients des enjeux que les socialistes et les libéraux. Et sur les aspects techniques, les autres partis de la majorité semblent perdus. Pour eux, ce qui importe, c'est juste que le secteur soit solide et bon marché. Le seul acteur qui s'y connaît est, forcément, Electrabel. Si les écologistes veulent parvenir à créer le rapport de forces, il convient donc de soigner leurs relations avec l'opérateur principal.

Le dossier de la libéralisation est important. Il est piloté au cabinet Daras par Francis Ghigny, fin connaisseur du secteur énergétique et de la manière dont les autres pays européens organisent leur marché de l'électricité. La directive européenne et la loi fédérale imposent que la production et le transport de l'électricité restent de compétence fédérale. La distribution et la vente, elles, sont du ressort des régions. Quatre pôles sont définis : producteur, transporteur, distributeur, fournisseur. À l'époque, ils sont tous contrôlés par le grand acteur privé Electrabel et, de façon secondaire, par les pouvoirs publics. Parvenir à imposer ces nouvelles structures, où Electrabel ne sera plus que producteur, parmi d'autres, se révèle plus rapide que prévu.

Pour réguler le marché, Ghigny propose deux possibilités : les certificats verts et les tarifs garantis. Les premiers reposent sur un mécanisme de marché, avec une valeur fluctuante, dans lequel le fournisseur se voit imposer un quota de production d'électricité verte. Le système donnera lieu à de longues discussions dans une ambiance presque amicale entre les partenaires de majorité, qui contraste fortement avec l'atmosphère régnant au fédéral. Tout est à inventer. Les craintes initiales quant aux intentions des Ecolos sont vite dépassées par le cadre de négociation que Ghigny met en place. Les socialistes embraient facilement mais les libéraux sont les plus réticents par rapport au projet de décret. Le cabinet Daras propose un plan dont l'horizon est en 2010, incluant un fort développement éolien, qui ne rencontre aucune opposition.

Après un travail de neuf mois, le décret électricité est adopté en première lecture en juin 2000. Pour les écologistes, il s'agit d'une victoire et d'une première étape importante de la participation régionale. C'est aussi le premier décret d'envergure du Gouvernement wallon. Sur la

production d'énergie verte, le texte se démarque d'ailleurs des objectifs de la Flandre : alors que le Nord du pays demande qu'en 2010, 5 % de l'électricité produite en Flandre le soit à partir d'énergie verte, le Sud fixe ses ambitions à 8 %. Toutefois, les verts sont conscients que l'existence future non pas d'un mais de plusieurs réseaux de distribution (autant qu'il y a d'intercommunales, car les communes garderont le droit de changer de distributeur) est un problème.

Dans la foulée de la libéralisation du marché de l'électricité est créée la Commission Wallonne Pour l'Énergie, plus connue sous l'abréviation de CWAPE, chargée de jouer au gendarme du réseau. Avec la CWAPE, l'objectif affiché est d'éviter que la libéralisation ne se fasse de manière sauvage.

La réforme est évaluée en interne d'Ecolo : pour Paul Lannoye, le problème le plus difficile reste celui du nucléaire. Le député européen pointe aussi un goût de « trop peu » dans les ambitions du décret et des projets de développement d'énergie renouvelable. José Daras émettra quant à lui deux regrets : celui de l'absence d'un régulateur européen et celui de la disparité des prix de distribution. Bien qu'ayant essayé de pousser à la constitution d'un réseau de distribution unique pour la Wallonie, avec le même prix pour tous, il se sera vu opposer une fin de non-recevoir du partenaire socialiste, résolu à conserver les anciennes intercommunales et redoutant des augmentations des prix de distribution dans certaines zones. Néanmoins ce nouveau cadre régulatoire permettra rapidement l'arrivée de nouveaux opérateurs, dont de nombreux producteurs d'énergie renouvelable et de coopératives citoyennes. Une réforme basculante.

ENTRE GESTION DES RISQUES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

À ces enjeux régionaux se joignent d'autres considérations plus globales. En intégrant les gouvernements régionaux et fédéraux, les écologistes se retrouvent à devoir jouer dans un nouvel espace : celui des négociations internationales. Si les verts se retrouvent dans plusieurs gouvernements européens, il n'est cependant pas facile pour autant de faire avancer les projets écologiques. En mars 2001, au grand émoi des Européens,

George W. Bush a ainsi annoncé qu'il enterrait le protocole de Kyoto. Conclu en 1997 pour combattre le réchauffement de la planète, cet accord allait à l'encontre des intérêts économiques des USA, selon le président américain. Cette décision de l'hôte de la Maison Blanche provoque un tollé international. En effet, le protocole de Kyoto ne peut entrer en vigueur que lorsque cinquante-cinq pays – représentant 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre – l'auront ratifié. Or, en 2001, seule l'Union européenne s'est engagée dans cette voie. En outre, avec le départ américain, d'autres gouvernements voyant d'un mauvais œil le protocole, annoncent leur intention de s'en retirer, comme l'Australie et le Japon. Sans la ratification nippone, les fameux 55 % ne peuvent être atteints.

L'Europe se retrouve donc devant à un énorme défi : convaincre rapidement un maximum de pays de ratifier le protocole. Le tout frais émoulu chef de la délégation européenne aux négociations climatiques internationales, les fameuses COP (Conférences des Parties), n'est autre qu'Olivier Deleuze, présidence belge de l'UE oblige. Face à ce terrible casse-tête, certains élus écolos le charrient, considèrent que l'occasion s'offre à lui de devenir le « Louis Michel » de l'écologie. Au-delà de la boutade, ce à quoi est confronté l'élu vert est une expérience nouvelle. Si les écologistes se sont souvent frottés aux vicissitudes des négociations belgo-belges, la sphère internationale reste une *terra obscura*. Les arcanes des grands rendez-vous mondiaux sont encore inconnus pour la quasi-totalité des élus verts. Il leur faut donc à la fois trouver de solides conseillers et investir les réseaux internationaux pour parvenir à piloter une mission qui s'annonce difficile sinon impossible.

Les négociations internationales ne se limitent pas, en effet, à de simples contacts au sommet. Le travail s'apparente à un marathon où trop ouvrir les négociations et accepter les demandes de l'adversaire ouvre la voie à l'échec. Deleuze peut cependant se reposer sur des conseillers de pointe, comme son chef de cabinet adjoint, Marc Pallemaerts, éminent spécialiste du droit international de l'environnement et président de Greenpeace du temps où Deleuze en était le directeur. Il jouit en outre d'une expérience de cabinet chez les socialistes flamands. S'il est d'un caractère parfois revêche, Pallemaerts affiche des connaissances très larges en matière de négociations climatiques et parvient à engager son secrétaire d'État dans

les brèches rendant possibles les négociations. À côté de Pallemaerts, Luc Barbé assure une coordination efficace. Du côté du gouvernement fédéral, Verhofstadt laisse toute autonomie au cabinet vert. Les autres membres de la majorité laissent aussi le Vert passer à l'action. Cette situation est aussi le reflet d'un manque de connaissance tant des libéraux que des socialistes des enjeux environnementaux mondiaux. Maîtrisant seul les aspects techniques liés à l'environnement et au climat, Deleuze est face à un boulevard.

Le réalisme revient cependant vite au galop sur les capacités de la délégation belge. Mêmes investis de la présidence de l'Union, les écolos du cabinet Deleuze se rendent bien compte que leur poids est maigre à l'international. Il s'agit donc de transformer cette faiblesse en atout. Comme le reconnaîtra le secrétaire d'État, « les Belges sont forts en diplomatie car ils ne représentent rien[2] .» Ils joueront donc les médiateurs, voire les conciliateurs, en y allant pas à pas, engrangeant les soutiens au fur et à mesure. Le contexte aidera les Belges dans leur mission. Présidant l'Union, ils ont l'obligation morale de ratifier Kyoto. Impossible donc de laisser tomber l'accord. Ensuite, l'hostilité environnementale de la présidence américaine renforce la volonté des Européens de sauver Kyoto. Enfin, plusieurs pays issus de différents continents refusent par exemple les sanctions liées au non-respect des engagements. Le bateau tangue. Le protocole de Kyoto ne peut plus se permettre la moindre défection, sous peine de devenir caduc. L'objectif de la présidence sera donc d'œuvrer « efficacement » pour obtenir le quorum de pays signataires.

Les Belges peuvent d'ailleurs compter sur leur prédécesseur à la tête de la présidence européenne. La Suède se met au diapason de la Belgique et assure un fonctionnement en binôme, ce qui renforce les négociations. Enfin, l'Europe de 2001 voit beaucoup d'écologistes (et de socialistes) au pouvoir, notamment dans le Conseil européen de l'environnement. La culture politique de l'époque est favorable aux mesures environnementales, leurs opposants étant relégués sur le côté.

Le premier rendez-vous a lieu le 16 juillet à Bonn, où se tient une COP chargée de procéder à la mise en œuvre de Kyoto. Rapidement, la rencontre

2 Entretien avec Olivier Deleuze.

entre les 176 pays participants fait du surplace. Le principal acteur s'opposant à toute avancée est le Japon. Le but de la délégation belge est alors de jouer le rôle de facilitateur, en commençant d'abord par les partenaires les plus ouverts puis en allant progressivement vers les plus réfractaires. Après un accord au niveau européen, Olivier Deleuze va à la rencontre du deuxième cercle, le G77, qui rassemble de nombreux pays dit « en développement ». C'est l'Iran du réformateur Mohammad Khatami, alors ouvert aux négociations internationales, qui préside le groupe. Prenant le temps de rencontrer les diplomates iraniens et de leur faire comprendre les positions des différents acteurs européens, la délégation belge parvient à trouver un équilibre avec le G77 et à avancer dans les négociations. Le principal obstacle reste cependant celui des États-Unis. La position de l'administration Bush, hostile à Kyoto, est assez simple : tant que des décisions prises relèvent de la déclaration d'intention et non de la contrainte, cela ira. Les États-Unis s'acharnent à vérifier que tout ce qui est décidé n'a aucune influence sur leur politique économique. La ligne rouge que les Américains fixent ne peut être dépassée. Le jusqu'au-boutisme des USA permet d'ailleurs à d'autres pays d'être satisfaits du blocage en cours : Japon en tête, le régime de sanctions en cas d'écart par rapport aux objectifs du protocole est mal perçu.

Même si Bonn n'est pas un échec, Kyoto est encore loin d'être sauvé. Les Belges s'organisent pour mettre sur pied un réseau de confiance entre plusieurs capitales européennes. La chance des écologistes est qu'en 2001 les verts sont au pouvoir dans de nombreux gouvernements. C'est ainsi que s'organise une coalition de six ministres écologistes de l'environnement qui se regroupent autour du Belge : le français, l'allemand, le suédois, le finlandais et l'anglais, ce dernier amenant ses contacts au sein du Commonwealth. Enfin, avec la commissaire européenne suédoise, Margot Walström, qui facilite les échanges au sein de l'Union, les délégations européennes parviennent à faire front. Cette volonté d'être unis n'est pas qu'un élément de langage. L'objectif de la délégation est bel et bien de disposer d'un moyen d'action imposant afin de forcer le dialogue avec les différents protagonistes, parfois aux intérêts complètement contradictoires. Du côté des institutions belges, la coordination avec les régions, où siègent aussi les écologistes, est

assurée par le niveau fédéral. Enfin, le binôme avec la Suède facilite la transmission des dossiers et la cohérence des actions. L'entente avec le ministre suédois de l'environnement Kjell Larsson est excellente : celui-ci affrète un avion de l'armée suédoise et entreprend avec le secrétaire d'État belge un tour du monde épique à la rencontre des capitales critiques ou hostiles aux accords climatiques.

Car le second volet de la stratégie de la présidence belge est de réaliser un « tour des popotes » afin d'établir la confiance et d'engranger des résultats. Si la connaissance pointue des dossiers permet d'avoir un certain ascendant durant les négociations, la psychologie permet de savoir comment manier les individus qui se retrouvent autour de la table. Cet aspect est d'autant plus important que les écologistes sont considérés avec suspicion, voire avec une certaine peur par une série interlocuteurs.

Avec Kjell Larsson, Deleuze décide donc d'entreprendre un périple en avion vers Moscou, Téhéran, Tokyo et Sidney. Ces différentes capitales sont alors autant de lieux de blocage potentiel pour la survie du protocole. Le Japon est, après les États-Unis, un des états les plus réfractaires à l'accord. Le lobby économique pèse en effet fortement sur l'orientation des politiques. Le **MITI,** très puissant **ministère de l'économie, est omniprésent dans le dossier environnemental.** Étroitement associé à l'histoire économique du Japon depuis la Seconde Guerre mondiale, son rôle est à la fois d'encadrer la modernisation du pays et de multiplier les actions en faveur du déploiement international de l'industrie japonaise. Toute idée de limitation du potentiel économique, ainsi que de sanctions à l'égard de comportements ne respectant pas les principes environnementaux, est donc considérée de manière négative. Quand elle débarque à Tokyo pour rencontrer la délégation japonaise, la délégation Deleuze se retrouve ainsi confrontée à cet art subtil qu'est celui de convaincre l'adversaire. Si, dans les rencontres formelles, le Japon reste inflexible, les moments informels, à grand renfort de saké, permettent de briser la glace et d'instaurer le dialogue. L'objectif principal reste, en effet, de maintenir les canaux de négociations ouverts afin d'éviter l'échec au moment de la prochaine COP qui se tiendra à Marrakech, en novembre.

Celle-ci ne s'annonce guère sous les meilleurs auspices. À son ouverture, le risque est grand de voir la rencontre tourner à la foire d'empoigne. Le Maroc, qui souhaite avant tout héberger une grande négociation internationale, laisse échapper la gestion des travaux. De son côté, le Japon refuse toujours l'articulation entre un système de sanctions en cas de non-respect des engagements et l'autorisation à participer au vaste marché des permis de polluer. Le hic, c'est que déjà amputé des États-Unis, le protocole de Kyoto ne peut survivre sans le Japon, l'Australie ayant d'ores et déjà annoncé qu'elle ne le ratifierait pas. Les Russes, de leur côté, viennent avec des demandes de compensations financières. Bref, tout est à faire. Acquiescer d'emblée aux demandes nipponnes reviendrait à ouvrir une brèche dans laquelle d'autres États pourraient s'engouffrer, tandis que ne rien faire équivaudrait à voir s'effondrer le seul et premier engagement mondial contraignant en faveur de l'environnement.

Ce qui s'engage alors relève autant de la négociation politique que de l'offensive de charme. Face aux Russes, dont la délégation comprend des anciens fonctionnaires formés du temps de l'Union Soviétique, l a délégation belge sait que c'est le respect qui ouvre les portes les plus récalcitrantes. Tandis que face aux Japonais, suite aux impressions recueillies lors des rencontres bilatérales, les discussions s'engagent avec les ministres de l'économie et de l'environnement, en esquivant autant que faire se peut l'imposant MITI, dont les intérêts sont clairement peu portés sur les enjeux climatiques. Le résultat en sera gagnant : le Japon et la Russie ratifieront le protocole. Apprenant sur le tas le subtil art de la négociation internationale, les Belges sont parvenus à dégager un consensus suffisamment large pour sauver Kyoto.

Malgré la conséquente absence des États-Unis, le traité environnemental entrera en vigueur. Certes, au regard des enjeux climatiques et environnementaux, les engagements pris restent largement insuffisants. Cependant, la petite délégation belge peut se féliciter d'avoir évité un échec, qui aurait été assimilé à un recul sans précédent et à une victoire de l'administration Bush.

Kyoto sauvé, reste qu'un premier coup de canif a été porté contre le principal traité international environnemental. Même si l'impression d'avoir

réalisé du bon boulot domine, le contexte reste celui d'une administration américaine ayant montré que ses intérêts économiques priment sur le réchauffement climatique. L'anticipation des risques globaux, chère aux écologistes, se trouve confrontée au primat des ambitions industrielles.

Le dernier événement international sera le Sommet mondial sur le développement durable, aussi appelé Sommet de la Terre, à Johannesbourg en Afrique du Sud, fin août 2002. Les objectifs d'Olivier Deleuze, qui n'est plus président de la délégation européenne, sont clairs. Il souhaite que le grand barnum accouche d'engagements précis sur les modes de production et de consommation. D'autre part, le Belge attend aussi une solution pour le développement du Sud et pour la lutte contre la pauvreté. En coulisses, le constat du cabinet vert est plus critique. Avec Marc Pallemaerts, Deleuze doit bien constater que la préparation du sommet est chaotique, faute d'accord sur l'ordre du jour. Les pays du Sud revendiquent une amélioration des résultats de la conférence précédente, à Monterey. L'environnement et le social restent hors jeu, de même que tout engagement supplémentaire sur le développement durable. Seule la lutte contre la pauvreté risque de rester centrale.

Pour beaucoup, les résultats du Sommet ne répondront pas aux attentes. Le Plan d'Action formule peu d'objectifs concrets. Les moyens pour les réaliser ne sont pas assez clairement mentionnés, ni le timing toujours fixé. Certains aspects positifs seront cependant dégagés. Grâce au Sommet mondial, la notion de développement durable est devenue une expression commune. À partir de ce moment, tous les chefs d'Etat et de gouvernement souscriront au développement durable et à ses trois piliers, l'économique, l'écologique et le social. De même, le concept de développement durable fera de plus en plus parler de lui dans la presse qui a largement rendu compte du Sommet.

Au final, l'apprentissage par les écologistes de l'arène internationale se sera fait, forcément, sur le tard. Apprenant rapidement, les verts joueront le jeu de l'ambassadeur de bonne volonté mettant en évidence les déséquilibres entre les différents partenaires internationaux et tentant de dégager des équilibres entre des points de vue contradictoires. Le résultat final correspondra aux attentes initiales.

CHAPITRE 19

EN QUÊTE DU SOCIAL DES ÉCOLOGISTES

Josy Dubié, sénateur Ecolo, préside la commission sénatoriale mixte Justice-Affaires sociales, mise sur pied pour légiférer sur l'euthanasie et les soins palliatifs. Le débat sur l'euthanasie est présent en Belgique depuis de nombreuses années, mais pour les partis de l'Arc-en-ciel, la mise dans l'opposition des partis chrétiens est une occasion unique de faire avancer cette question.

LA LONGUE MARCHE POUR UNE ÉCOLOGISATION DE LA FISCALITÉ

En entrant dans les différentes majorités du pays, les écologistes retrouvent une capacité d'action sur une compétence où leur seule participation active dans le passé a laissé des traces : celle de la fiscalité. L'épisode des écotaxes et de sa communication imposée par d'autres acteurs a marqué au fer rouge dans l'inconscient collectif l'idée que « les Verts, ce sont des taxes. » Au moment de faire remonter leurs priorités fiscales, les écologistes ont donc déjà ce caillou dans la chaussure.

C'est au début 2000, à grand renfort de campagne médiatique, que Guy Verhofstadt lance le projet de réforme de la fiscalité, tant pour les personnes physiques que pour les sociétés. L'ambition affichée est de mettre sur pied un nouveau système fiscal intégrant les enjeux futurs, notamment celui du vieillissement de la population : « On ne dépense pas aveuglément comme dans les années cinquante, soixante ou septante : il y a dans ce gouvernement une conscience de la nécessité de préparer l'avenir. Avant, on jouait les cigales. Nous, nous voulons être une fourmi diminuant ses dettes pour permettre aux autres fourmis de payer moins[1] .» Pour les écologistes et les socialistes, si réforme fiscale il y a, celle-ci doit accentuer son caractère redistributif.

À la manœuvre, Didier Reynders propose un plan qui porte sur deux grands axes : les barèmes et la neutralité fiscale. Il propose de réduire l'impôt des personnes physiques de 131 milliards de francs – soit 10,7 % de l'IPP – d'ici les revenus de 2003. Il entrerait progressivement en vigueur dès les revenus 2001, selon un calendrier encore à définir. Le Plan est globalement bien accepté par les partenaires écologistes. Le caractère redistributif est bien présent dans le projet, tout comme l'élimination progressive des discriminations entre les couples, mariés ou non. Quelques critiques sont émises sur la diminution des taux d'imposition sur les tranches de revenus les plus élevés, mais sans aller jusqu'à provoquer une crise, le sujet étant tabou pour les libéraux.

1 *La Dernière Heure*, 10 juillet 2000.

La principale pierre d'achoppement est celle de l'absence d'objectifs environnementaux. L'orientation des modes de production et de consommation par la fiscalité est la grande oubliée du projet de Didier Reynders. Les verts déplorent le manque de courage et d'ambition de la réforme. Si certains comportements économiseurs d'énergie sont encouragés (comme la déduction fiscale par kilomètre parcouru en vélo), le reste des mesures ne va guère loin. Les débats sur ces questions sont systématiquement empêchés, au nom du « pragmatisme ». Ainsi, souhaitant avancer sur les avantages fiscaux octroyés aux voitures de société, Isabelle Durant se voit rétorquer : « Pourquoi tu veux emmerder ces gens ? » Durant une négociation sur le sujet, Louis Michel résumera parfaitement la position des libéraux sur ce sujet : « Les voitures de société, ce sont mes petits oiseaux à moi », paraphrasant une réplique envoyée avec colère par Busquin à Morael en 1999. Il est vrai que cette réunion se tenait la veille de la publication d'un sondage de La Libre Belgique, dont les résultats, pas à la hauteur des attentes des libéraux, avaient commencé à fuiter.

En matière de fiscalité, les écologistes restent encore plombés par l'épisode des écotaxes. Les verts sont perçus comme d'impitoyables taxateurs, perception largement entretenue par les libéraux. Les propositions des écologistes pour influencer les comportements via des modulations fiscales sont considérées avec dédain et recalées sous n'importe quel motif. L'exigence de neutralité budgétaire retoque par exemple la proposition d'adapter la taxe de circulation en fonction des émissions des véhicules, exigence pourtant inutilisée vis-à-vis d'autres éléments de la réforme fiscale. Quand ce ne sont pas des blocages purement idéologiques. De nombreux projets seront cependant mis sur la table tout au long de la législature. Les obstacles seront multiples, l'objectif tant des socialistes que des libéraux étant de ralentir au maximum la procédure avant leur mise en application. La stratégie du pourrissement portera ses fruits.

En mai 2000, sur proposition d'Isabelle Durant, le Conseil des ministres adopte un plan de lutte contre l'acidification et l'ozone troposphérique. Sa mise en œuvre, qui prévoit une série de mesures concernant les chauffages domestiques ou la fiscalité des déplacements, nécessite l'implication de plusieurs ministères. Laissées au bon vouloir des libéraux, hostiles à toute réforme fiscale à teneur écologique, et à la passivité

des socialistes, les mesures seront largement rabotées, reportées ou interprétées dans un sens contraire. La ligne des libéraux est claire : soit on dépiaute, soit on ralentit suffisamment pour provoquer le report à la prochaine législature. Les inter-cabinets deviennent des lieux de luttes intenses. Une véritable « reyndersophobie » s'installe chez les membres des cabinets verts.

La situation est telle qu'au début de l'année 2002, les débats sur la fiscalité environnementale restent souvent à leur point de départ. Les écologistes comprennent qu'il faudra encore attendre pour que les autres partis politiques intègrent l'idée que l'on ne s'en sortira pas (de l'effet de serre) sans une taxe CO_2. Comme il n'y a pas de besoin budgétaire urgent, la proposition de taxe ne figure pas à l'ordre du jour des priorités fédérales. L'enjeu est donc de trouver le moment politique adéquat pour la faire advenir.

Les autres mesures de fiscalité environnementale avancent, de leur côté, à des vitesses variables : taxe de mise en circulation, écobonis, déductions de 20 % des abonnements de transports en commun pour les employeurs, etc. L'exemple des écobonis est significatif d'une fiscalité qui souhaite peser sur les comportements de consommation mais qui se fracasse sur un blocage politique.

L'idée des écobonis débarque dans le courant de l'année 2001. L'intention est d'appliquer une taxation sur les bouteilles d'eau non recyclables et de diriger les comportements de consommation vers des produits recyclés. Le marché de l'eau connaît alors une hausse de la consommation en volume. Selon une étude réalisée par l'Institut Nielsen et portant sur les achats en grandes surfaces, en 2001 les Belges ont acheté 894,45 millions de litres d'eau embouteillée contre 862,45 millions de litres en 2000, soit une hausse de 3,7 %. Avec l'arrivée sur le marché de nouveaux produits, comme les bouteilles au format sport, la hausse pourrait encore s'accroître par la suite. Il s'agit donc de veiller à ce que la consommation de plastique soit poussée vers des matières recyclées. Si l'approche est vertueuse, elle va rencontrer une opposition franche de la part des libéraux. Ces derniers s'affichent avec le secteur des minéraliers et s'en prennent aux écologistes à travers l'argument de la rage taxatoire. Dès janvier 2002,

une conférence de presse de Serge Kubla avec les représentants du secteur montre que les libéraux ont manifestement une stratégie vis-à-vis d'Ecolo, avec plusieurs coups d'avance. L'objectif est clair : tirer à vue sur les verts autour d'un choix simple : « pour l'environnement, vous voulez payer plus cher avec Ecolo ou moins cher avec le PRL ? » Au sein du gouvernement fédéral, si le projet de loi est validé en Conseil des ministres, le blocage est manifeste en inter-cabinets. Des manœuvres de retardement sont menées pour faire pourrir le dossier. Le dossier est longuement débattu avant d'être envoyé au Conseil d'État. C'est parfois même l'oubli, par les libéraux, de la présence d'un expert qui force à repousser à nouveau des réunions.

Du côté des écologistes, qui s'énervent face aux blocages, la tentation est grande de médiatiser le dossier. Mais le passage à l'acte n'aura pas lieu de crainte qu'une telle communication souligne l'impuissance des écologistes. Pourtant, en coulisses, certains mandataires s'inquiètent de l'image renvoyée notamment vers les minéraliers, ouvertement courtisés par Serge Kubla. Jacky Morael notamment souligne l'importance de la bataille culturelle à mener. Il faut montrer que le projet d'Ecolo n'est pas de pénaliser les entreprises et que celui-ci doit pouvoir offrir une stabilité juridique forte au secteur. Morael d'ailleurs, dans une interview accordée au *Soir*, souligne son soutien à une autre stratégie, celle des incitants fiscaux[2].

Un autre obstacle vient cependant se mettre devant la route : la Commission européenne adresse plusieurs critiques au projet, notamment à l'égard de la disposition légale concernant le « pourcentage de matériau recyclé » à mentionner sur les bouteilles. En mars 2002, le dossier est donc en train de prendre un retard important. Plusieurs semaines de travail sont encore nécessaires avant de parvenir à finaliser le texte. Agalev, qui y accorde une importance certaine, bataille fermement à la Chambre, en commission des finances. Mais au niveau supérieur, l'avis de la Commission européenne n'est politiquement pas facile à rencontrer. Là, les secteurs ont repris leur travail de lobbying. Ces derniers ont aussi un accord avec Didier Gosuin et Michel Foret, alors ministres de l'environnement à Bruxelles

2 *Le Soir*, 28 janvier 2002.

et en Wallonie, pour mettre sur pied une agence de prévention qui répond à toutes les critiques des verts sur Fost+. Le dossier s'enlise, le constat devient amer. Le risque d'aller aux élections sans que la loi ne soit votée par au moins une des deux chambres grandit de jour en jour.

L'estocade finale viendra en juillet 2002. Lors de l'approbation du projet de loi en Conseil des ministres, les libéraux ajoutent un amendement d'exonération possible par arrêté royal pour les produits comportant un taux de recyclage de 50 %. Cette disposition met hors-jeu la plupart des emballages visés par le projet des écobonis porté par les écologistes. Recalé, le projet sera reporté *sine die* à la législature suivante.

REVENU D'INTÉGRATION, FONDS DE CRÉANCES ALIMENTAIRES, EUTHANASIE : UN SOCIAL PAVÉ D'EMBÛCHES

Du côté social, depuis les années nonante, les verts s'activent autour de d'enjeux comme l'individualisation des droits. Si cette proposition ne se retrouve pas dans l'accord de 1999, en raison de l'opposition des libéraux, plusieurs tentatives seront menées durant la législature pour y revenir par une petite porte de côté. Là où le groupe parlementaire fédéral aura pesé pendant la législature, c'est en amenant un début de réflexion sur l'importance de l'individualisation, même si le sujet n'est pas déposé en tant que tel. L'idée est de profiter des brèches qui s'ouvrent. Le groupe parlementaire fait ainsi débuter le débat sur l'individualisation au travers de celui de l'allocation des personnes handicapées. Le quotient conjugal, enjeu-clé de l'égalité homme-femme, porté par Marie-Thérèse Coenen, est l'autre axe qui permet de faire vivre la question.

C'est donc au groupe parlementaire fédéral que revient de porter une série de dossiers sociaux : les pensions, les allocations bien-être, le fonds de créances alimentaires, etc. Dans un premier temps, la direction du groupe est confiée à Martine Dardenne. Assez vite, le groupe se retrouve confronté à des enjeux sociaux tendus, comme celui relatif à l'activation des chômeurs. Le fait de mériter ses droits, clé de voûte de l'État Social Actif – la synthèse sociale-libérale de la troisième voie qui cimente

l'alliance entre socialistes et libéraux au sein de l'Arc-en-ciel – est un sujet immédiatement présent au sein du gouvernement. Face à cette mesure, des députés comme Vincent Decroly et Martine Dardenne défendent le programme d'Ecolo, c'est-à-dire la voie de l'inconditionnalité des droits. Le parti, qui essaie de négocier, et les ministres qui se retrouvent au gouvernement, font face à la fois au malaise de parlementaires écologistes qui ne se sentent pas écoutés, voire disqualifiés, et aux membres de la coalition qui ne comprennent pas l'attitude des verts. Martine Dardenne, députée historiquement la plus proche de Paul Lannoye, qui ne s'estime pas assez soutenue par la direction du parti, décide dans le courant de l'an 2000 de rendre son tablier de cheffe de groupe. Le poste échoit à Muriel Gerkens, liégeoise et psychologue de formation.

Le groupe fédéral obtiendra néanmoins la liaison des allocations au bien-être. La participation à l'Arc-en-ciel permet de mettre la question en avant, ce qui contrecarre les politiques menées par Franck Vandenbroucke, alors en charge des affaires sociales et des pensions, soutenu par les libéraux, et activiste de l'État Social actif. En décembre 1999, le ministre affirme ainsi que « l*a créativité économique et l'emploi, d'une part, et la protection et la justice sociale, d'autre part, ne s'opposent pas : il ne s'agit ici certainement pas d'une alternative (ou-ou), ni d'une condition (si-alors), mais bien d'une addition (et-et)*[3]. » Sa vision de l'État Social est simple : il faut s'engager vers « *un État Social 'actif entreprenant' qui vise à une 'société de personnes actives', sans renoncer à l'ancienne ambition de l'État Social, c'est-à-dire une protection sociale adéquate.* » Dans ce cadre, l'idée qu'il défend est d'associer des droits à des devoirs, c'est-à-dire à de bons comportements. Il faut activer les individus. Pour Vandenbroucke, i*l convient donc, autant que possible, de supprimer les mécanismes du système de la Sécurité sociale qui découragent les gens à être actifs, de façon à ce que le filet de protection sociale ne constitue plus un piège à l'emploi.* En outre, le socialiste ne s'oppose pas à une expulsion rapide de la Sécu des personnes ne pouvant plus bénéficier de droits.

Cette vision des choses est proprement imbuvable pour les députés verts. Il s'agit donc de s'y opposer. Le combat est cependant difficile et nécessite

3 GEOFFROY MATAGNE, « De l'« État social actif » à la politique belge de l'emploi », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1737-1738, no. 32-33, 2001, p. 5-79.

de s'accorder entre parlementaires et cabinets écologistes. En effet, leurs points de vue s'opposent. Les premiers refusent de voter un texte qu'ils estiment comme allant au-delà de l'accord de gouvernement et bien au-delà du programme du parti. Les seconds affirment qu'il ne sera pas possible d'obtenir plus et craignent qu'un blocage par le parlement ne fasse perdre les ministres sur d'autres dossiers.

La difficulté principale réside dans le fait que personne n'arbitre. Le secrétariat fédéral est déchiré sur le sujet. Les tensions existent aussi au sein du groupe commun Ecolo-Agalev. Agalev est en effet au départ favorable à l'activation. Pour les écologistes flamands, il faut sortir les personnes de leur situation de dépendance en les activant. Impossible pour eux de voter contre une activation minimale. La négociation est donc permanente entre les députés Ecolo, ceux d'Agalev, les cabinets et les directions des deux partis

Dans un premier temps, les députés fédéraux d'Ecolo pensent voter tout simplement contre l'activation. Mais ils se rendent compte qu'ils sont assez isolés dans ce dossier. L'idée est alors d'investir la commission des affaires sociales et de multiplier les contacts et les interventions pour obtenir des assouplissements de ce qui était prévu par Vandebroucke. À force de dialogue, Agalev comprendra où se situent les réticences des Ecolos. Mais la différence de point de vue perdurera de nombreuses années.

Ces négociations intra-ecolos sur le social ne sont pas les seules à mobiliser les députés fédéraux. Les relations sont également difficiles avec la société civile. Les syndicats, par exemple, comprennent bien qu'Ecolo se bat pour réduire l'impact des activations, mais attendent des verts qu'ils empêchent toute nouvelle politique en la matière. Les verts ne parviennent pas à leur faire admettre que le maximum sera fait mais que l'activation passera quand même. La perception qu'en auront les syndicats au final sera celle d'élus incapables de relayer leurs revendications voire pire : complices de projets anti-sociaux. Entre ces deux milieux, la communication aura échoué.

Autre dossier d'envergure : celui du fonds de créance alimentaire (le fonds fédéral censé suppléer les mauvais payeurs de pensions alimentaires),

porté par plusieurs députées qui souhaitent faire avancer les droits des femmes. Sur proposition de Marie-Thérèse Coenen, un groupe de travail réunissant des députées de tous les partis est mis en place au sein de la Chambre. À son ordre du jour figurent tant le choix du nom des enfants que la question des créances alimentaires. Sans être une commission formellement reconnue, le groupe travaille à l'élaboration de textes qui doivent être portés à l'agenda parlementaire. Avançant sur l'idée de la création d'un fonds de créances alimentaires, plusieurs députées élaborent une proposition de loi qui reçoit l'accord des représentantes de chaque famille politique. Des divergences existent, mais la volonté de faire aboutir le projet est là. Comme le groupe n'est pas formellement reconnu, il reste à savoir au sein de quelle commission le projet sera soumis : en justice ou en affaires sociales ? La question est loin d'être anodine. Rapidement, les initiatrices se rendent compte que le projet n'intéresse en fait aucune des deux commissions… En mai 2001, le dossier est donc dans l'impasse. Entretemps, il est devenu une priorité affichée d'Isabelle Durant. Mais aucune évaluation statistique n'existe et peu de procès sont engagés ou aboutissent.

Deux pistes de travail sont alors suivies, qui répartissent différemment les compétences ministérielles et les ambitions en termes de politiques publiques. La première est d'augmenter le montant du service social du fonds de créance chez Vande Lanotte. La seconde vise à la création d'un fonds au Ministère des Finances, avec suivi des payements et des recouvrements, ce qui nécessite une réforme de la loi fiscale. Cette dernière option est poussée par les écologistes. Il faut donc consulter Didier Reynders qui finit par répondre positivement. Des solutions techniques existent pour mettre en place des services, au sein de l'administration des finances, qui recevraient les demandes d'aides. Toutefois des divergences sur le plafond de revenus persistent entre familles politiques. Pour le PS, il est inconcevable de payer des avances de créances alimentaires aux femmes ayant déjà des rentrées financières. Et un mécanisme de solidarité doit exister pour les mères aux petits revenus. Pour Ecolo, ce droit ne peut être segmenté et doit bénéficier à toutes les femmes. Ecolo finit par l'emporter, un peu avant les élections de 2003. Mais, avec le départ d'Ecolo du gouvernement fédéral, la loi ne sera pas votée. Le plafond de

revenus sera finalement appliqué par la coalition « violette » en 2004, mais devra être constamment relevé par la suite. Le mécanisme reste néanmoins une victoire pour Ecolo, certes incomplète, mais qui aura permis la mise en place de nouveaux droits effectifs. Ce sera d'ailleurs reconnu par les acteurs sociaux comme une avancée majeure.

L'autre gros dossier parlementaire est celui du projet de loi de dépénalisation de l'euthanasie. Le contexte dans lequel il déboule est celui d'un rapport compliqué entre patients et médecins. Le droit des patients et la lutte contre l'acharnement thérapeutique vont évoluer sous l'impulsion de Magda Alvoet. Elle associe alors les parlementaires verts afin de l'aider à mobiliser les acteurs de terrain autour de ses textes. En 2002, Alvoet fait adopter la loi reconnaissant à toute personne le droit d'avoir accès aux données de son dossier médical, de recevoir des explications concernant les soins qui lui seront accordés, de les accepter ou ou non, et de refuser l'acharnement thérapeutique. Le droit de faire appel à une médiation ou même de déposer plainte en cas de difficultés dans les soins médicaux est également créé, afin de rééquilibrer la relation entre patients et médecins. La nouvelle loi autorise dorénavant le patient à refuser des soins, point qui heurtera d'ailleurs plusieurs parlementaires d'autres partis, pour qui le médecin doit rester tout puissant. La loi qui dépénalise l'euthanasie et promeut les soins palliatifs arrive donc dans un climat particulier : en changeant la manière dont on considère alors le patient, les écologistes sont en train de bouleverser les mentalités.

Le débat sur l'euthanasie est présent en Belgique depuis de nombreuses années. Pour les parties de l'Arc-en-ciel, la mise dans l'opposition des partis chrétiens est une occasion unique de faire avancer cette question. Si Ecolo s'implique dans le débat, le parti n'est évidemment pas le seul à s'engager sur ce sujet éthique. Au PS, le sénateur Philippe Mahoux est en pointe sur le sujet et au PRL, Philippe Monfils, sénateur lui aussi, est un partisan de longue date de la dépénalisation. C'est à la fin de l'année 1999 que débute l'examen de la proposition de loi. Le travail parlementaire est réparti entre les deux assemblées. La dimension éthique est abordée par le Sénat au travers de l'euthanasie et des soins palliatifs. La Chambre, quant à elle, travaille sur l'acharnement thérapeutique.

Au début de l'année 2001, trois propositions de loi sont prêtes à être votées de façon simultanée. Une première relative à l'euthanasie, une autre sur le droit égal d'accès aux soins palliatifs. Pourquoi ce parallèle entre la dépénalisation de l'euthanasie (portée au départ par les socialistes, les sociaux-chrétiens et les écologistes) et les soins palliatifs (portés essentiellement par les catholiques et les écologistes) ? Si le travail s'est déroulé dans une ambiance constructive, sous la houlette de Josy Dubié, président de la commission sénatoriale mixte Justice-Affaires sociales qui traite de ces questions, les tensions auront cependant été vives. Les socialistes et les libéraux ne veulent pour rien au monde rater l'occasion de dépénaliser, créée par la mise dans l'opposition des partis sociaux-chrétiens. Du côté des écologistes, les soins palliatifs sont vus comme un complément nécessaire au droit à l'euthanasie, depuis qu'ils ont réfléchi sur la question lors du forum des EGEP, quelques années auparavant : pour que la fin de vie soit la plus digne possible, le choix de l'euthanasie ne doit pas devenir une nécessité pour échapper à des douleurs inacceptables. Quant aux partis sociaux-chrétiens, opposés à la dépénalisation, ils considèrent les soins palliatifs comme la seule voie d'accompagnement de la fin de vie. Les socialistes et les libéraux craignent donc que la position des écologistes[4] ne fasse le jeu des partis sociaux-chrétiens et finisse par empêcher l'adoption de la loi. Mais pour aboutir à ce compromis historique, mettant en parallèle soins palliatifs et euthanasie, les écolos joueront de leur rapport de force en multipliant les auditions d'experts et d'acteurs de la santé : une quarantaine durant plus d'un an, qui conforteront leur position et finiront par rallier la majorité.

En mars 2001, la commission mixte peut donc adopter les propositions de loi. Il faudra encore un an pour que le 28 mai 2002 la loi relative à l'euthanasie soit votée par la Chambre et entre en vigueur. Le sujet aura été difficile, portant sur le sens même de la vie et sur les convictions personnelles des élus.

Enfin, un autre dossier porté par le groupe fédéral sera celui relatif au statut social des artistes. Un long travail parlementaire sera mené par Muriel Gerkens et portera sur la rémunération des artistes et l'accès aux droits

4 À noter que la position d'Agalev fut un peu différente de celle d'Ecolo par sa volonté de marquer le coup vis-à-vis du CVP.

sociaux. Le dossier n'est pas neuf pour les écologistes. L'enjeu du statut des artistes était un cheval de bataille de Thierry Detienne dès 1995, en tant que député fédéral et sera amplifié lors des EGEP. Dès 1999, Gerkens se met en contact avec les promoteurs des différentes pistes imaginées alors. Des études publiées par des chercheurs de l'ULB début 2000, dont André Nayer, analysent l'apport à la société dans son ensemble des artistes considérés comme une catégorie d'acteurs culturels mais aussi économiques. L'idée qui sera relayée par les écologistes est un mécanisme s'apparentant à une cotisation universelle sur les recettes de tous les usagers de la culture. Ce mécanisme permettrait d'octroyer une rémunération de base pour les artistes. Il leur reste à trouver des alliés dans la majorité. Un travail commence avec les cabinets de Laurette Onkelinx et de Franck Vandenbroucke, tout en sollicitant le cabinet Reynders à propos des droits d'auteur. L'époque est, en effet, celle de manifestations d'artistes avec des casseroles devant les différents ministères pour réclamer un statut.

Un groupe de travail se met ainsi en place avec les fédérations d'artistes. Sous l'impulsion de Muriel Gerkens, de nombreuses rencontres sont organisées dans des salles de spectacle et des centres culturels de Wallonie et de Bruxelles. L'objectif est de sonder les réalités du terrain et de connecter acteurs et décideurs. Ce travail aboutira à un dispositif permettant aux artistes de transformer, même en étant au chômage, les sommes reçues en équivalent heures de travail. Si l'avancée reste minime, elle représente une première étape d'un statut jusqu'alors marqué par une longue précarité.

Si d'indéniables réussites sont engrangées par le travail parlementaire et les relais ministériels, le social aura été un combat difficile pour les verts au parlement fédéral. Plusieurs dossiers seront vécus comme des blessures. À de nombreuses reprises les écologistes monteront aux barricades en lien avec les milieux associatifs. Mais le soutien du PS fera souvent défaut. Ce dernier était ravi de voir Ecolo monter au front sur ses dossiers, lui laissant le statut d'observateur, et de recueillir ensuite les fruits du combat. Bref, les déchirures au sein du groupe parlementaire fédéral et les tensions avec les cabinets empêcheront parfois les écolos d'avancer efficacement ensemble. Il en ressortira des blessures qui mettront longtemps à cicatriser.

CHAPITRE 20

POLITIQUES VERTES DES FONCTIONS COLLECTIVES : LES ACTIONS EN RÉGION ET EN COMMUNAUTÉ

De gauche à droite : Thierry Detienne, Nicole Maréchal, Hans Niessen et Jean-Marc Nollet. Différents styles pour des ministres présents en Wallonie, en Communauté française et en Communauté germanophone (à gauche, Evelyne Huytebroeck).

AU GOUVERNEMENT WALLON : CONSTRUIRE AVEC LES SECTEURS

En devenant ministre wallon des Affaires sociales et de la Santé, le liégeois Thierry Detienne quitte les bancs du Parlement fédéral pour rejoindre Namur. Il lui faut cependant tout construire à partir de rien. Si une concertation se met en place avec le parti, c'est principalement avec Jean-Paul Snappe, jusqu'alors parlementaire Ecolo wallon, que les choses vont s'organiser. Snappe, qui n'est pas réélu, aide Detienne par sa connaissance du milieu des affaires sociales. Devenant chef de cabinet du nouveau ministre, il souhaite s'entourer d'un chef de cabinet adjoint qui connaît le monde associatif et d'un autre qui connaît le secteur public. Bernard Antoine et Yvon Henry sont sollicités et entrent dans l'équipe. Le premier a fondé le CIRAT, la Coordination interrégionale des travailleurs et fut un membre actif de EGEP. Le second a été responsable des services sociaux à Liège. Outre ces engagements destinés à avoir des relais efficaces dans les secteurs concernés, le cabinet repose sur une structure en toile d'araignée. Cinquante personnes sont engagées autour d'une grande panoplie de compétences. L'équipe est forte mais a tout à apprendre du fonctionnement d'un cabinet politique et se heurte à la culture politique en place, celle du « nettoyage intégral » en fin de mandature. Ainsi, le premier jour dans les locaux est épique pour Detienne et son premier cercle. Lorsqu'ils y entrent, les trois premiers membres du cabinet tombent nez à nez avec plusieurs sacs postaux de courriers, abandonnés sur le sol. C'est donc à l'aventure – et à l'aveuglette – que les trois compères ouvrent les sacs de jute et dépouillent les lettres en attente en se demandant ce qu'ils vont bien pouvoir en faire…

Sur le plan du travail politique, les premiers moments sont mis à profit pour approfondir la DPR. Peu de choses y sont détaillées sur les compétences du nouveau ministre. Le sentiment qui prévaut alors est qu'il va falloir écrire le livre en marchant. Si Snappe[1] et Detienne s'y connaissent dans les matières relevant du social et de la santé, les attendus de la législature ne sont guère précis. Ainsi sur les enjeux relatifs aux handicapés, seules des options générales sont citées. Pour le ministre, la priorité, qui deviendra le leitmotiv de son mandat, sera dès lors la mise en réseau des secteurs

1 Jean-Paul Snappe deviendra en cours de législature, juge à la Cour d'Arbitrage. Il sera alors remplacé par Bernard Monnier.

sociaux et sanitaires. Ce n'est pas une mince affaire. Le secteur est très pilarisé entre les socialistes et les sociaux chrétiens, présents à tous les niveaux. Il existe bien, à côté, un milieu associatif libre et aussi une série d'acteurs publics dans les grandes villes mais ces espaces occupent moins de poids face à un secteur concurrentiel et segmenté entre les piliers. En outre, les différents acteurs s'engagent soit dans la santé soit dans le social. L'approche intégrée est relativement rare. Il s'agira donc de concilier les besoins sociaux et de santé avec l'autonomie de la personne et ses droits, tout en travaillant avec le secteur dans son ensemble. Inévitablement, Thierry Detienne va se heurter à des résistances. Déjà, le ministre wallon des affaires sociales a toujours été socialiste. Ensuite, les socialistes et les sociaux-chrétiens se sont réparti entre eux la gestion du secteur et ont scellé un pacte de non-agression, sans prendre en compte l'associatif hors piliers.

Dans un premier temps, il s'agit pour Thierry Detienne de construire un rapport de force au sein du gouvernement wallon. Avec les libéraux, les relations n'iront jamais bien loin. Peu impliqués dans les compétences sociales et sanitaires, qu'ils perçoivent finalement de manière assez exotique, les bleus laissent Detienne et son cabinet tranquilles, ce que le ministre exploite comme une opportunité. De toute façon, le PRL n'a guère les ressources humaines sur le terrain pour servir de relais sur ces enjeux.

Avec l'autre partenaire de la majorité, les relations vont être bien différentes. Ce que le cabinet met en place dès le début, c'est une négociation régulière afin de préparer au mieux les points en gouvernement. La force de l'écologiste est que le PS lui laisse le champ libre. Ce *modus operandi* est obtenu pour autant qu'il ne bouscule pas certaines éléments que le PS considère comme intouchables, à l'image du décret sur les maisons de repos. L'autre moyen utilisé est de laisser les acteurs de terrain qui rejoignent les objectifs du cabinet avancer à sa place. Le rapport de force s'inscrit donc dans une vision globale, qui tient compte des limites du partenaire socialiste mais qui parvient à jouer avec les lignes. Il est vrai que l'embellie budgétaire permet de se dégager de nombreuses contraintes : des dépenses pourront être engagées pour de nouvelles politiques. Thierry Detienne se retrouve en outre avec des compétences de la Communauté française dont l'exercice est délégué à la Région.

Ces nouveaux moyens offrent à Detienne l'opportunité de lancer plusieurs réformes importantes : la première concerne le secteur d'accueil et d'hébergement des personnes handicapées (AWIPH). La seconde touche au non-marchand avec une revalorisation barémique et un aménagement des fins de carrière. Detienne parvient également à créer de nouveaux types de services s'inscrivant dans la durée grâce à une base réglementaire. La réforme de l'AWIPH devient d'autant plus nécessaire que le constat est celui d'une carence de places pour des hébergements d'handicapés adultes, alors que les jeunes sont touchés par la situation inverse. Le projet de réforme voulu par Thierry Detienne porte sur un rééquilibrage tout en maintenant le cadre budgétaire et en diversifiant l'offre : plus d'ambulatoire, promotion du court séjour plutôt que le tout ou rien, etc.

Les réactions témoignent des gestions politiques assurées en coulisses. L'AWIPH et les services d'inspection sont, en effet, tenus par des socialistes, dont les verts doutent de la volonté d'appliquer la réforme. De plus, au niveau de la Région bruxelloise, des difficultés apparaissent vu la différence du cadre réglementaire et la volonté du gouvernement bruxellois de « refiler » à la Région wallonne des cas pour lesquels il n'y a pas de service à Bruxelles, et pas d'idée d'en ouvrir un jour… Face à l'ensemble de ces acteurs, le cabinet décide de concerter en jouant franc-jeu. Prenant son bâton de pèlerin, le ministre organise des rencontres à Liège et Charleroi, bastions qu'il faut convaincre pour réussir la réforme. Face aux CPAS, et aux acteurs publics et associatifs présents, Detienne lâche : « je suis prêt à mettre des moyens sur la table mais avant cela je veux un plan qui coordonne le tout. Je ne donne pas un franc tant qu'une nouvelle organisation n'est pas là ». Une telle déclaration aurait dû braquer les acteurs concernés. Or, il n'en fut rien. Car en amont, le cabinet avait construit une relation de confiance avec le partenaire socialiste, aussi bien au niveau du gouvernement qu'au niveau local. À Liège, l'interlocuteur est Claude Emonts, qui préside le CPAS et avec qui Detienne sait que cela va fonctionner. De l'autre côté de la Wallonie, à Charleroi, le secrétaire du CPAS, Jean-Marie Berger, est l'ancien chef de cabinet de son prédécesseur, Willy Taminiaux. Les liens entre ceux qui vont devenir des partenaires s'enclenchent de suite. Il y a bien quelques résistances mais les méthodes de travail, conçues avec des médiateurs extérieurs, aident à déverrouiller

les obstacles. Chacun comprend la plus-value du projet et de sa méthode. De leur côté, les relais sociaux organisent le travail avec des méthodes adaptées au local : à Liège, par exemple, le travail se fait en lien avec les acteurs publics, sur la base d'une grosse préparation en amont.

Comment comprendre cette méthode ? L'idée de base est de ne pas venir avec un « tout » rigide qui s'impose, mais de proposer des principes de base pouvant être déclinés en fonction des contextes, en prenant le temps de le faire. Cette méthode surprend positivement les individus et les collectifs sollicités tout au long de la mandature de Detienne. Ainsi, par exemple, dans la seconde partie de la législature, et afin de dessiner les contours d'une nouvelle politique à l'égard des personnes handicapées, un grand forum est organisé pour définir les besoins et attentes de chacun. La méthodologie de la rencontre est bâtie avec les associations et les perspectives de travail s'étalent sur cinq ans. Pendant un an, ces différents rendez-vous se tiendront partout en Wallonie. Il faut dire que celui qui pilote cette politique au cabinet Detienne n'est autre qu'Olivier Petit, qui applique là les préceptes sur la démocratie participative forgés quelques années plus tôt avec Derenne et Libois et traduits dans l'engagement à gouverner autrement.

Ce qu'il ressort de l'initiative, c'est la prise de risque d'entrée de jeu du cabinet Detienne. Les conseillers et le ministre, en agissant de la sorte, acceptent de ne pas tout maîtriser. Mais, en insistant sur cet aspect et en jouant sur la participation, ils y gagnent la possibilité de construire une politique à long terme, à partir de la confiance des acteurs. L'adhésion de l'administration est tout autant nécessaire dans la construction de la politique. Elle sera donc elle aussi recherchée activement. Au final, le décret est mis en place avec des budgets récurrents et avec une vision globale misant sur le social, sur le sanitaire et sur le participatif. La même expérience sera pratiquée pour les enjeux de santé mentale. La mise en réseaux du secteur et une participation plus efficace des pouvoirs publics – tout en laissant l'usager au centre – constitueront le fil rouge d'une politique qui se veut novatrice dans sa gouvernance.

L'autre élément sur lequel Thierry Detienne va jouer le rapport de force, c'est celui qui vise à mobiliser les associations. Aux moments clefs pour

le refinancement de l'AWIPH, le cabinet du ministre entre en contact avec celles-ci, les informant des décisions à venir. Un jeu subtil d'alliances et de rapports de force avec les syndicats se met en place également, dans lequel le ministre parvient à s'appuyer sur les manifestations se tenant devant son cabinet afin de faire avancer les dossiers. De l'autre côté, associations et syndicats finissent par reconnaître les avancées obtenues par le cabinet vert, à l'image de celles revalorisant les salaires (les travailleurs de l'aide familiale obtiennent ainsi une augmentation de 20 % sur 3 ans). Ailleurs, les services sociaux et sanitaires se voient reconnaître pour leur travail de réseau et obtiennent un accès aux budgets et aux équipements des infrastructures hospitalières, ce qui les soulage dans leurs prestations. Il reste que tout ne sera pas rose entre le cabinet et les syndicats, en particulier du côté du MOC. Dès le départ, le cabinet choisit de ne recruter aucune personne issue du monde syndical, ce qui irrite François Martou alors à la tête du mouvement ouvrier chrétien. Le cabinet est très clair : aucun lien d'obligés. Indépendance et distances avec ce qui est identifié comme « les vieilles pratiques des piliers ». Quand Martou vient donc demander des exceptions sur tel ou tel dossier, l'opposition du ministre est nette.

Concernant l'AWIPH, le partage entre les milieux chrétien et socialiste est évident. Dès le départ, la gestion financière de l'AWIPH est contrôlée de près. Olivier Petit, par ailleurs inspecteur des finances publiques, a pour objectif d'y remettre de l'ordre. L'administrateur-général de l'agence wallonne, Georges Rovillard, bourgmestre socialiste de Fontaine-l'Evêque, est ainsi convoqué pour fournir un bilan clair. Il n'y parviendra pas. La situation est telle que ce secteur n'a même pas d'outil informatique commun. Pour le cabinet, il est nécessaire de remédier à la mauvaise gouvernance de ces structures. Il faut gérer ce qui est devenu une crise financière, et mettre en place un système de gestion commune. Ce sera le début d'une participation active du cabinet dans la gestion de cette administration.

Journaliste pour Le Matin, Jean-François Lermusiaux, connu pour ses papiers au vitriol sur la politique à l'égard des personnes handicapées, eut un jour l'occasion de rencontrer Thierry Detienne. Le prenant directement à partie, le journaliste souhaitait savoir ce que le ministre pensait de ses éditos corrosifs, pensant le désarçonner. Ce dernier lui rétorqua qu'il n'y

trouvait que du bien, tant sur le fond que sur la forme. La réaction de Lermusiaux, dans un article qui suivit la rencontre, fut on ne peut plus explicite : « Detienne est le diable, il n'est pas choqué ». En jouant sur la participation et la contradiction, Thierry Detienne parvint à mettre en place ses politiques, dans un secteur qui aurait pourtant pu être une course piégée.

À LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE : UNE ÉCOLOGIE JOSÉPHITE ?

Du côté de la Communauté française, la formation des cabinets s'opère autour de deux ministres initialement non attendus à ces fonctions. Si Jean-Marc Nollet a participé activement aux négociations, il n'était pas pressenti pour devenir ministre. Et Nicole Maréchal était plutôt vue à la Région : fortement impliquée dans la vie liégeoise, elle s'était rendue visible sur l'enjeu des aéroports régionaux. C'est précisément ce profil de « Passionaria » qui lui ferme la route de Namur et lui ouvre celle de Bruxelles.

La formation des cabinets occupe la période estivale. C'est d'abord la logique de la débrouille qui règne. Si des exemples de bonnes pratiques venant du cabinet français de Dominique Voynet ont été rapportées par Nollet et Derenne, les choses s'apprennent *in situ*, en essuyant les plâtres. Dans un premier temps, l'idée est lancée de mettre sur pied un cabinet commun entre les deux ministres, mais le projet est relégué aux oubliettes après quelques mois, étant jugé peu praticable. Dès lors, chacun procédera aux engagements pour ses services respectifs.

Parmi les premiers engagés au sein du cabinet de Nollet, Alain Dubois[2], le nouveau chef cabinet, est un des seuls qui dispose d'une petite expérience. Venant du cabinet de Laurette Onkelinx mais proche de Théo Hachez, le directeur de la Revue Nouvelle, et sa femme Bernadette Wynants, députée nouvellement élue, il permet de donner des balises. Car si pour les premiers engagés, les idées sont claires sur les pratiques à bannir, le reste est à inventer. De son côté, Nicole Maréchal va s'appuyer sur

2 Il claquera la porte du cabinet en cours de législature, contestant l'importance politique donnée au dossier de la régulation des devoirs à domicile par rapport à d'autres dossiers, et sera remplacé par Jean Leblon.

Ronny Balcaen. La toute fraîche ministre se retrouve cependant confrontée à un défi de taille le premier jour : celui de remplir matériellement ses bureaux. Quasiment rien n'a été laissé par le précédent locataire des lieux, le PSC William Ancion. Il faudra aller jusqu'à faire sonner les téléphones entre eux et à courir dans les couloirs pour débusquer lequel résonne où…

Le premier dossier d'envergure est celui lié à l'accord sur le refinancement des communautés[3]. Le refinancement intrafrancophone étant validé, il s'agit de gérer ce dossier pour le budget de l'an 2000. Car les montants qui font l'objet de l'accord sont déjà spécifiés. Il s'agit donc de trouver les moyens financiers. Pour le reste, Saint Eloi et ses suites passent sans trop de difficultés, tout ayant déjà été négocié.

En avril 2000, le gouvernement connaît un remaniement ministériel qui voit deux poids lourds du PS, Robert Collignon et Yvan Ylieff, s'en aller. Le boulevard de l'Empereur les remplace par Rudy Demotte, qui devient ministre du Budget, de la Culture et des Sports et par Willy Taminiaux, qui prend les compétences de la Jeunesse, de la Fonction publique et de l'Enseignement de promotion sociale. Avec ces nouveaux interlocuteurs, une autre dynamique se met en place. La tripartite Arc-en-ciel fonctionne plutôt bien, sous la ministre-présidence du libéral Hervé Hasquin.

Les dossiers s'enchaînent pour les cabinets écologistes. Début 2001, une réforme des milieux d'accueil des enfants de 0 à 3 ans est conçue entre le cabinet Nollet et l'ONE, sur la base d'un audit participatif tout à fait innovant pour l'époque, piloté par François Pichault et son laboratoire de recherche de l'ULG, le Lentic[4]. Les enjeux sont considérables. L'objectif vise non seulement à augmenter le nombre de places, mais aussi à contractualiser les relations parents/milieux d'accueil, à optimiser les taux d'occupation, à améliorer le statut des gardiennes encadrées et enfin, à améliorer la qualité de l'accueil. Les parlementaires de référence, Jean-Michel Javaux et Luc Tiberghien, ainsi que le conseil d'administration de l'ONE, sont étroitement associés à la préparation du plan. Celui-ci

3 Voir supra « Du graal du refinancement à la 'pensée unique flamande' ».

4 Le Lentic, Laboratoire d'étude sur les nouvelles technologies, l'innovation et le changement est un centre de recherche et d'intervention de l'Université de Liège, axé sur les processus d'innovation organisationnelle.

consistera en une dizaine de mesures et 27 propositions et sera finalisé en mars 2001. Le cabinet lancera alors le projet de réforme et se fera aider dans son pilotage par le sociologue Alain Eraly, ancien chef de cabinet d'Hervé Hasquin lors de la législature précédente en région bruxelloise. L'intérêt de ce plan est de présenter un dossier global et cohérent, anticipant au maximum les enjeux futurs et particulièrement légitime grâce à sa méthode participative, fruit de l'engagement à gouverner autrement.

Un autre gros dossier est celui de la réforme de la formation continue des enseignants du Fondamental. Le sujet est un gros enjeu. Jusqu'alors, cette formation était déléguée principalement à des organismes propres aux réseaux d'enseignement. Elle s'inscrivait exclusivement dans le cadre d'une démarche volontaire et était donc laissée au libre choix des personnes concernées. L'objectif est de veiller à une amélioration du système éducatif via une nouvelle manière d'organiser ces formations. Lancé en 2001, le projet entend imposer, dans le fondamental, dix demi-jours, dont quatre à prendre en dehors des heures de classe. Si la question d'une meilleure organisation des formations fait consensus, le caractère contraignant de la réforme voulue par le cabinet passe mal. Le sentiment qui domine dans le secteur est que le cabinet joue plus du bâton que de la carotte. Deux puissants acteurs s'engagent contre les premiers éléments qui sortent du cabinet : les réseaux tout d'abord, qui fustigent une formation continue qui ne serait plus organisée au sein de chaque réseau mais qui deviendrait inter-réseaux. Les syndicats ensuite, dont surtout la CSC-enseignement de Régis Dohogne, furieuse contre le caractère obligatoire souhaité.

Face aux critiques, des modifications sont proposées par le cabinet. Tous les trois ans, les heures de fourche d'un enseignant seraient regroupées sur une même demi-journée. Des trente-six semaines de cours par an, douze de ces demi-jours serviraient à de la formation hors classe, laissant « à l'enseignant vingt-quatre demi-jours de libre cette année-là, en plus de son mercredi après midi[5] .» De leur côté, les autres cabinets laissaient faire, afin de mouiller Ecolo. Pierre Hazette, ministre de l'enseignement secondaire, ne vient guère en aide à Jean-Marc Nollet et affirme ne pas « vouloir pénaliser les enseignants ». Le ministre vert apparaît comme étant

5 *La Dernière Heure*, 15 décembre 2001.

seul contre tous, essuyant de critiques vives de Dohogne. La volonté de réforme la formation continue, pourtant soutenue par le corps enseignant, apparaît comme réalisée sans eux. Les critiques adressées déplorent un côté top-down, reprochant le manque de concertation initiale.

Changeant son fusil d'épaule, le cabinet amende sa copie. Un accord est finalement trouvé en juillet 2002. Le nouveau décret instaure le principe du « devoir de formation » et en institutionnalise l'organisation sur trois niveaux. Un niveau « macro » reçoit la mission de prendre en charge les thèmes communs à l'ensemble des niveaux et des réseaux d'enseignement. L'inter-réseaux est partiellement assuré. Vient un niveau « méso » qui suit les spécificités de chaque réseau d'enseignement selon son projet éducatif propre. Enfin, un niveau « micro » assure la formation autour de la mise en oeuvre du projet d'établissement. Ce dernier niveau est organisé par la direction pour chaque établissement relevant de la Communauté française et par le pouvoir organisateur pour chaque établissement subventionné, dont le réseau libre.

Mais c'est un autre dossier scolaire qui va secouer la deuxième partie de la législature communautaire. L'opposition, ici, se fera directement entre deux visions politiques. En novembre 2002, Pierre Hazette lance une proposition qui va vite créer la polémique. L'idée du ministre libéral est de mettre en place, pour la rentrée 2003, une école rassemblant les élèves expulsés de leur établissement pour faits de violence. Le sujet est alors épineux. En 2001, en Communauté française, 243 élèves de 13 à 18 ans avaient été pris en charge par des associations en milieu ouvert de l'Aide à la jeunesse (AMO) parce que plus aucune école ne souhaitait les accueillir : 30 % avaient agressé des personnes et 24 % fugué ou commis un acte de délinquance légère. Au cours de l'année scolaire écoulée, 31 instituteurs avaient été gravement violentés par des parents, des enfants, d'anciens élèves ou des personnes étrangères à l'établissement scolaire.

Ce qui deviendra le projet d'« école des caïds » (Hazette, lui, parle d'un « centre de rescolarisation ») fait directement l'objet d'une contestation tant de la part des socialistes que des écologistes. Dans la Libre, Jean-Marc Nollet affirme son rejet de l'idée, refusant de voir se créer un ghetto scolaire. Malgré l'opposition des autres partenaires de la majorité, Hazette

revient à la charge au printemps 2003. Son objectif est désormais la mise en place d'une telle école à Bruxelles. Les premières réunions en intercabinets sont houleuses. Même si, pour ceux qui suivent le dossier, « chacun autour de la table convient que la violence scolaire est une priorité et qu'il faut faire quelque chose[6] », la manière ne passe pas. Non seulement socialistes et écologistes jugent le projet illégal (il bafouerait la liberté de choix de l'école) mais ils le perçoivent aussi comme inopportun : il isolerait les jeunes violents dans un ghetto, barrant toute perspective de réinsertion dans le système scolaire traditionnel.

Dans la logique du rapport de force, le cabinet Nollet, qui s'oppose fermement au MR, propose une solution alternative. Ne voulant ni d'école consacrée à cet accueil, ni de classes spécifiques au sein des établissements, les écologistes proposent d'ouvrir quatre structures spécifiques mais… en dehors des écoles. La dynamique propositionnelle se met alors en place avec le cabinet de Nicole Maréchal, en charge de l'aide à la jeunesse. La création des SAS – les Services d'Accrochages Scolaires – est mise sur la table. Si Hazette est d'accord sur la transformation de son projet, il refuse cependant de voir ces structures être étrangères au système scolaire. Bref, pour contenter tout le monde, au lieu d'utiliser des bâtiments scolaires existants, on en louera de nouveaux[7]. Les élèves pourront y être envoyés au bout de deux exclusions, sur base volontaire, et pour maximum un an, avec évaluation tous les trois mois. Ils y seront *rescolarisés* par des psychologues venant de l'aide à la jeunesse, tout en poursuivant une scolarité normale avec des profs (eux aussi volontaires). Un certificat clôturera la période ou, au pire, une attestation d'orientation. Ensuite, les élèves réintégreront une école normale. En parallèle, la médiation sera renforcée. Des équipes mobiles d'intervention en cas d'urgence seront aussi créées, et la formation des profs sera renforcée. Chacun peut donc sortir gagnant, personne n'ayant perdu.

Suivra la fameuse affaire dite « des devoirs à domicile ». La question des tâches scolaires ne concerne pas que le travail mené en classe. Ces tâches sortent aussi des murs des écoles pour se retrouver sur les tables des maisons. Les devoirs à domicile représentent souvent la part

6 *La Libre Belgique*, 2 avril 2003.

7 *La Dernière Heure*, 10 avril 2003.

principale des contacts entre les parents et les institutions scolaires. Mais les inégalités sont prégnantes, pouvant empêcher certains élèves de les réaliser correctement.

Le 11 mars 2000, Jean-Marc Nollet annonce à La Libre sa détermination à déplacer les devoirs scolaires du domicile vers les écoles. Pour le ministre : « les devoirs à domicile pourraient se transformer en devoirs à l'école. Cela se pratique déjà. Et cela permet aussi de voir comment l'enfant travaille seul. Je dis bien 'seul'. L'utilité pédagogique du devoir, c'est bien celle-là, ne pas mettre à l'épreuve les parents. (…) Cela signifie à terme envisager, sans l'imposer pour l'instant, que l'on supprime les devoirs à domicile (…) source énorme d'inégalités sociales. » La proposition de l'écologiste détonne et déclenche rapidement un torrent de réactions. Dès le lendemain, les critiques pleuvent. Pour le MR, via Pierre Hazette, si la déclaration de politique communautaire souhaite veiller à ce que le devoir ne soit pas un facteur d'inégalité entre les élèves, rien n'envisageait leur suppression des domiciles des élèves. Pour le libéral, « Nollet va au-delà du cahier des charges de son exécutif[8]. » Si le ministre de l'enseignement ne recale pas complètement le projet, il lui réserve un accueil glacial. Il n'est pas le seul à s'en prendre à la proposition de l'écolo. Du côté d'associations de parents, c'est le pilonnage en règle. Pour Henri Wittorski, président de l'Union des associations de parents de l'enseignement catholique (Ufapec), tant le fond que la forme posent problèmes. L'esprit qui domine la plupart des réactions négatives est celui d'une conception transmissive des savoirs, autour de l'idée d'un effort à entreprendre et d'une autonomie à acquérir. Il s'agit de préparer l'élève aux études secondaires et à tout ce que ce cycle entraîne comme travaux à réaliser. Mais cette approche nie les variations qui peuvent exister entre les élèves. Ceux qui sont issus d'un milieu familial plus précaire se trouvent plus en difficulté que ceux qui disposent de parents pour les aider à réaliser leurs devoirs. L'intention politique de Nollet est d'introduire plus d'égalité. Cette conviction s'est d'ailleurs bâtie sur des visites de terrains où le ministre a été interpellé par des écoles et des parents critiquant l'outil de reproduction sociale que représentent les devoirs à domicile. Ainsi, certains parents de troisième maternelle considéraient comme anormal que leurs enfants *doivent faire des exercices*

8 *Le Soir*, 14 mars 2000.

de découpage et d'écriture à la maison, sans avoir le matériel adéquat[9]. Leur suppression est aussi le cheval de bataille de la Ligue des familles. Il s'agit donc, pour le ministre, d'avancer sur la question. Le problème principal est que le projet n'est aucunement envisagé dans l'accord de gouvernement. Même s'il était bien écrit dans le programme d'Ecolo que les travaux à domicile devaient faire l'objet d'une régulation, le ministre écolo sort seul sans avoir vraiment cherché des alliances préliminaires. C'est un boulevard pour les opposants politiques qui se déchaînent.

Les négociations commencent avec les autres cabinets pour parvenir à mettre sur pied un décret et non une circulaire. Les libéraux sont parmi les plus hostiles à la proposition. C'est l'idée de l'effort qui doit primer, comme le rapportera en commission le député Jean-Paul Wahl. Du côté des écologistes, pour le chef de cabinet adjoint, ancien inspecteur de l'enseignement public, Roger Godet, « *chacun a son rôle ; ce n'est pas aux parents de faire l'école à la maison. Après l'école, il faudrait faire des choses non-scolaires, on a assez de temps à l'école pour faire tout ça ! » Mais rapidement le blocage est net sur l'interdiction pure et simple des devoirs. L'idée de régulation s'impose alors, défendue d'ailleurs par le ministre en commission de l'éducation en mars 2001. Le cabinet demande dès lors une réduction du nombre de devoirs et une réflexion sur la question de leur sens. L'approche pédagogique du devoir est mise en avant.*

Au début d'année 2001, le cabinet avance sur le dossier et finit par atterrir avec un décret voté en mars qui régule la durée, le contenu et l'évaluation des devoirs à domicile dans l'enseignement primaire. Le décret énonce clairement les choses : « on donne trop de devoirs et on en donne trop tôt. On en donne surtout de trop difficiles. » Désormais, en maternelle comme en première et deuxième années primaires, l'enseignant ne pourra plus donner de devoirs. Il peut cependant leur demander de lire ou de présenter à leurs familles ce qui a été réalisé pendant le temps scolaire. En troisième et quatrième années primaires, la durée des devoirs à domicile – s'ils sont organisés, car il ne s'agit pas d'une obligation – est limitée à 20 minutes. Cette durée passe à 30 minutes pour la cinquième et la sixième année.

9 JEAN-PHILIPPE SCHMIDT, « Le devoir à domicile : décret Nollet, 15 après », in UFAPEC, [en ligne], http://www.ufapec.be/nos-analyses/2517-devoirs-15-ans-apres-decret.html.

Si des avancées sont notables, le résultat est en-deçà des intentions initiales. Comme l'écrit le Soir en juillet, « Nollet voulait réinventer la relation entre les partenaires. Le décret est plus modeste. Il invitera chaque école à spécifier, dans son 'projet d'établissement', la manière selon laquelle elle favorise la communication entre l'élève, les parents et l'école[10]. » Dans le souci de respecter les besoins de tous les élèves, le décret insiste sur l'idée que les écoles ne pourront plus donner des devoirs trop longs et difficiles. L'idée de régulation l'emporte sur celle de l'interdiction.

Au-delà de ces nouvelles normes, la question des devoirs à domicile, par le débat vif qu'elle entraîna, aura également permis aux parents de devenir acteurs des enjeux pédagogiques. Si certains s'emportent contre le ministre, d'autres considèrent que la question a le mérite d'être soulevée. Des échanges entre les écoles et les parents se seront ainsi construits autour de la question des rythmes et du sens scolaire, ce qui est inédit depuis les Assises de l'enseignement en 1995.

Du côté de Nicole Maréchal, le dossier emblématique sera celui du centre fermé d'Everberg. La question de la détention des mineurs arrive sur le devant de la scène à la fin 2001. En effet, au 1er janvier 2002, l'article 53 de la loi de 1965, permettant de placer temporairement des mineurs en prison, disparaît. Il devient donc nécessaire de trouver de nouvelles capacités d'accueil voire d'en créer. Une série d'efforts sont faits par le cabinet de la ministre écolo, qui a en charge l'aide à la jeunesse, pour trouver des places fermées dans les IPPJ, des services spécifiques et des prises en charge supplémentaires. En tout, 410 possibilités de prises en charge supplémentaires sont dégagées. Mais ce nombre ne suffit pas aux yeux des juges de la jeunesse, vu la modification du type de délinquance juvénile. « Dans les conditions actuelles de travail, il est illusoire de faire croire que nous pouvons faire notre travail correctement. On nous condamne à ne pas pouvoir prendre adéquatement en charge le jeune » affirme ainsi Pierre-André Wustefeld dans La Libre[11]. Non seulement il manque des magistrats au cadre, ce qui est du ressort du ministre de la Justice, Marc Verwilghen, mais le reproche fait aux verts est d'avoir un discours qui ne prend pas en compte la réalité de la violence. De son côté,

10 *Le Soir*, 22 et 23 juillet 2000.

11 « Malaise chez les juges de la jeunesse », 11 octobre 2001.

le cabinet Maréchal critique l'objectivité des informations données par les juges. La tension est telle entre les deux milieux qu'en janvier 2002, le parquet général de Liège envoie un mineur au cabinet Maréchal, affirmant ne pas trouver de place disponible en centre fermé…

L'idée qui émerge alors est de construire un nouveau centre fermé à Bruxelles, cogéré par le fédéral et les Communautés en vertu d'un accord de coopération. Dans un premier temps, sa capacité serait limitée à 10 places, nombre pouvant ensuite passer à 50. Après une opposition bruxelloise, un lieu est finalement trouvé, à Everberg, près de Louvain, dans une ancienne caserne occupée jusqu'en 1994 par l'état-major de la brigade para-commando. La construction d'Everberg n'est cependant pas tout. Pour le fédéral, il faut réformer la loi de la protection de la jeunesse. À cette fin, Verhofstadt met en place un groupe de travail qui rassemble les ministres fédéraux de la Justice, des Affaires sociales, de la Santé publique et les deux ministres communautaires en charge de l'Aide à la jeunesse. Le but, alors, est de parvenir a rédiger une nouvelle loi pour Pâques.

Le problème pour les écologistes est que les deux familles vertes du pays n'avancent pas de concert. Même si le cabinet Maréchal reconnaît que « la capacité est parfois insuffisante dans l'urgence », l'idée n'est absolument pas de défendre la construction de nouveaux centres fermés. Au contraire, pour les verts francophones, qui s'appuient notamment sur le décret en vigueur en Communauté française, il faut renforcer l'encadrement des jeunes, en donnant plus de moyens à l'action psychosociale. L'enfermement n'est pas la panacée. Cette posture n'est cependant pas partagée par Agalev, qui considère que le règlement de la question doit passer par de nouvelles capacités d'enfermement. Bref, avant même que les négociations commencent, les verts francophones se retrouvent seuls.

Craignant d'être mis en minorité, Maréchal et Nollet comprennent qu'il serait vain d'en faire un problème au sein du gouvernement communautaire. La ministre demande toutefois le soutien du Secrétariat fédéral pour avoir un mandat clair au sein du groupe de travail piloté par le Premier ministre. Le problème, c'est que lorsque les négociations en intercabinets commencent au 16 rue de la Loi, Nicole Maréchal se rend compte qu'elle est la seule francophone… La barrière de la langue sera d'ailleurs utilisée

par les autres interlocuteurs pour isoler la ministre francophone, qui maîtrise moins bien la langue de Vondel. Le dossier est d'autant plus semé d'embûches que la tension communautaire n'est pas loin. Tant le CVP que Marc Verwilghen critiquent le laxisme francophone, incarné par Ecolo, qui verrait des jeunes délinquants être relâchés trop tôt dans la nature. Refusant de tomber dans le piège, Nicole Maréchal réplique rapidement, arguant que le problème est surtout celui du manque de place en général et que « les néerlandophones étaient dans le même cas que nous. Ils nous ont demandé des places francophones pour pouvoir placer leurs jeunes en surplus[12]. » Le feu est d'autant plus vite éteint que Verwilghen, qui a un profil sécuritaire légèrement teinté de social, a besoin des Communautés pour avancer sur une approche qui ne soit pas purement sécuritaire, avec les délinquants du « noyau dur ». Il faut donc trouver les moyens de faire travailler ensemble deux approches différentes : celle qui souhaite avancer a priori à partir de la notion de délit, et celle qui veut plutôt s'engager à partir de la notion de « parcours du jeune ». Au final, ce que Maréchal parviendra à obtenir rejoindra ses objectifs. Des balises seront imposées, limitant par exemple la durée des séjours. Il reste ensuite à trouver les moyens au niveau de la Communauté, ce qui lui sera également accordé. Mais le secteur de la jeunesse restera frustré, considérant que « tout va à Everberg », tandis que la ministre aura pour sa part l'amertume de recevoir facilement des moyens pour enfermer les mineurs, alors que les demandes de fonds pour soutenir la jeunesse continuent à être désespérément bloquées…

Les relations avec le secteur à la jeunesse ne seront guère aisées au long de la législature, bien que Nicole Maréchal soit la première ministre à se rendre sur le terrain, dans les services d'aide à la jeunesse et les IPPJ, souhaitant être au contact de la réalité Le travail du cabinet engrangera cependant de nombreuses avancées, en particulier dans son autre compétence, la promotion de la santé où, sous le pilotage de Jacques Morel, un des fondateurs de la fédération des maisons médicales, une impulsion décisive sera donnée au secteur.

La défaite aux élections fédérales de 2003 amène des changements dans les équipes. Ainsi, au sein du cabinet Nollet l'arrivé de José Cordovil,

12 *La Dernière Heure*, 20 septembre 2002.

en provenance du cabinet Durant, avec pour mission de professionnaliser la communication, fait date. En mise au vert, il explique ainsi aux membres du cabinet : « vous vendez en fonction de vos propres intérêts mais pas dans celui des gens ». La sentence choque car la conviction était jusque là d'avoir raison, fût-ce contre tous. Désormais, les décisions et la communication seront orientées par l'impératif de… se faire comprendre du public. De nouvelles consultations de la société civile et des secteurs sont lancées, comme la « consultation des enseignants du fondamental », pilotée par le sociologue Abraham Franssen et qui sera très appréciée du secteur, tandis que les relations entre le parti et le cabinet changent. L'état d'esprit devient plus coopératif. De son côté, le cabinet Maréchal continue de faire avancer ses dossiers, comme le projet d'éducation à la vie affective et sexuelle, qui aboutira après avoir rassemblé l'ensemble des acteurs de terrain, ce qui sera salué.

Mais six mois avant la fin de la législature, il n'est plus possible d'engager de nouvelles réformes. Ce que les cabinets ressentent, c'est qu'avec la défaite de 2003, la perception des écologistes change complètement auprès des secteurs. Une méfiance s'installe, considérant que les écolos peuvent partir à tout moment du gouvernement. Entretenue par les médias, cette idée plombera les derniers mois. Mais l'idée d'un maintien au gouvernement après les élections reste tout de même chez certains verts. Nombreux sont les collaborateurs à penser qu'un score électoral à deux chiffres est possible. Des fiches de négociations sont d'ailleurs rédigées « au cas où ». Mais au soir des élections de 2004, le résultat, accueilli dans un silence de mort, sera sans appel.

À l'analyse, le fonctionnement des cabinets verts à la Communauté française souffrait plutôt du syndrome du « camp retranché ». Ainsi, assez rapidement, le cabinet Nollet a travaillé au travers d'un schéma mental offensif,avec l'idée que, dans ce milieu hostile, beaucoup doit être gagné au rapport de force. Pour Jean-Marc Nollet, le temps est compté. La présence au pouvoir doit être mise à profit pour lancer les réformes sans plus attendre. D'autant plus que la période qui s'ouvre en 1999 est aussi celle d'une opportunité budgétaire historique qui risque de ne plus se représenter. Le refinancement offre en effet des marges inédites. L'expérience de la FEF a également été formatrice pour le jeune ministre.

Au sein du mouvement étudiant, Nollet a constamment défendu le point de vue que l'action collective doit être menée à l'intérieur des institutions et non à l'extérieur de celles-ci. Face aux autres partis, qui n'apprécient guère Ecolo, il est important de s'imposer et de secouer le cocotier. Mais le rapport de forces dépend aussi des relations inter-personnelles et de la confiance qui peut s'installer grâce à elles. Cette confiance sera par exemple plus forte entre un Nollet et un Hasquin, plus ouvert aux débats.

Les forums sur l'enseignement, organisés tout au long des années 90, et notamment dans le cadre des EGEP, avaient permis aux écologistes de sonder les reins du monde enseignant et leur ont ainsi donné une fine connaissance des enjeux et des blocages qui le parcouraient. Avec les élections, qui ont vu une large part des enseignants soutenir Ecolo, les membres des cabinets sont persuadés que la société leur a donné un mandat et que leur projet est le bon. À leurs yeux, les autres partis restent confinés dans une vision passéiste qu'il est crucial de réformer. Nollet veut d'ailleurs poursuivre ce dialogue avec les enseignants et utilise ses vendredis pour être au maximum sur le terrain des écoles et des milieux d'accueil. Toutefois, pour certains, la suspicion reste de mise, une forme d'arrogance de la part des écologistes laisse des traces. C'est ainsi que de gros dossiers (cf. supra) feront immédiatement conflit. Entre 1999 et 2003, l'impression qui domine chez les écologistes, c'est que les choses ne peuvent changer que grâce aux votes de textes, quitte à susciter des levées de bouclier. Cette conception de l'intérêt général sera utilisée par les partenaires de la majorité pour tantôt les mouiller, tantôt les lâcher. Et si les politiques mises en place, à l'image du décret sur les devoirs et de la formation continue en interréseaux, resteront en vigueur lors des législatures suivantes, cette volonté d'avancer vite, quitte à imposer les réformes aux forceps, entretiendra la perception d'Ecolo d'avoir raison trop tôt.

LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE : S'AFFIRMER FACE AUX AUTRES

Premier exécutif mis en place dès le début du mois de juillet 1999, le gouvernement de la Communauté germanophone est issu d'une

négociation dont les premiers contacts ont commencé avant les élections. La participation des écologistes au gouvernement était déjà dans l'air quelques semaines auparavant, comme partout ailleurs en Belgique. Souhaitant se préserver de toutes surprises, les socialistes germanophones, dirigés par Karl-Heinz Lambertz, vont à la rencontre des élus écologistes de la Communauté. Tout en étant en majorité avec les chrétiens-démocrates de Joseph Maraite, les socialistes contactent Hans Niessen pour le sonder sur ses priorités politiques et les compétences revendiquées par les verts en cas de coalition commune. Lambertz est clair : les socialistes ont donné leur promesse au CSP de continuer avec eux. Seule une nette victoire écologiste pourrait changer la donne. Ce qui arrive en juin 99…

Assez rapidement, l'idée d'un Arc-en-ciel, là aussi, s'impose à Eupen. Non seulement la victoire verte le permet mais, en outre, les projets de coalitions rouge-bleu-vert ailleurs dans le pays poussent les germanophones à suivre la même voie. Les négociations se mettent donc en place et voient se réunir, autour du trio Morael-Busquin-Michel, Karl-Heinz Lambertz pour les socialistes, Hans Niessen pour les écologistes et Bernd Gentges pour les libéraux. D'entrée de jeu, c'est la question du financement de la Communauté germanophone qui se pose. Celle-ci a repris les compétences liées à l'enseignement et se retrouve dès lors en sous-financement structurel. Le solde à combler est de 100 millions de francs. Les socialistes font alors comprendre aux partenaires potentiels que seul un accord pour refinancer l'entité permettrait de mettre en place la coalition désirée. Dans un magnifique jeu de dupes qui surprend les écologistes, Philippe Busquin et Karl-Heinz Lambertz se livrent d'ailleurs à une passe qui donne tout de suite le ton. Lambertz lâche : « nous sommes partants pour un Arc-en-ciel mais nous n'avons pas les moyens d'assurer les politiques voulues ». Ce à quoi répond Philippe Busquin en demandant à son camarade : « Combien il vous faut ? » « Cent millions » dit Lambertz. Jacky Morael, qui a l'impression de se faire duper par le PS, finit par s'entendre avec les autres sur le montant. Le solde serait contenu dans l'application des accords fédéraux. Le montant précis n'est guère acté dans l'accord mais le principe du refinancement est acquis. La majorité est mise en place.

Le 14 juillet, Hans Niessen prend officiellement ses fonctions de ministre en charge de la Jeunesse et de la Famille, des Monuments et Sites, de la

Santé et des Affaires sociales. Ironie du sort, c'est au cabinet de Joseph Maraite que le nouvel élu doit s'installer. La passation des pouvoirs est glaciale. Maraite, qui goûte peu de se voir éjecté de la majorité, n'a rien laissé dans ses armoires. Seul un verre est prévu entre le ministre sortant et le ministre entrant, sans qu'aucun dossier ne soit transmis effectivement pour le suivi des politiques. Comme cela se passera partout, en somme.

Mais au-delà des tracas de la passation de pouvoir, la première difficulté est la mise en place du cabinet. Même s'ils s'attendaient à monter au pouvoir, les verts germanophones ne sont pas spécialement prêts pour l'installation de leur cabinet. Il faut tout créer, dans une situation d'autant plus délicate que les moyens de la Communauté germanophone sont restreints. Les élus écologistes locaux se réunissent autour du nouveau ministre et se mettent d'accord à la fois sur une manière de travailler et sur un travail de recrutement. Avec l'installation de l'exécutif, les différentes administrations doivent être constituées en partie de membres des partis présents au parlement. Or, jusqu'alors, les écolos ne disposaient guère de relais dans les administrations. Tout un staff doit donc être engagé pour assurer les relais avec les différents services. Les écologistes bénéficient cependant d'un accueil bienveillant de l'administration en place, curieuse de voir ce que vont faire ces nouveaux décideurs. Dans les rues d'Eupen, autour des ministères, il n'est ainsi pas rare d'entendre, durant les temps de midi, des fonctionnaires lancer, parfois de manière un peu joyeuse : « nous avons un ministre écolo ».

L'autre difficulté est celle de piloter dans des compétences inédites. À l'image de leurs coreligionnaires ailleurs en Belgique, les verts germanophones ont insisté sur l'enjeu du développement durable durant leur campagne. Or, Hans Niessen se voit octroyer les compétences liées aux affaires sociales et à la santé, ce qui ne rend guère les choses simples pour introduire des aspects liés au développement durable… Qu'à cela ne tienne, les élus écolos misent sur une autre manière de travailler avec les partenaires. Durant les négociations, Niessen demande la création d'une structure publique s'occupant du développement durable. L'idée est neuve. La Communauté germanophone, à l'époque, n'a aucun service administratif ni même de programme organisé autour de cet enjeu transversal. Cette nouvelle structure devra concevoir sa politique avec

la société civile (notamment les organisations de jeunesse mais aussi les services d'éducation permanente).

Un accord est obtenu par les écologistes. Mais le succès de cette structure restera incertain pendant une partie de la législature. La nouveauté du projet fait que chaque acteur en interprète les principes comme il le souhaite. Ainsi, les membres de la société civile ne discernent pas encore clairement les bienfaits qu'ils peuvent en retirer. Il s'agit donc, dans un premier temps, d'y intégrer les personnes déjà convaincues par les objectifs de développement durable.

Il faut attendre la rentrée de septembre pour que la mise en route des cabinets soit effective. Du côté de la santé et des affaires sociales, l'accueil des acteurs concernés tels que les maisons de repos et les mouvements de jeunesse, est positif. Le CSP, qui a longtemps occupé le pouvoir et cette compétence, laissait une image usée voire dépassée auprès des différents secteurs. Porteurs de changements, les écologistes sont donc bien accueillis. Si l'augmentation des places d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans ne pose guère de difficultés, la situation des hôpitaux est plus problématique. Au tournant des années 2000, les structures de santé de la Communauté germanophone sont inquiètes quant à leur avenir. La concentration de techniques médicales en hôpital est remise en question, voire même l'existence des deux hôpitaux à Eupen et Saint-Vith. Les compétences en matière d'établissements de soins étant fédérale, la survie des deux hôpitaux échappe au gouvernement germanophone. Si l'idée de rationalisation trouve son sens à Bruxelles, les habitants de la Communauté déplorent une vision imposée par le haut, qui ne prend pas en considération les réalités d'une vie plus rurale qu'ailleurs. Pour les germanophones, il est crucial de rester attentif aux décisions prises à Bruxelles. Le risque serait de voir de nouvelles normes adoptées là-bas mettre un terme au maintien des disciplines médicales présentes dans les établissements de santé ou réduire le nombre de lits disponibles sur place. Hans Niessen doit donc batailler avec le fédéral afin de garder des exceptions et éviter que les malades ne soient envoyés à Verviers voire à Aix-la-Chapelle, centres urbains trop éloignés pour les habitants de la Communauté. Au final, le ministre l'emportera. Mais à ses yeux, le constat est clair : là où les décisions se prennent, les caractéristiques

propres à la Communauté germanophone sont souvent peu prises en considération, voire oubliées.

Cette compréhension du statut rural de la Communauté sera d'ailleurs présente au travers de plusieurs initiatives visant à soutenir les projets locaux. C'est ainsi que, sur l'impulsion des écologistes, le gouvernement communautaire décide de participer à un programme de développement rural européen primant les initiatives innovantes. Une structure permanente se met en place au niveau de l'administration afin d'aider les villages à participer à ces concours. Les effets positifs seront nombreux : rapidement, diverses initiatives micro-économiques se lancent dans l'entité. Ensuite, les actions menées apportent un nouveau regard sur les villages de la Communauté, contribuant à lutter contre leur abandon par les jeunes générations. Dans le secteur agricole notamment, la diversification poussée par les autorités lance de nouvelles filières autour de la viande bio et de la vente directe, qui permettent de maintenir des activités souvent fragiles.

La participation se passe sans réelles tensions entre les partenaires. Outre le fait que les positions de chacun sont respectées, la coopération entre les ministres fonctionne d'autant mieux qu'ils se connaissent de longue date. Niessen et Lambertz étaient ensemble au Conseil de la jeunesse germanophone dans les années 80. Les élus se sont aussi formés à la politique sur les mêmes bancs du conseil communal d'Eupen. Un système de communication informel est d'ailleurs installé entre les trois ministres autour d'un repas régulier sans les chefs de cabinet. Ces liens de confiance et de proximité leur permettent ainsi de se mettre d'accord en amont sur les dossiers à venir et sur la façon de travailler de manière collégiale. Si le surnom de « Panzer » est collé au ministre-président par ses camarades socialistes pour illustrer sa manière de négocier, tant Lambertz que Niessen parviennent à apaiser les tensions et à prévenir les crises par la connaissance qu'ils ont chacun l'un de l'autre.

Si la défaite de 2003 est vécue comme un choc aussi à Eupen, elle n'entame pas la confiance que les écologistes locaux ont en leur participation. Pour Hans Niessen, « ce qui se passe à Bruxelles reste à Bruxelles ». La confiance et la sérénité sont donc de mise au moment où la campagne pour les élections de 2004 arrive. Niessen et son cabinet sont ainsi

convaincus qu'ils peuvent éviter une punition dans les urnes et parvenir à continuer la participation. Cette impression est encore renforcée par la comparaison avec la situation allemande, où les verts sont dans une phase positive. Ce que les écolos germanophones ne perçoivent cependant pas assez clairement, c'est que l'ambiance anti-écolo les touche également. Une perception négative finit ainsi par s'installer dans l'opinion publique, non pas dirigée contre les réalisations politiques des écologistes germanophones, mais contre l'image que renvoient globalement les verts. Cette perception négative propage le sentiment d'une écologie culpabilisatrice, insistant trop sur les interdits et s'éloignant d'un horizon positif et joyeux. La saga de Francorchamps finit par renforcer ce sentiment, qui se transforme parfois en agressivité. L'issue sera fatale. Le 13 juin 2004, la liste dirigée par Niessen recule de 12 à 8 %, amenant la perte d'un député au groupe Ecolo. La défaite est inattendue. La participation se termine sur un sentiment de gâchis. Lambertz lâche les verts pour le PJU-PDB d'Oliver Paasch, qui devient ministre pour la première fois.

La participation verte laissera néanmoins des traces. L'idée de développement durable entre dans les mœurs au sein de la Communauté, même si les structures n'évoluent guère dans les années qui suivent. Mais là où un « fait germanophone » s'est imposé, c'est au sein même de la structure Ecolo. Avant 1999 et même pendant la majorité Arc-en-ciel germanophone, un regard quelque peu méprisant existait à l'égard des élus des cantons de l'Est. Il se forge autour de l'idée que les germanophones, pourtant dotés de moyens plus importants que leur poids réel, n'arrêtent pas de venir avec de nouvelles exigences. « Vous avez le cul dans le beurre et vous vous plaignez toujours » se voit d'ailleurs reprocher un jour Hans Niessen[13]. À ce jugement parfois hautain, les germanophones répliquent que les décisions qui les concernent sont souvent prises sans eux ou sans tenir compte de leurs caractéristiques. L'envie des verts germanophones de gérer leur entité au même niveau que les autres entités belges, dans le cadre de l'Etat fédéral, est peu comprise. Outre cette différence de vision, les militants locaux reprochent au parti fédéral le manque de moyens à leur disposition. Toutes les réflexions politiques sont orientées sur les autres entités, de la Wallonie au fédéral en passant

13 Entretien avec Hans Niessen.

par Bruxelles et la Communauté française. Souvent, si une étude est réalisée sur un dossier spécifique, les aspects propres aux cantons de l'Est ne sont pas pris en considération. Les relations sont parfois dures avec la direction d'Ecolo. Pour nombre de protagonistes, la communauté germanophone reste perçue comme un monde différent, à part, générant des incompréhensions réciproques.

Ce n'est que progressivement, surtout après 2004, que les regards vont changer. Au fur et à mesure des évolutions de l'État fédéral, la Communauté bénéficiera d'une nouvelle attention. Petit à petit, les germanophones ne seront plus perçus comme des enfants gâtés mais comme un partenaire intéressant dans le concert fédéral. Au sein d'Ecolo, l'arrivée de nouvelles personnalités comme l'élue régionale Monika Dethier-Neuman, avec un profil plus francophile, aide à déverrouiller les tensions. Les liens entre Namur et Eupen s'approfondissent, ouvrant la voie à de nouvelles formes de collaboration.

BRUXELLES DEPUIS L'OPPOSITION : QUAND LES AUTRES SONT CENSÉS APPLIQUER L'ACCORD QUE VOUS AVEZ CONCLU

À la région bruxelloise, les écologistes se retrouvent à la difficile place d'avoir contribué à la rédaction du programme du gouvernement régional mais sans finalement y siéger. La dramatisation de la fin de la négociation avec le « pas de porte » des libéraux et des socialistes a laissé des traces. La déclaration de politique régionale représente à la fois une opportunité et une faiblesse pour les écolos qui se retrouvent dans l'opposition. Une opportunité car le fait d'avoir contribué à son écriture donne au groupe, mené par Evelyne Huytebroeck, une connaissance réelle et approfondie des projets de la majorité. Une faiblesse car le fait d'y avoir contribué rend difficile l'exercice d'une opposition claire face à un programme de gouvernement qui est finalement un peu le leur. Connaissant donc la déclaration régionale par coeur, le groupe décide de pointer ce que la majorité ne réalise pas. D'entrée de jeu, Huytebroeck définit le rôle que les verts se donneront au cours de la législature :

« nous serons hyper vigilants et nous vous suivrons à la trace sur ce que vous avez pris dans votre déclaration ». Les écologistes bruxellois se posent comme gardiens du texte.

L'autre posture du groupe sera de rebondir sur les sujets d'actualité pour pousser la majorité à suivre l'horizon dessiné dans l'accord de gouvernement et démontrer que sans les écolos les sujets environnementaux ne sont que de belles déclarations d'intention. Une première opportunité se présente avec l'incinérateur de Drogenbos. L'intention de la Province du Brabant flamand est de construire un incinérateur à cheval sur les communes de Drogenbos et Leeuw-Saint-Pierre, à quelques mètres des frontières de la Région bruxelloise. Mastodonte, l'incinérateur permettrait de traiter 207.000 tonnes de déchets ménagers et « assimilés ». Mais sa construction se fait au pire endroit possible pour Bruxelles. Des études confirment que les vents dominants propageraient sa nuisance sur toute la région. Bombe à retardement, la position d'opposition nécessite de se mettre en mouvement au niveau bruxellois tout en évitant le clash communautaire. Car, du côté flamand, Agalev est à la manœuvre régionale avec Vera Dua, qui occupe le poste de ministre de l'environnement. Elle est donc sollicitée pour prévenir le problème. L'incinération des déchets émettra dans l'air une série de polluants dont des dioxines néfastes pour la santé. Bien connu dorénavant dans la population, l'argument de la lutte contre la dioxine est devenu un argument bien utile.

Dès le mois d'août 99, une coordination entre Ecolo, Vera Dua, Magda Alvoet, les riverains et les associations se prépare. Diverses rencontres se tiennent en septembre entre ces différents acteurs. Vera Dua, qui s'oppose fermement au projet, s'active pour que le permis d'urbanisme soit rejeté. Ce qui arrivera en octobre 2001. Suspendant le second permis d'urbanisme, le Conseil d'État gèlera la construction de l'incinérateur. L'arrêt définitif viendra en février 2002, avec le rejet par la Cour de Cassation du pourvoi introduit par la société Vlabraver contre l'arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles qui avait, elle, confirmé la caducité du permis d'environnement concernant le projet d'incinérateur. Il devient dès lors pratiquement impossible pour l'entrepreneur d'obtenir un nouveau permis d'environnement, car il nécessiterait une nouvelle étude d'incidence, bien plus défavorable que la première.

Isabelle Durant, en menant les négociations pour la participation au gouvernement bruxellois, insistait sur l'importance de ne pas oublier Bruxelles dans le cadre du nécessaire refinancement global. Durant la législature précédente, Ecolo s'était montré particulièrement attaché à la question des marges de manœuvres disponibles au niveau de la Région bruxelloise, largement sous-financée par le fédéral. Une piste proposée était donc celle du refinancement par le fédéral dans le cadre de l'accord de coopération qui lie Bruxelles au fédéral au titre des charges de capitale. Le montant apporté par le fédéral était, en effet, pointé comme particulièrement insuffisant au regard des coûts engendrés à Bruxelles par sa fonction de capitale du pays et siège des principales institutions européennes[14]. Enfin, le refinancement devait permettre de débloquer des moyens pour les compétences communautaires particulièrement en difficulté à Bruxelles comme l'enseignement, la petite enfance ou l'aide à la jeunesse.

Après la conclusion des Accords de la Saint-Polycarpe, la mise sur pied du groupe *Brusselmont* rassemblant les autres partis permet aux écolos de faire avancer leur vision de la Région. L'enjeu collectif est de ne pas toucher à la Loi spéciale : « pas de transfert de compétence sans transfert de moyens ». Le problème qui se pose, au regard de l'analyse des positionnements flamands, est que le VLD court derrière les revendications de la VU. Pour Ecolo, la représentation garantie des flamands ne peut signifier la représentation garantie du Vlaams Blok.

Ce qui dominera la législature bruxelloise, ce seront les attitudes problématiques des libéraux. Durant les cinq années du gouvernement rassemblant socialistes et libéraux, ces derniers, qui occupent pourtant la place emblématique de ministre-président, enchaîneront les couacs. Le poste de chef de gouvernement lui-même connaîtra quatre occupants, voyant Jacques Simonet remplacé par François-Xavier de Donnéa lui-même remplacé par Daniel Ducarme avant un retour de Simonet en fin de législature. Si Simonet et de Donnéa quitte leurs mandats à la suite d'élections (communales en 2000 puis fédérales en 2003), le départ de Ducarme sera plus violent. En février 2004, celui-ci démissionne après la révélation qu'il a oublié de déclarer ses revenus en 1999, 2001, 2002

14 À titre d'exemple, 350.000 navetteurs entraient chaque jour dans Bruxelles en 1999.

et 2003, se rendant débiteur d'une créance de 265.792 euros à l'égard de l'impôt.

La valse de ministres-présidents MR fait le bonheur du PS de Charles Picqué, qui se pose désormais en force de stabilité. Philippe Moureaux se lâchera sur le MR, déclarant face à la presse « Nous attendons la désignation du prochain « cadre spécial temporaire » du MR pour les dernières foulées d'ici les élections[15] », qui se tiennent quatre mois plus tard. Ces démissions font aussi les affaires d'Ecolo. C'est que depuis plusieurs mois, les écologistes sont en discussion avec les socialistes et les sociaux-chrétiens pour réfléchir à un futur gouvernement commun.

Ce dialogue est mené par Christos Doulkeridis. Partisan de la participation régionale bruxelloise à l'AG de juillet 99, le nouveau député souhaite que cette fois la prochaine négociation réussisse aux Verts. Dès l'entame de la législature, celui qui deviendra chef de groupe à la Cocof puis chef de groupe au parlement bruxellois après le départ d'Huytebroeck à la coprésidence du parti, entreprend de rencontrer les leaders régionaux du PS et du CDH. À partir de 2000, Doulkeridis a des contacts réguliers avec Rudy Vervoort et Benoit Cerexhe, ce qui crée une relation de confiance et ouvre un canal d'échanges entre les trois partis. L'idée poursuivie est non seulement de montrer qu'Ecolo est un partenaire crédible pour les socialistes mais aussi d'éviter que le CDH ne tombe dans les bras des libéraux. L'idée principale de Doulkeridis est qu'une future participation ne tombera pas du ciel. L'exemple de 1999 l'a montré : les résultats, seuls, ne sont pas suffisants. Pour le député bruxellois, il est nécessaire de créer de la confiance et du respect entre les interlocuteurs.

Avançant d'abord seul, Doulkeridis informe dans le courant 2000 les instances régionales de ses rencontres. Le soutien est entier. L'ambition d'une majorité progressiste est partagée par tous. Se lier aux libéraux reste inconcevable pour nombre d'élus et de militants bruxellois. Le souvenir du mépris libéral pour les écologistes, qui a perduré durant toutes les années 80 et 90, est encore vif. Il faut dire que le PRL bruxellois est plus à droite qu'en Wallonie. Les libéraux aident d'ailleurs Ecolo. Le déphasage entre leurs propositions et la population de la région ainsi

15 *Le Soir*, 13 février 2004.

que leurs problèmes de casting en donnent une image brouillonne. Au fur et à mesure des contacts avec les socialistes et les sociaux-chrétiens, la volonté d'y aller ensemble s'affine de plus en plus. Les trois interlocuteurs ont d'ailleurs un consensus politique sur la vision de Bruxelles. Sans se doter pour autant d'un accord pré-électoral, ils s'accordent sur des priorités communes. Doulkeridis parvient également à faire valider le principe que chaque parti présent au gouvernement doit se voir doter d'un poste de ministre, ce qui rassure tout le monde.

La défaite électorale de 2003 ne met pas en danger l'objectif de gouvernement commun. Au contraire, la déroute des écologistes rassure les socialistes, plus à l'aise avec un Ecolo plus faible, tandis que le MR devient un épouvantail. À la fin de la législature régionale, les contacts impliquent également Philippe Moureaux, qui soutient l'idée d'une majorité avec les écologistes si les chiffres le permettent. Lorsqu'arrivent les élections de 2004, le second et tout aussi sévère recul des écologistes n'entamera pas non plus l'intention de mettre sur pied une coalition PS-CDH-Ecolo. Fait unique, les écologistes parviennent donc à se hisser au pouvoir sans une victoire électorale. Sous l'impulsion de Charles Picqué, les socialistes s'attellent à négocier une nouvelle majorité qui voit le jour le 13 juillet 2004. Gagnant un poste de ministre, les écologistes y envoient Evelyne Huytebroeck, en charge de l'environnement, de l'énergie et de la politique de l'eau tandis que Christos Doulkeridis est hissé au perchoir du parlement de la Cocof.

CHAPITRE 21

ECOLO, L'EUROPE ET LE MONDE APRÈS LE 11 SEPTEMBRE

La présence de plusieurs ministres écologistes en Europe ouvre une fenêtre d'opportunité inédite pour avancer sur les thématiques vertes à l'échelon européen. La présidence belge de l'Union européenne en 2001 sera le momentum pour rassembler les partis frères.

PRÉSIDENCES BELGES DE L'UE

L'Arc-en-ciel est l'occasion pour les écologistes de se confronter à d'autres arcanes et jeux en coulisses. Le champ international qui se présente à eux sera d'autant plus neuf qu'il se déroulera durant la présidence belge de l'Union européenne. Pour la onzième fois depuis 1958, la Belgique doit prendre la tête du Conseil, du 1er juillet au 31 décembre 2001. Cette présidence s'inscrit dans un cadre nouveau : celui du Traité de Nice. Si le traité d'Amsterdam ne fait que détailler les compétences du Conseil européen, celui de Nice prévoit, pour des raisons d'efficacité organisationnelle, Bruxelles comme seul lieu des sommets des chefs d'État et de gouvernement[1].

Belgique institutionnelle oblige, un système de rotation des entités fédérées au sein du Conseil de l'Union européenne est mis en place par l'accord de coopération de 1994 pour que toutes les entités belges puissent avoir un rôle actif et équilibré dans le processus législatif européen. Un tour de rôle complexe est organisé afin d'assurer la continuité dans le traitement des différentes compétences. Si ce système est d'application pour le siège occupé par la Belgique durant sa présidence, tout reste à se partager pour la présidence même des différentes compétences.

Les tractations pour cette présidence débutent quelques mois à peine après l'installation de l'Arc-en-ciel. En mars 2000, une première note du Conseil des Ministres en fixe le cadre politique. D'emblée, le document est mal reçu par la direction verte. Sur les trois conseils informels prévus, deux sont étiquetés « libéraux » (affaires générales et Ecofin) et un « socialiste » (Emploi & affaires sociales). Aucun pour les Ecolos et leurs compétences. S'estimant lésés, ils insistent sur la mise sur pied d'un conseil touchant aux matières Transport/environnement tout en mettant en évidence l'importance des questions relatives à l'éducation et à la formation, dans la foulée du réinvestissement proclamé par la Stratégie de Lisbonne. Décidées en MPM, les interpellations se succèdent et s'organisent. Portée tout d'abord au Sénat, la volonté d'organiser un sommet informel « transport/environnement » est ensuite négociée par Isabelle Durant, en Kern. Celle-ci obtient finalement que le rendez-vous soit inclus dans la liste du programme de la présidence.

1 ELOLA CALDERÓN, TERESA, et ERIC VAN DEN ABEELE. « La présidence belge de l'Union européenne : organisation et priorités », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2072, no. 27, 2010, p. 5-42.

Les verts ne souhaitent pas se limiter à un rendez-vous entre responsables européens. Pour continuer à surfer sur la vague verte qui touche l'Europe occidentale, l'idée d'un rassemblement des principaux partis écologistes européens germe dans la tête de la direction d'Ecolo. Démontrer, par les textes et les images, que les écologistes jouent un rôle politique est d'autant plus important que 2002 est une année cruciale, avec des élections programmées en Allemagne, en France, en Suède et aux Pays-Bas. La période qui s'ouvre est perçue comme une chance historique de rendre lisible et visible le projet écologiste.

L'impulsion est lancée le 12 mai 2000 par le ministre allemand écologiste Joschka Fischer. Ce dernier prononce un discours qui a un profond retentissement au sein des pays membres. D'abord parce que le speech confirme la volonté européenne de l'Allemagne réunifiée. Ensuite parce que le propos montre que Berlin prend parti d'une manière claire sur le sens à donner à l'Europe unie. Pour Fischer, l'avenir de l'Union, c'est la construction d'une fédération, dotée d'un Parlement, d'un gouvernement et d'un traité constitutionnel qui regrouperaient et organiseraient les États-nations par un partage de la souveraineté entre l'Europe et eux. Cette proposition, simple, se révèle importante à la veille d'un élargissement déterminant pour l'Union. L'horizon d'une communauté à trente États devenant de plus en plus tangible, la question du fonctionnement correct des institutions n'est plus à remiser au placard. Il s'agit donc de participer au débat et donner le ton.

Magda Alvoet, Isabelle Durant et Joschka Fischer, au cabinet Durant, préparant la présidence belge de l'Union européenne (Photo Photonews).

Pour Fischer, cette transformation des institutions devrait passer par la création d'un Parlement européen comportant deux chambres : une des assemblées serait composée d'élus appartenant en même temps aux Parlements nationaux ; l'autre, désignée au suffrage universel, serait une sorte de sénat. Pour l'exécutif, le ministre allemand laisse ouvert le choix entre soit un Conseil européen devenant le gouvernement, soit une Commission restant en l'état mais dirigée par un président élu directement par les citoyens et doté de vastes pouvoirs exécutifs. Le tout encadré par un traité constitutionnel partageant clairement les compétences entre niveau européen et échelon national.

Le discours de Fischer a le mérite de donner une impulsion, via une voix forte. Souhaitant s'arrimer au train du leader des Verts allemands, les écolos belges y adhérent afin de pousser le plus loin possible un projet européen à remodeler. Au sein d'Ecolo, toutes les figures reconnaissent l'intérêt et l'opportunité de la déclaration de Fischer. Sur le projet européen cependant, les Verts sont divisés au sein de l'Union. Ce qui ne les empêche toutefois pas, Daniel Cohn-Bendit en tête, alors figure emblématique des Verts européens en faveur de l'intégration européenne, de tenir un discours extrêmement ferme sur Nice comme échec, orienté uniquement sur l'élargissement mais compliquant la tâche d'une Europe élargie.

De nombreux débats s'ouvrent sur le sens et l'avenir à donner à l'Union européenne. Si la complexité de Nice est souvent mise en avant, les doutes sur l'élargissement de l'Union sont aussi à pointer dans le débat. La situation était d'autant plus tendue en mai 2001 que le « non » l'avait emporté en Irlande lors d'un référendum organisé autour de la ratification du Traité de Nice. Tout le processus d'adhésion de nouveaux États membres, provenant de l'Europe de l'Est, se trouvait bloqué. Il devenait donc crucial de structurer le débat sur l'élargissement et la simplification des institutions. C'est à la présidence belge qu'échoit cette mission. L'élaboration de cette déclaration – qui sera signée au château de Laeken – est, logiquement, pilotée par le 16 rue de la Loi. Pour Verhofstadt, le gros morceau de la présidence belge est d'aboutir à un texte structurant le débat sur l'avenir de l'Union européenne. Cette mission part d'un constat assez clair. Pour les dirigeants européens, l'Europe se trouve à un carrefour. Mais c'est plutôt dos au mur que les responsables de l'Union se sont eux-mêmes

placés au cours des dernières années, après avoir repoussé les débats sur l'avenir de l'Union durant les années nonante. Les résultats des différentes conférences intergouvernementales chargées de réformer les traités avaient été, au mieux, jugés insatisfaisants. Un consensus par le bas finissait par devenir la logique de ces grandes rencontres, suivies de déclarations dans lesquelles chacun reconnaissait qu'il fallait « se remettre au travail ». Les Belges se retrouvent donc à devoir relancer le chantier qui doit encadrer la réflexion sur l'avenir du projet européen : ils proposeront une Convention sur l'avenir de l'Europe, qui devra aboutir à une « Déclaration de Laeken » qui balisera la rédaction d'un futur Traité, à l'horizon 2004.

Presque deux mois plus tard, le 1er juillet, c'est en grande pompe que la Belgique ouvre sa présidence. La cérémonie officielle, au palais d'Egmont, rassemble tous les ministres belges et les commissaires européens. Le ton est donné : le pays veut avoir une présidence active. Pour les écologistes, ce moment est une opportunité à saisir. Outre le débat philosophique sur l'avenir de l'Union, leurs priorités politiques seront la mobilité durable, le sauvetage de Kyoto et l'avenir de l'Union.

Par rapport au Traité de Nice, l'attitude initiale d'Ecolo était pragmatique : un « oui mais », en fonction du nouveau texte à venir. L'idée était de disposer d'un levier pour avoir le meilleur contenu possible. Or, le fait que la Convention ait obtenu un mandat large correspond à une des demandes vertes. La question se pose alors : est-ce nécessaire de ratifier Nice alors que nous sommes en train de préparer un nouveau Traité pour 2004 ? Non, et de toute façon, juridiquement, l'élargissement peut continuer même sans la ratification de Nice, qui aura lieu avec ou sans les verts. Et si la future Convention produit de bons résultats, Nice deviendra inutile. Sinon, de mauvais mécanismes seront fixés pour longtemps.

Un groupe de travail est mis en place au sein du kern sous la houlette du Premier ministre et de son conseiller diplomatique, pour identifier les lignes de force et les possibles alliances sur un texte de départ. Les libéraux et les verts y sont les plus actifs et des « sages » européens y sont associés. Les socialistes s'y investissent très peu et ne semblent pas particulièrement convaincus par les ambitions de Verhofstadt. Sans surprise, ils se mobiliseront uniquement sur l'idée d'un modèle social

européen qui garantisse l'équilibre entre la croissance économique et la cohésion sociale, avec un accent sur la qualité de l'emploi, dans la foulée de la Stratégie de Lisbonne.

Au terme de ce processus d'élaboration, le cabinet du Premier ministre aboutit à un texte en trois parties. La première est une analyse des réalisations positives et négatives de la construction européenne. La deuxième énumère une série de questions à examiner dans les négociations institutionnelles, dont la répartition des compétences et la subsidiarité, le rôle (accru) du Parlement européen, la possible intégration de la Charte des droits fondamentaux dans les traités, la question d'un espace public européen, etc. La liste est longue. La troisième partie, de loin la plus novatrice et engageante, propose une Convention qui aura pour mission de préparer la prochaine conférence inter-gouvernementale de 2004. Elle aura comme Président Valéry Giscard d'Estaing et comme Vice-Présidents Giuliano Amato et Jean-Luc Dehaene. Tous les pays candidats participeront à la Convention. Parallèlement à ces travaux, un Forum permettra de structurer et d'amplifier le débat public déjà engagé sur l'avenir de l'Union. L'ambition du mandat confié à la Convention est large. Il reflète un état d'esprit, la volonté de dépasser l'échec de Nice et de préparer le *big bang* à venir avec l'intégration des anciens pays de l'Est.

Pour les écologistes, si l'on ne s'en tenait qu'au fond et que leurs voix étaient nécessaires, le vote serait négatif, comme le rapportent les débats au sein du MPM[2]. L'élargissement sans approfondissement et simplification des institutions européennes est, notamment, pointé du doigt. Mais en votant contre, on risquerait de brouiller la communication écologiste et de perdre du poids dans les négociations pour un représentant dans la Convention. Or, à ce moment, l'enjeu important, c'est la Convention. Deux objectifs sont fixés pour la suite : tout d'abord, obtenir une représentation verte au sein de la Convention, ce qui sera le cas avec l'autrichien Johannes Voggenhubert, eurodéputé. Ensuite « mettre le paquet » sur le réseau structuré des organisations sociales et civiles devant accompagner la Convention, avec des observateurs à placer en son sein. L'articulation entre dialogue social et dialogue civil nécessite une attention forte des

2 MPM du 14 janvier 2002.

verts. En filigrane, ce dossier doit également être mis à profit pour repenser la structuration interne des écologistes au sein de l'Union européenne.

Et en effet, réunis à Berlin, les délégués de la Fédération des Partis Verts Européens décident de se transformer en véritable un Parti Vert Européen avant 2004. La définition n'est pas encore extrêmement claire mais la volonté d'intégration est affichée. Toutefois la division persiste : Suédois, Britanniques ou Irlandais sont loin de partager l'euro-enthousiasme des Allemands, des Belges ou des Hollandais. Le parti vert suédois plaide même pour la sortie de la Suède de l'Union. « Nous devons réfléchir pour savoir si nous n'avons pas besoin d'une nouvelle orientation stratégique », lance l'Allemand Joschka Fischer. Il poursuit en affirmant que « l'engagement pour l'Europe et pour une société européenne ouverte pourrait être ce nouvel horizon vert et servir de réponse à la montée des populismes ». La Néerlandaise Kathalijne Buitenweg de son côté rappelle que le fonds de commerce vert propose justement l'inverse de ce que prônent les Le Pen et autres fidèles de Pim Fortuyn : plus d'intégration européenne et une société multiculturelle. Le congrès vit également une bonne nouvelle pour la famille verte : aux législatives irlandaises qui se tiennent au même moment, les Verts remportent au moins 6 sièges, contre 2 dans le Dail précédent. Mais après les félicitations d'usage, les délégués allemands sont bien obligés de rappeler que ces Green irlandais ont tout de même fait campagne contre le traité européen de Nice ! Sur l'intégration, des blocages subsistent. Rien que l'idée d'une liste transnationale de candidats pour ces élections fait l'objet d'un rejet de plusieurs délégations, entre autres par les Verts allemands et quelques français. Il y aura encore du chemin pour ceux qui comme Cohn-Bendit veulent une campagne verte pour les élections européennes de 2004 avec un seul programme, des candidats transnationaux et une proposition de composition de Commission verte.

Outre le débat philosophique sur l'avenir de l'Union, les priorités politiques des verts pour cette présidence porteront donc sur la mobilité durable et le sauvetage de Kyoto[3]. Mais c'était sans compter avec le 11 septembre qui marquera le début de cette présidence et tracera des lignes de fractures entre les Européens. La mobilité durable parvient

3 Voir Supra « Entre gestion des risques et changement climatique ».

toutefois à trouver sa place dans les activités informelles de la présidence belge. Les deux vice-premières écologistes, respectivement responsables de l'environnement et des transports, rassemblent leurs équipes et leurs moyens pour construire un conseil informel commun sur le lien entre ces deux thèmes. Il se déroulera en partie à Leuven, la ville de Magda Aelvoet et en partie à Louvain-la-Neuve, ville piétonne administrée par un bourgmestre écologiste. Le déplacement entre les deux villes se fera en train. Un choix peu apprécié par le service de sécurité des Conseils européens, plus familier des convois encadrés que des trains (même spéciaux) et des gares. Il est même question de faire escorter le train par un hélicoptère et… des voitures le long du parcours. La discussion du conseil informel portera en particulier sur les modalités d'une internalisation des coûts externes du transport et du transfert modal de la route vers des modes plus doux. Deux sujets chers aux écologistes mais jusqu'alors absents des priorités de la Commission, pour laquelle le transport était une question avant tout technique, au service de l'économie. La Commissaire aux Transports, Loyola de Palacio, une libérale espagnole très volontaire sur sa compétence, pourra compter sur les conclusions de ce conseil pour construire ensuite son Livre Blanc sur les transports.

La mobilité durable était également un dossier épineux sur le plan européen à travers l'enjeu du bruit des avions dans les aéroports. Quelques années plus tôt, le Parlement européen avait voté un règlement interdisant l'atterrissage des avions les plus anciens, très bruyants mais « recertifiés ». Les États-Unis défendant leurs compagnies et leurs flottes, et jugeant qu'il s'agissait d'une entorse aux conventions internationales régissant l'aviation civile, finirent par introduire une plainte au sein de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OACI), ce qui *de facto* ouvrait une période de négociation entre les parties. C'est à la présidence belge qu'il revenait de coordonner la position des États membres de l'Union sur cette question, et cela en dépit de positions largement plus favorables aux opérateurs et… aux intérêts américains défendus par la Commissaire européenne. En outre, au-delà d'une sortie de conflit pour les Européens, il fallait que cette position soit compatible avec l'engagement des verts sur le terrain en matière de lutte contre les nuisances sonores des aéroports

et qu'elle obtienne un soutien suffisant des autres régions du monde. Il est clair que pour nombre de pays en développement, la question des nuisances sonores est totalement secondaire par rapport au développement et à la sécurité de leurs infrastructures aéroportuaires. Après des mois de négociation, un accord dit « approche équilibrée » est finalement obtenu. Bien que pas totalement satisfaisant, il permet de ne pas détricoter les mesures de protection des riverains adoptées au niveau national. L'Assemblée Générale de l'OACI qui devait le finaliser se tenant à peine 15 jours après le 11 septembre, c'est le deuil et la sécurité aérienne qui donneront le ton. La version finale de l'accord sera dès lors rapidement conclue et adoptée sans débat.

Le 11 septembre bouscule pas mal de choses. La sécurité aérienne s'impose dans les débats alors que le secteur entre en crise. Toutefois, lorsque la présidence belge prend fin, en décembre, le sentiment du devoir accompli se matérialise dans les interventions médiatiques. Louis Michel se targue d'un « présider, c'est gérer l'inattendu. On a été servis ! ». Du côté des verts, le bilan est jugé assez positif. En plus des rencontres et sommets ayant mis les enjeux environnementaux en avant, la famille verte européenne a eu l'occasion de se réunir et de partager ses ambitions pour l'Union. L'époque, pourtant, bouscule les certitudes sur la vision du monde.

APRÈS LE 11 SEPTEMBRE

Longtemps, les positions internationales des écologistes ont été de dénoncer les impérialismes étrangers et les effets des politiques néolibérales dans les pays du Sud. Oscillant entre une vision marxiste et une vision libérale, les Verts ont constamment dénoncé les interventions étrangères pour leur non-respect du droit international ainsi que pour leurs intentions politiques cachées.

Les attentats du 11 septembre 2001 transforment les rapports de force mondiaux et les discours. Pour Ecolo, les conséquences des attentats et les interventions en Afghanistan et en Irak révéleront la fracture entre défense des droits de l'Homme et la défense du pacifisme.

Dans un premier temps, le manichéisme des années Bush placera les écologistes du côté de la défense du droit. Le 12 septembre, au lendemain des attentats, le gouvernement fédéral Arc-en-ciel se prononce en faveur de l'activation de l'article cinq du traité de l'Otan, suivant lequel une attaque contre un des États membres est considéré comme une attaque « contre toutes les parties ». Le « oui » est cependant conditionnel, et a nécessité une longue réunion du kern pour obtenir un consensus. C'est que les dissensions divisent le gouvernement en trois camps : les « réalistes » tout d'abord, regroupant PRL et PS ; le « belliciste » ensuite, à savoir le VLD et les « pacifistes » enfin, autour des verts et du SP.

Dès le lendemain, les deux partis écologistes expliquent leur position. Pour eux, chaque État membre « reste libre de déterminer l'opportunité et la nature de l'assistance qu'il fournira dans le contexte de la riposte ». Tant Ecolo et Agalev insistent sur la nécessité d'éviter une escalade de la violence. Il est primordial de « s'attaquer aux causes du terrorisme, expression d'une haine aveugle et absolue, qui résident dans l'inégale répartition du pouvoir et des richesses mondiales, dans l'absence de démocratie et de respect des droits humains dans de nombreuses parties du globe ».

De nombreux débats internes ont lieu en septembre et octobre 2001 sur la situation internationale et l'attitude à adopter. Une motion du Conseil de Fédération du 21 septembre reconnaît la demande de solidarité internationale des USA face aux attaques du 11 septembre, tout en affirmant que « cette démonstration de solidarité n'équivaut pas à un chèque en blanc : si elle ne suffit pas à prémunir d'une éventuelle riposte américaine inappropriée, elle ne nous empêchera pas de la critiquer au cas où elle se produirait ». Au Parlement, les verts continuent à demander une réponse au-delà du militaire. Ecolo n'est pas opposé à l'usage légitime de la force dans un cadre de police internationale mais la stratégie mise en œuvre par les USA n'est pas considérée comme permettant de répondre durablement à la menace terroriste. L'Europe devrait proposer un discours fort mais responsable. Or, les verts reconnaissent qu'il n'y aura pas de réelle capacité d'action européenne en faveur de la paix, équilibrant les logiques américaines, sans politique commune de défense et de sécurité, bref sans capacité de police. Et les écologistes sont obligés de constater

qu'ils ne sont pas capables de se coordonner entre Verts gouvernementaux (France, Allemagne, Belgique), l'Allemand Fischer étant de ce point de vue un électron libre.

Dans les semaines qui suivent, la position d'Ecolo se base sur le strict respect du droit international, refusant toute opération militaire en-dehors du cadre de l'ONU. De plus, le parti tient à déclarer qu'il ne sera pas solidaire d'une riposte américaine qui dépasserait les objectifs de justice qu'elle s'était assignée. C'est ainsi qu'en octobre 2001, les verts critiquent l'intervention américaine en Afghanistan sans toutefois s'opposer à la participation belge aux opérations de l'OTAN contre le régime des Talibans. Toutefois, le 27 octobre, une résolution du Conseil de Fédération finit par constater l'inadéquation des actions militaires en Afghanistan. Ce n'est pas la lutte contre le terrorisme qui amène cette prise de position, au contraire : pour les écologistes, lutter contre les « moyens dont disposent les terroristes et [les] causes qui le[s] nourrissent » est un objectif à poursuivre. Ce qui entraîne cette position critique est l'absence d'un programme d'opérations de police internationale, ciblé et limité, lié à la protection des populations et à la justice internationale.

Il va sans dire que cette position fut perçue à tout le moins comme ambiguë, tant par les soutiens à une intervention occidentale que part ses opposants. Dans une carte blanche, le professeur André Dumoulin condamnera ce qu'il appelera « un soutien tacite aux mouvements terroristes » tandis que les milieux pacifistes et d'extrême-gauche reprochent à Ecolo son manque de fermeté dans son opposition à la guerre. Face à ces critiques, plusieurs élus du parti décident d'écrire un droit de réponse, dans lequel ils insistent sur cette position, selon eux, claire et non alignée : « en cas de conflit déclaré, la priorité devient le rétablissement de la paix, au besoin par la force » mais « le volet non militaire de la lutte contre le terrorisme doit primer, sous peine de se priver d'en éradiquer les causes profondes qui, sans le justifier, contribuent à l'expliquer ». Cette position du « ni-ni » (ni soutien à la guerre, ni opposition à l'intervention), créera de nombreux remous. De forums s'emporteront contre Ecolo : « comment peut-on être dans un gouvernement en guerre et se déclarer contre la guerre ? », témoignant de l'incompréhension de la position défendue par les écologistes.

Ce manque d'écho ne se retrouve pas seulement au niveau national. Au niveau européen, au sein de la Cellule de coordination militaire, les craintes des écologistes tombent également dans le vide. Le scénario du « bourbier » est bien envisagé mais la Belgique est considérée comme peu crédible en tant que présidente de l'Union sur ce sujet, de par son attitude trop critique à l'égard de la stratégie américaine.

Les positions contre l'intervention en Irak seront toutefois plus simples à défendre. L'opposition de certains États européens à une coalition internationale frappant le régime de Saddam Hussein fut cinglante : France en tête, plusieurs pays jusque-là alliés traditionnels des États-Unis condamnèrent la volonté d'intervenir, y préférant l'utilisation des moyens diplomatiques disponibles jusqu'à leur épuisement. Marquée par une dramatisation poussée à l'extrême, cette période de tension vit descendre dans la rue des centaines de milliers de manifestants s'opposant à la politique américaine, à travers le monde. La réaction d'Ecolo est, cette fois-ci, clairement hostile à la guerre. Jugée « inutile, absurde, dangereuse, injustifiée… », elle s'articule une fois encore autour de la défense du droit international, à travers la nécessité d'une résolution adoptée par le Conseil de Sécurité. L'application des principes de la justice internationale est également mise en valeur, afin de juger Saddam Hussein et les responsables de son régime des crimes commis contre les populations. Enfin, les verts francophones contestent le principe de « légitime défense préventive », une doctrine et un précédent qui risquent d'encourager, selon eux, la multiplication d'actes de guerre unilatéraux. Seul le respect du droit et du multilatéralisme sont à même de résoudre les conflits.

Le conflit ne fut pas empêché mais l'évolution de la situation démontra l'échec des opérations militaires tant en Afghanistan qu'en Irak. Le refus d'intervenir en Irak finit d'ailleurs par représenter un sursaut d'unité pour l'Arc-en-ciel, trois mois avant le scrutin du 18 mai. Alors qu'en janvier, les écologistes étaient encore rappelés à l'ordre tant par Louis Michel que par André Flahaut, les mobilisations importantes des associations et de la population finirent par entraîner un front commun et une unanimité gouvernementale autour de l'opposition à la guerre contre l'Irak.

CHAPITRE 22

LE PIÈGE DES CONVERGENCES

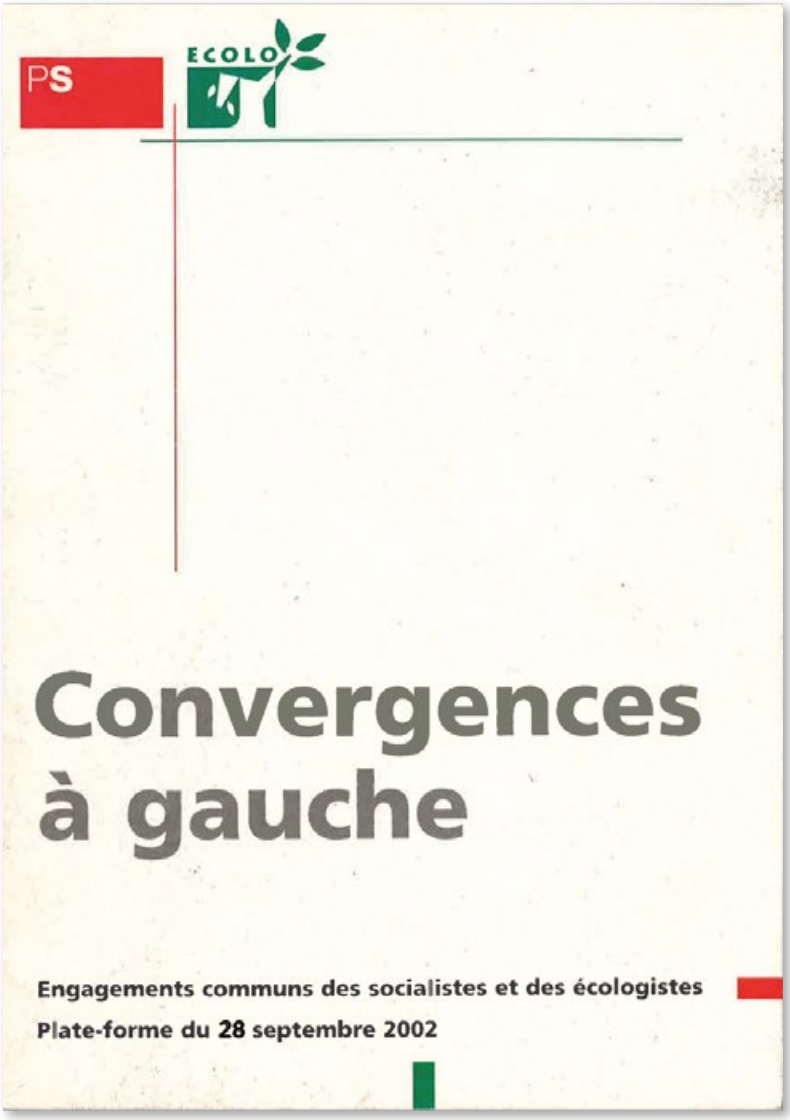

Les Convergences à gauche marqueront la fin du mandat du secrétariat fédéral Bauduin – Defeyt – Ernst. Mais leur impact continuera à se faire sentir au-delà de leur mandat (Centre d'archives privées Etopia).

CONVERGENCES ET CONFUSIONS À GAUCHE : QUELLE HISTOIRE ?

Ce qui reste un des évènements déterminants dans la fin de la législature et l'histoire d'Ecolo draine encore de nombreuses rumeurs et interprétations diverses. Le terme même de « convergence des gauches » reste un repoussoir pour les militants et mandataires qui viendront par la suite chez Ecolo. La responsabilité d'un homme, à savoir Jacques Bauduin, est souvent mise en avant, dans une espèce de négatif de Jacky Morael. Ecolo se serait ainsi laissé prendre au piège des convergences du jour au lendemain sans parvenir à se dépatouiller d'une situation confuse qui s'ajoute au flou dans lequel le parti évolue alors. Or, loin d'être apparue *ex nihilo*, la « convergence des gauches » est pourtant le fruit d'une réflexion qui apparaît dès l'année 2000 et s'inscrit dans une réflexion que les verts portent sur eux-mêmes et sur leur stratégie.

Moins d'un an après le succès électoral de 1999, les écologistes se lancent dans une introspection quant à leur stratégie globale. En mai 2000, Luc Carton interroge la manière dont Ecolo, fort de son score électoral, peut peser durablement sur les arbitrages socio-économiques et sur l'évolution de ce qu'il appelle le « pouvoir de vivre ensemble[1] ». Dessinant un vaste projet de redistribution des moyens vers plus d'égalité, Carton, qui constitue avec Christophe Derenne pour quelques temps encore le service politique du parti, s'interroge sur le rapport de forces nécessaire à sa mise en œuvre. Reconnaissant l'importance du lien qui unit Ecolo à Agalev, il pose ouvertement la question des liens avec le PS : « l'inconnue majeure de l'approche du carrefour de tous ces dossiers est de savoir s'il existe aussi la volonté socialiste d'une convergence des gauches au sein de la majorité. » Pour Luc Carton, les écologistes représentent une bouée de sauvetage pour les socialistes, qui peut leur permettre de s'émanciper de la convergence libérale-sociale dans laquelle ils se sont enfermés et qui nuit à son projet de gauche. Il conclut ainsi : les socialistes « peuvent […] entendre l'invitation des Verts comme le chemin le plus sûr, d'abord pour eux-mêmes, d'une refondation concertée des horizons de la gauche. » Dans un premier temps, l'idée du rapprochement avec le PS reste dans les

1 LUC CARTON, *Egalité & qualité, perspectives solidaires pour un progrès durable : l'enjeu du « pouvoir de vivre » ensemble*, 10 mai 2000.

limbes. Le Secrétariat fédéral est toujours à la recherche de sa stabilité et l'année 2000 est consacrée au suivi des participations et à leur évaluation. L'Arc-en-ciel entre dans sa phase dure. Il y a donc peu de temps pour des réflexions stratégiques à moyen et long terme.

Quand arrive l'année 2001, les débats sur une nouvelle stratégie globale d'Ecolo finissent par faire leur nid au sein du MPM. Les verts comprennent désormais que tout se fait au fédéral et qu'ils s'y retrouvent face à un axe PS-PRL-FDF particulièrement solide. Si les élections sont encore loin, il est néanmoins nécessaire de s'interroger sur la marche à suivre pour les gagner et rester au pouvoir par la suite, afin de ne pas voir détricotées les politiques mises en place.

À cette fin, en mars 2001, le Secrétariat fédéral propose de lancer un tour de table sur les priorités autour desquelles Ecolo doit s'engager, avec juin 2003 comme point de mire. Les discussions, qui s'engagent d'abord en MPM, se prolongent par la suite en Secrétariat fédéral élargi puis en Conseil de fédération. C'est bien une stratégie globale qui est conçue. Une nouvelle note est donc proposée par Luc Carton, soumise au MPM au printemps 2001. Son constat est clair : les dynamiques des coalitions Arc-en-ciel rendent la pratique d'une stratégie globale d'Ecolo pour le moins précaire. Sa position surnuméraire, le caractère durable du pas-de-porte, la difficulté avérée d'une alliance forte et durable avec Agalev, la prévalence de la dynamique de concurrence sur celle de la convergence avec le PS, la puissance de l'axe libéral-socialiste, l'ampleur des contraintes de l'héritage des politiques en place, la minceur initiale de certains accords de majorité, les blocages de la gestion publique, tout cela constitue les facteurs explicatifs de cette difficulté de construire les rapports de forces porteurs des changements politiques voulus par les écologistes. Faisant état de la situation dans laquelle se trouve Ecolo, Carton dresse plusieurs lignes directrices qui abordent à la fois le court terme (les dossiers à faire atterrir) et le long terme (de nouveaux objectifs économiques et sociaux). Pour y parvenir, c'est à nouveau l'idée d'une gauche plurielle qui est proposée, insistant sur le basculement d'une action commune des écologistes du Nord et du Sud au programme conjoint entre Ecolo et le PS. Cette idée est à nouveau abordée dans une nouvelle note stratégique, déposée 3 mois plus tard, toujours portée par Carton et cette fois-ci

soutenue, entre autres, par Marie Nagy et Pierre Jonckheer. La question de la préparation des coalitions futures y est ouvertement abordée. De la tripartite traditionnelle à l'Arc-en-ciel en passant par l'analyse d'une coalition PS-PSC-Ecolo, les auteurs soulignent leur préférence pour un rapprochement avec les socialistes : « L'objectif stratégique est d'empêcher la bipartite PS-PRL, mathématiquement possible actuellement du côté francophone. Si l'on ne mise pas tout sur l'hypothèse de l'augmentation du poids électoral d'Ecolo, ni sur le maintien du pacte mutuel Agalev-Ecolo, comment faire ? La seule manière, nous semble-t-il, est de tenter de transformer l'engagement unilatéral actuel d'Ecolo « Jamais sans le PS » en pacte mutuel « Jamais l'un sans l'autre, Ecolo & PS[2] ». Pour les auteurs, cette ambition doit passer par un pacte doté d'un programme conjoint. Une idée caressée depuis quelques années déjà par les fondateurs de la revue Politique, Henri Goldman en tête, fascinés par le pacte commun Verts/PS en France, prélude à la majorité de gauche plurielle du gouvernement Jospin.

Si Luc Carton avance seul dans un premier temps, il entreprend aussi de rassembler autour de son idée. Il se rallie ainsi Jacques Bauduin, qu'il finit par convaincre que la seule issue possible pour les politiques à mener est de réaliser une convergence des gauches. Pour Carton, l'écologie n'est qu'une métaphore. Si Ecolo représente, certes, une innovation, il est convaincu que l'écologie et Ecolo sont d'abord des outils pour redynamiser la vision sociale-démocrate de la gestion publique et ainsi refonder la gauche. Pour lui, et pour Bauduin par la suite, c'est Ecolo qui permet de maintenir les déçus du socialisme au sein de la famille de la gauche. Leur postulat est que l'électorat Ecolo est stable : 15 % de l'électorat est acquis. C'est un vivier sur lequel s'appuyer. À l'initiative de Luc Carton, des contacts sont pris avec la sphère dirigeante du PS. Durant l'été 2001, le socialiste Jean Cornil est ainsi sondé sur la question du déficit patent de convergences « progressistes » entre Ecolo et PS et sur la recherche des voies et moyens pour changer la donne. Convaincu de l'intérêt majeur de cette question, et se situant lui-même comme « éco-socialiste », Jean Cornil s'engage à sonder le président du PS et la vice-première Onkelinx, en évoquant notamment l'opportunité de songer à créer un lien continu,

2 *Une stratégie globale d'Ecolo 2001-2006 ?*, note II, MPM du 4 juin 2001.

de type « groupe de contact permanent » entre les deux partis, pour éviter malentendus et conflits inutiles, ainsi que pour faciliter les relations entre les cabinets des vice-premières voire davantage encore, « au cas où…[3] ». Début septembre, Jean Cornil affirme avoir reçu le feu vert d'Elio di Rupo pour explorer les voies et moyens de la création de ce groupe de contact. Les choses vont même plus loin. Frédéric Delcor, qui est alors à la tête de l'Institut Emile Vandervelde (IEV), le service d'études du PS, autorise Cornil à rapporter à Carton que le thème du souhaitable rapprochement Ecolo-PS sur un ensemble de dossiers de court et moyen termes est naturellement en toile de fond de la discussion. Pour les écologistes qui défendent l'idée de ce rapprochement, les choses deviennent claires : le Boulevard de l'Empereur répond positivement aux appels du pied. Il s'agit maintenant de concrétiser la chose et de passer à la vitesse supérieure.

Ce que Carton et les autres ignorent, c'est que depuis le début de la législature, l'intention du PS est de faire retomber les écologistes si pas dans l'opposition, à tout le moins à un score électoral suffisamment bas pour ne plus perturber son jeu politique et récupérer les voix qu'il a perdues vers eux. Ainsi, à l'automne 99, Elio Di Rupo, qui vient d'être réélu président du PS, déclare devant son staff à l'IEV que « l'objectif de la législature est de réduire Ecolo à sa moyenne européenne, c'est à dire 7 % ». Pour ce faire, il ne faudra pas hésiter, le jour où il faut, à activer le bras syndical, par exemple la CGSP-cheminot. Il reste que le président socialiste ne voit pas d'un mauvais œil l'initiative Ecolo. Cette dernière lui permet de garder la main dans les différents cas de figure. C'est ainsi qu'au printemps 2002, à un an de la fin de la législature, Elio Di Rupo sonde les principales figures du PS en leur demandant de s'exprimer à bulletins secrets sur une éventuelle reconduction de l'Arc-en-ciel. Le retour des mandataires qui comptent au sein du parti est positif. Fort de ce soutien, Elio Di Rupo invite les représentants écologistes chez lui à Mons. Plusieurs rencontres se succéderont, réunissant le président socialiste, Philippe Defeyt et Jacques Bauduin. À ce trio se joindra parfois Frédéric Delcor. Les réunions, secrètes, ne visent pas encore directement à reconduire l'Arc-en-ciel mais plutôt à approfondir des liens sur divers sujets. Ce qui va aboutir à la convergence des gauches est le

3 Mail entre Luc Carton, Philippe Defeyt, Jacques Bauduin, Eric Biérin, 5 septembre 2001.

fruit d'une longue maturation. Son principal initiateur, Luc Carton, ainsi que son principal défenseur, Jacques Bauduin, restent sur l'idée qu'Ecolo n'est pas encore complètement un parti de gauche. Pour eux, l'écologie politique est ambigüe. Seule une partie du mouvement est à gauche. C'est l'occasion de tordre le bras à l'autre partie et faire basculer l'ensemble.

Cette fois, dans son discours du 1er mai, Di Rupo n'agresse plus les Ecolos. Mais dans le discours qu'il prononce à Rebecq, il appelle à la constitution d'un « pôle des gauches », s'entendant sur « des objectifs communs », plutôt que sur un « rapprochement d'appareils »[4]. Le message s'adresse autant aux chrétiens progressistes et singulièrement au MOC qui n'a cessé de soutenir un tel dessein, qu'aux écologistes qui ne sont pas censés être de mèche. C'est à eux, maintenant, de s'exprimer publiquement.

Le samedi 4 mai, le Conseil de Fédération mandate à une quasi-unanimité (48 oui, aucun non et une seule abstention) la direction du parti pour « entreprendre des démarches claires visant à vérifier la volonté des partenaires (PS, PSC et autres mouvements progressistes), sur des dossiers concrets prioritaires portés par Ecolo et visant à construire des dynamiques positives pour la population »[5]. La formule alambiquée dénote la peur des verts de se faire phagocyter. Le mandat a beau être unanime, les réticences sont multiples, singulièrement chez une majorité de ministres et de parlementaires. On travaillera donc sur « le fond » des politiques et des projets plutôt que sur des alliances partisanes…

En mai et juin, au sein des gouvernements, les tensions entre socialistes et Ecolo semblent apaisées. Une collaboration s'ébauche d'ailleurs nettement dans la négociation sur la réforme de l'impôt des sociétés. Dès 2001, dans le cadre des débats sur la réforme fiscale, les écologistes soutenaient la nécessité d'une réforme de cet impôt (ainsi que d'une instauration

4 « Sur les questions essentielles, des complémentarités entre le PS et Ecolo existent. Certes, chacun agit avec ses spécificités, développe sa vision de la société, mais il existe des convergences. Ce sont ces convergences que nous devrions mieux valoriser au profit de nos concitoyens. Nous pourrions démultiplier nos dynamiques propres par une meilleure compréhension mutuelle. Pour ce qui concerne le PS, je le dis clairement, nous sommes disposés à unir nos efforts au sein d'un pôle des gauches ; un pôle des gauches qui pourrait clarifier le débat politique dans la perspective des prochaines élections. Il ne s'agirait pas de faire des manoeuvres d'appareils, mais de s'entendre sur des objectifs communs » (Le Soir, 3 mai 2002).

5 *Le Soir*, 6 mai 2002.

d'une fiscalité verte, comme nous l'avons vu plus haut)[6]. L'enjeu porte notamment sur la quotité forfaitaire d'impôt, qui fait l'objet d'un vrai clivage gauche/droite.

C'est l'interview de Jacques Bauduin dans Le Soir du 15 juin qui précipitera les choses. Le secrétaire fédéral sort seul sur le sujet sans en avoir fait part au reste du SF, ni a fortiori aux ministres ou aux chefs de groupe. Si Ecolo et PS « s'épaulent mieux », dit Jacques Bauduin, ce ne sont pas ces propos consensuels qui provoquent un subit et violent accès de fièvre au sein d'Ecolo, mais le titre, sans ambigüité, du quotidien qui affirme qu'« Ecolo est prêt à l'alliance avec le PS ». Le journal rapporte que Bauduin préconise de procéder en deux temps : d'abord un accord sur une plate-forme commune et ensuite, « les instances des deux partis seraient appelées à se prononcer sur l'hypothèse d'une alliance préélectorale en bonne et due forme, s'agissant, c'est une possibilité, de recommencer ensemble au pouvoir ou de retourner dans l'opposition ». Ce passage, en particulier, indique que le SF n'a pas respecté son mandat. Il a non seulement donné l'impression d'avoir anticipé sur les résultats des pourparlers avec les socialistes. Mais il a également été bien au-delà de ce qui était prévu en esquissant la perspective d'une alliance électorale… L'emballement est aussi médiatique. Le journal de RTL évoque la « Fédération Ecolo-PS » et présente des images de deux pinceaux mélangeant la couleur rouge et verte[7]…

Pour Bauduin, la sortie tombe plus que mal, à la veille d'une Assemblée générale statutaire qui doit se dérouler à Welkenraedt. Le dimanche 16 juin, l'ambiance est électrique au centre culturel de la petite ville frontalière. Les militants sont abasourdis. José Daras (parmi d'autres) alpague Bauduin en séance : « Jacques, tu as dérapé », tandis qu'Isabelle Durant récuse l'idée que l'écologie politique nécessite une alliance avec le PS, car Ecolo aurait tout à y perdre. Philippe Defeyt a beau recadrer la position du parti en excluant que la recherche de convergences puisse déboucher sur une alliance électorale, la température ne retombe pas.

6 SIMAR, LUC. « La réforme fiscale du gouvernement arc-en-ciel », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1797, no. 12, 2003, p. 1-45.

7 *Le Soir*, 15 juillet 2002.

Une semaine plus tard, le vendredi 21 juin, toute l'équipe du secrétariat fédéral démissionne. Une Assemblée Générale est convoquée le 7 juillet pour la remplacer. Jacques Bauduin pense encore à ce moment à s'y représenter pour se relégitimer et obtenir un mandat du plus haut niveau pour les convergences de gauche (l'AG). Mais rapidement, Philippe Defeyt est sollicité pour rempiler par deux co-équipiers : Evelyne Huytebroeck, la cheffe de groupe au parlement bruxellois, et Marc Hordies, sénateur du Brabant wallon. Brigitte Ernst et Jacques Bauduin ne peuvent alors que s'effacer. Ce dernier « paye » son engagement trop assumé en faveur des convergences. La première dit vouloir céder sa place à des SF en position de bien affronter les dures épreuves de la campagne et des négociations à venir. La seule équipe en lice est élue avec un large suffrage : sur 695 votants, 648 s'expriment en leur faveur, soit 97 %. La priorité de la nouvelle direction est d'abord de retrouver une cohésion interne, comme l'affirme Marc Hordies : « Il nous faut restaurer la qualité de vie entre nous, sinon on risque de dégoûter des nouveaux venus qui, s'ils sont disponibles, ne sont pas fous non plus. » L'autre est de clarifier la position d'Ecolo sur les fameuses convergences avec le PS.

Cheffe de groupe Ecolo au Parlement bruxellois, Evelyne Huytebroeck disposait du profil idéal. Engagée de longue date au sein des instances bruxelloises, elle a été journaliste et attachée de presse et a participé aux négociations en 99. Elle est également une figure appréciée dans le parti pour sa capacité de dialogue, ce qui rassure nombre de militants. C'est l'arrivée de Marc Hordies qui en surprend plus d'un. Militant Ecolo depuis 1991, ancré dans l'éducation permanente et le syndicalisme, il est député wallon, sénateur de Communauté et traite notamment pour Ecolo les dossiers liés à la mobilité. Très apprécié mais moins attendu à ce poste, il ne rencontre aucune hostilité. Le point fort du trio, en effet, est qu'il ne revendique d'appartenance à aucun des deux clans internes.

Marc Hordies, Evelyne Huytebroeck et Philippe Defeyt, nouveaux secrétaires fédéraux d'Ecolo. Hordies est le candidat suprise du trio (Centre d'archives privées Etopia).

Le « testament politique » du SF sortant présente une photographie saisissante des tensions internes, notamment sur l'évaluation des participations en cours, dont le dossier des convergences n'est en fait que la pointe émergée. Car malgré les turbulences, Ecolo… poursuit son travail de rapprochement programmatique avec le PS tout au long de l'été 2002, avec comme sherpas principaux du côté Ecolo Thérèse-Marie Bouchat, le bras droit de Defeyt, et… Luc Carton. Il s'agit d'aboutir à une liste d'engagements précis entre socialistes et écologistes permettant de faire « plus et mieux », en toute transparence vis-à-vis des électeurs.

Rapidement après la mise en place du nouveau SF, Elio Di Rupo invite les verts à négocier des points de convergence sur cinq thèmes : la Sécurité sociale, le financement de la solidarité et des fonctions collectives, le développement durable, la démocratie participative et l'humanisation de la globalisation. À ces sujets qui rejoignent leurs préoccupations, les verts

ajoutent celui d'un fonds de mobilité. L'objectif affiché est de démarrer les discussions en septembre.

Le grand jour des convergences survient le 28 septembre 2002 au Café Belga, récemment ouvert à la Place Flagey à Ixelles. Le lyrisme de la journaliste du Soir Bénédicte Vaes qui raconte « comment se sont rapprochés un majestueux paquebot, qui risquait de se transformer en Titanic, et un dériveur dont le vent gonflait les voiles » contraste avec les sourires contraints des ministres verts. Le matin même, le Conseil de Fédération a approuvé le texte présenté à la presse. Sept pages qui rappellent que PS et Ecolo sont deux partis aux horizons et programmes différents, mais qu'ils ont un objectif commun : la volonté d'assurer à chacun un égal accès à la qualité de vie. Les deux formations prennent ensemble cinq engagements pour concrétiser cette volonté, que ce soit dans leurs programmes respectifs ou dans un futur accord de gouvernement. Tout le document est sous-tendu par l'idée que si ceux qui partagent des valeurs de gauche unissent leurs efforts, ils peuvent mettre en œuvre des changements. La philosophie du document est marquée par la conception commune du développement durable. On y retrouve la plupart des grandes revendications de la gauche belge de l'époque, augmentée de quelques accents historiques des écologistes. La défense du pouvoir d'achat et le relèvement des minima sociaux y côtoient l'individualisation des droits sociaux (qui continue à l'époque de faire office d'une allocation universelle reportée dans les limbes). Socialistes et écologistes s'engagent à faire ce qu'ils n'ont en réalité pas fait ou pas su faire dans le cadre de l'Arc-en-ciel. Ils prônent ensemble un moratoire sur la réduction des charges sociales, un rééquilibrage des revenus du travail et du capital et un renforcement de la fonction redistributrice de l'impôt. Les Ecolos peuvent bien se réjouir d'une promesse de reprise de la dette de la SNCB, le volet proprement environnemental des convergences se contente d'une application du protocole de Kyoto. Le seul accent un tant soit peu anti-productiviste des convergences réside dans l'évocation d'un « fléchissement de la demande » d'énergie et l'instauration d'une taxe CO_2 « non pénalisante pour les travailleurs » destinée à consolider le financement de la Sécurité sociale. Quant à l'exigence radicale-démocratique, elle est censée être rencontrée par la conclusion d'un Pacte associatif (devant assurer l'impartialité dans

la subsidiation), l'octroi du droit de vote aux étrangers et la limitation des cumuls entre mandats publics et privés pour les élus. Il n'est en tout cas pas du tout question de décumul des mandats de parlementaires et des mandats exécutifs dans les communes, comme les écolos l'arracheront en 2009 au lendemain d'un scrutin leur ayant donné un tout autre rapport de forces avec le PS. Nulle trace non plus de démocratie participative ou directe. Bref, pour la radical-démocratie, on repassera.

Bien vite, cependant, chacun des deux acteurs tente de rassurer sa base sur ce que ne sont pas ces convergences. Ni épousailles ni fiançailles, elles se rapprochent plus d'accordailles comme le résume La Libre[8]. Evelyne Huytebroeck a d'ailleurs tôt fait de livrer sa vision des choses : les convergences, certes, expriment « une détermination à agir ensemble sur des priorités clairement définies ». Mais la Secrétaire fédérale ajoute : « Et j'insiste, pour que certains ne fassent pas de raccourcis, Ecolo et le PS ont des divergences. Sinon, c'est à des fiançailles que nous vous aurions conviés aujourd'hui ». Forcée de ratifier un texte imposé par le SF précédent mais qui a précipité sa chute, Huytebroeck se retrouve dans la situation délicate d'un accord non désiré à devoir assumer. « Cette plate-forme commune n'est pas un engagement à ne jamais gouverner l'un sans l'autre » réaffirme-t-elle face aux micros de la RTBF, tentant de maintenir l'idée qu'Ecolo n'est en rien vissé au PS. Peine perdue aux yeux des observateurs de la vie politique.

Il faut bien sûr se garder de tout anachronisme et éviter de jauger les convergences en fonction de la défaite électorale de 2003. On ne peut exclure qu'elles auraient permis au PS et à Ecolo d'infléchir sérieusement les politiques d'un Arc-en-ciel bis dans un sens plus égalitaire. Mais on doit bien constater que cet accord, survenant à un moment de la législature où la plupart des grands deals avaient déjà été effectués, singulièrement en matière de fiscalité, n'engageait au fond guère ses signataires. Si les tensions entre PS et Ecolo s'estompèrent nettement au sein du gouvernement fédéral, elles demeuraient larvées et allaient déboucher sur la sortie anticipée du mois de mai 2003.

8 *La Libre Belgique*, 29 septembre 2002.

Le premier effet des convergences est en réalité de réprimer toute critique des verts à l'encontre du PS. Au printemps de 2003, Isabelle Durant s'attira ainsi les foudres du Secrétariat Fédéral d'Ecolo et de la présidence socialiste quand elle déclara qu'on ne pouvait à la fois « se pavaner à Porto Alegre et faire la carpette devant Ecclestone dans les Ardennes ». Cette allusion transparente à la présence du président socialiste au Sommet social de Porto Alegre et à l'attitude particulièrement accommodante de son parti à l'égard du patron de la Formule 1 ne fit le bonheur ni du PS – qui le fit officiellement savoir – ni de ceux qui étaient les garants des convergences au sein d'Ecolo. Autre exemple : le même parti socialiste fit savoir son mécontentement par l'intermédiaire de Frédéric Delcor quand l'écologiste montois Bob Kabamba émit des critiques sur la gestion du logement social montois au cours d'un débat dominical sur RTL. Survenant à quelques mois des élections de 2003, cette déclaration du candidat vert au Sénat fit bondir la direction socialiste. Le tout-puissant directeur de l'IEV téléphona alors à Luc Carton pour lui demander de prendre contact avec le SF, de bien faire comprendre aux écologistes que le PS et Ecolo étaient désormais liés et que, par conséquent, les verts devaient faire régner la discipline dans leurs rangs. Ce que Carton s'empressa de transmettre. Bref : n'oubliez pas quelle est votre place. Le piège s'était refermé sur les verts.

CONVERGENCES ET CONFUSIONS À GAUCHE : QUEL HÉRITAGE ?

Plus fondamentalement, le débat sur les convergences et leur responsabilité dans la dégringolade verte de juin 2003 occulta un autre débat, bien plus fondamental, sur les responsabilités de la situation sociale prévalant en Wallonie après une présence ininterrompue du PS (hormis l'interruption de 1982 à 1988) au pouvoir. Ce débat faisait par ailleurs l'impasse presque complète sur le fait que la droite flamande dominait en réalité largement le paysage politique belge. Enfin et surtout, il s'en tenait à une conception quasiment social-démocrate du développement durable, estompant presque complètement toute critique du productivisme, toute visée radicale-démocratique et minimisant pour le moins l'ampleur

des menaces écologiques. Ces dernières allaient pourtant revenir à l'avant-plan quelques années plus tard, avec la sortie du film d'Al Gore « An inconvenient truth ».

Pour un parti jusqu'alors cantonné dans l'opposition, la première participation au pouvoir soulève nombre de débats internes. Dans les moments où cela est possible, les écolos tentent de prendre du recul sur l'expérience qu'ils rencontrent et sur les obstacles qui se dressent face à eux.

C'est que, pour beaucoup, les participations en cours sont fragiles en raison des accords et de la différence qu'incarne Ecolo : les verts veulent un autre jeu. Mais, face aux mastodontes rompus à l'art subtil du pouvoir, la nécessité d'une « politique de la stratégie » émerge. La force de l'axe libéral-socialiste est le principal écueil auxquels les écologistes sont confrontés. À peu de frais, une bipolarisation du débat politique s'organise dont les familles bleues et rouges escomptent, logiquement, tirer un bénéfice électoral, au détriment des verts. Pour ceux-ci, la situation présente un double inconvénient : déjà, elle pourrait les mettre de côté, de par l'influence du jeu médiatique avantageant la lutte entre deux grandes familles ; ensuite, cette bipolarisation conforterait, en la masquant, la permanence de l'axe PS-PRL.

Un autre élément lié au contexte de la fin de l'année 2001 ajoute à la crainte de voir l'électorat vert s'effondrer. Les effets du 11 septembre, le dossier de la Sabena et le projet de recomposition libérale – qui se s'apprête à se transformer en Mouvement Réformateur (MR) en mars 2002 –, déstabilisent la fédération PRL-FDF-MCC. Ils font craindre, au sein de l'état-major d'Ecolo, l'hypothèse d'élections fédérales anticipées provoquées par le PS. Auteur de la rupture, le PS capterait l'électorat des protestataires, au contraire d'Ecolo, coincé dans sa posture d'entre-deux presque « social-christianisée ».

À ce moment, la stratégie de positionnement à géométrie variable avec socialistes ou libéraux est considérée comme insuffisante, voire obsolète. Voulant éviter la marginalisation, les écologistes envisagent l'idée de se loger dans le cheval de Troie que représenterait le PS, avec en ligne de mire une attaque, à deux, de la famille libérale. Cette idée de plate-forme

commune vient précisément d'être émise également au Nord du pays par Jos Geysels, qui préside Agalev, dans *De Morgen* du 5 novembre. Lui, le père du « cordon sanitaire contre l'extrême-droite », avance le concept de « cordon solidaire écolo-socialiste ». Pour autant, seule une ligne verte autonome – où les alliances s'inscrivent dans l'ordre des moyens et non des fins – paraît viable. Dans cette contradiction, afin d'éviter de se faire absorber, il est crucial pour les verts de manifester leur identité pour la distinguer de celle des socialistes. Comme le souligne alors Christos Doulkeridis, l'originalité d'Ecolo est que le parti vert « est plus qu'un parti de gauche : c'est un parti novateur. Ecolo est le plus important parti de gauche à Bruxelles, parce qu'il n'est pas que de gauche ». Il s'agirait, dès lors, via le rapprochement des convergences de gauche avec le PS, de dénoncer l'axe PS-PRL, assorti d'un « chiche ! » au PS.

En voulant s'affirmer « plus qu'un parti de gauche », Doulkeridis veut signifier que réduire la gauche uniquement au social, à la redistribution et au rôle de l'État, voire à – feue – la classe ouvrière est une impasse face aux enjeux du XXIe siècle. L'identité libertaire et prodigieusement civile, dont la gauche a été un des porte-drapeaux dans le passé, sont tout autant des moyens à faire revivre et à s'attribuer. Liés à la dimension radicale-démocratique et aux enjeux environnementaux, tous ces aspects articulant l'égalité et la qualité de la vie permettent de renouveler le discours : pas de développement durable sans moins d'inégalités, ici et là-bas, maintenant et demain. C'est « la solidarité au cube », slogan inventé par Marc Hordies à l'occasion de son élection au SF.

Cependant, cette stratégie suppose de dépasser le rapport « coupable-honteux » de la nostalgie verte de la pureté d'un programme d'opposition… trahi par la réalité des participations. Elle nécessite également une posture forte et une incarnation permettant de faire front face au rouleau compresseur que représente toujours le PS, même affaibli. En juillet 2001, lors d'une des réunions du MPM consacrée à la stratégie, au départ des notes de Luc Carton, l'idée d'un accord mutuel « jamais l'un sans l'autre » est soupesée, avec deux inconvénients et un avantage. Déjà, le souvenir du programme commun français, qui a permis au PS d'asphyxier le PC, est évoqué. Ensuite, l'absence de tradition bipolaire dans le paysage politique belge ne joue pas en la faveur de l'idée.

Bon nombre d'électeurs d'Ecolo risqueraient de ne pas se reconnaître dans un bloc de gauche qui apparaîtrait comme conduit par les socialistes, dominants, avec un petit frère écologiste, dominé. Cependant, un avantage est mis en avant : celui d'un socle programmatique commun avec le PS qui donnerait sans doute aux verts davantage de garanties sur la prise en compte par le PS des thèmes écologistes. Mais une certaine naïveté reste présente sur la manière dont le PS serait réceptif à l'ADN si particulier d'Ecolo. Pire : la verticalité du pouvoir, chère au PS, n'a pas été perçue par les écologistes comme pouvant également s'appliquer à eux, dans le cadre d'un rapprochement. Or, jamais au sein de la direction socialiste, l'idée d'un partage du pouvoir n'a été envisagée. Une constante demeure entre les socialistes et les écologistes, celle de deux logiciels différents. Les mots, la grammaire ne sont pas les mêmes. Quand les écologistes débarquent avec leur langage politique, qui est parfois même celui de leur quotidien, ces termes et leurs sens restent très souvent profondément étrangers aux autres partis. Même au sein de la gauche, les enjeux ne sont pas compris de la même manière à partir des mêmes termes. Le social des écologistes n'est pas le social des socialistes.

Il reste cependant difficile voire illusoire d'identifier clairement les responsabilités. Celles-ci sont collectives et ont trait non seulement aux égos mais aussi au déplacement du centre de gravité du parti avec l'entrée dans les majorités en 1999. Ecolo, dont l'ADN était celui d'un parti d'opposition parlementaire, se retrouve du jour au lendemain avec dans les mains une victoire importante, une participation gouvernementale à différents niveaux et une présence non souhaitée par nombre d'acteurs politiques. La tension permanente qui s'est installée à l'intérieur de la structure a poussé chaque acteur à vouloir prolonger cet esprit d'opposition sans comprendre les mécanismes qu'imposait la participation. En l'absence d'un Secrétariat fédéral suffisamment fort en interne et vis-à-vis des partenaires de majorité, la structure évoluera à l'image d'un bateau cherchant continuellement son cap dans une mer déchaînée. En juillet 2002, Ecolo fait pâle figure. Si, à l'externe, il semble brouillon, à l'interne les militants sont désemparés. Comme le souligne alors le politologue Benoit Rihoux, le mandat du nouveau Secrétariat fédéral (Defeyt-Hordies-Huytebroeck), avant de se positionner par rapport aux autres partis, est de

« trouver sa place dans les équilibres internes au sein d'Ecolo et reprendre la main dans la perspective de la campagne[9]. »

En présentant son « rapport moral » à l'AG d'élection du nouveau SF, comme il est de coutume pour une équipe sortante, Jacques Bauduin reviendra sur ses paroles : « Nous n'avons jamais, je dis bien jamais, parlé de pôle des gauches, encore moins de pôle de gauche, mais de convergences entre écologistes et socialistes ». Etonnamment, le secrétaire fédéral démissionnaire poursuit : « L'objectif, c'est la tripolarisation du paysage politique francophone avec trois pôles distincts : libéral, socialiste, écologiste ». Il n'en reste pas moins que la blessure est là, forte, violente, durable. S'exprimant à la fin du tour d'échanges de paroles, Daniel Burnotte réagira de manière sèche : « Je soutiens de manière forte l'équipe qui se présente, mais je ne suis pas pour la polarisation! Je préfère qu'on parle de projet. Et ne commettons pas la même erreur que Charles-Ferdinand Nothomb qui avait prédit notre disparition. Aujourd'hui, le CDH nous talonne dans les sondages. »

9 *La Dernière Heure*, 5 juillet 2002.

CHAPITRE 23

UNE SORTIE RATÉE

Symbole d'une haine démesurée adressée aux Ecolos, un autocollant diffusé durant les vifs débats sur la publicité tabac sponsorisant les courses de F1 à Francorchamps (Centre d'archives privées Etopia).

La rentrée 2002 ouvre le bal des tensions politiques internes et externes à Ecolo. En l'espace de quelques mois, tant au nord qu'au sud du pays, les Verts s'engagent dans un chemin parsemés de cailloux qu'ils ont en partie eux-mêmes semés. C'est que les limites semblent atteintes entre une participation qui n'a jamais été complètement acceptée par certains et une démocratie interne qui s'affranchit peu des contraintes liées aux compromis politiques. Face à un Secrétariat fédéral malmené, certains profiteront des brèches offertes pour tenter des coups de force dont les conséquences tomberont en cascade.

FRANCORCHAMPS , L'AFFAIRE ROYALE, LE NÉPAL. DES DOSSIERS RATÉS

Un dossier laissera des traces dans l'esprit de la population, qu'Ecolo traînera plusieurs années : celui lié au Grand Prix de Formule 1 de Belgique à Francorchamps. Ce qui deviendra une nouvelle « saga » trouve son origine dans un long jeu de ping-pong entre la Wallonie et le Fédéral sur la publicité du tabac dans les manifestations sportives. Son origine remonte au tout début des majorités Arc-en-ciel. En 1999, la Cour d'arbitrage rend un arrêt « *à la Salomon* » qui confirme la loi antitabac votée du 9 janvier 1997 par le Parlement fédéral qui interdit la publicité pour le tabac à partir du 1er août 2003, ce qui permet d'organiser Francorchamps sans rien y changer jusqu'à l'année 2002 incluse. Le Ministre wallon de la santé Thierry Detienne, tout en déclarant qu'il regrette cette décision, ne peut que s'incliner. Dès le mois d'août 1999, le sujet se retrouve en MPM et fait l'objet d'un suivi, l'intention des Verts étant que Magda Alvoet, nouvelle ministre fédérale de la santé, mette en place une nouvelle loi antitabac.

Le dossier attendra cependant l'été 2002 avant de refaire l'actualité. En juillet, le Sénat rejette, Flamands contre Wallons, une proposition de loi visant à modifier la loi antitabac de 1997, afin de permettre au Grand Prix de se tenir encore entre 2003 et 2005 avec la publicité pour le tabac. La proposition de loi vise à s'aligner sur la Directive européenne qui ne l'interdit dans l'Union européenne qu'à partir de juillet 2006.

Les écologistes ne cachent pas leur satisfaction. Mais celle-ci ne sera que de courte durée. Fin octobre 2002, prenant le monde politique de cours, la Fédération internationale de l'automobile (FIA) annonce le retrait du calendrier du championnat du monde du GP de Belgique 2003, en raison de « l'absence d'un accord unanime entre les écuries de courir à Spa-Francorchamps sans publicité liée au tabac ».

Sous pression, les verts acceptent de discuter d'une nouvelle proposition de loi déposée par le tandem sénatorial liégeois Philippe Monfils (MR) et Jean-Marie Happart (PS), tous deux grands amateurs de sports moteurs, visant à retarder de deux mois (jusque fin septembre) l'interdiction de la pub tabac et ainsi permettre la tenue du Grand Prix en 2003. Fort de ses convictions, Ecolo demande alors en échange que le fonds public anti-tabac, dont la création a été décidée en mai par le gouvernement fédéral, soit alimenté annuellement de 7,5 millions d'euros – et non pas de 625.000 euros comme prévu. Le refus du ministre des finances, Didier Reynders, est net. Pour Ecolo, à ce moment, la conclusion est claire : entre le tabac et la santé, tant PS que MR privilégient le premier au détriment de la seconde. Particulièrement remontés par les noms d'oiseaux qui leur sont adressés, les écologistes fustigent l'incohérence des autres partis. Marc Hordies, secrétaire fédéral, répète ainsi que, comme Ecolo, tant le PS que le PSC avaient voté en 1997 la loi interdisant toute publicité tabac à partir du 1er août 2003 tandis que le PRL s'était abstenu. Dénonçant un agenouillement devant Bernie Ecclestone, le grand argentier de la F1, les verts continuent à considérer que l'intérêt collectif doit primer et que la priorité doit aller à la lutte contre le tabac.

ECOLO

Argumentaire

Thème : Santé
n° 20-2

La pub tabac et la Formule 1

Francorchamps : beaucoup de fumée à dissiper

Chaque heure qui passe, le tabac tue 560 personnes dans le monde. 13,400 décès par jour. 4,9 millions par an ! Partout, la consommation de tabac augmente. Toutes autres choses restant égales, 8,4 millions de personnes mourront chaque année des suites du tabagisme dès 2020.

De 1992 à 1998, la part des jeunes hommes belges de 17-18 ans consommateurs de cigarettes est passée de 19,7% à 34,3%. Pour les jeunes femmes, le pourcentage de consommatrices est passé de 17,3 à 33,3. Parmi ces jeunes, un sur deux mourra de causes liées à la consommation de tabac.
Le tribut payé par les pays en voie de développement est énorme : plus de 70% des décès dûs au tabagisme dans les 20 prochaines années y surviendront.

Il faut arrêter l'hécatombe !

La décision de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) de retirer le Grand Prix de Belgique du calendrier des épreuves de Formule 1 en 2003 a déclenché, dans le landerneau politique wallon, un tir de barrage prenant Ecolo pour cible. Parmi les artilleurs les plus acharnés, des élus MR appuyés par l'un ou l'autre socialiste. Dans un délire d'arguments caricaturaux, démagogiques, malhonnêtes, Ecolo est accusé d'être, dans les faits, le fossoyeur du développement économique et de l'emploi en Wallonie. Des slogans, des idées toutes faites sont ainsi lancées au public, coupées de tout fondement sérieux, négligeant les dimensions réelles du dossier au profit de stratégies électoralistes et politiciennes.

Tout ça, c'est la faute à Ecolo...

La loi Van Velthoven instaurant en Belgique l'interdiction de la publicité pour le tabac a été adoptée en 1997, **à l'initiative d'une majorité socialiste – sociale-chrétienne** dont Ecolo ne faisait pas partie. La loi, qui ne prévoyait aucune dérogation, fut adoptée à une large majorité. La plupart des députés PS ont alors voté en faveur de la proposition de loi. De nombreuses personnalités libérales (de Donnéa, Duquesne, Maingain, Michel, Simonet, Reynders), alors dans l'opposition, ne se sont pas opposées au texte législatif en question. Dans la dynamique habituelle des rapports majorité-opposition, leur abstention peut se lire comme une approbation tacite.

Un arrêt de la Cour d'Arbitrage a, en 1998, partiellement annulé et modifié la loi de 1997, postposant notamment à 2003 l'entrée en vigueur de l'interdiction de parrainage pour les événements de nature internationale. La Cour jugeait ainsi qu'un délai supplémentaire devait être laissé aux événements de portée internationale pour leur permettre de s'adapter aux conséquences de l'interdiction et éviter la délocalisation de certains d'entre eux. Elle estimait dans son arrêt qu'un délai de cinq ans devait permettre une telle adaptation. Depuis 1998, quelques parlementaires (Philippe Mordis et Jean-Marie Happart notamment) ont tenté de reculer encore l'échéance. Une dernière proposition en ce sens a récemment été repoussée par le Sénat. Ecolo n'est pas subitement devenu le parti le plus puissant du Royaume, seul responsable de la mise en œuvre d'un texte de loi issu d'une majorité à laquelle il n'appartenait pas. Nous restons par contre, et simplement, cohérents dans notre analyse et notre position. Nous refusons en tout cas que l'avenir d'une loi démocratiquement votée, son interprétation ou les modalités de sa mise en œuvre soient dictés par les intérêts privés mercantiles d'une « asbl » (la FIA) brassant des milliards d'euros et plaçant des

Ecolo entend simplement rester cohérent par rapport aux positions qu'il a prises et défendues depuis de nombreuses années en la matière et ne peut accepter les critiques à l'emporte-pièce de ceux dont l'immobilisme, l'absence de projet à long terme et les incohérences ont précipité la situation actuelle. Nous entendons défendre, utiliser, développer tous les outils législatifs permettant de lutter contre la dépendance au tabac et ses dramatiques conséquences, comme d'ailleurs contre toutes les formes d'assuétudes dangereuses pour la santé.

Francorchamps : beaucoup de fumée à dissiper
publié par diffusion interne@ecolo.be le 07/11/02 - 5 pages

Face à la déferlante des critiques, un argumentaire sur la pub tabac est rédigé en interne. Il n'empêchera pas les invectives, qui dépassent les échanges rationnels (Centre d'archives privées Etopia).

L'attitude des écologistes est perçue comme un combat d'arrière-garde, jusqu'au-boutiste, par nombre d'observateurs. En effet, la publicité liée au tabac devra de toute façon être interdite au plus tard en juillet 2006 et comme souvent, on se demande pourquoi les écologistes veulent « aller plus vite que la musique ». L'incompréhension règne tandis qu'à nouveau les verts sont brocardés pour leur vision dogmatique voire moqués pour leur communication hasardeuse. À son congrès, le 12 novembre 2002, le MR projette sur grand écran la couverture de DD, le petit magazine d'Ecolo, montrant un montage représentant les Beatles dont les têtes ont été remplacées par celles de quatre personnalités du parti vert avec une Huytebroeck-McCartney tenant à la main droite… une cigarette. Commentaire goguenard de Daniel Ducarme : « Ou bien ils n'ont rien vu. Ou bien ils se moquent de nous. Ou bien ils ont un agenda caché : ils sont pour le tabac ! ». Un mois auparavant, c'était Didier Reynders qui fustigeait « l'intégrisme vert » en liant développement économique et développement durable : « Ce qui devient inquiétant chez Ecolo, c'est qu'on commence à se demander s'ils sont pour le développement. Pour permettre le développement durable, il faut du développement ».

Complètement isolés, les écologistes ne peuvent même plus compter sur le soutien des socialistes flamands, pourtant opposés à un Grand Prix de F1 sponsorisé par des cigarettiers, mais qui décident de ne pas en faire une affaire d'État. Pire, le CDH offre ses services « en cas de non-résolution des conflits internes de la majorité ». L'ambiance devient également délétère dans l'opinion publique. Les reportages se succèdent dans les localités entourant le circuit, mettant en avant les hôteliers confrontés à une future perte sèche de leur clientèle ou les associations de jeunesse ayant construit leur local grâce aux bénéfices réalisés en gérant des aires de camping lors du Grand Prix. L'hostilité à l'égard des écologistes en devient presque physique. Face aux menaces, Yves Reinkin, conseiller communal Ecolo stavelotain, est raccompagné jusque chez lui par la police locale à la fin du conseil communal. Dans la région, on voit fleurir aussi des autocollants « Pendons les écolos tant qu'il reste des arbres ! ».

Les Ecolos liégeois proposeront de recapitaliser l'Intercommunale du circuit de Spa-Francorchamps pour affecter 3 millions d'euros à d'autres projets valorisant le site[1]. Mais rien n'y fera. L'affaire est devenue un bourbier dans lequel les autres partis repoussent continuellement Ecolo. Di Rupo ne s'en prend pas directement aux écologistes, convergences des gauches oblige, mais le processus prend déjà l'eau. L'image des écologistes devient détestable. Chacun en rajoute, comme Philippe Monfils, qui les traite de « talibans de l'économie wallonne ».

Francorchamps n'est cependant pas le seul dossier où les écologistes sont au coeur de la tourmente politico-médiatique. D'autres sujets viennent s'accumuler dans une loi des séries qui les bouscule. La livraison d'armes au Népal contribue à creuser le fossé avec leurs partenaires. À l'été 2002, l'autorisation de la vente d'armes par la FN au Népal fait tanguer une nouvelle fois le gouvernement fédéral. Le 23 août, Bart Staes, député européen Agalev, s'emporte dans un communiqué contre la vente de 5.000 fusils mitrailleurs à un destinataire dont le nom reste inconnu. S'en prenant également à Louis Michel, ministre des affaires étrangères et à ce titre chargé de l'octroi des licences d'exportation d'armes, Staes, soutenu par la société civile flamande, en appelle à un code de conduite et

1 *La Dernière Heure*, 2 novembre 2002.

à une plus grande transparence dans la destination des contrats pour ce qui est loin d'être des « biens de consommation mais des armes qui tuent ». L'affaire prend rapidement de l'ampleur, crispant les libéraux défendant l'outil économique qu'est la FN. Lorsque le nom du royaume himalayen finit par être lâché sur les ondes de la VRT, l'affaire prend une nouvelle ampleur. La bronca est surtout flamande et on voit se nouer une alliance entre écologistes, Spirit, la N-VA et le CVP (devenu CD&V). La livraison de ces armes est perçue comme « illégale » car destinée à un pays engagé dans une guerre civile, ce qu'interdit la loi de 1991 sur les exportations d'armes[2].

Le 27 août, Magda Alvoet démissionne, le grand écart entre le positionnement d'Agalev et sa solidarité gouvernementale devenant trop pesant : elle assume le fait qu'elle n'a pas bloqué le dossier en kern. Le sujet de l'été s'est transformé en brûlot politique, obligeant même à une convocation en urgence de la Chambre. Rapidement, les Ecolos tant du Nord que du Sud proclament que leur adhésion à l'Arc-en-ciel n'est pas dans la balance. Mais le mal est fait. Les verts sont malmenés dans la polémique qui se déchaîne depuis près d'une semaine. Leur volonté de soumettre Louis Michel à un feu de questions parlementaires ainsi que de durcir la législation sur le commerce des armes et l'exportation de matériel militaire est perçue comme une déloyauté par leurs partenaires de coalition. Quant à la démission d'Alvoet, la porte s'ouvre pour une énième dénonciation de l'imprévisibilité des écologistes, où l'état-major et la « base » semblent parfois aller chacun son chemin.

La question pacifiste reste importante pour les verts, qui considérent qu'une partie de leur ADN provient de l'opposition à la guerre et aux armes nucléaires. Mais ce pacifisme s'incarne différemment entre le Nord et le Sud du pays. Du côté, d'Ecolo, cet engagement pèse sans doute moins que d'autres. La réunion convoquée en urgence à Borzée, durant les rencontres écologiques d'été, pour traiter de ce sujet a bien vu des personnalités comme Paul Lannoye, Josy Dubié, Pierre Jonckheer et Claudine Drion donner de la voix. Mais ce courant reste minoritaire au sein d'Ecolo. À l'inverse, les militants pacifistes sont majoritaires chez Agalev. Nombre d'entre eux n'ont pas refusé de critiquer avec véhémence le manque de fermeté de Magda Aelvoet.

2 Le pouvoir népalais combat à ce moment une guérilla maoïste.

L'image des écologistes, francophones comme flamands, est finalement écornée de tous les côtés. Il reste encore à ajouter une nouvelle pierre à un sac déjà lourd à porter. Le sujet sera tout aussi sensible : celui de la monarchie.

Ce débat survient dans un contexte d'évolution de la fonction royale. Respectant à la lettre l'adage « le roi peut mettre en garde, mais doit s'incliner », Albert II opère un processus de d'effacement politique qui voit sa sphère d'action se réduire comme peau de chagrin. Pour certains, cependant, ce peu est encore trop. Principalement au Nord du pays, où républicains et autonomistes n'hésitent guère à engager le débat. Ainsi en novembre 2001, la proposition du leader de la NVA, Geert Bourgeois, qui souhaite mettre fin au rôle politique encore joué par le Roi, trouve un écho auprès d'autres figures flamandes, notamment de l'Arc-en-ciel.

Au Sud du pays, c'est un autre son de cloche. Les sirènes républicaines ne flattent les oreilles que d'une minorité. Dénonçant des intentions flamingantes cachées, tant les ténors politiques que les éditorialistes francophones pointent l'obstacle que le Palais représente encore pour ceux qui voulent mener le pays à son éclatement. D'où la nécessité de saper son autorité, tant symbolique que politique.

Du côté d'Ecolo, le débat sur l'avenir de la monarchie reste considéré comme peu porteur. Si des intentions républicaines sont présentes chez une majorité de mandataires et de militants, la volonté d'en faire un sujet politique est fort peu présente. Tout au plus, la suppression du Te Deum et du processus d'anoblissement par le Palais font l'unanimité. Preuve supplémentaire du peu d'intérêt politique, les EGEP n'ont proposé aucune rencontre autour de l'enjeu de l'avenir de la monarchie. Le seul chez Ecolo qui milite ouvertement comme républicain, c'est Josy Dubié. L'occasion va s'offrir à lui d'affirmer haut et fort ses positions.

Fin 2002, Ecolo organise une AG visant à préparer le programme pour les élections de 2003 et faire le bilan de son action depuis 1999[3]. L'assemblée, qui s'étend sur deux jours, voit de nombreuses motions se suivre, sans nécessairement de liens entre elles. La fatigue et le désintérêt font aussi

3 Y sera présentéeun gigantesque parcours-expo intitulé « Mettez le nez dans nos affaires », exposant de façon pédagogique le travail d'évaluation des participations et des tableaux de bord. Il a alors vocation à être itinérant en Wallonie et Bruxelles.

quitter la salle à nombre de militants. C'est ainsi qu'en ce début de dimanche après-midi, quand la proposition n°32 de Josy Dubié arrive en plénière, il ne reste que 129 personnes dans la salle. La motion Dubié semble anodine. Elle sera explosive. Le bagout du sénateur finit par entraîner un soutien franc et massif pour une proposition qui souhaite, dans un premier temps, limiter les pouvoirs politiques du Roi avant de se demander, à long terme, si « la démocratie peut encore se concilier avec un mécanisme de désignation du chef de l'État sous forme héréditaire ». Apprenant le vote positif, les secrétaires fédéraux sont consternés. Ils n'ont pas vu le coup venir.

L'adoption de la motion Dubié, par une assemblée clairsemée et en l'absence des principaux ténors, relayée par la presse, déclenche rapidement des réactions. Celles-ci fusent essentiellement des autres partis francophones. Dès le lendemain, les libéraux, après leur bureau, se prononcent contre toute révision des articles constitutionnels relatifs à la fonction royale. Le CDH, lui, parle d'une attitude « irresponsable » des verts francophones. Ce que les adversaires d'Ecolo fustigent, c'est l'ouverture à une nouvelle négociation institutionnelle, rompant ainsi le front francophone.

En MPM, le tollé déclenché par la motion Dubié amène des critiques tant sur la forme que sur le fond du dispositif mis en place la veille. Le Secrétariat fédéral sort, dans la foulée, un communiqué de presse qui « souhaite ramener à sa juste proportion la décision prise par son Assemblée Générale[4] ». C'est qu'il s'agit de se dépatouiller d'une polémique qui donne, à nouveau, du grain à moudre aux autres partis francophones. La méthode employée témoigne de l'embarras dans lequel se trouve le Secrétariat fédéral : le communiqué du lundi caviarde le libellé de la motion adoptée la veille. En la réduisant à sa portion congrue, il parvient à étouffer la polémique. Mais le cafouillage demeure. En interne, tout le monde sort frustré. Les failles du système d'Assemblées générales sont apparues au grand jour, avec l'échec de l'anticipation, par le Secrétariat fédéral, d'un débat potentiellement problématique. C'est d'ailleurs ce que dénoncera, à mot couvert, Jacky Morael quelques mois plus tard, en déclarant : « Du temps où j'étais secrétaire fédéral, le débat ne serait même pas venu en assemblée générale ».

4 PHILIPPE DEFEYT, MARC HORDIES, EVELYNE HUYTEBROECK, *Ecolo n'a pas viré républicain*, Communiqué de presse, 25 novembre 2002.

C'est que, comme le souligne Paul Piret dans La Libre, évoquer l'avenir de la monarchie en Belgique relève de ce qui n'est « pas à dire » pour deux raisons : tout d'abord, l'idée que la monarchie doit être invisible politiquement mais visible symboliquement. Ensuite, parce que l'institution royale incarne la fidélité au pays[5]. D'où la difficulté de proposer une transformation de la monarchie, voire même d'ouvrir le débat.

À la fin de l'année 2002, les écologistes se retrouvent dans la difficile situation d'un récit dont ils ne sont plus maîtres. La polémique sur Francorchamps a entraîné une perception négative des écologistes dans la société, que rien ne parvient à modifier. Les attaques contre la FN et la royauté achèveront de donner l'image d'un parti échouant à comprendre les sensibilités de la population. Ces événements surviennent à la fin d'une année qui a également vu une profonde recomposition au centre et à droite de l'espace politique francophone. En mai, le PSC est devenu le CDH. Deux mois plus tôt, la fédération PRL-FDF-MCC s'était transformée en Mouvement réformateur (MR). Chacune de ces « nouvelles » structures ne se privera pas de fustiger le parti vert pour tenter de se rallier une partie de son électorat. « Où s'arrêteront-ils ? » devient une phrase régulièrement entendue. Ecolo est devenu la cible au pire moment. Pour les quelques mois restant avant les élections, les autres partis ne lui feront plus aucun cadeau. Il reste encore une étape pour boire le calice jusqu'à la lie.

DE LA RÉVOLTE DU NOORDRAND À LA ROUTE ONKELINX

À Bruxelles, le dossier des vols de nuit revient sur la table du gouvernement fédéral. Depuis les mesures prises par Isabelle Durant, la qualité de vie des riverains de l'aéroport de Zaventem s'est sensiblement améliorée, grâce à l'élimination progressive des avions de nuit les plus bruyants et aux quotas quant aux bruits des vols. La réduction du volume total de bruit nocturne ayant été réalisée, c'est la répartition des vols de nuit qui devient le nouvel enjeu.

5 *La Libre Belgique*, 31 juillet 2003.

Le cabinet Durant part sur le principe d'une concentration des vols sur les zones les moins densément peuplées. Au début novembre 2002, une nouvelle trajectoire de nuit est ainsi mise en service sur la périphérie Nord de Bruxelles (Noordrand), en Brabant Flamand. Par cette formule, le nombre de riverains concernés directement par les vols de nuit passe de 19 000 à 10 000 personnes. Un programme d'isolation des maisons est lancé au même moment, destiné à accompagner les ménages concernés. Annoncée durant une conférence de presse, avec la participation des opérateurs que sont BIAC et Belgocontrol, cette phase suscite cependant rapidement l'ire des élus flamands. Du côté des associations des riverains du Noordrand, le « nee » est total. Instrumentalisée politiquement par le Vlaams Blok, qui en fait un conflit communautaire, la révolte du Noordrand entraîne une levée de boucliers qui atteint les autres partis flamands et bloque tout le processus. La simplification, voire le simplisme, deviennent les seules grilles de lecture du dossier. Le front vert finit lui-même par se fissurer : mise sous pression par ses partenaires de majorité, la ministre flamande de l'Environnement, Vera Dua, exige de son côté une nouvelle répartition des vols de nuit et menace d'adopter des normes acoustiques sévères.

Lorsque le dossier arrive en Comité de concertation entre les gouvernements fédéral et régionaux, en janvier, tout capote. Sous la pression de Spirit (héritier de l'aile gauche de la Volksunie) et de sa figure de proue Bert Anciaux, qui habite Neder-Over-Hembeek[6], dans le nord de la région bruxelloise, les partis flamands rompent l'accord. Présidant la réunion, Guy Verhofstadt finit par imposer plusieurs corrections d'itinéraires qui soulagent la périphérie Nord mais qui impliquent le retour des avions de nuit dans le ciel de la capitale. De plus, une nouvelle redistribution des vols est également imposée par le Premier ministre, suivant une autre clef : 11 avions sur le Noordrand, 7,7 à l'Est et 3,2 sur Bruxelles. Pour les écologistes, cet accord est imbuvable : non seulement, faire passer des avions au-dessus de la capitale est un problème en termes de sécurité, mais la croissance prévue des activités de l'aéroport (de 250.000 à 450.000 mouvements) rend cette répartition particulièrement pénalisante pour les zones densément peuplées.

6 Il deviendra ministre de la mobilité dans le gouvernement Verhostadt II, entre mi-2003 et mi-2004.

La pression ne baisse pas, particulièrement du côté bruxellois où les écologistes ne sont pas en majorité. Souhaitant se défausser sur Isabelle Durant, le gouvernement bruxellois renvoie, deux mois plus tard, la patate chaude au fédéral, arguant que « le tracé des routes est une compétence fédérale, c'est donc au fédéral de décider ». C'est qu'entre temps, l'Association Bruxelles Air Libre a introduit deux recours (en suspension et en annulation) devant le Conseil d'État contre la nouvelle route aérienne de nuit au-dessus de Bruxelles « devant les hésitations du gouvernement bruxellois à dénoncer l'accord, comme le demande la population bruxelloise ». Ce que souhaite Isabelle Durant, c'est parvenir à exposer le non-sens du tracé traversant Bruxelles de part en part. À partir d'arguments fournis par des experts français, la ministre refuse d'autoriser des vols de nuit au-dessus d'un site pétrolier classé *Seveso* (à Neder-Over-Hembeek) et dénonce l'accord. Suite aux protestations flamandes, Verhofstadt intime l'ordre au service public fédéral Mobilité et Transports de ne pas tenir compte de la décision de sa ministre. Estimant être dans son droit, Durant la reconfirme dans la foulée. Tentant de faire retomber la pression, Elio di Rupo propose de calmer le jeu et demande un Conseil des ministres pour le dimanche 4 mai, à deux semaines des élections législatives.

Lorsqu'elle sort des plateaux télés dominicaux, Isabelle Durant ne sait pas encore qu'elle vit ses dernières heures en tant que Ministre fédérale. Ni que la participation d'Ecolo à l'Arc-en-ciel fédéral est sur le point de se clôturer. Lorsque le Conseil débute à 15h, une ancienne piste de travail qui dévie la route prévue pour les vols de nuit traversant Bruxelles « mais juste au-dessus du canal » est déposée par le PS[7]. Face à cette nouvelle proposition, l'écologiste demande l'accord de Belgocontrol, de BIAC ainsi que de la Région bruxelloise. Alors que, le matin même, la nécessité de prendre un peu de temps était encore dans l'air, c'est au pas de course, via des appels téléphoniques, que les protagonistes sont sondés. Le côté rocambolesque est patent lorsque l'un répond de sa voiture en revenant de Reims, et l'autre de Gibraltar, où il assiste à une réunion. Qu'à cela ne tienne, chacun valide la proposition socialiste y compris les Bruxellois, par l'intermédiaire du Ministre-président libéral

7 C'est ce qui deviendra la « Route Onkelinx ».

François-Xavier de Donnéa, dûment contacté par Charles Michel. Face à la complexité des données de la question, Isabelle Durant demande alors vingt-quatre heures pour se prononcer. Ce qui isole complètement les écologistes. Les autres partenaires de la coalition font front, tandis que Guy Verhofstadt impose un « se soumettre ou se démettre ». Face au refus par les verts de cette « fausse alternative », Verhofstadt demande aux autres membres du Gouvernement de valider le retrait des compétences en matière aéronautique à Isabelle Durant. Il est 17h25. Constatant leur impossibilité d'arriver à un compromis, Durant et Deleuze, ensemble, décident de quitter la salle.

Pendant quelques heures, un certain flottement va régner. Officiellement, tant Durant que Deleuze sont toujours en charge. Officieusement, le remplacement de Durant par Onkelinx est en train de se préparer au 16 rue de la Loi, siège du Premier ministre. Rien n'est cependant encore officiel. C'est donc encore en Ministre que l'écologiste se rend sur les plateaux télévisés pour expliquer la situation. C'est le dernier acte. Apprenant ensuite qu'elle se voit retirer ses compétences, Isabelle Durant convoque, à 20h30, une conférence de presse dans son cabinet où elle annonce sa démission, ainsi que celle d'Olivier Deleuze. Les écologistes tirent leur révérence. Le SF a été concerté, mais pas les ministres des autres niveaux de pouvoir. En interne, c'est la stupeur.

Au terme de ce dimanche, à quinze jours des élections, le constat est clair : on est face à un retournement de vague par rapport à 1999. Depuis l'automne 2002, les verts ont été pris dans la spirale de dossiers difficiles et symboliques, les mettant dans la peau peu enviable de « menace pour l'avenir du pays ». Cette dégradation de l'image des écologistes se ressent dans les sondages, dont le dernier publié à quelques jours du scrutin fait état d'un recul de deux à trois pourcents en Wallonie et de un à deux pourcents à Bruxelles. Les signes avant-coureurs d'une défaite se multiplient mais la direction du parti pense encore pouvoir éviter une déroute. L'objectif est de parvenir à limiter la casse pour rester en position de force lors d'une hypothétique négociation gouvernementale. Le MR quant à lui, commande des sondages discrets, qui lui montrent qu'Ecolo perd pratiquement un pourcent par jour. C'est le dévissage complet dans la dernière ligne droite.

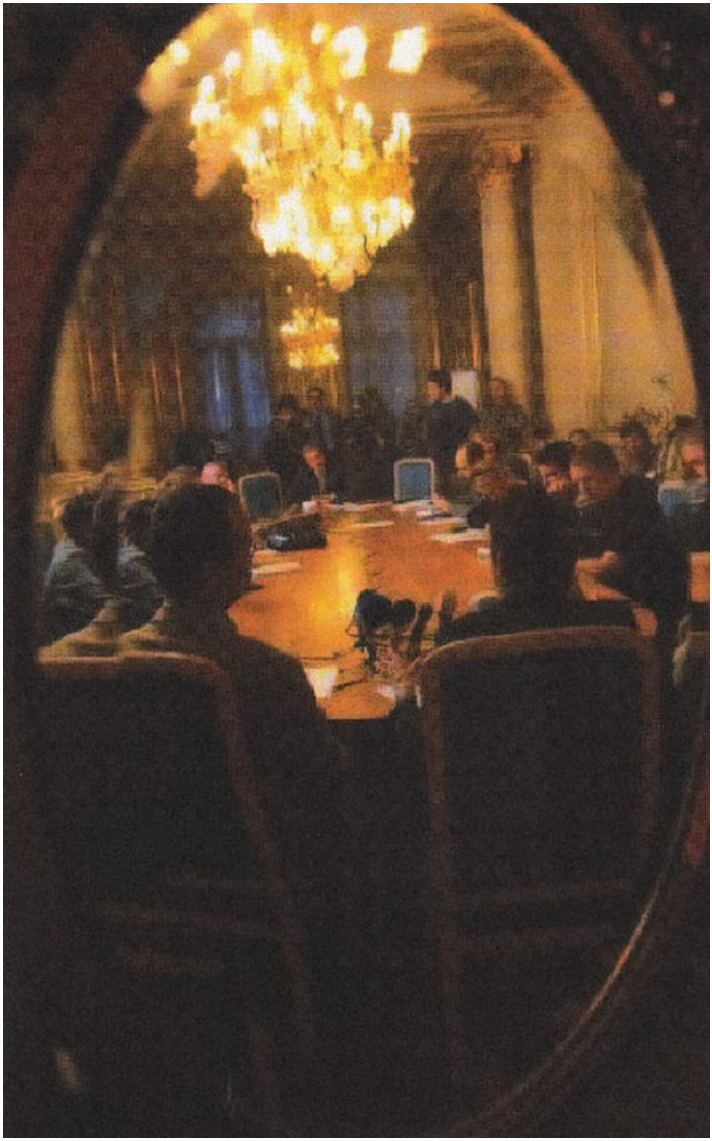

5 mai 2003. Au cabinet Durant, Isabelle Durant et Olivier Deleuze annonce leur démission.

« ON VOUS L'AVAIT BIEN DIT »

Alors que la presse écrit à l'envi sur le gâchis que représente la fin de la législature des verts, Ecolo se lance dès avril, dans la campagne pour les législatives en adoptant non pas un mais deux slogans : « Voir plus loin, agir aujourd'hui » et un bouton lumineux vert sous lequel est inscrit « marche ». Pour le porte-parole du parti, le sens est clair : « On agit dans une perspective de long terme, en refusant les politiques à la petite semaine ». Des actions symboliques sont entreprises, comme la mise sur pied d'un 1er mai résolument écologiste à Herstal, dans le fief de la FN, autour du droit au travail des femmes[8]. Mais la base est en plein doute.

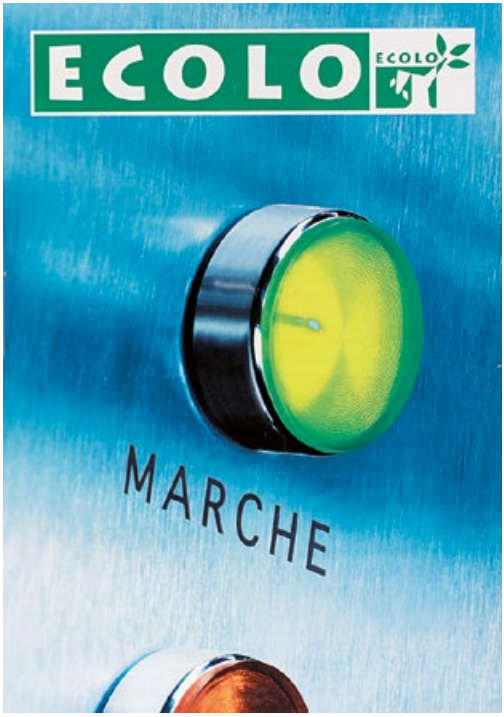

Affiche électorale d'Ecolo pour les élections de 2003 (Centre d'archives privées Etopia).

8 En 1966, les travailleuses la FN avaient écrit un épisode important de l'histoire du féminisme en Belgique.

Le 18 mai 2003, lorsque les électeurs se déplacent dans tout le pays pour aller voter, les verts des deux côtés de la frontière linguistique savent qu'ils vont perdre des voix. Le résultat sera cependant pire qu'estimé. Ecolo – et plus encore Agalev – connaissent une défaite électorale cinglante. Les écologistes flamands passent de 427.000 à 162.000 électeurs. Les Verts francophones, de leur côté, perdent 250.000 électeurs, n'en totalisant plus que 201 000. Le parti perd 60 % de ses électeurs, près de deux tiers pour Agalev. Seuls quatre députés Ecolo à la Chambre sont sauvés. Agalev perd toute représentation parlementaire. La défaite est d'autant plus violente que, quelques jours auparavant, un sondage plaçait encore Ecolo à 14,3 % en Wallonie et 17,9 % à Bruxelles. L'ivresse de 1999 à laissé la place au désespoir presque absolu à la lecture des résultats, le soir de ce dimanche de mai. Les scores obtenus ramènent Ecolo à son niveau de… 1987.

« Une législature de combat » avait annoncé Jacky Morael. Elle le fut, mais au pluriel. C'est sur plusieurs fronts qu'Ecolo dut lutter, aussi bien internes qu'externes.

À l'interne, tout d'abord. De l'élection polarisée d'un nouveau Secrétariat fédéral en novembre 1999 à son éviction à l'été 2002, en passant par l'AG de novembre 2000, la vie d'Ecolo s'est d'abord organisée au rythme des déchirures et tensions internes[9]. Avec quatre équipes dirigeantes en à peine quatre ans de participation gouvernementale, la structure d'Ecolo n'a guère eu le temps d'affirmer son leadership et de définir une ligne politique claire. Dès l'entame de la participation, lors de l'AG de juillet 1999, le ver était dans le fruit. Les structures dirigeantes qui se voient confier la tâche de défendre l'accord de gouvernement sont celles qui non seulement n'ont guère participé à leur négociation mais qui, en plus, s'en montrent les plus critiques. Le bateau Ecolo évolue ainsi, au gré des désaccords entre pilotes, vigies et rameurs, sans boussole. Renforcé par la volonté de jouer la transparence vers l'extérieur, le compte-rendu dans la presse des débats internes houleux finit par amplifier l'idée qu'Ecolo, en crise perpétuelle, était plus le parti des problèmes que des solutions[10].

9 PASCAL DELWIT, BENOIT HELLINGS, *Ecolo et l'élection du 18 mai 2003. Du paradis au purgatoire ou à l'enfer ?*, L'année sociale, 2003, p. 40.

10 ERIC BIÉRIN, *Un parti décomplexé propose à la société un nouveau pacte intergénérationnel*, 18 juin 2003.

À l'externe, ensuite, les verts auront été confrontés au difficile apprentissage de l'exercice du pouvoir. Ecolo avait pensé que mener un jeu d'alliance suivant les dossiers, soit avec les socialistes, soit avec les libéraux, lui permettrait de sortir gagnant et de faire avancer ses priorités. C'était sans compter sur le degré de volonté politique des autres partenaires prêts à faire s'enliser ce parti jamais vraiment accepté au sein du gouvernement. De plus, le « gouverner autrement » qui impliquait le « parler vrai » n'aura généré, dans l'esprit de la presse et des citoyens, que l'image d'un parti qui se pose en s'opposant. Alors qu'en 1999, les attentes d'une grande partie de la population sont en faveur d'un renouveau dans la manière de faire de la politique, en 2003-2004, le contexte est moins à la contestation.

Enfin, dans un contexte post-11 septembre 2001, marqué par les craintes de la menace terroriste et du ressac économique, Ecolo, en communiquant sur des dossiers négatifs, a échoué à « faire rêver » quant au futur. Parti des angoisses, Ecolo n'est pas parvenu à proposer un avenir désirable accessible à tous. En dénonçant, avec justesse, les fûts nucléaires, les accidents d'avions sur des sites Seveso, la faillite de la SNCB ou, avec maladresse, la monarchie et les courses automobiles, les verts se sont aussi aliénés une partie du vote populaire qu'ils avaient recueilli en 1999.

De ces points, cependant, ne peut être retranché celui du déficit d'une organisation qui n'est pas parvenue à articuler la participation à un gouvernement avec l'évolution des idéaux de l'écologie politique dans la société. C'est notamment cette question qu'Eric Biérin soulève dans la Revue Nouvelle, fin 2003 : « Y a-t-il une place sur le marché électoral pour les partis écologistes tels qu'ils fonctionnent ? ». Après quatre ans d'une législature incertaine, Ecolo tient plus d'un mouvement des frustrations que d'une structure des consensus. Fuyant toujours comme la peste l'idée de s'assumer en tant que « parti », Ecolo aura continuellement vu s'abattre les couperets contre les têtes dépassant un peu trop. C'est que, pour nombre de militants encore, la cause dépasse les moyens, considérés comme quantité négligeable. Ou suspecte.

Les causes de la défaite sont donc multiples. Ecolo, qui n'était pas mathématiquement nécessaire, aura vu les libéraux et les socialistes se mettre d'accord d'abord entre eux. Le green-bashing, notamment

médiatique à partir de l'épisode de Francorchamps, aura prolongé une image de partenaire gouvernemental brouillon. Mais les écologistes auront été également leur meilleur ennemi en exacerbant leur côté de « contre-élite ». Par sa trop grande franchise sur son insatisfaction envers ses résultats gouvernementaux obtenus et son insatisfaction d'une participation toujours mal vécue, Ecolo aura été responsable de son image incohérente. Échouant à la fois à être fort face à ses adversaires politiques et sûr de lui face à ses électeurs, le parti finira par céder à une forme de schizophrénie collective, qui inévitablement sera visible sur la voie publique. De nombreux témoignages confirmeront cet état de tensions permanentes : « On s'est trop mis dans le schéma mental qu'on devait tout gagner au rapport de force. Or, les lignes de front sont aussi venues de l'interne, entre les cabinets, entre les niveaux de pouvoir, entre les pôles du parti. Les disputes étaient constantes. »

Avec le retrait précipité de l'Arc-en-ciel fédéral, les écologistes ne sont plus maîtres de leur campagne. Impossible de valoriser les acquis, pourtant présents et nombreux : des questions éthiques comme le mariage de personnes du même sexe en passant par l'euthanasie, de la sortie du nucléaire à l'entrée des énergies renouvelables, des réformes de la mobilité aux vols de nuit, de nombreuses avancées sont historiques. Pour le reste, les verts ont appris comment fonctionne un pays, ce qu'ils ignoraient complètement. Ils ont dû aussi apprendre le fonctionnement d'une participation gouvernementale. Là réside l'échec. Le triangle parti – cabinets – parlementaires a fonctionné sans un modèle préexistant, dans un climat où les députés qui ont voté contre la participation en juillet 1999 ne se priveront pas de jouer le rôle d'opposition par la suite. Beaucoup d'énergie sera dépensée pour gérer les conflits internes. Au final, la campagne d'Ecolo ne portera jamais sur les résultats engrangés.

La période qui suit ce qui est vécu comme une « dégelée » voit bon nombre d'acteurs se pencher sur le « pourquoi du comment ». Comme souvent, dans un premier temps, ce sont les responsabilités individuelles qui sont recherchées et assumées. Trois semaines après ce qu'il reconnaît être une « catastrophe », le Secrétariat fédéral présente sa démission. Les courants et les sensibilités s'expriment ouvertement, oscillant entre « on vous l'avait bien dit, il ne fallait pas y aller » et « on vous l'avait bien

dit, nos ennemis étaient à l'intérieur ». Encore sous le choc, le parti se cherche une nouvelle direction tout en menant un travail de réorganisation interne et en tentant de trouver une articulation entre l'opposition qui commence au fédéral et la participation qui continue à la Communauté française et à la Région wallonne.

Les choses vont assez vite. Le vendredi 13 juin 2003, le Conseil de Fédération se met d'accord sur la procédure de désignation du nouveau Secrétariat fédéral, fixant au 6 juillet l'AG chargée de son élection. La question du maintien ou non dans les gouvernements wallon et communautaire est également soumise au Conseil de Fédération. Celui-ci finira par suivre la position du Secrétariat fédéral et votera pour la poursuite des participations par 45 voix contre 20 et 3 abstentions. Mais ce résultat reflète mal le sentiment partagé de beaucoup de militants qui n'avaient pas un avis tranché sur la question et qui se sont prononcés en fonction des éléments qui leur paraissaient les plus essentiels.

Après une première phase de concertation, le Secrétariat Fédéral confie à Evelyne Huytebroeck une mission d'information. Avec un groupe de dix personnes, baptisé « Phoenix », elle se voit chargée de rédiger un rapport destiné à comprendre les raisons de la défaite électorale. Mais elle devra également proposer des « lignes de force » stratégiques pour les échéances électorales de 2004 et pour l'adaptation du fonctionnement interne face à la baisse drastique des moyens.

Derrière, Paul Lannoye ne veut pas s'en laisser compter. Alors que les dirigeants du parti ne sont plus crédibles, laminés par les résultats, le père fondateur se propose de reprendre la main. Mais c'est sans compter avec la crainte des « jeunes cons » de Morael, qui craignent de voir le parti revenir à ce qu'il était avant Jacky. Pour éviter ce scénario, c'est Jean-Michel Javaux qui émerge comme candidat au Secrétariat fédéral car Jacky et sa génération jettent l'éponge : « c'est à votre tour, nous n'en avons plus la force ». Peu abîmé par les participations, contrairement à Nollet par exemple, l'élu d'Amay a aussi le profil de la jeunesse, ce qui peut plaire au public. Surtout, il rassure les *réalos*, qu'un retour des *fundis* effraie plus que tout. Pour Javaux, les choses sont claires : « je n'y vais pas tout seul : si je gagne je ne serai que le porte-parole

d'un collectif dans lequel il faut Nollet, Doulkéridis, Hazée, Derenne, Brouir, Gilkinet, Biérin, Wyckmans. Et surtout Philippe Henry à mes côtés, au quotidien ».

Deux équipes se présentent au suffrage des membres. La première, composée de Jean-Michel Javaux, Evelyne Huytebroeck et Claude Brouir. La seconde voit un ticket formé de Paul Lannoye, Bernard Wesphael et Ann-Mary Francken. Cette dernière remplaçait Fatiha Saïdi, ayant renoncé à se présenter parce qu'elle ressentait trop de pressions.

Le dimanche 6 juillet, 1001 personnes se rendent à l'assemblée générale convoquée par le parti pour participer aux débats et au vote. En fin de journée, c'est « la jeune pousse qui l'emporte sur le vieux chêne » comme le titrera Le Soir, avec un score de 61,9 %. En choisissant Jean-Michel Javaux plutôt que Paul Lannoye, les militants écologistes font le pari de la jeunesse. Âgé de 36 ans, réputé fils spirituel de Jacky Morael, le jeune d'Amay est présenté comme la nouvelle figure verte. C'est qu'il « présente bien » dans ce monde où Ecolo est à la recherche d'une nouvelle figure charismatique depuis le retrait de Morael. Jouant sur l'enthousiasme et la « recherche du compromis plutôt que le dogme », le nouveau secrétaire fédéral a déjà de la bouteille : conseiller communal à Amay, Jean-Mi, comme les militants se plaisent à l'appeler, a aussi été assistant parlementaire de la députée Martine Schüttringer, président du Conseil de la jeunesse puis wallon entre 1999 et 2004. Il lui reste cependant à s'imposer. Les débuts sont d'ailleurs laborieux. Bien que conseillé par Eric Biérin, le nouveau secrétaire fédéral ne parvient pas encore à imprimer sa marque. Peinant en interview, il est constamment comparé à Nollet, jugé plus légitime par certains. L'apprentissage sera définitivement terminé en 2006, aux communales, où Jean-Michel Javaux ravira le mayorat d'Amay à Christophe Collignon, dans cette commune où 12 ans plus tôt, Robert Collignon, indétrônable, lui avait dit à lui ainsi qu'à Jacky Morael : « Tu me prendrais même 5 % à chaque élection, je serais encore là pour trente ans ».

Evelyne Huytebroeck, Jean-Michel Javaux et Claude Brouir dans le parc du bâtiment Kegeljan, à Salzinnes (Centre d'archives privées Etopia).

Il s'agit de faire table rase de ce qui a plombé les écologistes et de retrouver une ligne totalement autonome. Le pôle des gauches, qui a été bénéfique pour les socialistes et désastreux pour les verts est particulièrement ciblé. En février 2004, Javaux l'enterre définitivement, sur Bel-RTL : « Le pôle des gauches, c'est fini. Ce qui nous intéresse, c'est le pôle Nord et le pôle Sud, c'est créer de l'emploi. Ecolo est une alternative autonome. Je ne vais pas plus ménager le PS que le MR au gouvernement. »

Dès le lendemain des élections fédérales, le MPM débat sur la communication autour de Francorchamps. L'objectif dorénavant est d'être discret. Les aspects santé seront dissociés de l'aspect Grand Prix. Quant aux propositions politiques, il reviendra à Nicole Maréchal et Thierry Detienne de continuer ce qu'ils ont entamé en matière de lutte contre le tabagisme et l'industrie du tabac.

Affiche électorale d'Ecolo pour les élections de 2004 (Centre d'archives privées Etopia).

Le mal, cependant, est fait. La gestion du dossier de Francorchamps restera longtemps dans les mémoires. Pour nombre de citoyens, elle symbolise parfaitement l'image d'insupportables donneurs de leçons qui caractérise les verts. L'effet se fera encore ressentir aux élections régionales. Celles-ci, qui se tiennent le 13 juin 2004, voient Ecolo subir une nouvelle défaite. Le parti tombe à 8,5 % en Wallonie et à 9,7 % à Bruxelles. Si le score est légèrement plus élevé qu'en 2003, il reste que la nouvelle dégringolade fait mal. Au vu des résultats du PS et du MR, Ecolo n'est plus arithmétiquement nécessaire pour une majorité, à moins que les socialistes ne choisissent de se passer des libéraux. Un vent contraire souffle sur l'idée d'une prolongation de la participation wallonne. Reste Bruxelles où le PS, qui souhaite écarter le MR, ne peut l'envisager que via un Olivier réunissant les socialistes aux sociaux-chrétiens et aux écologistes. L'inverse de la situation de 1999 est en train de se réaliser : Ecolo sera dans l'opposition partout sauf à la Région bruxelloise. Et il y rentrera avec un ministre alors qu'il n'est que troisième parti.

De leur côté, au sortir des élections fédérales, les écologistes flamands sont dans une situation pire. Laminé, Agalev n'a plus aucun élu au Parlement. Les verts du Nord du pays n'ont d'autre choix que de se réinventer. Ils iront vite, sous la houlette de Dirk Holemans, alors député au parlement flamand et tout juste nommé secrétaire politique du parti. C'est qu'il s'agit

de rebondir aux régionales qui s'annoncent, sous peine de mort politique. En novembre 2003, un congrès capital pour l'avenir du parti se tient à Bruxelles. Vera Dua, l'ancienne ministre du gouvernement flamand qui avait démissionné après la débâcle fédérale du 18 mai au profit d'Adelheid Byttebier, devient la présidente d'un parti qui se cherche une nouvelle identité. C'est que les verts flamands font les frais d'une offensive du leader du SP.A, Steve Stevaert, qui tente de reprendre la main sur les questions environnementales. Cela sans compter la menace de l'instauration d'un seuil électoral de 5 % au fédéral, qui placerait Agalev en danger de mort. Sans élu fédéral, à l'exception d'une sénatrice cooptée grâce au bon vouloir des socialistes flamands, le parti n'a plus droit au financement public accordé aux partis politiques représentés au parlement fédéral. Il s'agit donc de s'interroger sur l'avenir et de faire un inventaire de ce qui reste en rayon. D'autant plus que les sondages pour les régionales de 2004 prédisent un résultat proche des 3 %…

Deux tendances s'affrontent dès lors : les uns prônent un cartel avec le SP.A ; les autres veulent maintenir un parti autonome, quitte à changer de nom. C'est la deuxième option qui l'emportera, à une très large majorité. Le changement le plus significatif est celui du nom : Agalev devient Groen ! Vera Dua pose cependant un constat lucide : « Nos principes de base sont bons : je suis convaincue que beaucoup de Flamands sont réellement concernés par la qualité de la vie, la solidarité et l'avenir des générations futures ». Le cartel avec le SP.A est donc renvoyé aux oubliettes de l'histoire, ce qui décevra Steve Stevaert d'ailleurs égratigné au cours du congrès des Verts, un délégué l'ayant traité de « Petit Père hypocrite d'Hasselt ». Preuve s'il en est de l'hostilité envers la tentative d'OPA, ratée, menée par le chef de file charismatique des socialistes flamands. Sept mois plus tard, Groen ! parviendra à éviter la déroute promise. Même si le résultat est une défaite, les écologistes flamands parviendront à maintenir 6 élus au parlement régional, évitant la disparition pure et simple.

CHAPITRE 24

APRÈS LA DÉFAITE : CAP 2004-2006

Annexe 4.1 du Conseil de Fédération du 22 octobre 2004

Plan VERT 2004-2007

Note du Secrétariat Fédéral au Conseil de Fédération du 22/10/2004

ECOLO est une force politique d'avenir, autonome et alternative pour imaginer un nouvel horizon. L'écologie est sociale, elle s'inscrit dans un champ progressiste. Dans ce champ, ECOLO est et restera un parti autonome, parce que notre projet est spécifique et global, visant la transformation en profondeur. Nos propositions présentent une autre voie, une alternative.

Au fil des congrès de l'an passé[1], nous avons illustré la réponse écologiste :

1. Choisir son avenir et construire un scénario de transformation : le progrès technique et scientifique ne produit pas automatiquement du progrès pour la société. Il s'agit de « choisir son progrès », de prendre en compte ses effets non prévus et de le mettre au service des gens, dans le cadre d'un dialogue renouvelé avec les Citoyens.

2. Fonder ce scénario en intégrant des perspectives dans l'espace et dans la durée : ECOLO est le parti des solidarités ici et maintenant, mais aussi dans l'espace (ici et là-bas) et dans le temps (aujourd'hui et demain).

3. Mettre en œuvre le développement durable c'est choisir la voie vers un mieux-être, accessible à tous et financièrement avantagé, générateur d'emploi de lien social (le triple dividende) Rien à voir avec une cure d'austérité, de restriction ou d'interdiction!

4. Changer de méthode : Réinventer la manière de relier l'aspiration individuelle et la démarche collective en reconstruisant la politique et ses méthodes, en y apportant de l'oxygène : penser globalement - agir localement ... mais aussi agir globalement et penser localement.

5. Construire des alliances : On ne peut avoir raison tout seul. Pour provoquer le changement, il faut construire l'adhésion.

ECOLO veut agir, amplifier les mouvements sociaux de résistance et de créativité qui luttent pour un autre modèle de développement: solidaire, durable, altermondialiste, citoyen.

Au sein d'Ecolo, la refonte est en cours. Le groupe « Phoenix » piloté par Huytebroeck dépose une note d'évaluation s'intitulant : « Cap 2004 : rebondir ». Le préambule donne le ton : « Nous devons construire une nouvelle unité d'action, dans le respect de nos diversités et complémentarités. C'est aussi la clarté de nos positions qui nous fera remonter la pente et non un consensus mou et trompeur ou une synthèse artificielle sur le plus petit dénominateur commun[1]. » Trois parties structurent le document de vingt-quatre pages : Que nous est-il arrivé hier ? Quid pour demain ? Comment se réorganiser ?

Les constats donnent le ton. Tout y passe : des ministres vus comme ayant été incapables de s'imposer, une organisation interne sans ligne stratégique claire, en passant par les dossiers qui ont précipité la chute : « Ecolo a une vision non modeste du pouvoir politique, vous avez fantasmé, sans assumer un rapport réel au pouvoir. »

L'organisation interne est aussi décortiquée. Les manquements sont pointés du doigt. Le rapport met en évidence le fait que les différents départements semblent, à l'image du parti, désarticulés, sans synergie, ne fonctionnant pas en systèmes d'action. Cette constatation pose la question de la direction, de sa gestion des ressources humaines ainsi que de l'évaluation des services. En outre, les évaluateurs regrettent l'absence d'un service d'étude suffisamment porté sur la stratégie politique. Cette désarticulation ne se retrouve pas seulement au niveau fédéral du parti : certaines régionales déplorent également le manque de concertation et de liens avec la structure centrale. Problématique également, le militantisme des permanents du parti qui peut parfois prendre le pas sur leur engagement professionnel. Les mots sont d'ailleurs durs : « Du point de vue organisationnel, il y a une gestion des ressources humaines lamentable, c'est un bordel organisationnel, les gens et les structures sont laissés à eux-mêmes, le travail se fait même contre et en dépit de l'organisation. »

La question centrale que soulève la remise en question des instances est celle du pouvoir de décision et la définition d'une ligne politique portée collectivement. Ce que les évaluateurs notent, c'est que durant la législature écoulée, les lieux formels de pouvoir ont été tour à tour dépossédés de leurs

1 *Cap 2004 : rebondir*, 2003, p. 3.

prérogatives (le Secrétariat Fédéral au profit du MPM, le MPM au profit des cabinets ministériels…). Forcée de se réorganiser au plus vite pour préparer les élections régionales de 2004, la nouvelle direction propose une réorganisation des différents organes et un positionnement clair. C'est ainsi que le Secrétariat fédéral est explicitement identifié comme l'organe « exécutif », arbitre de toute décision de la gestion politique. Le Conseil de Fédération se voit mentionné comme organe « législatif » ayant quant à lui un rôle de contrôle de l'exécutif, à qui il accorde sa confiance ou sa méfiance. Fini les structures comme le MPM ou autres chambres de discussions. Cette réorientation recentre la gestion et la décision stratégique sur le Secrétariat fédéral, qui s'appuiera hebdomadairement sur un Secrétariat fédéral élargi, pour éclairer sa décision politique et dont le fonctionnement s'apparentera à celui d'un Bureau Politique traditionnel. La proposition tient davantage d'une réforme des comportements que d'une réforme de structure mais l'enjeu auquel elle répond est celui de recréer de l'adhésion. Dans cette idée, l'évaluation pointait d'ailleurs déjà l'atout que représenterait une incarnation présidentielle, autour d'une ou deux figures identifiables et emblématiques d'Ecolo. Ouvertement, la question de la présidentialisation est mise sur la table, levant un tabou au sein du parti.

Dans la présentation de son programme, le nouveau SF Huytebroeck-Javaux-Brouir reprend les orientations de Cap 2004. En outre, avec lui arrive un nouvel organigramme, contraint par une obligation de réduction drastique des coûts. L'été 2004 est celui de la transition. Le choc est rude pour nombre de permanents qui attendent de connaître leur sort. La situation est d'autant plus difficile que la culture politique n'est pas celle du recasage. On en est donc réduit à mettre à jour de son CV, un sort qui concerne aussi bien les attachés parlementaires que les ministres désormais sans emploi.

Au sein de la structure, la période est celle du grand nettoyage. Dès la rentrée, sous l'impulsion de Philippe Henry, devenu le nouveau directeur politique du parti, est rédigé un « Plan vert », une note stratégique du Secrétariat fédéral soumise au Conseil de Fédération d'octobre 2004. Il projette Ecolo sur le long terme. Les toutes premières phrases du plan vert sont explicites et indiquent bien les sentiments de l'époque. Déjà,

il s'agit de se rassurer, en affirmant d'entrée de jeu qu'Ecolo est une force politique d'avenir. Ensuite, il s'agit de clore définitivement un chapitre douloureux : « Ecolo est et restera un parti autonome, parce que […] nos propositions présentent une autre voie, une alternative ». Difficile ne pas voir là l'enterrement définitif de l'épisode des convergences des gauches.

Ce à quoi s'attelle la nouvelle structure, c'est à reconstruire dans une situation financière difficile. Les défaites de 2003 et 2004 sont un coup dur en termes de financements et d'emplois. Le nombre d'équivalents temps pleins, passés en 1999 de 54 à 116, tombe à 89 en 2003 puis à 54 en 2004. Le nombre d'employés s'effondre, passant de 160 à 78, tandis que les moyens financiers chutent de 60 %, obligeant à chambouler toute la structure.

La priorité est mise sur la communication, la croissance du mouvement et sa cohésion, mais également sur la professionnalisation du fonctionnement, en s'inspirant du fonctionnement des cabinets. Et pour la première fois, le parti affirmera clairement l'importance de l'ancrage local. Malgré la drastique réduction des moyens, le Secrétariat fédéral affirme sa volonté de voir le parti produire des idées, mais en les priorisant. D'abord et avant tout : être leader sur l'environnement. Ensuite la démocratie et le social. Avec une ligne : l'écologie est l'avenir de l'économie. La direction lance également deux pistes de redéploiement vers l'externe. *Primo*, la dynamisation de la pensée écologiste, ce qui aboutira à la création d'Etopia, *think tank* en écologie politique concrétisant certaines des recommandations de la note « Transformer l'essai » des EGEP. *Secundo*, la génération suivante est invitée à créer une nouvelle organisation destinée à toucher les étudiants. Ce sera la naissance d'ecolo j.

Un vrai plan stratégique de long terme balisera donc les années suivantes. Comme le dira Christophe Derenne quelques années plus tard, c'est une traversée de la banquise qui commence, traversée qui ne sera couronnée de succès que si « les quelques pingouins qui restent se serrent suffisamment les coudes entre eux pour se maintenir au chaud ».

La traversée durera cinq ans.

CHAPITRE 25

ET POUR LES GRANDS VOISINS ALLEMANDS ET FRANÇAIS, LA MÊME CHOSE ?

Joschka Fischer et Jürgen Tritin, ministres Grünen. Montés au pouvoir en 1998, les écologistes allemands réussiront à prolonger leur participation au pouvoir en 2002, à la différence de leurs partis frères belges et français.

En France, les années 2003 et 2004 sont également des années mouvementées pour les Verts. Si, au soir du premier tour pour la présidentielle de 2002, Noël Mamère atteint le score inédit de 5,25 %, les législatives qui suivent sont une catastrophe. La gauche plurielle laisse place à une vague bleue, organisée autour de Jacques Chirac et sa nouvelle Union pour une Majorité Présidentielle (UMP).

Bref retour en arrière : la montée au gouvernement fut un moment inédit pour les Verts français. La dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Chirac en avril 1997 est un cadeau inattendu. Pourtant, dès la fin 1996, les socialistes et les écologistes se rencontrent pour ficeler un programme commun. Face à un PS en majesté, il faut l'opiniâtreté de Dominique Voynet, cheffe de file des écolos, pour amender un programme où les propositions vertes sont dans un premier temps dans les notes de bas de page. Après d'âpres débats, le programme contiendra les 35 heures sans réduction de salaire, la réduction du programme autoroutier et un moratoire sur l'avenir énergétique. Même si certaines demandes sur l'immigration et le droit de vote aux étrangers ne passent pas la rampe, les Verts obtiennent un soutien du PS dans 31 circonscriptions électorales, ce qui leur ouvre les voies de l'Assemblée nationale.

Le 1er juin 1997, au soir du deuxième tour, les Verts parviennent à décrocher 7 sièges de députés. Pour la première fois de leur histoire, les écologistes entrent à l'Assemblée nationale. Trop peu nombreux pour constituer un groupe, ils décident de s'entendre avec le le Parti Radical de Gauche et le Mouvement des Citoyens de Jean-Pierre Chevènement. Le groupe, technique, leur permet de gagner en audience dans l'assemblée. Car sur le fond, les incompréhensions sont déjà présentes, comme en témoigne la question de Chevènement à Jean-Luc Bennahmias, négociateur pour les écolos : « C'est quoi le développement durable ? »

Mais en plus des députés, les écologistes obtiennent également pour la première fois un maroquin ministériel. Une déception est cependant vite de mise : là où ils espéraient deux ministères, les Verts ne se voient octroyer qu'un seul poste : le ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire. C'est Voynet que Jospin veut dans son gouvernement, alors que celle-ci avait annoncé refuser une telle proposition. Il faut la persuasion

de proches collaborateurs et le soutien de ses militants du Jura pour qu'elle accepte finalement la fonction, auprès d'un Jospin soulagé mais déjà circonspect sur les méthodes écolos.

De 1997 à 2002, les Verts français seront confrontés au difficile exercice du pouvoir. Les tensions au sein de la « majorité plurielle » viendront précisément de cette incompréhension du rôle de chacun au sein de cette majorité. Pour Jospin, l'importance réside dans la « majorité » tandis que pour les écologistes c'est le « plurielle » qui fait sens. D'où l'accroissement de tensions au fur et à mesure de la succession des décisions gouvernementales, et ce dès le début du gouvernement Jospin. La campagne présidentielle de 2002 voit la majorité plurielle en difficulté, presque sans boussole. Le prix en sera lourd pour la coalition, écologistes compris.

En Allemagne, c'est de justesse que la coalition rouge-verte mise en place en 1998 se voit reconduite en septembre 2002, principalement grâce aux voix des nouveaux Länder. Si le bilan est mitigé, c'est principalement le SPD de Gerhard Schröder qui en porte la responsabilité. La politique sociale-libérale en termes de création d'emplois n'a pas porté ses fruits, dans un contexte où l'Allemagne était à la traîne en terme de croissance. Toutefois, aux élections de septembre 2002, ce sont les écologistes qui se maintiennent : alors que les socialistes perdent 47 sièges, les Grünen en gagnent 8.

Le pari de la participation des écologistes au gouvernement fédéral était pointé comme risqué. Face à la locomotive SPD, la crainte était de voir les Grünen devenir une annexe verte au parti social-démocrate. L'autre danger était de voir revenir les tensions entre *fundis* et *realos*, perturbant la stabilité politique du parti écologiste.

Rien de tout cela ne sera finalement arrivé. En interne, déjà, les tensions avaient été réglées bien avant la conclusion du pacte de majorité, reléguant les *fundis* à un rôle négligeable. Ensuite, une bonne implantation dans le pays et une clarté dans le rôle joué au gouvernement fédéral auront aidé les écologistes à « gagner » leur participation. Concernant les matières environnementales, l'avantage était aux Verts. La méconnaissance

presque complète des enjeux environnementaux par les socialistes ne leur avait guère permis d'empêcher les écologistes d'avancer leurs pions. Le « tournant écologique » voulu par les Verts a également pu s'imposer grâce à l'orientation des politiques environnementales vers les consommateurs. Deux dossiers ont illustré cette organisation des politiques : la politique énergétique et la politique agricole.

Élément important de l'accord de coalition, la sortie du nucléaire est un chantier mené dès les débuts du mandat de Jürgen Tritin, ministre de l'environnement. L'ambition première est celle de l'arrêt complet des centrales nucléaires, représentant alors près de 17 % de la production d'électricité en Allemagne. Cependant, soumis à d'intenses pressions tant des sociaux-démocrates que des lobbies du nucléaire, Tritin doit adapter son plan de sortie. L'idée est alors de procéder par palier : le plan de sortie s'organisera sur trente ans, se réalisant au fur et à mesure de la fermeture des centrales en fin de vie. En même temps, un plan de soutien des énergies renouvelables est lancé, organisé autour d'incitants économiques innovants. Toute la politique énergétique s'organise ainsi autour du consommateur, considéré comme devant devenir un « écologiste averti ». Les résultats, en fin de mandat, son probants : en 4 ans, la part du renouvelable passe de quasi rien à 5 % de la consommation énergétique totale du pays.

L'autre politique illustrative du pragmatisme vert allemand est celui de la politique agricole. À la fin de l'année 2000, l'Allemagne se retrouve confrontée à plusieurs cas de vaches folles. Surfant sur l'émotion et la crainte quant à la consommation de viande, Schröder décide de prendre d'arrache-pied des mesures drastiques pour contenir la crise et éviter qu'elle ne survienne à nouveau. Dès le mois de décembre, le chancelier déclare la guerre aux *Agrarfabriken,* les usines agricoles intensives concentrant un grand nombre d'animaux sur de petits espaces. Dans le même temps, un puissant ministère de l'agriculture et de la protection des consommateurs est créé, confié en janvier 2001 à l'écologiste Renate Künast. L'ambition est de revoir la politique agricole du pays, en la transformant autour de la sécurité alimentaire et d'une approche plus respectueuse de l'environnement. Comme le déclare au même moment la ministre verte de l'agriculture de Rhénanie-du-Nord-Westphalie Bärbel

Höhn : « La crise de la vache folle doit être, pour l'agriculture industrielle, ce que Tchernobyl a été pour l'industrie nucléaire : le début de la fin. » L'ambition affichée est d'autant plus forte que le scandale politique couve face à l'incapacité des autorités de gérer la crise en cours. Il s'agit donc de trancher dans le vif.

Enfin, un élément extérieur a permis aux écologistes allemands de se démarquer et de rassurer leur fibre pacifiste : l'objectif de la coalition anglo-saxonne d'envahir l'Irak. Alors que dans la première partie de la législature, les Verts allemands, sous l'impulsion de Joschka Fischer, adoptaient une attitude décomplexée sur les interventions extérieures, la menace de l'invasion de l'Irak leur permet de renouer avec une certaine forme de pacifisme. Si l'opposition à la guerre est un objectif défendu au nom du respect du droit international, il reste que, survenant en plein dans la campagne de 2002, cette actualité est une opportunité pour la coalition sortante : elle lui permet de faire front et de reléguer la droite aux oubliettes, l'opinion étant peu favorable à l'aventure irakienne.

Cet épisode n'est toutefois qu'une exception dans la manière dont le pacifisme et l'idée des conflits armés évoluent au sein des Verts allemands. Confrontés au conflit dans le Kosovo, au 11 septembre ainsi qu'à l'intervention en Afghanistan, les écologistes ont eu des débats homériques sur le recours à la force, où le pragmatisme des *realos* a fini par l'emporter. Ainsi, en 2000, sous l'impulsion de Joschka Fischer, Die Grünen admet que la défense des droits de l'homme peut passer, en dernier ressort, par le recours à la force. Cette option continuera d'évoluer par la suite. En 2003, un congrès important de Die Grünen reconnaîtra d'ailleurs que le recours à la force militaire ne peut pas, *in fine*, être toujours combattu : « La force ne doit pas remplacer la politique. Mais nous savons aussi que le recours à une violence légitimée par l'État de droit et le droit international ne peut pas toujours être exclu ». L'aile gauche du parti imposa cependant un passage qualifiant de « juste et nécessaire » la résistance à la globalisation.

CONCLUSION GÉNÉRALE : RÉFORMER LE RÉFORMISME VERT

En 2004, Ecolo sort meurtri et profondément transformé des cinq années qui viennent de s'écouler. Les écologistes ont été confrontés à une sorte de fiction du politique. Les limites du volontarisme politique se sont imposées à eux. Le coup est d'autant plus rude que la défaite électorale est violente. Si le souvenir de la participation Arc-en-ciel est aujourd'hui celui d'une déroute des partis écologistes, les réalisations vertes sont cependant loin d'être anecdotiques. La présence des écologistes dans les exécutifs a permis de laisser une empreinte politique nouvelle dans le système politique belge. Les réalisations des verts auront aussi des effets qui porteront parfois loin après les défaites de 2003-2004. Elles ont ainsi ouvert la voie à des changements importants comme la sortie du nucléaire, la régularisation des sans-papiers, le refinancement des Communautés (même si ce ne sera assurément pas le pactole) ou la mise en place de nouvelles politiques en termes de mobilité, d'énergies renouvelables, de petite enfance, de solidarités, etc.

La reconstruction qui s'ouvre à partir de 2004 doit toutefois affronter un nouveau paradoxe : pour les écologistes, elle doit reposer à la fois sur plus de professionnalisation et sur davantage de porosité entre la société et le parti. Les années qui suivent seront intenses sur ce repositionnement.

DE 1999 À 2020 : LES MUTATIONS DU SYSTÈME D'ACTION

Vingt ans plus tard, Ecolo et Groen se retrouvent à nouveau au gouvernement à tous les niveaux de pouvoir, après avoir vécu un nouveau cycle de grande victoire suivie d'une lourde défaite entre 2009 et 2014, puis une nouvelle période de reconstruction Les écologistes francophones, à la faveur des élections communales de 2018, disposent enfin d'une présence forte dans des majorités locales. S'il est tentant de faire des parallèles entre les deux époques, il reste que 1999 et 2020 ont peu de choses en commun. Déjà, le contexte a changé radicalement. La base sociale des Nouveaux Mouvements Sociaux s'est évaporée. Les formes de consommation ont changé. Le capitalisme numérique s'est développé. Les lieux de sociabilité se sont en partie désagrégés. Les smartphones maintiennent un contact constant avec la consommation de données, payantes. Chacun dispose

maintenant de son propre écran, faisant disparaître l'espace-temps collectif qui existait du temps des rendez-vous télévisés derrière un écran commun.

Du côté politique, les deux périodes sont loin d'être semblables. La social-démocratie et son réformisme modeste s'est effondrée un peu partout en Europe. Le populisme est devenu une force politique importante, servant à droite de passerelle à l'extrême-droite. Le populisme de gauche, quant à lui, est loin de s'engager dans l'action politique institutionnelle,

Au niveau sociétal, les marches pour le climat qui auront marqué la période précédant les élections de mai 2019 auront témoigné de la fin de la marginalité de l'écologie. Partis politiques, mouvements associatifs, médias, etc., se saisissent de l'enjeu environnemental. Les résultats électoraux, cependant, ont mis en avant un paradoxe entre cette prise de conscience environnementale et la réticence profonde à mettre en œuvre les changements nécessaires. Cette « politique de l'insoutenabilité[1] » force à réfléchir sur les normes sociales qui doivent sous-tendre toute politique écologique. Si le constat d'un dérèglement de l'écosystème dû aux êtres humains est largement partagé, les propositions pour le résoudre restent floues. L'aliénation continue à dominer ces combats : on y trouve soit une aliénation technologique, hors-sol, qui prolonge le système extractiviste en l'adaptant aux dégradations en cours ; soit une aliénation de l'autonomie des individus, sacralisant la Nature et proposant un mode de vie où le déterminisme l'emporte sur la capacité des humains à faire société[2]. Pour faire pièce au national-populisme, à l'écologie identitaire d'extrême-droite et aux climato-rassureurs vantant le tout à la technologie, l'écologie politique ne doit-elle pas se réinventer et réorganiser les liens entre le vivant au sens large et le politique face à un monde où le +2°C sera la norme ?

Ces questions nécessitent d'interroger le système d'action propre aux partis verts, à savoir la manière dont ils interagissent avec la société, que ce soit à travers leur vision, leurs discours, leurs modes de fonctionnement ou leurs engagements politiques. Si, en 2020, les victoires des écologistes

1 INGOLFUR BLÜHDORN, « The Politics of Unsustainability: COP15, Post-Ecologism, and the Ecological Paradox », in *Organization & Environment*, vol. 24, 2011, p. 34-53.

2 BRUNO LATOUR, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique, Paris La Découverte, 2017.*

représentent une nouvelle opportunité, de multiples contraintes continuent de peser sur eux. Et de nouvelles interrogations apparaissent au regard de l'approfondissement des crises économiques, sociales, environnementales et politiques montées en puissance depuis vingt ans. Si, au sein des mouvements écologistes, un consensus semble exister autour de *contre* quoi la lutte s'organise, le *pour* quoi de cette lutte n'est pas si clair.

Loin d'être parfaitement rassemblés, les écologistes continuent à s'opposer au sein de différents courants dont les origines remontent à la naissance même de l'écologie politique. Le risque d'une nouvelle diversification idéologique faisant exploser la famille verte n'est pas à exclure au cours de la décennie 2020. Les différences sont importantes, entre les écologistes fondamentalistes rejetant toute coopération avec le système politique, les écologistes radicaux affirmant que les problèmes écologiques sont tellement profonds que tout changement provenant de l'intérieur du système serait inutile, les écosocialistes défendant l'idée que seuls les partis socialistes intériorisant les questionnements écologiques sont à même de modifier le système de l'intérieur, les écolibéraux voulant réinventer le centre pour lui donner un rôle-pivot, et enfin les écologistes pragmatiques ancrés dans les valeurs de gauche (en Belgique francophone, Ecolo), convaincus que leur synthèse représente la seule alternative politique efficace. Si chaque courant interroge parfois avec pertinence les raisons du manque de concrétisation du projet écologiste, force est de constater qu'ils échouent à sortir l'écologie de la place minoritaire qu'elle occupe encore.

L'écologie de l'action politique en sort-elle impactée ? Pour y répondre, reprenons tout d'abord la double question qu'elle pose : comment assumer le pouvoir ? Et comment décider dans l'incertitude ? Cette double question reste vivace en 2020. La gestion de crise du Covid-19 peut toutefois aider à y répondre. Cette crise, en effet, éclaire la « gestion sociale du risque » et ses défaillances au sens d'Ulrich Beck[3], penseur du risque, et André Gorz[4] et Cornelius Castoriadis[5], penseurs de l'autonomie collective. Beck a mis en évidence les problèmes qui surgissent dans la gestion des risques induits par la modernité. Notre société produit des effets indésirables,

3 ULRICH BECK, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 2008.

4 ANDRÉ GORZ, *Écologica*, Paris, Galilée, 2008.

5 CORNELIUS CASTORIADIS, *Domaines de l'homme. Les carrefours du labyrinthe II*, Paris, Seuil, 1986.

dangereux pour l'humanité, dont les impacts sont systémiques, dépassent les frontières et sont difficilement identifiables. Tchernobyl, la crise de la vache folle, la crise de la dioxine, la crise du Covid-19 en sont autant d'exemples. Leur gestion repose donc sur une compréhension et une gestion du phénomène d'autant plus compliquée qu'elle porte à la fois sur de nombreux aspects de la vie contemporaine et sur des impacts inégalement répartis dans la société.

Cette gestion du risque possède une dimension sociale, dans le sens où l'impératif démocratique oblige à s'opposer à la tentation expertocratique. Incorporer les droits des individus, fondés sur leur autonomie, est primordial pour éviter de sombrer dans une gestion des risques où le système s'impose à tous sans plus pouvoir être contesté. C'est ainsi que peut s'organiser une gestion sociale du risque grâce à laquelle les différentes composantes de la société – experts, pouvoirs politiques, administrations et individus autonomes – articulent monde vécu et solutions durables aux crises.

La pandémie du Covid-19 a montré que cette gestion sociale du risque est perturbée par la méfiance apparaissant entre les trois types d'acteurs de cette gestion : les experts scientifiques, les pouvoirs politiques et les opinions publiques[6]. Face aux remises en question constantes, la tentation expertocratique s'accroît, les citoyens se sentent déconsidérés par les détenteurs d'un savoir de plus en plus complexe. Cet entravement de l'autonomie des individus se transforme en ressentiment facilement instrumentalisable par les populistes. Cette situation finit par empêcher les individus de « s'orienter dans le monde » et de comprendre le sens de ce qu'ils font[7]. Comme le montre le sociologue Hamit Bozarslan, c'est le sens et non pas la rationalité qui fait bouger les communautés humaines[8]. Or, le populisme transforme ce sens en « passions » voire en « émotions[9] ». La montée de la revanche des passions finit par miner la pluralité, insistant sur des antagonismes irréconciliables. La seule chance de sortir d'une crise, c'est qu'elle soit de courte durée. Mais la gestion

6 HENRI-PIERRE JEUDY, *Le désir de catastrophe*, Paris, Circe Poche, 2010.

7 ANDRÉ GORZ, « L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation », in *Écologica, op. cit.*, p. 50.

8 HAMIT BOZARSLAN, *Crise, violence, dé-civilisation*, Paris, CNRS, 2019.

9 BENJAMIN MOFFITT, *Populism*, Cambridge, Polity, 2020, p. 103.

de crise permettant ce rapide retour à la normale ne peut qu'ébranler la légitimité des décisions démocratique, pavant la voie aux dérives antidémocratiques.

La crise climatique qui s'ouvre impactera durablement les sociétés humaines. Sa temporalité beaucoup plus longue – les effets des actions d'aujourd'hui ne se ressentiront que dans une génération – et l'ampleur des changements à mettre en place sont donc lourds de risques démocratiques. Le relatif échec de la gestion sociale du risque dans la crise du Covid-19 nous demande de ne pas répéter les mêmes erreurs. Nous sommes face à une évidence : le cadre institutionnel actuel ne suffira pas. Comment notre monde individualisé, fondé sur la jouissance de la consommation, réagira-il face à aux limitations permanentes que requerra la lutte contre le dérèglement climatique ? Soit par un renforcement des inégalités, soit par la disparition de l'autonomie. Il est donc nécessaire de proposer un autre modèle. Celui-ci doit, à notre sens, s'articuler autour de la démocratie écologique et du « social-écologique ».

QU'EST-CE QU'UNE DÉMOCRATIE ÉCOLOGIQUE ?

Au moment où la question se pose quant à la capacité réelle des démocraties représentatives d'empêcher la survenue des crises écologiques ou tout simplement d'y faire face, une série d'auteurs proposent des réformes profondes pour mieux intégrer les contraintes de l'écologie[10]. Mais quels que soient l'intérêt de ces propositions et les questions qu'elles soulèvent, la situation politique contemporaine – et singulièrement la crise de légitimité qui frappe les institutions démocratiques – nous indiquent qu'il ne s'agit plus seulement de rendre la démocratie éco-compatible, mais de la sauver, purement et simplement. L'intuition initiale des fondateurs de l'écologie politique semble ainsi se répéter dans un contexte tout à fait différent : la démocratie et l'écologie ne sont-elles pas réunies dans la même menace de se fracturer sous les coups d'une conception productiviste du social et de l'économique ?

10 À l'image, notamment du philosophe franco-suisse Dominique Bourg.

Certes, la prise de conscience des enjeux environnementaux s'est accrue. Les débats sont permanents dans les médias. Cependant, l'approche de la question environnementale ne reste bien souvent, précisément, qu'au seul niveau environnemental. Et encore, sous le seul angle des « nuisances ».

Les facettes de la crise contemporaine de la démocratie, quant à elle, sont multiples. Mais ont-elles vraiment des racines communes avec la crise écologique ? De prime abord, il apparaît que les dispositifs de concertation mis en place à partir des années septante et quatre-vingt pour empêcher des projets industriels polluants ont débouché sur des processus administratifs parfois lourds qui mobilisent une part importante des énergies des associations de défense de l'environnement ou du cadre de vie. Du reste, ces mêmes processus peuvent être utilisés contre la mise en œuvre de politiques écologiques, lorsque par exemple il s'agit de s'opposer à l'implantation d'éoliennes ou d'infrastructures de transport en commun. Dans un pays comme la Belgique qui est à la fois « sur-administré mais sous-gouverné », pour reprendre la formule d'André Molitor, les processus de concertation sociale et environnementale se superposent et entrent parfois en contradiction. Et même lorsque les politiques semblent à l'abri des contraintes de concertation, l'éclatement de la représentation politique complexifie les négociations, ce qui conforte, en retour, l'impression d'un monde politique à la fois incapable de gouverner et coupé des réalités de la société.

À ces traits typiques du fonctionnement politique belge – même s'ils se retrouvent dans d'autres pays européens – viennent s'ajouter des défauts que partagent la plupart des démocraties représentatives. La pression du court-terme, la montée des populismes, l'influence des lobbies et surtout, *last but not least*, le verrouillage dans un développement économique non soutenable. La décennie 2010 l'aura illustré de manière éloquente avec l'enchaînement de la croissance des inégalités, du surendettement privé et public et de la finance non régulée qui, ensemble, concourent à placer les démocraties sous la dictature de plus en plus inflexible du productivisme. En réponse, un nouvel activisme s'est développé, réoccupant les espaces publics. L'action collective y trouve de nouvelles dynamiques telles qu'Occupy, les Indignés, les Zones à défendre (ZAD). Ces revitalisations sont cependant souvent marginales, magnifiant un

« nous » populaire contre une élite dépassée. Si ces nouvelles formes d'action renouvellent la « sphère autonome », les doutes sont nombreux sur leur capacité réelle de transformation du système et d'articulation avec les divergences d'intérêts, d'aspirations et de pouvoirs présents ailleurs dans la société. Face au formidable récit du projet capitaliste – qui promet un assouvissement illimité des besoins dans le cadre d'un accès illimité aux ressources –, le combat s'apparente à celui de David contre Goliath.

La radical-démocratie peut être une ressource importante dans cette lutte, à condition de comprendre les résistances que lui oppose le système en place. Depuis leurs débuts, la matrice radicale-démocratique est au coeur du projet porté par les écologistes. Si cet objectif connaît des avancées et des reculs, la volonté de renforcer la participation de chacun à la vie politique est un pilier de leur idée de démocratie écologique. Mais ce pilier doit s'articuler avec le monde vécu, bref il faut tenir compte de la sociologie politique. Le *réalo* devient alors celui qui sait qu'il doit convaincre au-delà de son cercle, sous peine de ne pas avancer. Tout l'enjeu est d'éviter d'adapter son objectif radical-démocratique aux résistances extérieures, sous peine de le dénaturer.

Pour les écologistes, se pose dès lors la question suivante : comment être efficaces politiquement ? Et devenir majoritaires, oui, mais pour quoi faire ?

Une voie est de mettre en place une démocratie écologique. Les politiques écologiques doivent associer un renforcement de la participation citoyenne à la mise en œuvre de plans de transition plus ambitieux. Dans le langage du fédéralisme intégral, le discours était de combiner le très classique principe de subsidiarité (la décision et les politiques doivent s'appliquer au plus proche des citoyens sauf quand c'est plus efficace de le faire à un niveau supérieur) et celui d'exacte adéquation (le fédéralisme n'est pas le « chacun fait ce qu'il veut » mais « la mise en commun de politiques » quand elles servent l'intérêt général, par exemple le développement de transports en commun). Articuler décentralisation et centralisation implique de renforcer la participation citoyenne à tous les niveaux, du local au fédéral. Cela requiert tant le développement d'espaces publics de débats (la démocratie délibérative) qu'un élargissement de la décision

politique à la population (la démocratie directe, dont le système le plus abouti est à rechercher du côté helvétique).

La décentralisation a également pour contrepartie une démocratie représentative basée sur des circonscriptions uniques à chaque niveau électif (régional, fédéral et européen). Car la décentralisation ne peut se dégrader en sous-localisme. Le détournement de politiques générales au bénéfice d'intérêts locaux particuliers ne peut être évité que par de telles circonscriptions, dont la vertu est de faire émerger des visions fédératrices.

À chaque fois, ces processus de fédération doivent s'appuyer sur le dynamisme d'espaces publics animés par des médias pluralistes qui privilégient le débat et l'analyse au sensationnalisme ou à la polémique superficielle. Le travail démocratique est indissociable du renforcement des espaces publics. S'engager dans un espace public fédéral belge, par exemple, implique d'être en mesure de s'y exprimer dans les deux principales langues nationales et de s'impliquer dans les débats de chaque région. Cela implique aussi le renforcement des coopérations entre partis de part et d'autre de la frontière linguistique.

Cet approfondissement démocratique ne peut advenir sans la culture. La transformation écologique d'une société doit en effet mobiliser l'ensemble de ses ressources, en ce compris ses ressources éducatives et culturelles. Elle ne relève pas seulement de choix technologiques ou économiques, mais également de dynamiques citoyennes. La culture, c'est la capacité d'une société à agir sur elle-même. Les territoires ne peuvent pas se transformer sans s'appuyer sur des politiques culturelles qui articulent l'histoire, la créativité et la cohésion sociale de leurs habitants. Le récit écologique, pour reprendre Ricoeur, doit faire état de toutes les mémoires. Notons d'ailleurs que la disjonction opérée entre le projet écologique et le projet culturel dans le programme institutionnel d'Ecolo depuis la fin des années quatre-vingt est, à cet égard, un problème.

La démocratie restera évidemment un régime anthropocentré, consacré au débat entre humains, sur la meilleure manière de « s'opposer sans se massacrer ». Mais contrairement aux premières idéologies de la modernité comme le socialisme et le libéralisme, il ne s'agira pas d'organiser cette

pacification sur le dos des générations futures, de l'éco-système et des non-humains qui l'habitent. Il ne s'agit évidemment pas de faire voter les hirondelles ou les enfants qui ne sont pas encore nés, mais de mettre en place des dispositifs démocratiques qui permettront d'intégrer davantage les signaux qui nous parviennent de la nature. Cela implique d'améliorer l'éducation à l'environnement de l'ensemble des acteurs publics et de mieux informer les institutions démocratiques sur les conséquences écologiques de leurs choix politiques au travers de nouveaux dispositifs.

La politisation de l'écologie peut être renforcée par des dispositifs délibératifs confrontant les savoirs experts – développés dans les associations de défense de l'environnement, mais aussi dans les industries, les administrations publiques, les universités ou les laboratoires de recherche – à l'interrogation critique des citoyens, par exemple dans le cadre de panels citoyens institués par les différents parlements. La démocratie pourrait par-là améliorer sa prévention des crises écologiques, mais également débattre des mesures à prendre en cas de survenue de ces crises. Bref, assurer une gestion sociale des crises.

Dans chacun de ces cas de figure, la confrontation du savoir expert dans une délibération démocratique est indispensable si nous voulons éviter la dérive vers une expertocratie qui ne pourrait que susciter un rejet de la part de groupes sociaux de plus en plus larges, comme l'indique la montée du climato-scepticisme dans les partis dits populistes. En 1977, commentant Ivan Illich, André Gorz exposait déjà clairement le choix auquel nous devons procéder : « Ou bien nous nous regroupons pour imposer à la production institutionnelle et aux techniques des limites qui ménagent les ressources naturelles, préservent les équilibres propices à la vie, favorisent l'épanouissement et la souveraineté des communautés et des individus – c'est l'option conviviale –, ou bien les limites nécessaires à la préservation de la vie seront calculées et planifiées centralement par des ingénieurs écologistes et la production programmée d'un milieu de vie optimal sera confiée à des institutions centralisées et à des techniques lourdes. C'est l'option technofasciste, sur la voie de laquelle nous sommes déjà plus qu'à moitié engagés : 'convivialité ou technofascisme' »[11].

11 MICHEL BOSQUET (ANDRÉ GORZ), *Écologie et liberté*, 1977, éd. Galilée.

QU'EST-CE QU'UN ÉTAT SOCIAL-ÉCOLOGIQUE

La démocratie écologique ne peut advenir sans penser le social. Pas de justice environnementale sans justice sociale, affirme-t-on. Pas de justice sociale non plus dans un modèle qui échoue d'un point de vue environnemental. Refonder le modèle social ne doit pas être un enjeu laissé aux seules mains des néolibéraux et des conservateurs. Cette bataille implique de ne pas se contenter de défendre l'existant (la Sécurité sociale comme elle est), mais de transformer les mécanismes de solidarité, en dialogue avec les acteurs sociaux et économiques (les syndicats et le patronat).

Identifions d'abord le moment historique où nous nous trouvons. Nous sommes entrés (pour un bon moment sans doute) dans la crise du « libéral-productivisme », c'est-à-dire de la combinaison du néo-libéralisme et du productivisme. Le premier pense que le marché est capable de s'auto-réguler, que le rôle du politique est de réduire une à une toutes les régulations étatiques et que la redistribution n'est pas possible avant d'avoir accru « la part globale du gâteau » par l'élimination des régulations. Le productivisme, que les néo-libéraux partagent avec les marxistes et les sociaux-démocrates, repose sur la croyance que la croissance des forces productives est indispensable au règlement des conflits inhérents à la vie sociale.

La combinaison du néo-libéralisme et du productivisme se traduit aujourd'hui, par exemple, par des solutions productivistes à la crise climatique, comme les agro-carburants, qui renforcent les injustices actuelles (via l'augmentation des prix des céréales) en prétendant combattre les injustices futures (le dérèglement climatique). En Belgique, on pourrait prendre de l'exemple de la baisse de la TVA sur l'électricité : elle favorise l'augmentation des consommations en affaiblissant le budget de l'État, et, partant, les fonctions collectives, tout en donnant l'illusion d'une mesure redistributive alors qu'elle … ralentit l'indexation des salaires[12].

La crise « systémique » actuelle résulte de l'interaction permanente des composantes sociale, économique, écologique de ce libéral-productivisme.

12 Brève de l'IDD n°20 (12.01.19) Impacts d'une baisse de la TVA à 6 % sur l'électricité, Philippe Defeyt.

L'État social-écologique est celui qui réconcilie la question sociale et le défi environnemental. Son objectif est de prendre en compte le fait que le bien-être d'un individu ou d'un groupe est déterminé par ses conditions environnementales d'existence. En visant le bien-être humain, l'État social-écologique se donne non seulement de nouveaux indicateurs mais aussi de nouvelles institutions assurant la protection et la sécurité des individus et des collectifs. Il sort aussi d'une logique centrée la croissance, la marchandisation et la rigueur budgétaire[13].

La réalisation d'un État-social écologique, c'est-à-dire non libéral-productiviste, doit donc déconstruire le rapport entre l'État et le capitalisme. L'État moderne s'est construit en lien avec le capitalisme. L'État-social dit « Etat-providence », financé par la croissance, en est une illustration. La rationalité marchande et l'extractivisme en sont les logiques dominantes. Or, les temps présents nous en démontrent les impasses : la croissance est en déclin structurel tandis que l'épuisement des ressources accroît les inégalités aussi bien ici qu'ailleurs.

Vouloir changer l'État est une entreprise difficile, les obstacles sont nombreux et l'hostilité aux changements de structures est forte. Néanmoins, promouvoir l'écologie sans opérer une mutation de l'État est hasardeux : le risque est de laisser le capitalisme mettre l'écologie à son service, la dimension verte assurant sa perpétuation. L'écologie politique suppose donc qu'un État-social dont les fondements restent basés sur le productivisme et la consommation ne puisse se maintenir[14]. La nature même de l'État doit être repensée. La sortie du productivisme nécessite d'organiser autrement les mécanismes de solidarité, de redistribution et de luttes contre les inégalités. Sortir du libéral-productivisme impose de changer de logiciel quant à la question sociale. Il ne s'agit pas d'inclure la question environnementale en tant que simple dimension du projet de lutte contre les inégalités mais de transformer l'ensemble des dimensions sociales, économiques, culturelles et démocratiques à partir d'elle.

13 ELOI LAURENT, « L'Etat social-écologique : généalogie, philosophie, applications », in *Quel avenir pour l'État-providence ?,* L'économie politique, n° 83, 2019, p. 18-30.

14 TUULI HIRVILAMMI, « The Virtuous Circle of Sustainable Welfare as a Transformative Policy Idea » in *Sustainability*, 2020, 12(1).

C'est en cela que l'écologie politique est « révolutionnaire ». Pour y parvenir, plusieurs voies doivent être activées.

La première est de transformer les institutions actuelles de la solidarité. Autant celles des mécanismes de redistribution que celles qui régulent la vie économique. Il ne s'agit pas seulement de réorienter l'action publique via de nouveaux mécanismes de gouvernance, en se contentant de réformes de la réglementation économique ou de la fiscalité, par exemple. L'État social-écologique doit toucher le productivisme dans ses fondements. Dans sa réflexion sur les liens entre capitalisme et écologie, le psychanalyste et philosophe français Félix Guattari mettait en évidence trois écologies qui rendaient insoutenable la prolongation du système néolibéral : l'écologie naturelle des ressources physico-biologiques (ravagées par l'extractivisme et les rejets de l'activité économique de croissance) tout d'abord, l'écologie politique des relations sociales (rendues intenables par l'exacerbation des inégalités) ensuite, l'écologie mentale de nos capacités attentionnelles enfin (épuisées par l'accroissement des pressions dues à la compétition)[15]. Ne pas s'attaquer au productivisme et aux configurations économiques, sociales et politiques qui y sont liées, c'est un emplâtre sur une jambe de bois. En effet, la société libérale-productiviste, la manière d'y penser l'économie et la redistribution ainsi que l'organisation de l'État, s'inscrivent dans cette idée de production croissante et infinie. Le travail lui-même est pensé et organisé dans cette matrice : il n'est pas défini à partir de sa dimension technique (ce qu'il permet de créer) mais bien à partir de sa dimension économique (ce qu'il permet de rapporter). La multiplication et la diffusion d'autres modes d'habiter, de travailler, de consommer, de vivre le territoire, d'éduquer, etc. sont donc des étapes primordiales pour modifier fondamentalement le système. Les expériences et les innovations locales, à l'exemple des Communs, réinventent de nouvelles formes de solidarités et de participations dans des projets collectifs adaptés au vécu des individus[16]. Mais la reconstruction d'un socle social « à partir du bas » doit être complétée par la reconstruction d'une nouvelle structure étatique continuant à assurer les mécanismes de solidarités envers ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas rentrer dans ces nouvelles formes d'action.

15 FÉLIX GUATTARI, *Les Trois Ecologies, Paris, Galilée, 1989.*

16 SAMUEL COGOLATI, « *Le réveil des Communs !* », Etopia, 2020.

Sans oublier le fait que la présence de l'État assure aussi la protection de la société face aux contingences extérieures et permet de mobiliser les ressources nécessaires aux projets dépassant la seule envergure locale.

Cette mutation de l'État amène un dépassement des États-nations. Contrairement aux prévisions, l'État-nation ne s'est pas du tout liquéfié dans l'Europe fédérale. Il a aussi tenu le coup face à la crise du Covid-19. Il continuera d'être encore pour un certain temps au moins notre « principal espace de solidarité politique ». Mais un projet qui se nourrit de l'idée d'une extension de la solidarité, ne peut se construire sur la compétition de tous avec tous. Le philosophe français Etienne Balibar a notamment expliqué le succès des partis populistes, souverainistes et de droite extrême par le fait qu'au XXe siècle, l'État social a été identifié avec l'État national. Cette connexion du social et du national expliquerait en bonne partie la difficulté de la gauche européenne à peser sur les politiques européennes et à sortir de leurs imaginaires souverainistes[17].

Pour reprendre Alain Caillé, l'État-nation « demeure, aujourd'hui encore, le seul espace important de la solidarité politique, et donc la forme concrète qui permet l'exercice de la démocratie, en rassemblant l'ensemble de ceux qui se reconnaissent comme alliés et associés en fonction des dons qu'ils se font et reçoivent les uns des autres. Y compris les dons reçus des générations passées – la tradition –, et ceux faits aux générations futures ». En Belgique, nous avons fait l'expérience depuis longtemps que la pluralité des langues et des cultures qui l'habitent menace constamment son fragile équilibre. Nous avons aussi développé un système fédéral pour permettre leur coexistence pacifique. Depuis plus de vingt ans, les écologistes n'y ont pas peu contribué parce qu'ils considéraient que le fédéralisme était la meilleure alternative au nationalisme. Il devait à la fois permettre au sein d'un même État la coexistence d'appartenances multiples tout en assurant la participation du plus grand nombre à la vie démocratique ainsi que la transformation écologique de la société. Aux origines de l'écologie politique, cette vision a été traduite dans le projet de l'Europe des régions, dans lequel devaient progressivement se dissoudre les États-nations alors encore clairement associés aux nationalismes et

17 ETIENNE BALIBAR, « Counter-Democracy To the Rescue of Europe » in *Green European Journal*, 1er mai 2014, [en ligne], https://www.greeneuropeanjournal.eu/counter-democracy-to-the-rescue-of-europe/

à la guerre. Mais entretemps, ce projet a été lentement rangé au placard pour céder le pas à une autre conception, celle d'une Europe construite autour de la combinaison spécifique des niveaux fédéral, national et régional.

La seconde voie pour transformer l'ensemble des dimensions sociales, économiques, culturelles et démocratiques à partir de l'environnement, est de nature sociale : il s'agit de se défaire de l'imaginaire des luttes sociales des Trente glorieuses, comme de celui des nouveaux mouvements sociaux qui ont marqué leur fin, et dont sont par exemple issus les partis verts. Les mobilisations sociales de ce XXIe siècle ne ressembleront guère à celles de la seconde moitié du XXe siècle, parce qu'elles se produisent dans un cadre infiniment plus éclaté et marqué par une demande de participation beaucoup plus volatile. La définition de l'émancipation – qui est au cœur de l'action sociale – est en train de se modifier, notamment par l'insécurisation qui découle de l'accélération de l'évolution technologique et économique. La demande de changement s'exprime de plus en plus dans un désir de résister aux logiques compétitives comme au sentiment de pression et d'accélération. Cela a des implications en termes d'organisation de l'action collective. Cette insécurisation n'est pas nécessairement compatible avec une demande de solidarité accrue, pour le dire de manière euphémique. Il s'agit donc de se défaire d'une conception démiurgique de la politique, fort en vogue au XXe siècle, selon laquelle il suffit d'articuler une volonté et une action politique afin de produire le changement.

Une troisième voie est celle d'un engagement systémique. La dimension redistributive n'est pas la seule à prendre en compte pour l'avènement de cet État social-écologique. La réponse aux inégalités ne se trouve pas dans le seul horizon anticapitaliste ou postcapitaliste. L'écologie décoloniale et l'écoféminisme montrent également l'ampleur des inégalités qui demeurent, tant au sein de nos sociétés occidentales que vis-à-vis des autres sociétés[18]. Un État social-écologique suppose un engagement culturel, le style de vie devant être transformé. Aimer la beauté de la nature devient un nouvel enjeu de lutte. Il n'est pas possible d'assurer la mise en place de l'écologie politique sans esthétique.

18 MALCOM FERDINAND, *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Seuil, 2019 ; Emilie Hache, *Reclaim, recueil de textes écoféministes*, Paris, Cambourakis, 2016.

Dès lors, un État social-écologique c'est quoi ? Il s'agit d'une structure qui vise la possibilité d'une vie décente à long terme (i.e. en 2050) et crée les conditions pour y parvenir. Ce n'est pas un État planificateur et omniprésent. C'est une pluralité d'institutions assurant la solidarité.

La crise de civilisation que nous vivons doit pouvoir déboucher sur un changement d'époque. La tendance actuelle n'incite guère à l'optimisme. Marquée par le repli sur soi, le retour des frontières, la désignation de boucs-émissaires, elle porte en elle les germes d'autres destructions humaines. Un autre chemin existe cependant, celui d'un État social-écologique qui part à la conquête de nouveaux droits. Cette démarche impose un regard lucide sur nos sociétés actuelles, principalement occidentales. Ce regard franc sur nous-mêmes et sur ce que nous avons entrepris depuis deux siècles, ainsi que sur ce qui nous menace, nous oblige désormais à reconnaître que nous devons changer de cap.

Pas d'écologie sans mouvement pour la démocratie et sans redéfinition post-matérialiste et cosmopolite de la solidarité. L'institutionnalisation de la transition ne pourra se réaliser qu'en se basant aussi sur une nouvelle conception de la responsabilité, et pas seulement sur la seule volonté de vivre autrement (c'est-à-dire de proposer chacun ses projets individuels et collectifs). Ce lien entre l'institutionnalisation et le principe de responsabilité propose une nouvelle éthique de l'environnement.

VERS UNE ÉCOLOGIE DU XXIE SIÈCLE

L'écologie dépasse le seul prisme de lecture environnemental. Mais l'écologie elle-même ne peut rester une écologie de la nature. Les dimensions de l'écologie sociale et de l'écologie mentale sont essentielles pour mesurer les conditions et les effets des modes de vie humains au sein d'un monde fragile. C'est cette triple écologie qui peut produire un discours d'une écologie « enviable », qui réinvestit le monde social, le comprend et propose un nouvel imaginaire qui puisse créer l'adhésion. Il est donc important pour les écologistes de sortir de leur expertocratie pour parvenir à s'installer durablement dans le monde de la culture et à y produire du sens.

Il reste que tout cela pose la question de l'élargissement de la base sociale des politiques écologiques, dramatiquement étroite. La quête de la sobriété ne concerne aujourd'hui qu'une petite minorité de la population. Ce projet ne parle pas aux classes moyennes et précarisées qui restent attachées à des modes de vie et de consommation insoutenables. Si l'utilité de partis verts forts est à souligner, ceux-ci ne peuvent l'être que s'ils réinventent en permanence leur ouverture à la société et s'ils renouvellent leurs modes de militantisme. Car s'ils deviennent identifiés à des représentants du système, le risque est de n'entreprendre que des réformes. Or, comme le soulignait André Gorz : « Les réformes 'réformistes' sont celles qui subordonnent leurs objectifs aux critères de rationalité et de possibilité d'un système et d'une politique donnés, en écartant d'emblée les objectifs et les revendications incompatibles avec la conservation du système. » L'écologie politique peut proposer une nouvelle voie à condition qu'elle s'engage dans une réforme du réformisme vert.

Repenser la question de la justice et des inégalités est une entreprise gigantesque. Mais elle est à la hauteur de la question climatique. Car celle-ci transforme de fond en comble la question de l'inégalité et rend la vie quotidienne « cosmopolite » (par les répercussions de notre consommation sur l'écosystème). Il est donc crucial de sortir le climat de la niche « environnementale » et d'en faire un enjeu social au sens strict.

L'écologie politique continue de se raconter comme une histoire de « respect des limites ». Elle ne parvient pas à sortir de sa posture prophétique et expertocratique, misant encore trop sur l'information voire la culpabilisation. Or des luttes populaires et environnementales sont aujourd'hui en cours, parfois même victorieuses. Partir des dynamiques sociales réellement existantes et visibiliser les alternatives, aide à sortir d'un discours catastrophiste, niant tout espoir. Si la situation est loin d'être idyllique, l'effondrement n'est pas inéluctable.

Redéfinir l'écologie de l'action politique et enclencher une nouvelle gestion sociale des risques sont des étapes nécessaires pour affronter la crise des incertitudes qui marquera les pouvoirs publics à court terme. Quelles que soient les pistes de réformes de nos institutions visant à articuler l'enjeu démocratique et l'enjeu écologique, elles ne pourront

être mises en place sans majorité politique et sociale pour les porter. Plus que jamais, prendre au sérieux l'enjeu écologique et redéfinir la prospérité dans un sens convivial nécessite de nouer des alliances avec des acteurs sociaux qui ne partagent pas nécessairement entièrement les mêmes objectifs. Ici aussi un travail d'interpellation et de clarification s'impose pour établir la liste des accords et des désaccords qui peuvent par exemple exister entre les partis verts, les organisations syndicales, les entrepreneurs sociaux et les mouvements sociaux qui se mobilisent derrière l'objectif d'une société conviviale[19].

Pouvons-nous encore conclure des « pactes » transformant la société ? La vraie question politique est peut-être celle qui ose le conflit politique. Nous n'en sommes finalement qu'au début de la re-politisation de l'écologie.

19 ALAIN CAILLÉ, *Pour un manifeste du convivialisme*, Paris, Le bord de l'eau, 2011.

BIBLIOGRAPHIE

Centre d'archives privées Etopia, Fonds Benoît Lechat.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds Jacky Morael.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds du Bureau du Conseil de Fédération d'Ecolo.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds Ecolo-infos.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds La Quinzaine.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds parlementaire d'Ecolo.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds cabinet Durant.
Centre d'archives privées Etopia, Collection des revues de presse Ecolo.
Centre d'archives privées Etopia, Fonds Revue Nouvelle.
Centres d'Archives privées Etopia, collection complète des bulletins de liaison des Cafés Politiques
« Les Etats-Généraux de l'Ecologie avec C. Derenne », in *Toudi*, n°21, juin-juillet 1999
BALIBAR, E., « Counter-Democracy To the Rescue of Europe » in *Green European Journal*, 2014.
BARBÉ, L., *La Belgique et la bombe*, Namur, Etopia, 2014.
BARBÉ, L., *Kernenergie in de Wetstraat, dissectie van de deals*, 2011, [en ligne], https://www.lucbarbe.be/nl/boeken/kernenergie-de-wetstraat.
BAUDUIN J. « Vous avez dit post-libéral ? », in *Confrontations*, Marc Jacquemain et Eric Biérin (dir.), Liège, Luc Pire, 1995, p. 85-123.
BECK, U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 2008.
BEERTEN, C., Le rassemblement des progressistes : 1944-1976
BERGER, A., *Le climat de la Terre, Un passé pour quel avenir ?*, Bruxelles, De Boeck, 1992.
BEYEN, M., DESTATTE, P. « Un autre pays, Nouvelle histoire de Belgique, 1970-2000 », *Nouvelle Histoire politique de la Belgique contemporaine de 1830 à nos jours*, vol. 9, Michel Dumoulin, Vincent Dujardin et Mark Van den Wijngaert (dir.), Bruxelles, Le Cri, 2009.
BLÜHDORN, I., « The Politics of Unsustainability: COP15, Post-Ecologism, and the Ecological Paradox », in *Organization & Environment*, vol. 24, 2011.
BOUILLON, P., LECHAT, B., *Enseignement, de la grève à la négociation*, EPO, Bruxelles, 1991.
BOULANGER P.-M., *Le développement durable : entre mythe et utopie*, Institut pour un développement durable (I.D.D.), [en ligne], http://www.iddweb.eu/docs/DD_PMB.pdf.
BOY, D. et *alii*, *C'était la gauche plurielle*. Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
BOZARSLAN, H., *Crise, violence, dé-civilisation*, Paris, CNRS, 2019.
BRASSINE, J., « Le dialogue de communauté à communauté. Avril-juillet 1992 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1369-1370, no. 24-25, 1992.

BURNOTTE, D., TOUSSAINT, P., *Ecolo : un système de pensée et une recherche de fonctionnement collectif démocratique*, Mémoire de fin d'études, Université Catholique de Louvain, Faculté Ouverte de Politique Economique et Sociale (FOPES), Septembre 1998.

BUTON, F., « L'État et ses catégories comme objets d'analyse socio-historique : les "handicapés sensoriels" au XIXe siècle », in *Historicités de l'action publique*, Pascale Laborier et Danny Trom (dir.), Paris, PUF-CURAPP, 2003.

CAILLÉ, A., *Pour un manifeste du convivialisme*, Paris, Le bord de l'eau, 2011.

CAPRON, M., « Plan Dehaene, Syndicats : grogne à la base, tactiques au sommet » in *La Revue Nouvelle*, Janvier 1994.

CASTORIADIS, C., *Domaines de l'homme. Les carrefours du labyrinthe II*, Paris, Seuil, 1986.

CARTON, B., DELMOTTE, P., « Le Rapport Brundtland : un bulletin de santé à l'épreuve », in *La Revue Nouvelle*, Février 1990, pp.18-37

CARTON, L., Egalité & qualité, perspectives solidaires pour un progrès durable : l'enjeu du « pouvoir de vivre » ensemble, 10 mai 2000.

COGOLATI, S., *Le réveil des Communs !*, Namur, Etopia, 2020.

COHEN, J., FUNG, A., « Le projet de la démocratie radicale », in *Raisons politiques*, n° 42, mai 2011, p. 115-130.

CROZIER, M., FRIEDBERG, E., *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 2000.

DARAS, J., *Le Grand chantier. Réflexions d'écologistes*, Liège, Luc Pire, 1994.

DECLERCQ, C., VINCENT, A., « L'ouverture du marché de l'électricité. I. Le cadre institutionnel », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1684, n° 19, 2000, pp. 1-53.

DE BAST, C., Ecolo au pouvoir, Liège, Luc Pire, 2001.

DE COOREBYTER, V., RN janvier 2008

DEFEYT, P., « Ecologie et Economie : mariage de raison ? », in *La Revue Nouvelle*, février 1990, pp. 45-53.

DEFEYT, revue Etopia 3

DELFORGE P. , DESTATTE P.,LIBON M. (dir.), Encyclopédie du mouvement wallon, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2010, 4 vol.

DE RIDDER, H., *Sire, donnez-moi cent jours*, Duculot, Paris-Louvain-la-Neuve, 1989.

DELWIT, P., DE WAELE, J.-M., *Ecolo. Les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck, 1996.

DELWIT, P. HELLINGS, B., *Ecolo et l'élection du 18 mai 2003. Du paradis au purgatoire ou à l'enfer ?*, L'année sociale, 2003.

DERENNE, C., DE TROY, C., *Belgique, disparition d'une nation européenne, Bruxelles*, Luc Pire, 1997.

DERENNE C., THIRY F., « Repolitiser la société », in Revue Nouvelle

DE ROOSE, F., VAN PARIJS, P., *La Pensée écologiste. Essai d'inventaire à l'usage de ceux qui la pratiquent comme de ceux qui la craignent,* Bruxelles : Deboeck-Université, 1991.

DORCHY, H., *Histoire des Belges, Des origines à 1991*, Septième Edition, Bruxelles, De Boeck, 1991.

DURANT, I., *À ciel ouvert*, Liège, Luc Pire, 2003.

ECOLO, Changer d'économie. Le programme économique d'Ecolo, Bruxelles, Luc Pire, 1999.

ELOLA CALDERÓN, T., VAN DEN ABEELE E., « La présidence belge de l'Union européenne : organisation et priorités », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2072, no. 27, 2010, pp. 5-42.

FOCANT J.F. *et alii*, *Le point, trois ans après, sur « la crise belge de la dioxine » Impact probable sur la santé de la population belge*, *Annuaire de Médecine Vétérinaire*,146, Ulg, 2002.

GORZ, A., *Écologica*, Paris, Galilée, 2008.

MORIN, E., « La pensée complexe aide à affronter l'erreur, l'illusion, l'incertitude et le risque », in *Les Échos*, 27 mai 2014.

FERDINAND, M., *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Seuil, 2019

FRANSSEN A., « Ecolo entre monde vécu et système », in *La Revue Nouvelle*, septembre 1999

FROGNIER, A.-P., « Le vote écologiste et d'extrême-droite en Wallonie », in *La Revue Nouvelle*, Novembre 1992, pp. 114-126.

FROGNIER A.-P., AISH, A.-M., *Élections, la rupture ?*, Bruxelles, De Boeck, 2003.

FUKUYAMA, F., *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 2018.

GELDERS, D., FACON, P., 2004. « Het nachtvluchtendossier: een complexe materie voor beleid en communicatie » in *Burger, bestuur & beleid: Tijdschrift voor bestuurskunde en bestuursrecht*, 1 (4), 2004, p. 317-363.

GERADIN P.,KWASCHIN P., « Etudiants des années 90, Entretien avec Ch. Derenne, P. Balcaen, F. Lepine et C. Losange » in *La Revue Nouvelle*, juin 1992, p. 86-90.

GUATTARI, F., *Les Trois Ecologies, Paris, Galilée, 1989.*

HACHE, E., *Reclaim, recueil de textes écoféministes*, Paris, Cambourakis, 2016.

HARROY, J.-P., *Les vœux pieux du Rapport Brundtland*, Revue Générale, 1988.

HENRY, J., FILLEUL, G., PAGANO, G., « L'accord institutionnel dit de la Saint-Éloi », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1696, no. 31, 2000, p. 1-52.

HOYOS, E., *Le refinancement de la Communauté française ou douze années de combat d'Ecolo*, Namur, Ecolo, 2002.

HIRVILAMMI, T., *Penser l'état-providence post-croissant*, Etopia, 2020.

HUNTINGTON, S., *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 2000.

HUYBRECHTS P., *SOS NMBS. In het spoor van Karel Vinck*, Houtekiet, 2006.

HUWART, J.-Y., *Le second déclin de la Wallonie*, Racine, Bruxelles, 2007.

JARDIN, E., « L'acteur et le système », in *La sociologie,* Xavier Molénat (dir.), Paris, Éditions Sciences Humaines, 2009.

JEUDY, H.-P., *Le désir de catastrophe*, Paris, Circe Poche, 2010.

JONCKHEER, P., « Fédéralisme, la participation des écologistes » in *Confrontations*, Marc Jacquemain et Eric Biérin (dir.), Liège, Luc Pire, 1995, p. 205-214.

LARRÈRE, C., « Avons-nous besoin d'une éthique environnementale ? » in *Cosmopolitiques*, n°1, juin 2002, p. 69-85.

LATOUR, B., *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique, Paris La Découverte, 2017.*

LECHAT, B., Ecolo. La démocratie comme projet, t.1, Namur, Etopia, 2014.

LECHAT, B., *L'écologie et la réforme de la gauche*, Namur, Etopia, 2007.

LECHAT, B., « Solidarité, condescendance, estime, Sortir de la fosse aux Wallons », in *La Revue Nouvelle*, Août 2004

LECHAT, B., Ecolo, après trois ans d'une législature sans retour

LEPINE, F., « Doctrines fédéralistes et mouvement wallon », in *L'idée fédéraliste dans les Etats-Nations, Regards croisés entre la Wallonie et le monde*, Institut Jules Destrée, Presses Universitaires Européennes, Bruxelles, 1999.

LIPIETZ A., *Qu'est-ce que l' écologie politique ? La grande transformation du XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 1999, rééd. augmentée 2003.

MABILLE X., Histoire politique de la Belgique, CRISP

MASSIAH, G., *Une stratégie altermondialiste*, Paris, La Découverte, 2011.

MATAGNE, G., « De l'« État social actif » à la politique belge de l'emploi », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1737-1738, no. 32-33, 2001, p. 5-79.

MOFFITT, B., *Populism*, Cambridge, Polity, 2020.

MORAEL, J., « Je t'aime, moi non plus… Pour un positionnement des gauches face à leur société », in *Cahiers marxistes*, n° 198, mai 1995.

MORAEL, J., Conversations,

MORAEL, J., *Lettre ouverte à ceux qui pensent que la crise est finie*, Namur, Ecolo, 1991.

MORAEL, J., *Générations vertes. Regards croisés sur 30 ans d'écologie politique*, Namur, Etopia, 2014.

MOUSBY, C., « Différences et répétitions », in *La Revue Nouvelle*, Septembre 1996

MOUTON O., VAN PETEGHEM, B., *Numero Uno, Guy Verhofstadt, Itinéraire d'un Premier*, Bruxelles, Racine, 2003.

NAZARET, A., *Une histoire de l'écologie politique : de René Dumont à Nicolas Hulot*, Paris, La Tengo, 2019.

NOIRIEL, G., *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006.

PAYRE, R. (dir.)., *Socio-histoire de l'action publique*, Paris, La Découverte, 2013.

PIRAUX, A., Que reste-t'il de « Copernic » ?

PIRAUX, A., LAMBERT, G., « Rencontre avec Gérard Lambert, à propos des services publics et de la place de l'Etat », in *Pyramides*, 7, 2003, p. 203-211.

RIHOUX, B., *Le parti Ecolo aux élections communales de 1982 et 1988*, Crédit communal de Belgique, 1992.

RIHOUX, B., « Résultats électoraux d'Ecolo 1981-1991 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1992/26-27 n° 1371-1372, p. 1-62

RIHOUX, B., « Les écotaxes-produits sur la scène politique belge », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1427 et 1428, 1994

RIHOUX, B., *Émergence et institutionnalisation des partis écologistes*, Mémoire de fin d'études, Louvain-la-neuve, UCL, 1991.

RIHOUX, B., « Ecolo et les « nouveaux mouvements sociaux » en Belgique francophone : frères de sang ou lointains cousins ? » in *Res Publica*, vol. 37, n° 3-4, janvier 1996.

RIHOUX, B, WALGRAVE, S., *L'année blanche : un million de citoyens blancs : qui sont-ils ? que veulent-ils ?*, Charleroi, EVO, 1997.

ROSANVALLON, P., *La Contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006.

SACHS, I., *L'Écodéveloppement. Stratégies de transition vers le XXIe siècle*, Paris, Syros, 1993.

SAINTENY, G., *Les Verts, Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France, Paris, 1992.

SCHMIDT, J.-P., « Le devoir à domicile : décret Nollet, 15 après », in *UFAPEC*, [en ligne], http://www.ufapec.be/nos-analyses/2517-devoirs-15-ans-apres-decret.html.

Services du Premier Ministre, *La voie vers le XXIe siècle, Déclaration gouvernementale prononcée devant le Parlement le 14 juillet 1999 par le Premier ministre, Monsieur Guy Verhofstadt et Accord de gouvernement,* Bruxelles, Service Fédéral d'Information, 1999

SIMAR, L., « La réforme fiscale du gouvernement arc-en-ciel », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1797, no. 12, 2003, p. 1-45.

TALSHIR, G., *The Political Ideology of Green Parties. From the Politics of Nature to Redefining the Nature of Politics*, New York, Palgrave Macmillan, 2002.

TRUSSART, G., Note au Secrétariat fédéral et au Conseil de fédération. Mon évaluation d'Ecolo, juin 1993.

VAN DAMME, S., « Histoire et sciences sociales : nouveaux cousinages », in *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXIe siècle*, Christophe Granger (dir.), Paris, Autrement, 2013.

VAN PARIJS, P., *La Pensée écologiste. Essai d'inventaire à l'usage de ceux qui la pratiquent comme de ceux qui la craignent*, De Boeck Université, Bruxelles, 1991.

WEAVER, K., « The Politics of Blame Avoidance », in *Journal of Public Policy, 6*(4), 1986, p. 371-398.

WYNANTS, P., « Origines, caractères et évaporation du fédéralisme en Belgique », in *Liber Amicorum J.P. De Bandt*, Bruxelles, Bruylandt, 2004, p. 1007-1044.

ZACCAÏ, E., *25 ans de développement durable et après*, Paris, Presses Universitaires de France, Paris, 2011.

DISTRIBUTIONS EXCLUSIVES
EN BELGIQUE ET À L'ÉTRANGER

Editions Etopia,
Centre d'animation et de recherche en écologie politique
52 avenue de Marlagne à 5000 Namur
info@etopia.be – https://etopia.be

Editions Etopia
978-2-930558-25-7
Imprimé en Belgique - 2021
Dépôt légal D/2021/11.983/2

RELECTURES :
Christophe Derenne, Véronique Rousseaux, Marc Terwagne, Baptiste Erkes, Alexandre Azer-Nessim

RECHERCHE ICONOGRAPHIQUE :
Jonathan Piron, Szymon Zareba, Christophe Derenne, Angela Camboni, Valentine Biernaux

MISE EN PAGE :
Ex Nihilo

REPRODUCTION DE PHOTOGRAPHIES :
L'auteur s'est efforcé d'appliquer les prescriptions légales concernant les droits d'auteurs et copyright. Quiconque se considère autorisé à faire valoir des droits est prié de s'adresser à l'auteur ou à son éditeur.

Tous droits de reproduction, par quelque procédé que ce soit, d'adaptation ou de traduction, réservés pour tous pays.

ÉCOLO

LA DÉMOCRATIE COMME PROJET

TOME 1 : 1970-1986
DU FÉDÉRALISME À L'ÉCOLOGIE

BENOÎT LECHAT

ÉDITIONS ÉTOPIA

DE QUOI LA N-VA EST-ELLE LE NOM ?

Ce livre est une plongée didactique dans la Flandre politique pour dépasser les nombreuses incompréhensions entre francophones et flamands.

Partant du constat que les médias du Nord et du Sud du pays font trop souvent l'impasse sur leurs actualités mutuelles, alimentant ainsi les incompréhensions et clichés, ce livre démonte les caricatures et analyse la méconnaissance et les préjugés qui règnent entre les communautés du royaume.

Comment comprendre les victoires électorales de la N-VA ? Comment un jeune parti a-t-il su tirer profit du contexte politique et sociétal pour se mettre au diapason du sentiment majoritaire des Flamands ? Dans cet ouvrage sont livrées plusieurs clés de lecture, sans langue de bois. Une dissection pédagogique de la place singulière de la N-VA dans le paysage politique flamand, et de son habileté à maîtriser les techniques de communication contemporaines à destination de ses groupes-cibles privilégiés.

Dans les derniers chapitres du livre, ce travail d'éclaircissement examine les scénarios possibles pour la Belgique de demain, du statu quo à l'effondrement. Luc Barbé y indique également quels sont les facteurs essentiels de réussite pour donner un avenir durable à la Belgique en tant que pays.

LUC BARBÉ, *député de 1991 à 1995 pour Agalev, ancien secrétaire politique du groupe Ecolo-Groen au Parlement fédéral, il fut chef de cabinet d'Olivier Deleuze, Secrétaire d'État entre 1999 et 2003. Auteur de Kernenergie in de Wetstraat, dissecte van de deals (2005) et de La Belgique et la bombe. Du rêve atomique au rôle secret dans la prolifération nucléaire (Étopia, 2014), il publie régulièrement des cartes blanches dans De Morgen.*

ALAIN GERLACHE *(préface) est journaliste indépendant. Il collabore avec différents médias, tant francophones que flamands : RTBF, TV5Monde, De Morgen, VRT. Auparavant, il a été notamment Directeur de la Télévision à la RTBF et porte-parole du Premier Ministre Guy Verhofstadt lors du gouvernement Arc-en-Ciel.*

ISBN 978-2-930558-21-9
DÉPÔT LÉGAL D/2019/11.983/1
PRIX TTC : 17 EUROS

ÉGALEMENT DISPONIBLE

L'écologie et l'action politique sont des thèmes brûlants à l'aune des transformations climatiques qui affectent ce XXIe siècle. La transformation de nos modes de production et de consommation est souvent considérée comme une étape essentielle pour atténuer les changements en cours et nous adapter. Mais l'action politique en Belgique est contrainte par de nombreux aspects, parfois méconnus, et dont les décideurs doivent impérativement tenir compte.

Ce livre raconte comment Ecolo s'est inséré progressivement, autour des années '90, au cœur de l'État belge, par sa participation aux réformes de l'État, puis ses premières participations gouvernementales. Il explique la confrontation de cette organisation aux obstacles qui se sont dressés devant elle.

De la professionnalisation d'un parti politique à l'exercice du pouvoir, avec ses exigences et ses remises en question, l'ambition de cet ouvrage est de décrire l'exercice quotidien de la chose politique en Belgique, à la lueur des confrontations internes d'Ecolo et de ses relations aux autres partis. Ce récit détaillé et documenté ne se limite pas à la vie interne de ce jeune parti. Il reprend aussi quelques grandes questions centrales d'une actualité chaque jour plus marquante.

Ce deuxième tome aborde la montée en puissance d'Ecolo sur la scène politique et sa participation au pouvoir, de 1987 à 2004.

Préface d'**ISABELLE DURANT**

BENOÎT LECHAT †

Né en 1960, philosophe et journaliste, il fut porte-parole d'Isabelle Durant puis responsable des publications d'Etopia et rédacteur-en-chef du Green European Journal. Auteur du tome 1 (Ecolo, la démocratie comme projet – 1970-1986), il est décédé en 2015.

JONATHAN PIRON

Né en 1980, historien, il est coordinateur du pôle prospective d'Etopia et professeur de relations internationales contemporaines à Helmo (Liège).

etopia

ISBN 978-2-930558-25-7
DÉPÔT LÉGAL D/2021/11.983/2
PRIX TTC : 15€

9 782930 558257